CONSULTATIONS

DE MÉDECINE.

T. I.

DE L'IMPRIMERIE DE LA Ve JEUNEHOMME,
RUE DE SORBONNE, n°. 4.

CONSULTATIONS

DE MÉDECINE

DE M. BARTHEZ,

MÉDECIN DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR
ET DU GOUVERNEMENT;

ET DE MM. BOUVART, FOUQUET, LORRY ET LAMURE.

Ære perennius.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

1807.

CONSULTATIONS DE MÉDECINE.

I. *Disposition à la Phthisie Pulmonaire.*

M. le Prince de Chalais me paraît jouir d'une bonne santé; cependant on ne peut se dissimuler qu'il est d'une constitution délicate, affaiblie sans doute, dès l'origine, par le défaut de santé de madame sa mère, et probablement altérée par la rapidité de l'accroissement qu'il a pris dans ses dernières années. L'extension forte que les organes souffrent dans un accroissement soudain et très considérable leur donne une infirmité physique qui les rend plus susceptibles de diverses causes de maladie, jusqu'à ce que leur solidité ait été augmentée par les développemens que l'âge amène et par un régime convenable.

Mgr. se plaint depuis long-temps de la faiblesse de son estomac relativement aux autres organes, mais son poumon a aussi un degré de faiblesse qui s'est manifestée par le carac-

tère et la durée de deux rhumes de poitrine que M. a éprouvés cette année. Comme en général les maux de poitrine sont d'un traitement plus difficile, et d'une plus grande importance que ne le sont les maux d'estomac, il est clair que les principales attentions que M. doit avoir sur sa santé, doivent se porter à cette faiblesse habituelle du poumon, même lorsque ce viscère ne semblera pas spécialement affecté.

On a tout lieu d'espérer que le rhume de poitrine qui subsiste et qui est à son déclin, achevera de se résoudre par ceux d'entre les moyens déjà pratiqués que le voyage peut permettre. Ces moyens sont, 1° l'observation d'un bon régime où il puisse se priverde nourriture et de boissons échauffantes; 2° l'usage des lavemens d'eau tiède répétés suivant que le voyage occasionnera de l'échauffement et de la constipation; 3° l'usage continué des tablettes de soufre dont M. prendra une douzaine chaque jour pour rétablir aussi parfaitement qu'il est possible la santé. Il faut s'attacher à résoudre, par la méthode de traitement la plus convenable, chaque nouvelle attaque qu'il pourra avoir d'une maladie de rhume pareille à celle qu'il vient

de subir ; et, lorsqu'il sera hors de ces attaques, il suivra constamment et long-temps un régime, et des remèdes propres à augmenter les forces de toute la constitution, particulièrement celles du poumon dans la maladie de rhume dont M. est affecté depuis plus d'un mois : la fluxion d'humeur sur la poitrine n'est que l'accident, mais l'affection dominante est une sensibilité du poumon beaucoup plus excitée que dans l'état ordinaire qui produit la toux convulsive sèche, les ardeurs de poitrine et les mouvemens fébriles.

D'après cette idée simple et vraie sur la nature de cette maladie de poitrine que Monseigneur a soufferte, on voit que s'il est repris d'une maladie semblable, il faudra se garder de la combattre par le traitement qu'on a coutume d'employer dans les rhumes de poitrine. La saignée pourrait, dans ce cas-là, procurer un soulagement sensible et prompt, mais qui serait dangereux, parce qu'en énervant la constitution, elle augmenterait la faiblesse relative du poumon, et le rendrait susceptible d'excès de sensibilité ou de rechutes de la même maladie par les occasions les plus légères. Les évacuans des premières voies ne seraient pas bien placés dans la

même cas où l'indication la moins pressante serait de détourner les humeurs et la fluxion de dessus le poumon. Les émétiques même doux, tels que l'ipécacuanha, qui sont si utiles lorsque le principe de la toux est dans l'empâtement de l'estomac, ne pourraient être avantageux alors, et même pourraient augmenter la sensibilité du poumon en lui donnant des secousses dangereuses. Les boissons et toutes les drogues pectorales qu'on fait prendre communément dans tous les rhumes de poitrine ne doivent pas être employés dans ce cas pour procurer la coction et l'expectoration des humeurs qui seraient portées sur la poitrine. On fixerait mal sur cette indication supposée dominante la quantité et le choix des boissons, et autres remèdes qu'on pourrait conseiller.

Mais l'objet principal qu'il faudra se proposer pour la cure d'une semblable maladie de rhume, sera de ramener sûrement et par degrés l'état de sensibilité du poumon qui est le plus analogue à cet organe; on pourra y parvenir par les mêmes moyens qui ont été pratiqués ici, ou par d'autres analogues, toujours dirigés suivant l'esprit de la méthode de traitement que je vais exposer.

On opposera aux mouvemens fébriles qui pourront se déclarer dans les commencemens ou le cours de cette maladie de rhume, le repos, l'usage d'une boisson tempérante, et la diète. Le régime suffira sans doute pour abattre ces mouvemens de fièvre sans qu'il soit nécessaire de recourir aux évacuans et aux fébrifuges. Les boissons les plus convenables seront celles qui renferment un acide faible, ou enveloppé de manière qu'il ne puisse offenser le poumon; telles sont l'orangeade, la limonade préparée avec le petit lait parfaitement clarifié.

La diminution (surtout au soir et aux heures où la fièvre sera plus marquée) est salutaire alors, parce que le travail ordinaire de la digestion serait fatigant et nuisible; mais si cette diète était trop sévère, elle aggraverait l'état de la fièvre, parce qu'elle augmente la faiblesse, et l'orgasme de la constitution.

Lorsqu'on aura dissipé les mouvemens de fièvre, on s'attachera à corriger par divers procédés le vice de la sensibilité du poumon qui sera la cause essentielle de la maladie. Ainsi, on modifiera cette sensibilité vicieuse par l'usage des boissons adoucissantes, telles que le petit lait et l'orgeat; et légèrement calmantes, comme l'infusion de fleurs de

coquelicot. On pourra aussi affaiblir le même vice en combattant les irritations dont il est la cause; on ordonnera par doses graduées les antispasmodiques appropriés à la toux convulsive, comme les sucs de menthe et de pouliot. On tâchera de procurer par des diaphorétiques doux la transpiration du poumon interceptée par la crispation spasmodique des surfaces internes de ses vaisseaux aériens; crispation que manifestent les ardeurs et les serremens de poitrine. On préférera dans cette vue aux autres diaphorétiques le soufre qui semble porter sur le poumon une impression spécifique. On excitera lentement, et par degrés, le retour de l'ordre naturel des fonctions de la santé. On engagera de reprendre peu à peu la manière de vivre accoutumée, par rapport aux veilles, au genre d'exercice et aux diverses excrétions dont il importe d'autant plus d'entretenir le cours libre, que ce cours doit prévenir et modérer les mouvemens du sang et des humeurs sur la poitrine.

J'ai détaillé le traitement que je crois le plus convenable aux rhumes de poitrine que M. pourrait avoir dans la suite, s'ils ont le même caractère que ceux qu'il a essuyés cette année. Je passe à l'exposition des remèdes et

du régime qu'il me paraît nécessaire que M. suive pendant fort long-temps pour augmenter d'une manière constante les forces de toute l'habitude du corps, et partant celles du poumon dont l'infirmité relative pourrait faire craindre ou des rechutes fréquentes de la même maladie de rhume, ou d'autres plus graves.

Mgr. fera trois repas par jour; il s'abstiendra des alimens qui lui sont indigestes, ainsi que de ceux qui sont fortement assaisonnés; il fera beaucoup usage de ceux qui seront pris dans la classe des végétaux, des crêmes d'orge, et autres farineux, de riz au lait d'amandes, de purées de légumes, des herbes potagères comme des chicoracées et du cresson, des fruits parfaitement mûrs, comme oranges, fraises, raisins; mais il boira peu de vin, et renoncera pour long-temps à l'usage du café et des liqueurs spiritueuses : il fera, pendant l'été, beaucoup d'usage des boissons rafraîchissantes; il préférera la limonade médiocrement forte, si la poitrine n'en est point affectée, et l'orgeat si la limonade lui est contraire.

Mgr. se trouvera bien de faire journellement une promenade à cheval. Pourvu que cet exercice ne soit pas trop fort, il est naturel

qu'il choisisse pour cette promenade les heures de la journée où il sera le moins exposé aux extrêmes intempéries de l'air qui pourraient occasionner des rhumes, forcer ou supprimer la transpiration; mais autant un exercice moderé à cheval ou en voiture lui sera utile, autant une trop forte marche à pied, ou tout autre exercice poussé jusqu'à la fatigue, peut lui être nuisible. Je conseille à M. de prendre très-souvent des bains dans de l'eau temperée, de manière qu'il n'y éprouve pas de chaleur ni de froid considérables. Ces bains réuniront plusieurs avantages, pourvu que leur durée et leur répetition soient réglées de telle sorte qu'ils n'énervent point sensiblement. Leur alternative avec l'exercice donnera à la peau et aux vaisseaux aériens du poumon les dispositions les plus favorables pour soutenir l'égalité de la transpiration. Elle fortifiera la constitution qu'elle rendra moins sensible et moins irritable. L'usage des lavemens d'eau pure ne doit point être habituel, mais il sera avantageux de le répeter toutes les fois que la constipation aura duré plus de vingt-quatre heures, ou qu'il y aura plus d'échauffement général. Ces remèdes, lors même qu'ils sont inutiles pour procurer la liberté du ventre, ont

l'effet de rafraîchir, d'affaiblir la tendance irrégulière du sang et des humeurs vers la poitrine et la tête. Dès que M. sera exempt de tout autre symptôme d'incommodité, il se bornera à l'usage des remèdes suivans qu'il joindra aux secours de régime que je viens d'indiquer. Les remèdes que je crois les plus propres à fortifier sa constitution, et particulièrement son poumon et son estomac, sont le lait, le kinkina et le soufre. Les inconveniens que ces remèdes pris séparement pourraient avoir, seront prévenus si on les prend en même temps. Ainsi M. prendra, pendant quelques mois (plus ou moins selon l'effet sensible de ces remèdes), chaque jour, deux fois à son réveil, et à six heures ou sept heures du soir, vingt grains (et successivement par degrés quarante), d'excellent kinkina mis en bol avec sa quantité suffisante de sirop d'écorce d'oranges. Il prendra le matin sur le bol de kinkina d'abord huit onces de lait de vache coupé avec moitié dose de décoction de santal citrin, et on augmentera les doses graduellement jusqu'au double, si le bol de kinkina passe bien. Sur le bol de kinkina, il prendra le soir deux ou trois verrées de la même decoction de santal citrin. Cette décoction, approuvée dans ces cas par ses vertus

diaphorétiques et dépuratives, doit être préparée avec une demi once de santal citrin pour chaque livre d'eau. Durant le même temps, M. continuera l'usage des tablettes de soufre. Ces tablettes seront faites avec une partie de fleurs de soufre, deux parties de sucre, et quantité suffisante de gomme adragant : chaque tablette sera faite du poids de douze grains, et on en prendra une douzaine par jour.

Ce régime et ces remèdes, suivis avec constance, me paraissent être les moyens les plus assurés pour fortifier la constitution de M. Le Prince. Je le prie de considérer souvent qu'un état habituel d'infirmité le priverait de tous les biens que lui présentent sa naissance et sa fortune, et le forcerait à s'éloigner des grands emplois auxquels il est appelé par ses hautes destinées. S'il consent à s'occuper assez longtemps du soin d'affermir sa santé, il remplira le vœu d'un de ses premiers serviteurs, parmi lesquels j'espère qu'il me distinguera toujours.

15 mai 1775. *Barthez. D. M. M.*

II. *Hémoptysie.*

M. Le Prince, qui me fait l'honneur de me consulter, a craché du sang par intervalles depuis son retour de Plombières, les crache-

mens étant venus le plus souvent sans cause apparente ; d'autres fois des chasses, des courses à cheval les ont excités sensiblement. Ces crachemens de sang ont paru venir tantôt de la gorge, et tantôt de la poitrine : on a vu dans le fond de la gorge quelques petits vaisseaux variqueux. Dans les premiers temps où Mgr. crachait du sang en quantité, il en mouchait aussi ; mais il n'en mouche pas depuis qu'il en crache moins.

Sa voix se trouve enrouée dans les temps où il crache du sang ; mais il le rend sans efforts ni toux (excepté une fois qu'il en rejeta avec une quinte de toux). Cependant, le lendemain du jour où il a craché du sang, il sent sa poitrine gênée, et y a même un petit point un peu sensible ; il a senti en dernier lieu de fréquentes envies d'uriner, avec des démangeaisons au fondement qu'il a prises pour un commencement d'hémorrhoïdes : il s'est fait alors appliquer des sangsues au fondement ; mais ces deux symptômes n'ont point cédé à l'application des sangsues, et n'ont passé que deux ou trois jours après. Vers le même temps ses urines, lorsqu'elles avaient reposé, étaient troubles et rouges.

D'après cet exposé, il paraît que ces cra-

chemens de sang auxquels M. est sujet sont produits par la rupture, ou peut-être par une dilatation forcée des extrémités des veines engorgées et variqueuses, dont les unes sont dans le fond de la gorge, et les autres dans la substance du poumon. La faiblesse invétérée de ces vaisseaux qui paraissent être en petit nombre les dispose à souffrir ces engorgemens variqueux par toutes les causes qui déterminent le sang à s'y porter par congestion ou par un mouvement irrégulier. Ces causes ont été souvent manifestes, comme des chasses et des courses à cheval, mais encore elles ont été souvent intérieures, et ont échappé à l'observation. On a lieu de penser qu'il existe chez le malade une débilité relative du système veineux ; il semble prouvé du moins que cette faiblesse particulière existe dans les rameaux de la veine-porte, d'après le fait que le malade a observé que le lait lui donnait toujours les hémorrhoïdes au bout de quelque temps. Cela vient probablement de ce que, le lait étant absorbé en grande quantité des intestins dans les veines mésentériques, la circulation y est empêchée et intervertie, ce qui produit des hémorrhoïdes.

Les indications que présente le traitement

de cette maladie, sont de détourner la congestion du sang qui se porte sur les vaisseaux affectés de la poitrine et de la gorge; d'affaiblir cette congestion à proportion de ce que les crachemens de sang qui en sont l'effet, seront plus considérables ou plus fréquens; de donner aux vaisseaux affaiblis une augmentation de forces constantes qui préviennent le retour de la congestion sur ces vaisseaux. On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans, dont l'usage doit être continué longtemps et modifié selon les circonstances.

1° Le malade doit s'abstenir, jusqu'à ce que sa santé soit parfaitement rétablie, de tous les alimens trop assaisonnés ou indigestes, ainsi que des boissons chaudes et spiritueuses. Il sera avantageux qu'il fasse plus d'usage, à proportion que par le passé, d'alimens pris parmi les végétaux, de fruits parfaitement mûrs ou cuits, de racines ou herbes potagères, et particulièrement de celles qui ont une vertu spéciale pour rendre plus fixe la mixtion des humeurs et du sang, comme l'oseille et le cresson, etc.

Pour empêcher le sang et les humeurs de se jeter sur la poitrine, il faut procurer une grande liberté des excrétions: ainsi, toutes les

fois que le malade sera échauffé ou resserré, il fera un usage convenable des lavemens d'eau tiède auxquels on substituera même au besoin des émolliens et des laxatifs. Un exercice modéré, pris journellement à cheval ou en voiture, peut être fort utile pour entretenir dans l'ordre naturel la transpiration et les autres excrétions; mais une condition essentielle pour l'utilité de cet exercice est que l'on prévienne ou corrige, comme il a été dit, l'effet qu'il pourrait avoir de rendre l'excrétion des selles difficile et incomplète, d'autant que cet effet aggraverait la disposition aux hémorrhoïdes et au ténesme de la vessie, et contribuerait à déterminer de nouveaux crachemens de sang : il est comme superflu de dire que Mgr. ne doit plus faire d'exercices violens, ni de longues courses à cheval, jusqu'à ce que sa santé soit entièrement rétablie.

2° Si les crachemens de sang devenaient plus considérables, il ne faudrait point en négliger le traitement particulier. Le malade observerait alors autant qu'il se pourrait un grand repos de corps et d'esprit; il prendrait à froid toutes ses boissons, et même ses alimens. Le remède interne le plus efficace pourrait être alors la liqueur minérale anodine

d'Hoffman prise à des doses assez fortes dans de l'eau de fleurs de tilleul ou autre appropriée. S'il sentait en même temps beaucoup de feu, de sécheresse et d'irritation à la gorge ou à quelque endroit de la poitrine, on ferait au-dessus de la partie souffrante des onctions avec un liniment composé d'huile d'amande douce, et d'esprit volatil de sel ammoniac, où l'on modérerait la proportion de l'alkali volatil de manière à n'exciter qu'une légère rougeur à la peau.

L'application des sangsues au fondement a été très-bien conseillée au malade. Le remède pourra être singulièrement utile, même dans le cas où il n'y aura point d'hémorrhoïdes formées pour opérer la révulsion d'un mouvement de congestion de sang qui rendrait l'hémoptysie fort opiniâtre.

3° Les acides végétaux, convenablement affaiblis, me semblent devoir être fort utiles dans tous les temps où le malade restera sujet à des retours fréquens de son crachement de sang. On commencera par l'usage de l'orangeade ou d'une limonade légère. Les sucs acides fort délayés et adoucis, n'auront pas sans doute l'effet qu'a eu une orange que le malade mangea dernièrement, qui le prit à la gorge

et lui provoqua la toux. Mais si, pendant ou après l'usage de ces boissons, il y a de la toux, ou d'autres symptômes d'irritation de la gorge et de la poitrine, on donnera les mêmes acides étendus dans une grande quantité de boisson mucilagineuse. On fera usage, par exemple, d'une décoction de racines de guimauve à laquelle on aura ajouté du suc de cresson, et que l'on aura adoucie avec du sirop de capillaire, de manière que l'acide ne s'y fasse sentir que faiblement.

A mesure que les crachemens de sang deviendront plus faibles et plus rares, on combinera avec l'usage des bouillons acidulés celui d'une décoction assez forte de plantes balsamiques vulnéraires propres à fortifier les vaisseaux du poumon, qui sont affectés d'un état variqueux. Le malade prendra alors, chaque jour, à des heures assez éloignées de ses principaux repas, quelques verrées d'une décoction assez forte de feuilles de millefeuilles, d'aigremoine, et de sommités fleuries d'hypéricum, adoucies avec du sirop de lierre terrestre.

Dans un temps éloigné, et lorsque les remèdes précédens auront produit les bons effets qu'on a lieu de s'en promettre, un long usage du kinkina pris à petites doses, pourra être comme

spécifiquement salutaire pour augmenter d'une manière stable les forces du poumon et celles de la constitution. Mais, pour en assurer les bons effets, il sera nécessaire de les combiner avec des tempérans qui pourront être indiqués par les circonstances de l'état du malade. B...

III. *État nerveux des tégumens de la tête.*

Madame (1) qui me fait l'honneur de me consulter, a été très-valétudinaire dans son enfance, durant laquelle elle avait habituellement des mouvemens de fièvre et de fluxion sur les yeux, des douleurs de tête et de poitrine, qui étaient accompagnées d'une petite fièvre lente, presque continuelle et d'un dégoût universel, excepté pour le café, dont elle n'a jamais cessé de faire usage. A l'âge de trente-quatre ans, Madame ayant eu la tête frappée par la chute d'une grosse bûche, la douleur lui fit d'abord perdre connaissance, et cet accident fut suivi de grands maux de tête, qu'elle continua de souffrir pendant deux ans. Ces maux de tête se dissipèrent ensuite par les eaux de Néry, qui la délivrèrent aussi de ses

(1) Baucheron Delachastre.

douleurs de poitrine; elle prit alors de l'embonpoint, ayant toujours été maigre auparavant. Cet état de bonne santé dura environ quatre ans. Vers l'âge de quarante ans elle cessa peu à peu d'avoir ses règles, et en même temps le sein et le bas-ventre grossirent, et elle y ressentit des douleurs qu'elle supporta pendant quinze mois : au bout de quelques mois on jugea qu'elle avait l'épiploon trop graisseux; on lui ordonna la saignée, des bains, des bouillons rafraîchissans et vingt purgations. Ce traitement, qui parut avoir grand succès, dura quarante jours, et finit au dernier jour d'octobre. Le second jour après qu'il fut fini, la malade fit une partie de chasse et resta exposée à l'air et au soleil pendant toute la journée; le lendemain elle se fit tailler les cheveux et couper fort près ceux du haut de la tête, et elle se promena jusqu'à onze heures du soir; le jour suivant elle sentit à la tête un froid qu'elle négligea et qui lui causa pendant un mois les douleurs les plus vives, elle y appliqua des linges brûlans qui ne la soulageaient que pour l'instant.

Depuis cette époque, la malade a toujours été affectée d'une sensation de froid et de douleur dans les parties externes de la tête;

cet état l'assujettissait à avoir toujours la tête couverte de plusieurs bonnets ou capots matelassés d'aigledon, et de tenir le derrière de la tête continuellement exposé à un feu ardent. Elle peut à peine s'éloigner du feu, dans les plus grandes chaleurs de l'été, et le plus léger refroidissement qu'elle souffre à la tête y renouvelle ses douleurs avec la plus grande violence. Il y a quelques années qu'elle a consenti à faire couper ses cheveux, et, depuis lors, son état habituel est moins douloureux. Elle les fait raser souvent, et elle se fait frotter la tête, deux fois le jour, avec de l'esprit de vin et des linges extrêmement chauds. Dans les attaques les plus violentes de ses douleurs, elle ne peut faire le moindre mouvement, comme de tourner le feuillet d'un livre, sans éprouver une douleur pareille à celle d'un violent coup de baguette sur la tête. Elle y souffre quelquefois des élancemens si forts qu'il lui semble que sa tête va s'ouvrir.

Dans l'état ordinaire, sa tête ne transpire point; mais, dès que l'impression du froid y redouble les douleurs, la transpiration y devient très-abondante : cette impression produit des attaques, dont chacune dure plusieurs jours et nuits. La fin de ses grandes crises est

ordinairement annoncée par des rougeurs saillantes au nez et aux environs; et, dès qu'il se fait un suintement, la malade commence à éprouver du soulagement. Pendant tout le cours de ses crises, qui sont souvent accompagnées de fièvre, la malade a été obligée de passer les nuits, la tête très-près d'un feu excessif; la chaleur qu'elle éprouve dans cette situation l'altère et la force à boire beaucoup, ce qui fait qu'elle sent, durant la nuit, sa poitrine baignée, et qu'elle rend très-souvent, à son lever, une grande quantité d'eau claire.

D'après cet exposé, on voit que la malade a eu, dès son enfance, des habitudes de catarrhes, ou de fluxions d'humeurs sur la tête et la poitrine, et que ces dernières fluxions ont même continué après l'établissement des règles, n'ayant été dissipées qu'à l'âge de trente-six ans, par le bon effet des eaux de Néry : ces bains qui détruisirent aussi la fluxion douloureuse des humeurs vers la tête, qui subsistait depuis quinze mois, durent agir en donnant plus de force et de constance à la transpiration, que cette fonction n'en avait jamais eu, et c'est ce qui procura à la malade l'embonpoint et l'exemption de fluxions, dont elle a joui pendant trois ou quatre années. Le vice de la transpiration

paraît avoir été originaire chez la malade, d'autant qu'elle a une sœur qui est fortement affectée de la goutte. La cessation anticipée des règles, à l'âge de quarante ans, déterminant le gonflement sympathique des seins et l'enflure du bas-ventre, qu'on attribua à l'épiploon trop graisseux, les purgations répétées détruisirent cette enflure; mais les imprudences que fit la malade, immédiatement après le traitement, en prenant beaucoup d'exercice dans une saison froide où elle s'exposait aux fortes intempéries de l'air, lorsqu'elle venait de se faire couper les cheveux, décidèrent la formation de la maladie de la tête qui depuis lui a causé tant de souffrances et d'incommodités.

Le siége de cette maladie est sensiblement dans les parties externes de la tête, qui avaient été violemment offensées par l'accident de la chute d'une bûche, que la malade y souffrit à l'âge de trente-quatre ans. Les parties des tégumens de la tête qui sont affectées, ont été, depuis que cette maladie a commencé, dans un état d'irritation et de spasme qui est singulièrement aggravé par l'action de l'air qui a le moindre degré de froidure. Cet état spasmodique habituel a toujours été joint à une congestion ou tendance irrégulière vers la tête,

des humeurs qui surabondent chez la malade depuis la cessation des règles, et ces deux principes de maladie ont entre eux une influence réciproque de causes et d'effets : une chaleur sèche, mais forte, que la malade emploie en se couvrant beaucoup la tête et en la tenant exposée à un grand feu, produit le double effet d'exciter la transpiration des humeurs qui se portent aux parties externes de la tête, et de rendre les agitations de ces parties, plus faibles et plus diffuses ou moins concentrées; mais le remède a énervé de plus en plus les forces constantes ou radicales de l'organe affecté, qui ont dû être rétablies en quelques degrés, depuis que la malade a pris la coutume de se faire raser souvent la tête, et d'y faire journellement des frictions avec l'esprit de vin.

Lorsque l'impression de froid relatif de l'air extérieur devient beaucoup plus vive qu'à l'ordinaire, elle augmente violemment l'affection spasmodique et douloureuse des parties externes de la tête; et les tiraillemens du tissu cellulaire de ces organes, qui sont déterminés par les ébranlemens les plus faibles de ce tissu, même dans ses parties éloignées, sont ressentis d'une manière très-forte et très-douloureuse; en même temps l'irritation des parties externes

de la tête y dirige forcément une plus grande quantité d'humeurs séreuses qui nécessite une transpiration de la tête, quoiqu'elle ne transpire point dans son état ordinaire de refroidissement et de spasme concentré. La congestion de ces humeurs est souvent accompagnée de fièvre; et, lorsque la détente succède au spasme qui a excité cette congestion, les humeurs se jettent sur le nez et les parties voisines, où surviennent des rougeurs et un suintement salutaire.

Les indications qui se présentent pour le traitement de cette maladie sont, 1° de remédier à la surabondance d'humeurs séreuses, et de détourner la congestion assidue qui porte ces humeurs vers la tête, en rendant très-libre le cours des excrétions, et particulièrement celui de la transpiration insensible dans toute l'habitude du corps; 2° de résoudre aussi promptement, et aussi complétement qu'il se pourra, chaque violente attaque des douleurs de tête; 3° d'entretenir spécialement la transpiration des parties externes de la tête, et de fortifier ces parties, ou d'augmenter leur force constante ou radicale. On peut remplir ces vues, par les moyens suivans qui doivent être administrés et modifiés selon la direction de M. le médecin ordinaire de la malade.

1° Il faut que la malade ne se nourrisse que d'alimens de bonne qualité, et qui lui soient faciles à digérer : elle doit s'abstenir de tous les alimens échauffans ou fortement assaisonnés, ainsi que des vins spiritueux et des liqueurs. L'habitude seule peut affaiblir les mauvais effets que doit avoir l'usage continuel qu'elle fait du café, surtout si elle n'en use pas avec une extrême modération : en général tout ce qui échauffe doit aggraver le mouvement irrégulier du sang et des humeurs vers les parties externes de la tête, et rendre ces parties plus susceptibles des impressions pernicieuses du refroidissement de l'air extérieur.

On aura soin d'entretenir la plus grande liberté des selles et de la transpiration. Ainsi la malade fera un assez grand usage des raisins, des pruneaux et d'autres fruits doux qui humectent et rafraîchissent, en lâchant le ventre; et elle usera des lavemens aussi constamment qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation. On pourra, dans la suite, essayer l'utilité des purgatifs rafraîchissans donnés à des intervalles assez longs.

Dans la saison favorable où nous entrons, pendant tout l'été, la malade fera journellement de l'exercice en voiture, à la campagne; elle pren-

dra toutes les précautions nécessaires pour se garantir des suppressions de la transpiration pendant la durée de cet exercice, qui doit être augmenté par degrés ; elle tâchera de renoncer ainsi, par degrès insensibles, à la vie trop sédentaire à laquelle elle s'est condamnée depuis long-temps pour se défaire des impressions de l'air froid : dès-à-présent, et dans toutes les saisons de l'année, elle fera un usage journalier, ou du moins très-fréquent, des bains pris dans l'eau tiède. On réglera la durée et la température de ces bains, de manière qu'ils ne fatiguent point la malade, et ne portent point à la tête; on pourra aussi, dans la suite, essayer l'utilité des tisannes diaphorétiques, dont on graduera prudemment l'activité.

Dans un temps avancé du traitement, la malade pourra être fort soulagée par un usage convenable des poudres sternutatoire et céphalique ; par exemple, des feuilles d'azarum et de marjolaine, prises comme du tabac, ou bien du suc de poirée, ou de racine de betterave humés fréquemment par le nez. Cependant l'usage de ces errhines doit être suspendu pendant les premiers temps des attaques violentes du mal de tête, et il doit être renouvelé dans le temps où elles commencent à décliner.

Si cette maladie de la tête était toujours rebelle, et devenait plus fâcheuse, il serait à propos d'établir à un bras uncautère dont on entretiendra l'écoulement avec beaucoup de soin.

2° Dans toute attaque forte de douleurs de tête qui pourra survenir, si le bas-ventre est resserré, on insistera sur l'usage des lavemens émolliens et laxatifs. Si l'estomac se trouve alors surchargé d'humeurs ou de matières mal digérées, il pourra être avantageux de faire vomir doucement avec l'ipécacuanha. Si, dans le même temps, il y a des signes de congestions fortes de sang vers la tête, après avoir fait prendre des bains de jambes dans l'eau tiède, on aura recours à l'application des sangsues aux tempes, et on tirera, par ce moyen, quatre ou cinq gros de sang.

Lorsqu'on aura fait précéder les évacuations générales qui pourront être indiquées pour résoudre l'attaque le plus promptement qu'il sera possible, on pourra employer divers antispasmodiques internes et externes ; ainsi on pourra essayer alors l'usage d'un julep antispasmodique ordinaire ; et si ce julep est sans effet, d'un julep préparé avec le camphre et le musc mêlés à des eaux appropriées, après avoir été

broyés avec du sucre, préférant dans la suite celui de ces deux antispasmodiques dont l'essai aura été le plus avantageux. Quand les douleurs seront extrêmement violentes, on pourra ajouter à ce julep un peu de laudanum liquide, et en même temps on pourra faire usage des onctions sur les parties de la tête les plus souffrantes, avec un mélange d'esprit de nitre dulcifié, et de baume du Pérou; ou bien frottez chaudement ces parties avec un linge imbibé d'éther vitriolique.

3° On continuera de tenir les cheveux extrêmement courts, afin qu'ils ne puissent, par leur frottement, irriter l'état spasmodique des parties externes de la tête : on brossera la tête journellement; on continuera les lotions de la tête avec de l'esprit de vin : on pourra essayer s'il ne serait pas utile de la laver chaque matin avec de l'eau peu chaude, et dont on augmenterait la froideur par des gradations fort lentes. On tâchera ainsi de diminuer graduellement le nombre de bonnets dont la tête est affublée. Entre les remèdes fortifians, dont l'usage long-temps continué peut être convenable dans cette maladie, la racine de valériane sauvage semble avoir une vertu singulière ; mais pour en obtenir des effets marqués, il faudra

la prescrire ; par exemple, deux fois par jour, une drachme, et même d'une plus grande quantité si l'estomac peut les supporter.

On pourra enfin assurer le succès des remèdes précédens, et augmenter les forces constantes des parties de la tête qui sont affectées, par un long usage des remèdes vraiment toniques, dont l'administration prudente accroîtra d'une manière durable les forces de toute la constitution.

7 mai 1780. B....

IV. *Constitution délabrée.*

Histoire de la maladie.

M. est âgé de quarante-quatre ans ; sa constitution a toujours été peu forte, et cependant il n'a jamais eu de maladie grave. Vers l'âge de seize ans il se livra à un abus de plaisirs qu'il soutint pendant long-temps sans incommodité, mais qui lui causa ensuite des palpitations de cœur très-violentes, beaucoup d'abattement, et un dérangement des fonctions de l'estomac. Dans cet état, il fut soulagé par l'élixir balsamique d'Hoffman. Ce remède lui rendit des forces qui s'affermirent par un usage plus modéré des plaisirs. M. se maria en 1754 ;

un an après il eut des chagrins très-vifs qui altérèrent fortement sa santé : son estomac devint souffrant, et digérait mal ; toujours accablé de passions tristes, M. tomba dans un état de faiblesse et de maigreur considérables ; il prit alors les eaux de Spa, qui lui firent beaucoup de bien : il ne lui resta qu'un penchant à la mélancolie, qui depuis n'a pu être dissipé.

Un an ou deux après son retour de Spa, M. se rendit à l'armée en Bohême, et fit toutes les campagnes de la dernière guerre, qui furent extrêmement dures ; il se faisait toujours saigner et purger au commencement de chaque campagne : il avait de temps en temps des restes de ses incommodités passées ; mais il ne fut jamais arrêté que par une fièvre quotidienne qui dura trois mois, et que fit cesser un très-grand usage du kinkina.

Un ou deux mois après, M. redevint sujet à de fortes palpitations de cœur, qui furent accompagnées de mouvemens spasmodiques violens, et de tremblemens de tout le corps. Après qu'on eut employé divers remèdes calmans et antispasmodiques, il prit les eaux de Spa avec succès, et essaya des bains froids qui parurent entièrement réparer ses forces ; mais au bout d'un certain temps les mêmes incommodités se

renouvelèrent, et il s'y en est joint un grand nombre d'autres qu'on juge tenir aux mêmes causes de la maladie. Depnis environ douze ans, M. n'a pas passé de jours sans être affecté d'un sentiment plus ou moins marqué de ses incommodités habituelles; mais de plus, il a été sujet, depuis la même époque, à des attaques vives où ses maux habituels montent à un degré de force extraordinaire. Les intervalles de ses attaques étaient auparavant de deux ou trois mois, et sont présentement beaucoup plus courts.

Un sujet d'affliction très-forte que M. a eu il y a environ deux ans, a beaucoup influé sur le rapprochement de ses attaques, et sur l'augmentation manifeste qu'ont prise ses maux habituels; ces maux sont toujours aggravés par les peines les plus légères; mais ces excès de sensibilité sont les seules erreurs de régime, par lesquelles M. ajoute à l'activité des causes perpétuelles de sa maladie.

Dans les plus fortes attaques de ses accès, M. a eu quelquefois, pendant deux heures et plus, la respiration fréquente et laborieuse; il a eu très-souvent dans ses attaques des palpitations de cœur qui le prenaient tout-à-coup sans qu'il eût précédé aucune agitation consi-

dérable. Dans les même circonstances il a ressenti des contractions violentes du cœur, qui se répétaient sept à huit fois de suite, à une minute ou deux d'intervalle l'une de l'autre. Depuis long-temps c'est dans l'estomac qu'ont leur siége ou leur principe les symptômes les plus fâcheux que M. éprouve dans les fortes attaques de sa maladie. Il y a cinq à six mois qu'il eut à l'estomac des crampes extrêmement violentes, qui, pendant trois semaines, revinrent trois ou quatre fois par jour, et dont plusieurs lui causèrent des douleurs qui le faisaient presque évanouir. Il fut sujet alors, et il l'a été long-temps depuis, à avoir au creux de l'estomac des battemens dont l'impression était sensible à l'œil; il a eu aussi vers l'orifice supérieur de l'estomac des sensations tantôt d'une chaleur brûlante, et tantôt d'un froid de glace.

Les affections de l'estomac se portent rarement à un tel degré de violence, mais elles se sont souvent accrues au point de paraître indiquer une répétition fréquente de purgatifs, qui procuraient toujours un soulagement passager, en faisant rendre beaucoup de bile et de glaires.

Lorsque ces embarras plus considérables se

forment dans l'estomac, le malade a souvent de petites douleurs de colique, et plus fréquemment encore une espèce de barre qui paraît occuper l'intestin colon. Dans l'état habituel de cette maladie, l'estomac est constamment le plus affecté. M. mange avec assez d'appétit, mais il sent toujours après le repas, comme un poids dans l'estomac, qui parfois se remplit de vents, et se gonfle au point de ne pouvoir souffrir aucun genre d'habillement. Le travail de la digestion se fait quelquefois avec un accablement universel; elle est ordinairement lente et pénible; le ventre est paresseux, les excrémens qu'il rend sont presque toujours mal liés, et souvent les alimens passent par les selles sans avoir changé de couleur.

M. a, de temps en temps, et surtout lorsque les digestions sont plus laborieuses, une chaleur considérable à la tête, où il semble que tout le sang se porte; il souffre alors une tension douloureuse dans les globes des yeux, au sommet de la tête, vers les tempes, à la nuque; il sent des battemens très-forts dans l'intérieur de la tête, et des tintemens dans les oreilles. Il éprouve en même temps une sorte d'engourdissement général qui semble le provoquer sans cesse au sommeil. Il a été sujet,

pendant long-temps, à ressentir des fourmillemens qui s'étendaient depuis la nuque, le long de l'épine du dos; son ouïe paraît être devenue plus dure; sa vue est considérablement affaiblie : la transpiration est en général défectueuse; elle l'a été ici, malgré la chaleur du climat et de la saison. La peau, surtout celle des pieds, des mains, est habituellement sèche et lisse, et M. y sent des démangeaisons fréquentes : il sent beaucoup de sécheresse au gosier et à la langue, et a souvent des aphthes à la bouche; cependant il est rarement altéré. Il a observé que les bains tièdes affaiblissaient sa transpiration, au lieu qu'elle est excitée par des bains froids dont la durée est courte, et que suit un exercice assez vif.

La secrétion des urines se fait aussi imparfaitement. M. sent d'ordinaire de la gêne et de la pesanteur dans les reins; il rend presque toujours des urines claires. Il a observé que les boissons rafraîchissantes dont il use, de même que l'eau du bain, qui pénètre dans l'intérieur du corps, s'écoulent promptement par des urines limpides. Les articulations de tout le corps sont dans un état manifeste de sécheresse et de roideur; leurs mouvemens ne s'exécutent qu'avec peine. L'on peut entendre

un craquement dans le genou, lorsque M. se lève après avoir resté assis : il est sujet à sentir aux jambes et aux pieds un froid que le marcher ne pouvait dissiper, et qui a cédé depuis quelque temps à la chaleur de la saison. Ses extrémités sont souvent engourdies, ainsi que les bras et les mains, et ces engourdissemens sont plus sensibles lors du réveil; et en général, le malade se sent alors fort échauffé, et plus fatigué que lorsqu'il s'est couché. La soirée est presque toujours le temps où sa santé est meilleure; il a un sommeil pesant, agité par des rêves et fort coupé. Depuis longues années il ne connaît plus ce sommeil doux et paisible qui délasse et qui rafraîchit.

Depuis douze ans M. a pris beaucoup de remèdes sans qu'aucun ait eu un succès durable : il a repris les eaux de Spa sans en éprouver le bien qu'elles lui avaient fait auparavant. On a plusieurs fois essayé de lui donner le mars qui lui a toujours pesé sur l'estomac. Il a pris, sous différentes formes, le kinkina qui paraissait d'abord être utile, mais qu'il fallut abandonner bientôt après, parce qu'il produisait des effets sensibles d'échauffement et d'astriction.

Lorsqu'il a eu l'estomac plus affecté, il a pris très-souvent des purgatifs doux qui pal-

liaient les maux pour quelque temps. Il a usé long-temps du suc de chicorée sauvage qui, à la fin, a paru le refroidir trop fort. Le lait d'ânesse, qu'il a pris il y a un an, parut d'abord lui faire du bien; mais au bout de trois semaines il lui pesait sur l'estomac; et en même temps il se fit une éruption d'une infinité de petits boutons sur le dos, les bras et les cuisses, qui fut suivie d'une desquamation de la peau.

Dans les violentes crampes de l'estomac dont il fut attaqué il y a près de six mois, il se trouva fort bien des remèdes suivans : il prenait trois fois par jour des pilules composées de savon préparé avec l'huile d'amandes douces, de gomme ammoniaque, de mirrhe, de rhubarbe, avec suffisante quantité d'élixir de propriété; en même temps il usait des eaux de Spa : on lui fit boire encore d'une infusion de bois d'acacia dans du vin, dont il prenait un verre avant le dîner.

Des causes de la maladie.

Dans la formation de cette maladie se sont réunies les causes qui sont les plus puissantes pour énerver une constitution médiocrement forte et très-sensible; l'abus des plaisirs dès

l'âge de puberté, l'excès de fatigues dans une suite de campagnes fort rudes, et des chagrins essuyés à différentes époques. Dans tous les progrès de cet affaiblissement de la constitution, il ne paraît pas qu'aucun viscère ait souffert une lésion organique. M. eut de violentes palpitations de cœur durant la consomption hypocondriaque, dont il fut attaqué dans sa première jeunesse : depuis plus de dix ans les fréquens retours de ces palpitations auxquels il a été sujet, et les étranglemens spasmodiques du coeur qu'il a ressentis quelquefois, lui ont fait craindre qu'il n'eût un polype ou autre maladie du cœur ; mais il n'a jamais eu ce concours de symptômes qu'il est nécessaire d'observer pour admettre la présence d'un anévrisme ou d'un autre vice organique du cœur. Même en excluant les polypes dont l'existence est encore un problême en médecine, on a vu des cas rares où les symptômes ordinaires des vices organiques que le cœur avait soufferts ne s'étaient pas manifestés, ou avaient été suspendus par les alternatives répetées pendant long-temps ; mais il est sans expérience que ces vices du cœur, après avoir causé des palpitations et d'autres symptômes équivoques, subsistent plusieurs années sans recevoir des accroissemens funestes.

Les accès de respiration pressée et pénible que M. souffre rarement, mais quelquefois pendant deux heures de suite, dans les attaques violentes de ses maux, paraissent tenir au trouble de la circulation du sang dans les vaisseaux du poumon ; mais rien ne fait présumer dans cet organe aucune maladie, soit constante, soit périodique. Ces gênes du cours du sang dans les vaisseaux pulmonaires sont produites par un degré extrême du désordre de la circulation du sang dans la tête : le sang est très-souvent porté à la tête ou y est retenu en plus grande quantité que dans l'ordre naturel de la distribution. Dans le premier cas, cette congestion est déterminée par des agitations violentes des artères qui font ressentir des battemens très-forts et des tintemens d'oreille, et dont l'irritation propagée dans diverses parties externes de la tête y cause aussi une tension fort douloureuse ; dans le second, le retour du sang par les jugulaires est rendu sensiblement plus difficile ; ce qui a lieu surtout lorsque M. se réveille avec beaucoup de chaleur dans la tête et un peu de bouffissure au visage. L'accumulation du sang dans la tête entraîne un état de somnolence et de stupeur. Elle est généralement causée par la compression ou le resser-

rement spasmodique que souffre l'aorte inférieure lorsque l'estomac est distendu ou irrité dans des digestions très-pénibles : elle doit être souvent augmentée par ces contractions spasmodiques qui produisent le froid sensible des extrémités inférieures.

Les origines des nerfs ont été affectées par les fréquens retours des congestions du sang vers la tête, par l'influence sympathique de lésions habituelles de l'estomac et autres organes nerveux, et par l'affaiblissement général de la constitution. La vue est considérablement affaiblie, l'ouïe semble être devenue plus dure, les idées mélancoliques auxquelles M. s'est livré pendant long-temps, sont encore des indices de la sensibilité dépravée des nerfs qui causait les fourmillemens que M. a été sujet à sentir le long de l'épine du dos, analogues à ceux qu'on éprouve dans la consomption nerveuse.

La circulation du sang et la sensibilité des nerfs sont encore moins altérées dans l'affaiblissement général que ne le sont les fonctions de l'estomac et des organes digestifs. La lésion habituelle de ces organes est ce qui rend les digestions constamment difficiles, souvent accompagnées d'un accablement universel, de pesanteur à l'estomac, de vents qui s'y déve-

loppent, ainsi que dans les intestins. Une cause nerveuse a souvent affecté l'estomac au point d'exciter, vers son orifice supérieur, des sensations, ou d'ardeur, ou de glace, et de causer de violentes palpitations de l'artère cœliaque.

Mais l'estomac et les intestins sont surtout irrités par l'imperfection des excrétions de la bile, des sucs digestifs, des humeurs muqueuses ou excrémentitielles qui se fixent dans la cavité de ces organes; le vice de ces secrétions influe sur la difficulté de la digestion, ce qui fait que les excrémens ne sont pas liés, et entraînent souvent des parties d'alimens qui n'ont point été digérés. Ce vice paraît faire, suivant des périodes marquées, des progrès qui vont en croissant pendant plusieurs jours. Dans ces périodes, M. éprouve d'abord des sensations comme d'un détachement imparfait de matières excrémentitielles; il a ensuite des douleurs de colique, et une tension extraordinaire dans une partie d'intestin. Enfin, si l'art et la nature ne viennent au secours par des évacuations forcées, ces gênes et ces douleurs passent des intestins à l'estomac qui est affecté de crampes, d'anxiétés et de cardialgie, qui vont jusqu'à la défaillance.

La difficulté des secrétions de la bile et de

tous les sucs qui se filtrent dans les premières voies, est analogue à celle que souffrent chez M. toutes les secrétions naturelles. Depuis long-temps ses excrétions sont incomplètes et retardées par une suite de ce degré de dépérissement que la constitution a souffert et qui fait languir toutes les fonctions. La masse du sang ne se dépure point assez des parties excrémentitielles qu'elle produit; les humeurs dont les mouvemens progressifs et intestins sont relatifs, contractent un état habituel de dépérissement vicieux. Le vice des humeurs fait que l'eau des boissons rafraîchissantes, ainsi que celle du bain qui pénètre dans l'intérieur du corps, passe très-promptement par la voie des urines sans être chargée ni colorée, de sorte qu'elle n'a point d'effet sensible pour détremper les ligamens, ni pour humecter les solides. Il paraît que les humeurs ont une disposition primitive à ce caractère particulier d'épaississement qui fait naître des obstructions en forme de glandes dans divers endroits du tissu cellulaire. Cela est indiqué par les dépôts quelquefois considérables que M. a eu souvent au-dessus des gencives, au col et à l'intérieur de la gorge. La langueur des secrétions et l'épaississement des humeurs n'ont point déterminé d'obstruc-

tions sensibles des viscères : l'examen le plus attentif ne peut faire découvrir aucun vestige d'une obstruction formelle dans les viscères du bas-ventre; mais un état d'obstruction générale règne dans tous les vaisseaux excrétoires, et cet état souffre beaucoup de variations: la transpiration est presque toujours défectueuse ; il semble même que le bain tiède, affaiblissant le tissu de la peau, en diminue la transpiration qu'excitent le bain froid et l'exercice modéré; les urines se séparent toujours fort claires, et ne sont un peu plus chargées que lorsque M. jouit d'une meilleure santé.

La secrétion de la synovie, et de toutes les humeurs qui lubrifient les articulations, est aussi imparfaite; c'est ce qui cause l'embarras que M. éprouve dans le jeu des articulations, et le craquement qui se fait entendre dans les genoux lorsque le mouvement a été long-temps interrompu. L'habitude de la succession des fonctions de l'économie animale est un ressort puissant pour rendre leur excrétion plusfacile, et ce ressort devient d'autant plus nécessaire à mesure que ces fonctions sont plus languissantes. C'est pourquoi M. éprouve, à son réveil et lorsqu'il a commencé à agir, une lassitude bien marquée; au lieu qu'il se trouve constamment mieux

les soirs, lorsque des efforts répétés pendant tout le jour ont donné à tous les mouvemens des organes plus d'aisance et de continuité. La fonction du sommeil est imparfaite et laborieuse, ainsi que les fonctions de la veille, et par les mêmes causes d'affaiblissement général; de sorte que, vers les matins, où le sommeil est toujours moins profond et moins décidé, il présente divers symptômes d'échauffement, et des mouvemens irréguliers du sang vers la tête.

Le défaut de mobilité qui est dominant dans toute la constitution, a rendu généralement utiles, dans les diverses formes qu'a prises la maladie, les remèdes existans, comme l'élixir balsamique d'*Hoffman*, les eaux de Spa, les bains froids, des pilules composées de gomme résine, et de purgatifs stomachiques, les amers, etc.; mais une sensibilité altérée, qui est jointe à cette atonie dominante, a fait que les remèdes toniques qui semblaient le plus appropriés, ont été contraires, ou immédiatement, comme les mars, ou peu après avoir procuré un mieux sensible, comme le kinkina. La sensibilité vicieuse de l'estomac a fait rejeter bientôt des remèdes tempérans qui avaient d'abord paru la modifier avantageusement, comme

le suc de chicorée sauvage et le lait d'ânesse; la mauvaise digestion du lait a occasionné une éruption cutanée périodique.

Indications pour le traitement.

L'indication la plus importante pour la cause de cette maladie est de fortifier la constitution; mais on ne peut parvenir à cette fin qu'autant qu'on aura soin d'entretenir constamment l'ordre et la proportion des excrétions naturelles. Cette seconde indication, quoique subordonnée à la première, est celle dont on doit s'occuper principalement pendant long-temps, et surtout lorsque des attaques vives de la maladie seront préparées ou produites par le dérangement des excrétions.

Pendant qu'on tâchera de satisfaire à ces indications fondamentales, il est indispensable de combattre par des remèdes appropriés chacun des symptômes; leur durée et leur retour aggravent sans doute de plus en plus la faiblesse de la constitution.

Je vais exposer les moyens qui me paraissent les plus efficaces, 1° pour dissiper promptement les symptômes les plus fâcheux qui peuvent survenir dans les fortes attaques de cette

maladie; 2° pour exciter et soutenir le cours libre des différentes exorétions; 3° pour fortifier toute la constitution.

Traitement des différens symptômes qui ont lieu dans les fortes attaques.

Depuis long-temps le plus commun de ces symptômes est une cardialgie, ou douleur d'estomac, qu'accompagnent des sensations comme de crampe dans cette partie, et des anxiétés qui menacent de défaillance. Lors des attaques violentes de cette cardialgie, M. pourra prendre par cuillerées le julep antispasmodique suivant. Prenez eau de fleurs de caille-lait, quatre onces; eau de fleurs d'orange, une once; liq. min. anod. d'*Hoffman*, un gros; sirop de kermès, un gros. Si l'action de ce julep est trop faible, et que le malade soit dans un état approchant de la défaillance, on substituera à ce julep antispasmodique d'autres plus actifs, comme l'eau de rhue dans laquelle on aura résous de la teinture de castoreum, du musc broyé avec le sucre; on aura enfin recours aux narcotiques.

Si ces cardialgies se renouvellent plusieurs jours de suite, M. prendra, pendant quelque temps, chaque matin, l'infusion d'un gros

de racine de zédoaire dans quatre livres d'eau. Si on observe que ces retours de cardialgie soient déterminés par l'irritation de l'estomac dans le travail de la digestion, le malade essaiera de le prévenir, en prenant, une demi-heure avant le repas, trois ou quatre gouttes de laudanum liquide dans une cuillerée d'eau de cannelle simple. Lorsque la production des vents sera plus forte dans l'estomac, et plus incommode qu'à l'ordinaire, on pourra aider leur expulsion en prenant, comme du thé, une infusion de fleurs de camomille et de graines d'anis, à laquelle on pourra ajouter un peu d'eau distillée simple de menthe poivrée; la confiture des tiges et racines d'angélique sera aussi utile.

S'il survient de fortes palpitations de cœur ou de l'artère cœliaque, on y remédiera par l'usage d'une infusion théiforme de mélisse, sur chaque tasse de laquelle on ajoutera, aussi souvent qu'il paraîtra indiqué, environ dix gouttes de la liqueur minérale anodine d'*Hoffman*. Si ce remède n'est point assez efficace, il faudra avoir recours aux antispasmodiques qui ont été conseillés pour les cardialgies. L'agitation du sommeil qui est fort interrompu et fort troublé par des rêves, surtout le matin, est un symptôme dont M. est le plus souvent tour-

menté. Il a été dit que la fonction du sommeil s'exécute d'une manière imparfaite, aussi bien que les fonctions de la veille, par une suite de l'affaiblissement général. En attendant qu'on soit parvenu à relever les forces de la constitution, lorsque le sommeil aura été plus dérangé que de coutume pendant quelques nuits consécutives, on tâchera de le procurer par des calmans médiocrement actifs donnés à l'heure du coucher. Le malade pourra prendre alors des bains de jambes dans l'eau tiède, à laquelle on aura ajouté un cinquième de vinaigre : il pourra prendre, à la même heure, pendant quelque temps, l'infusion théiforme de safran et de fleurs de coquelicot, ou deux verrées d'émulsion préparée avec deux gros de semences froides majeures, et autant de semences de pavot blanc.

Des moyens de procurer et entretenir la liberté des excrétions.

Le principal obstacle à la liberté des excrétions étant dans cette maladie l'épaississement des humeurs, on doit travailler avant tout à rendre les humeurs et le sang fluides; c'est à quoi on doit tendre par un usage habituel des alimens humectans et des bouillons rafraîchis-

sans, et par une longue administration de médicamens incisifs et résolutifs appropriés.

Il sera utile que M. fasse pour sa nourriture encore plus d'usage qu'il n'a fait jusqu'ici des plantes oleracées, que l'on comprend sous le nom de légumes, comme laitues, épinards, courges, pourpier (dont les sucs qui restent, toujours combinés avec beaucoup d'eau, ont une qualité humectante reconnue). Il paraît qu'entre les boissons rafraîchissantes, les aigrelettes seront particulièrement utiles, comme l'orangeade, l'eau de groseilles, etc. La limonade serait moins convenable, parce que l'acide en est trop fort (à moins qu'on n'enveloppât cet acide par des moyens qui le rendraient désagréable); mais les boissons préparées avec des fruits faiblement acides ont une faculté résolutive assez constatée par l'observation. Les gelées de ces fruits ont une vertu semblable; parmi ces gelées, celle de framboise pourra être très-appropriée, parce qu'elle a quelque chose d'analeptique.

Les remèdes qu'il convient le mieux d'employer d'abord dans cette maladie pour augmenter la fluxilité des humeurs, sont des sucs de plantes dans lesquels l'expérience a fait connaître une vertu incisive qui n'est point

accompagnée d'échauffement considérable; tels sont ceux de chicorée sauvage, de pissenlit, et d'autres plantes analogues lactescentes et savonneuses, ceux d'oseille, de fumeterre, de cresson d'eau, de trèfle d'eau, et d'autres plantes antiscorbutiques d'une activité médiocre. Il faut prendre des doses assez fortes (comme quatre ou cinq onces par jour deux fois), d'un mélange de sucs de l'une et l'autre espèce, où la dose d'une des plantes antiscorbutiques indiquées soit la moitié moindre; ainsi on mêlera deux onces de suc de chicorée avec une once de suc de cresson, etc.

L'usage de ces sucs doit être continué pendant fort long-temps, mais avec des interruptions, quand même ils ne paraîtraient pas refroidir l'estomac ou être contre-indiqués d'ailleurs. A chaque prise, on pourra essayer de leur joindre d'autres apéritifs efficaces, comme l'eau de chaux jusqu'à moitié dose, de la terre foliée de tartre dont on dissoudra trente grains dans chaque prise de sucs, et du savon mis en pilules, dont M. pourra prendre chaque jour jusqu'à un gros, et même plus. Après avoir insisté long-temps sur les apéritifs qui ont été conseillés, on leur joindra par intervalles des apéritifs fondans qui poussent les évacuations

étant donnés à des doses un peu fortes. Ainsi, M. prendra alors deux ou trois fois par semaine la décoction d'une demi-poignée de feuilles de marrube blanc dans deux livres d'eau réduites à un tiers; il pourra essayer de prendre tous les deux ou trois jours un bol composé avec un grain de kermès minéral, six grains de mercure doux, et quantité suffisante d'extrait de gayac. On augmentera la dose par degrés jusqu'à ce qu'il ait un effet purgatif, effet qu'on a lieu d'attendre de la forte décoction du marrube. On insistera davantage sur la répétition des remèdes évacuans de ce genre, si la nature excitée par les résolutifs vient à effectuer des fontes d'humeurs qui procurent un soulagement sensible, ou quelque flux imparfait qui puisse être salutaire. Pendant le cours des remèdes résolutifs, il est essentiel de pratiquer ceux qui peuvent rétablir l'ordre naturel des excrétions dont la liberté deviendra facile à entretenir à proportion que les humeurs auront été rendues plus fluides, et que la constitution aura été fortifiée.

La transpiration générale sera convenablement excitée par un usage fréquent des bains froids, ou dans l'eau légèrement tiède, et de l'exercice à cheval ou en voiture. L'alternative

de ces secours étant répétée assidûment, donnera à la peau cette activité médiocre et constante qui est nécessaire pour soutenir la fonction de la transpiration.

Il ne faudra pas négliger de remédier aux interruptions considérables de l'excrétion des humeurs muqueuses dans l'intérieur de la bouche, et dans la membrane pituitaire; les expressions soudaines de cette sérosité peuvent naturellement influer sur sa formation, d'abord au fond de la gorge, puis au-dessus des gencives.

Il faut tâcher de rétablir la filtration des humeurs muqueuses dès qu'elle sera parfaitement arrêtée. On y réussira probablement en recevant par la bouche des parfums d'eau très-chaude, et en usant, comme de tabac, d'une poudre préparée avec parties égales de racines d'iris de Florence, de feuilles de marjolaine, de marum, d'azarum et de muguet.

Il importe surtout de faciliter l'excrétion des selles. M[gr] doit user de lavemens d'eau pure aussi souvent qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation; il fera un usage modéré mais fréquent de raisins, de figues, de pruneaux et autres fruits doux qui humectent et qui rafraîchissent en lâchant le ventre. Lorsque la liberté du ventre ne sera pas procurée par ces moyens,

on aura recours à des purgatifs doux qui soient d'ailleurs appropriés à l'état d'atonie des intestins. Un remède de cette espèce, dont Monseigneur a éprouvé les bons effets, est la décoction de racine de patience dont on met une once, sur une livre d'eau, qu'on réduit d'un tiers par la coction. Cette décoction est laxative et a quelque chose de fortifiant, de même que les autres espèces de lapatum qui sont analogues à la rhubarbe. On peut aider l'action de ce laxatif, en faisant prendre en même temps chaque jour une très-petite dose (comme dix à douze grains) d'ipécacuanha.

Si cette tisanne de patience devient inefficace à la longue, on pourra lui substituer des remèdes analogues, qui réunissent les vertus laxatives et astringentes; par exemple, la décoction d'une once de myrobolans citrins. Si l'excrétion imparfaite par les selles est jointe à un échauffement considérable, un laxatif approprié sera la décoction de pulpe de tamarins une once et demie dans une livre d'eau, où l'on fera infuser une demi-once de rhubarbe, et l'on dissoudra demi-gros de sel d'Ebsom. S'il y a constipation sans douleurs vives de l'estomac ou des intestins, l'infusion laxative d'avoine pourra convenir dans le même cas.

Mais si l'effet de ces laxatifs ne donne qu'un soulagement trop faible et trop peu durable, il faudra prendre, pendant quelques jours de suite, des pilules de M. *Strinhan*, qui ont bien réussi pour exciter la filtration de la bile et des humeurs récrémentitielles dans les premières voies lorsqu'elle est trop paresseuse. On pourrait simplifier utilement ces pilules en retranchant le savon : il augmente la solubilité des gommes résines dans l'estomac; mais cela même peut n'être pas utile, d'autant qu'il est bon dans les cas d'atonie que les gommes résines, telles que la gomme ammoniac, la myrrhe et le sagapanum, agissent long-temps sur les intestins; il pourrait être convenable d'ajouter quelques grains d'aloës à chaque prise de ces pilules, si elles purgeaient trop faiblement.

Si, dans le cours du traitement, Monseigneur vient à être attaqué d'hémorrhoïdes externes, mais aveugles, dont il paraisse avantageux de procurer le flux, on appliquera des sangsues au fondement après avoir travaillé à grossir ces tumeurs hémorrhoïdales par des alternatives continuées de lavemens, de fumigations et de suppositoires.

Des moyens de fortifier la constitution.

Il est des fortifians dont l'impulsion est prompte mais trop fugitive pour augmenter d'une manière durable les forces de la constitution ; du nombre de ces remèdes sont la teinture d'ambre gris dont on peut prendre quelques gouttes avec du sucre ou dans un verre de vin d'Espagne ; les pastilles de menthe poivrée, la boisson d'eau à la glace, etc. Ces remèdes seront bien placés dans des cas d'abattement plus grand qu'à l'ordinaire ; mais leur répétition fréquente les rendrait inutiles ou peut-être nuisibles.

Il est cinq sortes de moyens par lesquels on peut fortifier d'une manière durable une constitution affaiblie ; ces moyens sont un régime analeptique qui semble donner plus d'alimens au principe vital ; des remèdes qui augmentent indirectement l'énergie de ce principe en rappelant les distributions, les usages náturels de ces forces en divers organes ; et les vrais toniques qui donnent plus de stabilité à ces forces en lui imprimant l'habitude d'une activité médiocre et constante.

1° Le régime analeptique convient à tous

les temps du traitement de cette maladie. Ainsi M. fera un usage assez fréquent des alimens qui ont une faculté analeptique ou restaurante comme du chocolat, du blanc-manger, des pistaches, etc., et des vins doux qui abondent en substances nourrissantes, comme le vin de Canarie : il ne prendra que des alimens qu'il a éprouvé lui être faciles à digérer ; il fera trois repas chaque jour : il augmentera un peu sa nourriture à proportion qu'il aura plus de force et fera plus d'exercice.

2° Toute la constitution est nécessairement affaiblie par les grandes irrégularités de la répétition des forces vivantes aux divers organes ; irrégularités qui entraînent un état de faiblesse relative de tel ou tel organe pour la fonction qui lui est propre : par une raison contraire, on augmente les forces du principe de la vie à mesure qu'on rétablit leurs distributions les plus naturelles dans tous les organes.

En s'attachant à combattre, comme il a été dit, les symptômes les plus fâcheux de cette maladie, on détruira les fortes aberrations en excès ou en défaut, que souffrent les forces des divers organes ; mais il faut, de plus, pour changer l'habitude invétérée de semblables aberrations, imprimer assidûment et pendant

long-temps au principe vital des affections qui soient opposées entre elles, et qui se succèdent dans un ordre très-varié. C'est à quoi l'on doit tendre par des alternatives de remèdes excitans et sédatifs, qui soient modifiés suivant les circonstances.

On ne mettra les alternatives que dans l'usage des secours diététiques comme l'exercice et les bains, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à rétablir le cours libre de excrétions naturelles. Monseigneur a pratiqué quelque temps des alternatives assidues des bains tièdes, et d'exercice à cheval ou en voiture. Quoique cette combinaison n'ait pas eu d'effets considérables, il semble qu'il serait avantageux de la suivre habituellement.

On pourrait encore essayer le succès d'une alternative assez fréquente des bains tièdes et des bains froids pris pendant quelque temps, qui fortifieront peut-être la constitution, en lui donnant une sorte de trempe; on pourrait aussi ajouter aux effets de l'exercice et des bains froids, en faisant matin et soir des frictions modérées sur le bas-ventre, sur l'épine du dos, aux épaules et aux hanches, avec des linges échauffés et bien pénétrés de fumée d'encens, de succin et autres aromatiques.

Lorsqu'on aura rétabli le cours libre des excrétions, on joindra aux alternatives des bains tièdes avec les bains froids, celle de l'exercice, et celle de divers remèdes tempérans et excitans.

Monseigneur prendra alors, par des reprises de huit à dix jours consécutifs, dans le courant de chaque journée, à des heures éloignées des repas, un litre ou deux de petit-lait bien clarifié, ou bien autant d'eau de veau et de poulet; on abrégera la durée de ces tempérans, s'ils incommodent l'estomac. Il prendra alternativement, par des reprises semblables, chaque jour, quelques verrées d'une infusion médiocrement forte de racine de gentiane, et de sommités de petite centaurée. On pourra ajouter chaque fois ou substistuer à l'usage de ces infusions celui du bois d'acacia que Monseigneur a déjà pris avec succès, ou de la racine de *colombo*, prise à la dose de vingt-quatre grains le matin et autant le soir. Excepté dans le cas où le ventre serait resserré, on diminuera les doses de ces amers, s'ils diminuent l'appétit ou fatiguent l'estomac; on observera de prolonger les reprises des amers, et d'augmenter la dose de ces remèdes, lorsque l'état d'atonie et d'abattement diminuera dans la constitution. Au contraire on insistera plus long-temps sur les

boissons tempérantes, et on augmentera les quantités dans les circonstances où M. ressentira plus d'agitation et d'échauffement qu'à l'ordinaire; et, lorsque la sensibilité vicieuse des organes digestifs paraîtra soutenir difficilement l'usage continué des remèdes de l'une et l'autre espèce, on entremêlera de longues reprises de remèdes stomachiques nervins. Monseigneur prendra alors matin et soir un bol composé avec quinze grains de racine de valériane sauvage mise en poudre, cinq gouttes de baume du Pérou, et suffisante quantité de conserve de fleurs de romarin; il boira sur chaque bol quelques tasses d'une infusion théiforme de feuilles de sauge et de millefeuille.

3° Lorsqu'on aura pratiqué fort long-temps ces reprises variées, selon les circonstances, des remèdes tempérans et excitans, amers ou nervins, on passera aux vrais toniques.

Le kinkina est le premier des toniques, il sera probablement bien placé dans le dernier temps du traitement de cette maladie, surtout si on met des intervalles convenables dans son usage; mais s'il paraît alors contre-indiqué par sa vertu astringente, on lui combinera utilement la cascarille prise au quatrième ou cinquième des doses du kinkina, qu'elle joint à la vertu

tonique celle d'exciter les excrétions que le kinkina peut arrêter. Les martiaux sont aussi de puissans toniques sur lesquels il faudra insister dans le même temps; mais, pour prévenir les impressions fâcheuses qu'ils ont faites jusqu'à présent sur l'estomac, il sera à propos d'en graduer l'activité. Ainsi, avant que de prendre, même à petites doses, les préparations martiales les plus énergiques, comme par exemple l'elixir minéral de Lémery, il conviendra de faire un long usage des préparations martiales plus faibles : d'abord les fleurs martiales de sel ammoniac prises matin et soir depuis cinq jusqu'à dix grains, et ensuite des eaux minérales ferrugineuses-gazeuses, comme celles de Spa.

Il importe extrêmement, pour la meilleure administration de tous les remèdes qui ont été conseillés, de mettre dans leur usage beaucoup d'intervalles, pendant lesquels Monseigneur se bornera à continuer les pratiques de régime qu'il aura éprouvé lui être avantageuses. Ces interruptions seront utiles à plusieurs égards; elles empêchent que la nature ne s'habitue à la nature de chaque remède essentiel, ou ne soit révoltée par l'application trop continuée de ce remède : elles procureront les effets que chaque

remède ne procure qu'après un certain temps après son intermission, effets que peut détruire une médication perpétuelle. Ces suspensions rendront plus sensibles les motifs d'après lesquels il faudra persister dans les mêmes remèdes ou leur en faire succéder de nature différente.

Lorsque je conseille de placer dans le cours du traitement des intervalles souvent répétés, j'annonce que la cure radicale de cette maladie doit marcher avec lenteur et ne peut être achevée qu'à un temps éloigné. On ne connaît point de spécifiques pour les maladies de ce genre; et quand elles subsistent depuis long-temps, on ne peut guérir méthodiquement que dans un temps fort long. Cette vérité doit être dite avec confiance à un malade tel que Monseigneur, parce qu'il joint au courage qui lui ferait préférer une maladie dangereuse et courte, une fermeté bien plus rare qui peut envisager sans trouble la longueur inévitable des maux et des remèdes, et qui ne veut que connaître une route tracée avec lumière où il faille marcher sans céder aux temps et aux difficultés.

1er juin 1775. *B.... D. M. M.*

Tumeur au testicule droit causée par le dérangement du cours de la bile, pour Monseigneur le duc d'Aiguillon.

La constitution de Monseigneur le duc est affectée d'un vice radical, qui est la difficulté de la secrétion et du cours de la bile. Ce vice paraît être héréditaire chez lui, puisque madame sa mère a été sujette au calcul de la vésicule du fiel; il s'est développé en divers temps, et a produit souvent des jaunisses et des engorgemens du foie. Le plus considérable de ces engorgemens se forma en 1763, et fut accompagné de douleurs et de frémissemens dans les parties voisines de ce viscère; il amena plusieurs affections vaporeuses et une fièvre nerveuse, dont les mouvemens furent très-irréguliers.

Les embarras du cours de la bile ayant été liés aux désordres de la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte, Monseigneur le duc a été sujet pendant long-temps au flux hémorrhoïdal; mais ce flux ne s'est renouvelé que fort rarement depuis 1759, temps où il se fit extirper une hémorrhoïde celluleuse.

L'irrégularité du mouvement du sang et des

humeurs est devenue générale, au point de rendre Monseigneur le duc habituellement sujet, depuis fort long-temps, à des fontes ou fluxions d'humeurs sur différentes parties. En 1766 il lui survint une tumeur à la lèvre supérieure, et on craignit que cette tumeur ne dégénérât en cancer; mais elle a cédé à des douches d'eau de barrèges, combinées avec de légères frictions mercurielles locales. En 1769 il s'établit à la peau du scrotum un suintement d'une humeur séreuse de couleur jaunâtre, dans lequel on trouva les testicules un peu plus gros et plus pesans qu'ils n'auraient dû être. Ce suintement résista pendant long-temps à tous les remèdes, et s'arrêta de lui-même. Il parut quinze ou dix-huit mois après, et s'arrêta encore de lui-même après avoir duré cependant moins long-temps.

Au mois de juillet 1775, Monseigneur le duc eut une fonte considérable d'humeurs ou flux d'hémorrhoïdes; des maux de tête, et un malaise général : il prit neuf bains de suite, et ce fut après le neuvième que se déclara la maladie actuelle. Le scrotum fut fort tuméfié, les cordons spermatiques furent gonflés, les testicules devinrent fort gros, surtout le droit. Une pesanteur se fit sentir dans toutes ces parties;

avec des tiraillemens dans le bas-ventre et dans les cuisses ; en même temps il se manifesta une légère fluctuation entre la tunique vaginale et le corps du testicule droit. On parvint à diminuer le gonflement du scrotum et l'épanchement dans la tunique vaginale, par le moyen des topiques résolutifs et des remèdes internes apéritifs et évacuans. On découvrit ensuite à la partie inférieure du testicule droit une dureté un peu saillante et large comme une pièce de douze sous, dureté qui s'est fort réduite par l'application de l'emplâtre de ciguë et de vigo; ce traitement dura trois mois.

L'heureux succès de ces remèdes fit negliger la boisson et les douches d'eau thermale qui furent conseillées alors pour détruire tout reste d'engorgement. Monseigneur le duc a joui depuis d'une assez bonne santé pendant l'espace de plus d'un an, ayant seulement par intervalles différens maux nerveux, et autres différens maux de tête périodiques. Ces affections ont cessé au mois d'octobre dernier, où a commencé une rechute de sa maladie qui a duré jusqu'à présent. Ce n'est que depuis un mois que Monseigneur le duc a eu divers symptômes de vapeurs qu'on attribue avec beaucoup de vraisemblance à l'usage des eaux de La-

mothe continuées pendant trois semaines, d'autant que ces eaux avaient mis les humeurs en mouvement, et n'avaient procuré que des évacuations imparfaites.

Au commencement de cette rechute, on trouva que le testicule gauche était peu engorgé, mais que le droit était dur et très-gros, et que le cordon spermatique droit était fort gonflé ; on employa divers remèdes externes et internes analogues à ceux qui avaient réussi précédemment. Ils diminuèrent un peu la grosseur, mais non la dureté du testicule droit. La grosseur de ce testicule droit variait beaucoup. Elle diminuait surtout le matin ou après une purgation, et augmentait principalement dans le temps de la digestion.

On passa ensuite à des frictions mercurielles locales qui furent continuées depuis le milieu octobre jusqu'au 15 février. Le mercure ne produisit aucun effet avantageux sur la dureté, mais parut faire beaucoup de mal, en portant sur les entrailles et les irritant fortement.

On a essayé d'autres remèdes extérieurs qui n'ont point eu d'effets assez avantageux ou assez durables. La tumeur a eu parfois de grandes diminutions dans lesquelles le testicule

droit a toujours resté fort dur, et des augmentations soudaines qui ont été accompagnées de pesanteurs et de sensibilité des testitules; souvent ces distensions ont déterminé des tiraillemens, des frémissemens et un sentiment d'embarras dans les entrailles et dans le bas-ventre, et plusieurs fois cet état a annoncé et précédé des évacuations par les selles qui ont produit un grand soulagement. Les purgations données dans ces circonstances ont fait ordinairement beaucoup de bien; les urines qui ont été long-temps chargées, se sont troublées, surtout dans le temps des plus fortes indispositions dont elles ont fait quelquefois la crise. Dans cet état de la maladie, on a conseillé de faire sur la partie affectée des douches, et même la boisson des eaux de Barrèges; mais d'autres personnes de l'art ayant craint l'inefficacité ou l'inconvénient de l'usage de ces eaux, tous les avis se sont enfin réunis à conseiller de préférence la boisson et les douches des eaux de Bagnères qui ont été plus d'une fois utiles à Monseigneur le duc pour remédier au dérangement du cours de la bile.

Avant de se rendre à ces eaux, Monseigneur a jugé à propos de venir à Montpellier, et il y a séjourné le temps nécessaire pour que nous

puissions nous faire des idées assez vastes de la nature de sa maladie, et bien observer les effets des premiers remèdes que nous avons eu l'honneur de lui conseiller.

De la nature et des causes de cette maladie.

Le premier examen des parties affectées que nous avons fait de la manière la plus attentive, conjointement avec MM. *Serre* et *Laborie* (chirurgiens), nous y a fait reconnaître, 1° une légère infiltration dans les cellules du dartos; 2° une infiltration du tissu cellulaire du cordon spermatique droit; 3° un épanchement bien indiqué par une fluctuation manifeste, et qui a paru formée entre la tunique vaginale et le corps du testicule droit, répondant à l'endroit où la partie supérieure de ce corps est jointe à l'épididyme; 4° une augmentation de volume et de dureté dans les testicules et les épididymes, mais principalement dans le testicule droit.

Les divers examens que nous avons répétés pendant le cours des remèdes que Monsieur le Duc a pratiqué ici, nous ont rendu sensible la diminution graduelle des affections que nous

avions d'abord observée dans les parties affectées.

Dans notre dernier examen nous avons trouvé, 1° que l'infiltration dans les cellules du dartos et celle du cordon spermatique droit est fort diminuée; que l'épanchement sous la tunique vaginale du testicule droit est beaucoup moins considérable, et que la fluctuation y est peu sensible; que la dureté et le volume des testicules sont beaucoup moindres, et que cette diminution proportionnelle dans le testicule gauche l'a fort rapproché de l'état naturel.

L'affection principale de cette maladie est sans doute la tuméfaction dure du testicule droit. Il paraît plus difficile de déterminer si cette tumeur dure est formée par un hydrocèle de la tunique vaginale ou même de la tunique albuginée, ou bien par un engorgement de la substance vasculeuse de ce testicule. En effet, on a des observations qui prouvent que l'hydrocèle de la tunique vaginale a présenté quelquefois l'apparence d'une dureté presque incompressible, et en a imposé en faisant croire que le testicule était attaqué de squirrhe. On peut présumer même aussi un engorgement dans la substance du testicule droit; mais il est essentiel de bien distinguer dans quel sens on

peut dire que cet engorgement est squirrheux. C'est par une dénomination trop vague que l'on comprend ordinairement toutes les tumeurs dures et indolentes, sous le nom de squirrhe, qu'il serait mieux de borner à celles d'entre ces tumeurs qui sont disposées à dégénérer en cancer. Ainsi, pour qu'un testicule doive être dit squirrheux, il faut non seulement qu'il soit grossi de volume, et paraisse endurci dans son tissu, mais encore que sa surface soit inégale et raboteuse, qu'il devienne douloureux lorsqu'on l'examine avec soin, ou peu après, et qu'il fasse ressentir des douleurs irrégulières, lancinantes, qui se portent à l'aine et vers le dos. Un engorgement dur et indolent de la substance vasculeuse du testicule subsiste toute la vie dans une infinité d'hommes à la suite d'une gonorrhée tombée dans les bourses, et après que le virus a été détruit, sans qu'il survienne à ces personnes une dégénération cancéreuse du testicule. Cet engorgement est semblable à ceux qui se forment dans les glandes des aines à la suite des bubons vénériens, dans les glandes du col chez les jeunes gens écrouelleux, dans les mamelles où le lait s'est arrêté, etc. Il arrive souvent que ces tumeurs dures et indolentes, après avoir persisté long-temps, se dissipent en

tout ou en grande partie par l'effet des remèdes ou par le seul travail de la nature. Il est infiniment rare qu'elles dégénèrent en squirrhe tendant au cancer ; et peut-être cette dégénérescence n'a-t-elle jamais lieu que dans les sujets dont la constitution est disposée d'ailleurs aux affections cancéreuses ; c'est ce qu'on reconnaîtra si l'on se rappelle avec quelle facilité la tumeur qui survint en 1766 à la lèvre de M. le Duc, et qu'on avait cru pouvoir devenir cancéreuse, fut guérie par l'application des douches d'eau de Barrèges et de la pommade mercurielle ; et si l'on fait attention au long espace de temps qui s'est écoulé depuis la première attaque de la maladie actuelle jusqu'à sa rechute, et pendant lequel la résolution de cette tumeur a été presque complète, ainsi que la diminution forte et rapide que cette tumeur a reçue dernièrement par des moyens simples, quoique appropriés.

Il résulte de ces considérations que la dégénération future de cette maladie du testicule en squirrhe et en cancer, est une possibilité qui n'a point d'apparence, et qui ne peut faire un sujet d'appréhension fondée.

Dès que la résolution de cette tumeur a été singulièrement avancée en si peu de temps,

on ne doit pas en conclure que la dureté du testicule ait dû être formée par l'engorgement de la substance vasculeuse de ces testicules, et non par une simple extension de son hydrocèle; car, dans ce dernier cas qui nous paraît le plus probable, rien n'empêche de penser que l'humeur, qui était épanchée dans la cavité de la tunique vaginale, n'ait pu être résorbée aussi bien que celle qui était infiltrée dans les cellules du dartos et dans celles de la tunique commune du cordon spermatique. Mais, quelle que soit la cause de la tumeur du testicule droit, ce qui est le plus important à observer, et qui ne paraît pas douteux d'après l'histoire de la maladie, c'est que le dérangement du cours de la bile et des autres humeurs a principalement influé sur la production de cette tumeur et sur ses augmentations. On a observé constamment que les interruptions du cours de la bile étaient suivies d'accroissement de cette maladie du testicule, et que les fortes évacuations de la bile ont toujours produit une diminution dans le volume de la douleur.

C'est la difficulté du cours de la bile et des humeurs, qui a rendu M. le Duc sujet depuis long temps aux fluxions ou fontes d'humeurs

superflues ou excrémentitielles. Quand une semblable fonte est excitée, le terme de la fluxion doit être principalement dans les organes qui souffrent un état d'infirmité relative. Or, les parties irritées sont affaiblies depuis plusieurs années, comme l'a indiqué le suintement d'une humeur d'apparence bilieuse qui s'était établie à la peau du scrotum. Par deux reprises, dont chacune a été fort longue dans la fonte qui se fit il y a deux ans, ces humeurs se jetèrent sur ces parties qui furent encore énervées par des bains. On a observé que le seul travail de la digestion est ordinairement accompagné d'une augmentation très-sensible dans le volume des parties affectées: la raison en est que, lors de la digestion, le mouvement du sang et des humeurs est généralement augmenté; de sorte que, lorsque les humeurs excrémentitielles surabondent, elles doivent se porter en plus grande partie sur les organes affaiblis, et y circuler ou y être résorbées difficilement. Mais les effets de cette résolution journalière se dissipent facilement lorsqu'on ôte la surabondance des humeurs séreuses ou bilieuses, comme nous l'observons actuellement. Une cause semblable a fait que les urines étaient ci-devant plus troubles et plus

chargées dans le temps de la digestion que dans tout autre. Il arrive souvent que l'irritation que cause l'augmentation de l'hydrocèle et de l'engorgement des testicules excite dans les parties voisines des tiraillemens analogues à ceux que l'obstruction du foie excitait autrefois chez M. le Duc dans les parties voisines de ce viscère : cette irritation propagée dans toute l'habitude du corps, détermine fréquemment divers symptômes vaporeux ; mais quelquefois ces irritations intérieures occasionnent une solution imparfaite de la cause qui les produit par le moyen d'évacuations des selles plus abondantes, ou d'urines troubles que la nature opère alors, ou auxquelles elle est facilement portée par les secours de l'art.

Du traitement de cette maladie.

Les indications que présente le traitement de cette maladie sont, 1° de procurer, autant qu'il est possible, la résolution de ces humeurs infiltrées dans les cellules du dartos et du cordon spermatique droit, et la résolution du gonflement des testicules et de l'hydrocèle de la tunique vaginale du testicule droit ; 2° lorsqu'on aura satisfait à cette pre-

mière indication, de prévenir les nouveaux accroissemens ou les retours de cette infirmité, soit directement en fortifiant les parties affectées, soit principalement en entretenant la liberté du cours de la bile, des excrétions naturelles et de la circulation du sang dans les viscères du bas-ventre, et en remédiant à l'affaiblissement nerveux de la constitution. Les moyens suivans me paraissent être des plus convenables pour remplir ces indications.

1° La méthode la plus convenable pour opérer la résolution des tumeurs produites dans les parties affectées par infiltration ou par engorgement est d'appliquer sur ces parties des topiques résolutifs d'une énergie reconnue, et en même temps de donner des évacuans appropriés qui fassent des révulsions constantes de la fluxion habituelle des humeurs qui se jettent sur ces mêmes parties.

Parmi les divers topiques résolutifs que nous pouvions choisir, nous avons préféré, à raison de son utilité, dans des cas semblables, l'application sur les parties affectées d'un sachet fort étendu rempli de fleurs sèches de mélilot auxquels on aura ajouté un huitième de camphre. Ce sachet doit être renouvelé de temps en temps, et toujours contenu par un suspensoir

qui soutient les bourses. Nous conseillons de continuer fort long-temps l'usage de ce topique, qui a cet avantage particulier que son énergie est sensiblement augmentée par l'exercice.

La diminution de volume que ce résolutif a opérée dans les parties affectées a été préparée et assurée par l'usage des eaux de Vals. Monseigneur a pris ces eaux journellement à des doses médiocres pendant tout le temps qu'il a demeuré ici, et nous lui avons ajouté, dans trois reprises différentes, de la manne et du sel d'Epsom qui ont produit des purgations sensiblement avantageuses.

Dans les premiers jours que Monseigneur a resté ici, il a eu un flux hémorrhoïdal qui lui a été sans doute fort utile et a beaucoup contribué à la résolution que nous avons obtenue.

Nous sommes d'avis que, pour achever la cure de cette maladie, Monsieur le Duc aille bientôt à Bagnères pour y boire les eaux et y recevoir les douches sur les parties affectées. Nous allons indiquer par quel motif et de quelle manière nous croyons devoir adopter ce remède déja proposé par les médecins que Monseigneur a consultés avant nous.

L'usage interne des eaux de Bagnères, dont

M[gr] a déja éprouvé les bons effets pour rétablir le cours et l'évacuation de la bile, nous semble pouvoir remplacer avantageusement la boisson des eaux de Vals que nous avons engagé Monseigneur à prendre ici dans la même intention. Nous pensons qu'il est à propos qu'il prenne les eaux de Bagnères de la manière suivante :

Il commencera à prendre, chaque matin, durant huit jours, deux livres d'eau de la fontaine de Salut, et dans la suite il prendra de plus chaque jour une livre de celle des Crés ou de la Serre ; on pourra augmenter jusqu'au double les doses de ces eaux suivant leur utilité sensible, et ensuite on pourra les réduire par intervalles d'un tiers ou de moitié si on trouve qu'elles fatiguent trop.

Avant de commencer l'usage de ces eaux, et toutes les fois qu'on aura, pendant leur cours, des indices qu'elles ont produit un mouvement de fonte dans les humeurs dont l'évacuation sera incomplète, on donnera un purgatif, comme huit gros de pulpe de tamarins, neuf gros et demi de manne et de onze gros de crême de tartre, le tout partagé dans deux verrées d'une forte décoction de chicorée.

Lorsque M. le Duc aura suivi pendant

douze jours l'usage interne des eaux de Bagnères, on commencera à faire des douches de ces mêmes eaux sur les parties affectées; on continuera ensuite journellement les douches, dont on augmentera par degrés la hauteur de la chute qui d'abord doit être peu considérable; et dans la durée qui, dans chacun des premiers essais, ne doit être que de cinq à six minutes, il sera mieux de n'employer d'abord que les eaux de Bagnières des sources les plus tempérées pour le degré de chaleur, et les plus dépourvues des substances minérales, et de passer ensuite aux douches faites avec celles qui sont les plus chaudes et les plus sulfureuses.

On observera avec le plus grand soin quels sont les effets les plus sensibles de ces douches, si leur action résolutive est marquée, mais insuffisante, et si elles n'ont point des inconvéniens manifestes. Nous conseillons à Monseigneur de passer ensuite à Barrèges pour y prendre des douches sur les parties affectées, mais toujours avec les gradations nécessaires, et avec toutes les précautions relatives à leurs effets soigneusement observés. C'est ainsi qu'il faut essayer successivement et administrer avec beaucoup de prudence les

douches de ces eaux thermales sur les parties affectées. Si l'on n'employait d'abord uniquement que les douches des eaux de Barrèges, elles pourraient augmenter l'hydrocèle et l'engorgement, en excitant un état comme inflammatoire dans les testicules.

A la fin de ces eaux, si elles produisent les bons effets qu'on espère; dans la vue de rétablir parfaitement les fonctions de l'estomac, Monseigneur prendra à Bagnères même des eaux de *Bames*, à la dose d'une pinte par jour pendant dix à douze jours; si, après un assez long usage de ces eaux thermales, la solution de la maladie n'est pas aussi entière qu'on a lieu de l'attendre, il faudra avoir recours à d'autres remèdes résolutifs. D'après les instructions qu'on nous donnera alors sur l'état de la maladie, nous nous empresserons de donner à Monseigneur nos conseils ultérieurs avec le vrai zèle que nous devons à la confiance dont il nous honore.

2° Lorsqu'on sera parvenu à dissiper l'hydrocèle par la résorption de l'humeur qui le forme, et à diminuer tous les engorgemens des parties affectées au point qu'ils ne causent plus d'incommodités notables, on travaillera à prévenir les rechutes de cette maladie en insistant

assidûment sur les moyens de régime ou autres qui sont propres à corriger les altérations de la constitution, par lesquelles ces rechutes sont déterminées; mais pendant qu'on mettra ces moyens en pratique, on ne négligera point ceux qui peuvent exciter directement la nature à fortifier les organes affaiblis. On pourra y réussir par l'usage assez répété des bains locaux pris dans de l'eau très-froide, des fomentations des bourses avec une décoction vineuse d'espèces astringentes et aromatiques, etc.

On doit s'attacher spécialement à corriger la surabondance et les voies de la bile, et à rendre plus libres sa secrétion et son cours dans les intestins; dans cette vue on ne peut que conseiller à M. le Duc de s'abstenir presque entièrement de liqueurs chaudes et spiritueuses, et de faire, pour sa nourriture, plus d'usage qu'il n'a fait précédemment des alimens tirés des végétaux. Entre ces alimens, les fruits récens pourront lui être fort utiles, en choisissant ceux qui lui sont les plus agréables, et que son estomac digère le mieux, comme les cerises, les pêches, etc. Il boira abondamment, surtout pendant les fortes chaleurs de l'été, d'une boisson rafraîchissante et aigrelette qui ne lui cause pas d'agacement,

comme l'orangeade, de la limonade légère et de l'eau de groseilles. Il pourrait prendre fréquemment, avec une utilité particulière, pour faire couler la bile, une décoction de tamarins adoucie en y jetant du sucre.

Dans le cas où la bile dévoyée causera de la jaunisse, ou semblera être devenue plus tenace qu'à l'ordinaire, Mgr pourra prendre très-utilement de grandes doses de suc de chicorée et de fumeterre, sur chaque prise desquelles on ajoutera des doses médiocres de nitre ou de terre foliée de tartre. Pendant le cours de ces remèdes apéritifs, on interposera des purgatifs doux, suivant qu'ils paraîtront indiqués par la fluidité de l'humeur bilieuse et par sa tendance à l'excrétion. Si, dans le cours de ces remèdes, l'estomac se trouve être fatigué, on leur joindra l'usage de l'élixir de vitriol, dont Mgr pourra prendre chaque jour dix à douze gouttes dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. On aura soin de favoriser le flux des hémorrhoïdes toutes les fois qu'on jugera que la nature l'affecte avec utilité sensible; et s'il ne paraît alors que des hémorrhoïdes aveugles, on aura recours à l'application des sangsues.

L'affaiblissement nerveux qu'on est fondé à admettre dans la constitution de Mgr, doit

moins être combattu par des médicamens relatifs aux divers effets d'atonie et de spasme que cet état nerveux peut déterminer, que par une longue et constante habitude du régime propre à donner une nouvelle vigueur à la constitution affaiblie; il n'est rien de plus puissant qu'un usage alternatif et fréquent des bains tempérés et de l'exercice à cheval ou en voiture.

Il paraît superflu d'observer à Mgr le Duc combien les affections morales doivent influer sur le rétablissement de sa santé. Ce n'est qu'aux ames communes qu'il est permis de ne pas sentir le pouvoir d'améliorer leurs organes. Mais une ame aussi éclairée et aussi active qu'est la sienne, a sûrement éprouvé que son courage peut souvent affaiblir même les causes des maux physiques, et leur ôter un degré d'activité auquel devraient succomber les ames ordinaires.

B.....D. M. M.

VI. *Affection nerveuse avec soupçon de maladie vénérienne.*

Mgr, qui m'a fait l'honneur de me consulter, est âgé de trente-un ans. En 1776, il prit une gonorrhée et un chancre, il fut traité avec

succès par le sublimé corrosif, dont il paraît qu'on lui fit prendre vingt-quatre grains dans l'espace de six semaines.

Au mois de septembre 1779, il eut commerce avec une femme qu'on a reconnu être attaquée de maladie vénérienne. Il a eu des porreaux autour du frein du prépuce; on l'a soumis depuis à un traitement antivénérien qui a duré trois mois, mais qui a été irrégulier; on ne lui a administré que huit onces de pommade mercurielle en trente-trois frictions, et on ne lui a fait prendre des bains qu'après la dix-neuvième: on a achevé la cure en donnant du sublimé corrosif dans une quantité qui n'est pas déterminée: on a coupé les porreaux, et il ne reste maintenant à leur place que de petits boutons qui sont ordinairement peu sensibles, qui s'enflamment légèrement lorsque le malade s'échauffe, mais dont la phlogose disparaît par la simple lotion d'eau fraîche.

Il est possible que le virus vénérien ait été entièrement détruit chez le malade, par le traitement où l'on a employé les frictions mercurielles et le sublimé corrosif; mais il serait impudent de l'assurer, d'autant que l'on reconnaît que ce traitement a été irrégulier à plusieurs égards, et que la quantité de pommade

mercurielle qui a été administrée, paraissant avoir été insuffisante, la quantité de sublimé corrosif qu'on a donnée pour y suppléer, et qui est inconnue, a peut-être été trop faible pour compléter la cure.

Dans cette incertitude on ne serait pas fondé à ordonner un nouveau traitement antivénérien, puisqu'on n'a pas assez de fondement pour constater l'imperfection qu'on présume dans celui qui a été subi en dernier lieu, et puisqu'il n'existe point à présent de symptômes caractéristiques du mal vénérien; mais s'il survient de nouveaux symptômes qui soient d'une nature suspecte, et si l'intérêt de sa plus grande sûreté fortifie les doutes que le malade peut avoir sur la manière dont on l'a traité, il fera prudemment de recourir à un autre traitement antivénérien pratiqué dans toutes les formes, et avec les modifications qu'exige la maladie nerveuse dont il est affecté.

Cette maladie nerveuse doit être aujourd'hui le seul objet des conseils que m'a demandés M. le consultant. Les premiers symptômes de cette maladie ont commencé vers la fin de 1776, à la suite du traitement de la gonorrhée par le sublimé. Elle avait été préparée, et elle a été aggravée par les excès que le malade a faits dans

les plaisirs de la table et des femmes, par des passions tristes qui l'ont tourmenté, et par les fortes contentions d'esprit auxquelles il s'est livré habituellement. La première attaque formelle des maux nerveux qu'ait eus le malade, fut déterminée en 1777 par une terreur violente, qui le contraignit de faire une course forcée à cheval pour échapper au danger; il eut, après cette course, des défaillances fréquentes; mais n'ayant fait aucun remède, il eut, la nuit suivante, de fortes palpitations de cœur auxquelles il est demeuré sujet jusqu'à présent; il a presque périodiquement tous les trois jours, et surtout lorsqu'il a été plus agité et plus échauffé qu'à l'ordinaire, un accès de vapeurs caractérisées par la sensation d'une boule qui monte au gosier, et le suffoque; sensation qui l'éveille en sursaut dans la nuit, par des excrétions d'urine très-claire, et par des momens de langueurs et de distractions, où il se sent presque hors de lui-même. Il est sujet à ressentir des frémissemens à la peau, des tremblemens dans les membres, des douleurs contendantes vagues qui se répandent irrégulièrement dans différentes parties du corps, et surtout dans les muscles des jambes, où il avait, pendant le cours de son dernier traitement, des gonflemens passagers, et de la gros-

seur d'une petite noix; il éprouve aussi des variations dans le son de voix, et dans l'humectation de la bouche : il fait d'ailleurs assez bien ses fonctions, et va assez régulièrement à la garde-robe. Quand il a resté plus long-temps qu'à l'ordinaire sans manger, il est affecté d'une pâleur, et d'un malaise extrême, qui se dissipent quand il a pris de la nourriture : il a parfois des indigestions, et surtout lorsqu'il a usé de rafraîchissans; son estomac se gonfle beaucoup dans la digestion des fruits, et digère beaucoup mieux les alimens échauffans. Le vin lui fait couler la bile plus aisément que la limonade qu'on lui a conseillée, et qui s'aigrissait sur son estomac. Il est extrêmement sensible; ses inquiétudes le jettent dans l'insomnie, et elles aggravent toujours ses maux nerveux qui se calment à mesure qu'il recouvre plus de tranquillité d'esprit. Lorsque sa tête a travaillé avec de longs efforts, il a beaucoup de feu au visage, et ses palpitations deviennent beaucoup plus fâcheuses. Il est principalement fatigué par des érections violentes qui le tourmentent jour et nuit toutes les fois qu'une idée voluptueuse se présente à son imagination; ces érections ne sont point suivies de pollutions spontanées; mais trop souvent elles séduisent le malade, et

l'engagent à abuser de sa vigueur. D'après cet exposé, on voit que la constitution du malade est affaiblie par les grands travaux d'esprit et les excès en tout genre auxquels il s'est livré depuis plusieurs années; on voit aussi que l'habitude des maux nerveux ou vaporeux s'est introduite facilement, et est devenue toujours plus grande dans cette constitution énervée: les palpitations qui s'établirent chez le malade il y a trois ans à la suite d'une terreur violente, ont été les premiers de ces maux nerveux qui ont frappé spécialement les organes affectés plus directement par les erreurs du régime: les travaux d'esprit qui déterminent ordinairement une congestion ou une tendance irrégulière du sang vers la tête, aggravent les palpitations, portent des bouffées de feu au visage, et causent l'insomnie. Les excès de table trop multipliés ont produit un état constant d'infirmité dans l'estomac qui a besoin d'être soutenu par une répétition assez fréquente des repas, qui doit être excitée par des alimens échauffans, et qui est offensée par les boissons rafraîchissantes. L'abus des plaisirs vénériens a perpétué dans les organes de la génération une irritabilité vicieuse qui cause des érections trop fréquentes et trop dangereuses. Les pro-

grès de cette maladie nerveuse ont affecté successivement d'autres parties, comme ces organes extérieurs qui ont souffert des tumeurs bornées et fugaces, des douleurs vagues, des tremblemens. Les organes secrétoires des humeurs salivaires et muqueuses se ressentent pareillement de cet état nerveux qui cause des variations remarquables dans l'humectation de la bouche, et dans la sécheresse du larynx qui rend plus ou moins rauque le son de la voix.

Enfin l'extension sympathique de ces affections nerveuses dans toute la constitution, y a fait naître des accès de vapeurs qui reviennent tous les trois jours, surtout quand le malade a été plus agité qu'à l'ordinaire, et dans lesquels les symptômes de cette maladie sont produits par un retour périodique d'un accroissement vicieux de la sensibilité, et de son influence non naturelle sur les forces motrices des divers organes.

Les indications qu'on doit se proposer pour rétablir la santé du malade sont, 1° de fortifier la constitution affaiblie par un régime bien ordonné et par l'abstinence de tous les excès; 2° de remédier à l'état nerveux des divers organes, en combinant les remèdes palliatifs appropriés aux états successifs que présentent

les affections dominantes de ces organes, et en ajoutant ensuite à ces palliatifs des remèdes nervins, toniques, employés avec les modifications convenables. On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans. Une longue expérience doit avoir fait connaître au malade quelles sont les erreurs de régime qui peuvent lui être le plus contraires. Il est comme superflu de lui dire qu'a proportion du prix qu'il attache au retour de sa santé, il doit éviter toutes les occasions d'abuser des plaisirs de la table et de l'amour, et de se livrer à de fortes contentions d'esprit et à des passions violentes.

RÉGIME.

Il m'a demandé de lui indiquer particulièrement quelle doit être sa manière de vivre, et quels sont les alimens dont il doit faire usage pour prévenir et combattre les incommodités qu'il est sujet à ressentir lorsqu'il vit en Hollande ou en Angleterre. Dans ces pays où il est appelé à voyager, il est languissant et mélancolique, et tous les alimens qu'il prend lui pèsent sur l'estomac; mais ces affections se dissipent d'elles-mêmes dès qu'il passe dans des pays où l'air est plus vif et plus pur.

Je conseille au malade, lorsqu'il habitera ces pays froids et humides, de faire journellement une promenade à cheval ou en voiture, dans une campagne où l'air soit le plus pur possible (comme, par exemple, à une distance de Londres, où il soit assez dégagé de la vapeur du charbon de terre).

Dans ces mêmes pays, il doit toujours faire choix d'alimens qui soient stimulans et faciles à digérer. Il doit partager en plusieurs repas sa nourriture de chaque jour, pour empêcher que les alimens ne pèsent sur son estomac; il pourra lui être plus avantageux de prendre, immédiatement après chaque repas, une cuillerée de vin chalibé ou quelques gouttes d'élixir de vitriol qui ne soit point acide, données dans un petit verre d'eau froide.

Étant en Hollande, il usera peu de laitages, et médiocrement des légumes; il s'abstiendra de fruits, il ne mangera de poisson que sobrement, et seulement de mer.

En Angleterre, il ne se permettra de boire d'autre vin que du rouge d'excellente qualité; il se privera entièrement de l'usage du punch et des liqueurs fortes; il ne mangera point de puddings, ni d'autres ragoûts à l'anglaise, qui seraient sensiblement indigestes.

REMÈDES.

L'administration des remèdes qui sont indiqués pour le traitement de cette maladie nerveuse, doit être suivie pendant fort long-temps, et leurs combinaisons doivent être variées ou modifiées selon les circonstances.

1° Le malade prendra fréquemment par des reprises de huit à dix jours consécutifs (qui seront prolongées s'il est indiqué), dans le courant de chaque journée, et à des heures assez éloignées des principaux repas, quelques verres d'une infusion forte de racines de gentiane et d'écorce d'orange sèche ou d'autres stomachiques analogues, comme des sommités de petite centaurée et de camomille, etc. Ces remèdes sont indiqués par l'état dominant d'atonie des organes digestifs : cependant on en modifiera l'usage, s'il diminue l'appétit ou fatigue l'estomac. S'ils paraissaient trop échauffans, on leur entremêlera l'usage convenablement répété des tempérans appropriés et un peu laxatifs, comme peuvent être le petit lait et la décoction de racine de patience sauvage, dont on metira une once sur deux livres d'eau qu'on réduira au tiers.

On insistera, particulièrement dans les cir-

constances où le malade sera affecté d'une tendance irrégulière ou congestion de sang vers la tête, sur les moyens de détourner cette congestion, comme sont les lavemens avec de l'eau tiède ou une décoction émolliente, les demi-bains légèrement tièdes, les bains de jambes pris à l'heure du coucher dans l'eau tiède, dans laquelle on aura mélangé un cinquième de vinaigre.

Lorsque les palpitations seront plus fortes et plus fâcheuses que de coutume, le malade usera d'une infusion de mélisse préparée en guise de thé, et il prendra quelques cuillerées d'un julep préparé avec la teinture de castor, la liqueur minérale anodine d'*Hoffman*, l'eau de fleurs d'orange, et le sirop de menthe.

Si, malgré les soins que le malade apportera continuellement à se distraire de tout ce qui peut lui causer des érections fréquentes, il en est toujours inquiété, il pourra essayer de les modérer en prenant, au coucher, un verre d'émulsion commune, où l'on aura mêlé trois grains de camphre pilés exactement avec des amandes douces et quinze grains de nitre.

2° Lorsque le malade aura continué assez long-temps l'usage des remèdes stomachiques modifiés par les tempérans, ainsi qu'il a été

conseillé, on leur entremêlera de longues reprises de remèdes nervins et antispasmodiques appropriés, tels que peuvent être des bouillons dont chacun sera préparé avec un poulet, une drachme de racine de valériane sauvage, et autant de racine d'aunée et une poignée de fleurs de mélisse.

Lorsqu'on aura pratiqué pendant long-temps l'usage des divers remèdes qui ont été prescrits, on leur joindra celui des vrais toniques, qui pourront assurer et perfectionner le succès de la cure.

On pourra alors insister avec plus de succès sur l'usage des divers remèdes qui ont été prescrits, tels que l'élixir de vitriol et le vin chalibé, ainsi que d'autres préparations martiales médiocrement actives, comme de quelque eau minérale ferrugineuse, etc.

Le kinkina, qui est le premier des remèdes vraiment toniques, pourra être placé fort utilement dans les temps avancés de ce traitement, surtout si l'on met des intervalles convenables dans l'usage de ce remède : mais s'il paraît alors contre-indiqué par sa vertu astringente, on pourra lui joindre avec succès la cascarille (prise au quart ou au cinquième du kinkina), qui joint à sa vertu tonique celle de fortifier les

excrétions que le kinkina pourrait empêcher.

21 avril 1780. *B. D. M. M.*

VII. *Traitement d'une gonorrhée.*

1° Le matin, à jeun, petit lait clarifié une livre et un bol fait de la manière suivante ; prenez camphre deux grains, nitre six grains et suffisante quantité de conserve de roses.

Pendant la matinée, orangeade ; vers les onze heures avant midi, un second bol, et l'après-midi orangeade pour boisson, prise en assez grande quantité jusqu'au soir après souper ; avant de se coucher, un troisième bol sur lequel on boira deux verres d'emulsion.

2° Ne se nourrir que d'alimens de facile digestion, tels que les crêmes de riz, d'orge, les purées de légumes, les gelées de fruits, le poisson frais et bouilli, s'abstenir de toute liqueur échauffante et spiritueuse, même du vin pris modérément.

3° Continuer ce régime et les remèdes ci-dessus pendant un mois environ, jusqu'à ce que l'écoulement soit presque terminé, et prendre alors des frictions administrées de la manière suivante : Prenez onguent mercuriel trois ou quatre onces, auxquelles on ajoutera un gros de camphre sur chaque once d'onguent

(l'onguent mercuriel doit être préparé au tiers). On prendra le premier jour un gros d'onguent avec lequel se fera la friction, qu'on augmentera graduellement, observant de ne donner la friction que de deux jours l'un, ce qu'on répétera en augmentant toujours la dose de l'onguent, jusqu'à ce que la quantité de trois ou quatre onces soit employée; on continuera toujours le régime et les remèdes indiqués. Les frictions seront données sur les aines et entre les cuisses, observant exactement de ne pas frictionner le périnée.

B. D. M. M.

VIII. *Affection nerveuse avec cachexie, menstruation irrégulière, obstructions*, etc.

Madame, qui nous fait l'honneur de nous consulter, est agée de vingt-cinq ans. Elle est d'un tempérament faible et délicat; elle eut, à l'âge de treize ans, une fièvre continue, dans la convalescence de laquelle elle eut divers symptômes de chlorose : la malade ayant ensuite couché toutes les nuits pendant un an avec une parente qui était menacée de pulmonie, elle eut tous les signes d'un commencement de marasme; elle prit alors des remèdes avec succès, et elle devint réglée, mais imparfaite-

ment, et seulement tous les deux ou trois mois. Un jour où elle avait ses règles, elle s'exposa à leur suppression en restant assise sur une pierre fraîche, et dès-lors à son affection chlorotique se joignirent des accès de la maladie convulsive, dite *de Saint With*, qui revenait tous les jours à la même heure. Dans ces circonstances, elle se fit religieuse, et depuis elle a eu successivement un très-grand nombre d'incommodités différentes qu'on doit rapporter à un état permanent de cachexie, à la faiblesse nerveuse de la constitution, et au défaut de liberté du cours des règles.

La combinaison de ces causes a produit en différens temps divers mouvemens de fièvre, et divers maux convulsifs qui se sont principalement renouvelés lorsque le cours des règles était plus difficile que de coutume, des catarrhes qui sont revenus, surtout dans l'hiver, sur la gorge et sur la poitrine, un anasarque qui a subsisté trois mois, et qui a cédé quand les règles ont reparu.

L'état nerveux a été singulièrement marqué par des alternatives des mouvemens convulsifs des extrémités qui étaient suivies d'une faiblesse extraordinaire, et d'une perte de connaissance, qui durait trois à quatre

heures, par une toux convulsive qui a amené le crachement de sang, etc.

La cachexie de la malade a pris en dernier lieu un caractère scorbutique manifesté par des maux de tête et d'estomac, des lassitudes, un dégoût général, des taches brunes aux jambes; en d'autres parties du corps, où elles se dissipent et se renouvellent, un flux de règles plus abondant que par le passé, mais toujours irrégulier, et dont la perte est plus en blanc qu'en rouge.

On a aussi reconnu chez la malade des obstructions à la rate et dans les glandes du mésentère; elle avait eu ci-devant une tumeur au sein qui fut parfaitement résoute, et une goutte sereine qui fut dissipée au bout de trois mois. Les premières indications que présente l'état de la malade nous paraissent être, de même que l'a pensé M. le médecin ordinaire, 1° de remédier à la cachexie habituelle qui a produit divers symptômes scorbutiques; 2° d'augmenter les forces de toute la constitution, et particulièrement celles des organes digestifs; 3° de procurer le cours libre et régulier des menstrues.

Si, à mesure que l'on satisfera à ces indications, on ne voit pas les obstructions des viscères se résoudre, et si l'on ne vient point à

bout de prévenir la reproduction des catarrhes, on opposera aux progrès de ces maladies particulières des remèdes appropriés à leur nature qui sera observée. On travaillera surtout à combattre les affections du poumon qui paraît souffrir chez la malade une plus grande infirmité relative, d'autant que madame sa mère a péri d'un catarrhe sur la poitrine.

On peut espérer de remplir les indications proposées, par le régime et les remèdes suivans dont l'administration doit être dirigée et modifiée d'après les conseils éclairés du médecin de la malade.

1°. Le dégoût qu'a la malade pour toute sorte d'alimens, excepté pour les fruits, vient à l'appui du conseil que nous lui donnons de faire sa principale nourriture d'alimens pris des végétaux. Ces alimens doivent être choisis parmi les plus faciles à digérer, assaisonnés modérément et souvent préparés en gros; elle fera particulièrement usage des végétaux qui ont une vertu antiscorbutique, des chicorées, de l'oseille, des oranges douces. Nous conseillons à la malade de faire journellement (s'il est possible) un exercice modéré en voiture, d'abord une fois, et ensuite deux fois le jour, aux heures que l'estomac sera le plus

libre. On prolongera par degrés cette promenade, et on la fera dans des campagnes où l'air soit pur et sec; dans cet exercice, elle évitera de s'exposer directement à de fortes intempéries de l'air qui puissent lui causer des suppressions de transpiration : on entretiendra la liberté des excrétions des selles par l'usage des lavemens simples et émolliens qu'on rendra laxatifs; s'ils ne suffisent point pour remédier à la transpiration, ou pour procurer par intervalles un effet plus avantageux, des résolutifs, et autres remèdes qui sont prescrits. On aura recours à des purgatifs qui ne soient pas échauffans comme à une forte décoction de tamarins et de racine de patience, où l'on ajoutera des doses convenables d'un sel cathartique amer, etc.

2° La malade prendra, chaque matin, à son réveil, un bol composé avec huit grains d'extrait de kinkina, trois grains de cascarille, et quantité suffisante de sirop d'écorces d'orange. On lui donnera par-dessus ce bol dix onces de petit lait auquel on ajoutera deux onces de suc de cresson; elle prendra, chaque jour, trois ou quatre heures après le dîner, un bol semblable au précédent; et boira par-dessus ce bol un mélange de deux onces de suc de cresson, et

d'autant de suc de chicorée. On augmentera la dose de ces remèdes suivant qu'il paraîtra indiqué; comme, par exemple, celle de l'extrait de kinkina, si la malade devient plus sujette aux accès de fièvre erratique dont elle a été si souvent attaquée. La malade boira, quatre jours, dans le courant de la semaine, quelques tasses d'une infusion médiocrement forte d'écorces d'orange, auxquelles on pourra joindre dans la suite les sommités de petite centaurée à parties égales, en observant que les amers n'échauffent point trop, et ne fatiguent pas l'estomac : dans l'après-dîner, plusieurs verres d'une boisson rafraîchissante appropriée, comme peuvent être la limonade et l'eau de riz avec le suc de citron, si elles ne sont point contre-indiquées par la présence d'acides contenus dans l'estomac. On continuera l'usage des remèdes précédens aussi long-temps qu'on aura lieu d'en attendre des effets salutaires, et il pourra être fort avantageux dans la suite de leur combiner les remèdes martiaux qui sont très-propres à exciter les forces des organes digestifs, et à rétablir la sanguification; mais il ne faudra recourir à ces remèdes qu'autant qu'on sera assuré qu'ils ne pourront point faire sur la poitrine des impressions pernicieuses. Il sera

même prudent alors de se borner à l'usage des préparations martiales les plus légères, comme d'une eau de rouille, ou d'une eau minérale ferrugineuse, ou bien de fleurs martiales mêlées de sel ammoniac.

3° Quand on sera parvenu à rétablir les digestions et la sanguification, on aura sans doute levé le plus grand obstacle qui s'oppose au cours libre et régulier du flux menstruel. Si ce flux est encore intercepté, on tâchera d'abord de le rappeler dans les temps correspondans à ceux où les règles devaient revenir, en insistant sur l'usage fréquemment répété des demi-bains tièdes, des suffumigations avec la vapeur d'eau très-chaude, et des emménagogues les plus doux, comme sont les fleurs de camomille, le safran, la menthe, etc.

Si ces moyens sont trop peu actifs pour rappeler l'ordre naturel de la menstruation, on aura recours à d'autres remèdes relatifs aux diverses causes qui pourraient l'arrêter. Ainsi, au cas qu'on ait lieu de présumer que les règles sont empêchées par l'obstruction des vaisseaux de la matrice ou des parties voisines, on insistera sur des apéritifs efficaces, comme peuvent être les sucs de fumeterre et de pissenlit, la terre foliée de tartre, l'eau de chaux, etc.,

entremêlés de purgatifs assez actifs, mais employés à de petites doses, et souvent répétées.

B. D. M. M.

IX. *Hémoptysie.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est âgé d'environ quinze ans ; il est d'une constitution faible, d'un tempérament sec, vif et irritable. Au mois de janvier passé, il grandît extraordinairement en très-peu de temps, et fut alors d'une faiblesse qu'il n'avait jamais éprouvée. Au mois de juillet dernier, il eut trois accès d'une fièvre tierce dont il fut guéri facilement, et après lesquels il ne ressentit plus la faiblesse qu'il avait depuis six mois. Quinze jours après la guérison de ces accès de fièvre, il eut une toux sèche et assez légère, qui lui fit cracher un peu de sang pur ; le crachement cessa au bout de deux jours, et le malade se trouva assez bien pendant les deux mois suivans. Au commencement du mois dernier, le malade fut repris de toux et de crachement de sang. Ce crachement de sang est devenu fréquent, tantôt considérable, et tantôt léger. Le malade a eu souvent depuis des douleurs à la poitrine ; il y sent habituellement du feu et de la sécheresse ; il a la langue aride et le visage fort rouge, surtout aux approches du crachement de sang. On a traité cette maladie de

la manière la plus méthodique par des saignées, des boissons rafraîchissantes, l'usage journalier des lavemens, un exercice modéré à cheval, et le lait de vache, qui a très-bien passé. Ces moyens ont fort bien réussi; mais il est survenu, en dernier lieu, chaque jour, vers le soir, des reprises de mouvemens fébriles auxquels on a opposé l'usage du kinkina donné en émulsion nitrée; la persévérance de ces mouvemens fébriles et des retours de crachement de sang fait craindre qu'il ne s'établisse un ulcère du poumon, d'autant que le père du malade est mort d'une phthisie pulmonaire.

D'après cet exposé, on voit que l'accroissement excessif que le malade a pris au commencement de cette année a été un effort de la nature, qui a beaucoup ajouté à la faiblesse originaire de la constitution; que les chaleurs de l'été dernier ont excité une agitation trop forte du sang et des humeurs, qui a causé d'abord la fièvre tierce, qui a soutenu ensuite de fausses apparences d'une vigueur renouvelée, et qui, portant enfin sur le poumon plus faible que les autres organes, a déterminé la toux, l'hémoptysie et les autres affections de poitrine.

Les principales indications qui se présentent en ce cas sont, 1° de prévenir les retours des

attaques d'hémoptysie, en procurant exactement des évacuations révulsives des mouvemens de congestion de sang sur le poumon que son infirmité relative expose à être le terme de cette congestion; 2° de remédier à chaque attaque d'hémoptysie qui pourra survenir, par des moyens propres à prévenir la fièvre et les autres suites fâcheuses que pourrait avoir cette attaque.

Ces indications peuvent être remplies par le régime et les remèdes suivans, dont l'administration doit être modifiée suivant la direction du médecin du malade. 1° Le malade se réduira à ne prendre d'autre nourriture que du lait, et des alimens tirés des végétaux; il renoncera aux bouillons de viande et aux œufs: il se permettra cependant de manger un peu de volaille ou du poisson bouilli, mais seulement à dîner, dans le cas où les alimens pris des végétaux viendraient à lui causer de la répugnance extrême, et où il ne pourrait en prendre qu'une quantité insuffisante pour sa nourriture.

Il se nourrira donc précisément (s'il est possible) de pain, de crêmes de riz, d'orge et autres farineux, de sagou, de gelée de salep, de fruits parfaitement mûrs ou cuits ou en

compote, de légumes en purée, de bouillons de navets ou de raves, de racines d'herbes potagères médiocrement assaisonnées; il s'abstiendra du vin et des boissons chaudes et spiritueuses. Le malade prendra le lait seulement le matin ou à des heures assez éloignées de celles des redoublemens de fièvre auxquels il est sujet; mais on pourra augmenter peu à peu la quantité du lait qu'il prendra, pourvu qu'il passe bien, qu'il ne cause point d'aigreur ni de pesanteur sur l'estomac, et que son usage n'ait pas sensiblement l'effet d'aggraver la fièvre et les autres symptômes. Les diverses dégénérations que le lait pourra subir seront empêchées par l'usage combiné des absorbans et d'autres correctifs appropriés, et surtout par celui du kinkina. Le malade évitera de faire aucun exercice qui le pousse jusqu'à la fatigue; mais il fera, chaque jour, dans une campagne où l'air soit pur, et à des heures où il ne soit point exposé aux fortes intempéries de la saison, une promenade à cheval qu'il rendra plus longue par degrés. Il se livrera aux distractions agréables ou légères que peuvent lui fournir les plaisirs de la société; il recherchera tout ce qui peut lui faire oublier les inquiétudes qu'il a sur sa maladie.

2° On entretiendra la liberté du ventre par l'usage des lavemens d'eau tiède. Le malade fera un usage modéré des raisins, des pruneaux, et autres fruits qui rafraîchissent et lâchent le ventre; mais il n'usera de ces fruits qu'autant qu'ils seront parfaitement mûrs ou cuits, et il n'en prendra pas de quantité qui puisse lui donner la diarrhée. On ne doit pas négliger de procurer une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez et de la gorge. Pour cette fin le malade humera fréquemment du suc de poirée affaibli avec de l'eau; il usera, en guise de tabac, d'une poudre composée de parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétoine, de marjolaine et de marum. Si les douleurs de poitrine se renouvellent et se fixent en quelques parties, on appliquera en cet endroit un vésicatoire, et on en entretiendra long-temps l'écoulement qu'il aura procuré, en excitant même cet écoulement par intervalles, et selon qu'il paraîtra indiqué par le moyen d'un vésicatoire adouci. Lorsqu'on observera une dureté plus marquée dans le pouls, et d'autres signes d'une hémoptysie imminente, on pourra faire une petite saignée, mais elle doit être seulement de trois ou quatre onces, et elle ne doit pas être trop facilement

répétée, parce qu'on doit craindre de renouveler assidument la pléthore, et de trop affaiblir le malade.

3° Pour fortifier le poumon et prévenir les progrès de la colliquation de sa substance, le remède le plus efficace est le kinkina, lorsqu'on peut en modifier convenablement les impressions par l'usage combiné du lait et d'autres remèdes appropriés. Ainsi je conseille de faire prendre au malade, deux fois le jour, et à des heures convenables, comme à six heures du matin et à sept heures du soir, quinze grains de kinkina en poudre, et dix grains de nitre, dans une once de suc de cresson et deux onces de suc d'endive : on variera les doses de ces remèdes, suivant qu'il paraîtra indiqué par leurs effets sensibles. Si le kinkina donné de cette manière échauffe sensiblement, on lui substituera l'usage d'une émulsion préparée avec une demi-once de semences froides majeures, et la décoction de deux drachmes de kinkina dans une suffisante quantité d'eau pour avoir huit livres de liqueur; on donnera, chaque jour, en deux prises, à des heures convenables, cette émulsion de kinkina qu'on pourra adoucir en y ajoutant du sirop de capillaire, et rendre plus appropriée en y dissolvant du nitre.

Si les progrès de cette maladie donnent lieu de penser que le poumon souffre une altération vicieuse, comme une affection ulcéreuse, on fera prendre au malade, chaque jour, plusieurs verrées d'une décoction assez forte de feuilles d'aigrémoine, de millefeuilles et de sommités de fleurs d'hypericum adoucie avec du sirop de lierre terrestre.

4° Si, pendant le cours du traitement qui a été prescrit, il survient une nouvelle attaque d'hémoptysie, on pratiquera les remèdes qui ont déja été indiqués et employés avec succès dans les attaques précédentes. Si cette hémorrhagie est forte et opiniâtre, on pourra essayer de plus les remèdes suivans : on ajoutera aux autres adoucissans l'huile de lin récemment tirée sans feu, dont on donne une demi-once de quarante heures en quarante heures. On fera prendre fréquemment des antispasmodiques appropriés, comme la liqueur minérale anodine d'Hoffman donnée à fortes doses dans l'eau de fleurs de tilleul pendant le cours de cette attaque. Le malade gardera le plus qu'il sera possible un grand repos d'esprit et de corps; il se tiendra à demi couché sur un lit assez dur, et dans un air frais. Si son crachement de sang devient vif et abondant, il boira fréquem-

ment, et à petits coups, de l'eau très-froide; il observera un régime très-sévère, prendra à froid tout aliment et toute boisson, et évitera avec le plus grand soin tout ce qui, en augmentant le mouvement intestin naturel du sang, pourrait exciter son mouvement irrégulier de congestion hémorrhogique.

B. D. M. M.

X. *Affection habituelle catarrhale, avec dérangement de transpiration, et des autres principales excrétions.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est fondé à regarder comme un principe de ses maux l'état habituel d'affections vives et inquiètes qu'entretiennent chez lui une imagination trop active et un désordre général des fonctions, et qui ont été les suites naturelles de ces excès de sensibilité, qui, depuis très-long-temps, ont porté un trouble continuel dans ses attachemens les plus simples, et ont transformé en passion, jusqu'au goût que ses talens lui donnent pour les beaux arts. Quoiqu'il ne soit âgé que de quarante-cinq ans, il est sujet depuis vingt ans à des affections catarrhales et autres qui sont manifestement déterminées par l'imperfection générale des excrétions, et

principalement par le défaut de transpiration. Il a toujours une sécheresse extrême de la peau, dont il se détache assez souvent des écailles. La couleur de son teint est assez jaune, il n'a jamais de dartres bien marquées, et cependant il a auprès de la nuque une éruption qui a l'apparence dartreuse; il souffre un enchefrinement perpétuel; il mouche très-peu, et il observe que l'usage du tabac, en l'irritant, diminue encore cette excrétion. Tous les hivers il est tourmenté de corysa, de maux de dents, et d'autres diverses fluxions sur les parties externes de la tête, et il en est comme exempt pendant l'été; il est sujet à ressentir des fontes d'humeurs qui lui tombent sur la gorge par l'effet d'un simple renversement de la tête, et il souffre depuis quelque temps des maux de poitrine légers et vagues qu'il rapporte lui-même à un catarrhe. Ces maux sont des douleurs en divers endroits de la poitrine, des gênes de la respiration, et des chaleurs au-devant de la poitrine. Il a toujours été habituellement constipé, passant des huit et dix jours sans aller à la garde-robe: l'excrétion des selles a été quelquefois mêlée de sang; et, pendant huit mois de suite, elle a été accompagnée d'une ardeur considérable au fondement.

Depuis trois ou quatre ans il lui est survenu un défaut d'appétit, et ce dégoût s'accroît sensiblement d'année en année: sa langue est ordinairement sèche et pâteuse.

D'après cet exposé, il paraît que la transpiration et les autres excrétions ont été depuis long-temps dérangées chez le malade par une suite de l'état nerveux de la peau, et des autres organes excrétoires dont la sensibilité naturelle a toujours été ou distraite et affaiblie par les affections morales, ou dépravée par la sympathie de ces affections. L'imperfection générale des excrétions a produit dans les humeurs excrémentitielles retenues une âcreté qui s'est manifestée par l'éruption, comme dartreuse, qui subsiste depuis long-temps à la nuque, par les irritations vives qu'a excitées le catarrhe sur la poitrine, par l'ardeur qui s'est fait sentir dans le rectum durant six mois.

Le défaut de transpiration a rendu la peau sèche et un peu jaune en causant une surabondance relative des humeurs séreuses et excrémentitielles. Il a déterminé la formation des catarrhes dont l'habitude est établie chez le malade depuis plus de vingt ans, surtout pendant l'hiver où la respiration est plus souvent interceptée; les catarrhes auxquels le malade

a été sujet ont été pendant long-temps bornés aux parties extérieures de la tête, et ils ont été aggravés par le défaut de la secrétion de l'humeur de la membrane pituitaire. La sensibilité vicieuse de cette membrane a rendu trop irritables les remèdes errhins et sternutatoires, ce qui a mis un nouvel obstacle à la secrétion des humeurs muqueuses. L'inégalité des excrétions de ces humeurs occasionne quelquefois des amas ou des fontes qui tombent des arrière-narines sur la gorge ; mais indépendamment de la chute de ces humeurs, il se forme souvent un catarrhe ou une fluxion directe sur la poitrine, des humeurs séreuses surabondantes qui y apportent successivement en divers endroits des impressions plus ou moins fortes et irrégulières.

La constipation qui subsiste depuis si longtemps est entretenue par le défaut de la transpiration intérieure, ainsi que des secrétions de la bile et des autres humeurs qui doivent se filtrer dans les intestins. Le progrès du dérangement des fonctions de ces organes a déterminé depuis trois ou quatre ans une congestion ou surcharge des humeurs sur l'estomac, qui me paraît cause de l'inappétence dont le malade se plaint, de l'état de la bouche qu'il sent toujours sèche et pâteuse, etc.

Les indications qu'il faut se proposer pour le rétablissement de la santé du malade, sont 1° de procurer la liberté des excrétions, surtout de la transpiration et des selles, et de remédier à la surabondance des humeurs viciées; 2° de combattre par des moyens relatifs les divers catarrhes qui peuvent survenir, de modérer la sensibilité et d'augmenter les forces constantes des organes sujets à ces catarrhes.

On peut remplir ces indications par les remèdes suivans, dont l'usage doit être continué très-long-temps, et modifié selon les circonstances.

1° Le malade doit partager la nourriture qu'il prendra chaque jour en plusieurs repas; il doit souper fort légèrement, d'autant que les catarrhes qui peuvent être décidés par indigestion, deviennent beaucoup plus forts et plus longs lorsque le sommeil survient dans le temps où ils se forment. Il fera beaucoup plus d'usage pour sa nourriture, qu'il n'a fait jusqu'à présent, des alimens pris des végétaux, des racines et herbes potagères, des fruits parfaitement mûrs ou cuits, et il fera grand usage de pruneaux, de raisins, et autres fruits doux qui humectent et rafraîchissent en lâchant le ventre. Il s'abstiendra des boissons spiritueuses,

ainsi que des boissons chaudes, comme du thé, du café, etc., dont il reconnaît avoir abusé. Il insistera sur l'usage des boissons tempérantes dont son estomac s'accommodera le mieux, entre lesquelles il préférera, durant les grandes chaleurs de l'été, l'orangeade, l'eau de groseilles; et les autres boissons légèrement acides, à des boissons d'une acidité plus forte, comme est la limonade qui paraît irriter l'estomac et la poitrine, et augmenter de plus en plus la fixité de ces humeurs dans ces organes.

2° Malgré sa répugnance pour l'usage des lavemens, il doit s'accoutumer à en prendre chaque jour un d'eau tiède, lorsqu'il aura resté vingt-quatre heures sans aller à la garde-robe. Si les lavemens simples sont inefficaces, on leur en substituera d'émolliens ou de laxatifs. Si la constipation ne cède pas à ces secours, le malade prendra, quelques jours de suite, chaque matin, la décoction de huit gros de patience dans deux pintes d'eau, qu'on réduira au tiers, ajoutant sur chaque prise deux ou trois gros et même plus de sel de Glaubert. Il paraît que, pour rétablir plus sûrement le cours libre des selles et des autres excrétions, il doit employer dès à présent, et pendant longtemps, des apéritifs modérés et joints à des adou-

cissans qui puissent résoudre l'épaississement des humeurs excrémentitielles, et corriger leur âcreté. Dans cette vue, je suis d'avis que le malade prenne fort long-temps, chaque jour, le matin, environ douze onces de petit lait, parfaitement clarifié, et, de plus, matin et soir, à des heures assez éloignées du dîner, trois onces d'un mélange de parties égales de suc de chicorée, de pissenlit et de cresson, ajoutant sur chaque prise de ce mélange douze grains (et par degrés, selon qu'il paraîtra indiqué, jusqu'au double) de terre foliée de tartre : il faudra continuer ces remèdes suivant les effets qui en seront observés, ayant soin d'en diminuer la dose pendant les grandes chaleurs de l'été, s'ils paraissent alors produire quelque excitation un peu trop vive.

3° Je conseille au malade, de prendre pendant fort long-temps, chaque jour, un bain dans l'eau tiède (bains dont il graduera la température et la durée de manière qu'ils ne lui causent point d'échauffemens ni d'évacuations), et le soir un exercice modéré à cheval ou en voiture.

Cette alternative étant assidument continuée, rendra sans doute à la peau et à tous les organes excrétoires le degré naturel d'activité

d'où dépend le libre exercice de leurs fonctions. Lors même que le malade cessera de s'astreindre à l'usage journalier de ces bains et de cet exercice, il semble qu'il doit lui être avantageux, dans tous les temps, de faire un usage très-fréquent de ces remèdes diurétiques. Toutes les fois que le malade sentira de la pesanteur dans tout le corps, des lassitudes, du froid aux extrémités, ou d'autres symptômes qui annoncent une plénitude d'humeurs séreuses qui donne lieu de craindre une nouvelle affection catarrhale, il observera pendant quelque temps un régime plus sévère que de coutume, et il insistera sur les moyens propres à exciter la secrétion de l'humeur muqueuse de la membrane pituitaire. Le malade humera alors fréquemment par le nez le suc de poirée, affaibli avec une suffisante quantité de décoction de mauve, ou les vapeurs d'une décoction de graine de nielle, etc. Il usera, en guise de tabac, d'une poudre préparée avec parties égales de racines d'iris de Florence, de feuilles de marjolaine, de marum, d'azarum, et de fleurs de muguet.

4° Il est comme superflu d'entrer dans tous les détails de traitemens particuliers que demanderaient diverses affections catarrhales qui peuvent survenir; je me bornerai à parler du trai-

tement du catarrhe de la poitrine, qui est celui dont les effets pourraient être le plus fâcheux.

Si les affections que le malade ressent à la poitrine deviennent un peu plus vives ou plus constantes, on essaiera de les dissiper en faisant aux endroits de la peau où elles répondront des onctions avec de l'huile de camphre, ou avec un liniment huileux, composé d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac, et de deux ou trois parties d'huile d'amandes douces (en fixant dans ce liniment la proportion de l'esprit volatil selon qu'il sera nécessaire de faire rougir la peau légèrement). Si le catarrhe sur la poitrine vient à faire des progrès sensibles à l'intérieur, lorsque la marche sera plus vive on l'affaiblira par un usage modéré d'une décoction de racine de guimauve, sur chaque livre de laquelle on aura ajouté deux gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Dans les intervalles des fortes reprises de ce catarrhe, on pourra placer, avec succès, l'usage des tablettes de soufre, gradué avec prudence; on pourra aussi avoir recours aux eaux de *Bonnes*, prises avec beaucoup de modération. Si la maladie ne cédait pas à ces remèdes appropriés pour aider la transpiration du poumon, ce serait d'après l'observation des diverses forces qu'elle pourrait prendre

qu'on en dirigerait le traitement ultérieur. Lorsque le régime et les remèdes précédens, continués pendant un temps assez long, auront eu tout le succès qu'on peut s'en promettre, on leur joindra des remèdes stomachiques et toniques, qui puissent augmenter les forces des organes digestifs, et sympathiquement celles du poumon et de divers organes sujets à être affectés par le catarrhe. Entre les remèdes de ce dernier genre, qui pourront être le plus appropriés, sont l'infusion théiforme de menthe, de gentiane; l'élixir de vitriol pris dans l'eau froide, et enfin l'eau rouillée, ou d'autres préparations martiales légères.

3 juin 1780. *B. D. M. M.*

XI. *Rachitis.*

L'enfant pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est agé de sept ans, ayant beaucoup de vivacité d'esprit. Au mois de mai 1773, il tomba sur le dos les jambes élevées. Quelques jours après, il fit une autre chute semblable, dans laquelle il sentit, vers les dernières vertèbres du dos, une douleur qui se dissipa bientôt; mais, le lendemain de ce dernier accident, il fut attaqué, à son réveil, de reprises de vomissement qui durèrent vingt-

quatre heures, et qui furent suivies d'une fièvre ardente. Le troisième jour, après cette deuxième chute, on aperçut que le malade avait la tête pliée avec douleur, et fixée sur l'épaule droite, et que cette épaule était un peu plus élevée que l'autre : cependant cette douleur diminua peu de jours après. Au mois d'août, le malade éprouva un retour de la douleur qu'il avait ressentie, après la deuxième chute, dans les dernières vertèbres du dos. Cette douleur, qui était d'abord assez vive, diminua d'abord par degrés; mais elle n'a jamais cessé tout-à-fait, et cette affection est la seule dont le malade se soit plaint dans tout le temps qui s'est écoulé, depuis le mois d'août 1773 jusqu'en juillet 1774. Pendant cet espace de temps il a très bien fait ses fonctions, et joui d'une assez bonne santé. On a pu seulement remarquer alors qu'il avait communément la tête plus ou moins penchée sur l'épaule droite, que son embonpoint était un peu diminué, et que son accroissement était un peu suspendu. Vers la fin de juillet 1774, au quatorzième mois après les chutes dont on a parlé (il est à remarquer que le malade a fait plusieurs autres choses dont a observé les effets qui peuvent avoir aggravé son état), l'apophyse épineuse

de la deuxième ou troisième vertèbre du dos était plus saillante que dans l'état naturel; et, dans peu de temps, cette saillie fit des progrès très-considérables. Les tégumens qui recouvrent cette apophyse, devinrent douloureux lorsqu'on les pressait, et sont aujourd'hui un peu enflammés à la suite de cette proéminence sensible de l'apophyse épineuse. On s'aperçut que le cou, qui n'avait encore qu'une inflexion latérale et variable, se pliait aussi en avant d'une manière constante. Quelques mois après cet accident, le malade devint sujet à ressentir par intervalles, d'une manière plus vive, surtout lorsqu'il s'était fort agité, la douleur qui lui était restée vers les deux dernières vertèbres du dos; et trois ou quatre exacerbations de cette douleur furent précédées d'une douleur de tête et d'un mal d'estomac. Dans le même temps il survint une douleur vers les dernières fausses côtes des deux côtés, dépendante de l'affection des deux dernières vertèbres dorsales. On observa de plus, 1° une protubérance des apophyses épineuses des dernières vertèbres du dos, et de la première ou deuxième lombaire; 2° une courbure vers le côté droit des vertèbres lombaires, et d'une partie des dorsales; 3° un avancement en

dehors de quelques fausses côtes du côté gauche, avec gonflement des appendices cartilagineuses de ces côtes déjetées. Au commencement de décembre, la douleur des deux dernières vertèbres du dos a augmenté; les jambes se sont affaiblies au point que, dans peu de temps, le malade a été hors d'état de marcher. Dans l'état actuel, lorsque le malade est assis, toute l'épine se courbe en avant (outre la flexion latérale du cou); et, lorsqu'il est couché, il ne peut se tourner dans aucun sens: les cuisses et les jambes sont sans action; il survient parfois de légers mouvemens convulsifs dans les jambes. Les tégumens qui répondent à l'apophyse épineuse d'une des premières vertèbres dorsales sont enflés et rouges. En pressant la partie supérieure du cartilage xiphoïde, on augmente la douleur des deux dernières vertèbres du dos, comme aussi en pressant les deux dernières fausses côtes et les apophyses de ces vertèbres. L'abdomen en est beaucoup plus tendu, et paraît plus gonflé qu'à l'ordinaire; et le jeune malade assure qu'il l'avait plus dur depuis un mois. Malgré toutes ces infirmités, le malade est gai, fait très-bien les digestions et les excrétions, telles que dans l'état naturel; sa respiration est un peu altérée, puisqu'il

est obligé defaire de temps en temps des inspirations profondes.

Voici ce qui nous semble résulter de cet exposé qui a été résumé avec soin du mémoire qui nous a été adressé :

1° Dans les chutes principales qu'a souffertes la malade au mois de mai 1774, et surtout dans la deuxième, l'épine du dos étant dans un état de flexion, laquelle heurta contre la terre, il se fit une commotion de la moëlle épinière, qui put s'étendre jusqu'au cerveau, et qui détermina le vomissement et occasionna la saburhe des premières voies.

2° Dans ces chutes, ces cartilages intermédiaires du corps des vertèbres furent foulés à un certain degré, et les ligamens des vertèbres furent forcés dans leur extension. Probablement, il eut, dès-lors, dans les vertèbres les plus offensées, un commencement de subluxation de leurs apophyses obliques. On présume cette subluxation dans les vertèbres dorsales inférieures, parce qu'un certain degré de courbure de l'épine, en cet endroit, a forcé le malade à pencher sa tête vers l'épaule droite pour soutenir un équilibre convenable des vertèbres du cou ; on a lieu de croire que le malade y a souffert constamment depuis août 1773.

3° Les progrès de ces subluxations des vertèbres dorsales ont été insensibles pendant quatorze mois. On ne peut rapporter aux progrès qu'elles ont dû faire, par la seule impression que les chutes avaient laissée, l'augmentation rapide et très-grave des infirmités du malade dans ces derniers mois. En effet, les fortes courbures de l'épine, la paralysie des extrémités inférieures, et les suites de ces affections sont postérieures à la formation des saillies ou protubérances des apophyses épineuses des vertèbres lésées; mais, de ces saillies ou protubérances, l'une a crû fort vîte, et l'autre qui a fait peu de progrès a été promptement suivie des symptômes les plus fâcheux.

4° On voit qu'une cause étrangère et puissante a opéré les accroissemens qu'ont eus, en dernier lieu, ces subluxations des vertèbres. Il y a plus d'apparence que cette cause est un vice de la constitution du malade analogue au vice rachitique; ce vice est confirmé par le gonflement des appendices cartilagineuses des fausses côtes du côté gauche qui sont déjetées. On peut rapporter à ce vice (soit primitif, soit déterminé par la commotion de la moëlle épinière) la suppression de l'accroissement qu'on a observé chez le malade avant qu'on

eût remarqué aucun changement dans les vertèbres du dos.

5° Le gonflement irrégulier des cartilages intermédiaires et articulaires des vertèbres offensées qui a causé le progrés de leur subluxation, a suffi pour déterminer les accroissemens des courbures latérales de l'épine, et ses inflexions en avant dans les endroits les plus affectés. On peut rapporter à la même cause les douleurs que le malade ressent dans les cartilages et les ligamens des dernières vertèbres du dos (qui sont tiraillées, où tendent d'autres parties voisines plus sensibles), lorsqu'on presse les apophyses épineuses de ces vertèbres, les côtes qui leur répondent, et même le cartilage xiphoïde. L'épine étant fléchie en avant, le bas-ventre a paru plus gonflé, parce que les viscères de cette cavité sont resserrés dans un moindre espace; il présente une tension qui est sensible au malade depuis plusieurs mois, parce que les muscles abdominaux, qui, depuis ce temps, ont beaucoup moins de jeu, souffrent une espèce de contrainte.

6° Il paraît que les cartilages des vertèbres n'ont pas été seuls altérés par ce vice approchant du rachitique; mais il a aussi corrompu

la structure des apophyses des vertèbres déplacées ; car, quoique la protubérance des apophyses épineuses des dernières vertèbres dorsales qui s'est manifestée il y a deux ou trois mois ait bientôt cessé de faire des progrès depuis sa formation, les douleurs, en cet endroit de l'épine, ont été toujours en croissant ; il s'est fait un renflement vicieux dans l'épaisseur des parties latérales, qui, par leur réunion, forment l'apophyse épineuse de chacune de ces vertèbres, puisqu'un tel gonflemeut aurait reçu de plus en plus la saillie que pouvaient faire leurs apophyses obliques.

D'après les considérations précédentes, on voit que les infirmités graves du malade ont été causées d'abord par les progrès rapides qu'ont faits, depuis quelques mois, les subluxations des vertèbres affectées : progrès qu'a causés un vice comme rachitique agissant sur les cartilages intervertébraux, et que la paralysie des extrémités inférieures a été déterminée par l'altération que ce vice a produite dans les parties des vertèbres dorsales inférieures.

Soit que les subluxations des vertèbres existent seules, ou qu'elles soient compliquées de tuméfaction dans quelques parties des vertèbres dorsales inférieures, il est aisé de sentir que

toute machine destinée à redresser l'épine, en remédiant à ces subluxations, serait inutile et même d'un usage dangereux ; il n'y a pas d'apparence de corriger par des machines les déplacemens des apophyses articulaires des vertèbres lésées, lorsque ce déplacement a été produit pendant un temps fort long, et par un vice intérieur qui a affecté les cartilages et les ligamens, et on aurait tout lieu de craindre que les machines ne pussent fouler les cartilages, donner une extension pernicieuse aux ligamens, etc. Si l'on peut donc espérer des secours dans une maladie aussi grave et aussi avancée, on ne doit les attendre que des remèdes internes propres à détruire le vice rachitique qui a dépravé la forme des cartilages, et sans doute celle de quelques parties des vertèbres affectées. La nature, aidée par ces remèdes, pourrait corriger les degrés extrêmes de la dépravation de l'épine, ce qui rétablirait le mouvement des extrémités inférieures. On pourra remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans; le jeune malade sera nourri avec des antiscorbutiques, comme la chicorée, le cresson : on ne lui donnera point d'alimens difficiles à digérer, trop succulens ou de trop haut goût; il n'usera point de vin, de café, ni de liqueurs spiritueuses.

On entretiendra la liberté du ventre par des lavemens simples ou émolliens; on lui fera faire, chaque jour, dans une voiture commode, et dans un pays qui ne soit point humide, de l'exercice; on aura soin toutes les fois de le bien couvrir, et d'éviter ce qui pourrait causer une suppression de la transpiration.

On lui fera prendre deux fois le jour un bain dans l'eau légèrement tiède; on en augmentera peu à peu la durée, qui cependant sera plus courte à proportion que le bain sera plus froid. On pratiquera matin et soir des frictions d'abord plus légères, et qu'on rendra plus fortes dans la suite sur l'épine du dos (en évitant les endroits des vertèbres qui sont les plus affectés), sur le bas-ventre et sur les extrémités, avec des linges pénétrés de fumée aromatique de succin d'encens, de baies de genièvre, etc. On aura un soin particulier que le malade ne soit point exposé à l'humidité, que les couvertures de son lit soient bien sèches. On fera alternativement, et dans le courant de chaque journée, tout le long des vertèbres dorsales, des fomentations avec des éponges, tantôt imbibées d'eau froide, et tantôt d'une décoction aromatique vineuse prise froide. Cette décoction sera préparée par une courte ébul-

lition avec un gros de noix muscade, et autant de clous de girofle dans une livre de vin rouge.

On appliquera de temps en temps un vésicatoire sur l'épine du dos à l'endroit des vertèbres dorsales moyennes; on ne cherchera point à procurer long-temps l'évacuation exécutée par cet épispastique; mais on le renouvellera par intervalles aussi souvent qu'on jugera que son irritation peut être nécessaire.

On donnera aussi parfois un émétique doux, comme l'ipécacuanha à petites doses, moins pour faire vomir que pour déterminer des efforts assez répétés. On fera prendre fréquemment, dans une vue semblable, de petites quantités de rhubarbe, pour soutenir le ton des intestins, plutôt que pour augmenter l'excrétion des selles. On mettra fort long-temps le malade à l'usage, 1° d'une décoction de racine de garance et d'amande (une demi-once de chacune par livre d'eau), dont on lui fera prendre plusieurs verres dans la journée; 2° d'un bol fait avec six grains de sel ammoniac et quantité suffisante de conserve de fleurs de romarin; on lui fera prendre chaque jour matin et soir, et on pourra aussi lui donner une ou deux fois le jour, quelques gouttes de teintures de mars tartarisée.

25 janvier 1775. *B. D. M. M.*

XII. *Légers symptômes d'une phthisie commençante, et récidive d'une ancienne maladie de poitrine avec fièvre lente, crachats purulens, sueurs nocturnes et qui avaient cédé à un traitement convenable.*

M. le consultant, âgé de vingt-six ans, a essuyé, il y a quinze ou seize ans, une maladie de poitrine, avec fièvre lente, crachats purulens, sueurs nocturnes et qui l'avait réduit à la dernière extrémité; elle avait été occasionnée par une péripneumonie, suite d'une petite vérole, terminée par suppuration. Je fus consulté dans ce temps, je dirigeai le traitement, et j'ai pris connaissance de tous les remèdes que je prescrivis alors, en ayant actuellement l'histoire sous les yeux. M. ressent depuis quelque temps une douleur continuelle à l'épigastre ou au creux de l'estomac, sensible surtout vers la pointe du cartilage xiphoïde; cette région, ainsi que le reste du bas-ventre, est soupçonnée; je m'en suis assuré par un examen attentif, par lequel je n'ai trouvé ni tumeur, ni résistance sensible. Il a une difficulté de respirer, principalement après avoir marché vîte, monté les degrés, ou fait un exercice un peu forcé.

Il tousse souvent et rend habituellement des crachats blancs, un peu épais, qui n'ont point de goût, ni doux, ni salé, mais qui sont parfois rouillés, et il en a rendu une fois de véritablement sanguinolens; il a également dans le corps un sentiment, plus particulièrement aux mains, au visage et aux pieds, quoiqu'il soit toujours exactement sans fièvre. D'après la connaissance que nous avons de sa constitution, nous savons que ses humeurs, la lymphe surtout, péche par épaississement. M., quoique fort maigre, jouit d'ailleurs d'une assez bonne santé depuis qu'il a été parfaitement rétabli de sa première maladie; il a bon visage, excellent appétit, il fait beaucoup d'exercice, et va presque continuellement à la chasse.

D'après cet exposé, nous estimons que c'est ici un léger retour de sa première maladie, qu'il s'est formé un abord d'humeurs plus considérable sur la poitrine, vraisemblablement quelques tubercules dans les poumons, tubercules qui sont encore crûs à notre avis, comme les appelle *Morton*. Nous pensons que la douleur qu'il ressent à l'épigastre est rhumatismale, et a son siége dans la partie supérieure des muscles droits; elle peut être entretenue et augmentée par quelques légers embarras formés dans les

glandes du ventricule, embarras qui ne sont cependant pas sensibles aux doigts : au reste, nous jugeons que cette maladie, dans l'état actuel, est absolument sans danger; si elle est traitée convenablement, nous nous flattons même qu'elle cédera facilement, mais nous croyons qu'elle pourrait devenir dangereuse et avoir des suites fâcheuses, si elle était négligée, puisqu'elle pourrait conduire de nouveau le malade dans une nouvelle fièvre lente. Les indications qui se présentent, sont de diviser doucement le sang et la lymphe en les adoucissant, pour parvenir par là à fondre les tubercules des poumons, et de résoudre les embarras qui peuvent s'être formés dans les autres glandes du bas-ventre.

Pour les remplir efficacement, nous conseillons d'abord de désemplir les vaisseaux par une saignée du bras, et de tirer huit à dix onces de sang; nous regardons cette saignée comme nécessaire, eu égard à l'hémoptysie ou crachement de sang qui a précédé, et à la qualité rouillée des crachats que le malade rend actuellement, et par la raison que les vaisseaux étant une fois désemplis, l'aisance avec laquelle se fera la circulation en conséquence, facilitera l'effet des remèdes suivans :

Immédiatement après la saignée, le malade prendra, pendant quinze jours, matin et soir, un bouillon fait avec un jeune poulet, étouffé, écorché, éventré, et farci avec une demi-once de semences froides majeures, concassées, et autant de celles de pavot blanc (à défaut de poulet, on emploira quatre onces de collet d'agneau, et alors on mettra ces semences enveloppées dans un nouet), une once de racines d'oseille, autant de celles de patience lavées et coupées à petits morceaux; demi-poignée de feuilles de cresson, autant de celles d'agrimoine; on préparera ces bouillons selon l'art, et au bain-marie, en tenant la viande, les racines, les semences dans le pot pendant deux heures; on y ajoutera ensuite les herbes pour les y laisser demi-heure encore: on passera ce bouillon, et un instant avant de l'avaler on y ajoutera l'expression de quinze à vingt cloportes lavés, et écrasés en vie, et un scrupule de terre foliée de tartre. Il serait utile que le malade prît un nouveau et semblable bouillon vers les cinq heures de l'après-midi, après la digestion de son dîner.

Ces bouillons finis, il se purgera avec trois onces de manne fondue dans un verre d'une décoction faite avec demi-once de polipode de

chêne. Le lendemain de la purgation, il commencera l'usage du petit lait tiré de celui de chèvre avec la pressure ordinaire, ou plutôt avec des fleurs de l'espèce de chardon, appelé *chardonnette*, clarifié avec le blanc d'œuf, en ajoutant dans la colature une ou deux cuillerées de sucre rapé, quelques gouttes d'eau de fleur d'orange, l'expression des cloportes, comme dans les bouillons, demi-scrupule de terre foliée de tartre, et deux onces de suc de cresson récemment cueilli ; il prendra ce petit lait le matin à jeun, à la dose d'une écuelle (pour avoir cette quantité, il faudra pressurer environ un demi pot de lait); et s'il passe bien, comme on a lieu de l'espérer, il en prendra une seconde prise pareille vers les quatre ou cinq heures de l'après-midi, après la digestion de son dîner. Il continuera ainsi l'usage du lait pendant le reste du mois, et pendant tout celui de novembre.

Il usera pour boisson ordinaire d'une tisanne faite avec deux onces de racine de patience, et une pincée de fleurs de tussilage pour un pot d'eau; après l'avoir passé, on l'édulcorera avec une cuillerée de miel de Narbonne; à son repas, il pourra prendre un peu de bon vin vieux bien trempé. Il gardera un bon régime de vivre,

en soupe, bouilli et rôti, fruits et herbages cuits, avec peu d'assaisonnement, évitant les ragoûts, et tout ce qui est salé et épicé; je lui défends surtout le fromage et tous les alimens tenaces, gluans, échauffans, de difficile digestion: le café et le chocolat sont compris dans cette prohibition. Non seulement il gardera tous les ménagemens pour la qualité de la nourriture; mais il usera encore de grande réserve pour la quantité. Il est absolument nécessaire qu'il mange peu, qu'il souffre de la faim, et qu'il sorte toujours de table avec appétit; il suivra sa coutume de faire deux ou quatre repas par jour, en observant encore de manger moins le soir, avec l'attention que le petit lait et les bouillons lui tiendront lieu de déjeûner et de goûter, et que pendant l'usage de ces remèdes il ne fera qu'un léger dîner, et un souper encore moindre; il fera un exercice modéré à pied, à cheval ou en voiture, toujours sans se fatiguer; et s'il continue d'aller à la chasse, ce sera avec la plus grande modération. Nous espérons que le traitement suffira pour emporter et guérir cette maladie; mais nous conseillons de nous faire part de l'état de M. le consultant, pour pouvoir prescrire ce qui conviendra ultérieurement.

B. D. M. M.

XIII. *Phthisie hémoptoïque.*

« Pour le traitement de laquelle un méde-
» cin de Tarascon a fourni d'abord une con-
» sultation ; B. en a aussi donné une avec des
» discussions relatives aux énoncés de la pre-
» mière consultation qu'il a eue entre les mains,
» et sur laquelle on lui demanda son avis,
» qu'il donna, comme on le verra par sa con-
» sultation, insérée dans ce recueil, après celle
» qui suit, donnée par M. Laudun, méde-
» cin de Tarascon. »

M. le consultant, âgé de trente-cinq ans, d'un caractère vif, a perdu son père et sa mère de maladies de poitrine avec fièvre lente, ainsi que deux sœurs; il a eu dans sa jeunesse les glandes du cou engorgées et tuméfiées, dont quelques-unes tombèrent en suppuration. Il fut sujet dans le même temps à de fréquentes hémorrhagies du nez; il l'a été, et l'est encore à des gonflemens de gencives qui saignent aisément; il a toujours sué et sue encore pendant la nuit; surtout il sent quelquefois des démangeaisons sur la peau, principalement aux jambes, avec un prurit dont il n'est pas maître ordinairement, suivi d'éruptions milliaires et

croûteuses. Depuis quinze ans il est attaqué d'un crachement de sang habituel qui revient souvent plus ou moins fort, et quelquefois accompagné de fièvres. Il en eut un très-considérable en 1776, et depuis cette époque il en a essuyé plusieurs autres qui ont approché de celui-là, quoique communément ils soient moindres : il rend aussi quelquefois des crachats sanguinolens et rouillés ; mais habituellement ses crachats sont blancs, plus ou moins abondans, surtout le matin ; ils sont de mauvais goût ou douceâtres ; jetés dans l'eau, une grande partie surnage, quelques-uns se précipitent au fond ; la toux est presque continuelle, la voix est rauque. La difficulté de respirer est bien marquée en montant les escaliers, en marchant un peu vîte, et après quelque exercice. M. le consultant aime beaucoup à parler, il dort, a bon appétit, va librement à la garde-robe, et vaque à ses affaires ordinaires ; il est constamment sans fièvre, tant le soir que le matin, excepté dans quelques occasions que le crachement de sang est abondant, comme nous l'avons dit. Ses urines étaient ordinairement liquides et sans dépôt ; mais depuis quelque temps qu'il fait usage de la terre foliée de tartre et du suc de cloportes dans une décoction apé-

ritive légère, ou dans l'eau simplement, elles charrient par intervalle un sédiment blanc, et ses crachats, toujours de même qualité, sont un peu moins abondans, après l'avoir été davantage après l'emploi de ces remèdes, comme je l'en avais prévenu.

M. le consultant a fait usage de beaucoup de remèdes différens dans le temps des crachemens de sang; il a employé des saignées souvent répétées, surtout dans le cas où il était abondant, et accompagné de fièvre; et pendant le cours de plusieurs années, depuis 1770, il s'est fait ouvrir la veine, tous les mois à peu près, parfois à plus grande distance. Il a usé du lait, du petit lait, des bouillons apéritifs et rafraîchissans, de remèdes béchiques, adoucissans, incrassans, du sel de nitre, des cloportes, des demi-bains. Tous ces secours ont été inutiles; la maladie paraît n'avoir pas fait de progrès, mais elle se prolonge et persiste dans le même état; et notamment dans le cours de la semaine dernière, M. le consultant, après avoir soupé un peu largement, et après avoir soutenu une conversation un peu vive et longue (écarts graves, que je lui avais conseillé d'éviter bien attentivement), a eu un nouveau crachement de sang modéré

dans la nuit, pour lequel il a été saigné. On a reconnu alors dans le sang de la ténacité, ou la couenne inflammatoire; tandis que, par une saignée que je lui avais conseillée le 18 mai dernier, dès les premiers jours qu'il m'avait consulté, j'avais trouvé qu'il manquait de consistance, et il était sans couenne. Il a gardé, pendant plusieurs jours, vers les fêtes de la Pentecôte, à la partie latérale inférieure droite de la poitrine, une douleur ou un point qui se fait à peine sentir aujourd'hui, et qui paraît avoir cédé en se ceignant la poitrine avec une ceinture ou une serviette.

D'après ce long exposé que nous venons de faire, établi sur le rapport de M. le consultant, comme sur ce que nous avons observé nous-mêmes dans le cours d'environ un mois, pendant lequel nous lui avons donné nos soins par intervalles, il nous paraît évident que cette maladie porte le caractère d'une hémoptysie habituelle, chronique, qui tend à jeter ou plutôt qui a déjà jeté le malade dans une phthisie pulmonaire des plus longues, des plus chroniques, que nous désignerons par la dénomination de *phthisie hémoptoïque*. Nous pensons que l'hémoptysie dont est attaqué M. le consultant, qui, de sa nature, en nous servant

de la dénomination de *Morton*, aurait été aiguë, ne s'est prolongée et n'est devenue chronique qu'à raison de l'usage fréquent des saignées ; les autres secours n'ayant été que d'une faible utilité pour coopérer au même effet, si toutefois ils ont contribué. C'est ainsi qu'il a été fait pour une fille de cette ville, âgée de quarante-cinq ans, tard et mal réglée, et réduite au lit dans le troisième degré de la phthisie; son état et ses moyens ne permettant pas d'employer, pour ainsi dire, d'autres remèdes (étant obligée de travailler pour gagner sa vie), par le secours seul des saignées répétées jusqu'à cinq ou six cents fois dans le cours de vingt-cinq à vingt-six ans, nous l'avons mise dans un état de phthisie chronique, qui lui permet de sortir et de travailler. Nous observerons que les premières saignées par nous prescrites, daus un cas si désespéré, ne furent faites qu'avec la plus grande répugnance de la part de MM. Michel père et fils, chirurgiens de cette ville, très-experts dans leur art. L'utilité en effet de la méthode de traitement de la phthisie par les saignées, employée d'abord par *Galien*, confirmée par Cristophe *Bonnet*, est encore appuyée de l'autorité de *Méad*, et d'un anonyme dont l'avis est rapporté dans le deuxième vol.

des *Mémoires d'Edimbourg*, de MM. *Marquet*, *Tissot*, *Pringle*, etc. Cette méthode nous a réussi à nous-mêmes constamment, comme moyen palliatif, quelquefois comme curatif, en l'employant avec ménagement, et relativement à l'état des forces du malade. Le caractère spécial ne nous paraît pas plus difficile à déterminer. Notre exposé nous présente en effet dans la partie blanche du sang un vice ou un levain particulier, qui dénote un épaississement propre à occasionner des engorgemens dans les glandes, et en même temps d'autres accidens d'une manière encore plus marquée dans le moment, une diathèse ou une disposition scorbutique, ou, comme on peut plus constamment l'appeler, un scorbut constitutionnel; de sorte que nous nous croyons bien fondés à rapporter cette maladie aux deux premières espèces de phthisie secondaire de *Sauvages*, que nous regardons ici non comme isolées, mais comme réunies, ainsi que nous avons eu occasion de les reconnaître et de les observer souvent ainsi mariées dans presque toutes les phthisies hémoptoïques que nous avons eu à traiter. Avec ces deux vices d'humeurs, que nous regardons comme héréditaires, nous croyons en reconnaître un autre dans les

solides, qui l'est également, nous voulons dire la texture lâche et faible des poumons, ainsi que celle des fibres qui entrent dans la composition des glandes bronchiales. Par un effet de ces deux vices, nous pensons qu'il s'est formé des tubercules dans les poumons, les uns tombés en suppuration, les autres entiers et cruds, comme on les appelle, et tels qu'on en trouve encore toujours dans les poumons de ceux qui ont été enlevés dans le troisième degré de la phthisie.

Après avoir établi (et nous croyons l'avoir fait avec évidence) le caractère générique et spécial, ainsi que les principes morbifiques de la maladie que nous avons à traiter, nous porterons notre pronostic. Nous ne pouvons nous empêcher de la regarder comme grave, dangereuse, et difficile à guérir; mais en même temps, quoique instruits par des observations fréquentes des suites funestes d'une pareille maladie, appuyés sur celle des médecins célèbres que nous avons cités, principalement sur celle de *Morton* et sur plusieurs cures que nous avons eu le bonheur d'obtenir dans des cas pareils; en suivant les traces de ces grands hommes, nous la regarderons comme très-curable. C'est ainsi que j'ai vu, en 1765, guérir M^ad. ***, dont on venait d'inhumer le frère,

qui avait inutilement cherché des secours partout. D'après cet exemple, cette dame était fort alarmée, regardait son état comme incurable, refusait obstinément d'abord des remèdes, et notamment le kinkina. Elle fut cependant guérie en très-peu de temps de son affection avec fièvre lente et dans le second degré : se trouvant à Lyon en 1770, affligée d'un évènement triste, elle eut une rechute, elle prit du kinkina encore contre l'avis du médecin qu'elle consulta, et fut de nouveau guérie, mais avec un peu moins de célérité ; elle me consulta une seule fois en arrivant ; je lui conseillai de prendre quelques prises de kinkina, en l'assurant qu'elle était guérie. En 1767, M.*** fut attaqué d'une phthisie hémoptoïque ; le crachement de sang revenait une ou deux fois par an avec fièvre, et crachement purulent après ; la maladie était fort ancienne : il faisait des remèdes à chaque retour de crachement de sang suivant mes avis, mais il les abandonna bientôt. En 1767, dis-je, il eut une fièvre pernicieuse, soporeuse, suivant le langage de *Torti*. Je lui fis prendre, dans cette circonstance, le kinkina à très-haute dose ; l'hémoptysie n'a plus reparu qu'une seule fois, et a été très-légère : les autres accidens sont également très-légers. Il jouit d'une assez bonne santé

depuis, quoique valétudinaire ; il est âgé aujourd'hui de près de soixante-dix ans. Tout récemment un jeune homme de cette ville agé de trente ans, phthisique, hémoptoïque depuis deux ans, dont le frère était mort depuis plusieurs années à la suite d'uue pareille maladie, après avoir inutilement couru, s'adressa à moi en 1777 : l'hémoptysie ne manquait jamais de revenir dans le printemps, et était considérable alors : il fut guéri dans un court espace de temps, et, depuis plus de quinze mois, il n'a pas ressenti la moindre incommodité, quoiqu'il ne menât pas une conduite très-régulière. En supposant ici que le succès puisse couronner nos soins, vu l'ancienneté de la maladie, l'abondance des crachats qui dénote un abord considérable d'humeurs dans la poitrine, et quantité de tubercules, nous présumons que le traitement sera un peu long ; au surplus l'absence de la fièvre que l'on trouve toujours dans des cas même moins graves que celui-ci, augmente nos espérances.

Deux sortes de traitemens se présentent en général dans les phthisies pulmonaires, l'un curatif, et l'autre palliatif. Dans les deux premiers degrés, d'après les conseils des médecins instruits, d'après ceux de *Morton*, un des plus

grands maîtres que nous ayons sur cette matière, on ne doit point balancer d'employer le premier. Dans le troisième, puisqu'on réussit encore aussi quelquefois : quoique cet auteur célèbre semble assurer le contraire, il nous paraît qu'on est également fondé à le mettre en usage, et qu'on ne doit se servir du palliatif avec lequel on conduit immanquablement le malade au tombeau, qu'après avoir reconnu l'inutilité du curatif. Ce doit être ici véritablement le cas de se servir de l'axiome de Celse (qu'on me passe cette phrase latine, qui perd à être traduite) : *In casu desperato satius est dubium experiri remedium, quàm nullum.* Dans la maladie que nous avons à traiter aujourd'hui, l'absence de la fièvre nous faisant considérer M. le consultant dans le second degré, ne pouvant au plus et à la rigueur le regarder que comme dans le second, nous nous croyons, sans réplique, autorisés à employer la méthode curative.

Dans cette maladie, comme dans les autres, le régime doit être la base du traitement. Nous le regarderons donc ici comme la première indication, et nous ne serons pas embarrassés à indiquer celui qui sera le plus convenable. La diathèse scorbutique, vice le plus marqué

ici, exige en effet une nourriture toute végétale, et permet tout au plus l'usage des jeunes animaux qui sont plus gélatineux. Sans nous étendre sur le choix particulier des alimens, article sur lequel nous nous en rapporterons au soin du malade ou à la sagacité de la personne qui dirigera le traitement, nous nous contenterons d'observer qu'on doit se servir de préférence de ceux qui sont jeunes, tendres, mûrs, doux et de facile digestion; de les employer cuits plutôt que cruds, mais sans une préparation de cuisine trop recherchée, et avec le moins d'assaisonnement possible, excepté avec le sucre que nous croyons fort utile : les alimens cuits nourrissent davantage, sont mieux faits pour les estomacs des hommes, et subissent plus difficilement les dégénérations putrides et acides. Ce n'est pourtant point à dire que les malades ne doivent point absolument se nourrir jamais de viandes d'animaux adultes et formés, ainsi que des poissons frais bouillis ou cuits sur le gril; mais dans ce cas il sera toujours utile de les allier avec les végétaux, et la base de sa nourriture doit être tirée de ce genre. Nous conseillons en particulier l'usage du pain recuit dont on a récemment reconnu l'utilité pour prévenir et guérir le scorbut accidentel.

Le choix des alimens ne suffit pas dans ce cas comme dans toute autre espèce de phthisie pulmonaire, la quantité est encore un article des plus essentiels. Par la connaissance sûre que nous avons de l'usage des parties, nous savons que dans le même espace de temps il passe à travers le poumon (viscère très-peu volumineux), relativement au reste du corps, la même quantité de sang ; que tout le chyle entre d'abord par la veine souclavière gauche, passe ensuite en entier à travers ce viscère, où il subit une élaboration bien marquée. De ces connaissances certaines, on doit inférer avec certitude que, dans les poumons remplis de tubercules faibles, d'une texture lâche, dont plusieurs vaisseaux sont ouverts, et de plus débilités par des déchiremens répétés, une grande quantité de chyle, reçue à la fois, ne peut que contribuer, par la dilatation des vaisseaux, à de nouveaux déchiremens, augmenter les engorgemens, etc. Il est donc essentiel de ne manger que peu à la fois, surtout le soir, et de diminuer la masse totale des alimens. Cette observation est ici de la plus grande nécessité, ainsi que l'ont très-bien remarqué *Hippocrate*, *Boerrhaave*, *Vanswieten*, etc. Mes faibles observations confirment évidemment cette règle.

Je n'ai vu, en effet, guérir que les phthisiques, qui ont souffert de la faim, et j'ai vu périr tous ceux qui se livraient à leur appétit, quelque espèce de méthode de traitement qu'ils aient employée; j'ai vu rétablir et s'engraisser ceux qui mangeaient peu, maigrir et exténuer de plus en plus ceux qui mangeaient beaucoup. C'est pour cette raison qu'après avoir bien recommandé à M. le consultant d'observer cette règle, la première fois que je lui ai parlé, je lui ai dit, en le quittant, que c'était une condition *sinè quâ non.*

Les indications qui se présentent à remplir se déduisent naturellement de ce que nous avons dit, 1º de détourner les humeurs de la poitrine, partie sur laquelle elles se portent avec abondance depuis long-temps; 2º de résoudre les tubercules pulmonaires, autant ceux qui sont en suppuration, que ceux qui sont cruds et entiers, sans cela on n'obtiendra jamais une guérison parfaite, et, remplissant cette indication, on dimiuuera l'épaississement de la lymphe; 3º de corriger et d'adoucir la diathèse scorbutique; 4º de donner du ressort à la texture des vaisseaux du poumon et des glandes bronchiales: ayant celle-ci en vue, on corrigera efficacement la tendance à la putré-

faction, et on préviendra le retour de l'hémoptysie; 5º de déterger et de cicatriser les ulcères des tubercules suppurés, par le contraste d'épaississement dans la partie blanche, de dissolution dans la partie rouge. Il semblerait qu'il y ait deux indications qui se contrarient de façon à ne pouvoir pas les remplir toutes deux; mais la chose qui demande à la vérité des ménagemens, est pourtant très-possible, et nous l'avons vû s'effectuer dans des cas analogues que nous avons eu à traiter; et au surplus on ne doit pas craindre de diviser trop les humeurs. Le sang tiré par la première saignée le 18 mai manquait de ténacité, et on a reconnu la couenne inflammatoire dans celui qui a été tiré vendredi dernier.

Pour remplir toutes ces indications à la fois ou successivement, nous sommes d'avis d'ouvrir d'abord un ou deux cautères dans la partie interne de la jambe un peu au-dessous de l'attache du muscle couturier, ce qu'on fera ou par la pierre à cautère, ou plutôt par la lancette. Le premier moyen est plus long et sujet à inconvénient par la longueur du temps et la difficulté qu'on éprouve à faire détacher l'escarre. On en entretiendra l'écoulement autant que le cas le demandera pour les laisser fermer l'un

après l'autre, si on trouve qu'ils ne soient plus nécessaires, et qu'il n'y ait plus de danger à laisser tarir cet égoût. Il y a une grande liaison entre la poitrine et les jambes, dit *Baglivi*. Les ulcères des jambes guéries mal à propos jettent dans des maladies de poitrine funestes, répète le même auteur, grand observateur, et l'un des restaurateurs de la médecine. Les cautères aux jambes sont recommandés par tous les bons auteurs dans la phthisie, et nous avons reconnu qu'ils étaient de la plus grande efficacité dans deux phthisies confirmées, et du troisième degré, que nous avons parfaitement guéries. L'une, en 1773, vénérienne, dans un sujet de cette ville, âgé de cinquante ans; l'autre, en 1774, ulcéreuse, apostématique, produite par les suites d'une péripneumonie bilieuse, terminée par suppuration, dans un jeune homme d'Orgon, village à seize lieues d'ici. J'ai reconnu dans l'un et l'autre de ces malades l'épaississement de la lymphe, vice le plus commun dans cette contrée, comme l'a dit *Sauvage*; de sorte que d'environ douze phthisiques, j'en trouve dix de ce caractère à rapporter à sa troisième espèce. Nous jugeons à propos que le malade prenne tout l'été le petit lait tiré du lait de chèvre, nourrie prin-

cipalement d'herbes fraîches et vulnéraires, en se servant de fleurs de chardon, au lieu de la pressure ordinaire, clarifiée avec le blanc d'œuf, y ajoutant, pendant la clarification, une petite poignée de feuilles de cresson et une pincée de sel d'oseille, et dans la colature l'expression de quinze à vingt cloportes lavés et écrasés en vie, avec demi-scrupule de terre foliée de tartre bien préparée, une bonne poignée de sucre en poudre avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange. Le malade avalera le petit lait le matin à la dose d'une écuellée, ou d'environ quinze onces; et s'il le supporte bien, il en prendra une seconde écuellée pareille vers les quatre ou cinq heures de l'après-midi, après la digestion de son dîner : les cloportes sont utiles dans ce cas, et comme incisives et comme diurétiques. *Baglivi*, dont je vérifie souvent les observations, dit : *Dans le mal de poitrine il faut toujours pousser par les voies urinaires, suivant la route indiquée par la nature.* On ne saurait contester à la la terre foliée de tartre sa qualité fondante supérieure, surtout quand elle est donnée à haute dose. Sans rapporter nombre d'observations favorables à établir l'utilité de ces deux remèdes dans le traitement de la phthisie, je

me contenterai d'en citer deux récentes, l'une d'un religieux Augustin qu'on m'a amené ici d'Aix exprès pour le confier à mes soins; il était alors avec la fièvre lente, et dans le second degré qui a été presque entièrement guéri, et qu'on a envoyé à Perpignan, muni d'une règle de conduite et de traitement pour l'automne prochaine. L'autre, d'un paysan de cette contrée, tombé dans cette maladie depuis trois mois des suites d'un rhume, aujourd'hui aussi fort et aussi vigoureux que s'il s'était toujours bien porté. Ils étaient attaqués l'un et l'autre d'épaississement dans la lymphe, et de là, de tubercules dans le poumon. On croit ici, et l'on dit que je joue avec les maladies de poitrine qui, autrefois certainement, faisaient plus souvent sonner les cloches de cette ville.

A la fin de juillet comme à la fin d'août, le malade sera purgé avec trois gros de follicules de séné, sept gros de sel de nitre purifié, et dix gros de manne infusée et fondue à froid, suivant une nouvelle méthode, qui rend les purgations moins dégoûtantes et qui augmente leur effet, et dont nous avons l'obligation à M. Chaptal.

Au commencement de septembre, le malade prendra pendant quinze jours ou trois semaines

un bouillon ſait avec un jeune poulet étouffé, écorché, éventré et farci avec parties égales de semences froides, majeures et mondées, et de pavot blanc concassées; en tout deux onces; de racine de patience et de celle d'oseille, de chacune deux onces; demi-poignée de feuilles de cresson, autant de celle de chicorée; une petite demi-poignée de sommités de sapin et une pincée de feuilles d'oseille: ce bouillon sera préparé selon l'art et au bain-marie, en ajoutant dans la colature l'expression de la même quantité de cloportes, et la même dose de terre foliée de tartre indiquée pour le petit lait. Le malade le prendra à la dose d'une écuellée le matin à jeun, et il en avalera une seconde vers les quatre à cinq heures de l'après-midi. On diminuera la dose des cloportes et de la terre foliée de tartre autant dans le petit lait que dans les bouillons; on les supprimera même entièrement et par intervalle, s'il en résulte le moindre inconvénient; c'est cependant ce qui n'est jamais arrivé après le plus long usage de ces ingrédiens, et c'est ce que je ne prévois pas.

Le malade sera purgé une troisième fois après l'usage de ces bouillons, pour commencer après le petit lait d'ânesse qu'il prendra le matin,

à la dose d'une écuellée au moment qu'il aura été trait, en y ajoutant une bonne cuillerée de sucre, et quelques gouttes d'eau de fleur d'orange; il continuera de prendre aussi le lait jusqu'au milieu ou à la fin de novembre, ou jusqu'aux gelées, et il sera purgé à la fin.

Pendant l'usage des bouillons comme durant celui du petit lait, il avalera, le soir, en se couchant, une prise de pilules faites avec quatre grains d'éthiops minéral préparé sans feu, un grain de mercure doux, lavé suivant la méthode de Beaumé, trois ou quatre gouttes de baume de Canada, incorporées avec suffisante quantité de sirop de roses pâles.

Pendant tout le cours du traitement il avalera, le matin, immédiatement avant le petit lait, les bouillons et le petit lait, douze grains de bon kinkina, sous la forme qui lui sera la plus agréable, et cela d'abord un jour, l'autre non, seulement; mais s'il arrive, comme nous osons l'espérer, que la toux, le crachement, la difficulté de respirer, soient moindres, alors il pourra prendre la même dose de kinkina tous les jours. Que ce remède soit utile dans la phthisie hémoptoïque, c'est une vérité indiquée d'abord par *Morton* et reconnue par *Torti*, quoiqu'il ne lui soit pas bien favorable, selon

Vanswieten, et quantité d'autres. Nous l'avons reconnu nous-mêmes très-efficace dans toutes les phthisies hémoptoïques avec diathèse scorbutique, comme nous l'avons prouvé par les observations ci-dessus. Il lui sera très-utile d'avaler, pendant la journée, plusieurs cuillerées de conserve de rose liquide, mêlé avec une quantité égale de suc dépuré, tiré des trois parties de suc de feuilles de cresson, et d'une partie de celles d'oseille, et je lui conseille d'essayer, s'il s'en trouve bien, de fumer tous les jours une pipe avec les feuilles de tussilage.

Nous sommes d'avis de continuer l'usage des saignées environ tous les mois, et de les employer surtout dans le cas de retour de l'hémoptysie; on pourra les éloigner dans la suite, et les abandonner entièrement, si le malade se trouve mieux. Toutes les fois que le crachement de sang surviendra, on ajoutera dans sa tisanne ordinaire quinze ou vingt gouttes d'eau de Rabel pour chaque pot, et on en continuera ainsi l'usage jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus de sang dans les crachats. Si l'hémoptysie était considérable, on verserait de l'eau de Rabel jusqu'à agréable acidité, pour en diminuer la dose aussitôt que cet accident diminuerait.

Il usera, pour boisson ordinaire, d'une tisanne faite avec des feuilles de bourache, de tussilage, de pulmonaire, de lierre terrestre, de piloselle, etc. Il pourra se servir de l'eau de riz, d'avoine ou d'orge; on ajoutera deux demi-drachmes de sel de nitre purifié pour chaque pot. Il pourra varier ses tisannes à volonté et selon son goût, en ajoutant le bois de réglisse écrasé, infusé à froid, et se servir par intervalles de l'eau nitrée simplement. L'usage du sel de nitre est ici indiqué par la couenne ou ténacité inflammatoire reconnue dans le sang tiré par la dernière saignée; d'ailleurs le malade en avait fait usage auparavant sans nul inconvénient, etc.

Pour ce qui concerne l'usage du kinkina, j'observerai, en finissant, que *Mead*, auteur d'une autorité grave, après avoir recommandé l'usage de ce remède, ajoute que, *lorsque le poumon est ulcéré*, il est *extrêmement nuisible*, comme il promet de le prouver après; ce qui est répété par nombre d'auteurs, et notamment par Wanswieten; cependant *Mead* ne tient pas sa promesse et n'en parle plus. J'ai reconnu, comme lui, que le kinkina est nuisible lorsque les crachats sont seulement purulens et muqueux et lorsqu'il n'y a pas de sang, mais

je l'ai toujours vu utile, et l'un des meilleurs moyens curatifs dans toutes les phthisies hémoptoïques avec crachement purulent, dans tous les cas surtout de diathèse scorbutique, comme nous l'avons prouvé par les observations rapportées. Si nous avons écrit un traité plutôt qu'une consultation, ce n'est point pour faire parade de succès et d'érudition, ou pour prouver des cures opérées sur un théâtre petit et obscur où nous sommes fixés par la piété filiale et non par choix; mais, pour tranquilliser l'esprit de M. le consultant qui nous a paru dans ce moment fort alarmé sur son état et sur les suites de sa maladie, et pour lui donner les motifs d'une méthode de traitement qui, à notre avis, et suivant nos desirs, doit lui être utile.

Deliberé à Tarascon, le 1er juillet 1778.

XIV. *Consultation de M. Barthès sur la même maladie, 28 juillet 1778.*

Monseigneur qui me fait l'honneur de me consulter m'a donné divers mémoires et tous les éclaircissemens que je pouvais desirer sur l'histoire de sa maladie, et il m'a communiqué une consultation très-détaillée qu'on lui a fait

en dernier lieu sur la nature et le traitement de cette maladie.

Pour répondre d'une manière plus nette et plus précise aux diverses questions que me fait M. le consultant, j'exposerai séparément ce que je pense sur la nature et le traitement de sa maladie. Je suivrai ces deux objets avec des discussions relatives aux énoncés de la consultation que le malade m'a envoyée, et sur laquelle il me demande expressément d'avoir mon avis. Quelle que puisse être sur différens points la diversité de mes opinions d'avec celles du médecin qui a fait cette consultation, je reconnais avec plaisir qu'il est fort éclairé sur les vrais moyens du traitement de l'hémoptysie, et de la phthisie pulmonaire chronique; de sorte qu'on ne peut différer avec lui que par rapport à d'administration méthodique de ces moyens, dans les divers cas par rapport au supplément d'autres moyens très-efficaces, et qui sont indiqués par une méthode plus générale de la cure de cette maladie.

Lorsque je dis que l'auteur de cette consultation est très-instruit sur les moyens les plus puissans pour guérir les phthisies pulmonaires, j'avoue que mon jugement peut être accusé de prévention, parce qu'ayant guéri plusieurs

phthisies par le même moyen, je n'ai cessé, depuis douze à quinze ans, de recommander dans mes leçons, et de prescrire dans mes consultations, comme des remèdes principaux dans la phthisie pulmonaire le suc de cresson, la terre foliée de tartre, les petites saignées fréquemment repétées, les cautères, la conserve de roses, le kinkina, etc., quoique j'aie trouvé quelques-uns de ces remèdes négligés et d'autres prescrits par la pratique universelle de ce pays-ci, et des autres provinces voisines.

De la nature de cette maladie.

L'auteur de la consultation, après avoir donné l'histoire complète de cette maladie, dit qu'elle doit être appelée une phthisie hémoptoïque chronique, suivant la dénomination de *Morton :* mais, quoique le nom convienne en effet à cette maladie, il faut observer que les traitemens convenables aux divers cas de cette sorte de maladie peuvent avoir de très-grandes différences, et, que par exemple, la répétition des saignées qui est très-souvent bien placée dans ces espèces de phthisie, n'y convient que dans le cas où l'état inflammatoire chronique du poumon (soit qu'il s'ag-

grave ou non par intervalles) présente l'indication dominante.

D'après l'histoire de cette maladie, elle me paraît consister essentiellement dans un état ulcéreux du poumon, c'est-à-dire dans un état inflammatoire chronique de ce viscère avec forte tendance et dégénération muqueuse des humeurs qui s'y portent, état auquel surviennent de fréquentes congestions hemoptoïques.

On a dit que les principes de cette maladie sont un vice ou levain particulier de la partie blanche du sang, un scorbut continuel et une texture faible, lâche des poumons et des glandes bronchiales, et que la réunion de ces principes a produit des tubercules au poumon, dont les uns sont ulcérés et les autres encore cruds.

Mais, 1° le malade qui a eu, dans l'enfance, des glandes au cou, dont quelques-unes même ont suppuré, n'a point eu depuis d'autres signes du vice écrouelleux; et il paraît que, chez lui comme chez une infinité d'autres personnes qui sont dans le même cas, on n'est pas fondé à présumer le vice qu'on rapporte à la lymphe.

2° Le scorbut, dont le malade se défend

d'avoir eu des symptômes caractéristiques, en expliquant même pourquoi on ne doit pas les préjuger par l'inspection des gencives, ne paraît pas exister d'une manière formelle; mais il paraît y avoir dans toute la constitution une faible nuance d'un vice comme scorbutique (où l'épaississement et la fonte occupent diverses portions de la masse des humeurs), lequel suit généralement les affections ulcéreusees invétérées.

3° D'après l'idée la plus simple qu'on doit avoir de la nature de cette phtishie, on voit qu'elle peut exister sans qu'il y ait dans le poumon de vrais tubercules ou des obstructions circonscrites, et qu'il se peut même qu'il n'y ait pas de suppuration qui ait corrodé une partie de ce viscère.

Il est assez inutile de vouloir définir à quel degré de la phthisie se trouve le malade; il suffit de reconnaître que le degré n'est point extrême. On peut sans doute espérer la guérison radicale de cette maladie, et d'autant plus qu'on assure que le malade est généralement exempt de fièvre; mais cette cure ne peut s'achever que par un très-long usage d'un régime convenable, et des remèdes appropriés.

La difficulté de ce traitement ne tient point

au contraste qu'on dit être dans les indications que présentent l'épaississement de la partie blanche du sang, et la dissolution de sa partie rouge; car ces vices contraires en excès ou en défaut de consistance, qu'on a lieu de présumer, non dans les différentes parties constitutives du sang, mais dans diverses parties de sa masse, sont pareillement produits par l'altération comme scorbutique, qu'on reconnaît dans les humeurs, et peuvent être en même temps combattues avec le plus grand succès par le régime presque végétal, les sucs des plantes antiscorbutiques et le kinkina.

Ainsi le contraste supposé des indications paraît ne pas exister; d'ailleurs il ne serait point affaibli, parce qu'on ajoute qu'on ne doit pas craindre ici de trop diviser les humeurs, vu que le sang qu'on a tiré au malade sur la fin de juin était couenneux, quoique celui qu'on avait tiré auparavant manquât de ténacité.

La couenne du sang tiré dans cette saignée, qui fut faite ici, peut s'être formée à la suite d'un accroissement de l'inflammation du poumon, puisque dans les derniers quinze jours qui précédèrent cette saignée, il était survenu au malade une douleur vive ou point à la partie latérale inférieure droite de la poitrine, et que

cette douleur avait subsisté avec force pendant plusieurs jours.

Du traitement de cette maladie.

Les indications qu'on doit se proposer pour le traitement de cette maladie sont, 1° de remédier à la congestion habituelle du sang et des humeurs sur le poumon, en entretenant la liberté des excrétions naturelles, et en procurant des évacuations révulsives; 2° de combattre l'état ulcéreux inflammatoire du poumon par les antiphlogistiques et les apéritifs, par un régime presque végétal et les antiscorbutiques, et de rétablir ensuite graduellement les fonctions du poumon par des analeptiques et des fortifians appropriés; 3° de traiter chaque attaque d'hémoptysie qui pourra survenir, de manière à empêcher qu'elle ne soit suivie de fièvre ou d'augmentation de maux habituels.

On peut espérer de remplir les indications par les moyens suivans, dont l'administration doit toujours être modifiée, selon les circonstances, par les conseils éclairés de M. le médecin ordinaire du malade.

1° Le malade fera journellement à la cam-

pagne un exercice modéré à cheval ou en voiture, aux heures où la chaleur sera le plus supportable, en évitant de s'exposer à toutes les fortes intempéries de l'air.

On entretiendra la liberté du ventre par l'usage journalier des lavemens d'eau tiède, qu'on emploiera même dans le cas où le malade irait tous les jours à la garde-robe. Le malade fera usage de raisins, de pruneaux, et autres fruits qui rafraîchissent en lâchant le ventre; mais il n'usera de ces fruits qu'autant qu'ils seront parfaitement mûrs ou cuits, et il n'en prendra point des quantités qui puissent lui donner la diarrhée.

On ne doit point négliger de procurer une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez et de la gorge : pour cette fin le malade fera fort bien de fumer chaque jour (ainsi qu'on lui a conseillé) une ou deux pipes avec des feuilles de tussilage sèches, employées comme celles du tabac; il humera fréquemment par le nez, tantôt des parfums d'eau très-chaude, et tantôt de suc de poirée affaibli avec l'eau; il usera, en guise de tabac, d'une poudre composée de parties égales de fleurs de lavande, feuilles de bétoine, de marjolaine et de marum.

On a lieu de se promettre une forte révulsion

de la congestion habituelle des humeurs sur le poumon, en établissant à une jambe un cautère (qui sera fait par la lancette) dont on entretiendra l'écoulement avec soin. Le cautère à la jambe est, dans la pulmonie, d'une utilité reconnue depuis Hyppocrate jusqu'à nos jours, et on a, dans ce cas, une indication de plus pour le pratique·, relativement aux éruptions miliaires que le malade a souvent aux jambes.

2° Lorsqu'on observera dans le pouls de la dureté, lorsqu'il se déclarera quelques douleurs vives à la poitrine, et qu'on aura d'autres signes de l'excitation de l'état spasmodique inflammatoire du poumon, quoiqu'il n'y ait pas de crachement de sang, on fera une petite saignée par laquelle on tirera seulement quatre à cinq onces de sang. Cependant il faut craindre la répétition trop facile et trop fréquente de ces saignées.

Dans le temps où le malade ne sera pas affecté de cet état inflammatoire plus marqué, on insistera assidûment sur l'usage des apéritifs appropriés. Le plus convenable de ces apéritifs sera, pendant long-temps, le petit lait coupé avec le suc de cresson et d'endive. Je suis d'avis que le malade prenne journellement les quantités de petit lait qu'on lui a prescrites;

mais au lieu d'ajouter au petit lait, pendant la clarification, pour chaque prise, une petite poignée de feuilles de cresson, et une pincée de celles d'oseille (qui n'auraient, ce me semble, que peu d'effets), je pense qu'il sera mieux d'ajouter à chaque prise de petit lait une ou deux onces de suc de cresson et autant de suc d'endive.

Après avoir insisté long-temps sur l'usage du petit lait et de ces sucs, en les continuant, on ajoutera, sur chaque prise, un demi-scrupule de terre foliée de tartre : on a proposé aussi de joindre à chaque prise du petit lait l'expression de quinze ou vingt cloportes. Ces diurétiques semblent être fort appropriés dans diverses maladies de poitrine; et l'auteur de la consultation qui m'a été communiquée dit avoir guéri par ces remèdes deux phthisiques, dont la lymphe était dans un état d'épaississement bien marqué. J'ai observé, dans plusieurs cas de phthisie pulmonaire, que la terre foliée de tartre donnée dans des sucs de cresson et de chicorée, avait très-sensiblement de bons effets; mais je n'ai pas d'expérience sur l'utilité que peuvent avoir dans cette maladie les cloportes, qui peuvent sans doute y être très-efficaces, et qu'on dit y avoir été un secret de *Gedeon Harvey*.

M. le médecin ordinaire craint que les cloportes et la terre foliée de tartre n'agissent avec trop de force et ne puissent causer au malade des crachemens de sang qui seraient peut-être abondans. Il conseille, à la place de ces remèdes, l'usage des eaux-Bonnes et celles de Bagnols : ces eaux, et autres sulfureuses, médiocrement actives, que l'on peut conseiller au malade, sont souvent utiles dans des cas analogues. Cependant je crois qu'il sera plus prudent, avant que d'y recourir, de faire précéder un assez long usage des apéritifs qui ont déjà été proposés, et qu'il ne faudra user de ces eaux qu'avec beaucoup de circonspection; d'autant que si, en agissant fortement par la transpiration et les urines, elles conviennent très-bien au catarrhe et à l'engorgement du poumon, elles sont aussi contre-indiquées à proportion de la dominance de l'état d'irritation et d'inflammation de ce viscère.

Les pilules fondantes avec l'éthiops minéral et le mercure doux, qu'on a conseillé au malade, me semblent aussi être un médicament trop actif, du moins jusqu'à ce que son état soit absolument changé en mieux. Le malade se nourrira d'alimens pris des végétaux, de pain, de crêmes de riz, d'orge et autres fari-

neux, de sagou, de gelée de salep, de légumes en purée, de bouillon de navets et de raves, de racines et d'herbes potagères, médiocrement assaisonnées ; il s'abstiendra du vin et des boissons chaudes et spiritueuses ; il ne se permettra qu'au dîner l'usage de la viande, et particulièrement de chairs de jeunes animaux, qu'on lui a conseillé de préférer, par rapport à la teinte scorbutique de ses humeurs.

Il est très-bien de recommander au malade la sobriété, et de dire que les phthisiques qui ne mangent pas beaucoup se rétablissent mieux. Cette abstinence, si elle n'est pas poussée trop loin, est avantageuse en général, parce qu'elle empêche l'accroissement de l'inflammation chronique du poumon, et non pas seulement par la raison particulière qu'on en donne, qu'elle prévient la surcharge que causeraient de grandes quantités de chyle reçues à la fois dans le poumon (surcharge qu'on dit être d'autant plus grave que dans un même temps il passe à travers le poumon la même quantité de sang que dans tout le reste du corps ; assertion commune que je crois avoir démontrée fausse).

Lorsque l'état inflammatoire du poumon sera affaibli par le moyen du régime et des remèdes

précédens, on leur combinera l'usage du kin-kina qui peut être singulièrement efficace dans la phthisie pour fortifier le poumon, ainsi que pour corriger la diathèse scorbutique, malgré le préjugé contraire, qui est encore trop généralement répandu. Le malade le prendra d'abord à la dose qui lui a été prescrite et très modérée, et qu'on pourra augmenter par degrés.

Le lait et les bouillons stomachiques qu'on a conseillés, pourront lui convenir dans un période plus avancé du traitement : l'usage de la conserve de roses pourra toujours être bien placé; mais celui du baume du Canada ou autre doit être réservé pour les derniers temps de la cure.

3° Si, pendant le cours du traitement précédent, il survient une autre attaque d'hémoptysie, on pratiquera les divers remèdes qui ont déjà été ordonnés avec succès dans les attaques précédentes. On aura recours à la saignée suivant qu'elle paroîtra indiquée, mais on sera très-circonspect à y donner l'eau de Rabel, quoique dans une tisanne adoucissante et pectorale; et, en cas que l'hémorrhagie ne soit forte, on usera plutôt du remède suivant:

» On donnera de quatre heures en quatre heures une demi-once d'huile de lin récente tirée sans feu; on fera prendre fréquemment des antispasmodiques d'une activité moyenne, comme la liqueur anodine minérale d'Hoffman, dans l'eau de fleurs de tilleul, ou on aura recours au kinkina qu'on pourra donner en émulsion nitrée, s'il y a dans cette attaque d'hémoptysie des reprises de mouvemens fébriles ou presque fébriles. »

Pendant tout le cours de cette attaque, le malade gardera autant qu'il sera possible un grand repos de corps et d'esprit; il se tiendra à demi-couché sur un lit assez dur, et dans un air frais. Si son crachement de sang devient vif et abondant, il boira fréquemment, et à petits coups, de l'eau très-froide. Il observera un régime sévère, prendra à froid tout aliment et toute boisson, et évitera avec le plus grand soin tout ce qui, en excitant le mouvement intestin du sang, pourrait augmenter son mouvement de congestion hémorrhagique.

B. D. M. M.

XV. *Fistule à l'anus, avec fièvre lente, survenue pendant le traitement conduit par Barthès.*

M. avait été sujet, pendant sa jeunesse

(à environ huit ans) à des retours fréquens d'une diarrhée de matières mêlées de glaires. Il a eu, dans ces dernières années, l'habitude d'une excrétion d'humeurs muqueuses par la voie des selles, mais cette humeur n'a jamais eu les caractères du pus. Il y a environ cinq ans qu'à la suite d'une course violente qu'il fit en poste et à franc étrier, il commença d'être affecté de douleurs qui répondaient aux parties voisines du fondement. Ces douleurs se faisaient sentir à différentes heures du jour, elles se portaient surtout au côté gauche. Tous les jours de l'année dernière, ces douleurs revenaient par accès, étaient vives, lancinantes. Par un examen qui fut fait à Toulouse il y a environ un an, on reconnut dans le rectum des engorgemens d'une dureté presque calleuse, placés de côté et d'autre de l'intestin, qui s'élevaient un peu au-dessus du sphincter. On attribua avec raison à ces engorgemens la forme un peu aplatie des excrémens que rendait le malade. Dans cet examen, on reconnut aussi une fistule interne pénétrante dans le rectum; et on marque fort en détail le siége et la direction de cette fistule. Cependant, entre les chirurgiens que le malade consulta dans le

même temps, il s'en trouva qui nièrent l'existence d'une fistule pénétrante dans le rectum; et d'autres, en admettant cette fistule, jugèrent que le siége en était trop haut pour qu'elle pût être opérée. Dans le séjour que le malade a fait ici, il a été examiné à plusieurs reprises par des chirurgiens habiles qui l'ont d'abord vu séparément et qui se sont réunis ensuite: ils se sont constamment accordés à dire qu'ils n'ont pu découvrir, dans ses excrémens inspectés par tous les moyens convenables, aucune ouverture de fistule pénétrante dans le rectum. Ils ont cependant soupçonné la possibilité qu'il y ait une semblable ouverture dans quelque endroit du rectum, supérieur à la partie de cet intestin, où ils ont pu atteindre : mais ils ont jugé impossible l'ouverture de cette fistule interne soupçonnée.

Dans les divers examens qu'on a faits ici, on a toujours trouvé, 1° une bride transversale dans le rectum, qui, cependant, est allée en diminuant de plus en plus de saillie et de dureté; de manière que le malade a cessé depuis long-temps de rendre des excrémens aplatis; 2° un empâtement fort considérable du tissu cellulaire des muscles des fesses, avec des tumeurs dures et circonscrites dans

l'une et l'autre fesse, et surtout dans la gauche; tumeurs qui, dans les premiers temps, étaient douloureuses au toucher, et souvent affectées de douleurs lancinantes; 3° plusieurs trous fistuleux externes, dont trois qui se sont formés vers le temps de l'arrivée du malade, où, à peu près, sont placés, l'un au haut de la fesse gauche, à coté du sacrum; deux autres, sur le rebord de chaque fesse, et un quatrième a été produit par l'application qu'on a faite d'une pierre à cautère au-dessus de la tumeur principale. Les divers remèdes tant internes qu'externes, dont le malade avait fait usage avant de venir ici, ne lui avaient procuré aucun soulagement bien marqué; et quelques-uns de ces remèdes avaient paru aggraver le mal: sa constitution était dans un dépérissement manifeste, et il était attaqué d'une fièvre lente qui a subsisté long-temps. Dans le traitement qu'on a fait ici, on a travaillé à résoudre les tumeurs squirrheuses des fesses, et à prévenir la dégénération cancéreuse dont elles étaient menacées.

Dans cette vue, on a réduit le malade à un régime presque entièrement végétal. 2° On lui a fait prendre de légers narcotiques, répetés aussi souvent qu'ils ont paru indiqués par la violence des douleurs. 3° On a établi un cau-

tère à la cuisse droite un peu au-dessus du genou, pour faire une révulsion constante de la congestion habituelle des humeurs sur la partie affectée. 4° On a fait user tous les jours de petit lait coupé avec l'eau seconde de chaux; et, pendant quelques mois, on a fait prendre deux fois par jour des pilules composées avec le savon, l'éponge brûlée, et quantité suffisante de miel. En même temps on a fait faire sur les parties souffrantes des fomentations fréquentes avec l'eau de chaux. Par ces moyens on a obtenu une diminution toujours croissante des tumeurs des fesses, et il n'est plus resté qu'une de ces tumeurs qui paraît n'avoir que le tiers du volume qu'elle avait il y a huit mois : les douleurs atroces et lancinantes que le malade souffrait à l'endroit de ces tumeurs, par des accès qui revenaient tous les jours depuis un an, se sont affaiblies peu à peu, et ont enfin cessé, de manière que le malade a passé des dix-huit jours et même des mois entiers sans souffrir, et que les douleurs qu'il a ressenties en dernier lieu dans les parties voisines de l'os sacrum n'ont pas été avec des élancemens comme les premiers, ni en général si violentes.

La résolution des tumeurs a été accompa-

gnée d'une évacuation abondante d'un pus de meilleure qualité par les ouvertures des fistules extérieures qui ne donnaient souvent qu'une humeur séreuse, et souvent sanieuse; mais, au commencement du printemps, les progrès de la fonte purulente sont devenus tout-à-coup entièrement considérables, et ont produit des symptômes d'une colliquation qui pouvait être bien funeste. On a remédié à cet état grave par l'usage combiné du lait et du kinkina; on a augmenté bientôt graduellement les doses du kinkina jusqu'à en donner trois drachmes par jour, et ce remède à la même dose a été toujours continué depuis. Dans les premières chaleurs de l'été, le malade est tombé dans un état également rapide et dangereux de colliquation, par des sueurs nocturnes, et a été mis hors de péril par quelque changement fait dans son régime, et principalement par l'usage de l'élixir vitriolique joint aux remèdes précédens.

Il y a environ deux mois que le succès de ce traitement paraissait être complet; la fièvre lente avait totalement cessé, la constitution était rétablie à tous égards, et le malade avait repris singulièrement des forces et de l'embonpoint. Dans ce dernier état de choses, les

fistules externes dans lesquelles on avait fait constamment des injections avec du baume vert, et qu'on avait toujours traitées par des topiques appropriés, donnaient un pus de bonne qualité, et paraissaient de plus en plus devenir superficielles par la consolidation de leurs fonds. On avait lieu de le croire ainsi, parce que de jour en jour la sonde et les injections pénétraient moins avant dans les fistules; mais des renouvellemens de symptômes plus fâcheux ayant engagé, il y a quinze jours, à faire sonder le malade d'une manière plus complète, on a découvert que deux de ces fistules externes pénétraient profondément et vers le petit bassin, et du côté de la jonction du coccix à l'os sacrum. Un autre des résultats de cet examen, a été qu'une petite partie de l'os sacrum est mise à nu et cariée en quelque degré.

Depuis cette fâcheuse découverte, il m'a paru qu'il convenait de faire une incision assez profonde qui joignît les ouvertures des deux fistules supérieures, afin de procurer une issue plus libre aux matières purulentes, et de rendre plus efficace l'application des topiques résolutifs et détersifs. Quatre chirurgiens habiles qu'on a consultés, se sont réunis à mon avis, et cette opération a été faite.

Nous avons jugé que les eaux de Barrèges sont le remède le plus approprié entre les résolutifs externes qui peuvent convenir à l'état présent du malade; ainsi il est à propos qu'il se rende le plus tôt possible à Barrèges pour y boire de ces eaux, et surtout pour en faire usage en bains et en douches sur les parties affectées. Il sera avantageux de couper avec du lait l'eau de Barrèges que prendra le malade, et dont il pourra prendre chaque matin de trois à six verres, en augmentant par degré : les bains dont il fera usage doivent être pris tempérés; on fera des douches plus ou moins fortes, selon qu'il paraîtra indiqué, à l'endroit de la plaie qui a été formée par la réunion des deux fistules supérieures; on fera aussi dans toutes les fistules de fréquentes injections avec l'eau de Barrèges.

Il serait superflu d'entrer dans de plus grands détails sur l'administration tant externe qu'interne de ces eaux qui peut être la plus salutaire au malade. Cette administration sera réglée sur le lieu même par les personnes très-éclairées qui y président. Le traitement externe des fistules sera conduit suivant l'effet des eaux, relativement à l'exfoliation de la carie et autres circonstances. Quant au traitement interne qui

doit arrêter les progrès de la colliquation purulente, je ne puis que proposer la continuation du lait, du kinkina et de l'élixir, en modifiant l'emploi de ces remèdes de la manière qu'on jugera qu'ils peuvent le plus utilement être combinés avac l'usage des eaux de Barrèges.

30 juillet 1780. *B..... D. M. M.*

XVI. *Squirrhe de l'ovaire, avec différens symptômes nerveux revenant périodiquement, et légère perte en rouge.*

Madame, qui me fait l'honneur de me consulter, est d'un tempérament faible et délicat, d'un caractère doux et tranquille; elle a mené une vie fort réglée et a été toujours affectée d'un vice nerveux général de la constitution. S'étant mariée il y a dix-huit ans, elle quitta sa patrie, et alla habiter une ville où l'air est beaucoup plus vif, et si pénétrant, qu'elle n'a jamais pu faire de promenade du côté du nord. Il y a environ vingt-six ans qu'elle devint sujette à des resserremens de poitrine qui étaient plus forts lorsque le vent du nord soufflait, même quoiqu'elle restât chez elle. Elle se trouvait mieux lorsqu'elle allait passer quelque temps dans les pays dont le terrain était bas

et aquatique. A ces affections spasmodiques succéda pendant plusieurs années une habitude d'affaissemens passagers qui la jetaient dans un engourdissement général, si elle ne les dissipait pas en faisant de l'exercice; enfin dans les dernières années elle était sujette à avoir, l'hiver, des rhumes violens, et dans des quintes de toux l'os occipital semblait se fendre en quatre, et se rajuster après, dès que la toux cessait. La malade a toujours été assez bien réglée jusqu'au temps où le flux menstruel finit ordinairement : elle a été stérile vers l'âge de soixante ans; elle commença à être sujette, et l'est depuis, à avoir tous les jours une attaque périodique d'une douleur atroce dans le bas-ventre depuis deux ans et demi. Cette attaque vient à dix heures du matin et dure cinq à six heures. Chaque attaque commence par un froid sensible depuis les pieds jusqu'à la ceinture, et le froid est d'une force proportionnée à celle d'une chaleur qui le suit. La douleur semble naître à l'endroit de l'un des deux ovaires, et ensuite elle se répand dans tout le bas-ventre qui se gonfle vers l'épigastre. Cette douleur s'exprime par un cri continu, et que modifie singulièrement un mouvement convulsif de la mâchoire. La malade sent de la stupeur dans

les cuisses, et une douleur morte vers l'*os sacrum.* Son pouls ne change pas, et n'est que faible au fort de la douleur. L'attaque se termine par une oppression forte et un resserrement convulsif de la glotte : le cours des urines, qui est arrêté pendant l'attaque, se rétablit ensuite; mais elles font, en sortant, une impression douloureuse, quoiqu'elles ne charrient rien d'étranger. La faiblesse de la malade est extrême hors des attaques : sa maigreur est portée au plus haut point, et les tégumens du bas-ventre sont si minces, qu'on en touche les viscères comme si le tact était immédiat.

L'ovaire droit qui paraît être au-dessus du volume naturel est très-dur et fort sensible; l'état de la matrice ne présente rien d'extraordinaire, mais elle suinte habituellement avec assez d'abondance (quoique moindre que dans une véritable hémorrhagie utérine) du sang qui ne semble point altéré, et qui est tel que celui des règles.

Cinq ou six ans avant que sa maladie périodique commençât, la malade avait un engourdissement à la cuisse gauche, qu'elle se sentait obligée de traîner, et sur laquelle elle ne pouvait se soutenir, lorsqu'en même temps elle souffrait des spasmes à la poitrine. Cet engourdissement a paru dépendre de l'affec-

tion de l'ovaire gauche qui s'est développée avant celle de l'ovaire droit, au commencement de la douleur périodique, étant accompagné de la perte utérine et de tous les autres accidens qui ont suivi la lésion de l'ovaire droit. Lorsque la malade était prise alors de la douleur périodique, elle ne pouvait se soutenir sur la cuisse gauche, et elle était obligée de la mettre dans le plus grand relâchement, en se tenant couchée sur le côté droit. Dans le fort de la douleur, elle disait sentir comme trois noix qui se froissaient l'une contre l'autre; ce qu'elle ne sent plus, quoique l'affection de l'ovaire gauche subsiste toujours depuis que l'ovaire droit est principalement affecté.

On a employé, pour la cure de cette maladie, différens remèdes, et entre autres le kinkina, comme l'antispasmodique par excellence; mais tous ces remèdes n'ont point eu de succès. En dernier lieu on a employé l'usage du narcotique, donné deux heures avant le renouvellement de la douleur; et, par l'effet de ce remède, les retours de la douleur ont cessé d'avoir une heure fixe, ayant retardé quelquefois de trois ou quatre heures.

D'après le résumé des mémoires qui nous ont été remis, on voit que la malade com-

mença il y a vingt-six ans à avoir la poitrine fréquemment affectée de crispations spasmodiques, par l'impression d'un air froid et subit, auquel elle n'était pas accoutumée ; crispations dont son tempérament faible et délicat la rendait très-susceptible. Dans les années suivantes des affections analogues qui s'étendaient à toute l'habitude du corps, causaient des saisissemens qui se terminaient par une stupeur générale, si la malade ne faisait de l'exercice pour interrompre les accroissemens rapides de la force de ces contractions spasmodiques des organes extérieurs. Dans les années qui suivirent, la répétition plus fréquente des spasmes produits par les impressions de l'air déterminait tous les hivers des fluxions, ou des rhumes accompagnés d'une toux violente. Dans les quintes de cette toux, le sentiment singulier que la malade éprouvait à l'endroit de l'occipital qui lui semblait se fendre en quatre, était causé, sans doute, par le refoulement du sang dans les veines jugulaires, dans le sinus longitudinal et les sinus latéraux de la dure-mère qui versent le sang dans ces veines, d'autant que ces sinus occupent des gouttières creusées sur la face interne de cet os. Les affections nerveuses auxquelles la malade a été sujette

de tout temps, et sa stérilité, donnent lieu de présumer que, quoiqu'elle fût toujours bien réglée à des temps convenables, les organes essentiels à la génération ont été affectés chez elle primitivement d'une infirmité relative. Mais, soit que cette infirmité soit originaire, ou qu'elle se soit seulement développée peu de temps après la cessation habituelle des règles, elle a fait que, depuis huit ans, les ovaires ont été principalement affectés de spasmes et de fluxions dont l'habitude s'était formée depuis long-temps chez la malade.

Dans les premiers temps de l'affection de l'ovaire gauche, la stupeur de la cuisse gauche était causée sans doute par la pression que le viscère irrité ou obstrué pouvait faire sur le nerf crural, et cette stupeur augmentait symptomatiquement, lorsqu'en même temps la poitrine se trouvait affectée de spasmes. La malade était alors obligée de tenir cette cuisse extrêmement relâchée en restant couchée sur le côté droit, probablement parce qu'elle rendait plus libre le passage du nerf crural, par l'ouverture inguinale. La tension spasmodique des parties de l'ovaire gauche affecté pouvait causer, dans divers mouvemens du corps, leur froissement réciproque, dont le malade avait la sensation.

Depuis que les ovaires ont commencé à être affectés, la perte de sang utérine a toujours subsisté par un effet de la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les organes, et d'un état continuel d'orgasme dans les parties intimement liées avec la matrice.

A la suite de la lésion de l'ovaire gauche, le droit s'est affecté semblablement, ce qui est un passage qu'on observe souvent dans les maladies de l'ovaire. La dureté et la sensibilité de l'ovaire droit donnent lieu de craindre une dégénération prochaine de son engorgement; d'ailleurs il paraît impossible d'expliquer pourquoi les douleurs causées par une affection quelconque des ovaires, ne se renouvellent que par des attaques qui reviennent tous les jours à dix heures du matin, et dont la marche est toujours périodique.

Les divers temps des attaques sont marqués par une succession singulière des symptômes nerveux sympathiques. La concentration des forces toniques produit d'abord un frisson qui occupe la moitié inférieure du corps; un gonflement sensible vers l'épigastre est suivi de la suppression des urines; la stupeur aux cuisses est jointe à une douleur matte qui se fait sentir vers l'os sacrum (par la compression

ou la lésion sympathique des origines du nerf crural sciatique). Lorsque l'attaque finit, le spasme qui se constitue en se résolvant, s'étend de manière qu'il produit l'oppression de poitrine et l'affection convulsive de la glotte. Il n'est pas étonnant que la longueur de cette maladie douloureuse ait épuisé les forces de la malade, et l'ait fait tomber en consomption, quoiqu'elle n'ait jamais eu de fièvre.

On peut observer, sur l'usage du kinkina, qui a été inefficace, que ce remède est sans doute l'antispasmodique par excellence, mais seulement dans les maladies dont l'affection dominante est le caractère périodique, ou bien est combattu en même temps par d'autres remèdes appropriés. L'opium a été employé ingénieusement, et avec un effet marqué pour ôter aux attaques de douleurs leurs retours périodiques ; mais comme il ne pouvait remédier à la cause organique de ces attaques, il ne les a point empêché de se reproduire journellement.

Quoiqu'on ne puisse déterminer d'une manière précise l'espèce de lésion des ovaires, qui est la principale cause de cette maladie, il paraît que les indications de la cure radicale sont de faire des révulsions assidues de la con-

gestion habituelle du sang et des humeurs sur les ovaires et sur les parties voisines, et de résoudre les engorgemens de ces organes. On doit sans doute pallier les douleurs et autres symptômes de cette attaque, pendant qu'on tâchera de satisfaire à ces indications du traitement radical, dont le succès ne laisserait plus à employer que des remèdes propres à dissiper sans retour les affections périodiques qui pourraient subsister encore. Pour travailler à remplir ces indications, je conseille le régime et les remèdes suivans, dont il faut que l'administration soit toujours modifiée, selon les circonstances, par les conseils éclairés du médecin ordinaire.

1° La malade doit s'abstenir de toutes les boissons chaudes spiritueuses, ainsi que de tous les alimens échauffans et indigestes. Dans les attaques de ses douleurs, lorsque le frisson sera passé, comme dans tout autre temps où elle sentira plus de feu dans l'intérieur, et plus d'agitation que dans l'état ordinaire, elle usera abondamment de boissons tempérantes, comme d'orangeade, d'eau de poulet, d'orgeat, etc., préférant celle de ces boissons dont son estomac s'accommodera le mieux. On entretiendra chez la malade la plus grande li-

berté de l'excrétion des selles, par un usage fréquemment répété de lavemens d'eau tiède, qu'on rendra au besoin émolliens, laxatifs; ces lavemens simples sont utiles comme révulsifs et comme rafraîchissans : les purgatifs doivent être regardés comme nuisibles, s'ils ne sont rendus nécessaires par quelque indication étrangère à la maladie, et qu'on ne peut prévoir. La malade doit observer autant qu'il lui sera possible le plus grand repos de corps et d'esprit; elle évitera de s'exposer aux intempéries externes de l'air froid ou échauffé, elle ne veillera point trop long-temps, et elle restera dans son lit les matins plus qu'elle n'a coutume de le faire, afin d'aider la transpiration sans la forcer.

2° Pour remédier à la congestion habituelle des humeurs vers les parties affectées, il semble devoir être avantageux de faire long-temps une révulsion générale, en excitant modérément la transpiration; on remplira cet objet, et en même temps on préparera la résolution de l'engorgement des parties affectées par l'usage de l'eau de chaux composée, dont la malade boira quatre onces deux fois, et ensuite deux fois par jour, par des reprises de dix ou douze jours consécutifs; elle se tiendra chaudement

pendant l'usage de ces remèdes pour en assurer l'action diaphorétique. Prenez racine d'althæa, et de saponaire, de chacune une once et demie ; racine de salsepareille et de sassafras, de chaque, demi-once ; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres. Faites macérer à froid pendant deux jours, coulez et ajoutez deux onces de sirop des cinq racines apéritives. Si, dans le cours du traitement, la malade reprend un peu d'embonpoint et de force, on établira le plus tôt possible un cautère à une jambe, dont on peut se promettre une révulsion très-utile, et on se résoudra à ne plus tarir cet écoulement.

3° On ne donnera que des apéritifs d'une activité médiocre, dans la vue de résoudre les engorgemens des ovaires, de la matrice et des parties voisines, et de prévenir la dégénération ulcéreuse ou squirrheuse de ces engorgemens. Dans la crainte d'accélérer ces dégénérations, on ne fera point usage des gommes résolutives ni de fondans mercuriels ou autres.

On fera prendre à la malade, pendant longtemps, deux fois par jour, le matin, et à cinq heures du soir, d'abord trois onces, et ensuite jusqu'à quatre ou cinq d'un mélange de parties

égales de suc de chicorée, de fumeterre et de cresson, et et on ajoutera à chaque prise de ces sucs depuis quinze jusqu'à trente grains de terre foliée de tartre. On donnera, sur chaque prise de ces sucs, quelques onces de petit lait clarifié. Lorsqu'on jugera avoir insisté assez long-temps sur les apéritifs médiocres, on leur en joindra de plus actifs, comme pourraient être les pilules de savon dont on fera prendre vingt à trente grains deux fois par jour, et l'expression des cloportes à des doses assez fortes, surtout s'il paraît utile d'exciter le cours des urines. On aidera l'effet des apéritifs précédens, en faisant prendre, chaque matin, un lavement de millefeuilles, de fleurs de camomille; lavement auquel on n'ajoutera point de sel ni d'huile. La malade prendra ce lavement quelque temps après avoir été à la selle par l'effet d'un lavement simple, et le gardera le plus long-temps possible. Lorsqu'on aura commencé d'obtenir de bons effets des résolutifs internes, on essaiera jusqu'où il peut être utile d'employer les topiques résolutifs, comme peuvent être un liniment composé avec une partie de savon blanc, et deux parties d'huile de tartre par défaillance, et des cataplasmes avec le vinaigre, et les farines résolutives, etc.

Si ces topiques contribuent à procurer la résolution qu'on desire, on pourra aider cet effet en appliquant, avec prudence et par intervalles, sur l'épigastre, des rubéfians modérés, comme serait un liniment composé avec deux parties d'huile d'amandes douces, et une partie d'esprit volatil de sel ammoniac.

4º Si l'administration méthodique des résolutifs qui ont été proposés n'a point un succès assez prompt et assez complet, on aura recours aux résolutifs du genre vénéneux dont le plus éprouvé est la ciguë, d'où on peut donner, chaque jour, matin et soir, quatre grains d'extrait ; et on augmentera par degrés les doses de ce remède jusqu'à une drachme et plus par jour, si cependant il n'a pas de mauvais effets ; en même temps on tiendra appliqué sur l'hypogastre de l'emplâtre de ciguë, qu'on renouvellera assez souvent.

5º On emploîra assidument des palliatifs appropriés aux divers symptômes des attaques périodiques auxquelles la malade est sujette : ainsi, on pourra remédier aux douleurs en tenant appliqué sur l'hypogastre une vessie demi remplie de lait tiéde, où l'on aura ajouté des doses convenables de laudanum liquide. On pourra abréger et affaiblir le frisson qui, au

commencement de chaque attaque, occupe la moitié inférieure du corps, avec des linges légèrement chauds, et imbibés d'eau de la reine d'Hongrie : il pourra aussi être utile de faire ensuite des onctions au bas de l'épine du dos et au-dessus de l'os sacrum, avec de l'huile de camomille où l'on aura résous un quart de camphre.

On opposera aux diverses affections spasmodiques qui se succèdent dans le cours de chaque attaque, l'usage d'un julep anti-histerique dont on graduera prudemment les doses et l'activité : le julep pourra être composé, par exemple, avec les eaux de mélisse et de fleurs d'orange, la teinture de castoréum, la liqueur minérale anodine d'Hoffman et le sirop d'armoise. Lorsque les remèdes évacuans et résolutifs qui ont été conseillés auront eu un succès très-marqué, on pourra leur joindre le kinkina pour détruire l'habitude périodique qui concourrait à la reproduction des attaques.

Si le traitement précédent peut avoir tout le succès que je desire, le kinkina sera encore un très-bon remède pour en assurer le succès : d'autres toniques, comme diverses préparations martiales, pourront être placés dans les mêmes circonstances; mais il faudra toujours modifier

l'action des toniques en leur combinant un grand usage de boissons tempérantes et rafraîchissantes.

XVII. *Érysipèle à la face après la cessation des règles.*

Mademoiselle est âgée de cinquante-deux ans ; elle est d'un tempérament sanguin bilieux ; elle a été sujette pendant sa jeunesse aux érysipèles, et elle l'est devenue encore davantage depuis qu'elle a cessé d'avoir ses règles. Depuis six mois elle en a eu sept ou huit. Chacune des attaques de ce mal commence par un frisson, une douleur de tête, une petite toux et un point de côté : l'érysipèle se déclare ensuite, il occupe les aîles du nez et la lèvre inférieure.

On desire d'autant plus de prévenir le retour de ces érysipèles, qu'on craint qu'ils ne déterminent quelque inflammation vive dans l'intérieur de la tête ou de la poitrine qu'ils attaquent toujours en commençant. Leur force et leur fréquence n'ont point été affaiblies par les nombreuses saignées du bras et du pied qu'on a pratiquées dans les attaques. On a employé aussi, sans succès, dans les intervalles des retours de ce mal, des purgatifs et des

apozèmes apéritifs et sudorifiques, méthode révulsive qui aurait été sans doute plus efficace dans une érysipèle chronique, qu'elle n'a pu l'être pour corriger une disposition habituelle aux érysipèles.

Cette disposition, autant qu'on en peut juger par le mémoire que j'ai résumé, paraît venir d'une surabondance d'humeurs bilieuses dans la masse du sang. La malade est d'un tempérament sanguin bilieux, et on sait que les érysipèles tiennent à un vice de la bile ou au dérangement de son cours naturel. La surabondance de la bile dans la masse du sang ne paraît être causée chez la malade par aucune obstruction considérable au foie ou des vaisseaux bilifères (dont on n'aurait pas manqué d'indiquer les symptômes dans le mémoire); mais, par la dégénération bilieuse à laquelle le sang de la malade paraît disposé, cette dégénération devient beaucoup plus forte dans les personnes qui y sont disposées lorsque la quantité du sang vient à être augmentée, et que sa masse est renouvelée plus rarement que dans l'état accoutumé; c'est pour cette raison que Mademoiselle est beaucoup plus sujette aux érysipèles qu'elle ne l'était avant la cessation des règles.

Il paraît donc que les indications qu'il faut remplir dans ce cas pour prévenir le retour des érysipèles sont, 1° de corriger la disposition du sang à la bilescence ; 2° d'exciter l'action des mouvemens excrétoires de la bile, pour qu'ils séparent une plus grande quantité de l'humeur bilieuse qui surabonde dans la masse du sang ; 3° de remédier au vice local qui peut déterminer les retours du même érysipèle, en entretenant des révulsions constantes de la masse du sang vers la tête, et en procurant la résolution la plus complète de chaque érysipèle qui pourra survenir.

On peut espérer de parvenir à ces fins par les moyens suivans : 1° pour prévenir et pour corriger la bilescence du sang et des humeurs, et il est essentiel que la malade s'abstienne du lait et de tous les alimens qui fournissent beaucoup de sucs gras ou huileux, et qu'elle se nourrisse, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, des alimens tirés des végétaux; elle doit faire beaucoup d'usage des herbes potagères, chicorées et autres qui abondent en suc nitreux, et de fruits aigrelets parfaitement mûrs, comme fraises, groseilles, grenades, etc. Si la malade n'est point incommodée sensiblement par l'usage des acides, il lui sera très-avantageux de

boire chaque jour une assez grande quantité de limonade médiocrement forte, ou d'eau acidulée convenablement avec l'oximel. Mais si l'usage de ces boissons acides, augmenté graduellement, paraît affecter l'estomac ou la poitrine, il faudra leur substituer des décoctions de plantes apéritives, telles que la chicorée, l'oseille, la racine de patience sauvage, dont elle prendra plusieurs verres par jour, à des distances convenables des repas; on pourra ajouter un gros de nitre sur chaque livre de ces tisannes, lorsqu'il y aura une plus forte indication de rafraîchir, et de résister à la dégénération bilieuse du sang.

Si cette dégénération excitait des mouvemens fébriles, le kinkina serait singulièrement utile pour arrêter les progrès de la bilescence, pourvu qu'il fût administré d'une manière convenable au caractère de la fièvre; mais alors il serait indispensable qu'il fût combiné avec des remèdes apéritifs qui prévinssent l'effet dangereux de l'impression astringente que le kinkina pourrait porter sur les vaisseaux biliaires.

Il importe, pour la correction du même vice des humeurs, que la malade évite avec le plus grand soin, dans son régime et dans sa manière de vivre, tout ce qui peut lui causer un échauf-

fement durable ou déterminer des congestions du sang vers la tête et la poitrine ; elle doit rechercher des distractions agréables et fuir toutes les occasions de se livrer à des mouvemens de tristesse et de colère.

2° Pour exciter la secrétion et l'excrétion de la bile surabondante, on fera prendre à la malade, pendant long-temps, chaque jour, matin et soir, un mélange de trois onces de suc de pissenlit, et de deux onces de suc de fumeterre, auquel on ajoutera un gros de rob de sureau et vingt-quatre grains de terre foliée de tartre. On pourra, par degrés, augmenter la dose de ces remèdes, jusqu'à moitié en sus ; on pourra aussi substituer à ces sucs ceux de plantes apéritives, lactescentes analogues. En même temps on fera prendre à la malade des laxatifs appropriés, dont l'usage sera répété, suivant qu'on jugera convenable d'exciter le cours de la bile, procuré par les apéritifs précédens. Ces purgatifs seront des bols de savon et de rhubarbe, la décoction de tamarin, avec la crême de tartre ; et il sera avantageux pour la même fin que la malade boive, de temps en temps, par reprises de plusieurs jours consécutifs, de ces eaux minérales froides, qui ont la faculté de purger insensiblement

et celle de rafraîchir, telles que les eaux de Mirs et de Cranzac, etc. Il est essentiel d'entretenir avec soin le cours libre de toutes les excrétions. On aidera la liberté du ventre par l'usage assez fréquent des lavemens d'eau tiède. On entretiendra la transpiration, en faisant prendre souvent à la malade des bains tempérés, ou de l'exercice en voiture; mais si l'effet révulsif de ces moyens de régime paraît trop faible pour déterminer la congestion habituelle du sang vers les parties supérieures, je suis d'avis qu'en continuant les mêmes moyens, qui ne peuvent être qu'utiles, on ait recours à l'application d'un cautère à une jambe, ce qui produira une révulsion active et constante. Lorsqu'il se déclarera une nouvelle attaque d'érysipèle, on ne tardera pas à faire saigner la malade dès qu'on le jugera nécessaire, pour empêcher que l'humeur bilieuse ne forme un érysipèle à la surface de quelque viscère. On est sans doute invité à faire saigner avec d'autant plus de confiance en ce cas, à raison de la pléthore qui paraît subsister chez la malade depuis la cessation des règles; mais on sait d'ailleurs combien l'usage de la saignée doit être modéré dans ces inflammations d'un genre érysipélateux. Si on a lieu de craindre que l'in-

flammation qui pourrait se former dans l'intérieur de la tête et de la poitrine n'ait point été dissipée par la saignée, on aura recours aux autres remèdes usités en pareil cas, dont les principaux sont : l'application d'un vésicatoire dans l'endroit qui répond à la partie enflammée, le camphre donné avec le nitre de quatre heures en quatre heures, une boisson copieuse d'une infusion théiforme de scordium, etc. Dans l'érysipèle fixé aux parties extérieures de la tête, dès les premiers symptômes de relâchement, on procurera des évacuations abondantes de la bile, d'abord par un vomitif doux comme l'ipécacuanha, et ensuite par des purgatifs antiphlogistiques, qu'on répétera assez fréquemment au déclin de la maladie.

Lorsque cet érysipèle tendra à sa résolution, on appliquera, sur les parties de la face qui en seront affectées, de la toile sur laquelle on aura fixé des farines réduites en poudre grossière, mais on s'abstiendra toujours d'employer des topiques émolliens, ni qui puissent être répercussifs.

10 avril 1775. *B..... D. M. M.*

XVIII. *Affection paralytique compliquée de mouvemens spasmodiques; gêne dans l'articulation des mots; tremblement convulsif des extrémités paralysées.*

La malade est âgée d'environ trente-cinq ans ; elle était originairement d'une forte constitution, mais elle a mené long-temps une vie très-pénible ; elle a beaucoup voyagé ; elle a fait un très-grand usage du vin et des liqueurs fortes ; elle a été sujette à de fréquens érysipèles, surtout au visage. Au mois de juillet 1772, elle eut un de ces érysipèles ; et, peu après avoir été traitée, elle commença à sentir de l'embarras dans la langue et dans la main droite, et un engourdissement accompagné parfois de petits mouvemens convulsifs. Elle fut soulagée par quelques remèdes, et elle alla passer le mois de septembre à la campagne, où elle prit de l'embonpoint. Au mois d'octobre, elle revint à l'abus des boissons spiritueuses, et sa tête fut plus gravement affectée qu'auparavant ; sa mémoire n'avait plus de constance ; son jugement était extrêmement faible, quoiqu'il n'y eût point de véritable altération d'esprit. L'usage du petit lait et des bains domestiques donna

sensiblement plus de force aux facultés de l'ame ; mais les autres incommodités de Madame subsistèrent au même degré.

Depuis cette dernière époque, ses maux se sont multipliés ; elle a eu des mouvemens convulsifs dans toute l'habitude du corps ; elle a souffert des douleurs aiguës en divers endroits, mais particulièrement à la cuisse droite. Au mois de juin elle a pris douze bains domestiques : dès le deuxième ou le troisième, elle a ressenti dans la main gauche une crampe douloureuse qui a été suivie de mouvemens convulsifs, pareils à ceux de la main droite. Elle est toujours affectée de ces tremblemens convulsifs dans les deux mains ; elle a beaucoup de difficulté à articuler, et elle éprouve, en marchant, une certaine faiblesse dans la cuisse et la jambe droites. Son teint est coloré, et sa santé paraît bonne au premier coup d'œil ; mais son regard fixe présente une tension qui n'est pas naturelle. Une nouvelle fâcheuse, que la malade apprit au mois de janvier dernier, arrêta entièrement le cours de ses règles : elles ont reparu un mois après l'usage des bouillons de grenouilles et des plantes chicoracées ; mais elles ont donné un sang noir et altéré. D'après cet exposé, il paraît que les nerfs de

la malade souffrent un affaiblissement très-considérable, qui cause la langueur habituelle des fonctions de l'ame, de la langue et autres organes très-voisins de l'origine des nerfs et des extrémités, surtout du côté droit. Cet état permanent de faiblesse nerveuse se complique de temps en temps d'affections spasmodiques, comme tension dans les yeux, crampes douloureuses dans divers organes, et mouvemens convulsifs dans les mains, qu'occupe une paralysie imparfaite. Cet état mixte d'affections nerveuses est sans doute moins grave que ne serait un état perpétuel d'affections paralytiques qui subsisteraient seules au même degré; mais les causes qui ont produit cet état mixte, si elles ne sont détruites, peuvent amener, par leurs progrès, des vices paralytiques très-graves, comme l'apoplexie. Ces terminaisons pernicieuses sont d'autant plus à craindre, que les erreurs de régime auxquelles la malade se livre doivent causer un désordre constant dans ses excrétions naturelles. Ce désordre est sans doute corrigé par l'art et par le soin qu'on a pris durant le cours des infirmités de Madame, d'entretenir le ventre libre par l'usage assidu des lavemens ou des laxatifs; mais ces remèdes ne sont que palliatifs de la congestion du sang

et des humeurs vers la tête que détermine le trouble des excrétions, et cette congestion peut être rendue plus forte par diverses circonstances qui suspendraient ces excrétions, même pour peu de temps, ou qui arrêteraient de nouveau le flux menstruel, etc.

Il paraît donc que l'indication est de rendre aux nerfs leur sensibilité naturelle. Cette sensibilité a été dépravée par l'usage des liqueurs fortes, et peut-être par d'autres causes; de sorte que ses altérations influent sur divers organes musculaires et autres, de manière à déterminer la résolution ou les mouvemens spasmodiques de ces organes. Mais en même temps qu'on doit travailler à rappeler la sensibilité naturelle dans tout le système des nerfs, il faut préparer et combiner les remède stomiques et nervins qu'on emploira pour cette fin, avec des remèdes tempérans et propres à affaiblir les impressions particulières que ces remèdes excitans pourraient faire sur l'estomac et autres organes plus sensibles ou altérés avant que de produire leur impression spécifique sur tout le systême nerveux. Dans ces vues, je conclus qu'il faut soumettre Madame au régime et aux remèdes suivans:

Elle doit renoncer à tout ce qui échauffe et

porte à la tête, comme à l'usage des boissons chaudes et spiritueuses, des alimens aromatiques; elle doit s'abstenir des veilles, se coucher et se lever à bonne heure, dormir dans un lit qui ne soit pas trop mou, où elle ait la tête relevée. Elle doit faire plusieurs repas par jour, et manger peu à chaque repas, usant d'alimens de bon suc, faciles à digérer, et de nature humectante. Elle fera, chaque jour, un excercice modéré à cheval ou en voiture; elle proportionnera la quantité de sa nourriture au degré d'exercice qu'elle prendra journellement, et elle s'abstiendra de pousser ni l'un ni l'autre aussi loin que ses forces pourraient aller. La chose qu'on doit le plus recommander à Madame, est l'abstinence du vin; ce n'est qu'à ce prix qu'elle peut espérer de vivre long-temps. Cependant il serait peut-être imprudent qu'elle se réduisît tout-à-coup à ne plus en boire; mais il faut qu'elle s'accoutume, par degrés, à le boire fort tempéré et en quantité toujours moindre : elle est soutenue probablement par l'effet cordial de cette liqueur; mais cet effet est passager, et le soulagement qu'en éprouvent les personnes qui sont dans le même cas, est ruineux pour la constitution.

Il serait à souhaiter qu'à mesure qu'elle renoncerait à l'usage des boissons spiritueuses, la malade s'accoutumât à faire un grand usage du lait ; cet aliment médicamenteux, pris en grande quantité, sera ici un analeptique très-convenable. S'il n'y a point de contre-indication particulière, il faut s'attacher, pendant tout le cours du traitement, à rétablir les différentes excrétions dans la proportion la plus conforme à l'état naturel. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage journalier des lavemens simples ; mais on s'abstiendra de répéter fréquemment les purgatifs, de crainte d'augmenter l'affaiblissement nerveux ; on ne fera point prendre d'eaux thermales fort actives, comme celles de Balaruc, etc.

On aidera, autant qu'il paraîtra nécessaire, l'excrétion du moucher par l'usage d'une poudre des plantes céphaliques, comme bétoine, marjolaine, prises comme du tabac. On procurera une salivation modérée et propre à dégager la langue embarrassée, en faisant gargariser fréquemment avec du vin de sauge, mâcher de temps en temps de la racine de pyrèthre. On excitera la transpiration en faisant prendre, pendant très-long-temps, journellement, des bains dont la durée et la tempéra-

ture seront réglées de manière à ne point incommoder : il pourra être plus avantageux de mettre des intervalles dans l'usage de ces bains, dont les reprises seront fixées suivant leurs effets sensibles sur la constitution.

On ne saignera point la malade hors les cas où les signes d'une vraie pléthore, la suppression du flux menstruel, où des accidens survenus au fond de la maladie habituelle nécessiteraient cette évacuation. Il sera très-utile (si les forces et l'embonpoint de Madame le permettent) d'établir à la jambe gauche un cautère dont on entretiendra l'écoulement avec soin.

On fera prendre à la malade, d'abord pendant un mois, chaque jour, le matin et à cinq heures après midi, trois onces de suc de chicorée, et une once et demie de suc de cresson; on continuera pendant un autre mois l'usage semblable du même remède, et alors on donnera, avant chaque prise des sucs, un bol composé avec vingt grains d'extrait de kinkina, quinze grains d'extrait de valériane sauvage en poudre, et suffisante quantité de sirop de Stœchas. Après avoir observé les effets de ces remèdes, on jugera suivant la forme qu'aura alors la maladie, s'il est à propos de les con-

tinuer simplement, ou de leur joindre d'autres médicamens qu'on pourra leur combiner. On donnera des toniques excitans si la sensibilité nerveuse est rapprochée de l'état naturel, comme des matériaux employés avec la précaution convenable, la conserve de fleurs de romarin, etc. Si, au contraire, la sensibilité nerveuse reste long-temps dépravée, on ajoutera à l'usage des médicamens précédens celui des remèdes propres à introduire un grand changement dans cette sensibilité, comme les pilules faites avec la gomme ammoniaque, et la teinture de castoréum, une infusion théiforme de rhus radicans, le musc dont on observera si l'usage n'augmente point les mouvemens convulsifs, et s'il n'est pas d'ailleurs contraire à l'idiosyncrasie de la malade.

mai 1773. *B..... D. M. M.*

XIX. *Fièvre maligne à la suite d'un accouchement, qui a été traitée par le médecin consultant, à laquelle ayant succédé une manie, on demanda à M. Barthez son avis sur le traitement administré, et surtout sur celui qu'on doit employer pour la cure de la manie.*

La malade pour qui j'ai l'honneur de vous consulter, Monsieur, est âgée de 18 ans, d'un

tempérament sanguin, et d'un caractère vif, sensible et pétulant; elle a joui, jusqu'à cette époque, d'une très-bonne santé; elle accoucha fort heureusement le 19 du mois précédent; elle avait, pendant tout le temps de sa grossesse, un appétit dévorant, et souvent des coliques vives et longues; elle ne vomissait point et ne gardait aucun régime. On s'aperçut, peu de jours après l'accouchement, que la malade était faible et abattue, et que cet affaiblissement allait en croissant de jour en jour. Cependant elle ne gardait aucun régime, avait beaucoup de lait, et nourrissait son enfant qui se portait très-bien. Le cinquième jour après l'accouchement, il survint à la malade un frisson qui fut long et vif; elle se plaignit ensuite de soif, d'un peu de mal de tête, et de chaleur. On négligea la malade dans cet état; au bout de trois jours, ses lochies se supprimèrent, et elle devint frénétique: on demanda alors du secours. Voici dans quel état étaient les choses:

Le ventre était élevé, tendu et douloureux; les yeux étaient hagards et ne pouvaient souffrir la lumière; le visage était très-rouge; l'ouïe très-aigre, et le plus petit bruit l'irritait; le pouls était dur, bas et profond;

l'urine limpide et crue ; l'insomnie perpétuelle ; les pulsations des artères carotides très-sensibles; le sang distillait de temps en temps des narines ; la faiblesse était extrême ; la langue aride, et le délire furieux ; il y avait dans les jambes, et à la mâchoire inférieure beaucoup de soubresauts des tendons ; la malade brûlait de chaud et se plaignait de temps en temps de mal de tête, de tintement d'oreilles et d'un bruit dans le crâne ; l'haleine était fétide ; la fièvre redoublait tous les soirs par un frisson ; le redoublement était un jour plus faible, un jour plus fort, toujours fort long, et se terminait sans aucune moiteur.

Je fis saigner la malade au bras, au pied, et à la jugulaire : j'ordonnai des lavemens purgatifs très-doux, des fomentations émollientes à la plante des pieds, et sur la tête rasée ; j'ordonnai aussi de petites doses de camphre mêlé avec le nitre, du lait d'amande nitré pour tisanne, des bains d'eau dégourdie, et je fis appliquer, pendant le temps du bain, sur toute la tête, des linges trempés dans l'oxycrat. Je mis la malade à une diète très-sévère et humectante. Je fis appliquer, quelques jours après, des sinapismes à la plante des pieds ; j'eus grand soin de faire rafraîchir l'air de

la chambre de la malade, de lui laisser peu de jour, et de faire tenir sa tête relevée. Le délire était si fort, et la malade si opiniâtre, qu'elle a resté pendant les huit premiers jours de délire sans vouloir rien avaler, pas même un petit verre de boisson, et pendant ce temps-là on n'a pu mettre en usage ni tisane, ni autres remèdes internes. Les autres secours employés remédièrent dans peu au gonflement de l'abdomen; les lochies reparurent même un peu, mais elles cessèrent peu de jours après. Lorsque le délire fut un peu modéré, je donnai à la malade un purgatif très-doux, qui évacua bientôt des matières très-fétides, et beaucoup de vers; et le même médicament, trois fois répété quelques jours après, diminua la fièvre de beaucoup, et calma presque entièrement le délire : du dix-neuvieme au vingtième jour de la maladie, il parut une parotide qui resta trois ou quatre jours sans faire de progrès, malgré les topiques émolliens qu'on appliqua dessus, le camphre, et de petites doses de kinkina qu'on donna alors. Le quatrième jour après l'apparition de la parotide, la fièvre se ralluma presque aussi violemment qu'auparavant, et la parotide s'augmenta, suppura, de même qu'un sein où le lait s'était coagulé

pendant le premier temps de la frénésie, attendu que la malade n'avait pas voulu se laisser téter; la plupart du temps elle avait cependant beaucoup de lait, et elle en a encore un peu : il paraît en même temps une éruption miliaire fort abondante; le délire reparut aussi, parvint presque au même point qu ela première fois ; mais avec cette différence que la malade était moins furieuse. On employa, lors de ce retour, les secours qui avaient réussi la première fois, excepté les purgatifs, l'application de l'oxycrat sur la tête, et les bains; d'ailleurs on modéra les saignées, crainte de déranger la suppuration de la parotide; on ouvrit cette même parotide du sein, ainsi que la glande dès que la fluctuation fut commencée, la suppuration fut de bonne qualité et assez abondante, surtout celle du sein; mais celle de la parotide diminua peu à peu, et entièrement au bout de quatre jours, malgré qu'on la pansât avec un digestif irritant. Lorsque la suppuration de la parotide eut entièrement disparu, je fis purger la malade et fis continuer la majeure partie des secours dont j'avais fait usage la première fois. Dès que la fièvre et la chaleur furent modérées, le délire diminué, et la langue humectée, je fis prendre de petites doses de kinkina en

décoction, tempéré par l'addition de quelques plantes nitreuses, et des tamarins ; ces derniers secours ont eu à peu près le succès des premiers : la malade n'en a jamais fait qu'un usage peu suivi. J'ai employé le kinkina, parce que les redoublemens très-marqués continuaient toujours. Indépendamment du kinkina, j'ai fait continuer les autres secours, quoique la malade ait refusé avec une opiniâtreté constante la majeure partie de ceux qu'on lui a offerts ; la fièvre s'est presque entièrement calmée ; cependant elle délire toujours beaucoup, et son délire est caractérisé par une loquacité extrême, beaucoup d'impatience, de pétulance, d'enfantillage et de fatuité ; quelquefois il se mêle beaucoup de gaîté à cet état, d'ailleurs insoutenable. La malade est aujourd'hui à son trente-cinquième jour ; il est inconcevable combien elle a recouvré de forces dans ces huit derniers jours. Sa vue et son ouïe sont très-fins et très-délicats ; sa langue est encore un peu sale, son haleine un peu fétide, la fièvre ne redouble plus depuis huit jours, et l'appétit commence à se faire ressentir un peu. Je crois qu'au moyen de quelques légers secours elle sera absolument sans fièvre dans peu de jours. Pendant tout le temps que la

parotide resta crue, la malade rendit une quantité prodigieuse d'urine aqueuse ; depuis ce temps-là, l'urine n'a rien eu de remarquable par sa quantité ni sa qualité ; elle n'a jamais charrié. J'ai cru que cette maladie était une fièvre maligne putride, et l'éruption miliaire n'a eu, à mon avis, rien de critique. J'ai attribué la cause de cette maladie à l'infection des humeurs, occasionnée par la résorption des lochies, qui, peu de temps avant leur suppression, étaient d'une fétidité insoutenable. J'ai toujours regardé la frénésie comme symptomatique et dépendante de la stase du sang dans la substance du cerveau et de ses membranes ; je crois aujourd'hui fortement que cette frénésie a dégénéré en manie.

Je vous prie de vouloir bien me dire votre avis touchant la nature de la fièvre, le traitement que j'ai tâché d'employer, l'état actuel de la malade, et de me tracer la méthode curative qu'il conviendra d'employer dès que la malade n'aura plus de fièvre. Ayez la bonté de porter votre pronostic sans ménagement ; ne conviendrait-il pas de mettre en usage le traitement que Sydhenam propose dans les cas de manie qui succède aux maladies fébriles.

Réponse.

M. Barthez n'approuve point dans ce cas la méthode de Sydenham. On doit donc travailler à détruire la congestion habituelle ou la fluxion chronique du sang et des humeurs vers la tête : 1° en remédiant au désordre nerveux de toute la constitution ; 2° en procurant la liberté et la proportion convenables des excrétions naturelles ; 3° en calmant la sensibilité vicieuse de la matrice qui influe particulièrement sur cette manie hystérique, et en rétablissant le cours de l'évacuation menstruelle. Si les méthodes analytiques n'ont point eu un succès assez prompt et assez considérable, il faut avoir recours à des méthodes empiriques du traitement de la manie. Quoique cette espèce de manie soit d'une nature rebelle et difficile à guérir radicalement, on peut espérer de remplir les indications précédentes par le régime et les remèdes suivans dont l'administration doit être modifiée par les observations du médecin ordinaire.

1° La malade, lors même que la fièvre aura été entièrement dissipée, ne doit être nourrie que d'alimens qui lui soient faciles à digérer,

qui ne soient pas flatueux ni échauffans : elle doit manger peu à chaque repas. La quantité de sa nourriture doit être réglée sur les effets sensiblement avantageux ou contraires d'un régime plus sévère, ou plus restaurant. Ces alimens seront pris des végétaux, ou du moins autant qu'il sera possible. On lui donnera pour boisson, lors de ses repas, du petit lait, ou de l'eau de poulet; on la privera absolument du vin, du café ou de toute autre boisson échauffante. On lui fera prendre, chaque matin, un lavement d'eau pure; et, lorsqu'elle l'aura rendu, on la fera entrer dans un bain dont l'eau sera fort temperée. La durée du bain ne sera d'abord que demi-heure, et on pourra la porter par degré jusqu'à une heure et demie. Pendant le temps du bain, on pourra (comme il a déjà été pratiqué) faire appliquer sur la tête rasée des linges trempés dans l'oxycrat lorsque la malade sera libre de fièvre, ou lui faire faire aussi, chaque jour, un exercice en voiture, deux heures après dîner, et on prolongera cet exercice graduellement.

On combinera, pour le traitement de la congestion du sang vers la tête, les antiphlogistiques, les calmans, et les antispasmodiques excitans. Lorsque la violence de cette

congestion rendra le délire furieux, qu'il y aura de la dureté dans le pouls, et des signes de pléthore relative, on fera saigner la malade; il pourra être particulièrement utile alors de faire ouvrir l'artère temporale. Après la saignée, on appliquera à la nuque, ou à l'une des extrémités inférieures, un vésicatoire; et on entretiendra long-temps avec soin l'écoulement qu'il aura procuré. Pendant le cours des fortes reprises de délire maniaque, on fera prendre à la malade, toutes les six à huit heures, le mélange suivant :

Prenez eau de mélisse simple, deux onces; eau de fleurs d'orange, demi-once; huile d'amandes douces, une once; teinture de castor, vingt gouttes; sirop de limon et de karabé, trois onces. On augmentera par degrés la dose du sirop de karabé qui entre dans ce mélange, et on pourra même y joindre du laudanum liquide; mais ensuite si ces narcotiques n'opèrent pas promptement un soulagement assez durable, on diminuera leurs doses pour insister plus long temps sur des antispasmodiques excitans, comme la teinture de castor, le camphre, à des doses modérées.

2° Lorsque la malade sera dans un état de délire plus tranquille, pour rétablir les diverses

excrétions dans l'ordre naturel, on tâchera de donner plus de fluxilité aux humeurs dont la consistance et la circulation sont altérées dans la mélancolie avec suppression du cours du lait et des règles. Ainsi, on fera prendre à la malade, tous les jours, pendant long-temps, le matin, au sortir du bain, et le soir au retour de la promenade, une once (et par degrés jusqu'à deux onces) de sel végétal dans quatre onces de suc de chicorée. Pendant le cours de ces remèdes, on purgera d'abord, une fois la semaine, avec les tamarins et la crême de tartre à grande dose. Dans la suite, on répétera plus souvent les purgatifs, et on les rendra plus actifs en y joignant quelques grains d'extrait d'ellébore noir. Si l'inégalité du pouls et d'autres signes indiquent une fonte qu'il faille aider des humeurs épaissies, atrabilaires ou autres, il pourra être utile, dans le cas où on obtiendrait un effet heureux des remèdes résolutifs, de substituer, chaque jour, au lavement simple dont j'ai conseillé l'usage, un lavement préparé avec une décoction de racines de chicorée, de fleurs de millefeuille, de camomille, et autres analogues, surtout si l'on pouvait engager la malade à garder ces lavemens assez long-temps. On pourra encore aider l'action de ces remè-

des résolutifs par un secours très-convenable en ce cas, en faisant faire à la malade beaucoup d'usage de fruits aigrelets ou fondans, et qui soient parfaitement mûrs. On remarquera quelle est l'excrétion que la nature, excitée par ces résolutifs, affectera davantage, et on l'aidera suivant qu'on jugera qu'elle doit être nécessaire par des laxatifs, des diurétiques, et autres évacuans appropriés.

3° Dans le choix des remèdes calmans et antispasmodiques qu'on opposera aux attaques violentes de délire maniaque, on aura soin de placer des antihystériques ou des remèdes que l'expérience a fait connaître, comme pouvant corriger spécifiquement la sensibilité vicieuse de la matrice, tels que le castoréum, le musc à des doses modérées, l'assa fœtida, etc. Mais pour l'application plus heureuse de ces antihystériques, il faut reconnaître par essai et employer de préférence ceux qui seront le plus convenables à l'idiosyncrasie et aux dispositions présentes de la malade.

Dans le temps où le délire sera mélancolique et tranquille, on fera usage des résolutifs marqués ci-dessus. On placera des remèdes propres à rappeler les règles aux approches des jours qui répondent à ceux où la malade

avait coutume d'avoir cette évacuation menstruelle. On lui fera prendre alors, deux ou trois fois le jour, des doses convenables d'extrait aqueux de mirrhe résous dans l'eau de mélisse simple, à laquelle on ajoutera d'assez fortes doses de liqueur minérale anodine d'Hoffman, et même ensuite de petites doses de teinture spiritueuse d'ellébore noir. En même temps on ne négligera pas l'usage répété des suffumigations avec la vapeur d'eau très-chaude, des pessaires faits avec des linges enduits de suif de bouc, des lavemens faits avec des décoctions d'espèces carminatives et emménagogues.

Si le régime et les remèdes proposés ont le succès qu'on desire, on les continuera longtemps avec les modifications nécessaires durant la convalescence qui, dans cette maladie, est fort exposée à la rechute. Pour assurer la constance de leurs bons effets, on y joindra l'usage des vrais toniques ou du kinkina et des martiaux appropriés.

Si les méthodes précédentes, qui sont les plus directes et les plus naturelles, n'ont point assez tot des effets avantageux et toujours croissans, on passera sans délai à des méthodes empiriques de traitement pour prévenir l'incurabilité qui survient ordinairement à cette maladie,

lorsqu'elle a été long-temps traitée sans succès. La diversité des circonstances pourrait déterminer alors le choix entre les divers remèdes empiriques qu'on aurait à tenter, comme les bains froids, le camphre et le musc donnés à grandes doses, le vinaigre distillé dont on seconderait l'effet diaphorétique.

On doit apporter tous les soins possibles à distraire la malade des idées vaines dont elle peut être affectée. Il ne faut point lui opposer des raisonnemens qui sont des remèdes trop forts pour un jugement altéré ; en se prêtant à ses chimères, on doit la porter insensiblement à s'occuper d'objets d'une nature différente, et dont elle ait des idées plus saines. Une intelligente malade ne peut qu'être blessée par la contradiction de ce qu'elle voit avec la vérité qu'on lui présente, au lieu qu'elle se fortifie par une succession assidue d'objets sensibles qui l'affectent d'une manière légère et égale.

Août 1772. B....

XX. *Dartres à la suite d'une vérole soupçonnée mal guérie.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé de trente-cinq ans ; son tempérament

est bilioso-pituiteux ; son embonpoint est au-dessus du médiocre; il mène une vie sédentaire et assujettie aux travaux de l'esprit: à l'âge de dix-neuf ans il fut attaqué d'une maladie vénérienne qui se manifesta par des flegmons; ces tumeurs disparurent par l'usage des remèdes internes continués seulement pendant quinze jours, et il se crut guéri. Deux ans et demi après, il survint à la lèvre supérieure une petite croûte qui résista pendant un an à toute sorte de topiques. M. le consultant essuya alors une maladie vive qui, par la révolution qu'elle produisit, dissipa le mal de la lèvre. Trois semaines après cette maladie, les croûtes revinrent sur la lèvre et gagnèrent peu à peu tout le visage; mais elles disparurent quelques jours après à la suite d'une saignée.

Depuis ce temps la lèvre a toujours été rouge et tuméfiée, et par intervalles couverte de croûtes. Il y a près de deux ans que la partie supérieure du visage fut attaquée d'une dartre du plus mauvais caractère. Les saignées réitérées ont toujours eu dans cette maladie un effet palliatif marqué : on l'a traitée aussi avec beaucoup de succès par divers remèdes dont les principaux ont été le petit lait, les bains, le suc de cresson et les bouillons de

vipère. On assure que le malade n'a point eu de symptômes sensiblement dépendans d'une cause vénérienne, si on excepte les tumeurs inguinales qu'il eut à l'âge de dix-neuf ans. Il est possible, mais douteux, que le virus qui causa ces tumeurs ait été détruit alors par les remèdes internes qui ne furent continués que pendant quinze jours. Il est encore vraisemblable que ce virus n'ayant point été détruit dans ce temps-là, a subsisté dans un degré très-faible pendant les quinze années qui se sont écoulées depuis, et qu'il a produit des retours très-fréquens d'affections dartreuses de la lèvre et de la partie supérieure du visage.

Si dans un cas aussi obscur on ne peut rien prononcer démonstrativement sur l'existence du virus syphillitique, il se trouve heureusement qu'entre les traitemens vénériens (à l'usage desquels il faut soumettre le malade, pour la plus grande sécurité dans les circonstances où il se trouve), il en est un que de nombreuses expériences ont fait connaître comme pouvant être singulièrement approprié pour corriger le vice dartreux, ou cette altération cachée qui multiplie et perpétue les dartres.

Ce traitement est celui où l'on administre le sublimé corrosif; mais je crois qu'il faut,

dans ce cas, le donner suivant la méthode particulière que je vais indiquer.

Il paraît nécessaire, 1° de combiner l'usage du sublimé corrosif avec un régime propre à rafraîchir et à adoucir l'acrimonie des humeurs; 2° de diriger l'action de ce remède de manière à entretenir pendant long-temps une augmentation des excrétions naturelles, favorisant particulièrement celle qu'on trouvera la plus convenable pour évacuer les sucs dégénérés par le vice dartreux, et pour faire révulsion de la maladie de la peau.

Dans ces vues, je suis d'avis que le malade, pendant tout le cours du traitement, fasse le plus grand usage du lait qu'il sera possible, d'abord une fois par jour, et ensuite deux; qu'il ne prenne pas d'autres alimens que ceux qu'il a éprouvé être de facile digestion; qu'il s'abstienne de mets épicés, des liqueurs spiritueuses, du café, du chocolat, qu'il boive peu de vin et fort trempé. Pendant le cours du traitement, il prendra, chaque jour matin et soir, un lavement d'eau pure, et ensuite un bain d'une eau médiocrement chaude; on augmentera par degrés la durée de ce bain.

On mettra tout de suite le malade à l'usage du sublimé corrosif qu'on donnera avec les précautions analogues à celles qu'exige l'admi-

nistration de ce remède pour les maladies vénériennes. La principale est de le faire prendre, au commencement, à très-petite dose qu'on augmentera par des gradations lentes; ainsi on n'en donnera d'abord qu'un demi-grain dans quatre jours, faisant prendre chaque jour la dissolution d'un huitième de grain dans deux livres d'eau qui seront bues à petits coups dans le courant de la journée. On portera, les quatre jours suivans, la dose du sublimé corrosif, pour chaque jour, à un sixième de grain donné de même dans deux livres d'eau, et ensuite de quatre en quatre jours (avec les modifications que M. le médecin ordinaire jugera convenables), à un cinquième, un quatrième, un troisième, un deuxième de grain; il paraît que le plus sûr serait de s'arrêter à cette dose.

Il pourra être nécessaire de continuer cette administration du sublimé corrosif pendant trois ou quatre mois; on s'attachera surtout à observer quelle sera l'excrétion qu'excitera de préférence le sublimé corrosif, et quel sera le rapport de l'augmentation de cette excrétion à la cure de la maladie locale qu'on se propose de détruire. D'après ces observations on règlera cette excrétion, on la changera en donnant divers évacuans qui puissent faire opérer au sublimé corrosif d'autres évacuations qu'on ju-

gera pouvoir être plus avantageuses. On remplira ces fins en donnant par intervalles, ou du sel polychreste (1) dans une infusion de rhubarbe, s'il faut purger; ou des bols avec l'antimoine cru et la racine de gayac, sur lesquels on fera boire de la décoction de bardanne, s'il faut pousser la transpiration; ou l'expression de cloportes dans une tisanne diurétique, s'il est à propos de rendre plus libre le cours des urines, qu'il serait bon de rendre troubles et abondantes.

Si les croûtes et les dartres du visage ne cèdent point d'une manière constante au sublimé administré suivant cette méthode, on essaiera, conjointement ou alternativement, les bouillons de tortue, la ciguë, la décoction ou l'extrait de l'écorce intérieure d'ormeau; les préparations mercurielles etc. Jusqu'à ce que les remèdes internes aient évidemment réussi, on ne doit employer que des topiques doux et palliatifs; mais, dès qu'ils auront eu un succès marqué,

(1) *Sulfate de potasse.* Nous n'avons eu que de très-rares occasions d'indiquer la nomenclature moderne des médicamens, correspondante à celle employée par le docteur Barthez, parce que, ami des substances simples, il employait ses connaissances chimiques à recourir le moins possible à la chimie qu'il aimait, qu'il connaissait, mais dont il redoutait l'abus en médecine. (*Note de l'Editeur.* M. S. U.)

on pourra se servir des actifs. Les principaux topiques qu'on doit employer sont les mercuriels, les sulfureux et les salins. Il pourra survenir à la suite du traitement des maux de tête et autres incommodités : s'ils paraissent tenir d'un vice vénérien, alors il faudra les traiter par de nouveaux remèdes antivénériens; dans le cas de maladies successives, il faudra employer les évacuans et autres remèdes appropriés.

14 décembre 1774. *B.... D. M. M.*

XXI. *Ulcère cancereux au-devant de la poitrine.*

Madame, pour qui l'on me fait l'honneur de me consulter, est âgée de quarante-cinq ans; elle est d'un tempérament maigre et cacochyme. Il y a deux ans qu'à la suite d'un coup reçu au sein gauche, il y survint un engorgement en forme de glande qui s'abcéda et laissa un ulcère dont les progrès furent très-rapides. Cet ulcère détruisit bientôt la plus grande partie des fibres charnues du muscle grand-pectoral, et il occasionna des engorgemens et des abcès dans les glandes axillaires. La malade ayant suivi un bon régime, et fait plusieurs remèdes sans en éprouver aucun soulagement, on lui avait établi deux cautères,

l'un au bras gauche, l'autre à la jambe droite. Ces cautères firent le bien le plus marqué, de manière que l'étendue de l'ulcère, la suppuration, furentc onsidérablement diminuées; mais, quelque temps après, la malade ayant laissé fermer ses cautères, il est survenu un ulcère au sein droit, et la plaie du côté gauche a fait des progrès extraordinaires. Cette plaie a dépouillé entièrement de fibres charnues les tendons du grand-pectoral et du grand-rond; elle s'étend jusqu'à la clavicule, et postérieurement jusqu'à la partie inférieure du muscle trapèze, et elle a mis à découvert l'artère axillaire et les nerfs brachiaux. L'avant-bras est affecté d'un engorgement œdémateux qu'on ne dissipe que par le moyen des purgatifs. D'après cet exposé il paraît que cet ulcère a fait de si grands progrès que, dans son état actuel on ne doit pas se proposer d'en obtenir la cure radicale, et qu'on doit se borner au traitement palliatif. Je vais indiquer les moyens qui peuvent être les plus propres à remplir l'objet de ce traitement.

1° L'imprudence qu'on a commise de fermer les cautères ayant influé manifestement sur les progrès de cet ulcère cancéreux, il est vraisemblable qu'on n'a point tardé à les renouveler. Il faut commencer par rétablir l'un ou l'autre cautère si on ne l'a déjà fait; et, dans le cas où on

craindrait que deux cautères n'augmentassent aujourd'hui l'épuisement des forces, il faut du moins rétablir celui de la jambe.

2° Il faut que la malade observe le régime le plus exact, qu'elle se nourrisse presque entièrement de lait (autant qu'il ne sera pas contre-indiqué par une fièvre violente), et d'alimens tirés des végétaux. Elle évitera également l'excès de nourriture qui aggraverait les symptômes, et une diète trop sévère qui ruinerait les forces. On aura soin de prévenir la constipation par l'usage répété des lavemens émolliens ou laxatifs. Il pourra être très-utile d'exciter de temps en temps l'évacuation des selles par des purgatifs très-légers, comme par le moyen de la casse cuite, etc. La malade évitera avec le plus grand soin tout ce qui peut l'agiter, ou lui causer plus d'échauffement ou d'irritation. Il sera même à propos de modifier très-souvent l'activité des remèdes internes en leur joignant un assez grand usage d'eau de poulet, ou d'une autre boisson tempérante appropriée, dont l'estomac du malade s'accommodera le mieux.

3° Il faut s'abstenir d'employer, dans ce cas, les résolutifs énergiques auxquels on donne le nom de *fondans* comme sont les préparations de mercure et d'antimoine; on peut se pro-

mettre de bons effets pour arrêter les progrès de l'ulcère, et pour procurer la dépuration des humeurs âcres qui l'entretiennent, de l'usage de l'eau de chaux diaphorétique.

La malade prendra trois gros de cette eau, d'abord deux fois, et successivement jusqu'à quatre fois par jour. Prenez racine d'althæa et de saponaire, parties égales, demi-gros; racine de salsepareille et de sassafras, parties égales, un gros; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres. Faites macérer pendant deux jours, coulez et ajoutez: sirop des cinq racines apéritives, huit gros.

4° Dans les reprises de douleurs vives dont la malade sera affectée, il faut se hâter de leur opposer les narcotiques, sans attendre qu'elles soient parvenues à un haut degré de violence. On donnera des narcotiques plus forts que ceux dont on marque avoir fait usage. Ainsi on fera prendre du laudanum liquide à des doses qui seront augmentées suivant le degré d'intensité des douleurs, et modérées, relativement à la crainte que ce narcotique n'aggrave la fièvre ou l'hémorrhagie qui pourra survenir. On pourra aussi tenter l'usage de l'extrait d'opium préparé par une longue digestion, suivant la méthode de Beaumé, ou d'autres préparations d'opium

analogues qui soient plus calmantes que narcotiques.

Le kinkina pris à des doses assez fortes sera indiqué, si la fièvre, que le virus cancéreux pourra exciter, a un type bien marqué d'intermittence périodique. L'usage tant interne qu'externe du même remède peut être très-efficace pour modérer la fonte et la corruption des humeurs, et il sera indispensable s'il se forme sur l'ulcère des escarres gangréneuses.

5° On appliquera de l'onguent égyptien sur les chaires fougueuses qu'on a remarqué se former tout autour de l'ulcère, et tomber ensuite en pourriture. En continuant les fomentations avec la décoction de morelle, aussi long-temps qu'elles calmeront les irritations de la partie ulcérée, on appliquera sur cette partie du marc de carottes pilées dont on exprimera le suc, et qu'on aura fait chauffer légèrement avant de l'appliquer; lorsqu'il y aura beaucoup de feu et d'irritation dans l'ulcère, on le fomentera avec du suc de grande joubarbe, et on y appliquera de l'onguent blanc de rhazis, auquel on aura ajouté un huitième de camphre; 6° en insistant toujours sur le régime et les remèdes palliatifs qui ont été indiqués et conseillés, on peut essayer les

remèdes résolutifs d'un genre vénéneux qui ont été trouvés quelquefois utiles dans les affections cancéreuses ; ainsi on peut donner à la malade de l'extrait de ciguë administré suivant la méthode de *Stork*. Si ce remède est sans effet, on aura recours à d'autres analogues, comme sont le solanum bella-dona, et l'extrait de jusquiame blanche. La malade pourra prendre alors chaque jour une infusion théiforme de feuilles de bella-dona, en employant seulement deux grains de ces feuilles pour l'infusion qui sera prise chaque jour, et dans la suite jusqu'à trois grains, et un peu plus, suivant l'effet sensible de ce remède. Il pourra être utile en même temps de fomenter l'ulcère cancéreux avec une légère décoction de feuilles de bella-dona. On pourra ensuite (si la bella-dona n'a point des effets heureux) donner l'extrait de jusquiame blanche à un quart de grain, et avec des gradations lentes, jusqu'à un grain par jour, en observant de ne pas augmenter la dose tant que ce remède portera une impression de sécheresse sur la peau. On voudra bien nous faire parvenir des renseignemens ultérieurs pour nous mettre à portée de donner des conseils appropriés aux nouvelles circonstances.

8 juin 1780. B. *D. M. M.*

XXII. *Sciatique avec infirmité radicale des organes urinaires.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est âgé d'environ soixante-cinq ans ; il a servi cinquante-cinq ans dans la cavalerie, et, pendant ce temps comme depuis sa retraite en 1762, jusqu'à l'année 1779, il a joui constamment d'une bonne santé. Au commencement de cette année il devint sujet à de fréquentes envies d'uriner, à ressentir en urinant beaucoup d'ardeur et une petite douleur au bout du gland, et à perdre quelques gouttes de sang en commençant à rendre les urines qui ne déposaient pas de sang. Il fit usage jusqu'au mois de juin 1779 de divers remèdes tempérans, adoucissans et autres, dont l'usage diminua beaucoup cette maladie, qui néanmoins a persisté jusqu'à présent ; il n'a pas rendu de gravier ni de glaires, et ne s'est jamais plaint de douleurs dans la région des uretères ou des reins. Au commencement du mois de juin 1779 il fut attaqué d'une sciatique très-violente qui ne lui laissait de repos ni jour ni nuit. On employa les saignées, les topiques émolliens et narcotiques, un vésicatoire dont la plaie fut entretenue

long-temps, et d'autres remèdes qui le soulagèrent jusque vers la fin du mois d'août, temps où ses douleurs devinrent extrêmement fortes, et le retinrent fixé dans son lit. On lui fit prendre ensuite quelques bouteilles de la tisane de caille-lait; ce remède l'échauffa beaucoup, et lui fit rendre des déjections sanguinolentes. Il fut facilement guéri de ce flux auquel il avait paru disposé par une épidémie de dyssenterie qui régnait alors dans le pays, et ensuite il fut soulagé de ses douleurs pendant quelque temps. Son mal ayant augmenté de nouveau au commencement de l'hiver dernier, il a été réduit à la diète blanche pendant cet hiver et le printemps. Ce remède ne lui ayant point procuré de soulagement, à la fin de cet hiver on lui appliqua le moxa en trois ou quatre endroits de la cuisse, mais ce topique et les ulcères qu'il a produits n'ont eu aucune suite avantageuse : le malade ne peut supporter le mouvement de la voiture la plus douce, il ne se nourrit que de laitage et de bouillons, et a entièrement perdu l'appétit; il a beaucoup maigri, l'extrémité affectée est beaucoup plus maigre que le reste du corps.

D'après cet exposé il paraît que la maladie des voies urinaires à laquelle M. est sujet

depuis un an et demi, a son siége principal dans la vessie qui est affectée d'un ténesme sans catarrhe muqueux, et dont les vaisseaux donnent du sang dans les efforts que le malade fait pour uriner. L'âge avancé du malade et son genre de vie qui est devenu trop sédentaire ont sensiblement déterminé la formation de cette maladie de la vessie, ainsi que la sciatique dont il est cruellement tourmenté depuis long-temps. Cette sciatique a été produite et est entretenue par une congestion d'humeurs rhumatiques goutteuses sur les parties voisines de l'articulation de la cuisse avec les os du bassin, mais il n'est pas possible de fixer avec précision le siége que ces humeurs affectent principalement.

Dans l'état actuel du malade on doit sans doute borner la première attention aux indications que présente le traitement de la sciatique. Les indications sont de rétablir autant qu'il est possible la liberté des déjections et excrétions naturelles, de faire des révulsions efficaces de la congestion habituelle des humeurs sur les parties souffrantes, et de travailler à résoudre les humeurs épaissies qui sont fixées dans les extrémités affectées. Lorsqu'on aura satisfait à ces indi-

cations, on s'occupera du traitement des voies urinaires; on combattra par de puissans secours les fortes attaques de pissement de sang qui pourront survenir; on préviendra leur retour en prévenant la congestion du sang qui se porte sur ces organes, et en augmentant leurs forces constantes.

D'après ces vues je conseille au malade le régime et les remèdes suivans, dont l'administration doit toujours être dirigée et modifiée, selon les circonstances.

1° Le malade observera le meilleur régime pour sa nourriture, et fera plus d'usage à proportion des remèdes tirés des végétaux; il s'abstiendra de tous les alimens qui sont difficiles à digérer, ainsi que des boissons échauffantes. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage journalier ou très-fréquent des lavemens simples ou émolliens, qu'on rendra laxatifs, s'il est nécessaire de remédier à la constipation. On évitera, avec grand soin, tout ce qui peut occasionner de fortes diminutions de la transpiration: l'usage fréquent des bains tièdes sera avantageux au malade, pourvu qu'on règle leur température et leur durée, de manière qu'ils ne causent point d'échauffement ni d'évacuation sensible.

2° Après avoir fait précéder une purgation ordinaire, on commencera l'usage des remèdes apéritifs et résolutifs suivans, que l'on continuera aussi long-temps qu'il paraîtra indiqué. Le malade prendra, deux fois le jour, le matin et le soir, à des heures commodes, d'abord trois onces, et ensuite jusqu'à quatre ou cinq d'un mélange de parties égales de suc de chicorée, de fumeterre et de cresson, et l'on ajoutera à chaque prise de ces sucs, depuis quinze jusqu'à trente grains de terre foliée. Lorsqu'on aura insisté assez long-temps sur ces apéritifs médiocres, on leur en joindra de plus actifs, comme pourront être les pilules de savon, dont on fera prendre de vingt à trente grains, deux fois par jour, l'expression des cloportes, à des doses assez fortes, surtout s'il paraît utile d'exciter le cours des urines. On aidera l'effet de ces remèdes résolutifs, en faisant prendre au malade, chaque jour, le matin, un lavement avec huit ou dix onces d'une décoction de son et de plantes résolutives, comme racines de chicorée, feuilles de millefeuille, fleurs de camomille, etc.; lavement auquel on n'ajoutera point d'huile ni de sel : le malade prendra ce lavement quelque temps après qu'il aura été à la selle par l'effet d'un lavement simple, et le

gardera le plus long-temps qu'il sera possible.

3° Les topiques, qu'on a déjà employés sans succès, pourront être fort utiles, si on les répète, ou leurs analogues, après avoir fait précéder un long usage des remèdes internes qui ont été proposés. Il faut observer si la sciatique, dont M. est attaqué depuis un an, ne serait pas une sciatique nerveuse, produite par une humeur fixée dans le tissu cellulaire qui enveloppe le tronc et les rameaux du nerf sciatique; c'est ce qu'on peut connaître principalement par le trajet de la douleur, et aussi par l'état de desséchement et de semi-paralysie de l'extrémité affectée. Dans le cas où on croira être fondé à présumer cette affection du nerf sciatique, on pourra y remédier, avec un succès singulier, par le moyen suivant. On appliquera à la jambe affectée deux petits vésicatoires en travers sur l'endroit où le nerf sciatique est à découvert sous la peau, l'un un peu au-dessus du genou, à l'endroit de la tête du péroné, et l'autre à la partie inférieure externe du tibia, quatre travers de doigts au-dessus de la malléole externe. On entretiendra fort long-temps l'écoulement qu'auront procuré ces vésicatoires, qu'on renouvellera même dans le cas où on le jugera utile. L'application du

vésicatoire, ainsi déterminé, sera aussi salutaire dans le cas où cette sciatique serait nerveuse, qu'a été inefficace l'application qu'on a déjà faite vaguement du moxa en divers endroits de la cuisse.

4° Si, pendant le cours du traitement précédent, le malade est affecté d'un flux hémorrhoïdal (auquel on n'a pas marqué s'il est sujet), et si l'on juge que ce flux doive être utile, on tâchera de l'exciter et de le rendre complet. Dans cette vue on fera un usage alternatif et très-répété des lavemens émolliens, des suffumigations avec les vapeurs d'eau très-chaude, des suppositoires médiocrement actifs; on mettra ensuite des cataplasmes émolliens sur les tumeurs hémorroïdales qui seront développées, et on y appliquera enfin les sangsues. Si le malade vient à avoir des reprises considérables et fréquentes de pissement de sang, lorsque l'attaque sera la plus forte, on lui fera observer une diète assez sévère, et on lui fera prendre du petit lait en forme de tisane (comme on l'a déja pratiqué avec succès), en mettant sur chaque verrée de petit lait trois ou quatre gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffman. En même temps il prendra, chaque jour, trois verrées et plus par degrés, de la décoc-

tion suivante. Prenez racine de tormentille deux onces, de feuilles d'aigremoine une pincée, *equisetum* et sommités fleuries d'hypericum, ana une demi-pincée ; faites-en la décoction dans quatre livres d'eau, qui seront réduites à un quart, et coulez pour l'usage. On pourra adoucir cette décoction avec du siro pd'althæa.

Lorsqu'enfin l'indication principale qu'on aura à remplir, sera d'augmenter les forces constantes des organes destinés à la sécrétion de l'urine qui sont chez le malade dans une infirmité radicale, on insistera sur un long usage des remèdes toniques appropriés. Entre ces remèdes sont les eaux martiales légères, l'élixir de vitriol à des doses très-modérées, l'extrait des baies de genièvre, etc. Mais le premier de tous doit être le kinkina, dont le malade prendra, deux mois de suite, chaque jour, matin et soir, trente grains mis en bols avec du sirop simple, en buvant sur chaque prise deux ou trois tasses de petit lait ; il continuera ensuite ces remèdes par intervalles ; on en diminuera la dose suivant qu'il paraîtra indiqué.

17 juin 1780. *B. D. M. M.*

MASTURBATION.

XXIII. *Cause d'un commencement de phthisie dorsale, uvec nuance scorbutique.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de vingt-quatre ans; il a commencé, dès l'âge de huit ans, à s'adonner à la masturbation, et a persévéré dans cette habitude. A l'âge de seize ans, il eut une attaque de douleurs aux genoux qui étaient extrêmement vives, et dont il fut guéri on soulagé au bout de trois mois. Il y a environ deux ans qu'il eut une reprise des mêmes douleurs aux genoux, qui fut accompagnée de grands maux de tête et d'estomac. Il fut traité de cette maladie pendant deux mois, par l'usage des bains froids et de divers remèdes antispasmodiques. Pendant le même temps il s'abstint de boire du vin et fut réduit aux alimens tirés des végétaux pour toute nourriture; mais ce traitement n'ayant pas eu de succès, il se livra à des excès dans le commerce des femmes, de même qu'à la boisson de vin et des liqueurs. Dans le commencement de sa maladie, il avait eu des pollutions toutes les nuits; mais à présent elles ne reviennent que de huit à dix nuits l'une; et dans cette nuit elles se répètent deux

fois; dans celles où il n'y a pas de pollutions, il a parfois, quoique assez rarement, des douleurs qui ne sont pas bien vives dans d'autres articulations que les genoux; il ne dort que d'un sommeil interrompu, et le matin il se sent très-fatigué.

Les douleurs de genoux sont actuellement moins violentes et se font sentir comme de grandes inquiétudes; elles sont moins fortes la nuit que le jour, il éprouve un grand craquement dans les articulations toutes les fois qu'il étend les jambes, ses nerfs sont très-faibles, et il a beaucoup de tremblemens. Son estomac fait très-mal ses fonctions, il rapporte sa maladie à un très-grand épuisement, et il est fort mélancolique. Il eut l'année dernière une gonorrhée qui céda à l'usage des tisanes rafraîchissantes; il n'a jamais eu de maladies vénériennes.

Dans un temps de l'année dernière où il reprenait ses forces, il fit une chute de cheval pour laquelle on le saigna beaucoup et il retomba dans son premier état. On lui fit prendre alors du kinkina et du lait sans aucun succès; on lui a aussi ordonné l'usage du lait pour ce mois de mai.

D'après cet exposé, il paraît que les princi-

paux symptômes dont le malade est affecté sont propres à l'espèce de maladie à laquelle on a donné le nom de *phthisie dorsale*, qui, néanmoins, dans ce cas, paraît encore être au premier degré. L'habitude de la masturbation et l'excès des femmes ont produit un affaiblissement général des organes nerveux, et l'écoulement continuel de l'humeur séminale dont la résorption eût dû vivifier tout le corps. Ces causes ont déterminé la formation de la phthisie dorsale. On sait que les symptômes caractéristiques de cette espèce de phthisie sont les douleurs des articulations des extrémités inférieures, douleurs quelquefois aiguës dans le principe de la maladie; la faiblesse des genoux et les tremblemens dans les jambes, les pollutions nocturnes involontaires, un sommeil toujours interrompu et fatigant, des maux de tête et d'estomac, et des affections mélancoliques; entre les divers symptômes, on doit remarquer particulièrement les pollutions involontaires qui tiennent à un vice particulier des vaisseaux excrétoires de la semence que l'abus des plaisirs vénériens a trop rendu susceptibles d'érection, et les douleurs aux genoux jointes au craquement des articulations dans l'extension des jambes; lésion qu'on peut regarder comme des nuances de

l'état scorbutique. Cette teinte légère de scorbut a pu s'établir dans la constitution du malade, parce qu'il a joint à ses autres excès ceux qu'il s'est permis dans l'usage des plaisirs de la table et des boissons spiritueuses.

Les indications qui se présentent pour le traitement de cette maladie sont; 1° de rendre les digestions et les préparations des humeurs aussi parfaites qu'il sera possible, et de procurer la liberté de la transpiration et de l'excrétion des selles; 2° de remédier aux causes et aux effets de l'irritabilité vicieuse des vaisseaux excrétoires de la semence; 3° d'augmenter les forces des nerfs et des organes nerveux par des moyens qui ne puissent irriter ni fatiguer ces organes affaiblis. On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans, dont l'usage doit toujours être modifié selon les circonstances.

1° Le malade doit partager en plusieurs repas la nourriture qu'il prendra chaque jour, il continuera de souper très-légèrement, il fera beaucoup plus d'usage à proportion qu'il n'a fait habituellement jusqu'ici des alimens tirés des végétaux, il usera beaucoup de cresson et de chicoracés, ainsi que des fruits parfaitement mûrs ou cuits, qui puissent lui tenir le ventre

libre sans cependant lui occasionner la diarrhée, des vents ni d'autres lésions des organes digestifs. Il s'abstiendra de tous les alimens venteux, indigestes, trop assaisonnés ou échauffans. Il boira son vin fort trempé et renoncera au café et aux liqueurs. Il évitera autant qu'il sera possible de faire un exercice immodéré, et rester long-temps exposé aux extrêmes intempéries de l'air; il ne reposera point dans des lits et sur des chaises trop molles. Il se défendra de tout ce qui pourrait l'échauffer, et porter spécialement sur les nerfs; il fuira toutes les occasions de se livrer à des passions violentes, et recherchera continuellement des distractions agréables et légères qui lui fassent oublier ses idées mélancoliques.

2° Le malade doit renoncer à la masturbation pour toujours, et même s'interdire tout usage des plaisirs vénériens, jusqu'à ce que sa santé soit parfaitement rétablie. Il se garantira de toutes les erreurs de régime, et de toutes les illusions voluptueuses qui ont pu déterminer le plus fréquemment ces pollutions nocturnes involontaires; puisqu'il est sujet à avoir deux fois ces pollutions dans la même nuit, dès qu'il s'apercevera en s'éveillant qu'il a eu une pollution, il tentera un moyen simple de prévenir

la seconde. Il fera à sa verge, avec un large ruban, une ligature lâche, et pourtant assez forte pour que l'érection survenant dans le sommeil, rende la ligature un peu douloureuse et, en éveillant le malade, l'avertisse de l'éjaculation qui pourrait suivre. Si le malade vient à être attaqué comme il le fut l'été dernier d'une gonorrhée simplement catarrhale, si les remèdes rafraîchissans ne suffisent pas cette fois pour la dissiper, on aura recours à un usage convenable des astringens qui puissent épaissir et fixer l'humeur muqueuse qui doit enduire le canal de l'urèthre. Si on a alors les signes d'une inflammation lente de ce canal, on travaillera à reduire cette phlogose par l'usage combiné et successif des antiphlogistiques et des diurétiques appropriés.

3º Les bains froids peuvent être extrêmement utiles au malade, mais il doit toujours observer de le prendre à une heure très éloignée de celle où il aura pris de la nourriture, et il doit d'autant moins séjourner dans ces bains que la froideur en sera plus considérable. S'il arrive que les bains froids altèrent sensiblement la constitution nerveuse du malade, on leur substituera l'usage des bains frais dont la température soit telle, qu'il n'y éprouve point

de fortes froidures, ni de chaleurs marquées. Il faut que ces bains frais soient continués long-temps. Lorsque la cure sera avancée, il pourra être utile de faire au malade, chaque jour dans son lit, des frictions le long de l'épine du dos, au-dessus des épaules et des hanches, avec des linges fort imprégnés de fumée de succin, de mastic et d'encens brûlés à parties égales.

Pendant tout le cours du traitement, on aura soin d'entretenir la liberté de l'excrétion des selles par l'usage des lavemens d'eau tiède, et même au besoin en donnant des laxatifs appropriés comme l'extrait aqueux de rhubarbe, sur chaque prise duquel on prendra quelques verrées d'une forte décoction de racines de patience.

4° On ne peut qu'approuver l'usage du lait que le malade doit prendre long-temps, d'abord une fois, et ensuite deux fois par jour.

Cet analeptique est spécialement approprié dans cette maladie ; mais on doit observer s'il passe parfaitement, et employer les moyens qui pourront être nécessaires pour en faciliter la digestion, comme l'eau de menthe, s'il pèse sur l'estomac ; les sucs des plantes émollientes, s'il cause de la constipa-

tion ; les absorbans, les acides et autres correctifs qui seront indiqués par l'espèce de dégénération qu'il pourra subir dans les premières voies. Il paraît que si on n'a pas éprouvé les bons effets qu'on pouvait se promettre de l'usage du lait dans cette maladie, c'est parce qu'il n'a pas été continué assez de temps avec le régime nécessaire, ou bien parce qu'on a négligé d'y joindre les remèdes qui pouvaient le faire digérer parfaitement, ou le rendre particulièrement analogue au malade.

5° Il semble que ce sera après avoir continué long-temps l'usage du lait qu'on pourra lui combiner avec le succès le plus marqué l'usage des remèdes vraiment toniques, ou du kinkina, ou des martiaux, qui, dans l'état actuel, pourraient causer une irritation sensible dans un estomac trop énervé. On donnera alors au malade, à son réveil, chaque jour, et quatre heures après son dîner, un demi-gros de kinkina, et on pourra augmenter successivement cette dose suivant qu'il paraîtra indiqué. Après un assez long usage de ce remède, on ajoutera à chaque prise quelques grains de sel de mars, ou de tartre chalibé : enfin on achevera de remédier à l'affaiblissement du genre nerveux avec des nervins effi-

caces, comme la racine de valériane sauvage, et les martiaux avec les stomachiques appropriés, comme en faisant user du vin chalibé décrit dans la pharmacopée de Paris.

B. D. M. M.

XXIV. *Hydrocèle avec tumeur au testicule gauche.*

M. qui nous fait l'honneur de nous consulter, ayant fait excès dans l'usage des plaisirs vénériens, commença il y a quatre ans d'être attaqué d'un gonflement au testicule gauche ; au bout d'un an que cette tumeur eut paru, il eut une gonorrhée virulente dont il fut traité par le sublimé corrosif, et des pilules dont il ignore la composition. La masse du testicule affecté a toujours augmenté depuis, et le malade a usé avec peu de succès d'un grand nombre de remèdes externes et internes, entre lesquels est l'extrait de ciguë dont il a pris trois mille grains.

Cette humeur fort incommode, et dont il craint les suites, n'est point douloureuse. L'exercice vénérien, ou tout autre qui est un peu vif, augmente son incommodité. Ayant fait en dernier lieu une course à cheval de deux ou trois heures, dans laquelle le testicule malade fut un peu froissé, peu à peu il sentit

une douleur assez aiguë à la racine de la verge, au-dessus du testicule droit, dont le cordon spermatique lui parut être devenu plus gros qu'à l'ordinaire ; et cet accident s'étant dissipé au bout de quelques jours, le volume du testicule gauche resta augmenté.

Le malade sent souvent dans les genoux des douleurs qui gênent sa marche; il a de temps en temps des maux de tête; il ressent beaucoup de feu dans les entrailles, et va rarement et difficilement à la garde-robe. Par l'examen qu'on a fait de la tumeur du testicule gauche, on a trouvé que ce testicule est affecté d'hydrocèle, et qu'il souffre un engorgement dont on ne peut déterminer le degré et l'étendue avec assez de précision, qu'après qu'on aura évacué les eaux dont l'épanchement constitue cet hydrocèle.

La première chose qu'on doit faire, ainsi que nous l'avons dit, au malade, est d'évacuer par la ponction les eaux qui forment cet hydrocèle. Le procédé de cette ponction est assez connu, et l'on observera seulement qu'on doit s'y servir de la lancette et non du trois-quart : on différera jusqu'au printemps prochain la cure de cet hydrocèle, s'il se reproduit après la ponction, et si les eaux n'en

sont point résorbées par l'action des résolutifs qu'on emploiera pour dissiper l'engorgement du testicule affecté.

Avant d'exposer les moyens propres à opérer cette résolution, il est essentiel de discuter si cette tumeur n'est point entretenue par un reste de virus vénérien : il semble qu'on n'a point d'indices suffisantes de l'existence de ce virus, pour qu'il convienne de soumettre le malade à un traitement antivénérien. Il peut avoir été guéri complétement de la gonorrhée qu'il eut il y a trois ans. Les douleurs qu'il a dans les genoux, les ardeurs qu'il ressent dans les entrailles, et ses autres incommodités, indépendantes de la tumeur du testicule, ne sauraient être regardées comme des symptômes univoques du virus vénérien, et semblent plutôt devoir être attribuées à une teinte de vice analogue au scorbutique.

Si cependant le virus vénérien venait à se manifester chez le malade par des symptômes caractéristiques, il ne faudrait point tarder à le combattre par un traitement relatif. Je conseillerais de préférer pour ce traitement les frictions mercurielles au sublimé corrosif, d'autant qu'il serait probableque l'usage que le malade fit du sublimé corrosif il y a trois

ans fût excessif, que le sublimé serait contre-indiqué par l'affection scorbutique, qu'on aurait lieu de présumer être compliquée avec le virus vénérien, et que le traitement d'une maladie vénérienne invétérée devant être long, il serait plus sûr et plus avantageux de le faire par les frictions mercurielles.

Aussitôt qu'après les évacuations de l'eau de l'hydrocèle on aura reconnu les engorgemens du testicule affecté, on travaillera à les résoudre par les moyens suivans, dont il faut que l'administration soit toujours dirigée et modifiée par les soins éclairés de M. le médecin ordinaire du malade.

1° Le malade observera constamment un bon régime, et s'abstiendra des alimens fort assaisonnés, et de tous ceux qu'il a éprouvé lui être indigestes : il boira peu de vin et fort trempé; il renoncera à l'usage des liqueurs spiritueuses; il usera abondamment de boissons tempérantes et rafraîchissantes dont son estomac s'accommodera le mieux, comme orgeat, orangeade; mais il ne fera point excès de ces boissons, de crainte que leur trop grande quantité portée sur les voies urinaires n'y excite une irritation qui se communique au testicule affecté.

Il est essentiel d'entretenir une grande liberté

dans l'excrétion des selles et de la transpiration; il usera, autant qu'il sera nécessaire pour remédier à la constipation ou à l'excrétion imparfaite des selles, de lavemens simples d'eau tiède qu'on rendra au besoin émolliens ou laxatifs; il prendra fort fréquemment des bains dans de l'eau fort tempérée; il évitera pendant long-temps de faire beaucoup d'exercice à pied.

2° Le malade usera fort long-temps des apéritifs et résolutifs suivans : il prendra, chaque jour, deux fois le matin, à son lever, et à six heures du soir, du savon mis en pilules, avec la poudre de racine d'aunée, et par-dessus un mélange de sucs de chicorée, de pissenlit, à parties égales : chaque dose de savon sera de vingt grains, et chaque prise de sucs sera de quatre onces; on augmentera ces doses par degrés jusqu'à moitié en sus.

En même temps le malade prendra, tous les trois ou quatre jours, à l'heure du coucher, un bol composé avec cinq grains de mercure doux, un grain de kermès minéral, et suffisante quantité de conserve de roses. On pourra ajouter à l'action des apéritifs, en leur combinant ou entremêlant d'autres remèdes de la même classe. Ainsi on pourra mettre dans chaque prise des sucs, d'abord quinze grains, et par degrés jusqu'à trente, de terre foliée de tartre.

On fera user au malade, par intervalles, d'une décoction de racine d'ononis, en mettant une demi-once de cette racine par livre d'eau, et le malade boira quelques verrées de cette décoction dans le courant de la journée.

Lorsque les résolutifs précédens auront eu un succès bien marqué, on ajoutera à chaque prise des pilules de savon, six grains, et plus par degrés, d'éponge brûlée seulement jusqu'à noirceur, qui seront incorporées avec suffisante quantité de miel; on ajoutera aussi alors à chaque prise des sucs deux gros et plus par degrés d'eau seconde de chaux.

3° Peu après qu'on aura commencé l'usage des résolutifs internes, on appliquera au-dessus du testicule affecté un sachet assez étendu, et fait de linge très-fin, rempli de fleurs sèches de mélilot, auxquelles on aura ajouté un dix-huitième de camphre. Ce sachet doit être renouvelé de temps en temps, et toujours contenu par un suspensoir qui soutiendra les bourses. J'ai souvent observé, dans des cas semblables, l'efficacité de ce topique, qui peut être augmentée par l'exercice.

On n'appliquera point d'onguent ni d'emplâtre à l'endroit de la tumeur; cependant lorsque le traitement sera avancé, si le sachet

qui a été conseillé ne paraît point assez efficace, on essaiera d'appliquer à l'endroit de la tumeur de légères couches d'une pommade saturnine, préparée de la manière suivante :

Faites dissoudre du sel de saturne dans huit fois son poids de vinaigre, faites évaporer cette dissolution jusqu'à siccité, et mêlez le résidu avec deux fois autant de graisse, pour faire une pommade : on pourra aussi ajouter utilement à cette pommade saturnine un huitième d'extrait de ciguë, dont l'usage extérieur pourra être fort avantageux, quoique l'usage intérieur en ait été continué si longtemps sans succès. On connaît les variations des remèdes de ce genre ; l'on peut remarquer à cette occasion que, quoique le malade ait pris inutilement une grande quantité d'extrait de ciguë, il peut être traité avec succès par des remèdes vénéneux analogues, comme sont l'extrait d'aconit, les feuilles de bella-dona.

17 novembre 1780. *B. D. M. M.*

XXV. *Vice scorbutique, avec un ulcère à la jambe.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter est âgé d'environ cinquante-huit ans, d'un tempérament sanguin bilieux ; depuis trois

ou quatre ans il sentait, pendant les grandes chaleurs de l'été, au bas du gras de la jambe, un prurit considérable que dissipaient les premiers froids de l'hiver. Au mois d'août dernier ayant une forte démangeaison au-dessus de la cheville, il se gratta un peu trop dans cet endroit où il survint de petits boutons sur un fond rouge et enflammé; ces petits boutons suppurèrent, et il leur succéda cinq à six ulcères d'un mauvais caractère. Quinze jours après il parut au bas du pouce de la main droite de semblables boutons qui furent suivis d'ulcères; mais ils cédèrent aux plus légers remèdes, au lieu que ceux de la jambe ont résisté à tout. On a fait sur ces derniers des lotions avec le vin et une décoction d'espèces aromatiques, lotions qui ont fort animé les parties, y ont causé des douleurs vives, et multiplié les ulcérations. La plaie n'a point de profondeur et n'attaque point les muscles, elle se couvre de peaux mortes qui tombent successivement.

Le malade a négligé pendant plusieurs années de prendre ses repas à des heures fixes, il s'est nourri très-fréquemment d'alimens très-indigestes; quoiqu'il ne fît pas d'excès en vin, il en buvait plus qu'on ne fait ordinairement. Il est à remarquer qu'ayant passé sa jeunesse

avec une femme âgée, il est marié depuis quatre ans à une jeune.

Le malade a les dents perdues et les gencives très-délicates, son haleine n'est pas bien pure; il paraît qu'un vice de la constitution entretient cet état ulcéreux habituel de la jambe malade, et qu'on emploîra vainement les topiques appropriés, si on ne combat le vice général par un régime et des remèdes convenables; il est même conforme aux lois de la méthode de suspendre l'application des topiques actifs jusqu'à ce que le rétablissement de la constitution soit assez avancé.

Le vice de la constitution est un vice scorbutique qui a lieu dans les personnes affectées d'ulcères étendus et invétérés. Il consiste dans une mixtion imparfaite et peu durable des parties constitutives du sang et des humeurs. Ce défaut de la mixtion des humeurs a dû être préparé chez le malade par la mauvaise nourriture dont il a usé si long-temps, et peut-être par l'épuisement à la suite des plaisirs peu modérés qu'il a pris avec une jeune femme.

Les indications qui se présentent sont de corriger le vice scorbutique, de détourner par les évacuations révulsives qui paraîtraient plus convenables la tendance qu'ont les hu-

meurs à se jeter sur la jambe affectée, et de remédier à l'ulcère de la jambe par des topiques choisis et variés, suivant le caractère que ce mal pourra prendre. Pour ces vues, le malade, pendant tout le temps du traitement, ne mangera de la viande qu'à dîner; il fera sa principale nourriture des alimens tirés des végétaux, comme pain, crême de riz, d'orge et autres farineux; gelée de groseilles, et compotes d'autres fruits acescens; racines et herbes potagères qu'on préparera sans trop d'assaisonnement; il préférera, entre ces alimens pris des végétaux, ceux que son estomac digérera avec plus de facilité; il fera un grand usage des herbes potagères, comme l'oseille, le cerfeuil, le cresson : si ce régime l'affaiblissait trop d'abord, on joindra à ces alimens tirés des végétaux des aromatiques doux; par exemple, on pourra mettre un peu de cannelle dans la crême de riz, etc., mais on évitera l'abus de ces aromatiques, même légers, qui pourraient l'échauffer trop facilement.

Pour rendre ce régime plus fortifiant, il fera à ses repas un usage modéré d'un vin vieux, qui ne soit pas un vin de liqueur; il le boira fort trempé : dans l'intervalle du dîner au souper, il boira quelques verres de limo-

nade; et dans le cas où cet acide l'irriterait sensiblement, d'orangeade, ou d'eau acidulée avec le sirop de grenade.

Il est essentiel que le malade marche peu, et qu'il ne se tienne presque jamais debout; il faut qu'il observe de tenir rarement pendante la jambe affectée.

Quant aux remèdes internes, il prendra, pendant deux mois, chaque matin, dix onces de petit lait bien clarifié, auquel on ajoutera une once de suc de cresson dépuré, et deux onces de suc de fumeterre aussi dépuré. Après avoir usé de ces remèdes pendant quinze jours, on fera prendre de plus, chaque soir, à cinq heures, les mêmes doses de suc de cresson et de fumeterre. Au bout de quelque temps de l'usage de ces sucs, on pourra en aider l'effet en faisant prendre au malade, par reprises de plusieurs jours consécutifs, deux fois le jour, à des heures commodes, trois ou quatre onces de vin antiscorbutique, qui est décrit dans la pharmacopée de Paris.

Pendant ces deux mois de l'usage des antiscorbutiques, on se bornera à faire sur la partie ulcérée, au moins deux fois par jour, des fomentations avec une éponge imbibée d'eau de chaux, et à tenir appliqué sur l'ulcère le cérat

suivant : Prenez huile d'olive quatre onces, cire blanche et pierre calaminaire préparée de chacune une once, sel de saturne trois gros ; faites un cérat suivant l'art.

Si l'usage des topiques joint à celui des antiscorbutiques continué deux mois ne peuvent procurer la cicatrisation de la plaie, on tâchera de faire des révulsions assidument répétées de la congestion qui entretient cet ulcère, en donnant divers évacuans qui auront en même temps l'avantage de procurer l'expulsion des humeurs mal préparées qu'ont dû accumuler précédemment les digestions imparfaites des humeurs. Ces évacuans seront sudorifiques, comme pourraient être des bouillons de vipère qui, donnés par intervalles et de manière à éviter l'échauffement trop fort que causerait leur abus, seraient probablement très-appropriés dans ce cas ; ou diurétiques, comme l'expression des cloportes ; ou évacuans des premières voies, comme l'ipécacuanha donné de loin en loin ou à des doses médiocres, des bols avec la rhubarbe et le mercure doux qu'on répétera tous les trois ou quatre jours.

Après avoir mis en œuvre ces divers évacuans successivement, on insistera sur ceux que la nature semblera affecter plus utilement

chez le malade ; il pourra aussi être avantageux de combiner les évacuans de différentes sortes.

Le plus efficace de tous les révulsifs sera sans doute le cautère que le médecin ordinaire a déja proposé ; on établira le cautère à la jambe qui n'est pas affectée.

Pendant l'usage des évacuans révulsifs, on continuera l'application des topiques qui ont été prescrits. Si les bords de l'ulcère deviennent plus calleux, on pourra augmenter l'effet résolutif du cérat qui a été conseillé, en combinant dans sa préparation (dès qu'on l'aura retiré du feu, et par une agitation continuelle dès qu'il sera fondu, jusqu'à ce qu'il soit froid) une dose convenable de camphre dissous dans un peu d'huile.

Si cet ulcère est toujours rebelle, on ne négligera point d'appliquer différens topiques sur les parties voisines de l'ulcère, suivant qu'elles seront plus affectées de tension ou d'engorgement.

Si la tension y domine, on fera prendre des bains à la jambe affectée, dans une décoction de mauves et d'autres plantes émollientes, auxquelles on joindra les fleurs de camomille, de rhue et d'autres plantes résolutives. On appliquera le marc de cette décoction sur les parties environnantes de l'ulcère. S'il y a plus

d'engorgement que de tension, on fera prendre des bains à la jambe affectée dans une décoction vineuse des plantes résolutives, dont on appliquera de même le marc sur les parties enflammées qui entourent l'ulcère. Si un relâchement œdémateux survient dans ces parties, on y appliquera des compresses imbibées d'un mélange d'eau de chaux et d'esprit de vin camphré, où l'on aura ajouté de la terre foliée de tartre ou du sel ammoniac.

21 avril 1776. *B. D. M. M.*

XXVI. *Scorbut avec affection nerveuse, surabondance de bile, constipation, crainte de vomissement de sang.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de quarante-trois ans; il est d'un tempérament bilioso-pituiteux, et d'un caractère mélancolique. Depuis l'âge de vingt ans il est sujet à la constipation, et à des chaleurs d'entrailles qui subsistent toujours, quoiqu'avec des degrés de force différens. Lorsque ces incommodités sont poussées trop loin, elles lui causent des flux dans la poitrine et une extinction de voix. Quand l'échauffement du malade augmente, il est sujet par fois à un appétit fort vif qu'il éprouve après le

souper ; il est très-irascible, et, lorsqu'il réprime ses vivacités, il éprouve des chaleurs vives à l'estomac, et des inquiétudes vagues. Jusqu'ici l'hiver lui avait été plus favorable que la saison des chaleurs ; mais, cet hiver, la différence n'a point été marquée ; des fonctions pénibles et toutes les contentions d'esprit augmentent sensiblement ses maux : il éprouve quelquefois des soubresauts ou des mouvemens soudains et involontaires qui ébranlent tout son corps.

Le malade a eu trois fois des vomissemens de sang fort considérables à la suite d'exercices violens, et auxquels il n'était pas accoutumé. Le premier qu'il eut à l'âge de vingt-huit ans (vingt jours après avoir souffert une syncope fort considérable), fut extrêmement abondant. Le deuxième survint trois ans après, et fut moins considérable que le premier, mais plus fort que le troisième, qui eut lieu trois ans après le second. Dans le premier temps du traitement de ces hémorrhagies, on abusa des astringens et on usa des purgatifs qu'on donnait à très-haute dose (à raison de la constipation), pour évacuer le sang qu'on supposait être épanché dans les premières voies.

A l'âge de trente-trois ans les incommodités du malade ont fort augmenté, et il s'est déclaré plusieurs symptômes caractéristiques d'un vice scorbutique : les dents ont commencé à se déchausser et à s'ébranler; ses gencives sont devenues mollasses et saignantes, et la peau a été très-affectée de taches noires qui étaient manifestement scorbutiques; à présent le teint du malade est plombé, et son haleine n'est pas bien pure.

Toute la famille de M. le consultant est affectée d'un scorbut plus ou moins marqué; il paraît que le vice héréditaire a été développé chez le malade, probablement parce qu'il habite dans un pays où l'air est humide, au bas d'une gorge formée par deux montagnes, et que termine une rivière considérable à un quart de lieue de sa demeure.

M. le médecin ordinaire a parfaitement reconnu l'influence que ce vice scorbutique a sur les infirmités du malade; il a observé que les remèdes qui sont le plus salutaires à cette maladie, sont le petit lait, les bouillons de grenouille avec le cresson.

Le vice scorbutique de la constitution du malade est manifesté depuis environ sept ans par les principaux signes qui peuvent le ca-

ractériser. Il a causé trois fois des vomissemens de sang très-violens, par le défaut de cohérence dans les parties du sang, qui le laissaient pénétrer dans la cavité de l'estomac, lorsque des exercices violens et inaccoutumés augmentaient la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les viscères situés dans la région épigastrique.

Les soubresauts et les mouvemens convulsifs de tout le corps auxquels le malade est sujet, paraissent dépendre de la complication d'un état nerveux (qu'aggravent les fatigues du corps et de l'esprit) avec le vice scorbutique de la constitution; peut-être sont-ils dus aussi à des irritations nerveuses, excitées par des mouvemens irréguliers des humeurs, et particulièrement de la bile qui surabonde, et n'a point un libre cours chez le malade.

Le vice originaire de la préparation des humeurs dans un tempérament bilieux, affecte spécialement la bile et la rend moins fluide qu'elle ne devrait être naturellement; le cours en étant moins libre dans les intestins, cause la constipation habituelle, et celle-ci ajoute à la fixité des humeurs bilieuses dans la région précordiale, excite les chaleurs d'entrailles, et les feux à la poitrine. Cet échauffement est

porté à un très-haut degré lorsque la bile est accumulée dans ses vaisseaux propres, et c'est alors que l'estomac, dilaté par les alimens, presse la vésicule du fiel et en fait couler la bile dans le duodenum, d'où elle reflue facilement dans l'estomac. Telle paraît être la cause de l'appétit plus vif que le malade, dans cette circonstance, éprouve immédiatement après le souper, ayant été fatigué par les exercices de la journée.

L'hiver a été jusqu'ici la saison la moins contraire au malade, parce que les temps chauds favorisent la bilescence ou la génération de la bile surabondante dans les humeurs. Les mouvemens de colère auxquels le malade est sujet, sont déterminés par l'excès de la bile, et par l'irrégularité de son cours; mais cette humeur est réciproquement affectée par les vivacités; et lorsque le malade les réprime, de nouvelles agitations de bile font qu'il ressent des chaleurs vives à l'estomac, et des inquiétudes vagues.

Les indications principales qu'on doit remplir dans cette maladie, sont de remédier au vice scorbutique de la constitution, de rétablir les digestions ou préparations des humeurs, et les excrétions naturelles, en prenant un soin particulier de fixer la bile.

Le malade demande d'ailleurs qu'on lui indique les moyens et les remèdes palliatifs convenables à la constipation et à la chaleur d'entrailles lorsqu'il sera le plus incommodé de ces symptômes, les moyens de résoudre et d'effacer les taches scorbutiques si elles se multiplient et s'étendent trop, et comment on devait traiter le vomissement de sang s'il en était affecté.

On peut satisfaire à ces indications par le régime et les remèdes suivans :

Il faut que le malade ne se nourrisse que d'alimens de bonne qualité et faciles à digérer; il doit s'abstenir de tous les alimens salés, ou fortement assaisonnés : il sera bon qu'il fasse usage, pour sa nourriture, plus qu'il n'a fait jusqu'ici, de plantes oléracées qu'on comprend généralement sous le nom de *légumes*, comme laitue, épinards, courges, racines de carottes et autres, des crêmes de riz, d'orge et autres farineux, de gelées de groseilles, et autres fruits de cette espèce, etc. Il choisira parmi les alimens pris des végétaux ceux qui exciteront davantage son appétit et dont son estomac s'accommodera le mieux ; mais comme il est à craindre que ces alimens, pris en trop grande quantité, ne se digèrent pas facilement, il faudra que les racines et herbes po-

tagères soient toujours médiocrement assaisonnées d'aromates doux et souvent préparées au gras. Il pourra être aussi avantageux que le malade fasse à ses repas un usage modéré du vin vieux de Bordeaux, ou autre, qui ne soit pas un vin de liqueur. Le malade s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes et spiritueuses; il boira, hors de ses repas, à des heures qui soient assez éloignées, chaque jour, plusieurs verrées d'une boisson qui soit rafraîchissante et appropriée. En hiver, il boira de l'orangeade, et en été, de la limonade qu'on affaiblira, et à laquelle on pourra substituer de l'eau de groseilles, etc., si l'acide trop fort du citron incommode sensiblement l'estomac. Il est essentiel que le malade habite un appartement bien sec et assez chaud, qu'il porte toujours des habits chauds et qui le couvrent exactement.

Les remèdes qu'il convient le mieux d'employer sont des sucs de plantes dans lesquels l'expérience a fait connaître une vertu incisive qui n'est point accompagnée d'échauffement considérable: tels sont ceux de chicorée sauvage, de pissenlit et d'autres plantes analogues et savonneuses, le suc de fumeterre, de cresson d'eau et autres antiscorbutiques d'une activité

modérée. Il faut prendre des doses assez fortes (comme quatre ou cinq onces deux fois le jour) de mélanges des sucs de l'une et l'autre espèce, où la dose du suc d'une des plantes lactescentes soit double de celle des plantes antiscorbutiques indiquées. Ainsi on mêlera deux onces de suc de chicorée sauvage avec une once de celui de cresson, etc. On augmentera la dose autant qu'il paraîtra indiqué, et suivant leurs effets sensibles. Quelque temps après qu'on aura commencé l'usage de ces sucs, on pourra faire prendre au malade, par reprises, deux ou trois fois le jour, trois onces de vin antiscorbutique de la pharmacopée de Paris.

On pourra prendre, par des reprises semblables, chaque jour, un bouillon préparé avec un jeune poulet, la moitié de la chair d'une tortue et une forte poignée de cresson. L'usage du petit lait auquel on ajoutera le suc des plantes antiscorbutiques, pourra être salutaire, étant répété par intervalles. L'usage du lait d'ânesse ou autre qui paraît d'ailleurs très-bien indiqué, sera réservé pour le temps où l'estomac et les organes digestifs auront acquis plus de force, et où la bile coulera avec plus de facilité. Lorsque l'excrétion des selles ne sera pas assez excitée par ces moyens, on aura

recours à des laxatifs appropriés à l'état du malade ; il pourra prendre, par des reprises assez longues, chaque jour, dans le courant de la matinée, la décoction d'une demi-once de racine de patience dans deux livres d'eau qui seront réduites d'un tiers. Si cette tisane de patience est trop peu efficace, on pourra donner de loin en loin des laxatifs plus forts, suivant le degré de constipation et d'échauffement, comme du sel d'epsom dans la décoction de pulpe de tamarin, etc. M. le médecin ordinaire déterminera, suivant les circonstances, jusqu'où l'usage fréquent et alternatif des bains tempérés et de l'exercice à cheval peut être avantageux au malade, tant pour exciter et soutenir la transpiration que pour remédier aux progrès de l'état nerveux de la constitution.

Pour dissiper les taches scorbutiques, ainsi que pour résoudre d'autres affections du même genre qui pourraient survenir à la peau, on aura recours à des lotions fréquentes avec du jus de citron, et des fumigations répétées avec la vapeur de vinaigre.

Si le malade vient à être attaqué d'un vomissement de sang, il conviendra d'y employer les remèdes suivans, conformément aux principes que

je vais indiquer. La saignée doit y être pratiquée avec beaucoup de prudence, et seulement dans le cas où le pouls sera plein, dur et fort, avec quelque dégré de dureté, et toujours supposé que l'état des forces permette cette évacuation. On fera prendre fréquemment des lavemens émolliens et huileux, de manière à entretenir une révulsion assez constante. Le malade recevra fréquemment des vapeurs de vinaigre, chaud, et on lui fera sur l'épigastre des fomentations avec le vinaigre, qui seront assidument répétées. Pendant les jours où se renouvelleront les reprises de vomissement de sang, on donnera de quatre heures en quatre heures un verre d'émulsion commune, où l'on dissoudra douze grains de nitre, et on ajoutera une cuillerée d'eau de cannelle simple ; on substituera à ce remède, par intervalles (lorsqu'on jugera devoir employer un remède plus fortifiant et plus antiseptique), seize gros de conserve de roses, à laquelle on ajoutera une cuillerée de julep, de camphre ; on ajoutera un ou deux gros de sirop de diacode à chaque prise d'émulsion ou julep ci-dessus, au cas qu'il y ait de fortes cardialgies et des spasmes douloureux des hypocondres.

On réservera pour un état de danger pres-

sant les astringens forts, comme l'alun et le sang de dragon. Quand on aura lieu de croire que les reprises de mouvement de sang ont cessé, on donnera fréquemment au malade de petites quantités d'extrait aqueux de rhubarbe dans l'eau de menthe pour évacuer les grumeaux de sang qui pourraient séjourner dans l'estomac et les intestins.

3 mai 1777. *B. D. M. M.*

XXVII. *Refroidissement suivi de suppression de règles, et divers autres symptômes nerveux.*

Mademoiselle qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de vingt-trois ans, elle jouissait d'une bonne santé et avait toujours été bien réglée dans ses temps convenables, lorsqu'un accident que les circonstances rendirent grave, devint le principe de tous les maux qu'elle a soufferts jusqu'à ce jour. Après avoir fait une promenade très-fatigante, elle transpirait très-fortement, lorsqu'elle entra dans une église fraîche où elle s'endormit profondément. Ce sommeil fut suivi de frissons avec tremblemens violens, on porta la malade dans son lit où elle resta plus de quatre heures

avant qu'on pût parvenir à la réchauffer; elle était alors au temps périodique de son évacuation menstruelle qui se déclara pendant la durée du frisson.

Depuis cette époque le cours des règles a toujours été dérangé sans être absolument supprimé. Aux approches de ce flux la malade avait été sujette à ressentir des douleurs dans la région hypogastrique, à avoir le bas-ventre extraordinairement tendu, et à souffrir une oppression très-considérable. Les coliques qui précédaient les règles, ont ensuite été très-violentes, et les linges étaient à peine teints par l'évacuation menstruelle. Au temps où ce dérangement est devenu extrême, la malade a été affectée dans l'extrémité inférieure gauche d'un sentiment, comme de crampe, et peu de jours après d'un état paralytique. Ou a employé inutilement, ou même avec un effet contraire, tous les remèdes les plus usités dans des cas semblables; à la suite de ces divers remèdes la jambe a été fort enflée avec douleur et sensibilité extrêmes. Enfin, on a fait prendre à la malade les bains tièdes, des lavemens anodins et camphrés, et de loin en loin, du laudanum liquide de Sydhenam. Cette méthode de traitement avait réussi au point que la jambe

avait cessé d'être engorgée, en se rapprochant de sa force et de sa sensibilité naturelle (quoiqu'elle ne pût exécuter les mouvemens nécessaires pour marcher), et que ses douleurs qui auparavant annonçaient les mouvemens des règles, s'étaient pleinement dissipées. Mais la malade ayant resté deux mois sans faire de remèdes, il est survenu une foule de symptômes de la plus grande violence; ces symptômes ont été une espèce de délire hystérique, un assoupissement si profond qu'on a craint qu'il ne dégénérat en apoplexie; des mouvemens convulsifs de toutes les parties du corps, et même des muscles du bas-ventre, des affections spasmodiques des parties internes. Ces accidens ont été diminués par l'usage des préparations d'opium. La malade souffre à présent une tension douloureuse de l'hypogastre, et des agitations convulsives de l'uterus avec excrétion d'urines pâles et aqueuses, et elle a l'extrémité inférieure droite affectée de paralysie, de même que l'inférieure gauche.

On voit que cette maladie hystérique, déterminée dans son principe par l'accident qui causa le dérangement des règles, est devenue très-grave lorsque le flux a été presque entièrement supprimé; la rétention des règles a rendu tou-

jours plus forte l'obstruction de la matrice, et a déterminé un engorgement douloureux de l'extrémité inferieure gauche. Les symptômes de cette maladie avaient été très-affaiblis par une méthode de traitement, lorsque l'interruption de traitement a donné de nouvelles forces à la cause de la maladie, comme il arrive souvent dans des cas semblables, et a fait que les symptômes ont reparu avec plus de violence et de diversité qu'auparavant. Quelque variés qu'ils soient, il est clair qu'ils dépendent toujours de la même cause hystérique perpétuée par la suppression des règles, avec cette différence que l'état nerveux de la constitution, et la congestion sur divers organes, ont tantôt des effets spasmodiques et tantôt des effets paralytiques.

De là il suit que les indications qu'on doit se proposer de remplir dans ce cas sont de combattre sans retardement, par des moyens plus efficaces, chacun des principaux symptômes prochainement dangereux; de s'attacher à détruire l'habitude de l'état nerveux de la constitution, et à rendre libre le conrs des excrétions naturelles, pour détourner la congestion d'humeurs sur divers organes. L'indication de rappeler le flux menstruel, ne doit être suivie

par des moyens directs, qu'autant que cette évacuation périodique ne serait point rétablie lorsqu'on aura corrigé sensiblement l'état nerveux de la constitution; de même, si les affections paralytiques des extrémités inférieures ne cèdent point aux bons effets des remèdes appropriés aux indications précédentes, ils auront toujours préparé, de la manière la plus avantageuse, le traitement particulier de ces maladies.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans: 1° lorsque les symptômes hystériques dont la malade sera attaquée marqueront un état périlleux d'atonie dominante, il faudra insister sur les excitans antihystériques, et sur les épispastiques. Ainsi, au cas qu'elle retombe dans un assoupissement profond, et qu'on craigne qu'il ne dégénère en apoplexie, on donnera fréquemment du suc de rhue, auquel on ajoutera de la teinture de castoreum. On fera prendre des lavemens avec une décoction de racines d'aristoloche, de feuilles de pouliot et de fleurs de camomille, dans laquelle on aura dissous de l'assa-fœtida. On aura recours (si le cas est pressant) à l'application des synapismes à la plante des pieds, et des vésicatoires sur les parties internes des

cuisses. L'utilité des évacuations générales, dans ce cas, sera déterminée sur les circonstances accidentelles de congestion de sang vers la tête, ou de surcharge des premières voies: tout ce qu'on peut prévoir à cet égard, c'est qu'il faudra être alors beaucoup plus réservé sur l'usage de la saignée que sur celui des purgatifs.

S'il survient des symptômes hystériques qui annoncent un état grave de spasme dominant, on prescrira des antispasmodiques actifs, combinés avec des tempérans et des narcotiques; ainsi, au cas que des convulsions violentes et graves occupent la matrice (comme on assure qu'il est déjà arrivé) ou quelque autre viscère, on fera prendre d'assez fortes doses de musc broyé avec du sucre, et donné dans l'eau de fleurs d'orange; on fera usage de lavemens anodins et camphrés, dont la malade a déjà éprouvé de bons effets. On fera boire à la malade beaucoup d'eau de poulet; on insistera sur l'usage des bains tièdes et des fomentations émollientes. Enfin on joindra à tous ces secours (si la violence du mal paraît l'exiger) des narcotiques gradués avec prudence; on substituerait au julep musqué, qui a été conseillé, un julep avec le camphre, si le musc augmentait

sensiblement l'état convulsif, ou se trouvait contraire à l'idiosyncrasie du malade.

Lorsqu'on sera délivré des craintes que peuvent donner les symptômes hystériques menaçans, on s'attachera à détruire l'état nerveux de la constitution, en faisant, pendant long-temps et très-assidûment un usage combiné des remèdes tempérans et excitans; on insistera davantage sur les premiers quand la malade sera affectée de symptômes d'irritation vive, et sur les seconds, lorsqu'elle sera livrée à un état de langueur et de faiblesse extrême; on fera prendre, per exemple, deux fois par jour, un bol composé avec dix grains de cascarille et demi-gros de conserve de fleurs de romarin: on fera boire à la malade par-dessus chaque bol quarante gros de petit lait bien clarifié; on pourra faire prendre alternativement, tantôt en différens jours, et tantôt à diverses heures de la journée, une ou plusieurs tasses d'une forte infusion d'espèces stomachiques, comme feuilles de sauge et de millefeuilles, sommités de petite centaurée, écorces d'orange, etc.; ou de l'eau de veau, de poulet, etc.

Après avoir long-temps insisté sur de pareilles combinaisons, on leur joindra l'usage

des toniques appropriés et antiscorbutiques ; ainsi on pourra faire prendre, matin et soir (au lieu du bol marqué ci-dessus), vingt grains d'extrait de kinkina et dix graius de racine de valériane sauvage en poudre, dans un mélange de suc de chicorée, et autant de suc de cresson. Ces toniques et ces antiscorbutiques pourraient avoir un effet sensiblement avantageux pour remédier à l'état paralytique des extrémités inférieures.

Pendant le cours du traitement, on suivra le régime le plus propre à aider au rétablissement des excrétions naturelles. La malade vivra avec beaucoup de sobriété ; elle s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes, ainsi que des alimens indigestes ou trop succulens ; elle prendra chaque matin un lavement d'eau tiède, fera chaque jour un exercice modéré en voiture, et dont on augmentera la durée par degrés. Si le retour des règles est encore retardé lorsqu'on aura remédié au vice nerveux de la constitution, on pourra procurer ce flux par des emménagogues d'une activité modérée, comme par l'usage des pilules préparées avec une partie de gomme ammoniaque, deux parties de sagapanum, et suffisante quantité d'élixir de propriété, qu'on donnera tous les soirs

à la dose de dix grains et plus, par degrés, par une répétition fréquente de suffumigations avec des vapeurs d'eau très-chaude, avec une décoction émolliente, etc.

On a lieu d'espérer que les remèdes précédens, administrés avec confiance, et modifiés suivant la direction de M. le médecin ordinaire, résoudront l'engorgement, et dissiperont l'affection paralytique des extrémités inférieures; mais ce ne peut être qu'après avoir pratiqué long-temps les méthodes de ce traitement, que j'ai indiqué, qu'il sera prudent d'attaquer cette affection par les remèdes actifs, soit externes, soit internes, qu'on a coutume d'employer contre la paralysie.

24 mars 1775. B.... *D. M. M.*

XXVIII. *Précocité de l'âge nubile, suivie de suppression de règles; affections mélancoliques; palpitations de cœur.*

Mademoiselle, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de treize ans; elle a un tempérament mélancolique : étant dans la huitième année de son âge, elle eut un flux menstruel qui revint périodiquement durant

cinq mois de suite; elle avait alors beaucoup d'embonpoint, et la gorge fort élevée; ayant été mise au couvent, elle tomba dans une mélancolie affreuse, et commença dès-lors à ressentir une légère palpitation de cœur.

Ces incommodités ayant été négligées dans le principe, sont devenues plus graves de jour en jour; une perte blanche, et même d'une humeur qui semblait purulente, suivit de près la suppression de ses règles; aujourd'hui la palpitation de cœur est devenue plus violente et se fait quelquefois avec un bruit qu'on entend à une certaine distance, et est accompagné de battemens visibles des carotides.

La malade se plaint souvent de maux d'estomac, elle est d'une maigreur affreuse et a le visage bouffi; elle est extrêmement languissante, se traîne avec peine d'un appartement à l'autre, et paraît insensible aux plaisirs que l'on tâche de lui procurer; elle est sujette à des mouvemens de fièvre, elle tousse parfois dans le jour, mais plus encore lorsqu'elle est couchée. Le principe de cette maladie a été la suppression des règles qui avaient donné depuis plusieurs mois la précocité de l'âge nubile; les affections tristes que causa à Mademoiselle le séjour du couvent, déterminèrent cette répression du

flux menstruel qui fut suivie et non remplacée par une perte blanche de mauvaise qualité : le cœur fut principalement affecté dès-lors; 1° parce qu'il avait à soutenir plus que tout autre organe les effets violens des passions de l'ame, des spasmes, des vaisseaux utérins et de la surcharge du sang que ces vaisseaux auraient dû verser; 2° parce qu'il était trop faible pour résister à des impressions aussi extraordinaires à cet âge.

Cette maladie du cœur ayant été négligée, paraît être devenue extrêmement grave. Il est peu vraisemblable qu'elle subsiste depuis trois ou quatre ans, que sa cause en soit purement nerveuse, et qu'elle n'ait pas amené un vice anévrismatique du cœur, ou quelqu'autre lésion organique de ce viscère. Dans ce cas, on n'a presque pas d'autre espoir que d'empêcher les progrès extrêmes de cette lésion du cœur par un régime convenable, ou par une cure palliative. Cependant si cette lésion du cœur était une dilatation médiocre et assez proportionnelle de ses différentes parties, il serait possible que le cœur fût rappelé avec le temps à ses dilatations naturelles, au cas qu'on parvînt à rétablir parfaitement le cours des règles.

Mais si l'on peut se flatter que le traitement

de cette maladie du cœur ait un succès sensible, ce ne sera qu'autant qu'on aura remédié à la consomption nerveuse qui s'y trouve compliquée; les affections de l'esprit et du corps qui ont suivi l'intervention du cours précoce des régles, ont produit cette consomption bien caractérisée par la maigreur extrême, l'abattement total des forces, les maux d'estomac, les mouvemens fébriles, etc. On a même à craindre, si la lésion du cœur n'est pas promptement mortelle, que cette consomption ne se termine par une suppuration du poumon, d'autant que la malade a eu un flux utérin d'humeurs muqueuses et purulentes, et qu'elle est actuellement plus sujette à la toux. Cette toux a pu être déterminée ou du moins aggravée par la difficulté du cours du sang dans les vaisseaux pulmonaires qu'a causé le vice du cœur, et cet embarras de la circulation paraît aussi avoir influé sur la bouffissure du visage, en gênant le retour du sang de la veine cave supérieure.

Les indications qui se présentent sont; 1° de prévenir les agitations vives du sang et des humeurs, et de calmer l'état habituel convulsif du cœur, en procurant la liberté des excrétions naturelles, en diminuant la pléthore

relative qui pourra survenir, et en insistant sur des tempérans et des antispasmodiques appropriés ; 2° de combattre l'état de consomption nerveuse par un long usage d'un régime antihectique et de remèdes fortifians, qui doivent être gradués avec beaucoup de prudence ; 3° si on peut porter à un assez haut degré le rétablissement de la constitution, d'exciter le retour des règles, et d'assurer les effets salutaires de ce flux renouvelé. On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans :

1° On s'attachera à procurer la liberté du ventre, et à soutenir la transpiration. La malade prendra chaque matin un lavement d'eau tiède. Si ces remèdes ne rendent point l'excrétion des selles assez libre, on pourra placer à des intervalles convenables des purgatifs acescens et salins, comme les tamarins, la crême de tartre, le sel d'epsom.

Il pourra être fort utile d'exciter la transpiration, en faisant faire chaque jour à la malade un exercice modéré dans une voiture fort douce : on augmentera peu à peu la durée de cet exercice. On évitera, avec beaucoup de soin, d'exposer imprudemment la malade aux fortes intempéries de l'air. Si l'on observe dans cer-

tains temps des mouvemens de fièvre plus fréquens, des accroissemens de palpitation de cœur, et d'autres symptômes qui se rapportent à une augmentation de pléthore relative à son orgasme, on aura recours à de petites saignées, par lesquelles on tirera au plus quatre ou cinq onces de sang, qui seront répétées selon l'indication majeure de remédier au danger instant dont pourrait menacer le vice du cœur; cependant on aura toujours égard, dans la répétition de ces saignées, à la contre-indication que présente l'état des forces. On fera prendre à la malade, chaque jour, pendant très-long-temps, deux onces de petit lait bien clarifié, où l'on aura dissous un gros de nitre, et ajouté deux onces d'eau distillée de fleurs de caille-lait. Elle boira en même temps, dans le courant de la journée, quelques verrées d'une décoction de feuilles d'oranger, dont on mettra une bonne poignée dans trois livres d'eau qui seront reduites à moitié par la coction.

Lorsque la malade aura des attaques sensiblement plus fortes de palpitations de cœur, elle pourra être soulagée en buvant de l'infusion théiforme de mélisse; sur chaque tasse on ajoutera quelques gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffman.

Si son sommeil est empêché par les palpitations, les efforts de toux et autres agitations qu'elle ressentira pendant la nuit, on tâchera de lui procurer du repos en lui faisant prendre à l'heure du coucher un bain de pied dans l'eau légèrement tiède ; on lui donnera dans la même vue chaque soir une émulsion adoucissante et un peu calmante, qui soit préparée par expression avec les semences froides majeures et les graines de pavots blancs, la décoction de racines de nénuphar et sirop de coquelicot ; mais on ne lui donnera point de narcotiques.

Il est essentiel que la malade vive sobrement, de manière cependant à ne point augmenter l'épuisement de ses forces, mais à les relever par degré s'il est possible : on partagera en plusieurs repas la nourriture de chaque jour ; elle doit se priver d'alimens qui lui soient indigestes ou qui l'échauffent, ainsi que des boissons chaudes et spiritueuses : son souper sera fort léger, et elle ne doit se coucher que deux ou trois heures après le repas : il serait avantageux que la malade fût réduite presque entièrement au régime végétal, qu'elle fît beaucoup usage d'oseille, de cresson, et d'autres plantes potagères qui abondent en sels acides ou nitreux.

Lorsqu'on jugera avoir insisté assez long-temps sur l'emploi des seuls remèdes tempérans et antispasmodiques qui ont été conseillés, on leur combinera des remèdes fortifians qui seront donnés avec beaucoup de réserve et par gradations fort lentes. Le premier de ces remèdes sera le kinkina, sur chaque dose duquel on fera prendre du petit lait, de l'eau de poulet ou autre boisson adoucissante, à laquelle on ajoutera du nitre : on pourra aussi faire user pour la même fin d'une infusion stomachique légèrement amère, d'une décoction de santal citrin, etc. Il faut chercher continuellement à distraire la malade des idées mélancoliques dont elle est affectée, et la garantir surtout des occasions des fortes émotions de l'ame, qui sont singulièrement nuisibles aux personnes attaquées de palpitations de cœur.

Si les remèdes précédens ont le succès qu'on espère, on aura recours à divers moyens pour rappeler le cours des règles ; au cas qu'il ne suive pas le rétablissement de la constitution, on fera aux pieds de petites saignées dont la répétition pourra encore être indiquée. On disposera à l'évacuation menstruelle par l'usage très-fréquent des lavemens des pieds

tièdes, et des fumigations avec des vapeurs d'eau chaude. On tiendra de l'emplâtre de galbanum continuellement appliqué sur la plante des pieds. On tâchera de reconnaître les obstacles qui peuvent s'opposer au retour du flux menstruel, et on leur opposera des remèdes appropriés, apéritifs, antihystériques, mais on s'abstiendra de faire aucun usage des emménagogues ou autres échauffans.

B. D. M. M.

XXIX. *Colique nerveuse déterminée par la suppression des règles.*

Madame, qui nous fait l'honneur de nous consulter, est sujette depuis long-temps à des affections nerveuses ; elle a eu au mois de février dernier une attaque violente de colique qui fut suivie d'étouffement, et d'une toux convulsive que dissipa l'usage des eaux de Neri coupées avec du lait. Madame avait du 3 au 4 d'avril un commencement d'évacuation menstruelle ; ce flux fut arrêté le 4 par les impressions d'un effroi violent : cet effroi causa d'abord une défaillance, et ensuite une forte colique qui s'étendait dans l'estomac, et tout le bas-

ventre qui était accompagné d'étranglement au gosier, de suffocations, d'efforts inutiles pour vomir, de mouvemens convulsifs des muscles de la poitrine et du bas-ventre. Dès le second jour de cet accident, la fièvre survint avec des redoublemens, le pouls fut serré et convulsif. Le 8 avril, une toux convulsive a commencé, et n'a donné que rarement des crachats de pituite tenace, dont l'expectoration a toujours été difficile. Cette toux a résisté jusqu'à présent à tous les expectorans qu'on a employés. On a fait appliquer un vésicatoire sur chaque jambe, et ensuite à la jambe droite un cautère qui donne abondamment. Après avoir purgé deux fois la malade, on lui a donné le petit lait, dont l'usage a été suivi d'une diarrhée de matières bilieuses, d'abord épaisses, et ensuite séreuses, à laquelle le ténesme a succédé, et qu'on a été obligé d'arrêter.

Après la cessation de ce flux, la malade a été bien jusqu'au 20 de ce mois; ce jour elle a perdu un peu de sang, et a eu divers symptômes qu'elle éprouve ordinairement lorsque ses règles doivent paraître; mais cette évacuation n'a point eu lieu. Le même jour elle a eu une attaque violente de suffocation avec expectoration interceptée, angoisses, étouffemens,

mouvemens convulsifs dans tous les muscles de l'habitude du corps, extrémités glacées avec sueurs froides, pouls déprimé et convulsif, etc. Le 21, tous les symptômes se sont renouvelés avec la même violence que le 4 avril, à l'exception du vomissement. La malade s'est plainte d'une douleur vive dans la région hypogastrique et s'étendant vers les reins. Le soir du même jour, elle a été à l'extrémité, ayant l'expectoration arrêtée et le pouls anéanti. On a tiré environ quatre ou cinq gros de sang, par le moyen des sangsues appliquées au voisinage des grandes lèvres du vagin. Les symptômes qui s'était calmés dans la nuit du 21 au 22, se sont renouvelés le 22 à midi, jour où la malade a rendu peu de crachats, et qui étaient de mauvaise qualité. Ce jour, et les deux suivans, on a fait prendre à la malade des lavemens émolliens auxquels on a ajouté du laudanum liquide. Le 24, la malade a pris de plus une potion calmante, avec des gouttes anodines; elle a été dans un état de somnolence, depuis midi jusqu'à sept heures du soir; la respiration est devenue rare, et s'est faite comme par secousses; la fièvre a augmenté le soir, avec chaleur bouillante à l'intérieur, et froid aux extrémités; toux fréquente et mouvemens convulsifs. Ces

symptômes ont persisté jusqu'au lendemain 25, à une heure après midi, temps où le pouls était petit et la faiblesse extrême : on a remarqué à cette heure que la malade avait le fond du teint jaunâtre, et un peu de bouffissure au visage et aux mains.

D'après cet exposé, que nous avons résumé avec le plus grand soin, du mémoire très-détaillé qu'on nous a envoyé, il paraît que la nature de cette maladie est facile à déterminer. Il n'est pas douteux que le plus cruel symptôme de cette maladie n'ait été une colique nerveuse déterminée par une cause hystérique; mais on voit que cette cause, en portant à l'excès l'état nerveux (qui a toujours été marqué par l'enrouement de la gorge, l'abondance des vents et des urines claires qu'a rendus la malade), a pu porter directement sur un grand nombre d'organes divers, et particulièrement sur les derniers rameaux des bronches.

La cause hystérique qui a déterminé cette maladie, est la suppression des règles qui avaient commencé à couler le 4 avril, et qui ont été arrêtées ce jour-là par un grand effroi. Cette cause a été rendue plus sensible par le renouvellement de la maladie qui s'est fait, après quelques jours de calme, le 20 avril, jour où

l'éruption des règles a été annoncée par les signes qui en sont ordinairement les avant-coureurs, et où elle n'a pu se faire. Cette cause a eu pour effets, soit immédiats, soit dépendant sympathiquement de la colique nerveuse, les vomissemens et autres maux dont la crise s'est faite par la diarrhée survenue le 14 d'avril, les douleurs à la région hypogastrique et dans les parties voisines de la matrice, les mouvemens convulsifs de tous les muscles et de toute l'habitude du corps, et même une palpitation qu'on a présumé affecter le centre nerveux du diaphragme, et surtout le resserrement convulsif des extrémités des bronches, qui ne s'est relâché, que par intervalles et très-imparfaitement, dans l'expectoration des crachats tenaces et de mauvaise qualité. Les progrès de cet état général convulsif ont allumé la fièvre le deuxième jour de la maladie, en même temps qu'ils ont produit la contraction spasmodique des artères.

Ce spasme universel n'a pu se soutenir avec la même violence dans tout le cours de la reprise qui a commencé le 20 de ce mois; c'est pourquoi les rémissions de ce redoublement ont été accompagnées de symptômes d'un abattement extrême de forces. Il semble que l'étranglement du canal cholédoque a produit le fond

de la jaunisse qu'on a remarqué dans le teint de la malade, et que l'état d'atonie du corps a amené la bouffissure du visage et des mains.

En partant de cette manière de voir la maladie, nous croyons devoir donner les conseils suivans, pour concourir, avec MM. les médecins ordinaires, au rétablissement de la malade, dont il ne faut point absolument désespérer, quoiqu'on doive regarder sa situation comme extrêmement grave.

1° L'eau de poulet émulsionnée, dont on fait faire usage à la malade, nous paraît être un secours très-approprié. Cependant l'abus de cette boisson tempérante peut augmenter l'énervation générale. Ainsi, dans le cas où la chute des forces serait plus marquée, on substituerait à l'usage de cette eau celui d'orangeade et de limonade; ces boissons aigrelettes seraient d'autant mieux indiquées, si la malade était derechef attaquée de diarrhée, qu'il faudrait se hâter de l'arrêter, à raison de l'épuisement actuel desf orces;

2° La crainte d'irriter l'affection spasmodique de l'estomac et des intestins doit empêcher, jusqu'à une parfaite sécurité à cet égard, de donner à la malade aucun purgatif, quoique ces remèdes aient été sans doute bien pla-

cés au commencement de la maladie. La même appréhension s'oppose à l'usage du kermès minéral et des autres expectorans, d'autant qu'on doit plutôt se flatter de procurer l'expectoration par l'usage des calmans et anti-spasmodiques qui résolvent le spasme des bronches.

3° Les narcotiques sont nécessaires dans le temps de la plus grande violence de l'irritation et de la douleur des entrailles; une des meilleures manières de les administrer, est celle qu'on a pratiquée en faisant prendre du laudanum liquide dans des lavemens. Il serait pareillement utile de mettre trente ou quarante gouttes de laudanum liquide dans du lait récent et tiède dont on remplirait à demi une vessie qui serait appliquée sur la région du bas-ventre où la douleur serait la plus vive. Il serait aussi avantageux de tenir appliqué sur l'épigastre un épithème de thériaque. L'usage des narcotiques surtout pris intérieurement, doit néanmoins être ménagé avec beaucoup de prudence, parce que leur excès peut affaiblir et échauffer pernicieusement.

4° Avant que de donner des narcotiques dans les forts redoublemens de cette maladie, il faut essayer des anti spasmodiques qui puissent cor-

riger plutôt qu'éteindre la sensibilité. On n'usera qu'avec une extrême réserve d'un antispasmodique fort échauffant; tel que la teinture de succin, etc.; mais on pourra prendre alors avec succès le julep suivant, dont on donnera à la malade une cuillerée, de demi-heure en demi-heure. Prenez, eau de menthe, trois onces; eau de fleurs d'orange, une once; liqueur minérale anodine d'Hoffman, un gros; musc, six grains qu'on porphyrisera exactement avec un gros de sucre; sirop d'armoise, six gros. Si l'idiosyncrasie de la malade s'oppose à l'usage du musc, on pourra lui substituer d'autres antispasmodiques de vertu analogue, comme le camphre, la teinture de safran donnée dans de l'eau de rue, etc.

5° Dans les intervalles de cette maladie on placera, à des heures convenables, toute la quantité de nourriture qui doit être donnée à la malade; ces alimens doivent être analeptiques et faciles à digérer, comme les gelées de viande, les crêmes de riz, d'orge, la décoction de salep, etc. Dans ce même temps de rémission, il pourra être fort avantageux de faire prendre à la malade, toutes les trois heures, vingt grains d'extrait de kinkina, en faisant boire

par-dessus chaque dose une tasse d'infusion de fleurs de camomille.

6° Il serait sans doute déplacé de travailler à présent à procurer les règles, mais on peut espérer que le retour de cette évacuation sera mieux marqué dans les premiers jours de mai; on tâchera de le faciliter par des remèdes convenables aux circonstances où se trouvera la malade, comme en lui faisant prendre des bains de jambe et des demi-bains tièdes, qui probablement ne seraient point contre-indiqués alors, ainsi qu'ils l'ont été dans les premiers temps de la maladie.

26 avril 1777. B. *D. M. M.*

XXX. *Pulmonie avec un vice scorbutique.*

Mademoiselle, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ trente ans, et est d'un tempérament sanguin, bilieux, et très-sensible; elle était sujette, depuis plusieurs années, à un écoulement habituel d'humeurs froides, tantôt séreuses et tantôt purulentes, qui sortait de l'intérieur de l'oreille gauche. Cet écoulement avait été supprimé depuis trois mois, lorsque la malade fut attaquée, il y a un an et demi, d'une fièvre tierce continue, qui tenait du caractère des fièvres ardentes, et qui était alors épidémique. Cette fièvre, ayant été

traitée par les évacuans et autres remèdes convenables, eut une solution imparfaite le 11, se renouvela le 13, et amena, le 21, une expectoration abondante de matières glaireuses, jaunâtres, d'une saveur âcre, et d'une odeur très-fétide. Cette évacuation, toujours précédée de toux, fut continuée pendant près d'un mois; ce qui était d'autant plus remarquable, que la malade n'avait jamais ressenti auparavant de suffocation ou de douleurs à la poitrine. Après avoir tenté inutilement de rappeler l'écoulement de l'humeur de l'oreille, par des injections et des topiques appropriés, on fit appliquer un cautère à la malade; on lui donna divers remèdes, et particulièrement le lait qu'elle prend depuis quinze mois sans aucune incommodité, mais sans aucun avantage sensible.

La fièvre a persévéré jusqu'à présent; la malade a toujours été bien réglée et n'est point extraordinairement amaigrie; mais elle a l'intérieur de la bouche comme il est dans le scorbut: elle tousse et rend des crachats jaunâtres et fétides, dont l'excrétion est surtout abondante vers les quatres heures du matin; elle ne s'endort que fort tard, et le sommeil ne répare point ses forces : elle a beaucoup de fai-

blesse et de dégoût des alimens. Les sensations qui l'incommodent le plus sont des douleurs très-fâcheuses dans toutes les parties du corps, et principalement aux reins, et des chaleurs brûlantes qu'elle éprouve, après les repas, aux plantes des pieds et dans les paumes des mains.

Sur cet exposé il est clair que cette maladie est une pulmonie causée par un état ulcéreux du poumon, et qu'un vice de la constitution analogue au scorbutique est joint à cette affection ulcéreuse : on sait qu'un vice semblable survient communément aux ulcères étendus et invétérés. Le traitement de cette maladie présente trois indications principales; la première est de détourner la fluxion habituelle des humeurs qui se jettent sur le poumon; la seconde de corriger le vice de la constitution, qui est analogue au scorbutique; la troisième est de remédier à la fièvre lente et à l'état ulcéreux du poumon.

On doit travailler à remplir ces indications par les moyens suivans :

1° Il faut entretenir avec soin le cautère qu'on a établi chez la malade, dont l'effet révulsif, quoique devenu moins utile par l'habitude, est absolument nécessaire.

On tâchera d'obtenir une révulsion salutaire des humeurs qui se portent sur la poitrine, en procurant une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez. Entre les autres moyens employés pour cet effet, un des plus convenables est le suc de poirée humé fréquemment par le nez. Il pourrait être utile d'appliquer derrière l'une et l'autre oreille un vésicatoire, et d'entretenir l'écoulement des plaies faites par ce vésicatoire, en les pansant journellement avec l'emplâtre diachylon auquel on ajoute, suivant l'art, une petite quantité de poudre de cantharides.

Pour affaiblir la fluxion habituelle des humeurs sur le poumon, il faut exciter toutes les excrétions naturelles dans la proportion convenable : on aidera la transpiration en faisant faire chaque jour à la malade un exercice modéré en voiture ou à cheval. On entretiendra la liberté du ventre par l'usage des lavemens, dans le cas où ils seront nécessaires pour prévenir la constipation. On peut espérer de procurer une excrétion plus abondante des urines, par l'usage des boissons et autres remèdes antiscorbutiques qui seront conseillés.

2° Pour corriger le vice de la constitution analogue au scorbutique, on fera prendre à

la malade le suc de cresson, d'abord à petites doses, et ensuite par gradation, jusqu'à celle de deux onces et demie le matin, et autant le soir. On ajoutera toujours à chaque dose de suc de cresson une dose égale, et même un peu plus forte, de suc d'endive, et dix grains et plus, par degrés, de terre foliée de tartre.

Les acides végétaux semblent devoir être très-utiles dans ce cas-là; mais d'autant qu'ils incommodent sensiblement la poitrine, on les donnera toujours étendus dans une très-grande quantité de boisson mucilagineuse. On fera, par exemple, beaucoup user d'une limonade préparée avec le suc de citron et du petit lait parfaitement clarifié, de manière que l'acide ne s'y fasse sentir que faiblement.

Le malade prendra du kinkina, deux fois par jour, d'abord à petites doses, comme dix grains seulement par prise, et ensuite par degrés à plus grandes doses, suivant qu'il paraîtra indiqué.

3° Il n'est point de secours plus approprié à cette fièvre lente que le régime végétal. Ainsi la malade doit être réduite aux alimens pris des végétaux; comme pain, racines et herbes potagères, crêmes de riz et autres farineux, fruits parfaitement mûrs ou cuits, gelée de la racine de salep, etc.

On ne dérogera à ce régime végétal qu'en faisant continuer à la malade le petit lait qu'elle prendra seulement les matins avec les correctifs astringens ou laxatifs qui seront jugés nécessaires pour empêcher que le lait ne cause la diarrhée ou la constipation.

La malade observera de ne prendre qu'à des heures assez éloignées de celle où elle prendra le lait, les fruits et les autres alimens qui peuvent se tourner à l'aigre ou rendre la digestion du lait difficile.

Pour combattre l'état nerveux du poumon, il sera à propos de couper le lait avec une décoction de plantes balsamiques vulnéraires; comme des sommités d'hypéricum, de feuilles de tussilage, de pulmonaire, de mille-feuille, etc., adoucie avec du sirop de lierre terrestre. La malade boira de plus chaque jour quelques verrées de la même décoction; il pourra être fort avantageux pour la malade de faire pendant long-temps habituellement un grand usage de la conserve de roses.

On pourra, dans la suite du traitement, employer utilement, pour résoudre la phlogose ulcéreuse du poumon, de très-petites doses de soufre qu'on augmentera par gradations fort lentes. On la fera user très-discrètement d'eaux

thermales sulfureuses, si le traitement précédent a eu le succès qu'on desire pour améliorer d'une manière sensible l'état de la constitution ; mais ce genre de remèdes, ainsi que les baumes et autres remèdes actifs qui peuvent être indiqués dans divers cas d'état ulcéreux du poumon, ne conviennent pas dans ce cas-ci.

Pendant le cours des remèdes qni ont été proposés, on ne négligera point de traiter par des palliatifs appropriés les affections sympathiques graves qui pourront survenir.

Si la malade vient à être attaquée de diarrhée, on lui donnera, deux fois le jour, un gros d'électuaire diascordium préparé sans opium, et en même temps on fera user d'une décoction de feuilles d'aigremoine et de millefeuille dont on augmentera les doses suivant qu'il paraîtra indiqué. On n'aura point recours aux astringens très-forts et aux narcotiques pour arrêter le cours de ventre, à moins qu'il ne devienne très-considérable.

On a, sans doute, opposé à l'insomnie que souffre la malade, des narcotiques qui ont été trouvés peu utiles : on essaiera peut-être avec plus de succès de lui donner l'extrait d'opium préparé par une longue digestion, suivant le procédé de Beaumé. Il peut se faire qu'on réus-

sisse mieux en donnant des narcotiques beaucoup plus faibles que l'opium, comme serait l'extrait de fleurs de coquelicot, un mélange de suc de laitue et de sirop de nymphéa.

4 avril 1777. B. *D. M. M.*

XXXI. *Pléthore provenant du dérangement des règles* (1).

Madame la comtesse est dans la quarante-quatrième année de son âge ; elle a beaucoup d'embonpoint, et a joui jusqu'à ces derniers temps de la meilleure santé ; elle était seulement sujette à la fièvre tierce, qu'elle avait, pendant quinze jours, au printemps, presque tous les ans, et qu'elle n'a point eu cette année. Madame a eu souvent des maux de tête ; elle a toujours ressenti de la migraine dans le temps de ses règles, soit pendant leur cours, soit immédiatement avant ou après la période de ce flux, qui ne durait ordinairement que quatre jours ; mais depuis cinq ans, il s'est étendu jusqu'à huit jours. Depuis la même époque, Madame ayant cessé d'être bien réglée, les intervalles de ce flux ont été quelquefois de deux mois,

(1) Madame la comtesse de Graves.

et d'autres fois de quinze jours seulement. Depuis le 18 de février dernier, Madame n'a point eu ses règles; elle a eu en dernier lieu une perte qui n'a duré que trois jours, et qui semble avoir été déterminée par un mouvement de fièvre qu'a causé une inquiétude fort vive.

Madame, qui se faisait saigner auparavant au moins deux fois par an, ne l'a point été depuis un an; elle a eu pendant six mois un tintement dans les oreilles, et un mal de dents qui se renouvelait d'abord après chaque repas et subsistait deux heures depuis la cessation des règles. Madame reconnaît qu'elle a trop de sang; elle éprouve habituellement des chaleurs très-fortes dans tout le corps, et surtout à la tête, qu'elle a toujours pesante, souffrante et engourdie; les veilles et les inquiétudes échauffent son sang et le portent à la tête, où cette agitation cause des boutons. Madame a le visage fort rouge d'abord après le repas; elle a été forcée de renoncer au souper, parce que ce repas lui troublait le sommeil de la nuit et aggravait les maux de tête.

Le dérangement des règles, qui a commencé depuis trois ans, a causé, et dans les longues suspensions de ce flux, et par ses répétitions

très-fréquentes, une reproduction habituelle d'une vraie pléthore ou plénitude de sang. Les symptômes de cette pléthore avaient obligé, pendant les années précédentes, à pratiquer la saignée au moins deux fois par an. L'habitude en ayant été interrompue sans qu'on la remplaçât par aucun autre évacuant, il en a résulté une surabondance constante du sang et des humeurs, qui a entretenu pendant six mois une fluxion sur les oreilles et sur les dents. La vraie pléthore que laissait subsister le défaut d'évacuation considérable a été augmenté par la cessation totale des règles au commencement de cette année. En même temps tous les effets de cette pléthore ont été aggravés, parce que Madame n'a point eu cette fièvre qu'elle avait coutume d'avoir tous les printemps, et qu'on était fondé à regarder comme une fièvre dépuratoire. La pléthore et la suppression des mouvemens périodiques des règles ont établi dans la masse du sang une tendance prochaine à des états vicieux d'agitation intestine beaucoup plus forte que dans l'état naturel; et ces états irréguliers sont principalement déterminés par les veilles et les fortes affections de l'ame. Ces troubles du sang se portent violemment à la tête, et par l'effet général qu'on observe dans toutes les com-

motions fortes de la masse de ce fluide, et par la disposition particulière qu'il a chez le malade à se porter vers la tête ; disposition assez marquée par les fréquentes migraines que Madame souffrait avant la cessation de ses règles : ainsi la tête est presque toujours affectée, et surtout après les repas, pendant la distension de l'estomac.

Les indications qui se présentent sont de remédier à la vraie pléthore qui subsiste depuis long-temps, et de prévenir assidument la génération de la surabondance du sang et des humeurs. S'il arrive, comme on a lieu de le craindre, que lorsqu'on aura ôté cette pléthore le sang continue d'être souvent agité des excès de son mouvement intestin, qu'on désigne par le nom d'*échauffement*, d'*effervescence* et de *raréfaction*, il faudra travailler à calmer et à détruire cet état presque habituel de fausse pléthore : en même temps qu'on satisfera à ces indications, on ne doit point perdre de vue les moyens propres à détourner la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête.

On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans : le premier de tous ces remèdes, dans ce cas, c'est

la saignée. Cette évacuation est évidemment le secours le plus direct, lorsque la pléthore, accumulée par la cessation des règles, produit des effets nuisibles. Il est à propos de faire, sans retard, une saignée assez forte et de la répéter peu après, si elle n'a point un effet assez considérable; dans la suite on répétera cette évacuation, en apportant à son usage deux attentions essentielles. La première sera de placer ce remède, lorsqu'il y aura des signes caractéristiques d'une vraie pléthore renouvelée chez la malade. Ainsi l'on prescrira ce remède plutôt lorsque le pouls sera plein et tardif, que lorsqu'il sera fréquent et fort, avec beaucoup d'échauffement, d'autant que ce dernier état du pouls indique davantage la fausse pléthore ou la fermentation vicieuse du sang.

La seconde sera de ne répéter la saignée qu'à des intervalles assez longs, et toujours croissans. On imitera ainsi le procédé de la nature dans les cas les plus favorables où elle amène la fin des règles par des diminutions graduées de la fréquence et de la quantité des pertes. En général il sera mieux de saigner du pied que du bras; indépendamment de ce que la saignée du pied, soit qu'elle excite ou non quelque flux des règles, en dérivant le sang

vers les parties inférieures, prolongera une habitude que le sang doit perdre fort lentement, cette saignée aura l'avantage d'être révulsive de la congestion du sang et des humeurs vers la tête. Cette révulsion sera d'autant plus efficace, que la fluxion du sang vers la tête est toujours instante, et n'est jamais fixée d'une manière fort durable.

Il peut se faire que les hémorrhoïdes viennent à prendre chez la malade la place des règles. Dans ce cas, il faudra abandonner aux soins de la nature le flux hémorrhoïdal, sans l'exciter par des aloétiques, et par d'autres remèdes appropriés.

Après avoir remédié à la plénitude du sang, pour empêcher qu'elle ne se reproduise, il est indispensable que Madame suive un bon régime, et prenne tous les soins nécessaires pour entretenir la liberté des excrétions. On procurera la liberté des selles par l'usage assez fréquent des lavemens d'eau tiède; on soutiendra une transpiration active par un usage journalier des bains tempérés, et d'un exercice en voiture.

On ne peut trop conseiller à Madame de continuer à vivre avec sobriété, de souper fort légèrement, de se priver de boissons échauffantes et de nourriture indigeste. Si, lorsqu'on

aura détruit la vraie pléthore et réussi sensiblement à prévenir sa reproduction, Madame est encore affectée de maux de tête, a beaucoup de feu, d'inquiétudes et autres symptômes qu'on doive rapporter à la turgescence du sang, à la fausse pléthore (que peuvent développer les chaleurs de l'été), on aura recours aux remèdes rafraîchissans et tempérans les plus efficaces : on ajoutera alors du nitre dans les lavemens simples ou émolliens, dont Madame fera usage. S'il survient quelque indication de donner des purgatifs, on préférera ceux qui sont de nature acide, comme les tamarins et la crême de tartre.

Madame prendra les bains frais, ou extrêmement tempérés, sans être absolument froids. A l'heure du coucher elle mettra les jambes dans l'eau légèrement tiède, à laquelle on aura ajouté un cinquième de vinaigre; pour que ces lave-pieds n'aient pas un effet contraire à celui qu'on doit en attendre, on observera qu'ils ne doivent pas durer trop long-temps, et qu'ils seraient contre-indiqués si le ventre était affecté, et s'il y avait des mouvemens fébriles.

Les tempérans les plus appropriés qu'on pourrait le plus conseiller, sont : 1° les bois-

sons rafraîchissantes qui conviendraient le mieux à Madame, et dont on règlerait l'usage suivant les circonstances, telles que la limonade, l'orgeat, l'eau de poulet, etc.; les sucs de chicorée, de buglose et d'autres plantes chicoracées et nitreuses dont Madame prendrait dix gouttes ou plus, par degrés, dans un verre d'eau froide, lorsque l'estomac serait affaibli. J'espère que les remèdes faciles et simples que j'indique préviendront les suites fâcheuses que peut avoir l'état présent de Madame. S'il survenait quelque affection cachectique ou hystérique par les progrès de la maladie principale que cause la cessation des règles; Madame voudra bien m'instruire de cette complication, et je m'empresserai de lui offrir mes conseils ultérieurs avec un zèle digne de la confiance dont elle m'honore.

18 juin 1775. B. *D. M. M.*

XXXII. *Perte blanche avec sensibilité vicieuse de la matrice par sympathie de l'estomac, et tumeurs glanduliformes à la partie inférieure du vagin.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter est sujette, depuis plusieurs années, à

une perte blanche qui ne s'arrête que par des intervalles très-courts. La nature de cette perte est ordinairement de couleur jaunâtre; elle a formé, quoique rarement, des flocons qui semblaient être purulens, qui étaient mêlés de quelques stries sanguinolentes. La malade est sujette à éprouver des démangeaisons très-vives dans les parties d'où cette perte s'écoule, et a souffert parfois des ardeurs d'urine. Par un examen fait avec soin, on a trouvé à la partie inférieure du vagin quatre tumeurs glandiformes circonscrites et dures, qui étaient extrêmement sensibles, et une autre tumeur semblable, peu douloureuse, auprès de l'orifice de la matrice; mais on n'a point trouvé d'altération dans ces organes. La malade est constamment affectée de douleurs dans l'acte conjugal; les règles sont comme dans l'état naturel. Madame avait, il y a quelques années, des douleurs de bas-ventre qui paraissaient avoir leur siége dans les ligamens larges et l'ovaire du côté gauche; mais comme il n'existe point de vestige de douleur et d'obstruction à l'endroit de ces organes, on a lieu de croire que c'étaient de vraies coliques, d'autant qu'elles se résolvaient par des éruptions de vents. La malade se plaint habituellement de faiblesse d'es-

tomac, et a l'excrétion des selles paresseuse. L'incommodité plus fâcheuse qu'ait la malade, et qu'elle souffre depuis plusieurs années, est l'insomnie qui revient toutes les nuits, et ne lui laisse que deux ou trois heures de sommeil. L'irritation continuelle que souffre la malade, surtout la nuit, dans les parties affectées, a porté à ce degré extrême la disposition qu'elle a eue depuis long-temps à ne dormir que très-peu.

Sur cet exposé, on voit que les causes manifestes de cette maladie sont une sensibilité vicieuse qui subsiste depuis long-temps dans la matrice et le vagin, une tendance habituelle que ces humeurs ont à se jeter sur ces parties, et des lésions de ces organes affectés, non seulement de tumeurs plus ou moins sensibles, mais encore d'un état comme ulcéreux dans les vaisseaux excrétoires d'où s'écoule la perte blanche. Ces trois causes présentent les principales indications qu'on doit travailler à remplir pour la cure de cette maladie.

L'indication qui semble être la plus importante, est de remédier à la sensibilité vicieuse de la matrice; la seconde est de procurer des révulsions assidues de la congestion habituelle sur ce viscère; la troisième est de résoudre les

tumeurs glanduleuses, et l'état comme ulcéreux des lacunes de la matrice et du vagin. Pour satisfaire à ces vues différentes, on peut employer les remèdes suivans, ou d'autres, dont les effets soient analogues. M. le médecin ordinaire modifiera l'administration de ces remèdes, suivant que les circonstances paraîtront l'exiger.

1° Pour affaiblir et corriger la sensibilité vicieuse de la matrice, il faut que la malade fasse, pendant tout le cours du traitement, un usage de boissons adoucissantes et rafraîchissantes, telles que le petit lait, l'eau de poulet, l'orangeade, etc. Il ne faut pourtant pas que ces boissons soient prises avec excès, d'autant que leur abus peut aggraver la congestion habituelle des humeurs sur la matrice, et l'état ulcéreux des lacunes de cet organe. Si, malgré l'usage constant de ces boissons tempérantes, la sensibilité de la matrice reçoit des accroissemens manifestes, on aura recours aux remèdes d'une activité modérée, comme la teinture de castoréum prise dans l'eau de mélisse, et aux narcotiques les plus doux comme est l'extrait de coquelicot à dix grains par dose, et plus, mais par degrés : on tiendra aussi alors de l'emplâtre de ciguë sur la région hypogastrique.

La malade doit user très-sobrement des

plaisirs du mariage jusqu'à ce qu'ils n'excitent plus chez elle de sensibilité douloureuse. Elle doit conserver avec le plus grand soin la tranquillité d'esprit, d'autant que les passions vives ont une influence singulière et pernicieuse sur les maladies de la matrice. Il pourra lui être avantageux de faire journellement un exercice modéré, et de prendre souvent des bains d'eau légèrement tiède. Ces secours diététiques par leurs alternatives fréquemment répétées, pourront aider le rétablissement des forces de la constitution et les fonctions des organes digestifs.

On combattra d'ailleurs, par des remèdes relatifs, les affections de l'estomac et autres sympathiques que cause la lésion de la matrice, et qui semblent exiger un traitement particulier indépendant de la maladie primitive. C'est ainsi que, dans le cas où le dérangement de l'estomac deviendrait plus grave, on pourrait faire prendre à la malade, pendant dix à douze jours consécutifs, les bouillons suivans. Prenez racine d'énula-campana, trois gros; feuilles de chicorée amère, une pincée; feuilles de camæphitis, une demi-pincée; faites un bouillon avec un jeune poulet vidé et écorché, etc. L'élixir de vitriol pris à la dose de quelques gouttes

dans un petit verre d'eau froide, avant le dîner et le souper, peut aussi être un stomachique singulièrement approprié dans ce cas.

2° On entretiendra avec soin la liberté des excrétions naturelles, dans la vue d'affaiblir l'habitude de la fluxion des humeurs vers la matrice et le vagin. On procurera la liberté du ventre, par l'usage répété, autant qu'il sera nécessaire, des lavemens. La malade tâchera d'exciter une évacuation des humeurs muqueuses du nez, plus abondantes qu'à l'ordinaire, soit en humant, plusieurs fois par jour, des vapeurs d'eau très-chaudes, soit en faisant usage de tabac ou d'autres errhins appropriés. On entretiendra la transpiration, et en même temps on préparera la résolution des engorgemens des parties affectées, par l'usage de l'eau de chaux composée suivante, que j'ai prescrit avec succès dans les fleurs blanches. La malade boira trois onces de cette eau, d'abord deux fois, et ensuite jusqu'a quatre fois par jour, par des reprises de dix ou douze jours consécutifs; elle se tiendra chaudement pendant l'usage de ce remède, pour en assurer l'effet diaphorétique.

Prenez racine d'althæa et de saponaire, de chacune demi-once; racines de salsepareille

et de sassafras, demi-once; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres. Faites macérer à froid pendant deux jours; coulez et ajoutez deux onces du sirop des cinq racines apéritives.

Il pourrait être fort utile d'établir à une jambe un cautère dont on entretiendrait avec soin l'écoulement; mais comme la malade aura sans doute une forte répugnance pour ce remède, on n'y aura recours qu'autant que la perte blanche ne pourraît être assez affaiblie par les révulsifs qui doivent exciter dans une proportion convenable les excrétions naturelles.

3° Pour résoudre les tumeurs glanduleuses de la matrice et du vagin, si elles ne se dissipent pas par un assez long usage des remèdes précédens, on fera prendre des résolutifs d'une activité médiocre, comme la terre foliée de tartre donnée dans le suc des plantes apéritives, des pilules préparées avec le savon, la gomme ammoniaque, l'extrait de rhubarbe, et le sirop de kermès.

Après avoir insisté assez long-temps sur ces apéritifs médiocrement actifs, on leur joindra, s'il paraît indiqué, des résolutifs plus énergiques: on pourra alors ajouter à chaque

prise des pilules susdites quelques grains d'éthiops autimonial, et faire prendre de temps en temps des bols avec le mercure doux et le kermès minéral.

Si les symptômes de cette partie indiquent plus parfaitement un état ulcéreux ou de phlogose et d'érosion des lacunes de la matrice et du vagin, après avoir pratiqué assez longtemps les remèdes qui ont été conseillés, on essaiera l'utilité des injections faites dans la matrice avec les eaux de Barrège, ou autres sulfureuses, qu'on pourra affaiblir en y ajoutant du lait; en même temps on fera prendre intérieurement des conserves de roses et de menthe; des décoctions de sommités d'hypéricum et d'autres plantes balsamiques, des baumes du Pérou, de Copahu, ou autres naturels. Ces baumes pourront être singulièrement utiles comme vulnéraires et diurétiques spécifiques. Le kinkina, les martiaux, seront bien placés lorsque la sensibilité de la matrice sera rétablie dans l'état naturel.

B. *D. M. M.*

XXXIII. *Affections paralytiques.*

Les affections paralytiques que souffre M. le consultant, ont été traitées sans succès par

tous les divers remèdes que nous avons conseillés. Le bon effet qu'avait d'abord produit l'usage des eaux de Balarue, n'a été que momentané : on ne doit pas espérer facilement la cure radicale de cette maladie, d'autant qu'elle subsiste depuis plusieurs années, et que, depuis qu'elle a commencé, elle s'est toujours aggravée par des progrès fort lents. Cependant on ne doit pas négliger les divers moyens qu'on peut tenter encore pour arrêter les progrès ultérieurs de cette maladie, dont l'incommodité est déjà trop grande, et dont les suites peuvent être pernicieuses.

En recueillant tout ce qu'on a observé sur l'histoire de cette maladie, il paraît qu'elle est principalement causée par des obstructions fixes, qui se sont formées après des transpirations supprimées dans les nerfs des extrémités affaiblies par des exercices violens et divers autres excès, et que ces obstructions se sont étendues de plus en plus dans la substance des nerfs, de leurs enveloppes, et dans les parties voisines. C'est à résoudre ces affections qu'on doit travailler avec autant d'activité que de constance; et l'on peut y réussir par des méthodes analogues à celles qu'on suit ordinairement pour résoudre les obstructions des autres organes.

Ainsi il faut donner pendant long-temps des résolutifs combinés avec des purgatifs, et ensuite continus alternativement avec les sudorifiques, insistant sur l'un ou l'autre genre d'évacuans, suivant qu'on en observera des effets plus avantageux. Lorsque le traitement aura eu un effet sensible, on appliquera sur les parties affectées des topiques résolutifs; et, en continuant les mêmes remèdes internes, on leur joindra les topiques et les nervins qui seront alors employés plus utilement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Enfin, si tous ces moyens n'ont pas assez d'efficacité, on aura recours à divers remèdes qu'on a vu agir comme spécifiques dans divers cas de paralysie.

D'après ces vues, je conseille les remèdes suivans, dont l'administration doit toujours être modifiée selon leurs effets sensibles et les circonstances où se trouvera le malade: je ne dis rien du régime qu'il faudra suivre, et qui doit être le même que celui qui est marqué dans ma première consultation.

1° Le malade prendra, tous les jours, matin et soir, vingt grains de savon pris en pilules, avec suffisante quantité de racine d'aunée, et il boira, sur chaque prise de ces pilules, trois onces d'eau seconde de chaux: on continuera

long-temps ces remèdes, dont on augmentera graduellement la dose ; en même temps le malade preudra d'abord, une fois la semaine, et ensuite tous les quatre jours, et même plus, s'il paraît indiqué, un demi-gros des pilules suivantes :

Prenez, rhubarbe et crême de tartre, parties égales, trois gros; jalap, deux gros; pulvérisez le tout, et faites une masse de pilules avec le sirop de chicorée composé. Si les évacuations procurées par ces remèdes, sont sensiblement avantageuses, on rapprochera les prises des pilules, et on soutiendra leur effet purgatif en donnant, aux jours d'intervalle, du sagapenum mis en pilules, à une dose assez forte, comme d'un gros.

Si l'action des remèdes ou les progrès de la maladie affectent l'estomac et les intestins de manière à y causer une langueur manifeste des digestions et des excrétions, on fera prendre au malade, par des reprises de plusieurs jours consécutifs, chaque jour, dans le courant de la matinée, deux onces de petit lait préparé avec la moutarde, qu'on fait en mettant six gros de graine de moutarde broyée, sur chaque livre de lait, dans le temps de l'ébullition.

2° Lorsqu'on aura fait précéder un assez

long usage des purgatifs, s'ils n'ont point tout le succès qu'on peut s'en promettre, ils auront du moins l'utilité de bien nettoyer les premières voies, et de disposer ainsi à l'usage des diaphorétiques qu'on essaiera de donner par reprises alternativement avec les résolutifs.

On suspendra alors par intervalles de plusieurs jours consécutifs l'usage du savon et de l'eau de chaux; dans ces intervalles on fera prendre au malade, chaque matin, dans son lit, environ deux livres d'une décoction de sassafras et de santal citrin, où l'on aura mis un gros de sassafras et trois onces de rapure de santal citrin pour chaque livre d'eau.

Si cette décoction, qu'on pourra rendre plus forte par degrés, étant prise tiède, n'excite pas assez les sueurs, on y ajoutera, sur la quantité qui sera prise tous les matins, douze ou quinze grains d'esprit volatil de corne de cerf succiné. Quand ces remèdes auront produit des sueurs assez fortes, on frottera tout le corps avec des linges rudes. Le malade sortira de son lit, et prendra ensuite toutes les précautions nécessaires pour se garantir de la suppression de la transpiration. Il pourra aussi être avantageux de donner par reprises, au lieu de cette tisane sudorifique, des bouillons de

vipère, préparés suivant la pharmacopée de Paris. On suspendra, ou même l'on cessera l'usage de ces bouillons, s'ils excitent trop la circulation, et s'ils portent trop à la tête. Cependant l'usage des sudorifiques étant répété par reprises et gouverné avec prudence, peut être poussé jusqu'à produire des mouvemens fébriles qui, loin d'avoir aucun inconvénient, peuvent être très-salutaires pour résoudre les obstructions des nerfs.

3° Lorsqu'on aura obtenu un succès marqué des remèdes précédens, on pourra employer utilement des topiques appropriés. On fera alors, matin et soir, des frictions sur le dos, sur les parties affectées, comme au haut des cuisses et des bras, avec le baume nervin, ou simplement avec de la graisse, à laquelle on aura ajouté un huitième d'huile distillée de lavande; on pourra ensuite employer les linimens huileux et volatils et autres que j'ai conseillés ci-devant.

Lorsque la cure de ces affections paralytiques sera avancée, on pourra l'accélérer en combinant avec les remèdes précédens, les nervins et les toniques les plus efficaces, comme la racine de valériane, la décoction de guide-chêne, l'huile de Dippel, le baume du Pérou, le kinkina, le vin d'aunée, etc.

4° Si le traitement précédent, suivi avec constance, n'a pas un succès bien marqué, on aura recours à d'autres remèdes dont l'action est comme spécifique dans certains cas analogues de paralysies qui ont résisté au traitement le plus méthodique. Entre les remèdes de ce dernier genre, je conseille particulièrement les eaux du mont d'Or, et l'électrisation.

Les eaux du mont d'Or pourront avoir, à raison de la différence de principes, une vertu plus spécifiquement appropriée à l'état du malade, et lui procurer un soulagement que n'ont pu produire celles de Balaruc. Le malade prendra ces eaux en boisson et en bains, suivant la direction de M. le médecin qui a l'intendance de ces eaux et en règle l'administration. Enfin on essaiera l'électrisation qui doit être appliquée avec beaucoup de prudence et répétée long-temps. On commencera par tirer des étincelles des muscles paralysés, qu'on électrisera ainsi pendant une demi-heure, chaque jour, pendant trois ou quatre semaines; on fera de plus recevoir ensuite plusieurs fois la commotion électrique, mais affaiblie, en se partageant entre plusieurs personnes.

10 mai 1778. B. *D. M. M.*

XXXIV. *Phthisie hypocondriaque avec crachats visqueux, nausées, dégoût, saleté de la langue, empâtement dans les premières voies, et passions tristes.*

Madame, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de cinquante-quatre ans; elle a un tempérament sanguin, et un caractère fort sensible; elle a été constamment sujette, depuis son mariage, à de petits crachemens de sang qui n'étaient accompagnés d'aucune incommodité sensible. Avant la cessation des règles qui ont fini il y a cinq ans, elle a eu fréquemment des douleurs de coliques intestinales déterminées par la surabondance d'humeurs pituitueuses. Il y a quatre ans que la malade eut une nouvelle attaque de colique, et ensuite elle eut un rhume violent accompagné de douleurs à la poitrine et aux épaules, avec une toux qui depuis n'a jamais cessé entièrement.

Au commencement du carême de 1772, la malade fut prise d'une fièvre à redoublemens irréguliers, qui fut assez vive dans les premiers temps, qui subsista ensuite pendant six mois avec beaucoup d'accablement et de dégoût, de fréquens évanouissemens; la toux et les dou-

leurs de poitrine subsistant toujours avec des crachats quelquefois sanguinolens et souvent verdâtres. On observa alors une tension douloureuse dans la région de la rate; la malade fut soulagée par l'usage des pilules aléotiques. Enfin, il survint une dyssenterie qui dura deux mois, fut traitée avec des remèdes adoucissans, et fit la crise de l'obstruction de la rate, qui n'a point reparu depuis. La malade prit, il y a deux ans, au commencement de l'hiver, les eaux du mont d'Or, coupées avec le lait. L'usage de ces eaux soulagea beaucoup l'affection de poitrine, et ce soulagement subsista près d'une année, au bout de laquelle les symptômes de l'affection ayant repris une nouvelle force, furent calmés par l'usage du lait d'ânesse, continué pendant deux mois, suivi de l'usage d'eaux légèrement martiales, dont la malade a bu pendant une quinzaine de jours: depuis elle n'a plus craché de sang, et elle a bien passé l'hiver.

Au commencement du mois d'avril dernier, la malade a eu une nouvelle attaque de colique, suivie d'une toux vive qui a été en croissant jusqu'à ce jour. Cette attaque de toux semble être un peu plus forte après le repas qu'à l'ordinaire, et revient par quintes durant la nuit.

La malade ressent des douleurs à l'estomac, outre celles de la poitrine; elle a des dégoûts, des nausées et des gonflemens passagers dans la région hypogastrique: la langue est fort chargée, elle rend des crachats visqueux et quelquefois sales; le pouls est petit sans être dur. Un purgatif a été le seul remède par lequel on ait calmé ces symptômes pour quelques jours. Il faut observer que, depuis la première attaque de colique que la malade eut après la cessation des règles, elle a toujours craché abondamment, qu'elle a eu constamment la langue pâteuse, épaisse, un goût de salure et d'amertume à la bouche. Pendant le temps qu'elle a souffert les incommodités qui ont été décrites, la malade a été sujette à ressentir des douleurs, des gonflemens, des irritations vagues aux différentes parties du corps et divers autres symptômes nerveux. On doit remarquer aussi qu'elle a eu des chagrins profonds qui ont influé sur le dérangement de sa santé.

On voit que la malade a depuis long-temps une infirmité relative du poumon et des organes mésentériques qui a déterminé les attaques fréquentes d'hémoptysie. Elle est affectée depuis long-temps d'un vice des organes digestifs et mésentériques, dont les fonctions languissantes

ont produit habituellement la surabondance des humeurs glaireuses, et déterminé souvent comme par des mouvemens critiques des douleurs intestinales. Pendant que l'évacuation menstruelle a subsisté, ce flux salutaire a empêché que les effets des infirmités du poumon et des organes mésentériques montassent à un degré fort considérable; mais lorsque ces humeurs surabondantes et altérées ont perdu cette issue périodique, les infirmités des viscères plus affectés se sont liées ainsi entre elles, par une succession analogue à celle qu'on observe souvent se former entre des maux d'abord très-distincts, mais invétérés, dans des personnes dont la constitution est altérée. Il est arrivé, dans ce cas, qu'un rhume de poitrine violent, accompagné d'une toux qui subsiste encore, a suivi la première attaque de colique que la malade a eue après la cessation des règles, et que l'affection de poitrine s'est renouvelée avec une fièvre singulière à la suite d'une forte attaque de colique.

M. le médecin ordinaire a bien vu que l'hémoptysie, la fièvre lente et les autres symptômes que la malade a ressentis vivement pendant six mois de 1772, avaient pour cause une obstruction de la rate, et qu'elle fut heureu-

sement résoute par la dyssenterie qui survint; les impressions que cette fièvre hectique avait faites sur le poumon, ont été affaiblies par l'usage du lait coupé avec les eaux du Mont-d'Or, à la suite duquel on a fait prendre des eaux légèrement martiales. Ces eaux minérales ont aidé la digestion du lait, et procuré sans doute une plus grande liberté dans les excrétions.

La maladie actuelle est une phthisie hypocondriaque suffisamment caractérisée; je pense qu'il n'y a pas d'obstruction formelle d'aucuns des viscères du bas-ventre, ou qu'on n'aurait pas manqué d'en faire mention dans le mémoire. Il y a un empâtement général des organes digestifs qui n'a point été résous par les suites de la colique du mois d'avril dernier, et qui entretient habituellement la toux stomachale et les autres affections augmentées sympathiquement de la poitrine. Cet empâtement est manifesté par l'état de la langue, la nature et l'abondance des crachats, le dégoût, les nausées et les bons effets des purgatifs. On sait d'ailleurs à quel point les passions tristes concourent à la formation de la phthisie hypocondriaque, et combien les lésions des viscères situés dans les hypocondres produisent des symptômes nerveux d'affections mélancoliques.

Les indications que présente cette maladie pour le traitement sont, 1° d'évacuer les humeurs pituiteuses qui surchargent les organes affectés, et dont la nature n'opère que des excrétions imparfaites; 2° de travailler à résoudre les humeurs pituiteuses surabondantes, et à prévenir la reproduction de ces humeurs, en fortifiant les organes digestifs; 3° de remédier à l'état ulcéreux ou autre que cette phthisie aura introduit dans le poumon; on peut espérer de remplir ces vues par les remèdes, suivant le régime réglé par M. le médecin ordinaire.

1° Si le pouls qui n'est que petit devient plein et dur, il faudra faire une petite saignée qu'on répétera dans la suite de loin en loin, si la même indication a lieu. Après avoir fait précéder la saignée, si elle est nécessaire, la malade prendra, tous les trois jours, et ensuite tous les deux, s'il n'y a point d'inconvénient, un vomitif approprié comme un grain ou un grain et demi de tartre émétique en lavage, ou bien quinze grains d'ipécacuanha; on se fixera aux doses de cet émétique que l'expérience montrera les plus propres à faire vomir la malade doucement et médiocrement. Après avoir employé pendant une douzaine de jours ces vomitifs répétés tous les deux ou trois jours,

on en suspendra l'usage, mais on y reviendra par des reprises semblables de plusieurs jours avec de longs intervalles qu'on réglera suivant les circonstances. Chaque soir des jours où la malade aura pris l'émétique, on lui donnera un julep avec les eaux de menthe et de mélisse, la teinture de castor et le sirop diacode. Pendant tout le cours du traitement, la malade prendra chaque matin un lavement simple, qu'on rendra au besoin émollient où laxatif. Dans les premiers temps de la cure, si les émétiques sont contre-indiqués ou qu'ils paraissent insuffisans pour l'évacuation des premières voies, on donnera, dans le commencement de la cure, aussi fréquemment qu'il sera jugé utile, le même purgatif dont la malade a déjà éprouvé les bons effets. Pour aider l'expectoration des humeurs glaireuses, dont le poumon est farci, et prévenir les quintes de toux qui troublent le repos de la nuit, la malade prendra, chaque soir, en se couchant (ce qui doit être trois heures après avoir soupé légèrement), une mixture composée avec deux onces d'huile récente d'amendes douces, quinze gouttes d'esprit volatil de corne de cerf, et une demi-once de sirop diacode. On excitera l'expectoration (surtout si les crachats viennent à être supprimés)

en faisant humer fréquemment d'une décoction très-chaude d'espèces pectorales.

Pour remédier à la surabondance des humeurs mal digérées, et à l'affection de poitrine, il peut être avantageux d'établir à une jambe un cautère qui ne fermera plus, et dont on entretiendra l'écoulement avec soin.

2° A mesure qu'on aura satisfait à l'indication de procurer une évacuation suffisante des humeurs qui engorgent le poumon et les organes digestifs, on travaillera à corriger la dégénération pituiteuse des humeurs, et à la prévenir, en fortifiant les organes de la digestion : pour cette fin on fera prendre à la malade, d'abord, deux fois, et ensuite trois, par jour, à des heures convenables, huit gros de l'infusion amère suivante, décrite dans la pharmacopée de Londres.

Prenez racine de gentiane, écorce récente de citron bien séparée de la partie blanche, fougère, parties égales, demi-once; écorces sèches d'oranges, séparées de même de la partie blanche, demi-once; eau bouillante, douze gros. Faites macérer pendant une heure ou deux, et ensuite filtrez la liqueur pour l'usage; on pourra rendre par intervalles cette infusion amère, ou plus active, ou purgative, si on le juge à

propos, en faisant infuser dans une prise de ce remède des doses convenables de rhubarbe. Après avoir insisté quelque temps sur l'usage de cette infusion amère, on y joindra, à chaque prise, dabord huit gros, et ensuite seize et plus par degrés d'eau seconde de chaux. Lorsque la malade aura pris pendant long-temps, de la manière prescrite, l'infusion amère et l'eau seconde de chaux, on lui donnera, avant chaque prise de ces remèdes combinés, d'abord, cinq á six grains de pilules de *Morton*, et ensuite plus, par degré. On continuera ces médicamens, suivant leurs effets sensibles, aussi long-temps qu'ils paraîtront indiqués.

3º A proportion de ce qu'on aura rempli la seconde indication, on travaillera à fortifier le poumon et à y détruire la lésion particulière que cette phthisie aura insensiblement introduite; en attendant on ne négligera pas le traitement des affections inflammatoires, et de ces douleurs plus vives que dans l'état ordinaire, qui pourraient se former à des endroits marqués de la poitrine. Ainsi on appliquerait à l'endroit de la poitrine où se déclarerait une douleur très-vive, un vésicatoire dont l'effet serait entretenu, ou qui serait renouvelé suivant son effet manifeste.

Si on n'a pas réussi premièrement à arrêter les progrès de cette phthisie, elle peut produire différentes lésions du poumon dont chacune demanderait une méthode de traitement différente. Il serait déplacé d'entrer ici dans des détails concernant toutes les dégénérations possibles qui seront jugées par M. le médecin ordinaire. Je me bornerai à observer que celle qu'on a le plus à craindre est un état ulcéreux, c'est-à-dire, compliqué d'une inflammation lente du poumon, et du flux colliquatif de la substance de ce viscère, quoiqu'il n'y ait pas d'ulcère formé. Dans un état semblable les remèdes les plus efficaces qu'on peut joindre aux précédens seraient le lait, le kinkina, les plantes vulnéraires, balsamiques, le soufre, les eaux du Mont-d'Or et autres eaux sulfureuses appropriées.

15 juin 1775. B. *D. M. M.*

Phthisie pulmonaire.

Madame est attaquée d'une phthisie pulmonaire : nous croyons, comme l'a pensé M. le médecin ordinaire, que le principe de cette maladie a été un vice héréditaire, approchant de celui qui caractérise les écrouelles. Nous

avons jugé que le traitement de cette phthisie tuberculeuse doit être analogue à celui qu'on avait suivi avant que la malade vînt à Montpellier; mais nous avons reconnu que le voyage avait empiré l'état de la malade d'une manière très-sensible, par rapport à la situation où Madame était avant son départ. L'état où nous avons vu la malade était différent de celui qu'annonçait le mémoire qui nous a été remis. Les redoublemens de la fièvre étaient devenus plus longs et beaucoup plus considérables, la diarrhée était beaucoup plus forte, et l'abattement plus considérable.

Les indications les plus pressantes pendant que Madame a séjourné ici, ont été de calmer la violence des redoublemens de la fièvre, et de modérer la diarrhée qui épuisait entièrement les forces. Dans cette vue, la malade a été réduite pour toute nourriture aux alimens pris des végétaux; elle a pris ensuite souvent les sucs de chicorée et de cresson, auxquels on a ajouté l'eau seconde de chaux et l'extrait de kinkina à des doses médiocrement fortes. On a combattu la diarrhée par l'usage d'une décoction de feuilles d'aigremoine et de millefeuille; et cette tisane, quoique peu astringente, a eu l'effet de diminuer sensiblement le cours de

ventre : mais cette diminution a été suivie d'une expectoration plus abondante, et cette excrétion a causé des efforts de toux, répétés pendant la nuit au point de faire perdre le sommeil à la malade. On a été obligé d'avoir recours à des narcotiques doux pour faire cesser l'insomnie. Dans l'état présent de Madame, il paraît qu'on ne doit s'occuper d'abord qu'à remplir les indications du traitement palliatif, que présentent les symptômes urgens, et qu'à mesure qu'on obtiendra le succès qu'on espère, on pourra rendre plus actifs les remèdes qui auront réussi, et en employer d'autres suivant une méthode de cure radicale.

Dans l'état actuel nous conseillons le régime et les remèdes suivans : la malade sera réduite aux alimens tirés des végétaux (pain, fruits, racines, légumes), que l'on choisira faciles à digérer et bien préparés; elle usera particulièrement des bouillons de navets et de raves, de sagou, la décoction aqueuse de racines de salep, de crêmes d'orge, adoucies avec la cassonade. Si ce régime végétal ne soutient pas assez les forces de la malade, on lui donnera, mais seulement une fois par jour, un peu de viande blanche rôtie. On observera de placer toute la nourriture de la malade dans des temps assez

éloignés des heures où les mouvemens de la fièvre seront les plus forts. Les alimens médicinaux que la malade pourrait prendre chaque jour au matin, et qu'on a vu utiles dans des cas semblables, seraient la décoction d'une once ou deux de queues et de pattes d'écrevisses dans suffisante quantité d'eau d'orge, et qu'on adoucirait avec un peu de sucre. Le lait ne peut convenir dans ce cas, étant contre-indiqué à plusieurs égards, et surtout parce qu'il peut augmenter les obstructions du poumon et des autres viscères, quand bien même il serait bien digéré dans l'estomac et les intestins. Il peut être avantageux que la malade use pour boisson ordinaire, hors des repas, du petit lait parfaitement clarifié, auquel on ajoutera du suc de citron, de manière que ce suc acide s'y fasse sentir faiblement d'abord, et ensuite par degrés, d'une manière plus forte. On joindra continuellement à ces boissons, des doses convenables de sirop de coquelicot et même diacode, lorsque ce dernier sera indiqué d'ailleurs par l'insomnie. On ne donnera des narcotiques habituellement, qu'autant qu'on aura éprouvé qu'ils seront toujours nécessaires pour calmer la toux et prévenir l'insomnie. On essaiera de procurer le repos de la nuit sans leur

secours, en faisant prendre, à l'heure du coucher, des bains de jambes dans de l'eau légèrement tiède. Si les sueurs nocturnes deviennent plus abondantes, on pourrait y remédier en abrégeant le séjour que la malade fait tous les matins dans son lit, autant qu'on le pourrait, sans incommodité notable. Si ces sueurs devenaient excessives, on tâcherait de les modérer en mouillant à plusieurs reprises, à l'heure du coucher, la poitrine et les extrémités avec des éponges imbibées d'un mélange de quatre parties d'eau dégourdie et d'une partie de vinaigre.

On opposera à la diarrhée l'usage de la décoction d'aigremoine, de millefeuille, qui a été conseillée; décoction d'autant plus appropriée, que ces plantes sont des vulnéraires balsamiques utiles dans de semblables affections du poumon. Si cette décoction, dont il faut varier les doses suivant qu'il sera indiqué, ne resserre point assez, on pourra employer des astringens plus forts, comme la décoction de racine de tormentille, d'écorces de simarouba, etc.; dans le cas d'augmentation soudaine du cours de ventre, de même que dans ceux où une fonte d'humeurs se jeterait sur la poitrine, qu'il faudrait promptement dégager, on pourrait essayer de faire vomir en donnant une médiocre dose d'ipécacuanha.

Pour arrêter les progrès de la fièvre lente, on continuera l'usage de l'extrait de kinkina, ainsi que les sucs des plantes nitreuses et antiscorbutiques; mais la fièvre lente ne peut céder à ces remèdes et au régime végétal, qu'autant qu'elle ne sera plus entretenue par l'état ulcéreux du poumon.

Il y a lieu de craindre que cette phthisie ne soit compliquée avec une vraie suppuration du poumon; cependant il serait possible que ce viscère ne fût pas attaqué de suppuration; qu'il fût seulement affaibli au dernier point et reçût une congestion habituelle d'humeurs muqueuses et purulentes. On sait combien il est facile de distinguer les crachats muqueux d'avec les crachats vraiment purulens; et de plus, il n'a point précédé chez la malade d'attaque forte d'hémoptysie, ni des signes d'une inflammation vive du poumon; il est toujours affecté d'un état ulcéreux qui caractérise les signes de l'irritation constante et de la colliquation de ce viscère.

Cet état ulcéreux présente les indications suivantes, qu'on doit tâcher de remplir autant qu'on pourra s'occuper de la cure radicale.

1° Il faut détourner la congestion des humeurs qui entretient cet état ulcéreux : c'est pour-

quoi on a fait appliquer ici au bras gauche le cautère que M. le médecin ordinaire avait proposé d'établir. Dans la même vue, il sera à propos de prévenir la constipation par l'usage des lavemens simples, si la diarrhée vient à s'arrêter entièrement, d'autant plus que cette répression soudaine pourrait causer des défaillances ou quelque autre révolution. On peut aussi faire une révulsion utile, en augmentant l'excrétion des mucosités du nez. Dans cette intention, la malade pourra humer fréquemment, par le nez et par la bouche, des parfums d'eau chaude, user, en guise de tabac, d'une poudre de feuilles de bétoine et de marjolaine, de fleurs de lavande, à laquelle on ajoutera un peu de feuilles d'azarum.

2° On travaillera à résoudre l'inflammation lente du poumon; on insistera, dans cette vue, sur les tempérans et antiphlogistiques qui ont été conseillés; mais de plus, si une douleur vive fixée en quelque endroit de la poitrine, et d'autres indices, annoncent qu'il se forme une inflammation particulière et plus forte dans quelque partie du poumon, on se hâtera d'y remédier en appliquant un vésicatoire sur cette partie douloureuse. De petites saignées seulement de quatre ou cinq onces de sang

pourraient être placées, non seulement dans les cas d'inflammation plus vive, mais encore dans l'état habituel de phlogose, pourvu qu'on ne pratique ce remède qu'à de longs intervalles, lorsque les forces le permettent, lorsque la fréquence et la durée du pouls auront été, pendant un certain temps, plus soutenus qu'à l'ordinaire. Il pourra être utile de faire ces petites saignées au pied, en ayant attention de placer la saignée du pied dans un temps assez éloigné de celui où les règles reviendraient périodiquement si elles n'ont pas souffert d'interruption.

3° On tâchera de remédier aux engorgemens qui peuvent (même après que l'inflammation aura été établie) perpétuer l'ulcère formé dans le poumon, ou bien l'état ulcéreux et d'irritation de toute la substance de ce viscère. On peut employer, dans cette vue, des remèdes détersifs, tels que l'eau de chaux; des vulnéraires balsamiques, tels que les décoctions de sommités d'hypéricum et de feuilles de chardon-béni, et surtout des expectorans qui procurent le cours libre de la transpiration du poumon, tels que le soufre et les eaux minérales sulfureuses, comme celles de Cauterets, etc. On peut aussi aider l'expectoration en faisant

recevoir fréquemment par la bouche, des vapeurs d'une décoction très-chaude de feuilles de lierre terrestre, de véronique, de tussilage et autres plantes pectorales.

Pendant le cours du traitement, soit palliatif, soit curatif, nous conseillons au malade de faire chaque jour un exercice modéré en voiture; cet exercice pris avec toutes les précautions nécessaires, peut suspendre la diarrhée et la toux; il excite les digestions, donne plus de jeu aux viscères du bas-ventre; il ranime tout le corps par un mouvement doux et distribué également à tous les organes, et par la jouissance d'un air toujours renouvelé.

20 mai 1777. B. *D. M. M.*

XXXV. *Perte blanche accompagnée d'une hémoptysie.*

Madame est âgée d'environ trente-six ans; elle est d'un tempérament sec, vive et très-irritable; elle est sujette depuis long-temps à des affections douloureuses, symptomatiques dans différens viscères du bas-ventre; ses règles suivent leur cours ordinaire; mais elle est sujette, depuis environ six mois, à des fleurs

blanches abondantes qui ont ruiné les forces de la constitution, et particulièrement celles de l'estomac. Madame est exposée fréquemment à ressentir des douleurs de poitrine, qui ont causé plusieurs fois des crachemens de sang, tantôt considérables et tantôt légers. Ces hémopthisies sont actuellement assez fréquentes, et il s'y est joint beaucoup de saignemens de nez; la poitrine est dans un état habituel de feu et de sécheresse; elle tousse et crache souvent, mais ne rend que de la salive; elle a la langue aride, et beaucoup de rougeur dans le visage. Ces symptômes ont été calmés par l'usage des lavemens et des boissons rafraîchissantes; mais ils subsistent encore à un tel degré de force, qu'étant joints au retour de crachement de sang, ils donnent lieu de craindre qu'il ne se rétablisse un ulcère dans le poumon. La malade est d'autant plus frappée de cette crainte, qu'ayant été mariée à un homme qui est mort d'une phthisie pulmonaire, elle pense qu'il a pu lui communiquer le germe de cette maladie.

Il paraît que les maux spasmodiques et douloureux que Madame est sujette à souffrir dans les viscères du bas-ventre et de la poitrine, ont attiré dans ces organes la circulation du sang et le cours naturel des humeurs.

Ces maux ont déterminé une tendance habituelle du sang et des humeurs à se porter vers les parties supérieures, en plus grande quantité que dans l'ordre d'une distribution régulière : cette congestion, lorsqu'elle est plus fortement excitée, produit des maux de tête, des rougeurs au visage, des douleurs de poitrine et des crachemens de sang ; elle cause ordinairement beaucoup d'ardeur et de sécheresse dans la poitrine, la toux sèche et une abondante excrétion de crachats. Ainsi le poumon est fréquemment comme un centre vers lequel se dirigent des mouvemens spasmodiques des viscères, bas-ventre et autres organes ; il reçoit continuellement une surcharge du sang et des humeurs relatives ; d'où il suit qu'on a tout lieu de croire qu'il s'est formé des engorgemens dans le poumon, qui probablement ne sont pas encore fort étendus, et ne sont pas circonscrits ou condensés au point de former de vrais tubercules, mais qui pourraient dégénérer pernicieusement si on tardait d'employer des remèdes qui en opèrent la résolution. Ces obstructions naissantes du poumon rendent plus fréquens les crachemens de sang, dont chaque retour doit les aggraver. Il importe donc plus d'arrêter leurs progrès, qui doivent

naturellement être plus rapides dans une constitution affaiblie peut-être anciennement par les suites d'un commerce avec un mari phthisique, mais du moins à présent par la débilité de l'estomac, et par l'épuisement qu'a causé la perte blanche.

Les indications principales qu'on doit remplir dans ce cas sont de remédier à la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la poitrine, en rétablissant l'ordre et la proportion des excrétions naturelles; de résoudre les obstructions du poumon, en ayant égard à l'état ulcéreux dont ce viscère est menacé, et néanmoins sans employer des résolutifs qui fatiguent l'estomac, et qui énervent de plus en plus la constitution. On voit aussi qu'il faut combattre avec des soins particuliers chaque reprise d'hémoptysie qui pourra survenir pendant le cours du traitement, et qu'il est à propos de conserver pour la fin de la cure les remèdes par lesquels on pourra arrêter prudemment les fleurs blanches, ou du moins procurer une très-grande diminution de ce flux.

Les eaux de Cauterets paraissent les plus appropriées dans cette maladie, pourvu qu'elles soient administrées convenablement : ces eaux ont un degré d'activité moyenne entre les eaux

thermales sulfureuses les plus fortes et celles qui sont les plus faibles ; elles peuvent procurer toutes les différentes excrétions, et elles soulagent singulièrement les fluxions d'humeurs qui se jettent sur la poitrine, en excitant la transpiration et les crachats. Leur vertu tonique stomachique les rend préférables aux révulsifs d'un autre genre qu'on pourrait conseiller dans le cas présent ; le degré de leur énergie doit les y faire préférer comme plus convenable dans la classe des eaux sulfureuses qu'on sait être principalement opposées dans la fonte des obstructions du poumon, parce que leur principe sulfureux est singulièrement efficace pour procurer la transpiration du poumon.

Nous ne pourrions prescrire que d'une manière trop générale comment la malade doit prendre les eaux de Cauterets : nous nous bornerons à exposer les observations suivantes, pour le meilleur usage de ces eaux. 1° Nous espérons qu'on pourra gouverner l'usage de ces eaux, de telle sorte qu'elles excitent ou soutiennent les différentes excrétions ; on jugera s'il peut être nécessaire, en même temps que la malade en usera, d'exciter la liberté du ventre par le secours des lavemens et celle de la

transpiration par le moyen des bains tempérés et de l'exercice en voiture; 2° le lait d'ânesse a été essayé chez la malade et n'a pu lui passer : nous croyons qu'il est inutile de lui donner les eaux de Cauterets coupées avec le lait, qui, d'ailleurs, pourrait être contre-indiqué; 3° ce n'est que par des gradations ménagées avec art qu'on peut espérer de parvenir à faire prendre à la malade des quantités de ces eaux qui suffisent pour opérer les effets résolutifs qu'on attend. Nous croyons qu'il est à propos qu'elle n'en boive que deux ou trois verres dans les premiers jours, et qu'on augmente par degrés jusqu'à ce qu'elle en prenne trois ou quatre livres par jour, ou même qu'elle en fasse sa boisson ordinaire. Dans ces vues il peut être nécessaire que la malade fasse un long séjour à Cauterets, et qu'elle y demeure deux mois et plus; 4° nous pensons que la malade ne doit pas être mise aux eaux de Cauterets sans avoir fait précéder les évacuations générales qui pourraient être indiquées, et des remèdes rafraîchissans adaptés à l'état de feu et de sécheresse où elle pourrait se trouver. Ainsi il y a apparence qu'avant de prendre ces eaux, il sera bon qu'on fasse une saignée médiocre au bras, et qu'elle prenne pendant huit à dix

jours les bouillons suivans, ou autres analogues.

Prenez un poulet écorché et vidé; faites-le bouillir dans suffisante quantité d'eau pendant deux heures : ajoutez à la fin de la décoction feuilles de choux, pomme rouge et pulmonaire, parties égales, demi-pincée; fleurs de bouillon blanc, une pincée. Faites un bouillon que vous verserez peu à peu sur demi-once de semences froides majeures pilées et passées avec expression.

S'il survient une nouvelle attaque d'hémoptysie considérable, on fera une petite saignée du bras au cas qu'elle soit indiquée par la dureté du pouls ou par d'autres signes; on pratiquera ensuite les remèdes qu'on a employés dans d'autres attaques. Si cette hemorrhagie est récente, on pourra essayer l'usage de l'huile de lin récente tirée sans feu, on donnera tous les alimens froids, on fera prendre fréquemment à petits coups de l'eau très-froide, même des eaux glacées dans des heures où le crachement de sang sera le plus abondant. On donnera le kinkina en émulsion nitrée, s'il y a des reprises de mouvemens fébriles ou presque fébriles. On tiendra le corps à demi-couché sur un lit assez dur et dans un air frais.

Si l'usage des eaux de Cauterets produit le

bon effetqu' on espère pour la guérison de la maladie principale, on s'occupera du traitement des fleurs blanches qu'on pourra modérer ou même arrêter par les remèdes connus de cette perte; entre autres, les sels martiaux peuvent être fort convenables, pourvu qu'ils soient employés avec beaucoup de précaution.

B. *D. M. M.*

XXXVI. *Diarrhée glaireuse supprimée, à laquelle a succédé une difficulté de digérer par la surcharge de l'humeur glaireuse.*

Il y a environ deux mois qu'on a appliqué un cautère à la jambe du malade, et depuis ce temps il est délivré d'une diarrhée glaireuse qui subsistait depuis trois ans; elle était jointe à deux infirmités qui persistent au même degré depuis qu'elle a cessé : l'une est un poids excessif que la malade sent sur l'estomac dès qu'il a mangé, qui ne se dissipe que quatre heures après qu'il a dîné et deux heures après le souper; l'autre est un sentiment de tension et comme de crampe que le malade éprouve au front et aux orbites dès qu'il s'occupe un instant à lire, ce qui le force d'abandonner la lecture.

Il paraît que la cause de ces infirmités est

un état nerveux de toute la constitution, et particulièrement de l'estomac. Ce viscère est aussi embourbé probablement d'humeurs glaireuses semblables à celles que le malade rendait par le flux diarrhéique qui a duré trois ans. Les fonctions de l'estomac languissent par l'une et l'autre cause, et sans doute ce viscère a besoin d'être excité à un certain point pour mieux faire le travail de la digestion, de sorte qu'il digère mieux le souper que le dîner par un effet permanent de l'excitation qu'y fait ce dernier repas, si cependant il n'est pas quelque autre raison sensible de cette différence qu'on n'ait pas encore observée.

En partant de ces considérations, je suis d'avis que vous fassiez prendre au malade des vomitifs répétés par intervalles, suivant que l'estomac sera plus chargé que de coutume, et suivant que les premiers vomitifs auront eu un avantage manifeste. Un vomitif approprié dans ce cas sera l'ipécacuanha à la dose de quinze grains ou environ. Lorsque ce remède aura commencé son opération, il sera bon de l'aider en faisant prendre copieusement d'une infusion forte de raphanus rusticus.

Dans les intervalles des jours on donnera un vomitif; le malade prendra, deux fois par

jour, le matin et le soir, un bol composé avec dix grains de valériane sauvage, et suffisante quantité de conserve de romarin. Il boïra sur chaque bol un mélange de huit gros de suc de cresson, et de seize gros de fumeterre. Vous pourrez augmenter jusqu'au double les doses de valériane et des sucs. En même temps le malade boira, avant le dîner et le souper, un verre d'infusion de racine de gentiane et d'écorces d'orange prises à parties égales. On pourra même essayer, si l'usage de cette infusion amère n'excite point assez les forces digestives de l'estomac, d'ajouter à chaque prise de cette infusion, dabord cinq à six gouttes, et plus, par degrés, s'il le faut, d'elixir de propriété. On tiendra constamment appliqué sur la région épigastrique de l'emplâtre stomacal décrit dans la pharmacopée de Paris. Si ces remèdes apéritifs et stomachiques agissent de manière à déterminer des fontes plus fréquentes d'humeurs sur l'estomac, les symptômes de cette surcharge doivent décider la répétition du vomitif, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus. Si quelque circonstance s'opposait à l'usage des vomitifs, il faudrait avoir recours aux purgatifs dont les plus appropriés sont la rhubarbe et la crême de tartre. Il sera

nécessaire d'entretenir la liberté du ventre par l'usage fréquent des lavemens simples ou émolliens.

Le malade ne doit point jeûner, il évitera de se nourrir d'alimens venteux ou indigestes. Son meilleur repas sera le souper; il aura soin de faire un exercice modéré qu'il augmentera par degrés, ainsi que sa nourriture. Si les remèdes excitans et fortifians que nous avons indiqués occasionnaient un échauffement et une irritation trop considérables, on y remédiera par des boissons adoucissantes, telles que l'orangeade, le petit lait, l'eau de poulet, sans cependant discontinuer l'usage de ces remèdes. Si le malade se trouvait fatigué de l'exercice, il serait à propos qu'il prît de temps en temps des bains froids.

13 mars 1775. B. *D. M. M.*

XL. *Fluxion d'humeurs sur la membrane pituitaire, à la suite de la colique néphrétique.*

M. est actuellement âgé d'environ cinquante-cinq ans, d'un tempérament vif, et d'une extrême sensibilité; il n'a fait aucune espèce

d'excès, sinon dans le travail du cabinet; pendant près de quatre ans il a professé dans son ordre, il a porté très-loin les fatigues de l'étude, et a veillé habituellement les nuits. Pendant ce temps, il a éprouvé beaucoup de coliques qu'il a cru être venteuses, et occasionnées par un grand échauffement; mais depuis quatre ans ayant continué à se livrer à de fortes contentions d'esprit, et ayant été de plus affecté de vives inquiétudes, il est devenu sujet à des coliques néphrétiques bien caractérisées.

Au mois d'octobe 1774 s'étant exposé à l'humidité et à l'air froid, il fut pris d'un rhume de cerveau, c'est-à-dire d'un engorgement de la membrane pituitaire, avec fluxion d'humeurs sur cette membrane. Il ne put parvenir qu'au bout de neuf semaines à procurer la résolution presque entière de ce rhume, par divers moyens peu actifs, et surtout en fumant chaque matin deux pipes de tabac : ce secours lui faisait rendre beaucoup d'humeurs pituiteuses, et fort peu de matières cuites.

Peu après cette terminaison de son rhume, il sentit une douleur, pendant huit jours, qui répondait à la première vertèbre du dos, et qui était plus marquée par intervalles. Cette douleur se renouvela huit jours avant le car-

naval dernier, et fut accompagnée d'un gonflement général du cou, qui perdit la liberté de son mouvement. Cet accident fut probablement déterminé par l'effet d'un coup d'air auquel le malade s'exposa ; cet engorgement du cou alla en croissant de plus en plus ; les tendons des muscles extenseurs du cou s'enflèrent et durcirent ; l'humeur se jeta sur la mâchoire et sur l'oreille droite : le malade souffrit alors une suffocation de respiration, comme étranglée dans le cou, et des mouvemens extraordinaires du sang à la tête, qui allait jusqu'à causer de légers vertiges ; ces derniers symptômes furent calmés après la saignée du pied, mais le gonflement du cou et la dureté des tendons résistèrent à tous les remèdes qu'on employa vers le milieu de mai. Le malade qui avait coutume de prendre dans ce temps-là des demi-bains pour ses coliques néphrétiques, a pris des bains entiers, jusques au-dessus du menton, dans l'eau tiède, à laquelle on ajoutait la décoction de plantes émollientes. A la fin de l'usage de ces bains, dont il a pris une quinzaine, il a eu une attaque de douleurs néphrétiques beaucoup plus vives que celles qu'il avait eues auparavant; mais cette attaque n'a duré que quatre ou cinq heures : elle a été suivie par beaucoup de sable et de gros gravier.

Pendant l'usage de ces bains il a recouvré beaucoup plus de liberté pour fléchir le cou et le tenir élevé à volonté; mais depuis, la tension est presque aussi forte qu'auparavant dans les tendons latéraux et du milieu du cou. Le malade a constamment beaucoup de difficulté à remuer la tête, et à la soutenir élevée ou inclinée au degré convenable pour lire, écrire ou marcher un certain temps : il souffre moins lorsqu'il fait beau; mais lorsque le ciel est orageux, ou même couvert, la douleur du cou devient violente; la tête est forcée de s'incliner mécaniquement, et doit être soutenue par le secours d'une canne placée sous le menton. Le malade éprouve une pression comme d'un poids considérable sur les épaules, et souffre un tiraillement dans tout le cou, qui s'étend surtout à la mâchoire inférieure et à l'oreille droite. En dernier lieu, dans un temps orageux, l'humeur paraissait s'étendre à toute la tête, qui était souffrante, et le malade ne pouvait situer son cou et sa tête commodément, que lorsqu'il était couché.

Depuis le rhume de novembre, le malade a presque toutes les nuits des crampes à la jambe droite, et il est à remarquer que la moitié droite du corps a été plus affectée. Dans la

même époque, il a observé qu'il lui reste tous les matins un fond de rhume de cerveau, et que la douleur et les autres effets de l'humeur du cou l'affaiblissent à proportion de ce qu'il a évacué tous les jours en se mouchant. Il est constamment soulagé lorsque la transpiration est un peu plus abondante; il s'est trouvé beaucoup mieux après avoir pris une légère médecine, ce qu'il a eu occasion de faire deux ou trois fois.

Sur cet exposé, on voit qu'une vie trop sédentaire, les veilles continuelles et les fortes applications de l'esprit, ont troublé depuis long-temps chez le malade la proportion habituelle des excrétions, et ont principalement intercepté le cours libre de la transpiration. Il en a résulté une surabondance d'humeurs séreuses, qui ont causé des fluxions d'humeurs sur divers organes. Ces fluxions se sont portées fréquemment depuis quatre ans sur les reins, et ont produit de vives attaques de coliques néphrétiques; mais les vaisseaux urinaires des reins ayant été fortifiés par le long usage que le malade a fait de la bousserole, les fluxions d'humeurs se sont jetées sur la membrane pituitaire et sur les parties extérieures du cou, ces organes ayant été parti-

culièrement affaiblis et irrités par leur exposition imprudente à l'air frais et humide.

La résolution du rhume de cerveau, que le malade ressentit il y a un mois, s'étant faite imparfaitement, a laissé un reste d'engorgement dans la membrane pituitaire, et de congestion des humeurs sur cette membrane. Cette fluxion, mal terminée, s'est étendue aux parties voisines, et un coup d'air a suffi pour fixer dans la peau et les muscles extenseurs du cou le siége principal où cette fluxion a abouti depuis.

L'engorgement de ces muscles a été soulagé par l'usage des bains émolliens (qui ont aussi procuré une crise heureuse, en déterminant une fluxion vive des humeurs sur les voies urinaires), mais il est encore très-considérable, et surtout dans les temps humides, où la transpiration insensible était beaucoup moins libre et moins abondante que dans les temps sereins; le flux des humeurs est aggravé sur les organes souffrans; la tension et l'endurcissement des muscles affectés s'opposent à leur effet de contraction nécessaire pour élever la tête et les vertèbres du cou, ou pour soutenir leur élévation au degré convenable pour lire et pour écrire commodément. La tête, dont le centre

de gravité tombe en avant de la colonne vertébrale, ne peut être soutenue dans cet état des muscles extenseurs, qu'autant qu'on l'empêche de descendre par un support sous le menton. L'affaissement fréquent de la tête invite de plus le sang à s'y porter et à y séjourner dans le retour par les veines jugulaires, rendu moins facile par le gonflement de toutes les parties extérieures du cou. Ces mouvemens irréguliers du sang causent des maux de tête et autres incommodités qui font appréhender au malade quelque accident plus grave.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont : 1° de prévenir la surabondance des humeurs séreuses, âcres et mal préparées, et dissiper les fluxions habituelles que cette plénitude entretient, en ordonnant bien le régime, en pratiquant les secours diététiques, qui peuvent procurer les excrétions naturelles dans une proportion convenable; 2° de résoudre l'engorgement des parties du cou qui souffrent depuis si long-temps une affection catarrheuse, en employant des résolutifs internes, des évacuans résolutifs, et divers topiques appropriés aux divers états de cette obstruction.

On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans : 1° le

malade continuera de vivre avec beaucoup de sobriété ; il s'abstiendra de tous les alimens échauffans et qu'il a éprouvé lui être indigestes; il boira son vin fort trempé, et renoncera à l'usage du café et des liqueurs spiritueuses. On entretiendra, et même on excitera un peu la liberté du ventre par l'usage journellement répété de lavemens d'eau tiède. On prendra toutes les précautions possibles pour prévenir les répressions soudaines ou fortes de la transpiration, pour aider et assurer le rétablissement de cette excrétion. Le malade fera pendant fort long-temps un usage très-fréquent des bains d'eau tiède, en réglant leur température, leur durée, leurs répétitions, de manière qu'ils n'énervent pas sensiblement les reins, l'estomac ou d'autres organes ; il fera de même peu long-temps, chaque jour, un exercice modéré en voiture, et dans la suite, à cheval.

Jusqu'à ce qu'il soit guéri il cessera d'assister aux offices des matines, vu qu'il est trop exposé à l'action d'un air froid et humide. Il portera toujours sur la peau une tunique de flanelle, comme on lui a conseillé. Il pourra lui être fort utile de tenir toutes les parties du cou souffrantes entourées d'un collet fait

de peau de lièvre dont le poil soit en dedans.

2° Parmi les divers résolutifs internes qu'on peut prescrire dans ce cas, les suivans paraissent être des plus convenables. Le malade boira chaque jour plusieurs verrées d'une décoction de feuilles de chicorée et de marrube blanc, sur chaque livre de laquelle on aura fait dissoudre trente grains de terre foliée de tartre, et huit gros de miel cuit et écrêmé. Il prendra, deux fois par jour, le matin, à son réveil, et à cinq heures du soir, des pilules composées avec vingt grains de savon d'Alicante, huit grains d'éponge calcinée à noirceur, et suffisante quantité de miel; sur chaque prise de ces pilules il boira quatre cuillerées d'un mélange de parties égales de suc de pissenlit, ou d'autres plantes lactescentes, analogues, et d'eau seconde de chaux. Lorsque le malade aura usé quelque temps de ces résolutifs, on lui donnera, de trois jours l'un (et plus souvent, suivant l'indication), à l'heure du coucher, un bol composé avec quatre grains de mercure doux, et suffisante quantité de conserve de roses.

M. le médecin ordinaire réglera, suivant les circonstances, l'administration de ces re-

mèdes apéritifs et fondans qui doivent être continués long-temps, et dont on augmentera les doses graduellement; il observera si la nature, excitée par ces remèdes, affecte quelques flux imparfaits qui puissent être salutaires, et il aidera cette évacuation par des remèdes relatifs.

Après avoir insisté convenablement sur l'usage des évacuans révulsifs dans les parties éloignées, on pratiquera avec succès des évacuations dérivatives dans les parties voisines de celles qui sont engorgées. Il sera alors plus avantageux d'exciter fortement les crachats et le moucher, soit en fumant du tabac, soit par des moyens plus doux, comme en faisant humer des parfums d'eau chaude, et user, en guise de tabac, d'une poudre composée d'espèces céphaliques. On pourra aussi avoir recours, avec une utilité très-sensible, à l'application du sain-bois, ou d'un vésicatoire très-affaibli entre les épaules, et on entretiendra long-temps l'écoulement que produira cette application renouvelée. Si la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête devenait forte, au point de faire craindre des maladies graves de la tête et des nerfs, on n'hésitera pas à établir à la jambe droite un

cautère dont on entretiendrait l'écoulement avec soin.

24 avril 1777. B. *D. M. M.*

XXXVIII. *Virus syphilitique.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé d'environ vingt-trois ans; depuis son enfance jusqu'à dix-huit ans il a été sujet à de fortes éruptions dartreuses sur toute la tête, ce qu'il a attribué à l'usage excessif du sel marin, dont il avalait des poignées. A l'âge de dix-huit ans il prit une gonorrhée violente, dont tous les symptômes furent palliés par l'usage de quelques sudorifiques; l'année suivante il en prit une seconde encore plus forte, pour laquelle il usa des mêmes sudorifiques, qui le soulagèrent sans le guérir. Quelques mois après il lui survint au nez une dartre très-considérable, qui a subsisté jusqu'à ces derniers temps: il eut aussi, peu de temps après, sans aucun commerce vénérien, des bubons aux aines, qui furent traités par la voie de la suppuration. Ces accidens, et d'autres qui leur ont succédé, ont déterminé le malade à se soumettre à un traitement antivénérien suivi dans les formes,

les sudorifiques et quelques mercuriels internes dont il avait usé jusque-là ayant été sensiblement inefficaces : en conséquence, après qu'il eut pris quarante bains, on lui a administré, en frictions, huit onces de pommade faite au tiers de mercure. Quelque temps après ce traitement, la dartre, qui n'avait été que très-peu diminuée, a augmenté manifestement, et elle s'est enfin dissipée par un assez long usage des remèdes que j'ai conseillés au malade ; mais deux mois après son traitement par les frictions mercurielles, le malade est devenu sujet à ressentir au périné des douleurs accompagnées de tension et d'ardeur, entièrement semblables à celles qu'il souffrait lors de la gonorrhée.

D'après cet exposé, il me paraît que le malade a lieu de craindre que le traitement qu'il a subi par les frictions mercurielles, quoique méthodique d'ailleurs, n'ait été incomplet et insuffisant ; je suis porté à le croire, non seulement à cause du renouvellement des douleurs que le malade sent dans l'urètre, telles que s'il avait la gonorrhée, et qui sont d'une nature très-suspecte, mais encore à raison de ce que la quantité de pommade mercurielle faite au tiers, qu'on a employée pour le traitement, me paraît

avoir été fort au-dessous de celle qui eût pu donner dans ce cas une assez grande sûreté de l'extirpation du virus vénérien; ainsi je conseille au malade de se soumettre, lorsque les circonstances le permettront (ou plutôt dès que les chaleurs de l'été seront passées), à un nouveau traitement par les frictions mercurielles, qui soit plus complet que n'a été le précédent. Quant à présent, quoique sa dartre ait disparu, il est à propos qu'il continue pendant quelque temps l'usage des remèdes que je lui ai conseillés: ainsi il prendra chaque jour quelques verrées d'une tisane faite avec une once de racine fraîche de patience, et une demi-once de racine de salsepareille par deux livres de décoction; 2° chaque matin et chaque soir, deux onces, et ensuite trois, d'un mélange de parties égales de suc de cresson et d'endive; 3° six tablettes, et par degré, jusqu'à douze de soufre de dix grains chacune, préparées avec une partie de fleurs de soufre, deux parties de sucre, et suffisante quantité de mucilage de gomme adragant. Le malade aura soin de se procurer la plus grande liberté de l'excrétion des selles, par un usage convenable de lavemens simples et émolliens; il évitera tout ce qui peut lui occasionner des suppressions de transpiration:

il prendra journellement, ou du moins très-fréquemment, des bains dans l'eau tiède dont la température et la durée seront fixées de manière à ne lui point causer d'échauffement ni d'énervation sensible. Il usera d'ailleurs du régime le plus doux; il s'abstiendra constamment d'alimens salés, trop assaisonnés ou indigestes, ainsi que des boissons échauffantes et spiritueuses. Si ce régime et ces remèdes ne suffisent pas pour empêcher qu'il ne se produise des éruptions dartreuses, qu'on aura toujours lieu de craindre, par rapport à l'influence que pourra avoir le virus vénérien pour déterminer et entretenir ces nouvelles éruptions, il faudra essayer quelque temps l'usage des bols et remèdes suivans : Le malade prendra d'abord, de deux soirs l'un, et ensuite tous les soirs à l'heure du coucher, un bol altérant, composé avec un grain de kermès minéral, six grains de mercure doux, trois grains de résine de gayac, et suffisante quantité de baume du Pérou. On augmentera, par degrés, jusqu'au double, les doses des ingrédiens de ce bol, en observant que le mercure doux n'excite point de salivation et n'augmente pas le cours des selles à un point qui affaiblisse trop les autres excrétions. Ces bols produiront l'effet le plus

avantageux, s'ils portent toutes les excrétions au-dessus de l'état ordinaire. On aura soin d'exciter, par des évacuans relatifs, celle des excrétions qui pourra être défectueuse, comme aussi celle dont l'accroissement pourra être manifestement salutaire ; ainsi on pourra alors donner par intervalles du sel polychreste dans une infusion de rhubarbe, s'il faut purger ; une décoction de racine de bardane et de santal citrin, s'il faut pousser la transpiration ; de l'esprit de nitre dulcifié, ou de l'expression de cloportes dans une tisane diurétique, s'il est à propos de rendre plus abondantes les urines. Si ces remèdes ne dissipent pas entièrement les dartres dont on prévoit que le retour est possible, on pourra employer d'autres remèdes plus actifs, que je m'empresserai d'indiquer avec le zèle que je dois à la confiance du malade. J'observerai seulement que les remèdes dont il fera usage dans ce cas seront seulement internes, et qu'il serait dangereux qu'il s'appliquât sur les dartres des topiques énergiques mercuriels sulfureux ou salins, avant d'avoir fort avancé le traitement intérieur, qu'il faudrait toujours continuer avec des modifications relatives aux inconvéniens qui pourraient suivre l'usage de ces topiques. Quand les circonstances

du malade lui permettront de se soumettre à un traitement antivénérien, on lui administrera les frictions mercurielles de la manière suivante:

On commencera par donner au malade un ou deux purgatifs s'ils sont indiqués, et pendant vingt jours de suite, chaque jour, un bain tempéré dont la durée sera d'une heure environ. Pendant tout le cours du traitement, on continuera avec les modifications convenables l'usage du soufre, du suc de cresson et d'une tisane diaphorétique appropriée. On donnera les frictions avec une pommade faite au tiers de mercure, dans la préparation de laquelle on aura incorporé un huitième de camphre; on fera ces frictions de deux jours l'un, on leur donnera successivement sur les extrémités inférieures, sur les fesses au-dessus des vertèbres lombaires et dorsales, et sur les extrémités supérieures recommençant ensuite pour achever d'administrer le mercure nécessaire. On n'emploiera d'abord par chaque friction qu'une dragme de la pommade dont on augmentera par degrés la dose jusqu'à demi-once par friction; la quantité de pommade qu'il faudra ainsi employer pendant tout le traitement, doit aller jusqu'à seize onces au moins. Si on employait une moindre quantité de mercure, on ne serait

pas assez fondé à croire qu'on eût radicalement détruit le reste de cette maladie vénérienne. L'expérience a fait voir qu'il est en général très-difficile de détruire en peu de temps, et sans employer des quantités très-considérables de mercure, un virus vénérien qui ne produit pas de symptômes véroliques graves, mais qui, étant invétéré, semble avoir pénétré profondément toute la constitution. On gouvernera l'usage des frictions, de manière que le mercure n'excite point de salivation forte et durable; et si elle survient, on la détournera en éloignant les frictions, en faisant prendre des bains dans les intervalles, et même en donnant des purgatifs s'il est nécessaire; mais il ne peut être qu'avantageux que le mercure procure une salivation faible continuée assez long-temps, ou même qui ait des augmentations assez soudaines, pourvu qu'elles soient de courte durée.

B. *D. M. M.*

XXXIX. *Virus syphilitique.*

Le malade est âgé de vingt-huit ans, il eut il y a deux ans une gonorrhée violente où l'on employa des mercuriels internes. Cette gonor-

rhée tomba dans les bourses pendant quatre jours, et l'écoulement s'arrêta durant le traitement. En octobre dernier, il eut un nouvel écoulement de matière purulente verdâtre ou jaunâtre, avec douleur et cuisson en urinant, et douleurs dans les parties génitales; on fit usage de sublimé corrosif de pilules mercurielles et de pilules astringentes. En janvier, tous les accidens avaient reparu avec phymosis très-considérable et très-enflammé, occasionné par plusieurs chancres au prépuce; les glandes des aines furent engorgées et douloureuses, on se servit de remèdes généraux de topiques calmantes. Il prit vingt bains, douze grains de sublimé corrosif et plusieurs sudorifiques; l'écoulement ayant alors changé de nature, on fit user des bols balsamiques et astringentes. L'écoulement fut alors presque guéri, il ne resta qu'une légère cuisson à l'extrémité inférieure du canal de l'urètre : il y a trois mois qu'il ressentit les cuissons augmenter avec des douleurs passagères; l'écoulement augmenta et devint de mauvaise couleur : on employa des bougies et des injections un peu excitantes, ensuite adoucissantes et dessicatives; elles augmentèrent l'écoulement et firent sortir par

l'urètre une grande quantité de matières purulentes et filandreuses.

On demande une méthode plus sûre et plus compatible avec les engagemens que le malade doit prendre, et si les cuissons et l'écoulement qui reviennent par intervalles ne sont pas des effets d'un vice local dans l'intérieur de l'urètre. Depuis la maladie vénérienne qu'il eut il y a deux ans, il a toujours eu au bout du prépuce une espèce de couronne douloureuse d'un rouge foncé, de sorte que cette partie du gland semble dépouillée de son épiderme. On soupçonne que cette rougeur est un signe équivoque de l'existence de quelques chancres et ulcères de l'urètre; étant dans le cas de se marier bientôt, il veut prendre le parti le plus sûr, et néanmoins que son traitement s'accommode avec l'obligation d'un homme qui doit paraître tous les jours. On ne peut le résoudre aux frictions; son médecin croit plutôt qu'il a besoin d'un traitement local pour la maladie de l'urètre que d'un traitement en forme. Il n'est pas improbable que le virus vénérien ait été détruit, et que l'écoulement, qui depuis est revenu par intervalles plus abondant et de mauvaise qualité, peut sans doute n'être qu'une gonorrhée catarrhale ou bâtarde. On a de nombreux

exemples de gonorrhées de cette espèce qui reviennent par intervalles, sans qu'il ait précédé d'infection probable, et qui présentent dans leurs retours tous les symptômes d'une gonorrhée virulente. Si le malade n'était pas dans le cas de se marier bientôt, il semblerait d'abord plus à propos de suivre le traitement convenable à la gonorrhée catarrhale, de tâcher de parvenir à tarir cet écoulement de l'urètre; et si le virus a été éteint, on ne doit attendre aucun bien d'un traitement antivénérien. Comme il n'est pas sûr que le traitement dernier ait détruit le virus vénérien, le malade se soumettra d'abord à un nouveau cours de remèdes antivénériens; si la gonorrhée résiste encore à ces remèdes, on la traitera comme catarrhale ou comme entretenue par des obstructions inflammatoires chroniques des lacunes et autres parties du canal de l'urètre. La couronne qui subsiste à l'orifice de l'urètre, est un indice de cette phlogose et non un signe démonstratif de l'ulcération de l'intérieur de ce canal. On commencera ce traitement par les frictions mercurielles qu'on administrera suivant la méthode d'extinction; mais si le malade se refuse absolument à ce genre de traitement, on aura recours à d'autres préparations mercurielles,

comme le mercure gommeux, une dissolution de mercure doux en en faisant dissoudre douze grains dans une livre d'eau dont on prendrait une once quatre fois par jour. Ces mercuriels dont on pourrait faire aussi utilement des injections comme avec le mercure gommeux en en dissolvant une quantité donnée dans douze fois autant d'eau d'orge, sont préférables aux sels mercuriels d'une activité analogue à celle du sublimé corrosif, tels que le précipité rouge, le turbith minéral, etc. On fera cependant des injections d'une forte décoction de guimauve, de fleurs de mauve, de bouillon blanc, en y ajoutant un peu d'huile d'amandes douces. Dans les intervalles des injections, on emploiera les bougies de M. Goulard qui pourront avoir le double effet de corriger l'irritation que cette injection aurait causée, et d'aider leur effet résolutif. On graduera la force de ces bougies suivant leur utilité sensible, en augmentant la dose de l'extrait de Saturne qui doit entrer dans leur composition. En même temps que le malade prendra les préparations mercurielles susdites, il fera un usage journalier d'une assez grande quantité de tisanes sudorifiques, comme d'une forte décoction de bardane et de salsepareille.

Pendant le cours du traitement antivénérien, et après l'avoir achevé, s'il ne fait point cesser la gonorrhée on insistera sur les remèdes propres à résoudre les obstructions inflammatoires chroniques des lacunes et autres parties du canal de l'urêtre qui peuvent entretenir l'écoulement. On obtiendra cet effet par l'usage des injections; on répétera ensuite d'autant plus fréquemment ces injections huileuses, si l'irritation qu'elles pourront causer n'est point trop forte, et si elles n'ont point quelques autres inconvéniens, tel que celui d'épaissir le mucus que le malade perd par son écoulement. Les injections émollientes, et surtout les huileuses, doivent naturellement amener un plus grand flux d'humeurs, et une direction plus forte des mouvemens toniques des organes sympathiques sur les parties affectées de l'urètre; mais ces efforts sympathiques, et peut-être fébriles de la nature, étant excités par intervalles et avec prudence, pourront opérer la fonte des obstructions de l'urètre. Lorsque l'urine cessera de charrier des matières sordides et filandreuses, on fera usage d'injections d'espèces vulnéraires, avec les feuilles de millefeuille, les fleurs de camomille, les sommités d'hypericum. On entremêlera tou-

jours, avec l'usage de ces injections, les bougies de M. Goulard; on modérera l'administration de ces topiques et surtout des injections huileuses relativement aux douleurs et autres indices qu'on aura d'un état d'inflammation plus vive dans l'urètre; mais si cette phlogose de l'urètre semble aussi faible qu'opiniâtre, on pourra employer, par intervalles l'usage des bougies qui ont été conseillées, et celui des injections assez excitantes, comme une décoction vineuse d'aristoloche. On aura en vue dans ces alternatives de procurer ce degré médiocre d'intensité de l'état inflammatoire qui est plus favorable à la résolution. On ne fera point dans l'urètre d'injections fortement astringentes; mais lorsque les remèdes résolutifs portés dans l'urètre auront eu un assez grand succès, il pourra être avantageux de faire prendre des astringens toniques pour hâter la fin de l'écoulement.

B. *D. M. M.*

XL. *Gonflement du sein.*

Mademoiselle est âgée de trente ans; elle a un tempérament sanguin, beaucoup d'embonpoint et de gorge; depuis deux ans elle est sujette à un gonflement du sein droit. Elle rapporte qu'au commencement du mois d'avril 1775,

elle soutint très-long-temps la tête de sa mère endormie appuyée sur sa gorge ; tout de suite le sein droit fut attaqué d'enflure et de douleurs qui se dissipèrent bientôt. Elle souffrit des retours et des dispositions semblables de ce gonflement jusqu'à l'hiver qui fut moins orageux. En avril 1776, les gonflemens plus fréquens et plus douloureux commençaient presque toujours par des défaillances. L'hiver dernier elle fut plus tranquille, et le gonflement revint à plus longs intervalles. Au mois de mai dernier cette incommodité est devenue plus fréquente que jamais : elle n'éprouve point de défaillances, mais beaucoup d'anxiété et de malaise lors du gonflement. Le sein droit gonfle ordinairement si fort, la nuit, ou vers le soir, que sa grosseur devient à peu près double de son volume ordinaire : il est habituellement plus gros que le gauche, et plus douloureux ; les douleurs se propagent vers l'aisselle et le bras, et deux fois elles ont été jusqu'à la main où elles ont causé un engourdissement très-considérable. Quand les douleurs sont vives il paraît sur le sein des taches de formes irrégulières, plus ou moins larges, n'ayant jamais plus de six lignes de diamètre, rouges, foncées, brunes, imitant la couleur progressive

d'une meurtrissure, et se dissipant pour revenir quelque temps après. Depuis l'âge de seize ans elle est sujette à ces taches qui reviennent le plus souvent au temps des règles, le sein n'étant point gonflé, et alors peu douloureux. Ces taches quelquefois proéminentes ne se sont jamais montrées en aucune autre partie du corps : il n'existe aucun signe d'affection scorbutique ; depuis quelque temps le sein gauche se gonfle aussi quelquefois, mais plus rarement que le droit qui est habituellement plus gros. Elle souffre de fréquentes insomnies causées par les douleurs du sein. Son appétit est fort diminué ; son estomac se gonfle souvent après le souper, quoique fort léger ; le cours périodique de ses règles est fort dérangé, ordinairement elles reviennent toutes les cinq ou six semaines ; une petite promenade en voiture est capable de les retarder de quinze jours. On a lieu de penser que l'affection nerveuse qui cause ce gonflement du sein, détermine directement une dilatation du tissu cellulaire qui enveloppe le corps glanduleux du sein droit. On a de nombreux exemples d'affections nerveuses où le principe vital produit de semblables dilatations, même dans les organes qui y sont le moins disposés. Quand

l'écartement qui est produit dans le tissu cellulaire devient forcé et douloureux, le sang pénètre dans ce tissu, et c'est ce qui fait paraître sur le sein des taches semblables à des meurtrissures. L'accroissement, et surtout les variations régulières du volume causent, par la compression des nerfs brachiaux sous l'aisselle, les douleurs qui se font sentir constamment dans l'extrémité supérieure droite. Les principales indications qu'on a remplies sont: 1° d'insister sur un régime convenable et sur des remèdes adoucissans, antispasmodiques, nervins, qui soient appropriés contre l'affection nerveuse qui détermine le gonflement du sein, et contre les affections analogues qui causent la toux convulsive et les gonflemens d'estomac; 2° d'employer des résolutifs et des calmans qui puissent réduire le sein droit à son volume naturel, et prévenir les accroissemens qu'il pourrait prendre; 3° de détourner la congestion habituelle du sang et des humeurs sur cet organe affecté, en entretenant la plus grande liberté des excrétions, et surtout de rétablir l'ordre du cours périodique des règles; l'exercice de cette fonction de la matrice pouvant faire une révulsion très-avantageuse de l'aberration des forces toniques qui cause la maladie

du sein. On remplira ces vues par un régime exact et convenable à l'affection nerveuse de toniques et nervins, combinés avec des remèdes la malade, et les remèdes suivans :

1° Pour traiter avec succès les affections nerveuses auxquelles on doit rapporter les symptômes divers que souffre la malade, il faut lui faire suivre long-temps l'usage des remèdes adoucissans et tempérans. Elle commencera par prendre, matin et soir, un bol composé avec douze grains de kinkina, huit gros de racine de valériane sauvage, et quantité suffisante de sirop simple ; elle prendra sur chaque bol un ou deux verres d'eau de poulet, ou d'autres boissons tempérantes. Si ces remèdes ou autres analogues continués, pendant un assez long temps, ne sont pas assez efficaces, on leur joindra l'usage des antispasmodiques composés avec les fleurs de tilleul et de caille-lait, la teinture de castoreum, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, et le sirop de pivoine.

2° Pour prévenir et diminuer le gonflement du sein, on aura recours aux remèdes résolutifs et calmans. A cette fin pourront servir les pilules de savon et de gomme ammoniac, l'extrait de fumeterre, et même des fondans plus actifs, comme le mercure doux, l'éthiops

antimonial, si le cas semble l'exiger; on se servira même, quoique avec la plus grande prudence, de remèdes vénéneux. Elle prendra, par exemple, chaque jour, matin et soir, un grain d'extrait de ciguë, et d'extrait de jusquiame blanche, une infusion de solanum, de bella-dona, de phytolaca, et le rob de ces baies. Cependant on tiendra appliqué sur le sein un mélange de parties égales de camomille et de mélilot dans un linge fin plié en double; on pourra ajouter un peu de camphre, et même on pourra appliquer sur le sein des fleurs de muguet pilées en manière de cataplasme, au cas qu'on fasse usage des remèdes vénéneux.

3° On tâchera de rétablir le cours des règles par de moyens appropriés, les demi-bains, l'application de la thériaque sur la région ombilicale, des saignées au pied, et même si les circonstances semblent l'exiger, l'application d'un cautère à la jambe droite.

B.. *D. M. M.*

XLI. *Formules pour une tumeur à l'un des épididymes, venue à la suite d'une gonorrhée.*

Prenez feuilles de guimauve et de marrube blanc, parties égales, demi-pincée; fleurs de

sureau, de camomille romaine et de bouillon blanc, parties égales, trois pincées; farine de fèves, deux gros : faites une décoction dans suffisante quantité de lait pour un cataplasme.

Lorsqu'on aura insisté sur les cataplasmes, s'ils n'ont point un succès complet, on pourra résoudre le noyau qui restera, par des emplâtres appropriés, comme serait un composé de parties égales d'emplâtre de fleurs mélilot, de celles de jusquiame, auxquelles on ajoutera un huitième de camphre et un peu d'huile de corne de cerf. Un remède qu'on a éprouvé très-utile, est une dissolution de gomme ammoniaque dans le vinaigre de scille épaissie en consistance d'emplâtre; un suspensoir de peau de lièvre peut, à la longue, fondre cette dureté.

Si, lorsqu'on aura cessé l'usage des cataplasmes, les emplastiques réchauffent et irritent en bouchant les pores, on se contentera d'appliquer un sachet rempli de fleurs sèches de mélilot, avec un huitième de camphre.

Quant aux remèdes internes, des fondans mercuriels et antimoniaux, comme bols de mercure doux et de kermès minéral, avec la conserve de roses, auxquels on ajoutera des sels purgatifs pour évacuer la bile : ils pourront être très-utiles.

Loesenk assure avoir résous des tumeurs très-dures des mamelles et des testicules, par l'application des fleurs de mélilot et de camphre; il ajoute que, dans celles des testicules, il faisait porter un suspensoir : il aidait l'effet des résolutifs par les mouvemens du corps, et même par l'équitation.

Dans ce cas, la première indication est sans doute de rappeler l'écoulement virulent; pour cela on prendra des injections nitrées ou des balsamiques joints aux émulsions. Par exemple, la teinture âcre d'antimoine, après avoir fait précéder un laxatif avec le mercure doux, la graine de chanvre, quelques frictions mercurielles sur les parties affectées. Cette première indication est souvent subordonnée à celle de calmer l'inflammation par la saignée, diète fort tenue, lavemens, calmans, et mercuriels pris intérieurement, évitant que les derniers ne purgent.

XLII. *Maladie nerveuse et affections mélancoliques accompagnées d'accès approchant des épileptiques.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter, est âgé d'environ quarante-trois ans; il est d'un tempérament sec, bilieux et mélancolique. Il eut, à l'âge de quatorze ans, une fièvre tierce

opiniâtre, qui fut traitée par un grand usage du kinkina et d'autres remèdes. Cette fièvre fut suivie d'une disposition au tremblement des mains qui était excité chez le malade toutes les fois qu'il avait marché avec précipitation. Vers l'âge de vingt ans, il fut sujet à de fréquens mouvemens de bile qui lui causaient des langueurs d'estomac, et qu'il régorgeait souvent en abondance; il a toujours été fort sujet aux vents, il est habituellement constipé; il a rendu souvent des urines briquetées et chargées d'humeurs bilieuses. Avant sa maladie actuelle, il eut deux reprises d'une douleur aiguë aux genoux, et chacune lui fit garder le lit quelques jours; il était sujet, pendant plus d'un an avant cette maladie, à ressentir, dans les extrémités supérieures et inférieures, des attaques de douleurs dont chacune ne durait qu'environ une heure, et elles ont cessé depuis que la maladie présente s'est déclarée. L'origine de cette maladie a été aussi l'époque de la cessation des maux de tête auxquels le malade était sujet.

La maladie actuelle a commencé en 1773, après quatre mois de fatigues et de veilles presque continuelles : le malade ayant eu d'abord assez fréquemment des mouvemens involontaires des extrémités qui revenaient lorsqu'il était dans son lit, commença à avoir huit à

dix fois par jour des agitations convulsives du poignet seulement dans le premier temps, mais qui s'étendirent bientôt après au bras et à la jambe gauche.

L'habitude des accès de ces mouvemens convulsifs a subsisté depuis : ils reviennent journellement, ou même deux fois le jour, lorsque le malade est fort agité, mais souvent à de plus longs intervalles. Chaque accès ne dure qu'une minute, et même moins encore. Le malade sent, immédiatement avant chaque accès, un saisissement interieur, et même une espèce d'étonnement. Dans l'accès même, il a des mouvemens convulsifs du bras et de la jambe gauches et de la joue du même côté; ses yeux se fixent, et néanmoins il voit et distingue les objets. Il a un pouls plus fréquent aux deux poignets et des palpitations au cœur.

Il était sujet autrefois à des hémorrhoïdes qui, tous les mois, se gonflaient extraordinairement pendant trois ou quatre jours, qui donnaient cependant peu de sang, et qui restaient flétries dans les intervalles. Ce gonflement périodique des hemorrhoïdes avait cessé au commencement de la maladie actuelle; il s'est renouvelé depuis environ six mois, et probablement à la suite de l'effet purgatif des

poudres d'Aillaud dont le malade a fait usage vers le même temps.

C'est ainsi que depuis six mois les forces du malade sont beaucoup moins affectées par cette maladie qu'elles ne l'étaient auparavant ; les jambes ne sont plus maigres et faibles comme auparavant. Il n'a plus, depuis deux mois, des battemens au front, à la racine du nez, qui s'étaient établis environ un an et demi après que sa maladie eut commencé : il a senti, depuis six mois, renaître la vigueur de son tempérament que cette maladie avait extrêmement diminué, dont il avait fort abusé autrefois, mais dont il n'use plus depuis long temps.

Sur cet exposé, on voit que la constitution du malade est altérée par des affections mélancoliques et nerveuses ; le cours de la bile dans les intestins n'est point assez libre, ce qui détermine la constipation habituelle et le fréquent reflux de l'humeur bilieuse dans les voies urinaires. L'irrégularité du cours de la bile est jointe à la difficulté de la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte, difficulté qui a produit chez le malade l'habitude du retour périodique des tumeurs hémorrhoïdales. Il est à remarquer que le retour de ces hémorrhoïdes périodiques

paraît avoir arrêté la marche de cette maladie et rétabli les forces de la constitution, quoique le flux hémorrhoïdal ait toujours été peu considérable, sans doute parce que le travail périodique qui produit ces tumeurs était devenu par l'habitude une fluxion nécessaire à la nature de cette maladie. L'ancienne disposition aux affections nerveuses est indiquée chez le malade, parce qu'il a été sujet pendant long-temps à des maux de tête et à des attaques singulièrement courtes de douleurs dans les extrémités, incommodités qui ont cessé lors de la formation de la maladie actuelle. Les accès de la maladie prescrite sont produits par des mouvemens convulsifs qui agitent non seulement divers muscles de la moitié gauche du corps, et même les muscles des yeux, mais encore les yeux.

Les accès n'ont pas de signe caractéristique des attaques d'épilepsie, d'autant que le malade voit et entend distinctement, et peut rappeler ensuite ce qui se passe durant son accès; cependant les sensations qu'il éprouve immédiatement avant et dans le cours des accès, empêchent que l'usage des sens ne soit alors aussi libre que dans l'état naturel. La considération de ce trouble des sens et de l'étendue des or-

ganes qui sont affectés dans chaque accès, donne lieu de craindre que ces accès ne puissent dégénérer un jour en attaques d'épilepsie, si on néglige d'opposer avec constance aux progrès de cette maladie nerveuse un régime convenable et des remèdes choisis et administrés suivant une bonne méthode de traitement.

Les principales indications qui se présentent pour la cure de cette maladie sont : 1° d'exciter et d'entretenir assidument la liberté du ventre et des autres excrétions ; 2° de pratiquer par intervalles, lorsque les accès de la maladie seront plus forts ou plus fréquens, des révulsions efficaces, des mouvemens des fluxions ou autres qui se portent sur l'origine des nerfs ; 3° d'augmenter les forces de la constitution par des secours de régime et par des stomachiques et des nervins appropriés. On peut espérer de satisfaire à ces indications par les remèdes suivans :

1° Le malade fera usage de lavemens d'eau tiède, aussi souvent qu'il pourra être nécessaire pour remédier à la constipation, pour rétablir l'habitude avantageuse d'une liberté du ventre plus grande qu'à l'ordinaire. Il prendra, pendant deux mois, chaque jour, matin et soir, vingt grains de savon d'Alicante mis en

pilules, et par-dessus un mélange de deux onces de suc de chicorée et d'un gros de suc de cresson. On pourra augmenter par degrés les doses de ces remèdes, suivant leur utilité sensible; on entremêlera assez fréquemment dans leur cours un laxatif approprié, comme serait une décoction d'une demi-once de racines de patience, dans deux livres d'eau, qui serait réduite d'un tiers, à laquelle on ajouterait une demi-once de sel de Glauber.

Le malade évitera avec soin tout ce qui peut réprimer la transpiration. Pour en établir le cours plus libre, il prendra fréquemment des bains dans l'eau légèrement tiède, et fera journellement un exercice modéré à cheval ou en voiture.

Dans les temps périodiques, où la nature affecte le retour des hémorrhoïdes, il pourra être utile d'exciter le flux hémorrhoïdal, en faisant prendre au malade, chaque jour, un gros ou deux d'élixir de Garus, ou même en appliquant des sangsues sur les tumeurs hémorrhoïdales. M. le médecin ordinaire jugera jusqu'où cette évacuation de sang pourra être salutaire dans les diverses circonstances où se trouvera le malade.

2° Si les accès de la maladie deviennent plus

fréquens et plus forts, comme aussi dans le cas où ils ne s'affaibliraient pas graduellement à mesure que la liberté des excrétions sera rétablie, on donnera au malade, de deux jours l'un, à l'heure du coucher, un bol purgatif composé avec quinze grains de rhubarbe, de mercure doux, et suffisante quantité de sirop de chicorée; après avoir fait prendre ainsi quelques bols purgatifs où l'on pourra augmenter la dose des ingrédiens, suivant qu'il paraîtra indiqué, on appliquera à la nuque un vésicatoire dont on entretiendra l'écoulement pendant assez long-temps. On renouvellera à différentes reprises l'application des vésicatoires au même endroit, en la faisant toujours précéder de l'usage réitéré des bols purgatifs, suivant que ces remèdes auront une utilité marquée, et dans les accès périodiques ou autres où ils seront indiqués par l'aggravation de la maladie.

Si la maladie ne cède point assez promptement aux remèdes prescrits dans cette consultation, il sera à propos de faire appliquer à la jambe droite un cautère dont on ne laissera point tarir l'écoulement. Le malade doit éviter tout ce qui peut l'echauffer et lui porter le sang à la tête; il doit fuir toute contention d'esprit, et toute occasion prochaine de se livrer à des mouvemens de passion vive.

5° Les forces de la constitution du malade peuvent être augmentées pendant tout le cours du traitement, par un régime bien ordonné ; il doit se permettre un usage modéré de bon vin vieux de Bordeaux, mais s'abstenir d'ailleurs de toutes les boissons spiritueuses et échauffantes : il lui sera avantageux de faire, dans les grandes chaleurs de l'été, un assez grand usage d'une boisson rafraîchissante et aigrelette, comme la limonade ; ou, si l'acide du citron l'incommode, de l'orangeade, l'eau de groseilles, etc. Il doit partager sa nourriture de chaque jour en plusieurs repas ; il lui sera bon de faire un plus grand usage que par le passé des alimens tirés des végétaux, entre lesquels les fruits récens et parfaitement mûrs pourront lui être fort utiles.

Après qu'on aura insisté assez long-temps sur les remèdes conseillés pour rétablir le cours des excrétions naturelles, et pour détourner le mouvement de congestion ou autre vers la tête, on fera succéder à ces remèdes, et on leur combinera ensuite, s'il est besoin, l'usage des stomachiques et des nervins qui peuvent, dans ce cas, relever les forces de la constitution. Ainsi le malade usera pendant très-long-temps (avec les intervalles qui seront

jugés convenables) de l'électuaire suivant qu'on partagera en deux doses, dont il prendra chaque jour, l'une le matin, l'autre le soir, buvant sur chaque prise deux tasses d'infusion de fleurs de tilleul et de caille-lait. Prenez du meilleur kinkina en poudre, huit gros; racine de valériane pulvérisée, trente gros; réduisez le tout en électuaire, avec suffisante quantité de sirop d'écorces d'oranges.

On augmentera par degrés la dose de cet électuaire, suivant les effets sensibles: si son usage combiné avec le régime et les remèdes précédens ne paraît point suffisant pour détruire la maladie, on aura recours aux spécifiques nervins, en commençant par ceux dont l'activité manifeste paraît être plus convenable à l'affaiblissement du genre nerveux. Ainsi on essaiera d'abord le musc (que l'on donnera pendant long-temps deux ou trois fois le jour à la dose de quelques grains, qui sera augmentée par degrés); l'huile animale de Dippel, prise pendant un mois, matin et soir, à la dose de trente ou quarante gouttes; les lavemens avec une décoction de rue, à laquelle on ajoutera un peu de vinaigre distillé. Si les nervins de cette classe ne sont pas assez utiles, on leur fera succéder les spécifiques qui ont

été trouvés puissans dans plusieurs cas d'affections convulsives, quoique leurs principes puissent être peu actifs, comme le gui de chêne, le cinabre, la poudre de gutette, etc.

8 juin 1777. B. *D. M. M.*

XLIII. *Paralysie de l'extrémité inférieure gauche.*

M. le consultant est âgé de soixante-deux ans, il est d'un tempérament sanguin et délicat; il y a dix ans qu'il eut une légère attaque de paralysie dont il fut guéri par une saignée: après cet accident, il s'abstint pendant huit à dix mois de travailler à sa profession d'avocat. Il se remit ensuite à son travail, et a passé neuf ans sans ressentir aucune incommodité notable. L'année dernière il fut sujet à des sueurs abondantes, depuis la mi-mai jusqu'aux premiers jours des grandes chaleurs; temps où, ayant allégé sa couverture la nuit, ses sueurs furent supprimées. Sept à huit jours après leur cessation, M. eut l'extrémité inférieure gauche affaiblie au point qu'il ne pouvait marcher sans traîner le pied. Les chaleurs de juillet et d'août parurent lui donner plus de

facilité à marcher, mais la froidure des mois suivans diminua la liberté de ce mouvement, quoique l'extrémité affectée n'ait pas souffert de douleurs. Au commencement de mars de cette année, le malade est devenu sujet à des sueurs abondantes; mais au lieu que celles de l'année dernière avaient laissé le ventre libre, celles-ci ont été accompagnées d'une constipation qui a aggravé l'état d'infirmité. Le pied gauche a été pris d'un froid très-considérable qu'une chaussure plus chaude a modéré, et une partie de ce pied a paru une fois insensible à l'impression d'une eau presque bouillante. On a fait prendre au malade six purgations dans l'espace de six semaines; du petit lait, du suc de cresson, différens sirops calmans pour remédier à l'insomnie qu'il souffre et qui lui est d'autant moins fâcheuse qu'il est accoutumé dès son bas âge à peu dormir. La constipation subsiste encore, ainsi que les sueurs qui sont pourtant moins abondantes; l'affaiblissement a toujours lieu, quoiqu'à un moindre degré, dans l'extrémité gauche qui a été paralysée; le malade n'a point d'autres symptômes d'incommodité, il n'a jamais de fièvre.

D'après cet exposé, il paraît que la constitution du malade a été singulièrement affai-

blie dans le printemps de l'année dernière, et que l'habitude extérieure du corps se ressentit d'abord singulièrement de cette infirmité générale. La révolution que les premières chaleurs du printemps déterminent toujours, porta sur les organes extérieurs un peu affaiblis, probablement par la vie sédentaire que mène le malade, et y causa des secrétions irrégulières et trop abondantes de l'humeur de la transpiration. La suppression imprudente des sueurs qui étaient devenues habituelles, produisit un désordre dans les mouvemens des humeurs qui se jettent sur l'extrémité inférieure gauche énervée par le défaut d'exercice, et d'ailleurs plus faible communément que l'extrémité inférieure droite. La langueur paralytique de cette extrémité a paru depuis avoir des variations qui répondaient aux retours et aux dérangemens de la transpiration régulière. Les premières impressions de ce printemps, lesquelles ont renouvelé et forcé les sueurs chez le malade, ont trouvé la constitution beaucoup plus altérée qu'elle ne l'était l'année dernière; une disposition beaucoup plus générale de faiblesse et d'atonie a fait que la constipation s'est jointe aux sueurs et a aggravé l'état paralytique du pied affecté, où la diminution de

l'influence nerveuse a causé un refroidissement constant, et une grande perte de sensibilité. Les purgatifs répétés, et le suc de cresson, ont produit sensiblement chez M. des effets avantageux ; mais ces remèdes n'ont point achevé la cure qu'il importe extrêmement de ne point laisser imparfaite.

Les indications principales que présente l'état de cette maladie, sont de rétablir une proportion convenable dans les évacuations naturelles, particulièrement de procurer la liberté du ventre et de soutenir une transpiration modérée et régulière ; 2° d'exciter les forces vivantes dans l'extrémité paralysée ; 3° de travailler à fortifier toute la constitution, autant qu'il sera possible, ayant soin de prévenir la congestion du sang et des humeurs qui pourraient se diriger sur l'origine des nerfs. 1° On aura soin d'entretenir la liberté du ventre par un usage journalier de lavemens d'eau pure : lorsque ces lavemens ne remédieront pas assez à la constipation, on leur substituera, par intervalles, des laxatifs, comme une décoction de fleurs de mauve, de camomille et de feuilles de rue, dans laquelle on dissoudra une once ou deux de sirop de noirprun.

Si l'on juge que la vie sédentaire du malade

et ses incommodités aient accumulé dans les premières voies une quantité considérable de matières glaireuses et indigestes qu'il faille résoudre et évacuer, on fera prendre, deux ou trois fois par jour, pendant long-temps, des incisifs d'une activité médiocre, dont on augmentera graduellement les doses, comme des pilules de savon, sur lesquelles on fera prendre de l'eau seconde de chaux. On donnera fréquemment par reprises de plusieurs jours consécutifs, chaque matin, douze onces de petit-lait préparé avec la moutarde, en mettant deux gros de graine de moutarde sur chaque livre de lait, dans le temps de l'ébullition. Le malade fera, à ses repas, un grand usage de l'ail ou du cresson, et des autres plantes antispasmodiques.

A mesure que ces remèdes rendront plus solubles les glaires ou autres humeurs indigestes contenues dans les premières voies, et qu'elles seront entraînées avec plus de facilité par des lavemens, on hâtera leur expulsion par des évacuans appropriés. Si on juge que l'estomac est empâté, ou que l'excitation vive de ce viscère soit plus salutaire, on fera vomir le malade avec une dose médiocre d'ipécacuanha, on aidera les effets du vomitif par

une boisson abondante d'une forte infusion du raphanus rusticus. On répétera par intervalles l'usage de ce vomitif si la même indication a lieu, et s'il ne porte point à la tête d'impression nuisible et constante. S'il paraît plus convenable d'évacuer par les purgatifs les matières qui croupissent dans les intestins, on pourra faire prendre assez fréquemment, de préférence aux autres purgatifs, ou de l'extrait aqueux de rhubarbe à raison de sa vertu fortifiante, ou des sels purgatifs étendus dans des véhicules assez abondans (ou que leur action plus prompte détourne moins le cours régulier de la transpiration).

Pour entretenir le cours d'une transpiration naturelle et toujours égale, rien ne peut être plus convenable que l'usage des bains et de l'exercice en voiture; mais il est essentiel que la température et la durée des bains ne soient point portées jusqu'à fatiguer. L'alternative bien ménagée des bains et de l'exercice est singulièrement propre à donner aux organes extérieurs une sorte de trempe qui les fortifie, et rend plus régulière leur fonction de transpiration; les diaphorétiques seraient placés dans les cas où les premières voies ayant été nettoyées, il surviendrait une

suppression soudaine des sueurs accoutumées, qui serait suivie d'une nouvelle fluxion d'humeurs sur les organes affectés ou menacés de paralysie; alors on tâcherait de rappeler les sueurs par l'usage des diaphorétiques fortifians, comme l'extrait de gayac sur lequel on ferait boire la décoction de sassafras où l'on pourrait ajouter l'esprit de mendérérus, etc.; mais il ne faudrait point insister sur ces diaphorétiques, trop fortement ni trop longtemps, de crainte de causer un échauffement durable et pernicieux, de ruiner la force tonique des organes externes, etc.

On observera avec attention si les autres excrétions auxquelles le malade peut être habitué languissent ou sont diminuées; par des moyens relatifs on les aidera au besoin: ainsi on emploira des errhins doux (comme une poudre d'espèces dites *céphaliques* prises ainsi que du tabac), ou des expectorans, comme une décoction assez forte de racines d'énula-campana et de feuilles de marrube, dans les cas de suppression d'une fonte habituelle d'humeurs pituiteuses par le moucher ou par les crachats.

2° Pour exciter la sensibilité et la mobilité de la jambe affectée de paralysie, on pourra

pratiquer les moyens suivans qui promettront d'autant plus de succès lorsqu'on aura rétabli l'ordre convenable des excrétions naturelles.

On tiendra l'extrémité revêtue d'un fourreau fait avec des peaux de lapin, dont le poil sera en dedans. On fera sur les parties les plus faibles de cette extrémité, chaque jour, matin et soir, des frictions qui seront portées jusqu'à faire rougir fortement la peau, et, après ces frictions, des onctions avec de l'huile essentielle de romarin. Si ce traitement n'est pas assez efficace, on substituera de temps en temps un autre composé avec huit onces d'eau de la reine de Hongrie, une demi-once savon d'Alicante, et un demi-gros de camphre. En cas que ces linimens ne produisent qu'une excitation trop faible, on essaiera de frotter les parties affectées tous les jours, de deux jours l'un, avec une poudre composée de parties égales de farine et d'*alumen plumorum*, ou d'amiante; et si ce remède enflamme vivement la peau, on affaiblira cette impression par des lotions avec du suc de citron; si ces irritans n'ont pas le succès espéré, il en est d'autres qu'on peut tenter successivement, comme des douches d'eau très-froide, celles de Barbane ou autres thermales appropriées, l'application de l'électricité, etc.

3° Lorsqu'on n'aura plus qu'à entretenir l'ordre établi dans les excrétions naturelles, on s'attachera à remplir la troisième indication par les remèdes et le régime suivans:

Pour rétablir de plus en plus la constitution du malade, on lui fera continuer long-temps l'usage alternatif des bains et de l'exercice qui ont été conseillés. En même temps il pourra être fort utile de lui faire, chaque matin, pendant demi-quart d'heure, et plus dans la suite, des frictions sèches sur tout le corps, et particulièrement sur l'épine du dos, en allant de la tête vers les extrémités, sur les épaules, sur les hanches, avec des linges échauffés et pénétrés de fumée d'encens, de succin, et autres aromates.

Dans la même vue, il sera avantageux que le malade prenne, pendant long-temps et tous les matins, plusieurs tasses d'une infusion théiforme d'espèces aromatiques et nervines, comme sauge, romarin, lavande, etc., ou d'espèces stomachiques amères, comme racines de gentiane, écorces d'oranges, petite centaurée, etc. On préférera en général les infusions aromatiques aux amères, qu'on n'emploiera que lorsque les forces des organes digestifs paraîtront plus languissans que de cou-

tume ; on modérera même l'usage des infusions aromatiques, si elles causent un échauffement sensible : dans ce cas on pourra en supprimer l'usage par intervalles, pendant lesquels le malade prendra, un peu avant le repas, dans un verre d'eau froide, quelques gouttes de l'élixir de vitriol, décrit dans la pharmacopée de Paris. Le malade doit éviter, dans sa manière de vivre, dans ses habitudes, et jusque dans ses situations, tout ce qui échauffe et porte à la tête ; il faut qu'il s'abstienne de boissons spiritueuses et d'alimens trop assaisonnés, et de tout ce qu'il a éprouvé lui être indigeste ; il doit renoncer à toute contention d'esprit, du moins jusqu'à ce que sa santé soit pleinement rétablie, et craindre toujours les occasions de se livrer à des passions vives.

L'insomnie dont il est affecté se dissipera sans doute lorsque les excrétions seront rétablies dans l'ordre naturel, et lorsque la constitution aura pris de nouvelles forces. Mais avant qu'on soit parvenu à ce terme, on pourra remédier à cette insomnie en faisant prendre, à l'heure du coucher, des bains de jambes dans l'eau tiède, à laquelle on aura ajouté un cinquième de vinaigre. On ne passera aux narcotiques, qu'autant qu'ils paraîtront nécessités

par les suites pernicieuses qu'aurait l'insomnie.

Je ne dis rien des évacuans révulsifs qui seront indiqués dans le cas de congestion instante ou formée du sang et des humeurs vers les orignes des nerfs. Je me borne à observer qu'il serait très-avantageux d'assurer une révulsion perpétuelle de ces congestions en établissant un cautère à la jambe droite qui n'est point affectée de paralysie, et dont on ne laisserait plus tarir l'écoulement.

7 mai 1775. B. *D. M. M.*

XLIV. *Dartres à la tête, au visage, aux jambes, au scrotum, avec une dyssenterie rebelle causée par la phlogose du rectum.*

M. est âgé d'environ soixante ans, il est d'un tempérament sanguin bilieux; il avait toujours joui d'une bonne santé, ayant eu seulement des gonflemens d'hémorrhoïdes peu considérables, et étant sujet depuis plusieurs années à des dartres légères, situées derrière les oreilles et sur la poitrine, qui se dissipaient facilement. Il y a six mois qu'il eut une petite dartre sur le front, et dans le même temps il rendait avec beaucoup de peine des excrémens fort durs trois ou quatre fois par jour, teints de sang vermeil sans doute hémorrhoïdal. Au bout

d'un mois, la dartre s'étendit, et dans peu de jours elle couvrit le derrière de la tête, et toute la peau du visage d'écailles furfuracées, dont le fond semblait suppurer. Le malade fut alors attaqué de tranchées et d'un ténesme très-fréquent; il ne rendait que des excrémens peu liés pendant le jour, et sanguinolens pendant la nuit. M. le médecin ordinaire, appelé il y a environ deux mois, a jugé que l'affection des intestins et partie du rectum, était causée par une fluxion d'humeurs dartreuses sur ces parties. Il a employé, sous diverses formes, des remèdes émolliens, tempérans et adoucissans; il a conseillé des hypnotiques qui n'ont point été pris, il a fait ouvrir un cautère à une jambe.

Ces remèdes, joints à un régime convenable, ont fait disparaître entièrement les dartres du visage et de la tête, mais il en est survenu aux jambes qui souffrent des lassitudes douloureuses et au scrotum. Le malade sent une douleur habituelle dans le canal de l'urètre, et les testicules sont aussi douloureux sans gonflement ni dureté. Quoique les douleurs de colique aient beaucoup diminué, le ténesme est toujours fort; les selles dont l'excrétion est très-fréquente, sont très-glaireuses, un peu teintes de sang, et il a une

cuisson habituelle au fondement; les souffrances de M. paraissent être plus fortes alternativement de deux jours l'un. Il n'a point paru de fièvre, on ne croit pas qu'il y ait encore aucun vice organique dans le rectum.

D'après cet exposé, on voit que M. le médecin ordinaire a été fondé à penser que la cause de cette dyssenterie rebelle est un état de phlogose dans le rectum, et probablement dans les autres intestins, qui a été déterminée et entretenue par une fluxion continuelle d'humeurs âcres sur ces organes. D'autres fluxions de ces humeurs ont produit les dartres du malade, qui d'abord occupaient les parties externes de la tête, et qui les ont abandonnées ensuite pour se reproduire aux jambes et au scrotum, changement dont la cause principale semble être la révulsion opérée par le cautère. La fluxion de ces humeurs sur le rectum est fort étendue aux parties extérieures et voisines, ce qui a causé la démangeaison au fondement, ainsi que l'état douloureux de l'urètre et des testicules.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont: 1° de faire des révulsions puissantes du mouvement péristaltique augmenté dans la dyssenterie, et de la fluxion qui perpétue la

phlogose dont ce flux est l'effet; 2° de combattre par des antiphlogistiques et adoucissans convenables cet état inflammatoire et comme dartreux de l'intestin affecté; 3° lorsqu'on aura résous l'état inflammatoire, de donner plus de ton à l'intestin affaibli, et plus de fluxilité à l'humeur muqueuse qui doit l'enduire; 4° au déclin de la dyssenterie, et après qu'elle aura été dissipée d'insister sur des remèdes diaphorétiques, diurétiques et autres actifs par lesquels on puisse détruire le vice dartreux de l'habitude du corps.

Je vais marquer les moyens par lesquels on peut espérer de remplir ces indications, moyens dont l'administration doit être combinée suivant les états successifs de la maladie, et toujours dirigés par les conseils de M. le médecin ordinaire. Il est essentiel jusqu'à ce que le flux dyssentérique ait décliné considérablement, que le malade soit réduit pour toute boisson au petit lait parfaitement clarifié, dont il doit néanmoins user sans excès, et pour toute nourriture a des crêmes de riz, d'orge, et autres farineux, à des pannades et à des bouillons de viande qui ne soient pas trop forts, et dans lesquels on aura fait infuser une décoction

de feuilles de chicorée, et d'autres herbes rafraîchissantes.

Il faut commencer par faire prendre au malade l'ipécacuanha de la manière la plus avantageuse, pour exciter et soutenir longuement une forte révulsion du mouvement péristaltique excessif des intestins qui a lieu dans cette maladie; dans cette vue, on fera prendre au malade, deux ou trois fois par jour, dans la matinée, cinq grains d'ipécacuanha, mettant une heure d'intervalle d'une prise à l'autre, et l'on soutiendra par l'usage d'une boisson abondante d'infusion de fleurs de camomille les mouvemens de vomituration que ce remède aura excités. On répétera le même usage de l'ipécacuanha de deux jours l'un, et jusqu'à trois ou quatre fois, jusqu'à ce que ce remède sera sensiblement avantageux. Chaque soir des jours où l'on aura donné ce remède, on fera prendre au coucher un gros de diascordium.

Dans les jours où le malade ne prendra point d'ipécacuanha, on tâchera de procurer une augmentation de transpiration insensible*, qui produira un effet révulsif de la fluxion constante des humeurs séreuses sur les intestins. Pour cette fin, on fera prendre au malade des bains d'eau tiède dont la durée sera d'abord

d'un quart-d'heure, et sera ensuite prolongée suivant leur utilité observée. Au sortir du bain, on fera des frictions légères avec des linges doux et échauffés sur l'épigastre, sur l'épine du dos et sur les extrémités inférieures. On évitera avec le plus grand soin tout ce qui peut causer des suppressions de transpiration. Le malade ne s'exposera point à un air froid et humide, sans précaution; mais, dans les jours où le temps sera beau-fixe, il pourra faire, l'après midi, pendant une heure ou deux, un exercice en voiture.

Il n'y a pas d'apparence que les douleurs et autres symptômes, dépendant de l'affection des intestins, croissent au point d'indiquer un état vraiment inflammatoire : dans le cas où la maladie ferait un tel progrès, il serait peut-être nécessaire de recourir à la saignée, mais ce ne pourraît être que l'urgence de l'inflammation qui pourrait faire pratiquer ce remède contre-indiqué d'ailleurs par rapport aux dartres dont elle cause la rentrée plus souvent qu'elle n'en favorise l'éruption. Que si dans le cours de cette maladie il se forme des tumeurs hémorrhoïdales externes, on y appliquera des sangsues qui procureront vraisemblablement un flux salutaire.

On opposera au ténesme et aux douleurs du rectum et des parties voisines l'usage répété assez fréquemment des *insessus* dans une décoction de fleurs de sureau tiède, dans du lait et des demi-lavemens préparés avec sept onces de décoction de racines de guimauve, où l'on aura fondu une demi-once de gomme arabique.

Lorsque les signes de phlogose des instestins ayant disparu, il restera à fortifier cet organe affaibli et à en fixer le mucus, il ne faudra point faire prendre des astringens forts, dont l'usage semble toujours devoir être suspect chez le malade; mais il sera à propos de donner, toutes les six ou huit heures, deux onces, et plus selon l'effet, d'eau seconde de chaux, et on pourra ensuite passer avec prudence à l'usage des toniques appropriés comme le kinkina et le simarouba. En même temps lorsque le malade restera au lit, on fera sur le bas-ventre des fomentations avec le marc d'une décoction d'espèces vulnéraires et balsamiques, comme de racines de consoude, de feuilles de lierre terrestre et de plantin, de sommités d'hypéricum, et on entretiendra toujours avec soin l'écoulement du cautère.

Après que la dyssenterie aura été dissipée, on entretiendra toujours avec beaucoup de soin

l'écoulement du cautère, et on attaquera le vice dartreux de l'habitude du corps par des diaphorétiques actifs, comme les bouillons de tortue et de vipère, et par les antispasmodiques et les fondans mercuriels et antimoniaux que l'expérience fait connaître comme les plus efficaces contre ce genre de maladie.

26 mars 1774. B. *D. M. M.*

XLV. *Vice scrophuleux.*

Le jeune homme pour lequel on me fait l'honneur de me consulter, est âgé de douze ans; il est né avec une disposition scrophuleuse; il a les fibres lâches, le visage pâle et bouffi; il a le nez gros, se mouche très-peu; il n'a jamais eu à la tête de ces affections ulcéreuses qui sont si ordinaires et si favorables aux enfans dans une semblable constitution.

Il s'était auparavant assez bien porté lorsqu'il eut il y a environ un an une tumeur au cou qui s'abcéda. On y appliqua du beurre salé, qu'on avait fait brûler, et ce topique fit fermer l'abcès; mais il survint un engorgement dans d'autres glandes du cou (ce qui forma comme un chapelet) qui ne devinrent pas enflammées

ni fort sensibles, mais très-dures. Le malade perdit alors l'ouïe en grande partie, sans doute dans l'une et l'autre oreille, ce que n'indique point le mémoire qui m'a été remis. On lui appliqua un vésicatoire derrière l'oreille, et on lui fit divers autres remèdes sans succès bien marqué. Quelque temps après, on donna d'autres remèdes au malade, on le fit user d'une tisane apéritive, et on lui fit prendre un purgatif tous les quinze jours; on établit aussi un cautère au cou qui a très-peu suppuré.

Depuis l'usage de ces remèdes, les glandes du cou ont moins de volume, l'ouïe est un peu meilleure, et le malade est moins incommodé d'un bruit considérable qu'il sentait dans la tête; mais il a encore, comme il avait auparavant, une douleur qui se renouvelle tous les soirs dans une partie de la tête, et surtout dans la tempe du côté droit, et cette douleur est même devenue plus forte depuis qu'on a établi le cautère.

Sur cet exposé, il paraît que, chez le malade, dont la constitution est affectée d'un vice scrophuleux, le traitement imprudent de l'abcès qui se forma au cou, il y a environ un an, ayant répercuté la fluxion qui accompagna cet abcès, plusieurs glandes du cou furent atta-

quées sympathiquement d'un engorgement qui subsiste encore. Les progrès de l'obstruction qui survinrent alors dans la membrane pituitaire, dont le tissu paraît être habituellement engorgé, s'étendirent dans la membrane qui lui est continue et qui revêt la trompe d'Eustache. L'ouverture de cette trompe dans la caisse du tambour étant presque entièrement bouchée, le malade souffrit dès-lors un affaiblissement considérable de l'ouïe, et un bruit continuel dans les oreilles, incommodités qui ont été peu soulagées jusqu'à présent.

Le vésicatoire qu'on employa d'abord derrière une oreille fut peu utile, probablement par la raison qu'on n'avait pas fait précéder un assez long usage des évacuans généraux et révulsifs ; le cautère qu'on a appliqué au cou a eu plus de succès, parce qu'en même temps on a davantage insisté sur les apéritifs et les purgatifs ; mais d'autant qu'il a irrité plus qu'il n'a fait suppurer, il n'a produit qu'un soulagement assez faible : il semble que son effet irritant a aggravé la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête, et a ainsi augmenté la douleur périodique à la tempe droite que cause cette congestion.

D'après cette manière simple de voir les

incommodités du malade, il est facile de déduire les indications qu'on doit se proposer pour le traitement ; elles consistent à procurer, par les résolutifs internes et externes les plus appropriés, aidés d'un régime convenable, la résolution des glandes du cou et des obstructions des parties voisines, et à prévenir dans la suite la reproduction de semblables obstructions par un régime convenable et un long usage des remèdes propres à corriger l'infirmité originaire de la constitution.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans, dont l'administration doit toujours être modifiée suivant leurs effets sensibles et les circonstances de la maladie.

1º On fera prendre au malade, trois fois le jour, quinze grains des pilules suivantes.

Prenez savon d'Alicante, trois gros ; terre foliée de tartre, un gros ; rhubarbe, trente grains ; faites une masse de pilules avec du sirop de chicorée.

On placera les prises de ces pilules à l'heure du réveil du malade, une heure avant son dîner, et à six heures du soir ; il boira sur chaque prise une verrée de la tisane suivante. Prenez feuilles de scolopendre, deux pincées ; racine d'Iris de Florence, une once ; faites

bouillir dans une quantité suffisante d'eau et réduire à quatre livres, ajoutant sur la fin une demi-once de réglisse.

On donnera de plus au malade tous les jours, à son coucher, un bol composé de six grains de mercure doux ; kermès minéral, un grain, et suffisante quantité d'extrait de racines d'aunée.

Sice s résolutifs, qu'on doit continuer longtemps en augmentant prudemment leurs doses, n'ont point assez d'efficacité, on fera usage d'autres résolutifs qui semblent plus spécifiquement appropriés aux tumeurs des glandes.

Ces derniers résolutifs sont de deux sortes; des absorbans salins, tels que l'eau de chaux et l'éponge brûlée, et des résolutifs d'un genre vénéneux, comme est la ciguë; ainsi on donnera au malade, chaque jour, à son réveil, et le soir, trois ou quatre heures après son dîner, dix grains d'éponge brûlée seulement jusqu'à noirceur, qu'on incorporera avec du miel, et il boira par dessus quatre onces d'eau seconde de chaux. On augmentera par degrés jusqu'à moitié en sus les doses de ces remèdes : pendant leur usage on continuera de faire prendre, de la manière qui a été marquée, les bols de mercure doux et de kermès minéral.

Si ces remèdes continués long-temps n'ont pas tout le succès qu'on peut s'en promettre, on passera à l'usage de l'extrait de ciguë, dont on ne donnera d'abord que deux grains, et ensuite peu à peu, jusqu'à trente grains environ.

2º On aidera l'action des remèdes résolutifs par un régime convenable. Le malade se nourrira principalement d'alimens tirés des végétaux; il s'abstiendra de tous les alimens indigestes ou incrassans et même des laitages : il se privera de toutes les boissons échauffantes et spiritueuses.

Ce régime doit être conduit d'ailleurs de manière à exciter modérément et constamment les excrétions de la transpiration et des selles. On soutiendra ces évacuations au degré sensiblement utile où elles pourront être portées par les remèdes résolutifs.

C'est pourquoi, pendant tout le cours du traitement, le malade fera un assez long usage de fruits laxatifs, et prendra des lavemens d'eau tiède aussi fréquemment qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation : il fera journellement un exercice modéré à cheval ou en voiture; il restera au lit tous les matins, de manière à aider la transpiration sans la forcer.

3° Lorsque, par les remèdes précédens, on aura sensiblement avancé la résolution des tumeurs des glandes du cou, on pourra employer utilement des topiques résolutifs appropriés, comme seront un liniment composé avec deux parties de savon blanc et une partie d'huile de tartre par défaillance. Des cataplasmes avec le vinaigre, les farines résolutives.

Si l'une de ces tumeurs acquiert un volume plus considérable et est plus difficile à résoudre, on lui appliquera d'autres résolutifs que j'ai trouvés fort utiles dans des cas semblables ; savoir, un sachet rempli de fleurs sèches de mélilot, auquel on aura ajouté un huitième de camphre (sachet dont l'application doit être renouvelée de temps en temps), ou des cataplasmes faits avec la mie de pain et le suc de racines de brione. On pourrait aussi achever la fonte de cette humeur en y appliquant, par intervalles et avec prudence, des rubéfians modérés, comme serait un liniment huileux-volatil assez actif.

Si l'affaissement de l'ouïe et le tintement d'oreille subsistent après qu'on aura fait un assez long usage des résolutifs convenables internes, on ne négligera point les remèdes locaux qui peuvent convenir à l'engorgement qu'on a lieu

de présumer dans les membranes des trompes d'Eustache, comme seront des gargarismes détersifs, des vapeurs reçues dans la bouche, d'une décoction de sauge et de baies de genièvre, etc.

4º Lorsqu'on sera parvenu à dissiper, du moins en très-grande partie, les infirmités présentes du malade, on lui fera faire usage, pendant long-temps, des remèdes toniques, dont les plus convenables pourront être l'extrait de kinkina, à petites doses, et les fleurs martiales de sel ammoniac. On aura soin en même temps d'entretenir la plus grande liberté des excrétions naturelles.

Ce long usage des remèdes propres à fortifier la constitution, sera sans doute nécessaire pour prévenir qu'il ne se forme de nouvelles tumeurs, des glandes à l'extérieur du corps, ou même des tubercules dans les viscères.

7 mars 1778. *B. D. M. M.*

XLVI. *Affection nerveuse avec affection des organes digestifs; perte blanche; rongemens dans le bas-ventre.*

Mademoiselle est âgée de dix-neuf ans; elle a toujours eu grand appétit; elle a acquis par

là beaucoup d'embonpoint, et à onze ans les couleurs de son visage étaient vives et foncées; elle avait des maux de tête violens, dont la force répondait à la vivacité du teint, et redoublait aux heures de la digestion; elle fut réglée, pour la première fois, à douze ans et demi: à cette époque les maux de tête furent considérables, continuels, accompagnés de langueurs d'estomac, de colique; elle devint difficile sur le choix des alimens. Pendant les trois ou quatre premières années qu'elle fut réglée, la révolution des règles durait huit à dix jours, et s'avançait tous les mois. Après chaque époque les maux d'estomac cessaient, la tête devenait plus libre, mais il restait de l'épuisement et de l'échauffement. Pendant quelques années son imagination sensible lui donna des émotions fortes et des palpitations à cause d'inquiétudes qu'elle avait eues sur la santé de ses parens; elle devint triste et mélancolique: elle fut attaquée, en 1775, d'une fièvre continue avec redoublement, qui, après quinze jours, se changea en tierce, et qui fut traitée par des remèdes échauffans qui donnèrent un appétit vorace, et guérie, après trois mois, par l'usage des raisins qui purgèrent abondamment. La suppression de ses règles, pen-

dant quatre mois, l'avait rendue faible, maigre et jaune, mais leur retour réglé la rétablit et l'engraissa beaucoup. Pendant deux ans elle fut sujette à des menaces de la même maladie aux temps correspondans à celui de la première année; ensuite vinrent un dérangement des règles, une évacuation moindre tous les mois, davantage de coliques, des maux d'estomac et de tête, qui augmentent par l'humidité : elle se portait mieux l'hiver; elle avait eu pendant quelque temps beaucoup de langueur d'estomac, dont elle fut soulagée par le *semen contra* qui chassa un ver. C'est alors que commença la maladie grave qui a duré jusqu'à présent: elle est sujette à des maux d'estomac au lever et avant l'heure du repas, à une faiblesse d'estomac qu'elle fait cesser en mangeant une croûte de pain dont la digestion pèse encore à l'estomac; elle souffre plus de sa disposition, que de la qualité et de la quantité des alimens. Les maux de tête continuant, elle prit des bouillons stomachiques qui l'agitèrent de sorte qu'on ne pouvait l'endormir, mais qui donnèrent grand appétit. Elle prit un peu de vin à chaque repas, ce qui diminua les douleurs de la digestion et les chassa enfin tout-à-fait. Les antihlminthiques firent rendre

un ver, et elle fut soulagée : la malade eut heureusement la rougeole ; elle prit pendant trois mois le petit lait, qui passait bien ; il s'aigrissait cependant quelquefois : elle prit quarante bains entiers, dont le premier avait calmé le mal d'estomac ; mais les suivans n'eurent pas le même succès, et même elle a plus souffert pendant leur usage. L'éther vitriolique faisait rendre beaucoup de vers, mais son effet était suivi d'une lassitude extrême de tout le corps. Les médecines douces sont inefficaces pour la purger ; les fortes irritent les nerfs : à présent elle n'a de bon que la nuit où elle dort ; mais si son sommeil est interrompu, elle souffre plus le reste de la nuit que dans le jour ; lorsqu'elle est occupée, elle souffre aussi davantage ; les moindres choses lui causent des trémoussemens et des émotions considérables ; elle sent habituellement une tension dans l'estomac, qui lui paraît dépendre des vers dont elle rend beaucoup par le haut. Elle éprouve quelquefois un certain besoin de vomir qu'elle ne satisfait pas, parce que le vomissement la fatigue beaucoup. Elle rend des excrémens figurés : elle est quelquefois constipée ; elle a les entrailles douloureuses toucher ; l'estomac serré se gonfle : elle a beaucoup de pertes blanches, et toujours des rongemens dans le bas-ventre.

Il paraît que la malade est attaquée d'une affection nerveuse de l'estomac et des organes digestifs, dont la tension a disposé depuis long-temps à la génération des vers qui ne sont qu'accessoires de la maladie. Peut-être la sensibilité de l'estomac tient-elle à quelque fixation d'humeurs dans le pylore qui donne les envies de vomir qu'éprouve de temps en temps la malade. Peut-être aussi la lésion nerveuse de l'estomac empêchant la transpiration de ce viscère, a-t-elle déterminé la formation de cet embarras; mais il faut plus de signes pour en assurer l'existence. Le tempérament a été pléthorique depuis l'âge de onze ans; ce qui rendit le teint fort animé, procura les maux de tête dans le travail de la digestion, la précocité des règles, dont les révolutions échauffaient et épuisaient, parce qu'elles duraient long-temps et revenaient à des périodes fort courtes; elles se sont liées particulièrement avec des douleurs et autres affections des organes digestifs. Les douleurs de l'estomac qui ont été plus fortes que la fièvre de 1775, comme aussi quand les règles ont été moins abondantes, ont été aggravées par l'imagination trop sensible de la malade, et par sa passion mélancolique. L'état nerveux de l'estomac et des organes digestifs a été produit par

un développement irrégulier et précoce de la constitution, a été aggravé par la fièvre et les autres incommodités auxquelles la malade a été sujette pendant plusieurs années; mais depuis avril 1778 s'est manifestée la maladie nerveuse par la continuité des symptômes les plus fâcheux. Dès-lors toute excitation plus ou moins forte de l'estomac a produit des souffrances plus ou moins graves, et tout relâchement de ce viscère y produisait des langueurs, et déterminait la lassitude dans les autres parties du corps. Il paraît que l'été de l'année dernière il y avait davantage d'atonie dans l'état nerveux de l'estomac, comme le prouvent les langueurs de l'estomac qu'éprouvait la malade lorsqu'il était vide, et qui étaient dissipées par un peu d'alimens, dont néanmoins la digestion lui pesait, parce que l'action de l'estomac se développait avec peine. Ce travail de la digestion fut diminué et dissipé par l'usage du vin et des remèdes excitans. L'état nerveux de l'estomac est établi depuis l'hiver dernier, de manière que l'extrême sensibilité de ce viscère y est jointe à des formations et à des successions rapides d'excès de spasme et d'atonie. L'excès de sensibilité y cause parfois des tendances au vomissement, et toujours des dou-

leurs que l'occupation un peu forte aggrave, ou quand dans le calme de la nuit son sommeil a été interrompu. Cette sensibilité vicieuse s'étend sympathiquement à tout le genre nerveux, ce qui excite souvent par des causes légères des trémoussemens et commotions fortes. Elle se communique principalement aux intestins où les digestions sont paresseuses et dont la pression est douloureuse, et à d'autres parties voisines de la matrice, dont les irritations marquées par les rongemens que souffre la malade dans le bas-ventre, concourent avec le vice des digestions à produire une perte blanche abondante. La susceptibilité des états de spasmes et d'atonie, et des passages brusques de l'un et de l'autre, est indiquée par les effets des fortes digestions, qui, tantôt, excitent des tiraillemens, tantôt des langueurs d'estomac. Il suit de là que les purgatifs agissent toujours trop ou trop peu; que le premier effet des bains a été de calmer, et qu'ensuite leur impression devenant plus fatigante, a excité les douleurs que la distension habituelle de l'estomac par les vents est toujours reproduite, et par les causes qui relâchent, et par celles qui irritent cet organe; que l'éther vitriolique, après avoir agi comme carminatif, en faisant cesser la

tension douloureuse de l'estomac, a déterminé sympathiquement une lassitude extrême dans l'habitude du corps.

Les indications qui se présentent sont de remédier aux principes et aux effets de l'état nerveux de l'estomac et des organes digestifs, et d'augmenter, d'une manière durable, la force de ces organes et de toute la constitution par les moyens suivans.

1° La malade ne se nourrira pas d'alimens venteux, ou de ceux qui lui sont indigestes; elle boira un peu de vin fort trempé à ses repas, s'abstiendra du café, des liqueurs spiritueuses, comme aussi de toutes boissons prises chaudes. Journellement elle prendra des bains tempérés, et fera de l'exercice à cheval ou en voiture, à la campagne, dans un air pur et sec; on graduera la température et la durée des bains. On leur joindra de suite ou dans une autre partie du jour un exercice plus ou moins long, de manière que la malade ne soit pas échauffée ni affaiblie par l'usage de cet exercice, ou de ces bains qui doivent être continués pendant plusieurs jours de suite. On entretiendra une grande liberté du ventre par des lavemens simples ou émolliens; mais on ne donnera aucune purgation sans indication prévue.

2° Pour affaiblir la disposition habituelle de l'estomac, qui y perpétue les tensions cardialgiques par les effets d'une extrême sensibilité, on tiendra toujours appliqué sur l'épigastre et sur l'épine du dos, sur les dernières vertèbres dorsales des épithèmes composés avec la thériaque, un huitième de castoreum, et quantité suffisante de vinaigre de rue. Lorsque la malade sera plus fortement tourmentée par la cardialgie et les vents, elle prendra quelques tasses d'une boisson appropriée, comme d'une infusion de fleurs de camomille et de graines de fénouil, ou d'un thé de menthe adouci avec du sirop de menthe; sur chaque tasse on ajoutera quelques gouttes de la liqueur minérale d'Hoffman. Si les douleurs qui accompagnent la digestion deviennent plus fortes et plus fréquentes, on en préviendra les retours en donnant à la malade avant les repas deux ou trois gouttes de laudanum liquide dans un peu d'eau froide; s'il survient insomnie, on n'aura recours aux narcotiques qu'après avoir essayé en vain les émulsions, le suc de laitue et les autres tempérans; si elle vient d'irritation, et si elle est causée par faiblesse d'estomac, les juleps composés de nervins et d'excitans comme avec les eaux distillées de mélisse, de fleurs d'orange, la tein-

ture de safran et le sirop d'œillet; si les aigres de l'estomac fatiguent le malade, on insistera sur les absorbans, comme l'eau seconde de chaux; trois ou quatre gros de magnésie blanche dans du bouillon seront un laxatif excellent.

3º Tant que les signes vermineux continueront, on insistera sur les vermifuges donnés par intervalles, et surtout dans les temps où il y aura plus de langueur que d'irritation d'estomac : on donnera d'abord les vermifuges spécifiques ; si leur effet est incomplet, on les combinera avec les purgatifs, comme le jalap, le mercure doux ; ou avec les antispasmodiques, comme le camphre et la valériane ; on pourra aussi faire des onctions avec des linimens vermifuges.

Si la malade a une attaque vive de douleurs d'estomac ou de colique, on la mettra à une diète légère ; l'eau de poulet, les boissons tempérantes, des bains tièdes, des fomentations sur le bas-ventre avec des vessies à demi-pleines de lait récent, avec des doses modérées de laudanum liquide. On n'aura point recours à la saignée, à moins qu'elle ne soit absolument indiquée ; sur le déclin seulement de l'attaque on donnera un purgatif doux auquel il conviendra d'associer le sirop diacode. Si

malgré ce traitement méthodique les attaques se prolongent, on emploira des remèdes qui détruisent l'état combiné de spasme ou d'atonie de l'estomac ou des intestins, comme les antispasmodiques et les excitans, en même temps qu'un vésicatoire appliqué sur le lieu de la douleur, et intérieurement un mélange de vin et d'huile, l'extrait de jusquiame soir et matin, à la dose d'un demi-grain, ou des calmans et des excitans alternativement modifiés, suivant la dominance des spasmes ou de l'atonie.

4º Quand on aura long-temps insisté sur les remèdes précédens qu'on continuera suivant qu'il paraîtra indiqué, on traitera directement l'état nerveux de l'estomac en faisant un usage habituel de tempérans et d'excitans, alternativement ou combinés. Ainsi, on pourra donner, à des heures commodes, et à des intervalles convenables, du petit lait, ou de l'eau de veau, et tantôt une infusion de gentiane et d'écorces d'oranges, ou bien l'eau de poulet où l'on aura fait infuser des espèces amères et autres stomachiques analogues. Si en même temps la malade est attaquée de maux de tête violens, elle usera de la racine de valériane sauvage, à des doses assez fortes. Si le senti-

ment d'érosion dans les parties inférieures du bas-ventre se fait sentir avec plus de force, il pourra être utile d'y appliquer l'emplâtre anti-hystérique. Lorsqu'on aura fait un assez long usage alternatif et combiné des excitans et des tempérans, on leur joindra les fortifians les plus appropriés, comme le kinkina avec le lait. On n'observe point à présent chez la malade des signes d'obstruction formée dans l'estomac ou dans les organes voisins; mais si elles se manifestaient dans la suite, on les combattra par des résolutifs d'une énergie graduée, aidés d'évacuans relatifs à leur effet. On aura enfin recours aux résolutifs actifs, tels que la ciguë, etc., si un traitement plus méthodique se trouve insuffisant.

B. D. M. M.

XLVII. *Indigestions, coliques presque continuelles, et hémorrhoïdes souvent douloureuses avec complication de vice syphilitique, etc.*

M. qui m'a fait l'honneur de me consulter, est sujet depuis long-temps à des indigestions que lui cause tout excès de nourriture; les indigestions déterminent quelquefois des fièvres éphémères qui guérissent par la diète seule;

il a été traité autrefois de semblables fièvres par des purgatifs forts, et depuis cette époque il est sujet à des hémorrhoïdes très-douloureuses, et à des coliques presque continuelles. Lorsque ces douleurs sont vives, elles sont accompagnées de renitences légères dans le bas-ventre, qu'on a reconnu être causées par des vents; d'ailleurs, le bas-ventre est souple, et ne présente point d'obstruction sensible. Cependant on a présumé des obstructions lorsqu'on a donné au malade des gommes résines et d'autres fondans qui ont rendu les accidens beaucoup plus graves, comme a fait aussi en dernier lieu un élixir purgatif.

Le malade a toujours été soulagé par l'usage interne et externe des émolliens, des adoucissans et anodins; il a pris des apéritifs appropriés qui ont bien passé, excepté la première fois qu'il en a fait usage, mais qu'il a continué trop peu de temps; il a bu les eaux d'Yens qui ont évacué beaucoup de glaires, mais qui ont sensiblement fatigué les intestins; la violence de ses coliques avait obligé quelquefois d'avoir recours à la saignée du bras; mais depuis deux ans on a renoncé à ce remède, parce qu'il causait un affaiblissement trop considérable. Depuis long-temps le

malade est défait, pâle et abattu, il a beaucoup maigri.

D'après cet exposé, on voit que les excès de nourriture ont produit et entretenu depuis long-temps chez le malade la disposition au flux hémorrhoïdal en tourmentant les organes digestifs, et causant un pléthore particulier dans les viscères du bas-ventre; que ce flux a été déterminé dans le principe par des purgatifs ou autres remèdes fort irritans; que les principes et les suites des hémorrhoïdes ont établi un dérangement habituel dans la circulation des rameaux de la veine-porte; que les indigestions répétées, les douleurs de colique et les symptômes nerveux qui accompagnent l'état hémorrhoïdal, ont rendu presque perpétuelle l'affection douloureuse spasmodique des entrailles, et ruiné de plus en plus les forces constantes des organes digestifs; que toutes ces causes réunies ont entraîné l'affaiblissement général de la constitution et l'amaigrissement, etc.

De là il suit que les indications qui se présentent pour rétablir la santé du malade, sont: 1° de traiter le flux hémorrhoïdal de manière à empêcher l'excès ou la suppression soudaine, en attendant qu'il soit tari sans

danger par le succès du traitement général; 2° de résoudre les embarras qui gênent la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte; 3° de modérer et d'affaiblir de plus en plus les affections spasmodiques douloureuses des organes digestifs; 4° d'augmenter les forces radicales de ces organes, et de toute la constitution.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans, dont l'usage doit toujours être dirigé par les conseils très-éclairés de M. le médecin ordinaire.

1° Le malade ne doit se nourrir que d'alimens faciles à digérer, qui ne soient pas trop nourrissans ni trop assaisonnés; il ne prendra ni café ni liqueurs spiritueuses, et ne boira du vin que fort trempé. Il évitera tous les exercices pénibles, et toutes les occasions de se livrer à de fortes contentions d'esprit, ou à des passions vives; il ne se permettra aucun excès de veilles, ni aucune erreur de régime; mais d'ailleurs il pourra lui être avantageux de varier ses occupations et sa manière de vivre accoutumée.

Il n'y a pas d'apparence que son flux hémorrhoïdal devienne considérable au point de rendre nécessaire l'usage des astringens

en lavemens et en fomentations sur le bas-ventre.

Si le flux hémorrhoïdal vient à être supprimé, on tâchera de le renouveler par un usage alternatif des suffumigations avec les vapeurs d'eau chaude, des lavemens, des cataplasmes émolliens, et des suppositoires avec le miel épaissi par la coction, où l'on mêlera quelques grains d'aloës, et l'on appliquera ensuite des sangsues à la marge de l'anus comme on l'a déjà pratiqué avec succès en pareils cas. Pendant que cette suppression durera, il pourra être convenable de procurer la liberté du ventre, en donnant des prises d'un mélange de deux parties de crême de tartre, et d'une partie de fleurs de soufre qu'on aura broyé et incorporé avec le miel.

On emploiera pour les douleurs vives des hémorrhoïdes extérieurement, des fomentations avec la décoction de courges, et intérieurement des injections avec une décoction de têtes de pavot qui ont déja bien réussi dans ce cas; on pourra aussi appliquer en linimens de la thériaque sur la région ombilicale.

2° Le malade prendra long-temps, chaque jour, matin et soir, d'abord trois onces et ensuite jusqu'à quatre ou cinq d'un mélange de par-

ties égales de sucs de chicorée, de cresson, de pissenlit, et l'on ajoutera à chaque prise de ces sucs, depuis quinze jusqu'à trente grains de terre foliée de tartre. Lorsqu'on jugera avoir insisté assez long-temps sur ces apéritifs, on leur en joindra de plus actifs comme les pilules de savon dont on fera prendre environ vingt grains deux fois par jour, l'expression des cloportes à des doses assez fortes, surtout s'il paraît utile d'exciter le cours des urines. On aidera l'effet des apéritifs précédens en faisant prendre chaque matin un lavement avec huit ou dix onces d'une décoction de son et de plantes résolutives, comme de racines de chicorée, de feuilles de millefeuille, de fleurs de camomille; le malade prendra ce lavement quelque temps après qu'il aura été à la selle (s'il est besoin, par l'effet d'un lavement simple), et le gardera le plus long-temps possible.

3°. S'il revient une nouvelle attaque de vives douleurs de colique, on pratiquera les remèdes qu'on a employés avec succès dans ces attaques; comme les lavemens anodins, l'eau de poulet ou d'autres boissons tempérantes et nitrées (en modérant néanmoins l'usage des rafraîchissans, relativement à l'état nerveux gé-

néral); on fera prendre aussi des bains d'eau tiède qui soient longs et répetés, si les douleurs se fixent sans qu'il y ait des signes d'une vraie inflammation. On appliquera, sur l'endroit le plus souffrant, une vessie à demi-pleine de lait tiède où l'on aura ajouté des doses modérées de laudanum liquide; on ne donnera qu'au déclin de l'attaque des laxatifs auxquels il pourra être utile d'ajouter quelques gouttes anodines.

Lorsque les spasmes des organes digestifs seront très-sensibles sans causer néanmoins de vives douleurs, on pourra les dissiper en donnant d'assez fortes doses de liqueur minérale anodine d'Hoffman dans l'eau de fleurs de caille-lait, ou en usant d'autres antispasmodiques analogues. Si ces remèdes antispasmodiques et résolutifs qui ont été conseillés, ayant été continués long-temps, n'ont pas un succès assez complet, on pourra avoir recours à des remèdes d'une nature vénéneuse dans lesquels on a reconnu une vertu semblable (tel est l'extrait de jusquiame qui sera pris matin et soir à la dose d'un quart de grain, qu'on pourra un peu augmenter lorsque l'impression spécifique de ce remède sur la gorge viendra à cesser, et suivant l'utilité qui en sera observée.

4° Pour remédier à l'affaiblissement nerveux

de la constitution ainsi que pour affaiblir l'état spasmodique presque habituel des organes digestifs, l'usage du lait pourra être fort salutaire; on commencera par celui d'ânesse, et l'on joindra toujours au lait les correctifs propres à en faciliter la digestion.

On terminera le traitement en continuant et faisant succéder aux remèdes apéritifs et autres qui ont été prescrits, des remèdes stomachiques fortifians. On graduera convenablement l'activité des stomachiques en faisant user successivement des infusions d'écorce d'orange, de racine de gentiane, de sommités de petite centaurée, et on modérera toujours l'impulsion de ces stomachiques en leur entremêlant une boisson abondante d'eau de veau ou de poulet; enfin les martiaux semblablement corrigés, étant donnés dans les derniers temps de la cure, pourront être les remèdes les plus efficaces pour en achever et assurer le succès.

25 octobre 1778. B. *D. M. M.*

XLVIII. *Affection nerveuse avec crainte d'affections soporeuses.*

Le malade est âgé de près de cinquante ans, d'un tempérament sanguin vif et irritable; il

a abusé des plaisirs vénériens ; dès l'âge de trente ans, il a fait un usage immodéré du vin pendant plusieurs années; il faisait les plus grands excès à la chasse où il courait les marais ayant de l'eau jusqu'au genou pendant qu'il gelait ; mais il y a au moins vingt ans qu'il n'a fait aucun excès.

Le malade a éprouvé pendant un temps du soulagement à ses incommodités par les plaisirs du mariage ; mais en dernier lieu de légères fatigues en ce genre de plaisir ont été suivies d'une espèce d'évanouissement, de cardialgie, de vertiges, d'autres symptômes nerveux, et d'un sentiment, comme de crampe douloureuse dans l'organe même du plaisir; maintenant il est sujet à éprouver dans l'acte vénérien et quelque temps après, une cuisson au gland et dans tout le canal de l'urêtre, quoiqu'il n'y ait aucun soupçon de maladie vénérienne. Il soutenait autrefois de longues privations d'alimens ; aujourd'hui il ne peut demeurer à jeûn sans éprouver de la faiblesse, du froid, de légers tremblemens dans les extrémités inférieures. Il se porte passablement après le repas ; mais trois ou quatre heures après il ressent des symptômes de faiblesse, et des bouffées de chaleur qui se portent à la tête. Souvent alors il se trouve soulagé en

prenant une croûte de pain avec un verre d'eau et de vin ; il est extrêmement sujet aux vents, il a toujours le ventre libre, il va constamment deux fois tous les matins à la garde-robe, et rend des matières délayées; souvent aussi il y va dans la journée, mais il rend alors des matières dures, moins recuites, et enduites de glaire, et en petite quantité.

Le malade a les jambes sensiblement affaiblies, elles s'engourdissent s'il demeure en repos; il éprouve plusieurs fois dans la journée de ces engourdissemens et des trémoussemens dans l'une et l'autre jambe, mais principalement la gauche. Il lui est arrivé, deux fois ce printemps, après s'être couché sur le côté gauche, d'éprouver de ces engourdissemens et trémoussemens sensibles des chairs de la jambe du même côté. Le malade ressent un froid habituel aux pieds, et des tremblemens dans les gras de jambe ; il éprouve une chaleur considérable à la tête, à toute la face, et surtout aux jambes qui sont extrêmement rouges. Son pouls qui était mou et faible est devenu dur ; lorsqu'il est couché, il sent une chaleur considérable aux extrémités inférieures, et tous les matins lorsqu'il s'éveille il est sujet à des sueurs. Il lui arrive souvent de s'éveiller en sursaut :

il est à remarquer que le père du malade était sujet aux attaques d'apoplexie, dont la dernière qu'il éprouva peu de temps avant sa mort fut accompagnée d'hémiplégie.

Nous avons été d'avis que la maladie que Monsieur éprouve, affecte entièrement le systême des nerfs, et qu'il ne suffit pas dans ce cas d'employer une méthode de traitement convenable au genre de maladies, dites *nerveuses* ou *vaporeuses*, mais qu'il est absolument nécessaire de faire entrer dans cette cure les moyens propres à prévenir les affections soporeuses dont le malade est menacé.

Les divers excès que le malade a faits pendant longues années dans l'usage des plaisirs vénériens, de la boisson des liqueurs spiritueuses, et dans l'exercice de la chasse, n'ont pu qu'affecter des organes très-sensibles et très-pourvus de nerfs, dont les lésions ont été senties par tout le systême nerveux. Le principe des nerfs a été affaibli par ces impressions, et peut-être ce principe souffre-t-il une infirmité relative chez le malade par un vice héréditaire.

L'énervation de la constitution et l'habitude des excès ont déterminé les divers symptômes qui font souffrir depuis long-temps les organes les plus affectés. C'est ainsi que Monsieur

éprouve des langueurs, des vertiges et autres maux analogues, lorsque, la digestion étant achevée dans l'estomac, ce viscère reste trop long-temps sans action; que son repos prolongé est suivi d'un engourdissement dans les jambes, etc.; le côté gauche est plus affaibli comme naturellement moins agissant, ce qui est assez commun dans les affections paralytiques.

Les altérations de ces divers organes, et particulièrement celles du système des nerfs, ont amené les irrégularités qu'on observe dans les fonctions d'autres organes : de là viennent les désordres de la circulation du sang qui se porte aux parties supérieures en plus grande quantité qu'auparavant, la dureté notable que le pouls a contractée, la variété de l'excrétion des selles qui sont tantôt délayées, et tantôt durcies, la distribution inégale et vicieuse de la chaleur qui se fait par des causes légères aux lombes et aux extrémités, etc.

Régime.

La première loi du régime dans ce cas est de renouveler l'action des organes les plus affectés aussi fréquemment que paraissent

l'exiger l'habitude et le besoin de remonter les forces du corps par l'exercice des fonctions, et néanmoins avec la modération et les précautions nécessaires pour ne pas porter le travail de chaque organe au-delà des proportions qui conviennent à la santé.

La deuxième loi du régime qui est essentielle dans ce cas, est d'éviter tout ce qui peut échauffer et porter à la tête, puisque ce qu'on a le plus à redouter est la congestion du sang sur les origines des nerfs.

D'après ces vues le malade doit faire trois ou quatre repas par jour, et manger sobrement à chaque repas. Il doit ne se nourrir que d'alimens fort peu aromatisés; il fera à ses repas beaucoup usage de chicorée, de cresson, et d'autres plantes potagères, antiscorbutiques, et légèrement amères; il ne boira que fort peu de vin et fort trempé, et se privera d'ailleurs en entier de boissons échauffantes et spiritueuses. Il doit renoncer aux veilles, se coucher et se lever de bonne heure, dormir dans un lit qui ne soit pas trop mou, et où il ait la tête élevée; il fera chaque jour un exercice à cheval ou en voiture; il proportionnera la quantité de nourriture à l'exercice qu'il prendra journellement, etc.; s'abstiendra de pousser ni l'un

ni l'autre aussi loin que ses forces peuvent le permettre. Quoiqu'il ait été un temps où les plaisirs de l'amour ont procuré du soulagement au malade, sans doute à cause de l'interruption d'une ancienne habitude, qui avait rendu nécessaire une répétition plus fréquente de cette fonction, on ne peut que recommander au malade, dans l'état où il se trouve, d'être extrêmement réservé sur l'usage des plaisirs qui peuvent lui rendre l'acte vénérien très-promptement dangereux, comme s'il s'y livrait peu de temps après le souper. Le malade aura soin de se tenir les jambes et les pieds chaudement pendant la journée, et d'avoir la nuit les pieds plus couverts que le reste du corps; il s'assujettira à prendre chaque matin un lavement d'eau légèrement tiède. Ces remèdes seront utiles à plusieurs égards, et même en procurant l'excrétion des selles; cette excrétion paraît assez libre, et cependant on voit qu'elle est incomplète, laissant séjourner dans les intestins les excrémens qui se durcissent et s'échauffent, et dont la rétention ne peut qu'aggraver la maladie.

Le régime doit être continué long-temps pour assurer le succès du traitement le plus convenable à cette maladie: on doit se proposer

dans ce traitement; 1° de rétablir le cours des humeurs, et la proportion naturelle des différentes excrétions; 2° de rappeler la distribution constante des forces du principe vital dans tous les organes par des remèdes tempérans et excitans, combinés ou donnés alternativement; 3° de prévenir et de détourner les congestions du sang et des humeurs sur la tête; 4° de rappeler d'une manière durable une sensibilité médiocre et naturelle dans tout le systême des nerfs.

Remèdes.

Les remèdes suivans pourront satisfaire à ces indications; on ne peut ici qu'indiquer ces remèdes, et les principes du traitement dont l'administration doit être modifiée suivant les circonstances par M. le médecin ordinaire. L'usage des lavemens simples suffira sans doute pour entretenir la liberté du ventre: on doit être fort réservé à donner des purgatifs; mais lorsqu'ils seront nécessaires, il faut toujours qu'ils soient pris du genre laxatif.

On évitera avec le plus grand soin tout ce qui peut supprimer la transpiration; il pourra être fort utile d'exciter l'excrétion du moucher

par des errhins doux, comme des vapeurs d'eau chaude, par l'usage d'une poudre prise comme du tabac, préparée avec les feuilles de bétoine ou autres espèces céphaliques.

2° Après les remèdes généraux, le malade prendra d'abord, dans la journée, plusieurs tasses d'une infusion faite en guise de thé, de feuilles de petite sauge et de romarin; après avoir continué une quinzaine de jours l'usage de cette infusion, il prendra de plus, deux fois par jour, une le matin et à cinq heures du soir, le bol suivant : Prenez extrait de kinkina vingt grains, racine de valériane sauvage en poudre quinze grains; faites-en un bol avec suffisante quantité de sirop de Stœchas. Si ces remèdes, long-temps continués, causent une irritation sensible, on modérera leur impression en leur combinant des tempérans ou des relâchans appropriés. Ainsi on pourra ajouter douze grains de nitre au plus dans chaque bol, faire prendre certains jours de l'eau de poulet ou de veau au lieu de l'infusion de sauge, ou autres amers stomachiques qu'on pourrait aussi employer.

Il est aisé de varier utilement dans ce cas de semblables alternatives ou combinaisons de remèdes de nature opposée. Une de ces com-

binaisons serait le petit lait préparé avec la moutarde (en mêlant pendant l'ébullition du petit lait six gros de graine de moutarde broyée par pinte de lait).

Lorsque le malade sera tourmenté des vents et paraîtra avoir l'estomac affecté plus que de coutume, il prendra avant le repas, dans un verre d'eau froide, dix gouttes et plus, par dégrés, d'élixir de vitriol décrit dans la pharmacopée de Paris.

3° On peut remédier aux congestions fréquentes, mais peu fortes du sang et des humeurs vers la tête par les moyens de régime qui ont été marqués, et par d'autres analogues: tels sont les bains de jambes pris à l'heure du coucher, dans l'eau légèrement tiède, à laquelle on ajoutera un cinquième de vinaigre. Si le malade venait à être attaqué d'une inflammation ou d'une hémorrhagie aux parties extérieures de la tête, il faudra insister principalement sur les tempérans, comme les boissons acidulées ou nitrées. Il pourra être nécessaire de donner des laxatifs appropriés, comme la crême de tartre dans une décoction de tamarins ou de pruneaux, etc. Si les congestions d'humeurs vers la tête deviennent habituelles et plus fortes, il pourra être nécessaire de donner

et pratiquer un remède qu'on a déjà conseillé au malade. On ouvrira un cautère à la jambe droite dont on entretiendra l'issue avec beaucoup de soin ; il pourrait se faire aussi dans ce cas que les eaux de Balaruc procurassent des évacuations révulsives salutaires; mais la disposition nerveuse de ces eaux rend fort délicate leur application.

4º Lorsque le régime et les remèdes précédens, suivis avec la constance requise, auront produit les bons effets qu'on a lieu d'espérer, on pourra assurer ces bons effets par l'association de divers remèdes propres à fixer une sensibilité médiocre et naturelle dans tout le systême nerveux ; ainsi, au cas que cette sensibilité se trouve encore trop forte relativement dans un organe, on emploira les remèdes dits *nervins*, *antihystériques*, comme l'infusion de rue, la teinture de castoreum, etc. Si la sensibilité de tout le systême nerveux est encore éloignée de l'état naturel en excès, on fera encore prendre les remèdes sédatifs, comme les bains tièdes; et si elle est en défaut, des toniques fortifians, comme diverses préparations martiales.

16 juin 1774. B. *D. M. M.*

XLIX. *Deuxième consultation pour le même malade.*

Les nouveaux éclaircissemens que M., qui me fait l'honneur de me consulter, m'a donnés, ne changent rien à l'exposé historique que j'ai mis à la tête de ma première consultation ; mais les éclaircissemens sont utiles pour faire connaître l'état des infirmités et incommodités présentes de M. le consultant. Il se sent toujours affecté à peu près de même ; cependant il convient que son estomac digère mieux, et que ses maux de tête sont devenus moins forts et moins fréquens. Il paraît que le sentiment qu'il a de ses maux est encore trop vif pour qu'il reconnaisse le mieux qu'il a obtenu par le régime et l'effet des remèdes. Car, suivant ce que j'apprends en même temps, le pouls a repris sa mollesse, la respiration est plus libre ; le côté gauche est à peine plus affaibli que le droit; les suffocations, les vertiges, les rougeurs au haut des joues sont beaucoup plus rares ; enfin, tous les symptômes pour lesquels j'ai été consulté il y a environ un an, ont beaucoup baissé.

Les symptômes dont M. est le plus affecté

actuellement, se rapportent à deux causes principales ; la première est l'habitude des mouvemens nerveux qui se dirigent des extrémités inférieures vers la tête ; cette habitude cause la langueur de ces extrémités inférieures que le moindre exercice fatigue, le froid qu'y ressent le malade, et qui s'étend par fois aux reins et à la tête ; l'impression des bains un peu froids qui portent à la tête a fait craindre de perdre connaissance.

La deuxième cause des symptômes les plus fâcheux de l'état actuel du malade, est l'imperfection des digestions qui subsiste encore, comme on l'a très-bien remarqué. Ce vice produit l'abondance des glaires que le malade est sujet à rendre avec beaucoup de vents, et dont l'excrétion est souvent précédée de souffrance d'estomac et de malaise de tout le corps. Les petites transpirations que le malade éprouve le matin dans son lit, à son réveil, sont aussi un effet symptomatique de l'impression que font sur les intestins les matières pituiteuses qui s'accumulent par le défaut de digestion des sucs alimentaires; ce qui est indiqué, parce que le malade sent alors dans la région épigastrique des grouillemens de ces matières qui se détachent, etc. D'ailleurs, le malade a ob-

servé qu'il n'avait pas été plus incommodé dans les jours où il avait mangé des alimens pesans et fort indigestes ; ce qui n'a pu venir de ce que les alimens pris avec goût excitaient davantage les forces digestives, et prolongeaient plus qu'à l'ordinaire l'action de l'estomac, dont les longues suspensions causent toujours de l'incommodité au malade. M. a souffert pendant tout l'hiver dernier une douleur rhumatique au bras droit, qui s'étendait depuis le coude jusqu'au poignet, et il a maintenant une douleur semblable vers le coude du bras gauche. Ces douleurs, ainsi que celles qu'il était sujet à ressentir autrefois aux lombes et à la hanche droite, ont pu être causées par la surabondance des humeurs pituiteuses fixées dans le tissu des muscles.

Je ne puis que recommander la continuation du régime que j'ai prescrit au malade dans ma première consultation : j'ajouterai seulement à cet égard, en réponse aux questions qu'il me fait dans son second mémoire, qu'il peut sans inconvénient user de moutarde avec les alimens qu'on a coutume d'en assaisonner ; mais qu'il doit s'abstenir de poivre et de mets fort épicés ; que l'usage de boire de l'eau une heure après le dîner, et peu avant que de

se coucher, semble devoir lui être contraire, et qu'à moins que l'habitude ne lui ait rendu cet usage indifférent, la boisson prise alors peut troubler et précipiter la digestion des alimens qui se fait dans l'estomac; que les pollutions nocturnes qu'il a eues depuis qu'il se prive absolument des plaisirs amoureux, indiquent un besoin qu'il peut satisfaire en se rendant à ces plaisirs, mais avec une extrême modération qui règle leur usage d'après l'influence qu'ils auront sur sa santé.

Les indications principales qui se présentent pour le traitement de cette maladie sont toujours les mêmes que j'ai marquées dans ma consultation précédente; cependant les changemens qui sont survenus dans l'état du malade, et la persévérance des symptômes qui sont aujourd'hui plus fâcheux, présentent les observations que je vais exposer successivement. Ces observations sont relatives tant aux modifications que doit souffrir aujourd'hui la méthode générale du traitement que j'ai tracé, qu'à l'ordre, au choix, à la multiplicité des moyens par lesquels on peut exécuter cette méthode.

1° Les remèdes que j'avais indiqués dans le cas où les congestions de sang et des humeurs

vers la tête deviendraient plus fréquentes et plus fortes qu'auparavant, tels que les purgatifs, le cautère et peut-être les eaux de Balaruc, ne doivent point avoir lieu dans l'état présent de force de congestion; mais je recommande toujours les moyens doux qui peuvent détourner assidûment ces mouvemens du sang vers les parties supérieures, comme l'usage journalier des lavemens d'eau pure, la répétition fréquente des bains d'eau tiède pris à l'heure du coucher, sans addition du vinaigre, dont le malade ne peut soutenir la vapeur; le soin de tenir toujours les pieds couverts et plus chauds que le reste du corps, et toutes les attentions de régime par lesquelles on peut éviter que le sang ne se porte vers la tête en plus grande quantité que dans l'état naturel; on doit, dans la même vue, insister d'autant plus sur les boissons tempérantes lorsque les ardeurs d'été, ou d'autres causes d'échauffement, augmenteront l'agitation du sang.

2° On tâchera d'entretenir les excrétions dans l'ordre naturel; on craindra de le troubler en abusant des moyens qui peuvent forcer une excrétion particulière; ainsi on ne donnera point de purgatifs s'ils ne sont absolument indiqués par des signes beaucoup plus graves

d'accumulation de matières dépravées dans les premières voies ; de même le malade s'abstiendra de plaisirs violens et modérera la durée et la température des bains qu'il doit prendre, de manière qu'ils ne lui causent pas d'excès de transpiration.

3° On doit, dès à présent, et pendant longtemps, insister sur des alternatives ou des combinaisons des remèdes excitans et tempérans, pour rappeler la distribution naturelle des forces du principe vital dans les divers organes ; mais il faut observer, en général, qu'on doit donner plus de tempérans et des excitans plus faibles pendant les chaleurs de la saison où nous entrons, et que les excitans plus actifs doivent être donnés graduellement dans l'automne et dans l'hiver.

La malade fera constamment, pendant longtemps, chaque jour, un usage alternatif des bains tièdes et de l'exercice. Lorsque les fortes chaleurs seront passées, on lui fera, d'abord une fois par jour, au sortir du bain, et ensuite deux fois, des frictions sèches sur l'épine du dos, en allant du cou vers les extrémités, avec des linges doux qu'on aura échauffés et bien pénétrés de fumée de succin, d'encens, et d'autres aromatiques ; on graduera la force et la

durée de ces frictions de manière qu'elles ne causent point d'échauffement notable.

Pendant le cours de l'été le malade usera, par reprises alternatives de plusieurs jours consécutifs, tantôt d'une infusion de racines de gentiane, d'écorces d'orange et d'autres espèces stomachiques amères, et tantôt du petit lait, et de l'eau de poulet dans laquelle on aura fait bouillir un bouquet de mélisse : on règlera la quantité de ces boissons suivant les circonstances. Le malade reprendra ensuite l'usage des bols d'extrait de kinkina et de racine de valériane, que je lui ai conseillé, en modérant, s'il le faut, l'impression trop active de ce remède, par l'usage des correctifs que j'ai indiqués.

Dans le choix et l'administration des excitans variés que demande cette cure, il faut avoir une attention particulière à l'état des organes digestifs; ainsi on modérera l'usage des amers de telle sorte qu'ils augmentent l'appétit et ne fatiguent pas l'estomac; on substituera parfois aux infusions d'espèces amères, d'autres infusions d'écorces stomachiques aromatiques de sauge, de menthe, etc. : on fera prendre assez souvent, à la place du bol de kinkina et de valériane, un bol composé avec dix grains de

cascarille et trois gros de conserve de fleurs de romarin ; dose qu'on augmentera par degrés.

Quand on aura obtenu d'une manière sensible le rétablissement de la distribution naturelle des forces dans les divers organes, ce que l'on reconnaîtra parce que le malade ne sera que peu ou point sujet au froid des extrémités, aux rougeurs des joues, aux vertiges, aux langueurs extrêmes lorsqu'il est à jeun, on travaillera à augmenter les forces constantes du système nerveux, en assurant l'état médiocre et naturel de la sensibilité qui est éminemment la fonction naturelle des nerfs; on suivra, à cet égard les vues proposées dans la première consultation. Ainsi, au cas qu'il subsiste alors une habitude de sensibilité vicieuse ou trop forte relativement à telle impression, comme dans l'estomac, la tête, le phallus, etc., on pourra corriger cette sensibilité par les modifications diverses et puissantes que causeront les excitans antihystériques.

On a lieu de croire que les chaleurs d'été dissiperont les douleurs rhumatiques que le malade souffre au bras ; ces douleurs pourront être prévenues dans la suite par le rétablissement de la constitution et des digestions ou préparations des humeurs ; mais si ces douleurs

se renouvellent l'hiver prochain, on pourra les traiter avec succès par l'usage des topiques résolutifs, tels que l'huile camphrée, et des fondans assez actifs, comme le savon, le mercure doux dont l'action sera aidée par des diaphorétiques appropriés, comme l'extrait de gayac et la décoction de racine de bardane : cette méthode, qui serait déplacée actuellement, sera très-convenable dans un temps où les remèdes de la maladie principale auront eu le succès qu'on espère.

21 juin 1775. B. *D. M. M.*

L. *Colique néphrétique causée par l'affection des voies urinaires.*

Le malade pour lequel on me fait l'honneur de me consulter, est âgé de dix-huit ans; il est sujet depuis son enfance à des coliques néphrétiques qui, pendant qu'elles durent, interceptent presque entièrement le cours des urines. Dans l'enfance, et dès l'âge de quatre ans, cet enfant avait d'abondantes hémorrhagies du nez, et rendait des urines teintes de sang. Chacune de ces attaques néphrétiques était précédée d'un petit froid, et il lui survenait au déclin un sommeil qui la terminait complétement.

Depuis l'âge de quinze à seize ans les attaques de colique sont devenues plus fréquentes et beaucoup plus fortes ; chacune est précédée et suivie de fièvre, et, quelques jours avant l'attaque, le malade ressent de la tension dans le bas-ventre, des tiraillemens et des douleurs qui sont différentes de celles qu'il éprouve durant sa colique : il n'a plus d'hémorrhagies du nez, et ne rend plus d'urines teintes de sang ; mais il les rend extrêmement chargées de glaires très-épaisses, parmi lesquelles on a reconnu, en dernier lieu, de petits graviers : il a été sondé plusieurs fois, et on ne lui a point trouvé de pierres dans la vessie.

Le malade a fait usage sans succès du savon, de la bousserole, de la boisson de diverses eaux minérales ; il n'a pu être soulagé que par les bains, il a usé de bains domestiques de ceux de Bagnères, de Bigorre et de ceux d'Usfut. D'après cet exposé, on voit quelle est la nature de cette maladie des voies urinaires, et quelles sont les principales indications qu'on doit se proposer pour la traiter avec succès.

Les hémorrhagies du nez auxquelles le malade était sujet dans son enfance, rendaient alors beaucoup moins fâcheuses les attaques de colique néphrétique, et leurs suites : mais

depuis l'âge de quinze ans, ces hémorrhagies ayant cessé, la révolution de chaque attaque est beaucoup plus forte et plus étendue, puisqu'elle est accompagnée de fièvre et précédée d'affections produites et par la sympathie et par l'extension synergique dans les intestins et les autres viscères du bas-ventre.

La grande énervation que cette maladie a causée dans les organes sécrétoires de l'urine fait que les canaux urinaires s'embourbent facilement; que le mucus qui enduit les voies urinaires n'a point assez de fixité et est facilement entraîné avec l'urine; enfin qu'il se forme des graviers dans les passages qui sont long-temps et fortement obstrués, tant par l'accumulation de cette humeur muqueuse, que par les étranglemens spasmodiques qui ont lieu dans les attaques de colique néphrétique.

Les indications que présente le traitement de cette maladie sont, de soulager et de résoudre le plus parfaitement possible chaque attaque de colique néphrétique qui pourra survenir; de détourner, en fortifiant et en rétablissant le cours des excrétions naturelles, la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les voies urinaires; d'exciter graduellement les forces toniques de ces organes par des astringens vul-

néraires appropriés que l'on combinera avec des apéritifs, lorsque ceux-ci seront indiqués par des embarras manifestes dans les voies urinaires.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans dont l'administration doit toujours être réglée suivant les circonstances; 1° lorsque le malade aura une attaque décidée de colique néphrétique, on observera avec soin si elle prend un caractère inflammatoire. Ainsi, au cas que la fièvre soit forte avec un pouls dur et plein, on commencera par faire une saignée médiocre, et on mettra de suite le malade dans le bain, où on le fera séjourner long-temps; si l'état inflammatoire persiste ou s'aggrave, on fera prendre au malade, toutes les quatre heures, un bol composé avec deux grains de camphre, six grains de nitre, etc., avec une suffisante quantité de conserve de *kinorrhodon*.

Pendant tout le cours de l'attaque, soit qu'on ait à craindre ou non une affection inflammatoire, on insistera sur l'usage des bains tempérés que le malade prendra deux ou trois fois chaque jour, et il y séjournera au moins une heure chaque fois. On donnera aussi au malade des lavemens réitérés, et on lui fera faire usage d'une décoction de tamarins pour hâter les

évacuations par les selles qu'on dit amener ordinairement la solution de ces attaques.

1° Lorsque l'on n'aura point à craindre d'inflammation des reins, si les douleurs de colique sont bien vives, on pourra donner en lavement une décoction émolliente, à laquelle on ajoutera des doses convenables de laudanum liquide. Quelque opiniâtre que soit la colique néphrétique, on s'abstiendra d'appliquer à l'endroit des reins des fomentations où d'autres topiques émolliens; mais il pourra être utile d'y appliquer, dans le déclin d'une longue attaque, des épispastiques d'une activité modérée, comme d'y faire de temps en temps des onctions avec un liniment huileux, composé de trois ou quatre parties d'huile de lis, et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac. 2° Le malade ne se nourrira que d'alimens qu'il ait éprouvé lui être de facile digestion et qui n'aient rien d'échauffant. Il s'abstiendra du riz et des autres farineux non fermentés; mais d'ailleurs il fera beaucoup usage des alimens tirés des végétaux, comme de fruits parfaitement mûrs ou cuits, de purées de légumes (entre lesquels les pois chiches donnés avec précaution peuvent être singulièrement utiles), des racines et herbes potagères.

Le malade ne boira que peu de vin ; il se privera de toutes les boissons spiritueuses ou échauffantes, il partagera la nourriture de chaque jour en plusieurs repas, il soupera fort légèrement, et il observera de ne se coucher au plus tôt que deux heures après. Il évitera également de se livrer avec excès au sommeil et aux veilles ; les digestions seront parfaitement aidées par l'usage assidu d'un stomachique convenable ; un des stomachiques les plus appropriés en ce cas, est le rob des baies de genièvre, dont le malade prendra de vingt à trente grains avant le dîner et autant avant le souper.

Le malade prendra, chaque jour, le matin, à son lever, un lavement simple, et, au cas de besoin, émollient ou laxatif ; après l'avoir rendu, il entrera dans un bain d'eau tiède : l'on graduera la durée de ces bains, qui sera d'abord très-courte, et leur température qui doit être toujours très-douce, de manière qu'ils n'augmentent point l'échauffement, l'énervation ni la congestion du sang sur les voies secrétoires de l'urine. Il lui sera avantageux de faire chaque jour de l'exercice en voiture, mais il évitera de marcher long-temps à pied ; l'exercice des jeux de boule ou de billard étant pris modé-

rément pourra lui être salutaire. 3° Après avoir fait précéder un assez long usage du régime et des remèdes qui ont été conseillés, en les continuant on leur joindra l'usage des astringens vulnéraires et des diurétiques appropriés. Ainsi, le malade boira, dans le courant de la journée et à des heures assez éloignées des repas, plusieurs verrées d'une décoction de sommités de verge dorée, dont on mettra une poignée pour chaque livre de décoction : on insistera fort long-temps sur l'usage habituel de cette tisane, ou d'une décoction d'espèces amères analogues comme de millefeuille.

Lorsque l'état du malade ne fera pas craindre d'irriter trop vivement les voies urinaires, il pourra de même être fort utile de lui faire prendre du baume du Pérou qu'on lui donnera deux ou trois fois le jour à la dose de trois ou quatre grains mis en bol avec du sucre.

Lorsque les urines charrieront plus qu'à l'ordinaire, si on n'a point de signes d'une colique néphrétique instante, on aidera les mouvemens d'expulsion des matières qui pourraient embarrasser les voies urinaires en donnant des apéritifs diurétiques, mais qu'il faudra toujours envelopper par des mucilagineux, comme sont le suc de cloportes dans du petit lait, l'es-

prit de nitre dulcifié dans une infusion de graines de lin. Si le sédiment graveleux qu'on a remarqué dans les urines du malade vient à former des concrétions plus considérables, on emploiera comme un des diurétiques détersifs des plus appropriés, la racine de pariéra-brava dont on donnera chaque jour presque un demi-gros en substance, ou trois gros en décoction, en continuant plusieurs jours de suite ce remède, qu'on répétera par intervalles suivant qu'il paraîtra indiqué; mais on craindra d'abuser de ce diurétique atténuant, qui peut, ainsi que la bousserole, être nuisible en excitant le détachement de l'humeur muqueuse qui doit enduire les voies urinaires.

20 mai 1778. B.. *D. M. M.*

LI. *Masturbation à laquelle a succédé une habitude de pollutions très-fréquente, avec ou sans érection, avec ou sans sentiment de plaisir.*

M. est âgé de vingt-six ans: depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de vingt-trois, il s'est abandonné à la masturbation, il a été attaqué d'une diarrhée presque sans fièvre et commu-

uément sans colique. Pendant les cinq dernières années de cet espace de temps, il était beaucoup plus affecté dans le carême dont les abstinences lui faisaient perdre l'appétit et l'affaiblissaient extrêmement. Dans tout le période de cette année qu'a duré la diarrhée habituelle, Monsieur a vécu dans un état de grande maigreur; il a été sujet à ressentir des douleurs très-fortes et très-fréquentes dans tous les membres, et surtout aux plantes des pieds et au bas des jambes; dans tout ce temps, il était constamment livré à des passions tristes et mélancoliques, il sentait toujours dans le bas-ventre une tension considérable.

Des accès de fièvre tierce (qu'il eut dans trois années consécutives à la fin de l'été, qui cédèrent bientôt aux purgatifs et au kinkina, mais dont la convalescence fut très-longue dans les dernières années) donnèrent occasion de reconnaître des obstructions à la région du foie qu'on assura au malade qu'il avait eues dans sa première enfance. Il prit avec succès les bains pendant une quinzaine de jours; peu après on lui fit user des remèdes puissamment apéritifs et de martiaux. Il suivit les conseils qu'on lui donna, d'observer un meilleur régime, de chercher la dissipation, et de renoncer aux excès

d'étude auxquels il s'était adonné sans relâche pendant trois années. Ces remèdes et ce régime détruisirent enfin la tension qu'il sentait dans le bas-ventre, firent cesser la diarrhée, et le délivrèrent de ses affections mélancoliques.

Depuis l'âge de seize ans jusqu'à ce jour, le malade était sujet à une habitude de pollutions nocturnes involontaires qui ont épuisé les forces de la constitution. Pendant les six premières années, ces évacuations revenaient presque toutes les nuits, étant excitées par l'échauffement qu'entretenait la continuité des études forcées ; elles sont plus rares maintenant, quoiqu'il ne se passe pas de semaine où elles ne reviennent ; elles ont toujours été, et sont très-abondantes : souvent le malade ne s'apercevait qu'à son réveil qu'il avait eu la nuit une semblable éjaculation ; et, lorsqu'elle se fait avec un sentiment de plaisir qui le réveille, il remarque qu'elle a lieu dans un état d'érection faible et commençante : toute érection lui fait perdre un peu de semence, mais sans aucun plaisir. Il lui est arrivé quelquefois d'en perdre beaucoup sans érection, et en marchant, quoiqu'il ne fût point excité par des idées voluptueuses.

Le malade se trouve presque toujours très-fatigué; il éprouve fréquemment des feux violens aux pieds, aux mains; il est sujet à ressentir un malaise de tout le corps, et une espèce de mélancolie qui ne porte sur rien, avec cette circonstance remarquable qu'une perte considérable de semence dans la nuit dissipe l'accès de mélancolie et paraît être critique. Depuis quelque temps, il prend du chocolat de santé qui le rend plus gai et lui ôte parfois ses lassitudes. En dernier lieu, on lui a fait prendre du lait deux fois par jour, des bains froids, des bouillons de grenouille avec la chicorée, et du sel de Saturne donné à la dose d'un grain chaque matin.

Les symptômes de mélancolie et de consomption, comme feu violent aux pieds et aux mains, lassitude continuelle qui existait chez le malade, dépendent manifestement de l'habitude des pollutions involontaires qui est établie chez lui depuis environ dix ans; il ne paraît pas qu'il y ait d'autres causes qui déterminent ces symptômes, la diarrhée et les obstructions que le malade a eu si long-temps, étant absolument guéries; c'est donc à combattre cette habitude de pollutions nocturnes qu'on doit principalement s'attacher: lorsqu'on sera parvenu

à tarir cette première cause de maux, on tâchera de réparer, autant qu'il sera possible, les forces de son corps atténué et énervé depuis tant d'années. On sent combien il est difficile d'obtenir la cure radicale d'une habitude vicieuse qui subsiste depuis dix ans; on doit y tendre en se faisant les idées les plus précises de l'affection qui la perpétue : on est fondé à croire que, dans l'état naturel, la semence n'est versée des vésicules séminales dans l'urètre, que par une érection des conduits excrétoires de la semence, qui pénètrent la prostate, et qui déterminent plus ou moins complétement l'érection des corps caverneux de la verge. Mais une longue habitude de gonorrhée ou de pollution produit une plus grande irritabilité relative dans les vaisseaux séminaires prostatiques qui les fait entrer en érection par des causes qui seraient trop faibles dans l'état de santé. Des causes semblables, chez le malade, procurent une érection, quelque faible qu'elle puisse être, et même quelquefois le simple froissement de l'urètre en marchant. Les vésicules séminales, par l'effet de l'habitude, participent beaucoup plus fortement que dans l'état sain au mouvement voluptueux d'érection parfaite de ce conduit prostatique, ce qui fait que l'éjacula-

tion complète du sperme est toujours très-abondante. On dit communément que, dans ce cas, l'habitude a fait contracter un affaiblissement des conduits de la semence ; mais, puisque l'éjaculation ne peut se faire sans un état de l'action des conduits (ce qui est bien manifeste chez le malade, lorsque cette perte soudaine se fait sans aucune excrétion), on doit reconnaître que la mobilité et l'irritabilité de ces vaisseaux séminaires est souvent fort augmentée par rapport au degré de leur sensibilité qu'a déterminé l'habitude même qui émousse le sentiment de la volupté. Ainsi l'espèce de faiblesse relative des organes séminaires, à laquelle il faut remédier dans ce cas, consiste dans cette disposition vicieuse de la sensibilité de ces organes à leur mobilité, qui fait qu'un sentiment faible y excite un mouvement beaucoup plus fort que dans l'état naturel ; d'où il suit que, pour rétablir la constitution naturelle de ces organes, la première indication est d'augmenter leurs forces constantes, ainsi que celles de tout le corps, par un très-long usage des remèdes toniques et nervins proprement dits. Ces remèdes ramènent et fixent, par une action que l'expérience peut seule faire connaître, le rapport moyen et constant qui doit exister

dans chaque organe entre les forces sensitives et les forces motrices. Les indications subordonnées dans ce cas, sont de remédier aux principales causes qui peuvent augmenter la faiblesse ou accroître fortement la sensibilité des organes séminaires, comme sont les congestions de sperme et d'autres humeurs sur ces organes, les impressions qu'ils reçoivent de divers aphrodisiaques, etc.

1° Nous approuvons fort l'usage du lait que le malade prend deux fois par jour; cet analeptique est très-approprié pour rétablir les forces de la constitution, pourvu qu'il passe parfaitement bien. S'il souffre une altération sensible dans l'estomac, on y joindra une ou deux cuillerées d'eau de menthe, et des correctifs appropriés aux diverses dégénérations qu'il pourra subir. Pour assurer la digestion et les bons effets du lait, il prendra, deux fois par jour, demi-gros d'excellent kinkina mis en opiate avec le sirop d'écorce d'orange, ou dans un verre d'eau froide : on augmentera par degré les doses de kinkina, jusqu'au double, ou même au-delà, suivant son utilité sensible.

2° Nous craignons que l'usage interne du sel de Saturne ne soit pas efficace dans l'état présent de cette maladie. La dose d'un grain,

à laquelle le malade prend ce remède chaque jour, est assez faible pour rassurer contre les effets vénéneux qu'il peut avoir; mais elle semble en affaiblir l'action au point qu'on ne peut guère espérer un succès analogue à ceux qu'on obtient dans d'autres maladies par divers poisons pris en très-petite quantité; d'ailleurs les poisons minéraux ou chimiques sont en général bien plus difficiles à modifier avec sécurité, que ne le sont les poisons végétaux.

3° Les bains froids que prend le malade peuvent lui être singulièrement utiles; nous ne doutons point qu'ils ne lui soient administrés de la manière la plus convenable, comme à une heure très-éloignée du dernier repas, avec l'attention de séjourner d'autant moins dans le bain, qu'il est plus froid.

S'il arrive que les bains froids offensent sensiblement la mauvaise constitution du malade, on leur substituera l'usage des bains frais dont la température soit telle, qu'elle ne lui fasse point éprouver de froideur ni de chaleur marquée : il faut que ces bains soient continués long-temps.

4° Lorsque la saison des fortes chaleurs sera passée, le malade usera d'une eau vitriolique préparée en dissolvant dix grains de vitriol de

mars dans chaque livre d'eau; il n'en boira d'abord que deux verres : on augmentera les prises selon qu'il paraîtra indiqué. Si cette eau vitriolique se trouvait être trop active, malgré toute la modification qu'on mettrait à son usage, on pourrait y préparer le malade par la boisson de quelque eau martiale (légère comme sont les eaux de Passy) dont il fût assez à portée pour qu'elle ne s'altérât pas dans le transport.

5° Pour fortifier les parties affectées, on essaiera de faire, chaque soir, des onctions légères sur le périné, avec un mélange de parties égales de teinture de mirrhe et de teinture de castoréum; on enveloppera les bourses d'une flanelle très-fine trempée dans le même mélange, et on les soutiendra par le moyen d'un suspensoire. Si ce remède, continué long-temps, n'a point de succès bien marqué, on essaiera ensuite l'usage des fomentations avec l'eau froide, ou des décoctions astringentes. Le malade recevra chaque jour sur le pubis, une douche d'eau froide qui durera deux ou trois minutes, et on lui appliquera en même temps sur le périné une éponge imbibée d'eau froide. Chaque soir, avant de se coucher, il tiendra, pendant long-temps, le phallus et les bourses dans une décoction d'écorce de grenade et de noix de galle faite dans du vin rouge.

Lorsqu'on aura lieu de croire que l'amas de sperme dans la vésicule séminale, qui cause des retours plus fâcheux de malaise et de mélancolie, doive être dissipé par une pollution nocturne involontaire, on ne cherchera pas à détourner cette espèce de crise, si ce n'est qu'elle devienne trop fréquente ou qu'elle se répète toujours de même dans des temps avancés du traitement ; mais, dans ce dernier cas, on pourra tenter un moyen simple, de prévenir les pollutions nocturnes, et qu'on a fait pratiquer avec succès. Le malade, en se couchant, fera à la verge, avec un ruban large, une ligature lâche et pourtant assez forte pour que l'érection survenant dans le sommeil, rende la ligature un peu douloureuse, et, en éveillant le malade, l'avertisse de l'éjaculation qui pourrait suivre.

6º Pour détourner la congestion habituelle des humeurs qui se portent sur les organes sécrétoires de la semence, il importe de favoriser les excrétions naturelles dans l'ordre et la proportion convenables à l'état du malade ; dans cette vue il sera avantageux que le malade fasse un usage habituel des lavemens simples, et qu'il prenne journellément un exercice modéré à cheval ou en voiture ; il ne sera pas inu-

tile d'augmenter un peu l'excrétion du mucus du nez, par le moyen des errhins appropriés, comme seront les poudres prises en guise de tabac, qu'on préparera avec parties égales de feuilles d'azarum, de marum, de marjolaine et de fleurs de lavande.

7° Si le malade venait à être attaqué d'une véritable gonorrhée simple, comme si des douleurs et autres indices d'inflammation lente des lacunes de l'urètre survenaient, on travaillerait directement à résoudre cette phlogose par l'usage successif des antiphlogistiques et des excitans diurétiques ou balsamiques. Si l'irritation de l'urètre semblait entretenue par une trop grande fluxilité du mucus qui doit enduire ce canal, on aurait recours à un usage convenable des astringens, comme le cachou; une décoction de racines de grande consoude, à laquelle on ajoutera de l'eau de Rabel, en continuant toujours le kinkina.

8° Pendant tout le cours du traitement, le malade doit faire plusieurs repas par jour, et ne point faire d'excès de boisson ni de nourriture; il doit souper légèrement et de bonne heure; boire peu à ses repas : il s'abstiendra de tous les alimens venteux et indigestes, trop assaisonnés ou échauffans. Il boira son vin fort

trempé, et renoncera à l'usage du café et des liqueurs; il couchera dans un lit un peu dur: il évitera en général tout ce qui peut l'échauffer et porter sur les nerfs; il ne se livrera plus à de fortes contentions d'esprit, et fuira toutes les occasions de passions vives.

B. D. M. M.

LII. *Inflammation du colon qu'on peut appeler* ulcéreuse.

Le malade est âgé de quarante-cinq ans, d'une constitution originairement robuste, et d'un tempérament sanguin et bilieux. Ses infirmités en 1765 continuèrent dans un degré faible jusqu'en 1766 et 1767; il souffrait alors des lassitudes fréquentes, et un état habituel de maladie générale; il transpirait peu, ses urines ne coulaient ni abondamment ni librement; il avait souvent des pesanteurs d'estomac; dans ce temps-là il avait par intervalles une diarrhée légère qui commençait quelquefois par des déjections teintes d'un peu de sang. Cette diarrhée cédait constamment à l'usage des lavemens adoucissans. Vers la fin de 1767 le malade eut une fièvre assez vive qui fut suivie d'une fluxion qu'on crut être dyssentérique. Ce flux fut suspendu par la saignée, des purgatifs et des

lavemens adoucissans; mais il survint aussitôt après une douleur aux fausses côtes, du côté gauche, qui augmenta et s'étendit à l'épine du dos, aux lombes, aux parties extérieures de la poitrine, et saisit ensuite presque tout le corps. En même temps se renouvela une diarrhée de matières glaireuses où les déjections étaient accompagnées de quelque ardeur au fondement. On conseilla alors au malade de prendre un bain dans le marc de raisins bien échauffé par la fermentation. Ce remède augmenta extrêmement les douleurs, et surtout celles des lombes; les urines furent presque supprimées, la peau devint sèche et ardente.

Depuis 1768 jusqu'en 1770 le malade eut des alternatives de mieux et de pire; il était fort soulagé pendant l'été, et l'hiver amenait toujours une augmentation considérable de son flux et de ses douleurs. Il se trouve constamment beaucoup mieux depuis la fin de 1770 jusqu'au mois de juillet 1773, temps où il eut une fièvre maligne (épidémique dans le lieu où il habitait), dont il fut sur le point de perdre la vie. Il était encore dans la convalescence de cette fièvre maligne lorsque les premiers froids ramenèrent le flux de ventre, et ce flux fut plus violent que jamais; les selles étaient fort

ensanglantées, et leur excrétion se faisait avec des borborigmes, des tranchées, et beaucoup d'ardeur au fondement. Ce mal persista jusqu'au retour de la belle saison où, le dégoût et l'affaiblissement du malade étant extrêmes, on prescrivit avec le plus grand succès la diète blanche qui répara les forces, et réduisit le flux à peu de chose; l'hiver dernier tous les symptômes ont reparu plus vivement que jamais, ils ont résisté à tous les secours dont on a fait usage, quoiqu'on n'observât de n'employer que des remèdes fort doux; la diète blanche est le seul remède qui ait fait quelque bien. Le retour de la belle saison n'a procuré aucun calme cette année, et même tous les symptômes s'aggravent journellement. Le malade ressent une douleur sourde et continuelle au creux de l'estomac; depuis quelques mois il a des sueurs bornées au même endroit, et à la partie antérieure de la poitrine. Il se plaint constamment après le repas d'un gonflement et d'une pesanteur d'estomac; il va, toutes les vingt-quatre heures, cinq, six ou sept fois à la garde-robe; les selles qu'il rend sont un peu plus fétides que dans l'état sain, quelquefois noirâtres et un peu teintes de sang; leur excrétion est toujours précédée de beaucoup de

grouillement dans le ventre, et de quelques légères tranchées; elle est toujours accompagnée de chaleur au fondement où l'on n'observe ni dureté, ni tumeur hémorrhoïdale: depuis long-temps les douleurs ne sont pas considérables, elles n'occupent guère que les lombes; mais le maladeurine peu, et il tousse quelquefois d'une toux sèche, il est fort maigre et fort affaibli; il est sujet depuis peu à avoir parfois des mouvemens fébriles, mais seulement après le repas. Le bas-ventre est presque toujours gonflé par les vents; lorsqu'on a dissipé ce gonflement par l'usage d'extrémités de camomille ou de quelqu'autre carminatif, on ne découvre aucune obstruction dans les viscères; le foie paraît seulement avoir un peu plus de volume et de sensibilité que dans l'état naturel; il est à remarquer que le malade ne peut garder un seul instant, même le quart d'un lavement ordinaire.

Il paraît que l'organe qui est essentiellement affecté dans cette maladie est l'intestin colon, qui souffre depuis fort long-temps une phlogose ou inflammation lente dans son arc gauche. Il y a environ dix ans qu'une semblable phlogose s'étant formée à un degré faible dans cette partie du colon, commença à faire sentir sympathiquement diverses affections spasmodiques

dans les reins, dans l'estomac et dans l'organe extérieur. Il survenait, par intervalles des fluxions d'humeurs sur cet intestin affaibli et irrité qui déterminaient une diarrhée par laquelle l'intestin était dépouillé de l'humeur muqueuse dont sa tunique interne aurait dû rester enduite; et les vaisseaux sanguins de cette tunique mis trop à nu, étaient dès-lors exposés à des ruptures fréquentes qui donnaient un peu de sang.

Vers la fin de 1767, la cure trop prompte d'un flux de sang qui venait sans doute de la même cause, mais qui était plus violent, aggrava la lésion organique du colon, étendit et augmenta singulièrement les douleurs causées par la sympathie de cette lésion, ce qui fut suivi d'une augmentation de flux glaireux. Le bain qu'on fit prendre ensuite dans le marc de raisins fort échauffé causa des irritations trop vives de la peau et des voies urinaires; ce qui, joint à l'affection sympathique de ces organes, porta au plus haut degré le désordre de leurs fonctions.

Dans les deux ou trois dernières années qui suivirent l'état habituel de fluxions d'humeurs sur le colon, qui excitait la diarrhée et les douleurs sympathiques, subsistait pendant l'hiver, mais était constamment dissipé dans la

belle saison où la transpiration était plus libre et plus abondante. Après plusieurs alternatives ainsi répétées, la nature aidée de quelques petits secours avait fort avancé la cure de la maladie primitive; mais la fièvre maligne que M. eut en juillet 1773, ayant enervé toute la constitution, le flux du bas-ventre recommença avec violence l'hiver suivant et renouvela, le dépouillement et la phlogose du colon, et les progrès de cette irritation ne purent être arrêtés que par la diète blanche; mais la maladie reproduite avec la plus grande force l'hiver dernier, a résisté aux influences de la belle saison, n'a été que peu affaiblie par une diète végétale, et va toujours en croissant.

Quoiqu'il n'y ait point de suppuration au colon, la partie la plus affaiblie de cet intestin est dans un état qu'on peut appeler *ulcéreux*, parce que la phlogose y est jointe à la colliquation ou à un défaut de réparation convenable. C'est cet état qui cause directement l'excrétion fréquente des selles, la douleur sourde et perpétuelle à l'épigastre, la toux sèche, la sensibilité augmentée du foie, l'interruption des urines, etc. Ces sympathies sont éclaircies par la considération des attaches ou plis du péritoine qui tient le colon avec le duodenum, le foie et les reins.

On appropriera à ce mémoire le traitement suivant, que l'on a donné dans un pareil état ulcéreux du rectum; mais les onctions seront faites à l'estomac; 1° pour procurer une augmentation de la transpiration insensible, qui fasse une révulsion assidue de la congestion habituelle des humeurs sur le colon; le malade continuera l'usage des bains d'eau tiède qu'il prendra chaque jour; il étendra par degrés, jusqu'à une heure, la durée de chaque bain, qui doit être fort tempéré; au sortir du bain, on lui fera des frictions légères sur l'épine du dos et sur les extrémités, avec des linges doux et pénétrés de fumée d'encens et autres aromatiques. Le malade évitera de s'exposer sans précaution aux extrêmes intempéries de l'air; mais il fera souvent, aux belles heures du jour, un exercice modéré en voiture.

On entretiendra avec soin l'écoulement procuré par le cautère établi à la jambe; on soutiendra un degré constant d'inflammation superficielle aux parties intérieures de l'une et l'autre cuisse, en continuant les onctions faites avec le liniment volatil et huileux, qui a été employé ici pour exciter cette inflammation. Ce liniment doit être composé avec deux parties d'huile d'amandes douces et une partie d'esprit volatil de sel ammoniac; on augmen-

tera ou on diminuera la quantité d'alcali volatil dans ce liniment, et on rendra les onctions plus ou moins fréquentes, suivant qu'il sera jugé nécessaire pour prolonger à un degré médiocre et constant l'état inflammatoire de la peau des cuisses.

2° Le malade prendra, chaque soir (à des heures commodes pour ne point troubler la digestion stomachique) l'émulsion suivante, qui sera partagée en trois ou quatre prises. Prenez des quatre semences froides majeures, demi-once; six amandes douces pelées, une livre d'eau commune, dans laquelle on aura fait fondre demi-gros de gomme arabique. Faites une émulsion selon l'art : après l'avoir passée, ajoutez-y demi-once d'eau de cannelle simple et autant de sirop de guimauve.

Le malade prendra, chaque soir, à une heure assez éloignée de celle des repas, et dans le temps où il sentira plus vivement les douleurs du rectum et des parties voisines, un demi-lavement avec du lait tiède, dans lequel on aura délayé un gros de thériaque. Si dans d'autres temps ces douleurs se renouvellent avec violence, on tâchera de les calmer en tenant chaudement appliqués sur le périné et les parties voisines, des linges imbibés dans une fomentation anodine préparée avec une once

de têtes de pavot, et demi-once de fleurs de sureau, dont on fera la décoction dans trois livres d'eau qui seront réduites à deux. Dans le cas de l'infirmité du colon, on peut faire cette application sur l'épigastre. Le malade prendra, chaque matin, à son réveil, et chaque soir, à cinq heures, un mélange de quatre onces d'eau seconde de chaux, et deux onces de suc d'orties; on augmentera par degrés, et jusqu'à moitié en sus, les doses des ingrédiens de ce mélange. Si les astringens ont sensiblement de bons effets, on pourra en rendre le succès plus considérable, en faisant prendre au malade, chaque jour, quelques verrées de la décoction suivante. Prenez racines de tormentille huit gros, feuilles d'aigremoine et de millefeuille, parties égales, une pincée; faites-en la décoction dans trois livres d'eau qui seront réduites à deux; coulez et ajoutez huit gros de sirop de roses sèches. Lorsque, par les remèdes qui ont été conseillés, on sera parvenu à résoudre la phlogose du colon, et à dissiper les symptômes principaux que souffre le malade, on passera à l'usage des vrais toniques, tels que le kinkina et les martiaux. Ces remèdes, bien administrés, pourront fortifier l'organe affaibli, et donner plus de consistance au mucus dont sa surface intérieure doit être enduite.

Si, par une dépuration qu'affectera la nature excitée par les remèdes précédens, il se reproduit des dartres étendues dans les différentes parties qui en ont été ci-devant affectées, on laissera subsister ces dartres assez longtemps avant de travailler à les dissiper par un traitement en forme, ainsi que je l'avais marqué; mais dans la suite on tâchera de détruire le vice dartreux par l'usage combiné des diaphorétiques actifs, comme sont les bouillons de tortues et de vipères; des antiscorbutiques et des fondans mercuriels et antimoniaux.

Pendant tout le cours du traitement, le malade ne doit se nourrir que d'alimens de bon suc, et qui lui soient faciles à digérer : le lait, s'il passe bien, peut lui être fort utile. Toutes les boissons échauffantes lui seraient pernicieuses; il doit éviter toutes les situations, les manières d'être, les affections de l'ame qui peuvent aggraver l'échauffement de la constitution ou celui des organes souffrans.

Fin du Tome Premier.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

MASTURBATION.

Fin de la Table des Articles contenus dans ce Premier Volume.

CONSULTATIONS

DE MÉDECINE.

T. II.

CONSULTATIONS

DE MÉDECINE

DE M. BARTHEZ,

MÉDECIN DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR
ET DU GOUVERNEMENT;

ET DE MM. BOUVART, FOUQUET, LORRY ET LAMURE.

Ære perennius.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez LEOPOLD COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur, N°. 4.

1807.

CONSULTATIONS DE MÉDECINE.

I. *Paralysie imparfaite.*

Monsieur est âgé de 30 ans, sec et mélancolique, froid et nerveux; il a beaucoup couru, chassé, fatigué dans les saisons extrêmes, et bu du vin abondamment; il a été habituellement adonné au libertinage, et sujet à l'insomnie; peu après le commencement de sa maladie, il éprouva une tristesse affreuse pendant trois mois : il y a deux ans qu'il prit la gale qu'il garda cinq mois, et qu'on guérit ensuite par une pommade mercurielle dont on fit des frictions sur les poignets et les jarrets. Il y a un an qu'il sentit une légère douleur au coude, avec un peu de faiblesse qui, peu à peu, s'étendit à deux ou trois doigts de chaque main : cette incommodité a beaucoup augmenté l'hiver dernier : il ne peut donner l'extension naturelle qu'à un ou deux doigts de chaque main; il s'habille avec une peine

extrême, il est fatigué au moindre mouvement, et il a un peu de faiblesse dans les jambes; il ressent un froid habituel aux mains, est perclus par un temps très-chaud ou très-froid, et il a plus fréquemment des crampes auxquelles il a été toujours sujet; il éprouve aussi des soubresauts, des tendons dans tout le corps, et des mouvemens involontaires des extrémités supérieures qui maigrissent sensiblement, ainsi que les épaules; l'estomac est toujours libre; l'appétit et le sommeil sont bons, le pouls naturel, la tête libre; il est sujet à une mélancolie affreuse, et à une inquiétude sur sa maladie, qui va toujours en augmentant malgré tous les remèdes. Le moindre bruit l'effraie au point qu'il lui faut un certain temps pour se rassurer. Les indications qu'on doit se proposer dans cette maladie sont, 1.° d'augmenter les forces de la constitution avec tous les ménagemens qui peuvent prévenir toutes les excitations trop vives de ces forces; 2.° de corriger, par des nervins et des antispasmodiques la sensibilité dépravée des nerfs, qui détermine la langueur sémi-paralytique et les mouvemens convulsifs des divers organes; 3.° de combattre les affections de ces organes par des remèdes fortifians et sédatifs. Le malade observera un régime

sévère, et ne se nourrira que d'alimens de facile digestion. S'il existe chez lui une teinte de vice scorbutique, il fera sa principale nourriture de végétaux, et même des antiscorbutiques proprement dits, que leur vertu excitante rend très-appropriés dans ce cas : l'usage habituel du lait peut être fort utile, pourvu qu'il passe ; on continuera donc à lui donner le matin le lait de vache écrêmé, et coupé avec partie égale d'infusion de fleurs de tilleul. Il prendra tous les matins un bain légèrement tiède, au sortir de son lit ; on lui fera des frictions douces le long de l'épine du dos, sur les extrémités supérieures, sous les aisselles et aux jarrets, avec des linges échauffés et pénétrés de fumée de succin, d'encens et autres aromatiques. A la suite de ces frictions on fera, aux mêmes endroits, des onctions avec l'huile de rue préparée par décoction, à laquelle on aura ajouté un peu d'huile essentielle de romarin. 1° Le malade fera un exercice modéré, évitant de s'exposer aux intempéries de l'air; il fera un usage journalier de lavemens d'eau pure pour entretenir la liberté du ventre ; et si ces secours sont inefficaces, il usera d'une forte décoction de racines de patience ; 2° il prendra tous les jours une mixture de vingt grains de kinkina,

et de seize de valériane sauvage dans du vin rouge mêlé d'eau à parties égales, y joignant un peu de noix muscade, si elle rend ce remède moins désagréable. Cette mixture sera continuée pendant quelques semaines : on pourra ajouter à chaque dose, dans le temps que le malade sera plus affecté qu'à l'ordinaire de mouvemens convulsifs, une ou deux cuillerées de suc de laitue; on pourra aussi, dans les mêmes circonstances, et dans le cas où le malade sera attaqué de palpitations et autres symptômes de spasmes des viscères, donner des juleps antispasmodiques préparés avec les eaux de mélisse et les fleurs de caille-lait, la teinture de castoreum, la liqueur minérale anodine d'Hoffman et le sirop de Stoéchas; il prendra habituellement, dans le courant de la journée, quelques verrées d'une décoction de gui de chêne, où on aura mis six gros ou une once de gui par livre de décoction; 3° en même temps qu'on usera des remèdes nervins et antispasmodiques, on ne négligera point les topiques; ainsi les fourrures de peaux de lapins pourront être utiles, appliquées sur les parties affectées : les frictions seront administrées jusqu'à faire rougir légèrement la peau, et on y fera des onctions avec un liniment composé

de deux parties d'huile de vers de terre, et d'une d'eau de la reine d'Hongrie, dans laquelle on aura dissous un seizième de camphre. On pourra essayer de rendre de temps en temps ce liniment plus actif, en y joignant, dans une proportion convenable, de l'esprit volatil de sel ammoniac, lorsque la faiblesse sera sensiblement plus grande dans ces extrémités affectées. Quand, au contraire, on voudra affaiblir l'impression trop vive de ce liniment nervin et irritant, à raison de ce que le malade souffrira une répétition plus fréquente des mouvemens spasmodiques des parties affectées, on ajoutera à ce liniment une quantité convenable de laudanum liquide.

B. *D. M. M.*

II. *Phthisie pulmonaire.*

Depuis l'exposé de ce qu'a souffert Madame qui me fait l'honneur de me consulter, il paraît qu'elle est attaquée d'une phthisie pulmonaire: les indications principales que présente le traitement de sa maladie, sont de deux sortes; les unes palliatives, qui se rapportent aux symptômes les plus fâcheux; et les autres radicales, relatives à l'affection invétérée du poumon: les premières sont d'affaiblir et de com-

battre l'état approchant de fièvre lente qu'on observe chez le malade, et qui est accompagné de consomption; de calmer la toux, de prévenir les retours du crachement de sang, et d'y remédier le plus complétement possible. Les indications curatives sont de remédier à l'infirmité particulière du poumon, qui fait craindre une atrophie plus forte de ce viscère; de détourner la congestion des humeurs qui peuvent se diriger sur cet organe, en rétablissant le cours libre des excrétions naturelles, en rappelant les règles, ou en y suppléant; d'empêcher la formation ou les progrès d'un état inflammatoire dans le poumon, qui peut s'y établir. 1° La malade sera réduite presque pour toute nourriture, aux alimens tirés des végétaux; par exemple, pain, fruits, racines, légumes, etc., qu'on choisira faciles à digérer et bien préparés; elle usera de bouillons de navets, de sagou, de la décoction aqueuse de racines de salep, de crêmes d'orge adoucies avec de la cassonade. Comme le régime végétal pourrait ne pas soutenir assez les forces de la malade, on lui donnera, mais seulement à dîner, un peu de viande blanche rôtie : si les mouvemens de la fièvre deviennent plus marqués, et prennent une sorte de redoublement périodique, on ob-

servera de placer les repas à des heures assez éloignées de ces redoublemens. 2° Le lait semble devoir convenir très-bien à l'état présent de la malade. Je suis d'avis que Madame prenne le lait d'ânesse, mais seulement d'abord à la quantité de demi-livre, et ensuite à celle d'une livre, qu'on lui donnera le matin dans son lit, avant qu'elle en sorte. Si l'usage du lait a quelque inconvénient sensible, on y remédiera par des correctifs appropriés qui sont assez communs, comme par l'addition d'eau seconde de chaux à un demi ou deux tiers d'eau si le lait cause des aigreurs; par des acides faibles et enveloppés convenablement s'il subit une dégénération nidoreuse ou putride. 3° La malade prendra, chaque jour, un mélange d'une once de suc de cresson et de deux onces de suc d'endive, auquel on ajoutera dix grains du meilleur kinkina et autant de nitre. On augmentera les doses de ces ingrédiens suivant les effets sensibles qui seront observés. La malade prendra ce remède avant le lait, et le soir elle boira par-dessus un verre d'orgeat ou d'orangeade, ou quelque autre boisson tempérante dont son estomac s'accommodera le mieux; en même temps la malade prendra, chaque jour, à des heures assez éloignées des repas, quelques verrées

d'une décoction d'abord médiocrement active d'espèces balsamiques et vulnéraires, comme racines de consoude, feuille d'aigremoine, de millefeuille, sommités d'hypericum, qu'on adoucira avec suffisante quantité de tussilage : on continuera pendant long-temps l'usage de ces remèdes résolutifs et fortifians, en y apportant les modifications nécessaires, et y combinant tous les autres remèdes convenables aux divers symptômes graves qui peuvent avoir lieu, et aux divers caractères que peut prendre l'affection de poitrine. 4° Pour calmer la toux, la malade recevra les vapeurs d'une décoction de lierre terrestre, de véronique, et d'autres plantes pectorales contenues dans un vase à col étroit : on ajoutera un peu de vinaigre à cette décoction, lorsque les symptômes manifesteront un état plus marqué d'inflammation lente dans le poumon, à la suite d'une expectoration interceptée, ou d'autres circonstances. On ne donnera des narcotiques à la malade que dans le cas où ils seraient rendus nécessaires par l'insomnie que causerait la toux. On essaiera de procurer, sans leur secours, le sommeil plus tranquille, en faisant prendre, à l'heure du coucher, des bains de jambes dans l'eau légèrement tiède.

5° On détournera les congestions du sang et des humeurs sur le poumon, en excitant modérément la transpiration et en soutenant les excrétions des selles. La malade fera journellement un exercice modéré à cheval ou en voiture, qui sera augmenté par degrés, et dans lequel elle prendra des précautions convenables pour ne point souffrir de suppression forte de la transpiration. Elle prendra des lavemens simples chaque jour, ou du moins aussi fréquemment qu'il sera nécessaire pour remédier au défaut de la liberté du cours des selles. Si, au contraire, il survient de la diarrhée, on insistera sur un plus grand usage de la décoction d'espèces vulnéraires, qui a été conseillée ci-dessus. On donnera des astringens plus forts, comme serait le simarouba pour le cas où l'indication d'arrêter ce cours de ventre serait pressante. Pour augmenter l'excrétion des humeurs muqueuses de la membrane pituitaire, la malade pourra user d'errhins doux, prendre en forme de tabac de la poudre de feuilles de marjolaine, de betoine, de lavande, etc.
6° Dans les jours qui répondent aux jours périodiques où la malade avait coutume d'avoir ses règles, elle prendra matin et soir des pédiluves tièdes, des suffumigations avec des

vapeurs d'eau très-chaude; mais on n'emploiera point de remèdes internes actifs pour procurer le retour des règles qu'on ne doit attendre que du rétablissement de la constitution de la malade. Si, malgré les remèdes précédens révulsifs et autres, la congestion des humeurs sur le poumon fait des progrès dangereux, et surtout si le flux menstruel reste supprimé, je suis d'avis d'établir à la jambe un cautère dont on entretiendra l'écoulement avec soin. Si une douleur en quelque endroit de la poitrine et d'autres indices annoncent un état d'inflammation même incomplète formée dans le poumon, on se hâtera d'y remédier en appliquant un vésicatoire à l'endroit de la douleur. Dans un cas semblable, on verra s'il est à propos de pratiquer une petite saignée seulement de quatre ou cinq onces, ayant égard à l'état des forces, ainsi qu'à la fréquence du pouls; dans le même cas, on insistera sur les tempérans et autres antiphlogistiques. 7° Si, malgré toutes les secours qui ont été proposés et qui doivent être suivis long-temps et avec beaucoup de constance, il s'établit une phthisie pulmonaire bien caracterisée, on suivra un traitement relatif à ce qui sera observé de la nature de la maladie et de ses symptô-

mes. Ce traitement doit être varié principalement, suivant que domineront dans cette lésion du poumon l'obstruction, l'inflammation, et secondairement suivant les divers symptômes des flux immodérés ou autres qui pourront survenir.

B. *D. M. M.*

III. *Asthme.*

M. qui me fait l'honneur de me consulter, a été sans doute beaucoup moins affecté et beaucoup plus tôt rétabli de la dernière attaque d'asthme qu'il a eue à Montpellier. Le dernier accès que M. eut à Versailles, a été sensiblement terminé par l'usage de l'ipécacuanha donné comme vomitif après avoir fait précéder la saignée; et lorsque le spasme était affaibli, l'expectoration commençait à se faire; mais après les bons effets de l'ipécacuanha, il n'eût pas fallu négliger la répétition de ce remède pris à des doses plus fortes que celles qu'on a employées et combinées avec le camphre. On eût dû en même temps essayer d'autres remèdes analogues à ceux qui ont été conseillés au malade dans des circonstances pareilles. Pour répondre à la confiance dont m'honore le malade, je vais proposer les remèdes qui me paraissent les

plus convenables à l'espèce de sa maladie : j'indiquerai d'abord ceux qui sont propres au traitement particulier de chaque attaque d'asthme qui pourra survenir, et ensuite ceux qui, étant pris dans les intervalles des accès, peuvent en prévenir les retours. Dans le premier temps de chaque attaque d'asthme, le malade doit observer un régime sévère, et faire usage des antispasmodiques appropriés. Ainsi, il prendra alors matin et soir le julep suivant :

Prenez eau de fleurs de tilleul et de caille-lait, trois onces ; liqueur minérale anodine d'Hoffman, quarante gouttes ; teinture de succin, quinze gouttes ; sirop de karabé, demi-once. La teinture et l'esprit de succin seront utiles et comme antispasmodiques et comme diurétiques. L'opium combiné avec l'esprit de succin dans le sirop de karabé, n'aura point vraisemblablement dans ce cas les mêmes inconvéniens que pourrait avoir l'opium donné seul qui, suivant que le malade l'a éprouvé sur lui-même, et ce qu'on a prouvé dans plusieurs cas analogues d'affection asthmatique, échauffe et fatigue plus qu'il ne procure de soulagement durable. Si cependant le sirop de karabé paraît agir comme un narcotique fâcheux, on lui substituera dans le julep précédent le sirop

de Stoéchas. Pendant tout le cours de l'accès, le malade fera usage de lavemens émolliens qu'on rendra laxatifs en y ajoutant de l'électuaire lénitif, du catholicum, du miel mercuriel, autant qu'il sera nécessaire pour rendre le ventre très-libre. On insistera davantage sur la répétition de ces lavemens purgatifs lorsque l'accès sera plus avancé; on ne pratiquera la saignée qu'autant qu'il y aura des signes de pléthore ou de congestion de sang sur le poumon, qui ne pourra point être assez affaibli par d'autres évacuations révulsives, et par la diète. Après avoir employé les remèdes précédens, lorsque, par leur effet ou par le cours de l'accès, la violence de l'affection spasmodique sera réduite au point où l'on n'aura plus à craindre l'opération d'un vomitif, on donnera au malade de quinze à vingt grains d'ipécacuanha ; on aidera le vomissement qu'excitera ce remède par une boisson abondante d'une infusion de feuilles de chardon-bénit en guise de thé. D'après les bons effets qu'on doit attendre de l'ipécacuanha donné comme vomitif, on jugera s'il peut être avantageux de le répéter au bout de deux ou trois jours à la même dose. Mais, soit que la répétition de ce remède, comme émétique, paraisse

indiquée ou non, on lui donnera (dès le lendemain du jour où on aura fait vomir le malade) chaque jour, matin et soir, aussi long-temps qu'il sera convenable, le bol suivant : Prenez d'ipécuanha, un grain; de camphre, deux grains; de nitre, huit grains; de conserve de roses, suffisante quantité; la fixation de la dose d'ipécacuanha qui doit entrer dans cs bol, doit être déterminée de manière qu'elle ne donne point de nausées dont la fatigue pourrait être nuisible au malade, et cependant de telle sorte qu'elle produise un mal-être fréquemment répété, qui affaiblisse l'état spasmodique qu'affecte la nature, et que dans les derniers temps elles puissent favoriser l'effort de l'expectoration qui doit le terminer. Un autre remède très-convenable, lorsque la première violence de l'accès sera passé, sera que le malade fasse sa boisson ordinaire d'une légère infusion de camphorata, coupée avec un tiers de lait. Si durant l'attaque le diaphragme et les muscles de la resspiration sont affectés de mouvemens plus forcés que dans les accès ordinaires, ou même entièrement involontaires ou convulsifs, on ne négligera pas d'employer des antispasmodiques sur les parties inférieures de la poitrine et de l'épigastre. Ainsi on fera

sur ces endroits des frictions douces et des onctions avec le liniment suivant : Prenez d'huile de vers, trois onces ; graisse de vipère, une once : ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande. Dans les intervalles des attaques de cet asthme, il faut faire observer le régime le plus propre à soutenir la digestion ; entretenir la liberté des excrétions naturelles, et même en l'excitant pour faire une révulsion utile et assidue de la tendance qu'ont les humeurs à se jeter sur la poitrine ; donner une plus grande fluxilité aux humeurs qui sont depuis long-temps dans un état habituel d'épaississement, et amener, par un très-grand usage des toniques très-bien administrés, une augmentation des forces permanentes de toute sa constitution. On a lieu de croire qu'on remplira ces vues par les moyens suivans : il faut que le malade s'abstienne de tous les alimens qu'il a éprouvé lui être indigestes, et particulièrement de ceux qui sont venteux et trop assaisonnés ; il y a des alimens médicamenteux qui peuvent lui être utiles, comme le miel, l'estragon, les raves, etc. Il partagera en plusieurs repas la nourriture de chaque jour, observant de souper fort légèrement ; il ne renoncera pas à l'usage du vin, mais il

le boira toujours fort trempé, et se privera du café et des liqueurs échauffantes. Il fera journellement de l'exercice à la compagne, d'abord en voiture, ensuite à cheval ; il prolongera par degrés la durée de cet exercice. Si l'équitation le constipe sensiblement, il aura soin d'y remédier par l'usage des lavemens simples et répétés. Cet exercice sera salutaire en fortifiant les digestions et en excitant la transpiration insensible. Ces bons effets pourront être aidés si le malade porte assidument avec aisance sur la peau une chemisette de flanelle, si on lui fait, tous les matins, à son réveil, sur le bas-ventre, des frictions douces avec des linges échauffés et pénétrés de fumée de succin, d'encens et autres aromates.

On doit avoir soin d'entretenir habituellement une excrétion plus abondante des humeurs muqueuses du nez. Si, pour cette fin, l'usage du tabac est inefficace et incommode, on y substituera des errhins doux; *verbi gratiâ*, une poudre composée des espèces dites *céphaliques*, de feuilles de bétoine, de marjolaine, de marum, de fleurs de muguet. Si les retours de l'asthme deviennent plus fréquens et plus opiniâtres, il pourra être nécessaire pour faire révulsion des congestions fréquentes du sang

et des humeurs sur la poitrine, d'établir à une jambe un cautère dont on entretiendra l'écoulement avec soin; mais ce n'est qu'après une mûre délibération qu'on doit pratiquer cette issue qu'il faudra sans doute ne plus tarir. Parmi les remèdes convenables, pour donner aux humeurs le degré de fluxilité qu'elles ont perdu depuis long-temps, ainsi que pour exciter la transpiration du poumon et de toute l'habitude du corps, on doit mettre au premier rang les eaux sulphureuses de Cauterets dont le malade a éprouvé les effets les plus heureux. Ces eaux doivent être préférées à d'autres eaux thermales qu'on a données dans d'autres cas semblables, comme sont celles du Mont d'Or; mais peut-être serait-il avantageux de substituer à la boisson des eaux de Cauterets, que le malade ne peut avoir que transportées et affaiblies, l'usage même du soufre dont on peut graduer les doses exactement d'après leurs effets observés avec soin. Ainsi, le malade peut faire usage de tablettes de soufre préparées avec une partie de fleurs de soufre, trois parties de sucre et une suffisante quantité de mucilage de gomme adragante. On fera ces tablettes du poids de dix grains chacune, dont il ne prendra chaque jour qu'une ou deux d'abord, et ensuite un plus grand

nombre, suivant l'utilité de ce remède. Il est d'autres moyens atténuans ou résolutifs des humeurs épaissies dont le malade peut user habituellement dans les intervalles des accès, et qui promettent d'heureux effets. De ce genre sont l'infusion de camphorata coupée avec le lait, qu'il peut prendre journellement le matin; une décoction de feuilles de marrube médiocrement forte, adoucie avec du miel; la conserve de racines d'énula-campana, etc. Lorsque le malade, sans avoir une attaque d'asthme, aura de la gêne dans la respiration, qu'on pourra rapporter sensiblement à un embarras d'humeurs tenaces et difficiles à expectorer, on aidera l'action des remèdes incisifs qui ont été conseillés, en leur joignant d'autres remèdes analogues dont la vertu dissolvante est encore plus directe, comme les pilules de savon, le suc de cresson, de cerfeuil, etc. Lorsque les remèdes précédens auront eu des effets bien marqués pour rétablir dans l'ordre naturel les digestions, les secrétions et les préparations des humeurs, on passera à l'usage des vrais toniques dont l'emploi continué pendant long-temps doit augmenter d'une manière durable et uniforme les forces de tous les organes, et remédier ainsi à l'infirmité relative du poumon, qui cause

l'atonie habituelle et les spasmes fréquens de ce viscère. Les principaux de ces remèdes qui pourront convenir, sont : le kinkina, les préparations martiales légères, l'élixir de vitriol, etc. L'administration de ces remèdes toniques doit cependant être modifiée avec beaucoup de prudence et continuellement dirigée par les médecins habiles que le malade est à portée de consulter. Dans les temps où ces remèdes pourraient être placés comme dans les autres circonstances du traitement que je propose, si le malade juge que mes conseils ultérieurs puissent contribuer au rétablissement de sa santé, je m'empresserai de les lui offrir avec ce vrai zèle qu'il m'a inspiré, et qui me donne droit à sa confiance.

B. *D. M. M.*

IV. *Epilepsie.*

L'enfant pour lequel on me fait l'honneur de me consulter eut, lorsqu'il était en nourrice, une maladie dont on ignore quel fut le caractère et qui fut probablement d'une nature convulsive, puisqu'on lui ordonna la poudre de guttète. Cet enfant s'est ensuite bien porté jusqu'à l'âge de huit ans environ, et l'on a remarqué qu'avant cet âge, on avait soin de lui donner assidûment des remèdes contre les

vers. Etant âgé de huit ans, il eut un accident où il se sentit entraîné à tourner la tête pour regarder des objets brillans et étrangers qui lui semblaient placés de côté et d'autre, et où il perdit enfin la vue qu'il ne recouvra qu'après avoir prodigieusement vomi. De semblables accidens se sont renouvelés fréquemment depuis ; il avait d'abord des intervalles de deux ou plusieurs mois, et ils reviennent à présent une fois le mois ; ses attaques le prennent toujours à table, et il en est parfaitement délivré lorsqu'il a vomi une quantité prodigieuse de bile ou de matière jaunâtre et amère. Le mal d'estomac est précédé d'un grand bruit dans les oreilles et d'un tournement de tête, dans le fort duquel le malade a ses membres roides, ce qui se termine par une perte de connaissance qui, néanmoins n'a pas eu lieu dans les deux dernières attaques. Dans ce tournement de tête, l'enfant voit toujours auprès des yeux des choses qui brillent comme du cristal, vers lesquelles il ne peut s'empêcher de tourner la vue. Il reste après cet accident une douleur fixe au-dessus d'un sourcil qui ne se dissipe que le lendemain. Cet enfant était bien formé lorsqu'il naquit. Vers l'âge de deux ans et demi, on reconnut qu'il souffrait une projection en

dehors des os de la poitrine et d'une épaule. Pour repousser cette épaule, on appliqua sur le dos une petite plaque faite avec de la baleine; la saillie vicieuse de cette épaule et celle des os de la poitrine disparurent entièrement sans qu'on y eût fait aucun remède. L'enfant, qui est actuellement âgé de douze ans, a la hanche droite qui paraît gêner le foie, dont il souffre de temps en temps, crachant parfois des matières extrêmement fétides. Sur cet exposé, il paraît que le jeune malade a eu vers l'âge de deux ans et demi une affection rachitique qui s'est dissipée dans un âge plus avancé. Quant à la liaison des os de la poitrine et de l'épaule, mais qui a altéré la conformation des os du bassin du côté droit, ou plutôt leur position, par une distorsion de la partie inférieure de la colonne vertébrale, il n'est pas possible de constater, d'après le mémoire qui nous a été remis, si c'est un vice de forme ou de situation qui affecte les os du bassin dans cette partie; mais ce vice quelconque, qu'on dit être dans la hanche droite qui paraît gêner le foie, peut par ses accroissemens avoir déterminé une irritation particulière du foie qui excite dans ce viscère une secrétion trop abondante de bile que diverses causes peuvent corrompre en cer-

tains endroits. L'impression des os du bassin sur le foie dans diverses positions et agitations du corps, lorsqu'elle aura été bien constatée par une observation plus exacte, indiquera un plus grand et plus long usage des remèdes toniques et fortifians de la constitution qui convient toujours à cette maladie convulsive, comme il sera dit plus bas; d'autant plus que c'est par ce genre de remèdes qu'on peut rendre à la nature la vigueur nécessaire pour rétablir dans l'état naturel les os affectés de rachitis; mais, quoi qu'il en soit de cette complication qui peut être une cause primitive de la maladie de cet enfant, il paraît que les attaques de cette maladie auxquelles il a été sujet pendant ces dernières années, sont des attaques d'épilepsie dont les retours sont amenés depuis long-temps par un amas d'humeurs bilieuses dans l'estomac et le duodénum. Lorsque l'irritation produite par ces humeurs est montée au plus haut degré, les convulsions surviennent bientôt après de fortes lésions des organes et des sucs digestifs; la plus singulière de ces lésions produit ces lueurs brillantes que le malade voit à côté des yeux, et qui tiennent vraisemblablement à l'électrisation que cause dans les nerfs des yeux leur mouvement tonique augmenté.

Les indications qui se présentent pour le traitement de cette maladie, sont, 1° de prévenir les retours des accès par un régime convenable, et surtout en s'attachant à procurer l'évacuation de la bile qui est versée dans les premières voies, avant qu'elle ne puisse s'y accumuler; 2° de tâcher de résoudre le plus promptement et le plus complétement possible chaque accès; 3° d'augmenter les forces toniques de toute la constitution, et particulièrement du système des nerfs. On peut satisfaire à ces indications par les moyens suivans, dont l'usage doit toujours être réglé par M. le médecin ordinaire.

1° On ne nourrira le malade qu'avec des alimens qui ne soient pas échauffans; il ne boira pas de vin, et mangera en quantité des fruits correctifs de la bile, comme sont les oranges, les pruneaux, etc. Il faut commencer le traitement par bien nettoyer les premières voies; pour cette fin, on donnera au malade, à des jours alternatifs, deux ou trois fois seulement, une dose convenable d'ipécacuanha, dont on aidera l'effet par une infusion de *raphanus rusticus*. On lui fera prendre ensuite, par intervalle de quelques jours, des minoratifs appropriés, auxquels on ajoutera quelques grains de

scammonée, mais on n'insistera pas trop sur ces minoratifs, de crainte d'affaiblir l'estomac et de déterminer les humeurs bilieuses et autres à s'y jeter. Pendant tout le cours du traitement, le malade usera de lavemens simples répétés, autant qu'il sera nécessaire pour tenir le ventre libre.

2° On pourra joindre aux purgatifs, s'ils font sortir des vers, des antihelminthiques qu'on fera prendre dans les intervalles, comme le mercure doux, la décoction de racines de fougère, et les feuilles d'orangers, etc.

3° Dans les accès de convulsion on aura recours aux évacuans qui ont réussi précédemment à dissiper les attaques : lorsque le malade sentira les signes qui ont coutume d'être les avant-coureurs de ses douleurs, il prendra le remède suivant : Prenez eaux distillées de fleur de caille-lait et de tilleul, parties égales, trois onces; vinaigre de rue, deux onces; teinture de castoréum, vingt gouttes. Si ces remèdes sont inefficaces, on fera tenir, pendant l'accès, une situation horizontale au malade, dans laquelle on provoquera le vomissement par l'infusion tiède de feuilles de sauge ou de romarin, ou d'hipécacuanha. Si l'accès se prolonge, on donnera des lavemens avec l'infusion de séné, de rhubarbe, ou d'autres laxatifs.

4° D'abord, après même qu'on aura résous l'accès, on fera prendre au malade, chaque jour, matin et soir, un sixième de l'électuaire suivant: Prenez kinkina, deux drachmes; racines de valériane sauvage, une drachme; gui de chêne, trente grains; cinabre factice, un scrupule; le tout en poudre, et réduisez-le en électuaire avec suffisante quantité de sirop de Stoéchas composé; on augmentera par degrés, jusqu'au quatrième, de cette quantité de l'électuaire; on pourra même augmenter les doses du kinkina et de la valériane. Cet électuaire doit être mis en usage durant plusieurs mois, suivi assidûment, et entremêlé d'évacuans de la bile, comme sont les tamarins, la crême de tartre, etc. Si ces attaques paraissent porter des impressions profondes sur l'origine commune des nerfs, on aura recours à l'application d'un cautère à la nuque; mais on évitera de pratiquer de semblables issues sans nécessité, d'autant plus qu'elles paraissent affaiblir la constitution délicate du malade; il est indispensable, pour le rétablissement de sa santé, qu'on lui fasse faire journellement un exercice modéré à la campagne, et qu'on l'empêche de se livrer aux contensions d'esprit.

B. *D. M. M.*

V. *Cardialgie.*

Le consultant a, tous les deux ou trois mois, des retours de fièvre depuis un an, dont chaque accès est précédé, pendant quelques jours, de digestions laborieuses, d'un sentiment de pesanteur et de gêne dans la région de l'estomac; durant l'attaque il sent dans l'épigastre un resserrement et des tiraillemens qui vont en direction du diaphragme aux parties antérieures de la poitrine. Ces sensations douloureuses sont accompagnées d'angoisses extrêmes qui font craindre l'arrêt de la respiration et de la circulation. Les dernières attaques furent suspendues pendant long-temps, et partagées en deux accès convulsifs ; le vomissement procuré dans le premier accès, parut soulager ; mais ses efforts furent suivis d'un frisson et de fièvre; le kinkina donné pour en éviter les retours périodiques, pesa sur l'estomac; ensuite les purgatifs ne procurèrent qu'un soulagement léger, cependant ils laissèrent un fond d'indigestions et de douleurs dans l'estomac : en général les vomitifs et les purgatifs, quoiqu'ils aient eu des suites heureuses, n'ont point procuré une évacuation abondante de matières excré-

mentitielles; la cause paraît en être que les premières voies sont vidées par l'usage des lavemens simples; la digestion est facilitée par cet usage, qui délivre les gros intestins des fèces muqueuses ou autres des alimens; mais les organes digestifs ont contracté une infirmité relative manifeste, par la perte d'appétit et des digestions paresseuses. Ces organes ont senti les progrès de l'âge : les fatigues de l'esprit et les affections de l'ame ont porté dans la constitution un trouble qui affecte la fonction de l'estomac. Le dérangement de la première digestion altère les préparations subséquentes des humeurs, et par conséquent celles de la transpiration, soit intérieure, soit extérieure. Le vice de cette humeur, concourant avec la langueur de l'estomac, la transpiration ne s'y fait qu'imparfaitement, et de là l'obstruction croissante que l'humeur perspirable fait dans les membranes de l'estomac. Cette obstruction peut être aggravée par un défaut semblable d'excrétions des sucs gastriques. Lorsque ces embarras sont parvenus à un certain point, ils résistent à l'action organique de ce viscère, et la nature irritée le fait entrer en contraction. On peut rapporter à une affection de l'estomac, qu'on peut appeler *goutte-crampe*, les

attaques de la maladie qui est causée par un état goutteux de ce viscère, qui se développe par paroxismes aigus. On sent par là combien, par des effets sympathiques, l'état de l'estomac se propage au péritoine, au diaphragme, au médiastin, et, dans la dernière attaque, à tout le tissu cellulaire qui a produit le frisson : il y a deux parties dans le traitement de cette maladie; la première est d'écarter les accès ; la seconde, d'établir une augmentation des forces toniques, et de prévenir l'empâtement qui occasionne les convulsions. 1° On donnera, pendant l'accès, toutes les demi-heures, un julep composé avec trois onces d'eau de menthe, une once d'eau de fleurs d'orange, quatre gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffman, six grains de musc porphyrisé exactement avec une drachme de sucre candi, et une once de sirop d'écorces d'oranges. Pendant tout le cours de l'accès, on appliquera sur l'épigastre un épithême de thériaque, ajoutant un dixième de musc.

Si, pendant l'accès, il y a un frisson violent, on donnera de demi-heure en demi-heure une cuillerée de vin aromatique, mêlée avec un peu de jus de citron; et s'il vomit à chaque prise, on ajoutera quelques gouttes de laudanum

liquide. Si l'effet du julep est insuffisant, on pourra y joindre quatre à cinq gouttes de laudanum liquide. Quoique dans les attaques il y ait une tendance au vomissement, on évitera tous les vomitifs qui paraissent renouveler les convulsions dans ces parties. On aura recours aux purgatifs vers le déclin ou après la cessation des attaques; mais on y ajoutera du sirop diacode ou autres narcotiques, pour ne pas réveiller l'état convulsif; on s'occupera, après les accès, à fondre les humeurs obstruantes; ainsi le malade prendra, chaque jour, matin et soir, un demi-scrupule des pilules suivantes, buvant sur chaque prise deux onces de décoction de feuilles de marrube, dont on mettra deux poignées sur trois livres d'eau qui seront réduites d'un tiers par la décoction. Prenez gomme ammoniaque dépurée, savon d'Alicante, de chaque six drachmes; rhubarbe en poudre, demi-once; mettez le tout en pilules, avec suffisante quantité d'extrait de petite centaurée.

2° Le malade prendra, chaque jour, pendant deux mois, matin et soir, l'électuaire suivant, buvant par-dessus chaque prise une infusion théiforme de feuilles de menthe. Prenez d'extrait de kinkina, quarante grains; de racine de valériane sauvage en poudre, dix

grains ; faites-en un électuaire avec suffisante quantité de sirop d'écorce d'oranges. On augmentera, au second mois, les doses jusqu'au double, qu'on donnera par semaines alternatives. Lorsque le malade ressentira ces affections, qui sont des avant-coureurs de son mal, il prendra, tous les deux ou trois jours, un gros des pilules suivantes : Prenez extrait d'aloès, demi-gros ; extrait d'hellébore noire, gomme ammoniaque dépurée, de chaque demi-gros ; savon de Starkei, demi-once ; faites-en des pilules avec suffisante quantité de sirop de fumeterre. Si ces pilules fatiguent, ajoutez un quart de grain d'opium à chacune. Il tiendra toujours sur une flanelle appliquée sur l'estomac, vers les cinq plus basses côtes, vers le dos, etc., l'emplâtre stomacale décrite dans la pharmacopée de Paris. Il est essentiel que dans la suite M se livre moins aux contentions d'esprit, qu'il observe toujours la sobriété qu'il doit apporter dans les plaisirs : il doit se dire fréquemment qu'à mesure que l'âge affaiblit les besoins réels, on doit être en garde contre les sentimens illusoires des besoins factices que donnent l'imagination et l'habitude.

Paris, 31 août 1783. B. *D. M. M.*

VI. *Habitude de fluxions sur la membrane pituitaire, avec faiblesse d'estomac.*

Le malade a, dès sa naissance, une habitude de fluxions d'humeurs sur diverses parties, des hémorrhoïdes internes, douleurs des reins, un vice particulier d'humeurs muqueuses, suintement de l'oreille gauche, dartres entre les cuisses, petits boutons au visage et au cou, qui sont ichoreux et dartreux; enfin depuis quatre ans, fluxions au nez avec petits boutons dans l'intérieur de cette partie, taches rouges au bout et aux parties latérales : il a été sujet, depuis six ans, à des maux d'estomac assez faibles, qui sont devenus plus faibles et marqués par des renvois à cinq à six heures du soir; ils ont produit symptomatiquement des migraines jusqu'à présent, et auraient fait plus de progrès sans le régime exact que le malade suit depuis dix ans : il a la digestion stomachique pénible, des renvois d'alimens, et leur expulsion laborieuse; ce qui aide cette expulsion, et soulage les migraines, est l'huile d'amandes douces avec un absorbant. Il a eu deux maladies vénériennes, l'une à dix-neuf ans, qui a été traitée

méthodiquement. : cependant on peut douter qu'elle ait été radicalement guérie, eu égard aux écorchures du prépuce (que quelques-uns nomment chancres volans), dont il a été affecté à vingt-un ans; la seconde se manifesta à quarante-quatre, ans par un chancre au prépuce; elle fut sans doute imparfaitement guérie par quelque pilules mercurielles et l'eau de Goulard.

On voit que le malade a été sujet pendant une grande partie de sa vie aux fluxions et aux mouvemens irréguliers des humeurs sur divers organes. Les fluxions se sont le plus souvent dirigées sur les organes excrétoires des humeurs muqueuses, comme sur les lacunes des glandes sébacées de la peau, et depuis plusieurs années sur la membrane pituitaire. Les fluxions chroniques sur les émonctoires, ont produit le suintement de l'oreille gauche, les dartres entre les cuisses, les petits boutons au visage, et enfin la fluxion sur le nez, qui, au bout de quatre ans de remèdes, est extrêmement affaiblie, mais qui fait craindre qu'on ne puisse pas les détruire sans retour.

Les attaques de migraine sont sans doute liées avec cette congestion des humeurs sur la membrane pituitaire.

Pour détruire l'habitude de la fluxion sur la

membrane pituitaire, il faut entretenir et même exciter, par intervalles, les excrétions naturelles pour opérer des révulsions durables et salutaires : ainsi, on aura soin de maintenir le ventre libre par des lavemens simples ou émolliens. Dans le temps où la fluxion sur le nez sera plus forte, on aura recours aux purgatifs, comme serait la décoction de tamarins avec la crême de tartre, ou d'autres sels purgatifs, ou bien une forte décoction de racine de patience, une once sur deux livres d'eau. Prenez savon médicinal et gomme ammoniaque, parties égales, six gros; rhubarbe, demi-once; faites prendre avec suffisante quantité de sirop de roses pâles : si elles se trouvent encore trop faibles pour purger, ajoutez cinq grains de mercure doux qui a une vertu spécifique contre les vices d'humeurs muqueuses; par une raison semblable, on pourra se servir de mercure gommé alcalisé, à la dose de cinq à six grains, ils sont altérans et font une impression forte sur les premières voies.

Pour aider la transpiration, le malade portera un corset et des caleçons de flanelle; il boira des tisanes sudorifiques, comme une décoction de salsepareille ou de santal citrin, en mettant demi-once de râpure de santal sur une livre d'eau. Après avoir insisté long-temps sur les

boissons diaphorétiques, il faudra faire usage d'une décoction sudorifique et purgative, comme le *decoctum antivenereum laxans* de la pharmacopée de Paris.

Pour entretenir une révulsion constante, on donnera long-temps, par reprises, à l'heure du coucher, des pilules gommeuses purgatives; et si elles ne purgent point assez, on donnera par-dessus deux outrois gros de sel de Glauber dissous dans douze livres d'eau.

On se servira en même temps de révulsifs dans les parties les plus voisines des yeux. On lavera fréquemment le visage et surtout les sourcils avec l'eau de savon et d'esprit de vin camphré; on s'abstiendra de sternutatoires forts, les purgations de la tête étant mal placées dans les catarrhes invétérés, surtout si les yeux sont affaiblis; il usera, en guise de tabac, d'une poudre composée de parties égales de muguet et de valériane sauvage; cette racine prise intérieurement est un grand nervin pour les yeux.

Les vapeurs de la décoction de safran dans le lait, reçues dans le nez, seront très-utiles contre l'aridité de cette partie. Pour les vertiges, dont la cause est dans l'estomac, on emploira les toniques, la cascarille, le castoreum, etc. Pour les vertiges qui viennent par l'affection

des nerfs abdominaux, on usera de gomme, de térébenthine et de sucs antiscorbutiques, de frictions sur le ventre, etc.; si la nature est affectée utilement des hémorrhoïdes, il faut l'aider par les aloétiques et l'application des sangsues à l'anus.

Pour remédier en général à l'habitude des fluxions, le malade s'accoutumera à boire froid, à faire beaucoup d'exercice, un long usage des bains froids et du kinkina.

Si les infirmités du malade augmentent à un certain point, on appliquera des cautères à la jambe; enfin, si on a lieu de présumer qu'il existe encore un virus vérolique, dans ce cas bien prouvé, ni l'âge du malade, ni la saison ne doivent faire obstacle à l'usage des frictions mercurielles.

B. *D. M. M.*

VII. *Vomique avec dévoiement.*

La malade est née de parens qui avaient eu diverses maladies vénériennes; elle a été à seize ans nubile; mais ses règles, toujours précédées de coliques ne donnaient jamais qu'une once de sang noirâtre; elles étaient accompagnées de douleurs au sein et aux jambes qui subsistaient long-temps après; elle eut à

dix-neuf ans une ophtalmie qui fut guérie par un traitement antiphlogistique. Depuis dix-neuf ans jusqu'à vingt-quatre, elle fut sujette à des éruptions à la face, aux épaules et aux bras, qui, ayant disparu, ont fait place à divers symptômes qui subsistent depuis, comme diarrhée habituelle avec anxiété, chute de forces, insomnie que les narcotiques n'ont pu détruire que pour peu de temps, qui causent des rêves effrayans, et rendent difficile le cours des urines; une toux sèche légèrement convulsive et des douleurs de poitrine. Ces symptômes ont été plusieurs fois soulagés par une salivation abondante d'une humeur claire et légèrement écumeuse qui faisait des impressions irritantes marquées dans la bouche, l'œsophage et l'estomac; pendant qu'elle durait la toux et l'oppression de poitrine diminuaient; elle causait une constipation à la suite de laquelle venaient la diarrhée et la colique.

L'hiver dernier la malade eut un rhume violent, cracha trois ou quatre fois du sang, et sentit dans la poitrine des douleurs très-vives; elle eut depuis un resserrement de poitrine, une plus grande difficulté de respirer dans les temps froids et humides; elle a été sujette à des maux de tête et de reins; des mouvemens

convulsifs qu'elle avait parfois dans la région lombaire et dans les cuisses, sont devenus plus fréquens. Depuis un mois elle ne peut rester couchée sur le côté droit; le moindre exercice lui cause des palpitations; elle a une fièvre mêlée de petits frissons, qui est beaucoup plus sensible les soirs, et l'obligeait presque tous les jours, en dernier lieu, à se coucher à quatre heures. Elle a toujours la peau sèche et brûlante, les pieds froids sans être enflés. Chaque matin, après avoir un peu toussé, elle rend des crachats épais qui ne sont point fétides, mais qui se trouvent remplis de petites concrétions qui, étant écrasées, exhalent une odeur insupportable.

D'après cet exposé on voit que la malade est sujette, depuis longues années, selon toute apparence, par l'effet d'un vice originaire (qu'on ne dit point avoir été combattu par un traitement antivénérien), à une surabondance d'humeurs âcres et excrémentitielles qui ont produit habituellement diverses affections spasmodiques, et qui ont constamment intercepté le cours libre des règles.

La dépuration de ces humeurs s'est faite pendant six ans par une éruption à la peau du visage et des extrémités supérieures; mais cette

éruption ayant cessé, les humeurs ont pris leur cours vers les intestins où elles ont depuis excité une diarrhée qui a été continuelle, excepté quand elles sont jetées, par alternative, sur la gorge et les glandes salivaires; elles se sont fixées sur les surfaces intérieures des vaisseaux du poumon, où elles ont formé sans doute une sorte d'éruption ou d'affection érysipélateuse chronique, et ont ainsi produit l'habitude des douleurs de poitrine et de la toux sèche convulsive; elles ont causé une insomnie que les narcotiques n'ont jamais pu suspendre qu'en diminuant leur cours vers les voies urinaires dont l'opium n'empêche pas d'ailleurs la secrétion. Les maux invétérés étaient moins graves que n'est l'affection qui a succédé à la violente fluxion de poitrine que la malade a soufferte l'hiver dernier, et dont la résolution a été imparfaite. On a tout lieu de croire qu'il existe une vomique ou dépôt d'humeurs purulentes renfermées dans la substance du poumon, dépôt qui peut être ou ne pas être contenu dans un kiste ou sac particulier. L'existence de cette vomique est indiquée par la fièvre lente avec des frissons, par l'impossibilité où est la malade de rester couchée sur le côté droit, par les symptômes ci-

dessus énoncés de la lésion du poumon, comme toux, difficulté de respirer, et surtout parce que la malade crache des corps durs et blanchâtres qui, étant écrasés, donnent une odeur fétide.

La première indication paraît être dans ce cas de procurer la rupture de la vomique pour évacuer le pus qui y séjourne et s'accumule. La deuxième sera de traiter l'ulcère du poumon qui aura succédé à cette rupture, par des moyens appropriés à la phthisie ulcéreuse, et d'autres relatifs aux affections habituelles que la malade souffre depuis long-temps.

On doit se proposer non seulement d'accélérer la rupture de la vomique, mais encore de la déterminer du côté de la trachée-artère. Pour cet effet, il semble devoir être surtout utile de faire recevoir très-fréquemment à la malade, par la bouche, au moyen d'un entonnoir, les vapeurs d'une décoction très-chaude de feuilles de lierre-terrestre, de véronique, de tussilage et d'autres plantes pectorales contenues dans un vase à col étroit. Après un assez long usage de ces vapeurs émollientes, on les rendra plus actives en y ajoutant un peu d'esprit de térébenthine, ce qu'on ne fera que par intervalles si cet esprit paraît trop

irriter. Si au contraire ces vapeurs ne sont point assez efficaces, on fera recevoir de même fréquemment des fumées d'encens, ou d'autres aromatiques, ou celle du soufre qui sera mis en fusion dans un creuset sans être enflammé; l'action de ces vapeurs aura moins d'inconvénient que celle des émétiques (que l'on conseille communément en pareil cas) même des plus doux, comme serait un mélange d'huile d'amandes douces et d'oximel scillitique. On sait qu'on a à craindre alors la suffocation qui peut être déterminée par les émétiques, si l'effet du vomissement vient à concourir avec celui de l'expectoration.

Les purgatifs qui pourraient attirer et chasser par les selles l'humeur purulente qui est déposée dans les poumons, sont dans ce cas-ci d'un usage suspect, parce que en augmentant la diarrhée ils peuvent causer une superpurgation qui épuiserait entièrement les forces du malade. Il est plus à souhaiter qu'à espérer que la diarrhée laissée à elle-même suffise pour évacuer le pus de la vomique; si celle-ci s'ouvre dans la cavité de la poitrine d'après les signes de l'empyème, on aura recours à l'opération, si l'on n'en est pas détourné par l'état extrême de la malade.

REMÈDE.

Si l'abcès du poumon se portait à l'extérieur, et qu'à l'endroit qui a été le plus affecté de douleurs dans la fluxion de poitrine, il y donnât des signes de sa présence, on ferait l'opération dans cet endroit. La malade fera de l'exercice suivant ses forces, comme une promenade en voiture si elle peut la soutenir; elle s'abstiendra des alimens salés et trop fortement assaisonnés, elle fera un grand usage de bouillons de navets, de crême de riz, de décoction de salep, etc.

Les abcès aux jambes sont avantageux dans la vomique, en suivant les secours indiqués par la nature; on peut appliquer un cautère à la jambe du côté gauche, d'autant que la malade ne saurait rester couchée sur le côté droit.

On tâchera d'obvier au dévoiement par un usage abondant des incrassans, comme tablettes avec la gomme arabique, le sucre et l'eau de veau; la pâte de guimauve.

Si après la résolution de la vomique la diarrhée persiste, on la combattra par l'ipécacuanha; outre les décoctions vulnéraires les

astringens plus forts, convenablement gradués, comme décoction de racine de tormentille ou d'écorce de simarouba, et on usera pour tisane ordinaire, d'une décoction de santal citrin.

Pour obtenir la cicatrice de l'ulcère lorsque la vomique sera ouverte, on lui fera prendre des tablettes de soufre d'autant plus appropriées, à cause du mal de peau qui a précédé.

Les sucs antiscorbutiques sont bien indiqués avec le petit lait clarifié; les parfums d'eau chaude et les poudres d'espèces céphaliques peuvent d'autant plus exciter l'excrétion des humeurs muqueuses du nez, que la salivation procure un soulagement très-marqué. Pour exciter une salivation modérée, on emploira le gargarisme suivant, composé de forte décoction de millefeuille, d'aigremoine, d'hypericum ou d'autres plantes vulnéraires balsamiques.

Elle portera sur toute la région postérieure un emplâtre préparé avec trois parties d'emplâtre diabotanum, et une partie de térébenthine. S'il cause des démangeaisons très-fortes, on l'ôtera quelques jours pour l'appliquer de nouveau.

Matin et soir elle prendra des bains de jambe dans l'eau froide, les jours qui précéderont

immédiatement le retour des règles. On emploira dans la suite des emménagogues plus actifs pour rétablir les règles ; on en pourra un jour venir aux antivénériens si la maladie fait trève.

B. *D. M. M.*

VIII. *Stérilité avec perte blanche.*

La malade est âgée de vingt-huit ans ; elle est d'un tempérament phlégmatique et peu sensible ; elle a la fibre lâche, elle est née d'un père qui avait eu plusieurs maladies vénériennes qu'on a jugées guéries. Chacun des frères de la malade a eu quelque vestige de sang vicié. A six ans elle eut un tremblement universel et diverses affections paralytiques, elle resta six mois sans pouvoir marcher vîte, elle guérit par les fortifians toniques et le séjour de la campagne. Elle eut avant la puberté plusieurs glandes du menton affectées de légers engorgemens qui disparurent à l'époque de l'éruption des règles, ce qui arriva à dix-huit ans ; on la maria alors. Son mari a trente-cinq ans, phlegmatique, bilieux ; il s'acquitte bien du devoir conjugal ; mais depuis sept ans il n'y a point eu de grossesse. La malade en général n'éprouve aucun sentiment voluptueux,

et ressent plutôt de la douleur dans le coït. La semence n'est point retenue, ou ne l'est qu'autant que dure une situation convenable. Cependant au retour d'un voyage que fit le mari, en 1774, elle goûta dans les embrassemens de son mari un plaisir qui lui était inconnu jusqu'alors; elle eut ensuite des incommodités qui parurent des symptômes de grossesse; mais environ un mois après, il sortit par le vagin une petite masse un peu plus longue et plus épaisse qu'un écu de six liv., qui ressemblait à un placenta; mais on ne put découvrir s'il y avait insertion du cordon ombilical. La perte cessa alors, mais les douleurs plus grandes et plus considérables se fixèrent dans un endroit de la matrice du côté de l'aine droite; cette partie était fort douloureuse au toucher, elle eut fièvre et météorisme le deuxième jour. On appliqua des sangsues à la vulve, la perte rouge reparut un peu, un seul jour; elle devint blanchâtre, et dura deux mois avec douleur et fièvre. Alors les menstrues reparurent, et la fièvre cessa. La douleur diminua, mais la perte resta la même, elle persiste encore d'une couleur jaune sale, et quelquefois sanguinolente, légèrement fétide, ayant la consistance de glaires d'œufs. La dou-

leur vers l'aine droite est moins vive quand la perte est plus abondante; les règles coulèrent tous les mois, mais la perte ne cessa point : il survint ensuite un petit engorgement glanduleux au sein gauche où elle sent parfois de la douleur. Elle a au nez, aux oreilles et aux mains des tuméfactions violentes auxquelles elle était sujette tous les hivers; depuis deux ans elles reviennent plus tôt et passent plus tard. Du reste la digestion, le sommeil, la secrétion de l'urine se font bien. La vie de la malade est fort retirée; son caractère est doux et pensif, maîtrisant facilement ses passions. On demande, 1° quelle est la nature de cette maladie; 2° quelle est la cause de la stérilité de cette dame.

Il paraît que le soupçon du mal vénérien, dont elle aurait hérité de son père, est très-bien fondé; du moins tous les divers maux auxquels elle a été exposée dès son enfance, en paraissent autant de modifications. La perte blanche avec fièvre et douleur a un mauvais caractère et alterne avec la douleur de l'aine droite: ce symptôme et la glande au sein annoncent une lésion de la matrice, qui est originaire selon toute apparence, et qui a sans doute causé l'avortement. La perte blanche est sans

doute un nouvel obstacle à la fécondité ; mais avant de résoudre l'obstruction qui a produit l'inflammation chronique qui occasionne la perte, une plus urgente indication est de détruire le vice vénérien ou modification de ce vice, qui altère essentiellement la constitution des ces organes de la génération, qui est la première cause de la stérilité. Les engorgemens produits par cette cause dans la matrice et au sein, peuvent dégénérer d'une manière très-grave, et la prudence exige, qu'avant d'employer les autres moyens pour prévenir cette dégénération, on soumette la malade à un traitement antivénérien.

On sait qu'une femme qui a la vérole d'ancienne date, conçoit rarement ou avorte presque toujours au deuxième ou troisième mois ; et souvent après les six révolus, les sucs dépravés détruisant ou désorganisant l'embrion, ou irritant le tissu de l'utérus, alors l'avortement arrive de lui-même, sans aucune de ces causes ordinaires ; l'avortement qui a lieu dans la première conception, donne lieu de craindre que si la malade redevient enceinte, elle ne puisse porter son fruit au terme convenable.

1° Pour remédier à la congestion habituelle des humeurs vers la matrice, on donnera des lavemens répétés, on s'abstiendra des purga-

tifs. Pour procurer la résolution des engorgemens des parties affectées, on fera usage de l'eau de chaux composée, trois fois le jour, durant douze jours consécutifs, à la dose de quatre tasses. Cette eau de chaux sera faite ainsi : althéa, saponaire, parties égales, demi-once; de salsepareille et de sassafras, une once; eau seconde de chaux, quatre livres : faites macérer deux jours et ajoutez sirop des cinq racines apéritives, et dans la même fin on établira un cautère au bras. 2° Après avoir insisté long-temps sur ces remèdes, on leur combinera des apéritifs médiocrement actifs, dans la vue de résoudre l'engorgement de la matrice, et prévenir les dégénérations ulcéreuses et squirrheuses de ces engorgemens. On prendra, chaque jour, soir et matin, trente grains de pilules préparées avec du savon d'Alicante, six gros; gomme ammoniaque, deux gros; fleurs de camomille, deux gros; suffisante quantité de sirop de kermès. Par-dessus ces pilules on boira un mélange de deux onces de suc de chicorée et une once de celui de cresson, où l'on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre. On augmentera graduellement la dose de ces apéritifs, suivant leurs effets sensibles. On observera avec soin si, pendant leur usage il paraît des signes

de résolution des humeurs qui engorgeaient les parties affectées, et de leur dérivation salutaire par d'autres voies d'excrétion. Dans ce cas, on assurera le succès par des apéritifs plus forts et des évacuans plus appropriés.

Pour augmenter les bons effets des remèdes précédens, on s'abstiendra de faire prendre des astringens forts; mais il pourra être utile de donner des diurétiques spécifiques, comme le baume de copahu, en modifiant les impressions de ces remèdes actifs par un grand usage de boissons tempérantes.

Si durant le cours du traitement il survient des symptômes d'affection hystérique, on ne négligera pas de les combattre et d'en arrêter les progrès par des antispasmodiques appropriés. Enfin pour remédier à la stérilité, on emploiera les martiaux et le kinkina.

B. *D. M. M.*

IX. *Céphalalgie idiopathique scorbutique.*

Le malade est âgé de quarante ans, il est né d'un père scorbutique; sa mère était souvent attaquée de la migraine; il a toujours été sujet à des maux de tête légers dans son bas âge et plus graves dans la suite. Ils étaient promptement soulagés à la campagne par l'exercice du cheval: cependant la douleur s'aigrissait quand

il s'exposait à l'air froid ou aux coups de soleil; maintenant elle reparaît sous la forme de migraine ou de clou, avec des tiraillemens aigus, tantôt au-dessus du sourcil, tantôt au derrière de la tête et aux tempes. L'attaque se passe sans évacuation sensible, elle revient sans évanouissement ou menace de syncope; il a été soulagé dans ses voyages des pays septentrionaux. L'état de ses gencives et sa mauvaise haleine indiquent évidemment une dissolution scorbutique. Son mal n'a rien de périodique ni pour les jours ni pour les saisons. On a employé tous les dulcifians, les antiscorbutiques, les remèdes nervins, les eccoprotiques, les saignées; on propose des eaux minérales en boisson et en bains, ensuite un cautère au bras et un vésicatoire à la nuque.

Sur cet exposé, il semble que cette douleur de tête est une affection idiopathique, qui n'est point déterminée sympathiquement par une lésion de l'état des fonctions des viscères; on a lieu de croire qu'elle a principalement son siége dans les aponévroses des muscles frontaux, occipitaux et temporaux. Il semble qu'elle a pour cause les affections héréditaires; savoir, une disposition à un vice scorbutique, et une fai-

blesse relative dans les parties externes de la tête.

Les circonstances où ces causes concourent avec plus de force pour reproduire ce mal de tête semblent être celles où la transpiration insensible de tout le corps, et particulièrement des parties extérieures de la tête, se fait avec moins de liberté.

L'interceptation générale de la transpiration ne peut qu'aggraver dans la masse du sang et des humeurs la dégénération analogue au vice scorbutique; le désordre de cette fonction dans les organes extérieurs de la tête y produit une accumulation d'humeurs séreuses, qui deviennent bientôt âcres par leur séjour, et qui y excitent des tiraillemens et des sensations de douleur.

Les indications qui se présentent sont, 1° d'affaiblir chaque attaque autant qu'il sera possible; 2° de corriger par un régime et des remèdes appropriés la tendance générale de la constitution à un vice scorbutique; 3° de fortifier l'habitude du corps, en même temps qu'on aura soin de rendre de plus en plus facile le cours des excrétions, et particulièrement celui de la transpiration insensible; 4° d'augmenter spécialement les forces toniques des parties ex-

ternes de la tête, et d'entretenir assidument la transpiration de ces parties.

1° Dans toute attaque de douleur de tête, si le ventre est resserré, on donnera un lavement simple ou émollient; si l'attaque est violente, on usera d'un pédiluve d'eau tiède; on aura soin que l'eau de ce bain ne soit pas trop chaude, de crainte qu'elle n'excite une turgescence d'humeurs ou un échauffement comme fébrile, qui aggraverait la congestion des humeurs vers les parties supérieures. A la suite de ces pédiluves, on fera avec de la flanelle échauffée des frictions assez fortes sur les extrémités inférieures.

Le malade a sans doute éprouvé divers remèdes antispasmodiques externes. S'il a été soulagé par l'odeur des sels volatils huileux, il aura recours aux mêmes remèdes dans les fortes attaques de son mal, mais seulement au commencement et au déclin, en observant qu'il n'y ait point d'affections spasmodiques dans le bas-ventre. Un antispasmodique externe, qui pourrait être efficace et qui aurait moins d'inconvénient, serait l'éther vitriolique, dont on imbiberait à plusieurs reprises un linge, dont on frotterait chaudement les parties de la tête les plus souffrantes.

Si la douleur était très-vive, il serait convenable d'appliquer sur les parties qui en seraient le siége, ou sur d'autres qui en seraient voisines l'emplâtre odontalgique, décrit dans la pharmacopée de Paris. Avant d'en venir aux narcotiques, il faut user d'un julep avec le camphre ou le musc, mêlés à des eaux appropriées, après avoir été broyés avec du sucre.

2° Le malade a déjà beaucoup pris de remèdes antispasmodiques; cependant il ne paraît pas douteux qu'indépendamment de ces moyens utiles pour fortifier sa constitution, en rétablissant la mixtion spécifique et durable des humeurs, ils ne puissent lui être fort salutaires pour affaiblir la maladie de la tête, en corrigeant la prompte tendance des humeurs à l'acrimonie et à l'épuisement.

Ainsi, je conseille de placer dans des circonstances convenables des reprises longues et réitérées de plantes lactescentes et savonneuses, pissenlit, chicorée sauvage, mêlées avec des antiscorbutiques qu'on donnera à moindres doses, comme cresson de fontaine, etc.

3° Pédiluves, un grand usage de boissons rafraîchissantes, aigrelettes, limonade, promenade à la campagne, exercice de la chasse, voyage dans les pays septentrionaux, entre-

mêler et faire suivre des toniques et des diurétiques, éviter ce qui échaufferait la tête.

4° Si le traitement méthodique qui a été conseillé, étant continué assez long-temps, n'avait pas le succès qu'on est fondé à espérer, on pourrait donner empiriquement la racine de valériane sauvage, extirpée avant qu'elle eût poussé la tige, et cela avec d'autant plus de confiance, que sa vertu générale antispasmodique est reconnue; on en fera prendre jusqu'à un gros deux fois le jour.

Pour accroître spécialement les forces toniques des parties externes de la tête, il faut d'abord s'attacher à détourner assidûment la congestion du sang et des humeurs sur les parties, qui est toujours comme imminente dans les intervalles des attaques, et qui ne se dissipe sans doute que lentement après que les attaques ont fini.

C'est pourquoi on insistera non seulement à procurer des révulsions qu'on obtiendra par les évacuations des parties éloignées du siége de la douleur, mais on insistera encore dans l'état et au déclin sur les évacuations dérivatives qu'on jugera les plus nécessaires.

En supposant que le malade eût dans les parties externes de la tête beaucoup de chaleur et

de rougeur, de fortes pulsations des artères, il pourra être fort utile d'appliquer des sangsues au front, aux tempes, de pratiquer des scarifications des veines occipitales.

Dans les mêmes circonstances, le malade pourra être fort soulagé en humant par le nez le suc de poirée, en se procurant un moucher abondant par l'usage, ou d'une poudre composée avec les feuilles de marjolaine, les fleurs de lavande, ou d'autres espèces dites *céphaliques*.

Ce ne serait qu'en cas que cette maladie devînt très-fâcheuse qu'il pourrait être à propos d'établir un cautère au bras ou de recourir à l'application répétée des vésicatoires à la nuque. On peut encore essayer de couper les cheveux jusqu'à la longueur de deux ou trois pouces, les peigner souvent et ne les raser jamais; ils entretiennent la chaleur convenable, et séparent les humeurs superflues dans les constitutions languissantes.

Pour le mal de tête produit par une cause humorale pléthorique nerveuse par une congestion d'humeurs sur le péricrâne employer des révulsifs évacuans dans les temps d'intervalle, et exciter de fortes dérivations dans les plus violentes attaques. Entretenir une révulsion continuelle, et lui faire prendre long-temps,

toutes les nuits, à l'heure où l'accès journalier sera tombé, une dose convenable de pilules suivantes. Prenez gomme ammoniaque et sagapenum, parties égales, deux onces; extrait de rhubarbe, une demi-once; extrait d'hellébore, deux gros: faites prendre avec suffisante quantité d'élixir de propriété. On en donnera d'abord un scrupule, on graduera les doses suivant les effets sensibles : il pourra être utile de joindre à chaque prise quelques grains de mercure doux, surtout s'il survient une enflure considérable des parties externes de la tête.

Si les pilules gommeuses ne déterminent point une excrétion par les selles plus forte que de coutume, on fera prendre deux ou trois gros de sel de Glauber, dissous dans trois onces de petit lait, les matins, d'aussi bonne heure qu'il sera nécessaire par rapport à l'heure du retour du mal de tête.

B. *D. M. M.*

X. *Convulsion périodique avec sensibilité extrême.*

Le malade est âgé de quinze ans; il a la fibre délicate et extrêmement sensible, l'esprit vif et pénétrant, mais timide et mélancolique; il a un mal de tête habituel, qui paraît héréditaire.

Ses gencives sont rouges, et ses dents gâtées; il a une aversion décidée pour les boissons et les alimens humectans; il y a deux ans qu'il eut une attaque soudaine de toux convulsive, qui dégénéra en convulsions. Elles parcouraient avec une rapidité extrême successivement les organes de la respiration, les organes de la face, les extrémités supérieures et inférieures. D'un moment à l'autre le malade passait du rire aux pleurs, d'une respiration précipitée à une cessation apparente et assez longue de cette fonction, du grincement des dents à un air doux et gracieux, d'une convulsion d'une seule partie à celle de tout le corps.

Cependant les facultés animales restaient toujours intactes, à quelques égaremens près de l'imagination, qui étaient courts et légers. Cet état dura jusqu'à la fin du mois d'avril de la même année, où le malade se rétablit à la campagne par le bon air et les exercices propres à son âge. Vers la fin de l'hiver de 1776, les mêmes convulsions reparurent, mais furent plus modérées et se dissipèrent bien vîte. Vers la fin de juin de cette année, le mal a repris avec une force extrême; dans les accès, la respiration a quelque chose de forcé et de furieux, avec un sifflement dont le bruit se fait entendre fort au loin.

Le malade n'a point d'accès quand il dort; son sommeil est ordinairement tranquille et sans rêves : il ne fait point d'excès dans la nourriture; ses excrétions, sont libres et faciles. Sur cet exposé, on voit que la constitution du malade est délicate, vive, très-sensible, et susceptible de maladies nerveuses. La faiblesse est aggravée par la disposition heréditaire au scorbut, et sa sensibilité est exaltée par les maux de tête habituelle, quoiqu'ils puissent avoir leur siége dans les parties extérieures. Il paraît remarquable que cette maladie s'est formée vers l'âgé de puberté, dont on sait que la révolution a souvent une influence manifeste sur la production des diverses maladies convulsives.

Cette maladie présente des variations extrêmes de l'action du principe vital, qui se succèdent très-rapidement, soit dans les parties voisines qui sont l'une après l'autre attaquées de convulsions, soit dans les mêmes parties, comme dans les organes de la respiration dont on a vu les fonctions alternativement précipitées et comme suspendues pendant un temps assez long. Il semble que les organes de la respiration sont spécialement affectés dans cette maladie : la première sorte de convulsion

que le malade souffrit fut une toux convulsive. Dans les attaques des deux années précédentes, la respiration a été violemment lésée ; et en sens contraire elle paraît l'être plus fortement dans l'attaque de cette année, qui a été précédée d'un petit crachement de sang ; c'est d'une difficulté semblable à celle que le malade éprouve maintenant, qu'on a pu dire qu'elle était une épilepsie du poumon.

Il paraît que les nerfs des extrémités et des organes extérieurs sont plus particulièrement affectés ; et sans doute c'est en irritant les nerfs, que les bains froids ont augmenté les convulsions. Il est surtout digne d'attention que cette maladie convulsive a son siége principal dans l'origine commune des nerfs qui, jusqu'à présent, semble avoir été peu affectée : cela est rendu très-probable, parce que le malade ne perd jamais connoissance dans les attaques de son mal où il n'a que quelques égaremens légers et momentanés de l'imagination, et parce qu'il est exempt de convulsions durant le sommeil qui est même tranquille. Si l'origine des nerfs était essentiellement lésée, il serait naturel que le sommeil, en y déterminant une congestion relative du sang, rendît plus fréquens les retours des mouvemens convulsifs.

Lors des accès, on fera un fréquent usage

de bains tièdes. Au sortir du bain, on lui fera des onctions sur l'épine du dos, aux épaules et aux hanches, avec un mélange de parties égales de graisse de vipère, d'huile de vers de terre, et quelques gouttes de celle de lavande. Dans les accès, on fera usage du même liniment; et si les spasmes du poumon et du diaphragme montent à un haut degré, on frottera la région épigastrique, ajoutant un peu de laudamum liquide; et dans les intervalles des accès, l'emplâtre savonneux camphré qu'on appliquera sur l'épigastre.

Dans les accès même, on donnera un julep antispasmodique avec la teinture de castoreum, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, les eaux distillées de fleurs de caille-lait et de cerises noires, et le sirop de Stoechas: s'il ne calme pas assez la violence des accès, on y ajoutera un peu de laudanum liquide, etc.

On a lieu de croire que les narcotiques ménagés avec prudence pourraient être fort utiles dans les accès, puisque le sommeil du malade est toujours exempt de convulsions. Hors des accès, le malade prendra, durant un mois, à la dose de vingt-huit à trente gouttes par jour, l'huile animale de Dippel avec le camphre, le musc, et le cinabre qui a une vertu spécifique dans l'asthme. B. *D. M. M.*

XI. *Chancres et excrétions au prépuce.*

Le malade a sur la face interne du prépuce des excoriations superficielles qui se sont très-étendues peu de temps après un commerce avec une femme suspecte. Il eut aussitôt un chancre et des ardeurs en urinant, qui répondaient à la fosse naviculaire, et s'étendaient autour de la couronne du gland ; ces symptômes bientôt dissipés par l'usage des bains laissèrent après eux des excoriations qui ne donnaient pas un suintement fort considérable.

1° Le sublimé corrosif convient le mieux dans ces circonstances. On commencera par une saignée médiocre; le lendemain, une médecine ordinaire; pendant tout le temps du traitement, le matin, un lavement d'eau pure; et, après l'avoir rendu, un bain légèrement tiède. On prendra du sublimé d'abord, demi-grain dans quatre jours, faisant prendre chaque jour la dissolution d'un huitième de grains, étendu dans deux livres de décoction de salsepareille, qui seront bues à petits coups dans le courant de la journée. Dans les quatre jours suivans, un quart de grain par jour, et ainsi de suite jusqu'à demi-grain. S'il causait la salivation, on en suspendrait

l'usage quelques jours en donnant un vomitif.

On diminuera les doses du sublimé, ou même on les suspendra quelque temps, s'il affecte trop vivement les nerfs de l'estomac et des intestins. S'il cause la diarrhée, il faudra donner le soir le diascordium ou de petites doses de laudanum liquide.

Il s'abstiendra, durant le traitement, de boissons aigrelettes, dans la vue de prévenir la diarrhée que peut déterminer l'usage des acides mêlés avec le sublimé. La diarrhée est aussi contraire au traitement par le sublimé, qu'il est avantageux que ce remède fasse pousser chaque jour une ou deux selles de plus que dans l'état ordinaire.

2° Les bains tempérés favorisent la transpiration; les sueurs sont nui sibles; la fraîcheur du matin et du soir empêche également la transpiration.

3° Si le sublimé affectait les gencives, ou causait des taches scorbutiques, on en modifierait l'usage sans l'abandonner. On ferait prendre du kinkina, du suc de cresson, et autres plantes anti-scorbutiques. Il faut opposer au mal du prépuce un topique tel que l'eau végéto-minérale faible dont on fera des lotions fréquentes sur les parties affectées.

B. *D. M. M.*

XII. *Phthisie ulcéreuse.*

Quelque divers qu'aient été les maux que monseigneur l'évêque de Noyon souffre depuis plusieurs années, il paraît que ces maux ont toujours eu pour principe un affaiblissement radical de la constitution qui l'a rendu sujet à l'habitude des fluxions, ou des mouvemens irréguliers des humeurs sur les parties différentes du corps.

Dans les derniers temps où il avait paru jouir d'une santé ferme, il avait par intervalles des hémorrhoïdes qui fluaient rarement, et des dévoiemens peu considérables dont l'effet était salutaire. L'incommodité de ces dévoiemens fit desirer au malade un remède astringent propre à en arrêter les retours. On eut l'imprudence de prescrire un semblable moyen qui produisit l'effet qu'on se proposait, et cependant on négligea de prévenir les suites qu'on avait à craindre de la suppression de ces diarrhées critiques.

Les humeurs étant ainsi détournées de cette voie d'excrétion utile, se jetèrent quelque temps après sur les muscles des lombes, et y causèrent des douleurs très-vives. Ce rhumatisme

ou lombago ayant été traité par des remèdes trop forts, devint extrêmement violent; on a lieu de croire que ses progrès s'étendirent à l'aponévrose qui recouvre les muscles des lombes, et aux gaînes ou fourreaux cellulaires qui pénètrent les nerfs lombaires à leur naissance.

Les obstructions musculeuses aponévrotiques et autres où était le siège de ce rhumatisme n'ayant pu être résoutes par un grand nombre de remèdes très-actifs, Mgr. fut traité avec succès par un usage extraordinairement assidu et prolongé de bains tièdes, de boissons tempérantes et adoucissantes; le soulagement opéré par les remèdes qui firent cesser la douleur et l'irritation des parties affectées, donna la force à la nature de déplacer les humeurs qui étaient fixées dans ces parties. Ces humeurs se portèrent sur les reins, et même avec un mouvement assez vif pour faire craindre l'inflammation. La saignée qu'on employa fut suivie de la détente des vaisseaux urinaires engorgés, et de l'excrétion d'une matière plâtreuse qui s'écoula alors avec les urines, et amena un calme durable, qu'assurèrent de nouvelles excrétions de la même matière, qui furent fréquemment répétées.

Pendant plusieurs années après ce traitement

heureux, Mgr. vécut dans un état d'infirmité qui l'engagea de recourir aux conseils de divers médecins. La méthode tempérante qui l'avait délivré d'un état de souffrance extrême, devint manifestement impuissante pour une cure complète de la maladie; elle reçut alors de grandes modifications; on en vint ensuite à l'usage des remèdes fondans et diaphorétiques, qui eut aussi des succès et détermina une affection pâteuse dans les articulations des doigts et autres. Cette affection fut singulièrement avantageuse; mais l'utilité de ces derniers remèdes fut encore imparfaite; et Mgr. ayant voulu reprendre les bains et les eaux d'Aix en Savoie, dont il s'était si bien trouvé dans une autre saison, en fut très-incommodé. Dans ce dernier essai, Mgr. a eu constamment, quoiqu'à des degrés plus faibles qu'auparavant, des douleurs dans les reins et les lombes, avec gêne des mouvemens des extrémités inférieures; et tous les moyens qui ont été employés par plusieurs médecins célèbres, n'ont pu réussir à résoudre complétement les embarras des organes situés dans la région lombaire. Il y a environ un an que Mgr. fit un effort de poitrine; il fut alors attaqué d'un crachement de sang qu'on traita d'abord par des saignées répétées, qui ne pu-

rent empêcher le développement de la fièvre qu'on arrêta ensuite par le moyen de l'eau de Rabel donnée à des doses extrêmement fortes. Les effets nuisibles de cet astringent aggravèrent la fièvre et les autres symptômes qui avaient accompagné cette hémoptysie avant sa suppression, et mirent le malade dans un danger dont il ne put être relevé qu'avec beaucoup de prudence et de soins; mais la fièvre devint lente, et a toujours persisté depuis, quoique avec des variations. Depuis cette époque, Mgr. est sujet à ressentir une douleur fixe dans l'endroit de la poitrine qui avait été particulièrement affecté lors de son hémoptysie : il y a une expectoration fréquente de crachats puriformes, qui souvent se détachent sensiblement de cet endroit de la poitrine où est le siége de la douleur fixe : il y a une gêne de la respiration qui a été le plus souvent peu sensible, mais toujours plus considérable le soir, surtout lorsqu'il a parlé trop long-temps ou fait trop d'exercice; sa voix est fréquemment voilée; il a souvent des rougeurs aux joues au-dessus des os de la pommette; il a un mal de gorge dont les progrès ont été fort variés : ses crachats sont ordinairement rejetés sans aucune toux; mais il a, parfois, et plus souvent depuis

quelque temps, une secousse brusque et violente de la poitrine, qui semble plus tenir du hoquet que de la toux, et qui est sensiblement déterminée par le seul mouvement des diaphragmes irrités.

Depuis un an Mgr a beaucoup perdu de l'embonpoint et des forces que lui avaient laissés les maux qu'il avait soufferts pendant les neuf années précédentes; il est principalement affaibli par l'insomnie à laquelle il est livré depuis long-temps, ne dormant d'un sommeil décidé qu'environ deux ou trois heures chaque nuit.

Il est remarquable que, dans cette maladie de poitrine, l'on a constamment observé que les lombes et les extrémités inférieures jouaient avec beaucoup de liberté à mesure que le poumon était plus gêné, et souffraient au contraire davantage à proportion que la poitrine se trouvait soulagée.

ARTICLE PREMIER.

De la nature de cette maladie.

Sur cet exposé il paraît facile de déterminer ce qu'on peut connaître de certain de la nature de cette maladie, et ce qu'elle présente encore

de douteux. Il est certain que c'est une pulmonie causée par un état ulcéreux du poumon et par une congestion de fluxions habituelles d'humeurs qui se portent sur ce viscère. Les signes caractéristiques de cette pulmonie sont le crachement de sang, plus considérable dans le principe, et qui est revenu par intervalles, quoique plus faiblement ; la douleur qui persiste dans l'endroit de la poitrine primitivement affecté ; la fièvre lente qui augmente sensiblement le soir, immédiatement après le repas ; le mal de gorge, et la rougeur des joues, qui sont communément des symptômes sympathiques de cette maladie ; la qualité des crachats que rend le malade, les lésions fortes et habituelles de la respiration et de la voix. Les symptômes accessoires de cette maladie sont l'insomnie que paraît causer l'irritation assidue du poumon par l'afflux continu des humeurs dans un tempérament très-sensible, et l'amaigrissement général dont les progrès sont relatifs à l'influence que l'atrophie du poumon a sur le vice de la sanguification.

Ainsi le poumon est manifestement attaqué d'un état ulcéreux ou de phlogose et de fonte de sa substance, et l'on est fondé à reconnaître de plus dans une partie de cet organe un

engorgement variqueux de quelques veines, dont la rupture a produit plusieurs fois de légères hémoptysies ou des crachats simplement rouillés.

Mais il est douteux s'il existe dans le poumon une suppuration ou un ulcère; les crachats du malade n'ont jamais eu d'odeur fétide, qui est un caractère des crachats purulens, étant d'une couleur mêlée de jaune, point déliés, et se précipitant au fond de l'eau; et quand même les crachats auraient eu toujours le caractère de purulence, qu'ils ont été souvent sans avoir, on a plusieurs observations de phthisie où, sans qu'il y eût dans le poumon d'ulcères ou bords calleux, ou autres, une grande quantité de pus formé dans la masse du sang avait été journellement évacuée en se filtrant par les couloirs d'une partie des poumons, qui était flétrie ou fangeuse. S'il pouvait être douteux que le poumon fût attaqué dans cette maladie, ce ne pourrait être qu'à raison de l'absence de la toux; mais cette considération ne saurait induire en erreur ceux qui savent que la phthisie pulmonaire peut exister sans toux, ainsi que Junke l'a prouvé dans une dissertation particulière. On peut d'ailleurs dire que le malade a une toux; mais, par quelque cause que ce

puisse être, cette toux est extrêmement rare, et comme avortée, chaque reprise ne donnant qu'une secousse unique et violente.

Sur cet exposé, on voit combien est simple l'idée qu'on doit se former de la nature de cette maladie et de ses causes; cependant il ne paraît pas inutile de discuter les opinions que plusieurs médecins célèbres ont eues sur la cause primitive de cette maladie, et à laquelle ils ont rapporté leur méthode de traitement. On a soupçonné que cette maladie provenait d'un vice rachitique; mais ce soupçon, qui n'a pu avoir de preuves directes, semble avoir été formé sur des apparences vagues de la délicatesse de la constitution du malade et du siége de son mal dans les parties voisines de l'épine qui est très-généralement affectée chez les rachitiques. On n'a pas dû se persuader que l'épine même ou les os et les cartilages de la colonne vertébrale aient jamais été lésés chez le malade, quoique la tension douloureuse des lombes, étant plus forte d'un côté, ait nécessité pendant long-temps dans les vertèbres lombaires une courbure en sens opposé, et qu'a dissipée le seul usage des bains tièdes et des remèdes relâchans. On a conjecturé pareillement une disposition calculeuse dans les reins; mais

le malade n'a jamais eu de symptômes de néphrétique ni de calcul : par conséquent on n'a point dû présumer qu'une lésion permanente des reins eût succédé à celle des parties voisines situées dans les lombes.

Les sédimens plâtreux que les urines ont déposés avec un effet sensiblement critique, ne se sont reproduits que de temps à autre; et dans les intervalles de ces évacuations salutaires comme dans tout le temps qui s'est écoulé depuis qu'elles ont cessé, le cours des urines est resté parfaitement libre.

Enfin, on a pensé que la cause de cette maladie était une humeur de goutte, et cette opinion paraît bien mieux fondée que les précédentes; elle est indiquée par le rapport qu'a avec la goutte la fluxion rhumatique lombaire qui a été le principe de cette maladie, par la nature plâtreuse du sédiment des urines, dont l'excrétion a si fort soulagé cette affection rhumatique, et surtout par l'affection arthritique très-étendue que les remèdes diaphorétiques ont excitée avec un avantage très-marqué; mais on a tout lieu de croire que cette affection goutteuse dont Monseigneur a été attaqué une fois après avoir usé des remèdes échauffans et sudorifiques, a été purement symptomatique, de

même qu'il arrive dans beaucoup d'autres maladies où la goutte qui survient fait une solution plus ou moins parfaite de la maladie essentielle, quoique le malade n'eût point primitivement de disposition à la goutte. Cette distinction est ici très-importante, puisqu'il serait très-dangereux, dans la cure de cette maladie, de se proposer le même but qu'on devrait avoir dans le traitement d'une pulmonie causée par une goutte irrégulière ou remontée. Dans cette dernière, on pourrait travailler avec succès à pousser l'humeur goutteuse vers les articulations des extrémités par le moyen des remèdes échauffans, tels que les préparations antimoniales, les martiaux, les décoctions sudorifiques; mais l'usage de ces remèdes serait déplacé dans le cas présent, et pourrait être pernicieux.

ARTICLE II.

De la méthode du traitement le plus convenable à cette maladie.

D'après mes vues sur la formation et la nature de cette maladie, j'ai cru devoir suivre le plan général du traitement que je vais exposer.

Le traitement de cette maladie offre trois indications principales; la première est de faire

des révulsions puissantes de la congestion ou fluxion habituelle des humeurs qui se jettent sur le poumon; la deuxième est de corriger la tendance des humeurs à la dégénération purulente; la troisième est de résoudre l'état inflammatoire ulcéreux du poumon, et la fièvre lente que cet état produit. Pour satisfaire à ces indications, j'ai employé les moyens suivans, je les ai préférés à tous les autres remèdes analogues, que j'aurais pu administrer pour les mêmes indications; de ces moyens analogues, les uns eussent été trop actifs par rapport à l'irritabilité du tempérament du malade et aux circonstances où il se trouvait; les autres pourraient être égaux par le degré d'énergie, et également confirmés par l'autorité, mais ils n'avaient pas de même le témoignage de mon expérience chez quelques pulmoniques que j'ai guéris.

1° Le cautère qu'on avait établi au bras m'a paru un résolutif très-efficace; peut-être aurait-il été avantageux de substituer un cautère à une jambe. Cette dernière issue peut être singulièrement utile dans la pulmonie, et surtout dans des cas tels que celui-ci où la congestion des humeurs sur les reins et sur les extrémités inférieures indique leur tendance.

J'ai tâché d'obtenir une révulsion salutaire

des humeurs qui se portent sur le poumon en procurant une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez ; entre autres moyens à employer pour cette fin, un des plus convenables m'a paru le suc de poirée humé fréquemment par le nez. Ce remède a eu un effet sensible chez Monseigneur, ayant ramené plusieurs fois l'excrétion muqueuse du nez qui avait cessé depuis long-temps pour affaiblir le penchant que les humeurs excrémentitielles ou superflues ont à se jeter sur le poumon. Il est essentiel d'exciter toutes les excrétions naturelles dans une proportion convenable; ainsi, il faut aider la transpiration par un exercice médiocre, entretenir la liberté du ventre par l'usage des lavemens, évitant de déterminer la diarrhée et insister sur l'usage modéré des diurétiques appropriés.

Ces derniers remèdes sont particulièrement indiqués chez Monseigneur, par l'utilité qu'il a éprouvée en divers temps, des excrétions d'urines chargées d'un sédiment plâtreux. Entre les diurétiques, le plus approprié dans ce cas m'a paru la terre foliée de tartre (ce que les Anglais appellent *sel diurétique*). Ce remède pratiqué pendant un temps trop court, et dont je crois que la cessation a été pernicieuse au

malade, avait réussi au point de renouveler fortement les anciens embarras de la région lombaire, auxquels a succédé cette maladie de poitrine. C'eût été vainement qu'on eût recherché à remplacer ce sel diurétique, en faisant prendre une plus grande quantité de boisson délayante, comme l'eau de veau, puisque cette eau a toujours passé par les urines, sans aucune utilité sensible pour la maladie actuelle; et qu'il a fallu même modérer, pour la raison qu'on dira plus bas, l'usage que Mgr a fait de cette boisson humectante, long-temps après les circonstances qui la lui avaient rendu utile.

La terre foliée n'a pu être remplacée par le nitre dont on a essayé l'usage quelque temps : il a un effet diurétique très-sensible; mais les évacuations qu'il a procurées ont paru aussi inutiles que fatigantes. Il n'a point reproduit des embarras dans les parties voisines des reins, probablement parce que son effet résolutif a été moins puissant et moins étendu que celui de la terre foliée de tartre.

2° Pour corriger la tendance des humeurs à la dégénération purulente, les remèdes les plus énergiques m'ont paru les sucs des plantes antiscorbutiques, les acides végétaux et le kinkina; parmi les antiscorbutiques, proprement

dits, les plus appropriés me semblent être le cresson d'eau, dont on a vu l'usage seul guérir la phthisie pulmonaire. Le malade a pris le suc dépuré de cresson, d'abord à très-petite dose, et par des gradations fort lentes, jusqu'à deux onces le matin et le soir: on a toujours ajouté à chaque dose une dose plus forte de chicorée sauvage, suc nitreux, qui est d'ailleurs approprié aux maladies fébriles et inflammatoires. Ce mélange de suc de cresson et de chicorée, qui est médiocrement amère lorsqu'on l'a cultivée dans un jardin, est préférable à des sucs d'autres plantes antiscorbutiques qui pouvaient d'ailleurs convenir dans ce cas, s'ils n'étaient d'une amertume excessive, tels que les sucs de fumeterre et de treffle d'eau.

Les acides végétaux, dans le même temps qu'ils sont des correctifs de l'altération purulente, sont aussi très-utiles pour modérer la fièvre lente; mais d'autant que l'usage des acides les plus faibles avait toujours paru incommoder le malade, et pouvait être particulièrement contre-indiqué dans une maladie de poitrine, je n'ai pu tenter que les plus faibles de ces acides, et toujours noyés dans une très-grande quantité de boissons mucilagineuses, comme le sirop de grenade dans l'eau de veau, et le suc

d'orange ou le sirop de limon dans le petit lait parfaitement clarifié.

Le kinkina est recommandé par plusieurs habiles médecins, comme un antiseptique singulièrement propre à arrêter le progrès de la dégénération purulente dans les phthisies pulmonaires et autres, et en même temps comme un tonique très-efficace pour accroître d'une manière constante les forces du poumon et celles de toute la constitution. L'administration de ce remède présente souvent des difficultés : pour prévenir ces obstacles, je l'ai donné à très-petites doses, au point que le malade n'en a pris d'abord que quelques grains par jour et en deux prises le matin et le soir ; ce qui n'a même été continué que pendant quelques jours : en même temps le malade a fait un grand usage de boissons humectantes et adoucissantes. Par ces moyens, il n'est jamais arrivé que le kinkina ait sensiblement les effets d'astriction qui contre-indiquent principalement son usage dans les phthisies pulmonaires. Il n'a jamais arrêté le cours libre de l'excrétion des selles, ni paru supprimer l'expectoration.

3° Les antiscorbutiques, les acides, le kinkina sont des remèdes très-efficaces pour com-

battre la fièvre lente, mais il n'est pas de secours mieux indiqué dans ce genre de fièvre, qu'un régime végétal; c'est pourquoi le malade a été réduit aux alimens pris des végétaux, comme pain, racines, herbes potagères, crême de riz et autres farineux; fruits parfaitement mûrs ou cuits, gelée de racine de salep.

Ce régime a d'abord été suivi strictement; mais la perte d'appétit est survenue et a forcé d'y déroger; cependant le malade ne s'est permis presque aucun autre aliment du règne animal, que des perches, qui sont une des meilleures nourritures qu'offrent les poissons qui abondent, pour la plupart, en sucs gras et gélatineux. Ce régime n'a pu être varié comme il le sera dans la saison prochaine : les fruits, et particulièrement les fraises, si on peut allier leur usage à celui du lait, pourront être fort salutaires au malade, qui suivra son goût dans leur choix, évitant d'en faire le plus léger excès, qui peut être suivi de diarrhée.

Une autre partie essentielle du régime dans la fièvre causée par une inflammation lente du poumon, est la répétition journalière d'un exercice modéré pris en voiture ou à cheval. L'utilité de cet exercice est démontrée par l'expérience; elle paraît dépendre de ce que l'ordre

des mouvemens que l'exercice introduit dans tout le corps, est très-propre à affaiblir les alternatives vicieuses de calme et d'agitation que la fièvre lente reproduit après les principaux repas et à certaines heures de la journée. Le malade a pratiqué long-temps cet exercice journalier, d'abord en voiture, ensuite à cheval : on a substitué la gestation en chaise à porteurs lorsqu'il s'est trouvé trop faible, et que le temps a été incommode. On a lieu d'espérer que de semblables exercices seront encore plus utiles quand le malade les reprendra étant de retour chez lui ; peut-être même les inconvéniens du voyage qu'il va faire seront plus que compensés par les bons effets du grand changement que ce voyage apportera dans sa manière de vivre habituelle.

Pour assurer les effets du kinkina dans cette fièvre lente pulmonaire, j'ai essayé de faire prendre en même temps de l'orgeat; mais cet essai, quoique répété à plusieurs reprises, n'a point eté suivi assez long-temps, ni dans des circonstances favorables; dès-lors j'ai proposé de combiner, avec le kinkina et les autres remèdes, l'usage du lait, qui souffrait chez le malade de grandes contre-indications, mais auxquelles on pouvait remédier.

La douleur fixe à l'endroit de la poitrine où était le premier siége de la maladie actuelle, n'a jamais été bien vive; dans le cas où elle le serait, j'avais proposé un petit vésicatoire à l'endroit de cette douleur. Pour travailler à la cure de l'état ulcéreux du poumon, il a fallu commencer par diminuer l'abus que le malade faisait depuis long-temps des boissons mucilagineuses et béchiques; l'utilité de ces boissons palliatives peut faire illusion, tandis qu'étant prises avec excès, elles abreuvent premièrement la substance du poumon, puis les bords de l'ulcère qui peut être formé dans cet organe.

Des béchiques fortifians sous forme sèche, m'ont paru être beaucoup préférables pour aider l'expectoration et opérer la résolution de l'état ulcéreux du poumon; c'est pourquoi j'ai engagé le malade à faire un usage assez long de la conserve de roses, et j'ai tenté quelque temps de lui donner de très-petites doses de soufre; sous ce point de vue, le soufre m'a paru préférable, dans des cas tels que celui-ci, aux eaux thermales sulfureuses de Bagnères et autres. L'usage de ces eaux peut augmenter l'engorgement du poumon et le flux des humeurs qui s'y portent, plutôt que d'en procurer l'excrétion, d'autant que le mouvement de congestion est dominant chez le malade.

ARTICLE III.

Exposé historique de la durée qu'a eue le traitement, de son interruption, et du passage à la cure empirique et palliative qu'on suit à présent.

La méthode du traitement que je viens d'exposer, n'a jamais été suivie dans son entier d'une manière constante. L'usage de la terre foliée a été bientôt abandonné; le kinkina a été supprimé après un temps plus long: les sucs de cresson et de chicorée ont été seuls continués assez long-temps pour qu'ils pussent produire d'assez bons effets.

Pendant plus de trois mois cette méthode, quoique suivie aussi imparfaitement, a paru avoir le plus heureux succès; l'état du pouls est devenu meilleur chaque jour; il n'y a point eu de crachement de sang comparable à ceux que le malade avait eus dans les derniers temps qui avaient précédé son départ de Paris. Mgr. a cessé alors de rendre, dans le courant de la journée, des crachats suspects; et ceux qu'il a rendus le matin, ont été en bien moins grande quantité, et de qualité meilleure à tous

égards. Les embarras de la respiration et de la voix, les douleurs de poitrine et de gorge ont été à peine sensibles; les avantages n'ont été balancés, pendant plus de dix mois, par aucune incommodité que par une gêne douloureuse dans les lombes, qui semblait aller toujours en augmentant, et rendre le mouvement des jambes plus difficile.

Vers la fin du troisième mois du séjour que Mgr. a fait à Montpellier, a commencé un grand changement dans sa situation; il a eu diverses affections nerveuses et des tiraillemens convulsifs des jambes, qui se répétaient plusieurs fois pendant la nuit. Son insomnie a augmenté; l'appétit a fort diminué et est enfin entièrement tombé: les mouvemens de fièvre qui, le soir, revenaient avec un peu de force, ont pris alors une forme de redoublemens très-marqués, qui étaient précédés de frissons et accompagnés de chaleurs ardentes, dont la durée s'étendait jusqu'au matin. Le mal de gorge est devenu violent; il s'est produit plusieurs aphtes dans l'intérieur de la bouche, et la déglutition a été rendue très-difficile, sans doute par une phlogose ou une agglomération d'aphtes qui étaient formés au fond du gosier, et qu'on ne pouvait apercevoir. Au sortir d'une violente reprise

de fièvre, qui avait porté le mal de gorge et les autres symptômes à un très-haut degré, j'engageai Mgr. à prendre de quatre en quatre heures des doses assez fortes de suc de cresson et de terre foliée, et à user, pour boisson ordinaire, d'une décoction de raves; il continua pendant quelques jours ce remède, au bout desquels il fut purgé; immédiatement après les aphtes se dissipèrent, le mal de gorge ne fut presque plus sensible, et, depuis cette époque, le grand redoublement de fièvre, les frissons, les chaleurs fortes n'ont plus reparu.

Mgr. a imputé à l'action des remèdes cette grande révolution qui s'est faite dans son état à la fin du troisième mois et dans le quatrième de son séjour à Montpellier; en conséquence, il a abandonné, depuis la fin de cette grande révolution, tout usage des sucs de cresson et de chicorée, de kinkina et de terre foliée de tartre.

Je ne conteste point qu'il ne soit possible que les impressions qu'ont faites les remèdes qui ont été pratiqués, n'aient influé en partie sur ce changement; mais dans cette supposition même on peut justifier la méthode par l'observation suivante. Je ne crois pas que, dans une maladie de la nature de celle-ci, il soit prudent de se

borner à des remèdes rafraîchissans, délayans, calmans, ou qui n'aient aucune force d'excitation sensible, quoique modérée.

Il peut se faire que les doses trop faibles et l'administration imparfaite des remèdes que j'ai dû donner, aient non seulement empêché qu'ils eussent un effet salutaire, mais même aient rendu leur action nuisible. Nous observons, dans une infinité de cas de pratique, que la nature du mal s'irrite souvent par les obstacles impuissans qu'on oppose à ses progrès, et qu'un médicament bien indiqué étant pris à des doses trop fortes, corrige ce qu'il avait ajouté à la maladie lorsqu'il était employé à des doses trop faibles; c'est ce qu'on observe particulièrement dans l'usage des spécifiques.

Cette observation est d'autant plus applicable dans ce cas, que le développement de la maladie sur lequel on voudrait croire que le suc de cresson et la terre foliée ont eu de l'influence, a néanmoins été combattu avantageusement par les mêmes remèdes donnés à plus fortes doses qu'auparavant.

On ne peut douter que cette grande crise qu'a soufferte le malade n'ait été produite, sinon entièrement, du moins pour la plus grande partie, par la révolution qu'a amenée le prin-

temps; on sait combien le retour de cette saison est contraire aux maladies de poitrine; et plusieurs médecins célèbres que Mgr. a consultés l'année dernière, avaient opiné que ce printemps lui serait funeste.

Depuis, Mgr. a cessé tout usage des remèdes curatifs qui me paraissaient les plus convenables à sa maladie, suivant le plan que j'ai exposé; il n'a laissé à mon zèle que le soin de lui présenter des secours empiriques ou palliatifs. Le seul remède empirique que j'ai cru devoir proposer à Mgr., est l'habitation d'une étable à vaches combinée avec l'usage d'une grande quantité de lait. Ce remède a opéré manifestement la cure de plusieurs pulmoniques en divers pays; et s'il a été souvent inutile dans une maladie aussi grave, ce n'est point une raison de le rejeter. Avant de conseiller ce remède, j'ai vérifié qu'il a guéri, dans ce pays-ci, deux personnes qui avaient eu les symptômes caractéristiques d'une phthisie pulmonaire, et il n'est pas facile d'assigner avec précision la cause de l'utilité qu'a dans cette maladie l'habitation d'une étable à vaches: on voit, en général, les avantages d'une chaleur douce qui est toujours à peu près au même degré, ainsi que celui des vapeurs qui entretiennent un air modérément

humide, dont l'application détend les membranes crispées des vaisseaux aériens du poumon, et, en aidant l'expectoration, soulage les anxiétés et les oppressions de poitrine. Peut-être l'haleine des animaux herbivores est-elle aussi salutaire pour les poumons malades, que l'haleine de l'homme y est contraire; mais on ne peut former là-dessus que des conjectures inutiles.

L'usage combiné du lait a été une cause principale de la guérison des pulmoniques qui ont habité l'étable à vaches; mais le lait que j'avais eu en vue auparavant pour modifier l'action du kinkina, semblait être puissamment contre-indiqué chez le malade. En effet, les premiers essais que M.. a faits du lait d'ânesse, pris en petite quantité, ils n'ont pas été heureux. Ce lait n'ayant pas passé avec facilité, et ayant causé de la constipation, il en est résulté aussitôt une tension plus forte dans le pouls et une disposition hémorrhagique générale qu'a marquée la perte de quelques gouttes de sang par le nez et les hémorrhoïdes.

Nous sommes ensuite parvenus à faire passer le lait, en y joignant la moitié autant d'eau, et ajoutant à chaque prise une cuillerée de miel cuit et écumé; ce qui est d'autant plus heu-

reux, que le miel est aussi un remède approprié à cette maladie de poitrine. Depuis lors Mgr. a pu prendre par gradations des quantités considérables de lait; il en prend actuellement vingt onces par jour, sans qu'il en ait ressenti aucune incommodité forte dans les organes digestifs et sans qu'il ait eu aucune augmentation de fièvre ni de retour d'hémoptysie.

On peut espérer que l'eau miellée suffira pour bien faire passer le lait. Si la digestion en est paresseuse, si elle occasionne quelques mouvemens de bile (qu'on pourra reconnaître par l'altération du teint et celle de la couleur des selles et des urines), on donnera un purgatif approprié, comme sel d'epsom, avec les tamarins.

Si le lait cause de la tension dans le bas-ventre et des gonflemens fâcheux, il pourra être utile de l'aromatiser, en ajoutant à chaque prise un peu d'eau de fleurs d'orange, ou d'eau de cannelle simple. On opposera, aux autres dégénérations qu'il pourra souffrir, des correctifs appropriés. On y joindra de l'écorce de grenade, et on fera user habituellement du cachou s'il excite la diarrhée, et l'eau seconde de chaux s'il contracte une dégénération mu-

queuse dans les organes digestifs. On aura soin d'ailleurs de ne prendre qu'à des heures éloignées de celles du lait, les fruits et les autres alimens qui peuvent rendre la digestion laborieuse. Les fatigues du voyage que Mgr. va faire pourront exciter quelques symptômes fâcheux dont je vais indiquer les remèdes palliatifs.

S'il survient un nouveau crachement de sang qui soit peu considérable avec augmentation de mal de poitrine et avec tension du pouls ou fièvre plus forte, on fera au bras une petite saignée d'environ trois ou quatre onces; on la répétera le jour suivant, si la même indicatiou persiste. Si le crachement de sang devient plus vif, on donnera fréquemment et à petits coups de l'eau froide, et on donnera tous les alimens froids; une émulsion préparée avec les semences froides et la décoction de kinkina, à laquelle on ajoutera des doses médiocres de nitre, pourra être un excellent remède dans cette hémoptysie, s'il s'y manifeste des mouvemens périodiques fébriles. Si l'échauffement causé par la voiture amène la constipation, il faudra insister sur l'usage des pruneaux et autres fruits laxatifs, faire usage répété de lavemens émolliens et prendre parfois à l'heure du coucher une ou deux onces de casse cuite à la fleur d'orange.

Si, au contraire, il survient une diarrhée, on donnera deux fois le jour un gros d'électuaire diascordium préparé sans opium, et en même temps on fera prendre d'une décoction de feuilles d'aigremoine et de millefeuille dont on augmentera la dose suivant qu'il paraîtra indiqué. On n'aura point recours aux astringens très-forts et aux narcotiques pour arrêter le cours de ventre, à moins qu'il ne devienne très-considérable.

Si l'insomnie dont Mgr. est affecté depuis long-temps redevient plus fâcheuse, on ne commencera point par faire user d'opium préparé par une longue digestion, suivant le procédé de Baumé; on essaiera auparavant des calmans qui, étant moins actifs que l'opium, pourront être plus efficaces, comme l'extrait de fleurs de coquelicot, un mélange de suc de laitue et de sirop de nimphea.

ARTICLE IV.

Conseil sur le retour au traitement méthodique que j'ai proposé.

Mgr étant de retour chez lui, je suis d'avis qu'il reprenne le même traitement méthodique

que j'ai exposé ci-dessus suivant la direction d'un médecin qui veuille adopter le fond de ma méthode, en y apportant toutes les modifications qu'il jugera être indiquées par les circonstances.

Je pense que, dans l'état actuel de la maladie, les remèdes que j'ai conseillés doivent être préférés à d'autres de vertu analogue, par lesquels on peut remplir les mêmes indications ; si ces remèdes arrêtent les progrès de la maladie, on pourra leur ajouter ou substituer utilement dans la suite des remèdes analogues que leur activité rendrait actuellement d'un usage peu sûr; ainsi, on pourra alors ajouter ou substituer 1° l'expression des cloportes à forte dose, à la terre foliée de tartre dans l'ordre des diurétiques révulsifs; 2° le bouillon de tortue préparé avec le choux rouge, les feuilles de bouraches, etc., du suc de cresson dans l'ordre des antiscorbutiques correctifs de la dégénération muqueuse purulente des humeurs; 3° à la conserve de roses et au soufre pris à petites doses, le baume du Pérou ou d'autres baumes naturels dans l'ordre des révulsifs de l'état ulcéreux du poumon. L'usage des bouillons de tortues me paraît devoir être efficace jusqu'au temps où la maladie sera affaiblie par un assez long usage des remèdes

que j'ai conseillés. Ces bouillons peuvent déterminer une augmentation de la congestion des humeurs sur le poumon, à raison de leur vertu atténuante qu'il est facile d'observer dans leur effet; et cette indication est majeure dans l'état présent de la maladie. On doit craindre aussi l'usage des baumes dans l'état actuel du malade, chez qui leur action pourrait augmenter dangereusement la fièvre et l'état inflammatoire. Cependant, jusqu'à ce que le temps d'employer ces remèdes soit venu, il paraît être fort avantageux de substituer fréquemment à l'eau de veau dont Monseigneur fait un très-grand usage, une décoction de plantes vulnéraires balsamiques, telles que d'hypéricum, de tussilage, de pulmonaire, de millefeuille adoucie avec le sirop de lierre terrestre; il serait à propos de couper le lait avec cette décoction.

Pendant le cours de ce traitement méthodique, Monseigneur continuera d'habiter l'étable à vache et de faire un très-grand usage du lait, en y joignant au besoin les correctifs prescrits. Ces secours peuvent être des remèdes auxiliaires très-efficaces, si on n'en adopte point d'autres; on ne peut se flatter que faiblement qu'ils suffisent pour la cure de cette maladie, mais on est fondé à concevoir de plus grandes es-

pérances de succès, si le traitement méthodique qui a été tracé est bien conduit et suivi avec constance et sans délai. Quelque parti que prenne Monseigneur sur le choix de ces deux expectatives, il doit se dire qu'une de ses plus grandes ressources est en lui-même : s'il peut se donner constamment beaucoup d'espérance et de résolution dans une maladie de langueur, la confiance d'une ame comme la sienne qui rassemble et soutient continuellement ses forces, peut produire, avec de faibles moyens, une cure que le peuple, même des médecins, appellent *miracle*, mais qu'un homme instruit sait être analogue à d'autres faits également rares, et qu'il voit entrer dans l'ordre de la nature.

15 avril 1777. B. *D. M. M.*

XIII. *Maladie convulsive.*

Une religieuse d'un tempérament bilieux, mélancolique, plus maigre que grasse, vive et sensible, née de parens très-irritables, dont plusieurs ont fini par apoplexies et paralysies, a eu depuis dix-huit ans plusieurs fièvres putrides, où l'estomac surtout était affecté, et qui débutaient par le vomissement d'une matière

atrabilaire. Depuis dix ans, elle est sujette à une espèce de tremblement de tête; la langue est chargée, la digestion pénible, l'estomac douloureux, des nuits mauvaises avec inquiétudes; elle a été aussi traitée d'une jaunisse, d'embarras au foie et au mésentère. Depuis quatre ans, elle est toujours sujette aux symptômes dépendant du vice de digestion, avec des mouvemens de fièvre habituels, et par degrés, cessation presque complète de règles; tous ces maux ont disparu et ont fait place à la maladie présente qui a commencé par un vomissement énorme, tel que les passions iliaques. Ensuite, elle fut sujette à une agitation perpétuelle de la langue et des muscles de la mâchoire inférieure, qui, dans ses divers mouvemens, heurtait avec fracas contre la supérieure. Si la malade, pour remédier un peu à cette agitation, ne tenait sans cesse dans la bouche un corps dur comme un noyau de prune, quelquefois les muscles masseter et crotaphite se roidissent avec des douleurs atroces, qui s'étendent aux deux côtés de la tête. Quand la malade veut parler, la mâchoire se meut de bas en haut, tandis que la langue s'agite et est comme recoquillée. Dans ces mouvemens convulsifs, la malade ne perd jamais connaissance, le visage

et les yeux n'ont souffert aucune distortion. Par cet exposé, on voit que le systême nerveux a été affecté par les lésions des organes digestifs et mésentériques, d'autant que la malade y était disposée par sa constitution nerveuse. On voit aussi que les nerfs de l'estomac ont été particulièrement affectés; l'état nerveux et hypocondriaque, la fièvre qui s'y est jointe, ont hâté la cessation des règles que l'âge devait amener.

La révolution qui a fait cesser l'affection nerveuse de l'estomac par un vomissement outré, a déterminé les mouvemens morbifiques, sans doute d'une humeur atrabilaire ou autre, à se porter sur la langue; les nerfs, linguaux affectés, ont déterminé sympathiquement d'autres branches du nerf maxillaire inférieur qui se portent au masseter et au crotaphite. De là, les douleurs atroces lorsque ces derniers nerfs sont plus irrités; l'irritation plus grande des nerfs de la langue qui entrent en convulsion et se recoquillent lorsqu'elle doit moduler la voix, cause une irritation sympathique plus vive des nerfs releveurs des mâchoires. L'état d'irritation continuelle des fibres musculeuses empêche le rapprochement stable de leurs parties qui serait nécessaire dans la langue pour la modulation régulière de la voix; mais, quand une

vivacité augmente l'énergie du principe vital, ils recouvrent cette faculté de rapprochement fixe, pour peu de temps; de sorte que le défaut de permanence des contractions force d'en précipiter la succession: les nerfs affectés directement et sympathiquement ne communiquent point leurs affections aux autres branches du nerf de la cinquième paire, ni sensiblement à ceux des autres paires, ni à l'origine commune des nerfs, ce qui fait qu'il n'y a rien d'épileptique.

On donnera le laudanum à la dose de dix gouttes, ou le sirop diacode; si les gouttes anodines irritaient l'estomac, on donnera les pilules de cynoglosse, on pratiquera journellement des onctions en descendant des tempes tout autour de la mâchoire inférieure, avec de l'huile d'amandes douces, où on aura résous un quart de camphre. On enveloppera la mâchoire d'un linge imbibé du même liniment: on ajoutera du laudanum liquide à ce liniment, lorsque la malade ressentira de fortes douleurs dans les muscles releveurs de la mâchoire.

Le succès des divers antispasmodiques sera d'autant plus assuré, qu'on aura fait précéder un assez long usage des narcotiques qu'il faudra toujours leur combiner; le musc, le cam-

phre, l'huile animale de Dippel, le cinabre, le gui de chêne, les feuilles d'oranger, la poudre de Guttette.

Pour que les narcotiques et les antispasmodiques réussissent dans ce cas, il faut nécessairement détruire la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les parties affectées, en entretenant la plus grande liberté possible des excrétions naturelles; de celles des selles par des lavemens simples, et les exciter de temps en temps plus fortement, en faisant prendre à l'heure du coucher un gros de pilules faites avec sagapenum en larmes, six gros; de gomme ammoniaque, trois gros; d'extrait de fumeterre, un gros; de rhubarbe, une once, avec une suffisante quantité d'élixir de propriété; il faut d'autant plus exciter la liberté du ventre, que le désordre des organes digestifs a précédé cette maladie convulsive, et que l'on doit faire un long usage des narcotiques. Pour suppléer à l'évacuation menstruelle, outre les saignées à intervalles toujours plus longs, on établira un cautère à la jambe, dont il ne faudra plus laisser tarir l'écoulement. On appliquera des vésicatoires à la partie postérieure des tempes. Si les remèdes précédens n'ont pas le succès qu'on peut espérer, on

tentera les eaux de Balaruc, les ventouses, un régime fortifiant, les vrais toniques, tels que la valériane, le kinkina, les martiaux, etc.

B. *D. M. M.*

XIV. *Pléthore avec affections nerveuses.*

M. a passé une partie de sa jeunesse dans un état valétudinaire et mélancolique, causé par une vie sédentaire, entremêlée d'excès de fatigue, et par des fautes de régime presque continuelles, soit dans l'ordre des repas, soit dans le choix des alimens. Ces erreurs de régime avait produit un dérangement habituel de l'estomac, et une affection hypocondriaque accompagnée d'obstructions dures qui se formaient très-sensiblement dans quelques viscères.

Interruption pendant deux ans: depuis, Monsieur est devenu sujet à un gonflement dans tous les vaisseaux sanguins. Dans toute partie du corps où ils éprouvaient une pression quelconque, il sentait comme l'impulsion d'un fluide contre un obstacle; il lui semblait quelquefois que son sang fusât avec précipitation vers les pieds où les veines étaient alors dures et relevées; il a eu, deux ou trois fois, dans la région du

cœur, une sensation comme d'engorgement d'un fluide qui laisse une chaleur humide dans toutes les parties qu'il inonde. Depuis deux ans, il a été sujet à ressentir habituellement des pesanteurs dans les jambes qui souffrent de la moindre fatigue, et s'enflent un peu dans la journée. Il a été plus affecté de la jambe droite, d'autant qu'il lui arriva un jour, après avoir plié le genou précipitamment, de ressentir une douleur dans le gras de jambe, celle où il se trouve plusieurs veines dilatées. Il a observé que la stupeur qu'il sentait dans les jambes cessait en allongeant le corps, mais qu'elle se renouvelait même dans cette attitude lorsqu'il faisait une compression au pli de la jambe.

Depuis le même temps il est sujet à des palpitations de cœur que détermine tout mouvement un peu pénible, et qui le saisissent dans le repos de la nuit; il est souvent réveillé en sursaut par une commotion qui le frappe ou à la tête ou aux extrémités, et surtout aux inférieures.

Il souffre habituellement une pesanteur de tête, dont le degré varie beaucoup, et qui a été pendant long-temps fâcheux, au point qu'il ne pouvait lire ni converser sans fatigue. Il se

sent aussi parfois la tête vide, creuse, et pour ainsi dire point assez lestée; il y sent des espèces d'étonnemens, et croit sentir des suspensions dans le cours des esprits; il parle souvent en homme distrait, tandis qu'il s'efforce de ne point l'être, et qu'il ne peut assigner l'objet de sa distraction.

Ces maux de tête sont accompagnés où suivis d'une démangeaison, plutôt que d'une douleur qui erre sur la peau du crâne, qui s'y est fixée deux ou trois fois, et est devenue cuisante. Il éprouve souvent des contractions spasmodiques dans toutes les parties du corps, au visage où elles sont fréquentes, et plus légères aux deux côtés et au milieu du bas-ventre; à la poitrine où il a senti plusieurs fois sous la mamelle droite un resserrement causé comme par des doigts de fer. Quoique sans douleur vive, il a toujours froid au gras de jambe, et même lorsqu'il est au lit, la sensation du tact dans les jambes est obtuse et comme voilée, ainsi qu'elle l'est dans les membres qu'on dit être endormis. Il a aussi parfois des engourdissemens au bras droit, dont la main ne soutient point alors un effort un peu continué, sans enfler ou roidir.

D'après cet exposé, il paraît que la consti-

tution du malade a été énervée par les erreurs de régime, auxquelles il s'est livré depuis si long-temps; que le genre de vie qu'il suit depuis quelques années a produit quelques changemens, qui ont plutôt pallié que détruit l'altération radicale du tempérament, laquelle a produit depuis deux ans diverses affections vicieuses des vaisseaux sanguins et des nerfs, qui sont relatives à d'autres fautes de régime qu'a amené un nouveau genre de vie.

Depuis cette époque, l'affaiblissement de toute la constitution est plus sensible dans tout le systême nerveux, sans doute à cause que les veines ont été relativement affaiblies par la surcharge du sang qui s'est formée en plus grande abondance qu'auparavant. Les forces toniques des veines ne pouvant résister suffisamment à cette pléthore habituelle, le sang se meut dans ses vaisseaux avec beaucoup moins de constance, suivant l'ordre de la circulation; de sorte qu'il obéit souvent, soit à la loi de sa pesanteur, soit à des affections spasmodiques de différentes veines, qui troublent son cours en divers sens. L'effet de la pesanteur qui fait séjourner le sang dans les extrémités inférieures est surtout sensible lorsque son retour est gêné par des impressions faites au pli du genou, et

lorsque le corps garde fortement la même habitude.

Les remèdes les plus puissans dans une maladie aussi invétérée doivent être des changemens avantageux dans le régime du malade; il faut qu'il suive à plusieurs égards une nouvelle manière de vivre, et qu'il continue long-temps s'il veut rendre une vigueur durable à sa constitution affaiblie depuis tant d'années.

Il serait à propos que le malade fît, le premier mois du changement dans le régime, usage des remèdes diurétiques, ainsi que d'autres que je vais lui conseiller, dans sa terre où il respirerait un air nouveau et plus pur, où il trouverait dans le sein de sa famille la plus grande liberté. Ces circonstances physiques et morales influeraient sans doute beaucoup sur le succès des premiers remèdes, et le malade pourrait en recevoir assez de forces pour résister aux suites des erreurs du régime qui pourraient lui être inévitables lorsqu'il rentrerait dans le monde. Il ne doit point négliger le choix des alimens. Il prendra peu ou point de potage ni de bouillon de viandes; il s'abstiendra de tous les alimens qu'il a éprouvé lui être indigestes, et de ceux qui sont échauffans, comme des ragoûts qui ne peuvent qu'aggraver la pléthore

ou turgescence du sang. Il fera plus d'usage qu'il n'a fait jusqu'ici d'alimens pris des végétaux ; il boira son vin fort trempé, renoncera à l'usage du café et autres liqueurs spiritueuses.

On aura toujours soin d'entretenir la liberté des excrétions sans les forcer. Ainsi il fera usage des lavemens d'eau pure, autant qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation ; il n'y a pas d'inconvénient de répéter encore plus souvent les remèdes, dans la vue de procurer comme un bain d'entrailles, qui détourne la formation des spasmes ou les mouvemens irréguliers du sang vers les parties supérieures.

On aura une attention continuelle à procurer la plus grande liberté de la transpiration, non seulement en évitant tout ce qui peut en causer la suppression, mais encore en excitant assidument cette fonction par un usage convenable des bains tempérés et de l'exercice à cheval. Les alternatives assidues des bains et de l'équitation sont un des secours les plus efficaces dans les maladies nerveuses ; indépendamment de ce qu'elles excitent la transpiration, elles donnent une sorte de trempe dans tout le corps, et introduisent un ordre constant d'excitation et de détente qui peut effacer et détruire à la longue l'état mixte d'atonie et

de spasme, qu'une maladie nerveuse invétérée introduit dans toute la constitution.

Si, malgré ces secours de régime, ou pour les avoir négligés, le malade vient à avoir des signes manifestes d'une pléthore plus forte que dans l'état ordinaire, il observera pendant quelque temps une diète plus sévère que de coutume. On lui donnera alors, suivant qu'il paraîtra indiqué, des purgatifs du genre de ceux qu'on nomme *rafraîchissans*, comme la crême de tartre, la décoction de tamarins; purgatifs qui seront d'autant plus appropriés, à raison des altérations de la bile auxquelles le malade est sujet. On ne doit alors pratiquer la saignée qu'autant qu'elle paraîtrait indispensable, d'autant que le malade a de l'embonpoint, qu'il a les veines assez étroites, le tissu du corps relâché, et la constitution trop sensible.

Dans tous les temps où le malade sera le plus incommodé de la pléthore, il insistera beaucoup sur l'usage des boissons tempérantes, qu'on modérera si elles fatiguent l'estomac. Ainsi il prendra le matin du petit lait bien clarifié (auquel on pourra ajouter un peu de nitre lorsque l'indication de rafraîchir sera bien forte), et le soir de la limonade légère ou de l'orangeade. Si les boissons légèrement aigre-

lettes ont quelque chose d'offensif, on leur substituera l'eau de veau ou de poulet. Dans les intervalles de ces états de pléthore plus marquée, le malade prendra, pendant long-temps, chaque jour, à des heures assez éloignées des repas, quelques verres d'une infusion médiocrement forte de racine de gentiane, d'écorce d'oranges. On modifiera l'usage de ces amers, suivant que l'estomac en sera sensiblement affecté, ou qu'ils causeront un échauffement durable. Ensuite on leur combinera des toniques et des nervins; il prendra, plusieurs jours consécutifs, un bol de quinze grains de kinkina, huit grains de racine de valériane sauvage et six grains de menthe.

Lorsqu'il aura des palpitations fortes de cœur ou des vaisseaux sanguins, on lui donnera quelques tasses d'une infusion de mélisse, faite comme du thé, sur chaque tasse de laquelle on mettra quelques gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffman; il usera aussi d'un julep antispasmodique, avec les eaux distillées, adoucies avec le sirop de Stoechas. Il pourra être aussi utile, lorsqu'il aura des spasmes violens dans quelque partie du corps, d'y faire des frictions ou onctions avec un liniment composé de

trois parties d'huile d'amandes douces, et une partie d'esprit de sel ammoniac.

B. *D. M. M.*

XV. *Affection Bilieuse.*

La constitution de Mgr est affectée d'un vice radical, qui est la difficulté de la secrétion et du cours de la bile; il s'est développé, en divers temps, des jaunisses, des engorgemens du foie accompagnés de douleurs et de frémissemens dans les parties voisines; ils amenèrent plusieurs affections vaporeuses et une fièvre nerveuse, dont les mouvemens furent très-irréguliers. Les embarras du cours de la bile auront été liés au désordre de la circulation du sang dans les rameaux de la veine-porte. Mgr a été long-temps sujet au flux hémorrhoïdal, qui ne s'est renouvelé que très-rarement depuis que Mgr se fit extirper une hémorrhoïde calleuse.

Il y a deux ans que Mgr eut une fonte considérable d'humeurs, un flux d'hémorrhoïdes, des maux de tête et un malaise général. Il prit neuf bains de suite; et, après le neuvième, la première atteinte de sa maladie actuelle se déclara. Le scrotum fut alors très-tuméfié, les

cordons spermatiques furent gonflés, et les testicules devinrent fort gros, principalement le droit. Une pesanteur se fit sentir dans toutes ces parties avec des tiraillemens dans le bas-ventre; et dans les cuisses en même temps il se manifesta une légère fluctuation entre la tunique vaginale et le corps du testicule droit.

On parvint à dissiper le gonflement et à diminuer l'épanchement dans la tunique par le moyen des topiques résolutifs et des remèdes internes apéritifs et évacuans. On découvrit ensuite à la partie supérieure du testicule droit une dureté un peu saillante, et large comme une pièce de douze sous; dureté qui fut très-bien résoute par l'application des emplâtres de ciguë et de vigo. Mgr a joui d'une assez bonne santé pendant un an; mais en octobre dernier a commencé une rechute de sa maladie. Il a eu depuis divers symptômes de vapeurs qu'on a attribués à l'usage des eaux de la Mothe continué pendant trois semaines. Ces eaux avaient mis les humeurs en mouvement, et n'avaient procuré que des évacuations imparfaites: le testicule droit devint dur, et le cordon du même côté était fort gonflé. La grosseur du testicule diminuait le matin, ou après une purgation, et augmentait daus le temps de la digestion.

On passa aux frictions mercurielles locales qui ne produisirent aucun effet avantageux sur la dureté, mais parurent faire beaucoup de mal en portant sur les entrailles et les irritant fortement.

Les purgations ont fait ordinairement beaucoup de bien; les urines qui étaient long-temps chargées, se sont troublées dans le temps surtout des plus fortes indispositions dont elles ont quelquefois fait la crise.

Cet engorgement est semblable à ceux qui se forment dans les glandes des aines à la suite des bubons vénériens, dans les glandes du cou chez les écrouelleux : dans les mamelles où le lait s'est arrêté, il arrive souvent que les tumeurs dures et indolentes, après avoir persisté long-temps, se dissipent en tout ou en grande partie par l'effet des remèdes ou par le seul travail de la nature. Il est infiniment rare qu'elles dégénèrent en squirrhes tendant au cancer, et peut-être cette dégéneration n'a-t-elle jamais lieu que dans les sujets dont la constitution est disposée aux affections carcinomateuses.

Dans ce cas-ci, non seulement il n'existe pas de signe de squirrhe qui puisse tendre au cancer dans les testicules affectés : de plus il n'y a aucune apparence que la constitution

soit disposée d'ailleurs aux affections carcinomateuses.

Le dérangement du cours de la bile et des autres humeurs a principalement influé sur la production de cette tumeur; on a observé constamment que les interruptions du cours de la bile étaient suivies de cette maladie du testicule, et que les fortes évacuations de bile ont toujours produit une diminution de volume de la tumeur.

C'est la difficulté du cours de la bile et des humeurs qui a rendu Mgr sujet depuis long-temps aux fluxions ou fontes d'humeurs superflues et excrémentitielles. Quand une semblable fonte est excitée, le terme de la fluxion doit être principalement dans les organes qui souffrent d'une infirmité relative. Or les parties affectées sont affaiblies depuis plusieurs années, comme l'a indiqué le sentiment d'une humeur d'apparence bilieuse qui s'était établie à la peau du scrotum par des reprises dont chacune a été fort longue. Dans la fonte qui se fit il y a deux ans, les humeurs se jetèrent sur cette partie qui fut encore énervée par l'usage des bains.

Nature et cause de cette maladie.

Le premier examen des parties affectées a fait connaître, 1° une légère infiltration dans les cellules du dartos ; 2° une infiltration dans le tissu cellulaire du cordon spermatique ; 3° un épanchement bien indiqué par une fluctuation manifeste qui a paru formée entre la tunique vaginale et le corps du testicule droit, cependant à l'endroit où la partie supérieure de ce corps est jointe à l'épididyme ; 4° une augmentation de volume et de dureté dans les testicules et les épididymes, mais principalement dans le testicule droit. L'affection principale dans cette partie est sans doute la tuméfaction dure du testicule droit. Il paraît difficile de déterminer si cette tumeur est formée seulement par un hydrocèle de la tunique vaginale, ou même de la tunique albuginée, ou bien par un engorgement de la substance vasculeuse de ce testicule.

On peut présumer aussi un engorgement dans la substance même du testicule droit, mais il est bien essentiel de distinguer dans quel sens on peut dire que cet engorgement est squirrheux ; c'est par une détermination trop vague qu'on comprend ordinairement toutes

les tumeurs dures et indolentes sous le nom de *squirrhe*, qu'il serait mieux de borner à celles des tumeurs qui sont manifestement disposées à dégénérer en cancer. Ainsi, pour qu'on puisse dire qu'un testicule est squirrheux, il faut non seulement qu'il soit grossi de volume et paraisse endurci dans son tissu, il faut encore que sa surface soit inégale et raboteuse, qu'il devienne douloureux lorsqu'on l'examine avec soin, et qu'il fasse sentir des douleurs régulières, lancinantes, qui se portent à l'aine et derrière le dos.

Un engorgement dur et indolent de la substance vasculeuse du testicule subsiste toute la vie dans une infinité d'hommes, à la suite d'une gonorrhée tombée dans les bourses, et après que le virus a été détruit, sans qu'il survienne à ces sujets une dégénération cancéreuse.

1° On appliquera un sachet fort étendu rempli de fleurs sèches de mélilot, auxquelles on ajoutera un huitième de camphre renouvelé de temps en temps, et toujours soutenu par un suspensoir qui soutienne les bourses. Les eaux de Vals ont préparé la diminution de volume qu'a opéré le résolutif. Le malade les a prises tous les jours à des doses médiocres,

et on leur a ajouté trois fois la manne et le sel d'Epsom qui ont produit des purgations avantageuses. Dans les premiers jours que Mgr a resté ici, il a eu un flux hémorrhoïdal qui lui a été sans doute fort utile, et a beaucoup contribué à la résolution que nous avons obtenue. Nous sommes d'avis que, pour achever la cure de cette maladie, Mgr aille bientôt à Bagnères pour y boire les eaux et y recevoir des douches sur les parties affectées. Si leur action résolutive, quoique marquée, est insuffisante, nous conseillons de passer ensuite à Barrège pour y prendre également les douches. Si, après un long usage de ces eaux, la solution de cette maladie n'est pas entière, il faudra avoir recours à d'autres remèdes résolutifs.

2e Lorsqu'on sera parvenu à dissiper l'hydrocèle par la résolution de l'humeur qui se forme, et à diminuer tous les engorgemens des parties affectées au point qu'ils ne causent point d'incommodité notable, on travaillera à prévenir les rechutes, et à corriger les altérations de la constitution par lesquelles ces rechutes sont déterminées.

Mais, pendant qu'on mettra ces moyens en pratique, on ne négligera point ceux qui peuvent exciter la nature à fortifier les organes

affectés ; on pourra y réussir par un usage assez répété des bains locaux pris dans l'eau très-froide, de fomentation des bourses avec une décoction vineuse d'espèces astringentes et aromatiques.

On doit s'attacher spécialement à corriger la surabondance et les vices de la bile, et à rendre plus libre sa sécrétion et son cours dans les intestins ; dans cette vue on ne peut que conseiller de s'abstenir de liqueurs chaudes et spiritueuses, et de faire usage de fruits récens, la cerise et la pêche. M[gr] boira abondamment de l'eau de groseilles, d'une décoction de tamarin avec du sucre.

Dans le cas où la bile dévoyée causera de la jaunisse, ou semblera être devenue plus tenace, M[gr] prendra des doses assez grandes de sucs de chicorée et de fumeterre, sur chaque prise desquelles on mettra une petite dose de nitre ou de terre foliée. Pendant le cours de ces remèdes apéritifs, on interposera des purgatifs doux, suivant qu'ils paraîtront indiqués par la fluxibilité de l'humeur bilieuse, et par sa tendance à l'excrétion.

Si dans le cours de ces remèdes l'estomac se trouve être fatigué, on leur joindra l'usage de l'élixir de vitriol deux fois par jour, à la dose

de huit à dix gouttes dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

On aura soin de favoriser le flux des hémorrhoïdes toutes les fois qu'on jugera que la nature l'affecte avec utilité ; et s'il ne paraît alors que des hémorrhoïdes aveugles, on aura recours à l'application des sangsues.

L'affaiblissement nerveux qu'on est fondé à admettre dans la constitution de Mgr doit être combattu par des médicamans relatifs aux divers effets d'atonie ou de spasme quc cet état nerveux peut déterminer.

B. *D. M. M.*

XVI. *Epilepsie par non apparition des règles.*

Les deux causes principales dont le concours m'a paru déterminer les accès d'épilepsie auxquels Mademoiselle est sujette, sont l'infirmité de la constitution et la plénitude du sang et des humeurs ; on avait lieu de penser que cette pléthore relative étant déterminée dans l'âge de puberté par le défaut de l'excrétion des règles, serait dissipée lorsqu'on aurait établi cette évacuation, et que par la combinaison des remèdes qui pourraient être indiqués pour exciter le flux avec ceux qui seraient

les plus appropriés pour fortifier la constitution, on parviendrait à détruire les principes de cette maladie épileptique. On a découvert dans la suite du traitement qu'il est impossible que la malade ait des règles; non seulement elle est imperforée, mais encore, d'après un examen qu'en ont fait deux habiles chirurgiens, on est fondé à croire qu'il n'existe point de conduit de matrice ni du vagin où l'on puisse pénétrer par aucune opération praticable. Ces organes ayant paru extrêmement raccourcis et comme oblitérés lorsqu'on les a touchés avec le doigt introduit dans le rectum, en même temps qu'on avait introduit une sonde dans la vessie; après avoir reconnu cet obstacle insurmontable de l'évacuation des règles, j'ai dû me proposer pour le traitement radical de cette maladie épileptique les indications suivantes: 1° de combattre chaque nouvel accès d'épilepsie par le secours le plus propre à résoudre promptement et complètement, et à prévenir les impressions qu'il paraît laisser; 2° de remédier à l'état habituel de plénitude du sang et des humeurs par une nourriture assez légère, par des évacuations de sang convenablement répétées, et en procurant la plus grande liberté de l'excrétion des selles et de la transpiration;

3° de forcer par intervalles cette évacuation naturelle, et d'établir même des révulsions assidues pour détourner les mouvemens de congestion qui portent le sang et les humeurs vers la tête, ainsi que ceux qui depuis long-temps ont causé chez la malade des affections plus constantes de la poitrine et de la peau; 4° d'employer, relativement aux accès, des remèdes toniques et nervins qui fortifient toute la constitution, et particulièrement le système des nerfs.

On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans dont la malade a essayé la plus grande partie sous mes yeux, et avec un succès marqué, ce qu'elle doit faire pendant long-temps.

1° Dans chaque nouvel accès d'épilepsie qui pourra survenir, après avoir situé la malade de la manière où elle semblera le moins gênée, il pourra être utile de lui faire de douces frictions aux tempes, au cou, et le long de l'épine du dos, avec des onctions d'huile de vers de terre, à laquelle on aura ajouté un peu d'huile essentielle de lavande: d'abord, après chaque accès qu'on aura lieu de craindre de voir suivi promptement d'un autre, on donnera à la malade, toutes les demi-heures,

une demi-cuillerée d'un julep antispasmodique, fait avec les eaux distillées de fleur de caille-lait de tilleul, parties égales, quatre onces; de teinture de castoréum, trente gouttes; liqueur minérale d'Hoffman, une once; vinaigre de rue, demi-once; sirop de pavot, une once. A la suite de l'accès on insistera sur les lavemens, et on donnera les purgatifs qui pourront être indiqués par les signes d'un amas de mauvais sucs ou de restes d'indigestions dans les premières voies.

2° La malade évitera dans son régime tout ce qu'elle a éprouvé lui être contraire; elle ne satisfera jamais pleinement son appétit; elle soupera toujours fort légèrement; elle s'abstiendra de tous les alimens indigestes, ainsi que des boissons échauffantes et spiritueuses; elle fera journellement un exercice modéré à cheval ou en voiture, en prenant soin de se garantir des fortes impressions de l'air qui pourraient supprimer la transpiration. La malade fera usage des lavemens d'eau tiède aussi souvent qu'il pourra être nécessaire pour remédier à la constipation, et pour établir une plus grande liberté du ventre; dans les temps où elle pourra être plus resserrée qu'à l'ordinaire, elle fera un usage convenable de laxatifs

doux, comme des pruneaux cuits, d'une forte décoction de racines de patience qui sera prise quelques matins de suite.

3° On tirera à la malade, environ tous les huit jours, trois à quatre onces de sang, par l'application des sangsues à l'anus; on prendra, pour les jours de ces évacuations, la veille de chaque jour où la lune doit changer de phase, d'autant qu'on a observé un grand nombre de fois que c'est à l'époque de ces changemens que les accès d'épilepsie de la malade ont lieu plus fréquemment. Je conseille aussi que l'on fasse à la malade une médiocre saignée (de dix à douze onces de sang), quatre fois l'année, aux jours qui précéderont immédiatement ceux des solstices et des équinoxes. Il faudra continuer pendant fort long-temps les évacuations de sang qui ont été prescrites; et lorsqu'on croira pouvoir les rendre plus rares, ce ne doit être qu'avec beaucoup de circonspection, et en prenant soin de prévenir d'ailleurs la régénération de la pléthore. Le lendemain de chaque application des sangsues, on donnera à la malade quinze ou vingt grains (et même plus, suivant qu'il paraîtra indiqué) de racine de jalap en poudre, et on fera prendre par dessus de grandes quantités de décoction de

chicorée dans de l'eau de veau ; le jalap m'a paru, entre les divers purgatifs que j'ai donnés à la malade, celui qui l'a purgé plus promptement et plus efficacement ; on répétera ces prises de jalap dans deux ou trois différens temps, et même plus souvent, selon l'utilité sensible de ce remède, dans chaque semaine d'intervalle qui s'écoulera entre deux jours d'évacuation par les sangsues.

Lorsque la malade sera affectée plus qu'à l'ordinaire de ces boutons durs qu'elle est sujette à avoir en plusieurs endroits de la peau, et qui sont accompagnés de fortes démangeaisons, on lui fera prendre, deux ou trois fois la semaine, à l'heure du coucher, la veille des jours où elle devra prendre du jalap, un bol avec un grain de kermès minéral, six grains de mercure doux et suffisante quantité de sirop d'écorce d'oranges. On augmentera les doses des ingrédiens de ce bol, suivant qu'on le jugera utile, en observant de ne les pas porter au point où l'estomac en serait sensiblement affecté. Pour exciter les évacuations par la transpiration et les crachats, la malade continuera l'usage habituel qu'elle fait des tablettes de soufre préparées suivant la pharmacopée de Paris. Chacune de ces tablettes sera du poids

de douze grains, et la malade en prendra quinze à vingt par jour. On augmentera par degrés jusqu'au double la quantité proportionnelle du soufre dans la composition de ces tablettes.

On entretiendra avec soin l'écoulement du cautère qui a été établi à la jambe, et on se résoudra à ne plus fermer cette issue.

4° Lorsqu'on aura suivi un certain temps l'usage du régime et des remèdes précédens, en les continuant, on leur joindra celui des nervins et des toniques les plus propres à cette maladie. On commencera par faire user à la malade d'une décoction de racine de valériane et de gui de chêne; on mettra deux onces de racine de valériane et demi-once de gui de chêne pour chaque livre de décoction. On pourra augmenter par degrés jusqu'au double les doses de ces remèdes; la malade prendra, chaque jour, cinq à six verrées de cette décoction.

Quand les remèdes évacuans qui ont été conseillés auront eu un grand succès, on rendra par degrés leur répétition plus rare, de crainte que la nature ne s'y accoutume, et on insistera d'autant plus dans leurs intervalles sur l'usage des remèdes nervins et toniques. On donnera alors, pendant très long-temps, chaque jour, en deux prises, dont l'une le matin, l'autre

le soir, l'électuaire suivant dont on augmentera les doses, suivant qu'il paraîtra indiqué, surtout les jours les plus proches des changemens des phases de la lune. Prenez du meilleur kinkina une once; racine de valériane sauvage, trente grains: mettez en poudre, et réduisez en électuaire, avec suffisante quantité de sirop de menthe. La malade doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour conserver la plus grande tranquillité de l'ame; elle doit éviter toute contention d'esprit et ne pas s'occuper trop longtemps de suite de ses prières et méditations religieuses.

29 octobre 1779. *B. D. M. M.*

XVII. *Maladie de poitrine.*

Le malade a dans la gorge une légère phlogose produite sympathiquement par celle du prépuce et du gland. On connaît en effet l'union étroite qui existe entre ces deux organes; il est de plus attaqué d'une maladie de poitrine dont les causes sont une congestion habituelle du sang et des humeurs sur le poumon qui est affecté d'une infirmité originaire, et une acrimonie dans les humeurs qui, d'après plusieurs

indices, a paru être d'un caractère scorbutique.

La congestion du sang sur le poumon est d'autant plus aisée à se former, que le malade a été sujet, dès sa première jeunesse, aux hémorrhagies du nez. Dans la suite il fut obligé aux hemorrhoïdes; enfin il fut attaqué d'une hémoptysie dont le malade a observé que les retours étaient ramenés par l'interruption, et terminés par le rétablissement du flux hémorrhoïdal.

On n'a pas lieu de douter que les vaisseaux veineux du poumon ne soient affectés d'un état variqueux, c'est-à-dire d'une distension vicieuse, et que c'est de la difficulté de la circulation du sang par les vaisseaux sanguins du poumon distendus que vient la difficulté de respirer qu'éprouve le malade lorsqu'il est menacé d'hémoptysie. Les indications qui se présentent sont, 1° de détourner assidument la congestion habituelle du sang et des humeurs sur le poumon, en entretenant la plus grande liberté des excrétions naturelles, et en établissant des révulsions efficaces; 2° de corriger l'acrimonie et la dégéneration scorbutique des humeurs par le régime, les adoucissans et les antiscorbutiques; 3° de fortifier les vaisseaux sanguins du poumon, de manière à prévenir leur

distension et ses effets ; 4° de traiter, par les remèdes les plus appropriés, toute attaque d'hémoptysie qui pourrait survenir.

On peut espérer de remplir ces indications par le régime et les remèdes suivans.

1° On entretiendra la plus grande liberté de l'excrétion des selles au moyen de lavemens simples ou émolliens ; et si les secours sont inefficaces, en faisant usage des fruits qui lâchent le ventre ; comme prunaux, raisins secs, etc., ou d'autres laxatifs d'activité médiocre, comme serait une forte décoction de racine de patience sauvage, pendant quelques matins de suite.

Quand on jugera qu'il peut être utile de suppléer au défaut des hémorrhoïdes, on appliquera des sangsues à l'anus, et on procurera par leur moyen une évacuation de sang modérée comme celle dont on s'est trouvé bien dans les attaques précédentes. Un révulsif très-efficace des mouvemens irréguliers du sang et des humeurs sur le poumon, est un cautère établi au bras dont on entretiendrait l'écoulement avec soin, et qu'on ne fermerait qu'en prenant toutes les précautions nécessaires pour prévenir les mauvais effets que pourrait avoir sa suppression.

2° Le malade fera bien de s'astreindre à une

nourriture entièrement végétale, telle que les crêmes de riz, d'orge et d'autres farineux, les racines et herbes potagères, les fruits parfaitement mûrs ou cuits, la gelée de la racine de salep.

On donnera aussi au malade le lait d'ânesse et des bouillons adoucissans, pris par reprises alternatives, et long-temps répétées, suivant les circonstances. Ainsi il prendra pendant un mois le lait d'ânesse, à la dose d'une demi-livre tous les matins, pendant huit jours, et ensuite soir et matin le reste du mois, en y combinant, suivant qu'il sera indiqué, divers correctifs, tels que l'eau de chaux, les astringens ou laxatifs, pour que le lait ne cause ni la constipation ni la diarrhée.

Le mois de l'usage du lait étant fini, on fera usage pendant quinze jours de bouillons, dont chacun sera préparé avec un poulet, quatre onces de la chair d'une tortue, et une petite poignée de feuilles de bourrache. S'ils échauffent sensiblement, on leur substituera les bouillons de grenouilles ou de limaçons. On répétera alternativement l'usage des bouillons et du lait, suivant les modifications convenables.

3° Pendant l'usage du lait d'ânesse et des bouillons, on fera user journellement, d'abord

à petites doses, et ensuite par degrés, jusqu'à deux onces de suc de cresson matin et soir.

Les acides végétaux sembleraient aussi pouvoir être utiles au malade; mais comme ils pourraient offenser la poitrine, on ne les donnera qu'étendus dans une grande quantité de boisson mucilagineuse, comme une décoction de racines d'althæa avec le suc de citron, adouci avec le sirop de capillaire, de manière que l'acidité ne s'y fasse que faiblement sentir.

Un usage habituel d'une tisane vulnéraire est très-approprié à l'état du poumon. Aini le malade pourra boire, à des heures assez éloignées des repas, plusieurs verrées d'une décoction de feuilles d'aigremoine, de sommités fleuries d'hypéricum, adoucie avec du sirop de lierre terrestre. En même temps, et plusieurs fois le jour, il humera la vapeur d'une décoction semblable de plantes balsamiques.

On verra dans la suite si le kinkina peut convenir pour arrêter les progrès de cette maladie et augmenter d'une manière constante les forces du poumon.

4° Quand le malade sera menacé d'un nouveau crachement de sang, on tâchera de le prévenir par un régime convenable et en tirant du sang au moyen de sangsues appliquées au

fondement. S'il y a beaucoup de feu dans la gorge, on fera, sur le cou, à l'endroit de la douleur, des onctions avec un liniment composé d'huile d'amandes douces et d'esprit volatil de sel ammoniac, dont on modifiera la quantité, de manière à n'exciter qu'une légère rougeur de la peau.

Si l'hémoptysie se déclare, on ajoutera, aux remèdes qu'on a employés dans les attaques précédentes, d'autres efficaces, comme l'huile de lin, donnée de quatre en quatre heures, à la dose de demi-once. La liqueur minérale anodine d'Hoffman, à forte dose, dans l'eau de fleurs de tilleul et autres antispasmodiques appropriés.

Pendant l'attaque, le malade gardera un repos parfait d'esprit et de corps, il sera à demi couché sur un lit assez dur, exposé à un air frais. Si le crachement de sang devient vif et abondant, on fera boire fréquemment à petits coups de l'eau très-froide. On observera un régime sévère, on prendra froids tous les alimens et boissons, et on évitera avec le plus grand soin tout ce qui, en augmentant le mouvement intestin naturel du sang, pourrait exciter son mouvement de congestion hémorrhagique.

B. *D. M. M.*

XVIII. *Hémoptysie avec mouvemens fébriles.*

Mgr. a eu deux reprises d'hémoptysie, qui ont été séparées par l'intervalle d'environ six mois : dans la dernière qui a été très-violente, le crachement de sang s'est renouvelé plusieurs fois de suite, et la fièvre s'y est jointe avant qu'on pût arrêter cette hémorrhagie, par les saignées répétées et d'autres secours convenables. Il y a quinze jours que le malade n'a pas craché de sang, mais son pouls est habituellement fébrile, s'élève après le repas, et surtout pendant la nuit, où le mouvement fébrile se termine par des sueurs que le malade a chaque matin. Il tousse assez fréquemment et a des chaleurs et des douleurs vagues dans différens endroits de la poitrine; il rend plusieurs fois des crachats épais qui ont une teinte jaune, et l'on sait combien le caractère de crachats est équivoque.

Les indications qu'on doit se proposer dans le traitement sont, 1° de combattre la disposition habituelle du malade aux mouvemens fébriles; 2° de résoudre la congestion permanente du sang et des humeurs sur le poumon, qui tendent à reproduire les attaques d'hé-

moptysie, et qui contribuent à déterminer des retours fréquens de la toux, en procurant assidument des évacuations révulsives de ce mouvement de congestion ; 3° de fortifier le poumon que son infirmité relative rend le terme de cette congestion des humeurs, et qui est prochainement menacé d'affections ulcéreuses ; 4° de remédier à chaque attaque d'hémoptysie qui pourra survenir par les moyens les plus propres à prévenir l'augmentation de la fièvre et les autres suites fâcheuses que cette attaque pourrait avoir. On remplira ces indications par le régime et les remèdes suivans.

1° Le malade suivra un régime entièrement végétal, il se nourrira uniquement de pain, de crême de riz, d'orge et autres farineux, de sagou et de gêlée de salep, de fruits parfaitement mûrs et cuits, de légumes en purée, de bouillons de navets, raves, de racines et herbes potagères, médiocrement assaisonnées. Il fera, journellement, à neuf heures du matin, après un demi-bain d'eau tiède, une promenade à cheval; il prendra ensuite du lait d'ânesse, à la dose de huit onces ; si les mouvemens fébriles sont plus forts, il y substituera du petit lait. On pourra le couper avec partie égale d'une décoction de santal citrin, faite avec une demi-once de bois sur une demi-livre d'eau.

2° Tous les jours il prendra des lavemens simples. Pour détourner le sang des parties supérieures, on établira un cautère à la jambe, dont on entretiendra l'écoulement, pour établir aussi une dérivation efficace.

Pour exciter l'excrétion de l'humeur muqueuse du nez, qui, depuis long-temps, est suspendue, le malade recevra les vapeurs d'eau très-chaude. Il fera usage, en guise de tabac, d'une poudre composée avec les fleurs de lavande, les feuilles de bétoine, de marjolaine, de marrube.

3° Pour augmenter les forces constantes du poumon, et corriger sa disposition à une affection ulcéreuse, le malade prendra deux fois par jour un mélange de dix grains de kinkina en poudre, de dix-neuf grains de nitre dans la mixture d'une once de suc de cresson, et deux onces de suc d'endive, ou bien une émulsion avec une demi-once de semences froides majeures, et la décoction de deux gros de kinkina, dans une suffisante quantité d'eau, pour avoir huit onces de liqueur à prendre deux fois par jour; on peut y dissoudre du nitre et l'adoucir avec du sirop.

S'il y a sujet de craindre une affection ulcéreuse, le malade prendra dans le courant de la

journée plusieurs verrées d'une forte décoction de feuilles d'aigremoine, de millefeuille et de sommités fleuries d'hypéricum, adoucie avec du sirop de lierre terrestre; il sera utile que le malade reçoive fréquemment par la bouche les vapeurs d'une semblable décoction de plantes vulnéraires balsamiques.

4° Lorsque la dureté du pouls ou d'autres signes annonceront une attaque d'hémoptysie, on verra s'il ne serait point à propos de faire au malade une petite saignée de cinq onces; si l'on ne réussit point à prévenir l'attaque d'hémoptysie, on emploiera, pour la réprimer, les remèdes ordinaires; mais si cette hémorrhagie est opiniâtre, on essaiera l'usage de l'huile de lin récente, tirée sans feu. On donnera tous les alimens froids. Le malade boira fréquemment à petits coups de l'eau très-froide, même à la glace, lorsque le sang sera plus vif et plus abondant. On donnera aussi le kinkina en émulsion nitrée, s'il y a des reprises de mouvemens fébriles. On tiendra le corps à demi-couché sur un lit dur et dans un air frais.

B. *D. M. M.*

XIX. *Paralysie imparfaite avec rhumatisme.*

Le malade est âgé de quarante ans, il est bien constitué, doué d'un tempérament sanguin

bilieux. Il est né de parens sujets au rhumatisme ; il a été exposé souvent à des extrêmes intempéries de l'air depuis dix ans. Au commencement il sentit une impossibilité de mouvoir l'extrémité inférieure gauche ; cet accident était accompagné d'un très-grand refroidissement de cette partie, qui depuis a toujours été difficile à mouvoir. Il est obligé de traîner le pied, il sent au genou de la pesanteur et de la douleur dès qu'il a marché une demi-heure. En 1774 il fut perclus de tous ses membres, avec enflure des mains et des pieds ; il fut attaqué d'une fièvre, qui, cédant au bout d'un mois, laissa subsister pendant deux les douleurs et l'impossibilité de marcher.

En 1775 il fut six semaines sans pouvoir marcher ni mouvoir la main droite ; il s'est rétabli alors en prenant pendant quinze jours les eaux de Barrège et des remèdes appropriés. Il a actuellement les extrémités inférieures très-faibles, et il y éprouve une très-grande sensibilité au froid, des douleurs par intervalle, et des pesanteurs qui sont plus considérables après l'instant du réveil. Il a souvent des crampes aux pieds et aux mains. Le bras gauche est gêné dans ses mouvemens, et le tact de la main est émoussé, mais beaucoup moins que celui de la

main droite, qui est affaiblie depuis long-temps. Elle a souffert depuis peu une augmentation considérable de faiblesse et d'engourdissement. Cette affection a été soulagée par diverses évacuations, et par des frictions sèches aromatiques, qui ont donné quelque force à cette partie principalement affectée.

INDICATIONS.

Pour assurer la résolution de ces embarras, il est nécessaire de rétablir une proportion convenable dans les évacuations naturelles, de procurer la liberté du ventre, et de soutenir une transpiration modérée.

En travaillant à donner une augmentation durable de force tonique aux organes paralysés, il faut prendre garde de ne pas occasionner des congestions de sang et d'humeurs qui se dirigent sur la tête ou sur les origines communes des nerfs.

TRAITEMENT.

Si la fièvre rhumatismale, qui a déjà été traitée avec succès par les purgatifs et le kinkina, est vive; s'il y a inflammation ou pléthore, on emploiera la saignée; si l'affection inflamma-

toire est vive et fixée dans un endroit, on appliquera sur la partie affectée des sangsues; on tiendra le ventre libre par des lavemens simples ou émolliens, et, à leur défaut, par de doux laxatifs, comme une décoction de tamarins avec la crême de tartre. Après les remèdes généraux, on se servira intérieurement des diaphorétiques, comme d'une décoction de bardane, etc. Extérieurement on mettra en usage les bains de vapeurs d'eau commune et d'une forte décoction de jeunes branches de sapin; des fumigations avec l'esprit-de-vin qu'on fera brûler, et dont les vapeurs seront reçues sous des couvertures, ou la fumée de gomme de gayac; au déclin du rhumatisme, frictions avec flanelle échauffée et pénétrée de fumée d'encens, mastic, etc. On fera usage en même temps de kinkina.

2° Hors des attaques de rhumatisme, lavemens simples ou laxatifs, s'il y a des signes de saburhe et d'humeurs indigestes dans les premières voies, on emploiera des incisifs appropriés, comme pilules de savon, eau seconde de chaux, le petit lait préparé avec de la moutarde; ensuite on en viendra aux purgations, l'ipécacuanha à petites doses, l'extrait de rhubarbe, les sels purgatifs dissous dans beaucoup d'eau.

3° Pour exciter la sensibilité et la mobilité des parties paralysées, le malade portera des caleçons de flanelle, des fourrures de peau de lapin : on fera fréquemment des onctions avec partie d'huile d'amandes douces et d'eau de la reine d'Hongrie ; une partie d'esprit-de-vin camphré. Intérieurement, bouillons de vipères et d'écrevisses, dont le malade s'est déjà bien trouvé ; décoction de sassafras, bardane, et autres diaphorétiques, avec ménagement.

B. *D. M. M.*

LXXII (1). *Démangeaisons causées par des boutons au haut des cuisses.*

INDICATIONS.

Adoucir la masse du sang par un régime tempérant et par des rafraîchissans ; détourner la congestion habituelle des humeurs qui se portent à la tête, par des révulsifs ; calmer les démangeaisons que causent les boutons, et la légère phlogose dont la peau est affectée, surtout au haut des cuisses.

1° Contre les démangeaisons, le malade prendra trois fois par jour une cuillerée d'une

(1) On reprend ici le dernier des numéros, à dater de la première Consultation de M. Barthez, du premier volume ; qui avait été interrompu par erreur au second.

mixture d'une once d'yeux d'écrevisses dans deux onces de vin blanc de Bordeaux, ayant soin, à chaque prise, de bien remuer le mélange.

2° Si les démangeaisons au haut des cuisses deviennent insupportables, on fera des fomentations sur les parties avec de l'eau de *Goulard*, et l'huile d'amandes douces battues ensemble, appliquée avec une éponge qui en sera imbibée; on essaiera aussi les bains de *Rennes*, après les bains domestiques, au mois de septembre.

Si le mal devient plus fort, il faudra y appliquer des sangsues, surtout si cette incommodité sensible s'accroît à proportion de la diminution des menstrues.

Boissons adoucissantes.

Tous les matins on pourra prendre quelques verrées d'une décoction de racine de patience sauvage, avec huit gros de racine sur trois livres d'eau qui seront réduites à deux par la coction, avec quantité suffisante de sirop de bourrache et un gros de nitre; on fera en même temps usage, tous les soirs, de limonade légère ou d'orangeade, ou d'eau de groseilles.

3° La malade prendra, pendant quinze jours, le matin, des bains dans l'eau tiède, dans les jours du mois qui seront hors du temps des règles ; elle prendra après cela un bouillon fait avec un poulet vidé, dans lequel on aura mis une demi-once des quatre semences froides, une poignée de feuilles de chicorée, et demi-poignée de feuilles de laitue.

4° Après avoir fait, pendant un mois, usage de ces remèdes tempérans, on passera à des remèdes plus actifs qui puissent opérer des révulsions convenables de la congestion habituelle des humeurs vers la tête. Ainsi on donnera à la malade, chaque jour, matin et soir, deux onces de suc de cerfeuil dans un grand verre d'eau. On insistera sur l'usage des lavemeus simples, pour augmenter la liberté de l'excrétion des selles. On donnera aussi, dans le même but, par intervalles, des laxatifs comme la crême de tartre dissoute dans une décoction de tamarin.

B. *D. M. M.*

LXXIII. *Faiblesse du genre nerveux, avec défaut des règles.*

Il reste à Madame, de sa dernière maladie de la tête et du genre nerveux dont elle a été

affectée après sa petite vérole, une sensibilité extrême, qui fait qu'elle est émue jusqu'aux larmes par les causes les plus légères; une difficulté à parler qui tient à l'affection des organes; une précipitation involontaire dans les mouvemens des extrémités, qui a ôté beaucoup de grâces à sa démarche.

La cause en paraît être le défaut des règles qui n'ont point encore paru, quoique âgée de seize ans, et mariée depuis un an; ce défaut doit être bien distingué de la suppression de ce flux, qui serait accompagnée de plénitude et d'engorgement dans les vaisseaux de la matrice: elle a de la disposition à la cachexie; ce qui est confirmé, parce que de onze à treize ans elle a été par deux fois atteinte de pâles couleurs.

Le défaut de la menstruation est causé par l'imperfection de la préparation du sang, et du vice de la sanguification: il est entretenu par un état habituel d'infirmité dans la constitution. Cette langueur, en général, est encore aggravée par les impressions que la petite vérole a faites sur le genre nerveux.

INDICATIONS.

Il faut, 1° augmenter les forces de la consti-

tution par un régime approprié et par des remèdes toniques nervins combinés, suivant les circonstances, avec des adoucissans et des tempérans; 2° procurer une bonne sanguification; 3° exciter le flux des règles.

La malade prendra peu de nourriture; elle partagera celle d'un jour en plusieurs repas; elle fera un exercice modéré qui ne puisse point fatiguer ou forcer l'excrétion de la sueur : elle prendra les précautions convenables pour ne pas souffrir des intempéries de l'air, qui pourraient supprimer la transpiration; elle s'abstiendra de tout aliment indigeste ou trop assaisonné, de même que des boissons échauffantes, les vins trop spiritueux, les liqueurs, le café; elle fera usage, le matin, de demi-bains tièdes; elle ne veillera point, et ne dormira pas trop : on rétablira la constitution au moyen des toniques, comme serait un bol à prendre soir et matin, composé de quinze grains de kinkina, huit gros de racine de valériane sauvage, avec suffisante quantité de sirop d'écorce d'orange. Elle prendra, le matin, douze onces de petit lait clarifié, et le soir, de l'eau de poulet par-dessus le bol, entre l'administration duquel on mettra des intervalles de quelques jours, pendant lesquels, selon qu'il y aura plus d'irritation et

d'abattement, elle boira de l'orgeat, de la limonade, ou bien une infusion de gentiane et de sommités de petite centaurée.

2° On aidera la préparation du sang et le perfectionnement de la sanguification, en faisant usage des martiaux qui ont une vertu spéciale dans ce cas, en commençant toujours par les plus légers, comme serait un bol fait avec les fleurs martiales de sel ammoniac, cinq grains, avec suffisante quantité de conserve de roses; la teinture de mars tartarisée de Lémeri, trente gouttes; eau de rouille, eaux minérales ferrugineuses, en observant les précautions nécessaires pendant l'usage de ces remèdes.

3° Si le défaut des règles provient d'un état spasmodique de la matrice ou des parties voisines, on donnera les pilules gommeuses, juleps antihystériques, galbanum, extrait aqueux de mirrhe dans l'eau de mélisse simple; elle fera beaucoup usage d'une infusion de safran et de feuilles de menthe en guise de thé; de demi-bains, de suffumigations, de lavemens avec les sommités de matricaire, et les feuilles de livèche.

Pour déterminer la pléthore locale dans le temps où l'éruption du flux menstruel semblera être instante, on fera une saignée au

pied, même au bras, si la pléthore locale est trop forte; auquel cas on pourra appliquer des sangsues aux grandes lèvres après la saignée. Si le flux menstruel est retenu par des obstructions de la matrice et des parties voisines, on donnera pendant long-temps des apéritifs efficaces, tels que les sucs de fumeterre et de pissenlit, avec la terre foliée de tartre, la gomme ammoniaque à petites doses; on entremêlera des évacuans assez actifs qui aient une vertu spécifique emménagogue; l'extrait d'aloës, d'hellébore noir à petites doses; on substituera à ces derniers d'autres évacuans, si la malade est disposée aux hémorrhoïdes ou à quelque autre hémorrhagie irrégulière, de même que dans toutes les circonstances d'échauffement et d'irritation où l'on aurait à craindre d'affecter trop vivement le système des nerfs ou celui des vaisseaux sanguins.

B. *D. M. M.*

LXXIV. *Maladie des voies urinaires.*

Le malade est âgé de trente-six ans; à vingt-six il a rendu une pierre par le canal de l'urètre; il y a quatre ans qu'une tisane apéritive, trop forte, lui fit pisser le sang, et causa des

sensations douloureuses vers la vessie ; il fut dès-lors sujet à ces douleurs lorsqu'il marchait beaucoup : il ne peut uriner lorsqu'il en a besoin. L'urine un peu retenue donne des douleurs aux reins ; il rend peu d'urine la nuit, et elle est épaisse et fétide : jusqu'à l'âge de douze ans il n'en avait pas rendu pendant la nuit. Il en rend le jour beaucoup et très-claire, mais elle sort difficilement et à plusieurs reprises : l'urètre est libre, comme le prouve l'introduction de la sonde et des bougies.—Dès la première jeunesse, le malade fut affecté du desséchement de la peau, d'ébullitions, de taches, et depuis long-temps d'éruptions dartreuses à la verge, sous les aisselles ; elles occupent l'extérieur et l'intérieur de l'urètre, mais plus rarement le dedans, et le suintement qui leur survient les guérit bientôt ; les autres irritent les glandes voisines, qui s'engorgent souvent et se cicatrisent sans que les caustiques aient pu en prévenir les cicatrices, et le retour de l'engorgement trois ou quatre fois par an.

De là on voit que depuis long-temps il y a faiblesse relative des organes sécréteurs et excréteurs de l'urine augmentée par l'irritation des reins et de la vessie, que le diurétique actif produisit il y a quatre ans. Le sommeil de la

nuit, qui, dans l'enfance, diminuait la secrétion de l'urine, l'affaiblit à présent qu'il ne rend le matin que peu d'urine, qui est épaisse et fétide; le jour elle est très-abondante, mais l'excrétion n'en peut être retardée sans causer de douleurs qui se communiquent sympathiquement aux reins : elle se fait difficilement et par reprises, parce que la vessie n'a pas assez de force dans les contractions, et que ses efforts pour se vider ne sont ni soutenus ni uniformes. La sécheresse de la peau, les ébullitions, les taches ont occasionné les dartres aggravées par les humeurs excrémentitielles âcres qui se sont portées à la peau, après avoir été retenues dans le sang par l'irrégularité de la secrétion et de l'excrétion de l'urine; les plus fâcheuses sont celles des aisselles : il est à craindre que celles qui occupent l'intérieur du canal de l'urètre ne deviennent, dans la suite, plus fortes et plus rebelles, parce que cet organe participe de la faiblesse des voies urinaires, et a dû être spécialement offensé par les maladies précédentes.

Les indications sont, 1° d'adoucir la masse du sang, corriger la sécheresse de la peau par un régime doux et des remèdes tempérans, humectans et rafraîchissans; 2° de remédier à l'infirmité de la vessie et de tout le système

des voies urinaires, par des diurétiques et des fortifians d'une activité médiocre; 3° si les diurétiques ne sont pas assez révulsifs pour dissiper les dartres, on les combattra par les diaphorétiques et des fondans appropriés, dont l'administration sera modifiée suivant leurs effets sensibles et les circonstances où se trouvera le malade qui doit observer, 1° un régime qui ne soit point échauffant ; il s'abstiendra des alimens indigestes ou trop assaisonnés, d'un vin trop spiritueux, de liqueurs et de café. Il évitera de faire trop d'exercice; il ne se livrera pas assidûment et long-temps aux travaux d'esprit; il fuira les affections de l'ame qui irriteraient et énerveraient de plus en plus sa constitution affaiblie. Les lavemens d'eau tiède entretiendront la liberté du ventre; ils seront répétés autant qu'il sera nécessaire pour remédier à la constipation, et non afin que leur abus affaiblisse sensiblement l'action de la vessie. Le malade prendra, avec les précautions convenables, de fréquens bains dans une eau un peu tiède, afin que leur température ne puisse ni échauffer ni affaiblir notablement; la durée de chaque bain sera d'abord d'une demi-heure, ensuite, par degrés; on l'augmentera jusqu'à une heure : il les prendra le matin journelle-

ment; il fera l'après-dîner un exercice modéré en voiture, à la campagne. S'il vient à ressentir dans l'hypogastre une incommodité douloureuse et constante, on lui fera, matin et soir, sur cette partie, des onctions avec l'huile de rue, dans laquelle on aura fait infuser, au bain-marie, pendant vingt-quatre heures, un douzième de castoréum; on tiendra dessus appliqué des flocons de laine fine imbibés de la même huile.

2° On excitera assidûment l'action languissante des reins et de la vessie par un usage assez abondant d'une boisson toujours appropriée à l'état du malade. Ainsi, dans le courant de la journée, il pourra prendre, à des heures assez éloignées des repas, des boissons tempérantes, comme du petit lait, de l'orgeat, une forte infusion de feuilles de mauve, s'en tenant à celle qui plaira le plus à l'estomac: il insistera sur les boissons, quand il sentira plus d'échauffement ou d'agitation; mais il n'en abusera point, de crainte de trop exciter l'action des urines. Si la secrétion ou l'excrétion en devenait plus difficile, on fera un usage assez fréquent des diurétiques proprement dits, en employant d'abord les plus légers, comme la décoction de pariétaire; ensuite de plus ac-

tifs, tels que celle de *lononis spinosa*; et s'il y a indication, de plus forts, toujours enveloppés par des mucilagineux, comme l'esprit de nitre dulcifié donné par gouttes dans l'infusion de graine de lin. On donnera les toniques pour fortifier les organes quand leur action sera rapprochée de l'état naturel, comme le kinkina à pelites doses, les martiaux, en commençant par les plus légers.

3° Le malade se bornera pendant long-temps, pour tout remède à ses dartres, aux diurétiques conseillés ou autres analogues qui peuvent être appropriés lorsque les dartres sont vives et renouvelées, comme une forte décoction de racine de patience sauvage adoucie avec le sirop de bourache, le suc de cerfeuil, avec l'expression de cloportes à assez grandes doses, tous les jours, matin et soir, dans l'eau de veau. Si elles se reproduisent à la verge, on n'emploira aucun remède externe ni injections, ni topique, non plus qu'à celles des aisselles, mais on entretiendra avec soin la suppuration des abcès qu'elles pourront déterminer dans les glandes axillaires : on pansera, pour cet effet, avec un digestif ordinaire, animé avec une petite quantité de mercure doux, et on appliquera autour des glandes engorgées l'emplâtre de

vigo avec le mercure. Lorsqu'on aura remédié à l'irritabilité de la constitution et à l'infirmité des organes urinaires, si les dartres ne sont point affaiblies et sont fâcheuses au point d'exiger un traitement particulier, on fera, pendant six semaines et plus, suivant leur utilité, usage des remèdes suivans : Le malade boira, dans la journée, à longs intervalles, trois ou quatre grands verres de la décoction sudorifique ci-après, et il se tiendra plus chaudement quelque temps après avoir bu. Prenez racine de salsepareille, de bardane, parties égales, deux onces; de bois de sassafras, de santal citrin, parties égales, une once; de fumeterre, une poignée; faites cuire dans huit livres d'eau réduites à quatre par la coction; ajoutez sur la fin demi-once de suc de réglisse, deux gros de semences de fénouil; que le malade en boive tous les jours en sortant de son lit.

On peut se flatter qu'après un usage assidu des remèdes précédens, on pourra obtenir la résolution de l'humeur dartreuse par le bol suivant qui est composé de fondans appropriés. Prenez mercure coulant, deux onces; de fleurs de soufre, demi-once; de tartre vitriolé, quatre gros; de camphre, demi-gros. Mêlez et pilez dans un mortier jusqu'à ce que le

mercure soit éteint. Prenez de ce mélange demi-gros; de gomme de gayac, douze grains; de baume de Pérou, six gouttes; de sirop d'œillet, quantité suffisante, pour faire un bol à prendre tous les matins en sortant du lit.

B. D. M. M.

LXXV. *Céphalalgie nerveuse.*

Le malade est âgé de trente-deux ans, il est d'un tempérament vif, sanguin et sensible; à dix-sept ans, il eut des vertiges considérables déterminés par un tempérament sanguin et des travaux d'esprit après le repas, ce qui lui dérangea l'estomac et lui faisait rejeter tous les alimens. Mais cet organe ayant repris ses fonctions naturelles, les vertiges s'affaiblirent; et comme ils étaient entretenus par la mélancolie à laquelle était disposé le malade, la distraction et l'exercice la dissipaient aisément. Un voyage qu'il fit au mois d'octobre 1771 l'échauffa, lui causa une congestion de sang vers la tête, et une migraine violente qui dura deux ou trois jours, et se changea en mal de tête habituel et fixe, qui dure depuis huit ans, malgré les remèdes tempérans et adoucissans employés

pendant cinq à six mois de suite, et n'a pu être guéri par ses voyages en France ou dans les pays étrangers. Ce mal de tête consiste dans une pression au front et aux tempes, avec une douleur sourde et pesante aux mêmes endroits; le malade a de temps en temps des migraines, très-vives pendant quelques heures, qui se continuent pendant deux ou trois jours. D'après l'exposé de cette maladie, on voit clairement que le mal de tête est excité par des congestions irrégulières de sang vers la tête, produites essentiellement par une cause nerveuse, parce que le malade n'a jamais observé de différences sensibles, relatives à celles des saisons et des climats; qu'il n'a pas été soulagé par des hémorrhagies du nez, qu'il s'aggrave par le travail de l'esprit et diminue par la dissipation; le tabac et les autres sternutatoires n'ont pas produit plus de soulagement que les remèdes internes. Depuis le mois d'avril dernier, le malade dort peu ou point; le mal de tête est proportionné à la force de l'insomnie. Les saisons chaudes aggravent l'insomnie, comme le froid de l'air extérieur diminue les crispations qu'il sent à la tête. Le malade a pris des narcotiques; le laudanum jusqu'à la dose de deux grains a été donné sans autre succès, que de causer de l'étourdissement; ils ont été

inefficaces, parce que cette insomnie n'est pas causée par douleur ou excès de sensibilité, mais par un mode vicieux de cette sensibilité que l'opium n'a pu corriger; et n'ayant pas eu l'effet d'endormir, a déterminé par ses autres effets naturels une augmentation de la pesanteur qui a lieu dans la sensation mixte qui constitue ce mal de tête.

Le malade fait bien toutes ses fonctions, il va régulièrement à la garde-robe, il n'a pas de vents. L'hiver dernier, il eut une douleur de rhumatisme légère aux extrémités; il est sujet aux dartres farineuses au menton, qui dénotent une légère acrimonie des humeurs; il est à remarquer, par rapport à l'influence que les alternatives des mouvemens des humeurs ont pu avoir sur la maladie principale, que c'est dans l'automne de 1771, qu'a commencé le mal de tête, et que l'insomnie s'y est jointe au printemps de 1779. La saison devenue froide et un changement considérable ont produit un mieux marqué; il a eu des nuits bonnes, et il espère que l'insomnie se dissipera peu à peu. Si elle continue, on la combattra par les tempérans et les rafraîchissans que l'état d'échauffement plus considérable, qui a été lié avec l'insomnie, rend plus appropriés pour changer le mode vicieux de la sensibilité qui l'a entre-

tenue. Ainsi, le malade couchera sur un lit dur, long-temps après le repas : à l'heure du coucher, il prendra des bains de jambes dans l'eau tiède, à laquelle on ajoutera un sixième de vinaigre, si l'eau simple n'a pas d'effet sensible. Il insistera sur l'usage des bains tempérés, du petit lait, des émulsions, des juleps avec l'eau de laitue, le sirop de limons et le nitre.

Dans toute forte attaque de migraine, si le bas-ventre est resserré, on l'ouvrira par des lavemens simples et émolliens. Si la congestion du sang vers la tête est forte, après avoir fait précéder les pédiluves et les lavemens, on appliquera les sangsues aux tempes pour en tirer cinq onces de sang. Si l'estomac est chargé d'humeurs ou de matières mal digérées, on procurera le vomissement au moyen de quinze grains d'ipécacuanha, et on aidera le vomissement qu'il produira en buvant beaucoup d'une infusion théiforme de chardon-bénit. On pourra ensuite essayer, après avoir fait précéder les évacuations ordinaires, un julep antispasmodique ordinaire ; s'il est sans effet, un autre préparé avec le camphre ou le musc et les eaux distillées appropriées, en s'en tenant à celui de ces deux antispasmodiques qui sera le plus avantageux. On fera extérieurement des onctions sur les parties de la tête les plus souffrantes,

avec un mélange d'esprit de nitre dulcifié et de baume de Pérou, ou, si la douleur devient très-violente, s'il y a de l'inconvénient, avec un linge chaud imbibé d'éther vitriolique, on appliquera sur ces parties de l'emplâtre odontalgique de la pharmacopée de Paris.

Le malade ne se nourrira que d'alimens bons et faciles à digérer, il s'abstiendra d'alimens salés ou fortement assaisonnés ; il pourra continuer le chocolat de santé dont il se trouve bien, mais il y renoncera s'il lui cause un échauffement sensible. Il évitera avec soin tout ce qui porte à la tête ou l'échauffe plus à proportion que les autres parties du corps ; il s'abstiendra du café, des vins trop spiritueux, des liqueurs. On entretiendra la plus grande liberté possible de l'excrétion des selles, en faisant usage des fruits laxatifs, comme les raisins, les pruneaux et d'autres fruits doux qui humectent et rafraîchissent en lâchant le ventre ; il prendra fréquemment des lavemens simples pour prévenir non la constipation à laquelle il n'est pas sujet, mais l'échauffement dont depuis plusieurs années il est affecté toutes les nuits. Il fera journellement de l'exercice à cheval ou en voiture, sans aller jusqu'à la fatigue, et sans forcer la transpiration. Il sera utile que le malade prenne perruque en coupant ses cheveux

d'un pouce de long, les peignant souvent et brossant la tête tous les jours. On essaiera ensuite si le mal de tête ne serait pas fort soulagé en lavant chaque matin la tête avec de l'eau froide, et dont on augmenterait par degrés la froideur. Dans un temps avancé, le malade sera peut-être plus soulagé par les sternutatoires qu'auparavant. Ainsi, il prendra, par exemple, en guise de tabac, une poudre composée avec les feuilles d'arum, de marjolaine, ou le suc de poirée humé fréquemment par le nez. Mais entre les remèdes nervins antispasmodiques internes, dont l'usage assidu et long-temps continué pourrait être le plus convenable pour traiter ce mal de tête habituel, la racine de valériane sauvage semble avoir une vertu singulière et qu'on a trouvée spécifique dans des cas analogues. Mais pour pouvoir obtenir un grand effet de cette racine, il faudra la prescrire à la dose d'un gros deux fois le jour, et plus, si l'estomac du malade peut la supporter. Lorsque, par le régime et les remèdes précédens, on sera parvenu à affaiblir ou à détruire le mal de tête habituel, on pourra assurer le succès en augmentant les forces constantes des parties de la tête qui sont affectées par un assez long usage des remèdes vraiment toniques, tels que le kinkina et

les martiaux; il faut donner le kinkina à des doses assez fortes et à des intervalles assez longs. Il faut, quant aux préparations martiales, s'en tenir aux plus légères comme les eaux minérales ferrugineuses. Si le malade vient à avoir des dartres plus vives, de nouvelles douleurs de rhumatisme, ou autres affections qui indiquent un degré considérable d'acrimonie dans les humeurs, après avoir fait précéder les remèdes généraux, on travaillera à dissiper les humeurs âcres et excrémentitielles, par des diaphorétiques appropriés, tels que les bains tièdes, l'antimoine cru, la décoction de racine de bardane, de salsepareille, auxquels on entremêlera des purgatifs de la manière qui sera jugée la plus utile.

B. *D. M. M.*

LXXVI. *Fièvre lente de cause bilieuse. (Précession par une exposition très-longue et peu interessante.)* (1).

Le malade vivra dans un air qui ne soit pas trop chaud, il se couvrira de manière qu'il n'ait

(1) M. C. Rouch, docteur de Montpellier, élève du docteur Barthez, à qui nous devons ce Recueil de Consultations, pressé par les occupations d'une pratique nombreuse, au fond d'une province, n'a pu trouver le temps de faire les corrections nécessaires pour rendre sa publication digne de la renommée de son illustre maître. Il s'est reposé de ce travail sur l'Éditeur, le docteur Marie de Saint-Ursin, qui, privé

rien à craindre des impressions de la froidure ou de l'humidité sur le corps, ne fera aucun excès, pas même en sommeil ni en veilles; il se couchera sur un lit dur trois heures au moins après le repas, lorsque la chaleur causée par la digestion sera tombée. Il proportionnera son travail à ses forces, fuira toute contention d'esprit et toutes les passions vives; il suivra un régime végétal, il s'interdira toute viande, ou bouillon, ou poisson; il ne prendra aucun aliment indigeste; il fera un grand usage de l'endive, de la chicorée, de la laitue et de l'oseille en ragoût, qui doivent avoir la préférence sur les autres alimens. Ensuite on pourra essayer les crêmes de riz, d'orge et d'autres farineux; il mangera beaucoup de fruits acescens, cuits ou bien mûrs, en compote, tels que les oranges, les pommes, la gelée de groseille, etc. Il boira peu de vin fort trempé, s'abstiendra du café et autres boissons spiritueuses. Il fera beaucoup

de renseignemens personnels et d'autres manuscrits, a souvent été obligé de suppléer de son propre fonds, soit pour corriger des *lapsus calami* du copiste, soit pour remplir des lacunes qui rendoient certains passages inintelligibles; malgré ses soins assidus pendant six mois, à la révision et à l'impression du manuscrit, il craint encore que quelques erreurs ne lui soient échappées, et il implore l'indulgence des Lecteurs qu'il prie de le juger sur l'intention, dans cet hommage rendu à la mémoire du premier médecin de la première Ecole de Médecine du monde.

usage, quand l'échauffement sera plus grand, de boissons tempérantes, comme la limonade médiocrement forte, l'orangeade, le sirop de groseilles; et si l'estomac ne s'en accommode pas, d'émulsions et d'orgeat. Le malade prendra tous les jours des bains tièdes, dont la durée et la température seront graduées de manière à ne causer ni échauffement ni énervation sensible; il fera de même journellement un exercice médiocre, à la campagne, à cheval ou en voiture.

Il prendra, deux fois le jour, pour achever l'effet résolutif des remèdes précédens, à son réveil, et à six heures du soir, un mélange de deux onces de suc de pissenlit, d'une once de suc de cresson, auquel on ajoutera douze grains de terre foliée de tartre, en y joignant de temps en temps de petites doses de rhubarbe, qui, en augmentant l'effet apéritif, p rocurent la liberté du ventre sans trop l'exciter.

Tous les matins, le malade boira deux ou trois tasses d'une infusion théiforme de fleurs de camomille. Si le malade a des indigestions glaireuses, il se purgera, soit avec la racine de patience sauvage, la décoction de tamarins, la crême de tartre ou le sirop de chicorée composé.

Après avoir été bien préparé par un long

usage des remèdes précédens, on donnera le kinkina avec la cascarille à petites doses, en augmentant suivant leur effet sensible. On pourra aider leur action fortifiante par les martiaux combinés avec les laxatifs appropriés s'ils diminuaient les excrétions du bas-ventre. Un tonique très efficace est l'élixir de vitriol décrit dans la pharmacopée de Paris, donné à la dose de cinq gouttes dans un verre d'eau froide avant le repas, en augmentant suivant qu'il sera nécessaire.

B. *D. M. M.*

LXXVII. *Catarrhe sur le poumon.*

Le malade est âgé de cinquante-huit ans, d'un tempérament robuste, mais irritable et sensible; depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de vingt-cinq, il fut sujet à des fluxions et aux maux de gorge inflammatoires, à des dartres ambulantes, à des rhumatismes, à des fièvres tierces, à des embarras d'estomac; néanmoins il avait grand appétit qu'il satisfaisait toujours : à quarante-cinq ans les dartres disparurent, et leur disparution fut suivie d'une sciatique douloureuse qui dura pendant trois mois et même cinq sans incommodité notable, si ce n'est un tiraillement et un engourdissement après le repas. Les rhumes de

cerveau lui étaient habituels; il avait par le nez un écoulement d'humeurs âcres provoquées par le tabac prisé que le malade quitta pour le fumer; ce qu'il fit même avec excès. Cela fit cesser son infirmité; mais, au bout de trois ans, il fut attaqué d'oppressions de tiraillemens d'estomac : il diminua la quantité du tabac qu'il fumait, mais les spasmes persistèrent avec la même force, et les affections morales les rendent plus forts et plus fréquens. Depuis deux mois, il a bu les eaux de Cauterets qui ont échauffé la poitrine, constipé et rendu les spasmes plus forts et plus fréquens. Il se reposa pendant huit jours; il fut saigné et purgé; il les but de nouveau, et elles furent suivies des mêmes accidens avec frisson le lendemain de la médecine, oppression, hémoptysie et crachemens jaunâtres pendant deux heures. Il se reposa une seconde fois pendant huit jours; ensuite il prit des bains dans les eaux où il ne put rester que demi-quart-d'heure, à cause de l'oppression et de l'hémoptysie. Il prit un autre bain dans lequel il resta seulement quelques minutes, à cause de l'oppression et d'une expectoration abondante jaunâtre teinte de sang. On cessa alors les eaux et les autres remèdes; dès-lors, les spasmes du poumon furent moins fréquens et moins forts.

On voit de là que, depuis quarante ans, il y a une disposition aux catarrhes habituelle, déterminée par l'abondance des humeurs âcres et excrémentitielles, et par l'excès de sensibilité et d'irritabilité, comme le prouvent les maux de gorge inflammatoires, les dartres, la sciatique et d'autres affections catarrhales aggravées par le vice des premières digestions, le rhume habituel du cerveau dont le tabac prisé procurait une excrétion imparfaite que le fumer a rendu plus complète, mais qui à la longue a offensé l'estomac et le poumon, et établi dans les viscères un fond d'irritation vicieuse qui y détermine la congestion des humeurs sur le poumon qui cause l'oppression : l'irritation a produit des spasmes lorsqu'elle a été excitée par des affections morales ou par d'autres causes nerveuses. La marche prompte et les mouvemens rapides qui augmentent l'afflux du sang sur le poumon, déterminent aussi les spasmes dont la complication avec la congestion des humeurs sur le poumon a empêché le bon effet des eaux pour détruire cette dernière incommodité; mais en excitant la circulation elles ont déterminé l'oppression, l'hémoptysie, les crachemens, sans vaincre la résistance des spasmes du viscère; c'est ce double effort qui a produit l'hémoptysie.

Les indications sont, 1° de détourner la congestion habituelle des humeurs sur le poumon et de résoudre l'engorgement qui depuis longtemps subsiste dans ce viscère; 2° de combattre les spasmes de cet organe par des antispasmodiques appropriés; 3° d'augmenter les forces du poumon, des organes digestifs et de tout le corps par des toniques et des nervins combinés avec les adoucissans. Pour satisfaire à la première indication, on entretiendra la plus grande liberté de toutes les excrétions; celles des selles, par l'usage des lavemens simples ou émolliens: il fera un exercice médiocre en voiture ou à cheval graduellement augmenté, mais il n'en fera aucun à pied, en prenant toutes les précautions nccessaires contre les suppressions de transpiration. On procurera une excrétion abondante de l'humeur muqueuse par des errhins, tels qu'une poudre composée de feuilles de bétoine, de marjolaine, de marum, de muguet, ou d'autres plantes dites *céphaliques*, pour procurer une plus grande dérivation. On établira un cautère à la jambe, à moins que l'épuisement de la constitution ne s'y oppose.

2° On prendra ensuite, trois fois par jour, trois onces d'un mélange de suc de chicorée, de fumeterre et de cresson, avec la crême de tartre, à la dose de quinze grains: en même

temps le malade fera usage de tablettes de soufre préparées avec une partie de soufre et deux parties de sucre et suffisante quantité de gomme adragant à la dose de vingt grains par jour, matin et soir, en augmentant graduellement jusqu'au décuple.

S'il survient une expectoration salutaire, on l'aidera par le kermès donné à petites doses dont on soutiendra l'action par une boisson abondante d'infusion de lierre terrestre, de camphorata et d'autres plantes analogues.

3° Si les spasmes deviennent fréquens et forts, on fera usage d'un julep antispasmodique composé avec les eaux distillées de mélisse et de fleurs de caille-lait, à la dose de trois onces, parties égales, quarante gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffman, quinze gouttes de teinture de succin, six gros de sirop de Stoechas. S'il survient une nouvelle attaque d'hémoptysie, on la combattra par la saignée; on tiendra le malade à une diète sévère. Toutes ses boissons seront prises froides. On emploira les révulsifs tempérans suivant qu'ils seront indiqués.

4° On fortifiera le poumon et toute la constitution au moyen des vrais toniques, comme le kinkina à la dose de dix grains; la racine de valériane, cinq grains réduits en bol avec

le sirop d'écorces d'oranges. On augmentera, suivant leur effet sensible, la dose respective de chacun de ces ingrédiens. On prendra le lait d'ânesse avec l'eau d'orge, pourvu qu'il se digère bien, ou bien on lui associera des correctifs appropriés aux différentes dégénérations qu'il pourra subir.

Pendant le traitement le malade vivra avec beaucoup de sobriété, il partagera en plusieurs repas sa nourriture d'un seul jour, son souper sera toujours léger; il s'abstiendra des alimens qu'il éprouve lui être indigestes, ceux qui sont flatueux ou trop assaisonnés; il boira son vin fort trempé, il s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes et spiritueuses. Il évitera de se livrer aux affections de l'ame qui aggraveraient la maladie en augmentant l'infirmité du poumon et de toute la constitution.

B. *D. M. M.*

LXXVIII. *Suppuration à la gorge.*

La malade a l'apparence d'une bonne santé, elle fait bien ses fonctions; ses enfans jouissent de la meilleure santé : cependant elle est attaquée, depuis un an, d'une suppuration étendue

dans le fond de la bouche. Le mal a fait depuis quelques mois des progrès rapides et considérables ; l'ulcère a affecté à la fois la partie supérieure du pharinx et le voile du palais ; il a rongé et séparé une partie de ce voile qui se terminait à la base de la luette qui ainsi traîne, et rejetée postérieurement s'est appliquée par des points de suppuration à la partie supérieure de pharinx, et y est restée soudée par sa base. Il s'est formé dernièrement dans la partie du voile du palais qui était restée entière un bouton qui s'est abcédé, de sorte que le voile du palais est percé dans cet endroit. Ces diverses lésions ont sensiblement altéré l'articulation de la voix, et gêné la déglutition. Le meilleur remède pour les affections ulcéreuses entretenues par l'épaississement des humeurs muqueuses, quoiqu'il n'y ait aucun soupçon de virus vénérien, est le sublimé corrosif et les autres préparations de mercure.

L'époque des règles aggravant l'inflammation, il faut en aider l'éruption par des remèdes externes doux, tels que peuvent être des bains de jambes dans l'eau tiède, des suffumigations d'eau très-chaude ; on aura recours à la saignée si l'inflammation l'exige.

On fera des onctions sur le cou vis-à-vis et

le plus près de l'endroit affecté, jusqu'à ce qu'on ait excité une légère rougeur, avec un liniment composé de trois parties d'huile d'amandes douces et d'une partie d'alcali volatil. La malade se fixera à une diète végétale, elle prendra le lait de vache soir et matin; elle évitera toutes les passions vives; elle s'abstiendra d'alimens échauffans et qu'elle a éprouvé lui être indigestes; elle se privera de vin et de toutes boissons spiritueuses; elle fera un exercice médiocre et journalier en voiture, en prenant toutes les précautions nécessaires pour se garantir de l'impression de l'intempérie des saisons qui pourrait occasionner des suppressions dangereuses de transpiration.

On procurera la liberté de l'excrétion des selles par un usage fréquent de lavemens simples ou émolliens; on touchera l'ulcère avec une dissolution de sublimé corrosif, à la dose d'un grain dans six onces d'eau distillée, en augmentant insensiblement la dose du sel mercuriel, afin que l'irritation qu'il produira soit toujours sensible; on se gargarisera fréquemment la bouche avec la décoction des bois sudorifiques, telle qu'elle est décrite dans la pharmacopée de Paris, et on tiendra long-temps dans la bouche une décoction faite de feuilles

de mauve et de bouillon blanc. On boira deux livres par jour de décoction de bois sudorifique, de trois gros de salsepareille sur une livre d'eau; on y fera dissoudre un huitième de grains de sublimé corrosif pendant quatre jours, et on augmentera la dose d'un huitième tous les quatre jours, en s'arrêtant à un demi-grain; on continuera ce traitement pendant deux mois, en le suspendant cependant s'il survenait salivation qui arrive rarement par cette méthode.

B. D. M. M.

LXXIX. *Masturbation.*

Le malade est âgé de trente ans, il s'est livré fort jeune à ce funeste penchant; depuis l'âge de seize ans il est sujet à des pollutions involontaires tous les cinq à six jours; elles sont annoncées par un frémissement voluptueux qu'il sent la veille dans les organes de la génération; les érections en sont rares et imparfaites, à moins qu'il n'ait été exempt de pollutions pendant quinze jours, ou qu'il fasse quelque voyage à cheval qui dissipe la surabondance des humeurs qui se portent vers

les organes et les fatiguent. Le malade est bien constitué; il eut dans l'automne de 1771 des douleurs de goutte dont il fut gueri par la diète blanche; il eut au printemps suivant une force d'érection singulière; les organes affaiblis se fortifièrent par le régime; les pollutions sont devenues plus rares. Les indications que présente cette maladie sont de détruire la surabondance des humeurs, de remédier aux pollutions nocturnes, en détournant la secrétion trop abondante de la semence, en entretenant la plus grande liberté des autres excrétions, en combattant les causes d'irritation qui peuvent les déterminer, et de donner aux organes de la génération une force constante dont le défaut est indiqué par la rareté et la faiblesse des érections.

1° Le malade partagera en plusieurs repas sa nourriture d'un seul jour, il fera un souper léger, et de bonne heure; il s'abstiendra des alimens venteux et indigestes, de ceux qui sont trop assaisonnés ou échauffans; il boira son vin fort trempé; il renoncera au café et aux liqueurs; il couchera sur un lit plutôt dur que mol; il ne se permettra aucune contention d'esprit ou trop forte ou trop long-temps suivie; il évitera tous les mouvemens de passion vive.

On dissipera la forte constipation par des lavemens simples ou émolliens qui, d'ailleurs, de crainte d'énerver les intestins, ne doivent pas être fréquens : du reste, on pourra parvenir plus sûrement au même but en faisant usage de l'extrait aqueux de rhubarbe, ou d'une forte décoction de racine de patience prise dans des temps et à des doses convenables.

Nous ne pouvons que recommander très-fortement un grand usage des bains froids, aidés par un exercice journalier et médiocre à cheval ou en voiture.

Lorsqu'on aura procuré la liberté de l'excrétion des selles, on tâchera d'établir une dérivation d'humeur muqueuse du nez, par l'usage du tabac ou d'une poudre composée de feuilles de marjolaine, de bétoine, de marum, de fleurs de lavande, de muguet, d'asarum, etc.

Il est de la plus grande importance que le malade renonce à la masturbation, et qu'il évite avec le plus grand soin les idées voluptueuses qui l'entraîneraient à des plaisirs qui lui feraient perdre sans retour sa virilité déjà trop affaiblie.

Lorsqu'il sentira le frémissement précurseur des pollutions nocturnes, il nouera en se couchant le coupable avec un ruban large d'un

noeud lâche, afin que l'érection survenant pendant le sommeil, en rendant la ligature un peu douloureuse, l'avertisse en l'éveillant de l'éjaculation qui pourrait suivre. Quand les pollutions seront plus fréquentes, le malade prendra le soir, en se couchant, huit onces d'une émulsion ordinaire, avec quatre grains de camphre et vingt grains de nitre; si les pollutions diminuent les forces de la constitution d'une manière sensible, le malade prendra le lait dont on aidera la digestion, si cela est nécessaire, en y joignant une ou deux cuillerées d'eau de menthe; le kinkina est aussi très-utile pour assurer la digestion du lait, surtout si on le prend d'abord à petites doses (1).

Après avoir long-temps insisté sur les remèdes préparatoires et sur le régime précédent, on achevera la cure par les martiaux qui augmenteront les forces constantes de l'habitude du corps et des organes de la génération. Si on les donnait plus tôt, ils pourraient avoir de l'inconvénient à cause de l'état d'éréthisme du canal de l'urètre et des vaisseaux ex-

(1) En pareil cas le rhum à très-petite dose, est un spécifique pour la digestion du lait; on le mêle à la dose à laquelle l'eau de menthe est ici indiquée. (*Note de l'Éditeur*).

créteurs de la semence; mais ils ne pourront qu'être extrêmement avantageux à la suite des autres remèdes spécifiques pour arrêter les pertes de semence. Ainsi le malade prendra ou du tartre kalibé ou une eau préparée avec une solution saturée de dix grains de vitriol de mars sur une livre d'eau, et plus, par degrés.

Lorsqu'il sera nécessaire de remédier à l'impuissance de l'érection, on emploiera des topiques excitans, comme seraient des onctions sur les parties affectées avec l'eau de la reine de Hongrie (dans laquelle on aura dissous un peu de musc), affaiblie convenablement par l'eau commune. Si les remèdes externes sont insuffisans, le malade prendra, tous les deux jours, ou plus souvent, une heure avant de se coucher, la grosseur d'une noix muscade de l'électuaire aphrodisiaque suivant : Prenez, cannelle choisie, deux gros ; de poudre de feuilles de marrube, deux scrupules ; de vanille, huit gros; de racine d'orchis sèche, en poudre, six gros ; racine d'éryngе confite, deux onces ; suffisante quantité de conserve de sommités d'armoise pour faire un électuaire. On augmentera et on modifiera la dose de chacun des ingrédiens qui y entrent, suivant les effets qu'on observera.

B. *D. M. M.*

LXXX. *Affection scorbutique.*

Monsieur, pour qui on me fait l'honneur de me consulter, est âgé de quarante-deux ans, il était sujet à avoir quelquefois des saignemens de nez, il crachait excessivement, et il avait habituellement des aigreurs qui lui brûlaient le gosier; il ne sent plus les aigreurs depuis que sa maladie présente est formée.

Dans les premiers temps de sa maladie il était constipé, et ne rendait que des alimens durcis et teints de sang; il avait perdu le sommeil, il avait au visage une rougeur vive et un feu continuel qui ne lui laissait point de salive dans la bouche; sa poitrine était si sèche qu'il lui fallait prendre haleine d'une parole à l'autre; ses dents ont toujours été depuis fort sales, et pour ainsi dire cariées, et les gencives sujettes à donner du sang se sont détruites de jour en jour.

On a jugé que le malade avait le scorbut, on lui a conseillé d'user de beaucoup de légumes et de fruits, de prendre des bains tièdes, du petit lait, de douces purgations, etc. Ce régime et ces remèdes étant continués pendant trois mois, et renouvelés depuis, ont rendu

la situation du malade plus supportable ; mais il est toujours très-incommodé, il sent toujours des chaleurs, quoique moins fortes qu'auparavant, au visage, dans la bouche, dans la poitrine et aux entrailles ; il a ordinairement les yeux chargés, et comme gonflés, surtout l'œil droit; et il est aussi à remarquer qu'il sent plus de feu à la joue droite. Il est fort sujet à rendre des glaires, surtout lorsqu'il a pris médecine ; les purgations le soulagent pour quelque temps, ainsi que les saignées. L'affaiblissement de sa poitrine lui a fait perdre beaucoup de sa voix qui était très-forte. Cette faiblesse et les chaleurs de poitrine augmentent lorsqu'il reste neuf heures au plus sans manger. On demande quelle est cette maladie, et s'il y a du remède? Il ne paraît pas douteux que le malade ne soit attaqué d'un vice scorbutique, (en prenant la dénomination du scorbut dans le sens le plus étendu, pour désigner un état habituel de mixtion imparfaite et trop peu durable des humeurs); ce vice général de préparation des humeurs a eu pour principe l'altération constante des fonctions des organes digestifs pendant les années que le malade a données à des études forcées et habituelles ; le désordre des digestions produisait alors le soda

ou la sensation d'acidité et d'ardeur fixe dans la gorge et dans l'œsophage, la sensation que déterminait le long séjour des alimens dans l'estomac, et le développement de leur fermentation propre.

Les chaleurs vicieuses que le malade éprouve dans diverses parties du corps, sont sans doute dépendantes de l'infirmité relative de ces organes que l'affection générale scorbutique a plus affaiblie à proportion. Le sang plus dissous que dans l'état naturel peut être en plus grande abondance dans les vaisseaux de ces organes; à cette cause de chaleur il s'en joint une autre, par la difficulté du cours de la bile qu'indiquent la constipation et l'accumulation des glaires dans les premières voies; le dérangement du cours de la bile ne se borne pas seulement à échauffer les viscères du bas-ventre et de la poitrine, mais il paraît encore porter ses impressions sympathiques sur le visage, d'autant que le malade est plus affecté de l'œil et de la joue du côté droit.

L'affaiblissement que souffrent le poumon et les autres organes de la respiration est aggravé toutes les fois que le malade a resté long-temps sans prendre de la nourriture, parce que la langueur de ces organes rend plus

souvent nécessaires les secours de leur invigoration sympathique par le travail de la digestion. L'infirmité de ces organes fait que le malade a généralement l'inspiration courte et l'expiration précipitée. Ce défaut de l'inspiration diminue l'intensité des sens ou la force de la voix, et chaque expiration étant trop bornée et trop rapide ne peut suffire à une suite de plusieurs paroles.

Les indications qui se présentent pour rétablir et pour assurer la santé du malade sont, 1° de remédier au vice scorbutique en général, en rectifiant les digestions et les préparations des humeurs; 2° de prévenir les lésions du poumon (qui sont de toutes les suites de la maladie celles qu'il peut avoir à craindre), en détournant assidument les fluxions d'humeurs qui pourraient se jeter sur ce viscère. On pourra les remplir par les moyens suivans: 1° le malade fera beaucoup plus d'usage que par le passé des fruits bien mûrs ou cuits, de purées de légumes, de racines médiocrement assaisonnées; on choisira dans cette espèce d'alimens ceux pour lesquels il a le plus d'appétence, et dont son estomac s'accommodera le mieux.

Pendant long-temps le malade prendra, chaque matin, à son lever, un bol composé avec

quinze grains d'extrait de kinkina, dix grains de nitre en poudre, et suffisante quantité de sirop d'écorce d'oranges. On lui donnera par-dessus ce bol dix onces de petit lait, auxquelles on ajoutera deux onces de suc de cresson; il prendra, chaque jour, après le dîner, un semblable bol, et boira par-dessus un mélange de deux onces de suc de cresson et trois onces de suc de chicorée. On augmentera ou diminuera les doses de ces remèdes, suivant qu'il paraîtra indiqué, et on mettra dans leur usage les intervalles qui seront jugés convenables par le médecin ordinaire.

Dans les cas où les impressions de ces remèdes, à des doses très-modérées, seraient encore sensiblement trop fortes, on substituerait au petit lait, qui doit être pris le matin, le lait d'ânesse (ou autre au défaut de celui-là), qu'on donnerait d'abord à la quantité de huit onces, et plus, par degrés. En même temps le malade prendrait chaque soir quelques verrées d'une boisson rafraîchissante. Il importe que le malade fasse beaucoup d'usage, pendant les chaleurs de l'été, de boissons tempérantes appropriées, comme de l'orangeade, de la limonade ou de l'orgeat dans lequel on aura exprimé du suc de graines de cresson de jardin. Lorsque les forces des organes digestifs auront été con-

sidérablement augmentées par une longue continuation des remèdes précédens, on pourra faire prendre avec succès des bouillons de tortue, dont chacun sera préparé avec un jeune poulet, la moitié de la chair de la tortue et une pincée de feuilles de cresson. 2° On aura soin d'entretenir la liberté du ventre par des lavemens simples ou émolliens ou purgatifs. Si ces remèdes ne suffisent point, on donnera de temps en temps des laxatifs appropriés; par exemple, une forte décoction de racines de patience.

On préviendra tout ce qui pourrait supprimer la transpiration; le malade fera un usage fréquent et alternatif des bains modérés, d'un exercice médiocre à la campagne, à cheval ou en voiture.

Après avoir insisté assez long-temps sur l'usage des remèdes stomachiques et antiscorbutiques, on observera si la nature, mue par les remèdes, affecte quelque excrétion imparfaite, et qu'on doive aider; ou si l'art doit assurer les bons effets de ces remèdes, en déterminant par intervalles un flux d'humeurs excrémentitielles. Dans ce cas, on pourra exciter quelquefois un léger cours de ventre, en ajoutant, à chaque prise de sucs d'herbes, des doses convenables de rhubarbe et de crême de tartre

De même on pourra alors procurer utilement des transpirations plus abondantes, en faisant boire, par reprises de plusieurs jours consécutifs, chaque jour, quelques verrées de santal citrin, dont on mettra une demi-once sur chaque livre d'eau, qui sera réduite d'un tiers.

Il ne peut qu'être avantageux de procurer habituellement chez le malade une excrétion abondante des humeurs muqueuses du nez, en faisant user, en guise de tabac, de la poudre de feuilles d'azarum ou autres errhins.

Pendant le cours du traitement, on combinera les remèdes qui ont été conseillés pour remplir les indications proposées; mais on insistera surtout sur l'usage du lait et du kinkina, d'autant que ces remèdes combinés sont singulièrement appropriés pour fortifier le poumon.

Si, malgré les secours précédens, il s'établit des fluxions d'humeurs sur le poumon, qui amènent un état inflammatoire ou ulcéreux de ce viscère, on traitera ces affections par les remèdes appropriés au vice primitif et général de la constitution; ainsi le soufre pourra y être particulièrement efficace. En même temps que ce remède excite la transpiration du poumon et les crachats, il porte spécialement à la peau;

et par ces effets, s'il est administré avec prudence, il est très-utile dans le cas où le poumon est engorgé par des congestions d'humeurs qui ont souffert une dégénération scorbutique.

B. *D. M. M.*

LXXXI. *Hydropisie de poitrine.*

Le malade est âgé de soixante ans, il est d'un tempérament phlegmatique, il a toujours mené une vie très-oiseuse, et fait un usage excessif des plaisirs de la table et du vin. Il est affligé depuis vingt ans d'une diarrhée habituelle qui le mène à la selle jusqu'à vingt fois dans vingt-quatre heures. Il a communément tous les matins une évacuation considérable de phlegme par les crachats ou par le vomissement. Le sommeil et l'appétit se sont cependant toujours soutenus, l'embonpoint a même augmenté sans qu'il y ait apparence de bouffissure.

En dernier lieu il eut les jambes fort enflées, affectées d'un gonflement pâteux; tout l'abdomen était très-gros, dur et rénitent plus qu'il ne devait l'être par une simple accumulation de graisse; on ne distingue cependant aucune fluctuation. Le malade n'a point de soif extraordi-

naire. On n'a aperçu nul changement dans la qualité ou la quantité des urines. Il ne peut monter quelques degrés ou marcher vivement sans être hors d'haleine; cet essouflement n'est pas néanmoins du genre de ceux qui viennent de trop d'embonpoint. On craint une fluctuation du poumon ou un commencement d'hydropisie de poitrine.

Il n'est pas difficile de voir que cette diarrhée, qui dure depuis vingt ans, a été utile au malade pour prévenir les pernicieux effets du régime auquel il s'est livré. Le sommeil et l'appétit s'étant soutenus, il n'est pas étonnant que la quantité des sucs nourriciers, dont le corps a été pénétré, ait pu suffire à un accroissement d'embonpoint considérable. Les sucs graisseux du tissu cellulaire des organes extérieurs se sont épaissis; de là vient la singulière rénitence qu'on rencontre dans toute l'étendue du bas-ventre, quoiqu'on n'ait nul fondement à soupçonner un épanchement dans sa cavité.

Le tissu cellulaire des extrémités inférieures est forcé et dégradé par la congestion d'humeurs, qui, par stagnation, s'y sont altérées et ont formé l'engorgement pâteux des tégumens des jambes, accompagné de boutons sans rougeur et sans prurit.

On est fondé à craindre que les humeurs du tissu cellulaire extérieur de la poitrine n'aient pénétré par les prolongemens de ce tissu dans l'intérieur de cette cavité.

Les indications principales que nous offre la cure de cette maladie sont de remédier à l'affection hydropique de la poitrine par des évacuans appropriés, qui ne produisent point d'augmentation forte et constante de la diarrhée, de soutenir les forces du malade par un bon régime et par des toniques convenables. C'est par ces derniers moyens qu'on doit se proposer de remédier aux vices de la digestion, dont l'habitude est depuis long-temps établie chez le malade, et dont on pourra suivre avec succès la cure radicale, quand on sera rassuré sur le danger éminent de l'hydropisie.

1° Quant à la nourriture, il ne prendra que des alimens de bon suc et faciles à digérer. Il fera surtout un usage habituel d'un régime desséchant; il prendra fort peu de boisson, ou celle qu'il prendra sera médicamenteuse. Sans un régime exact, il est impossible d'espérer la guérison de cette maladie. Quand les forces le permettront, le malade fera de l'exercice convenablement à cheval, en voiture, à la campagne, en prenant les précautions nécessaires pour

ne pas s'exposer aux fortes intempéries de l'air.

On essaiera d'abord des diurétiques assez actifs, en prenant, soir et matin, d'abord vingt, et ensuite par degrés, quarante grains de terre foliée de tartre dans une once d'eau de cannelle simple, et deux gros d'écorce d'orange.

En même temps il prendra dans la journée plusieurs verrées d'une décoction faite avec une demi-once de racine de petit houx et deux gros de racine de vincétoxicum dans une livre d'eau. On pourra substituer à ces remèdes la scille donnée à petites doses avec le nitre, dans une infusion vineuse d'espèces amères ou de bouillons apéritifs, faits avec les racines de fénouil et de persil, les feuilles de cerfeuil et de fortes doses d'expression de cloportes. Le malade pourra user pour boisson ordinaire, en la mêlant de moitié de vin, d'une décoction de chausse-trape et en même temps d'une eau de rouille forte.

Si les diurétiques n'ont pas tout le succès qu'on devrait attendre de leur prudente administration, on aura recours aux expectorans, sur lesquels on insistera d'autant plus, si cette évacuation paraît être sensiblement utile. On donnera donc le kermès à des doses et à des temps convenables; on aidera son action en

faisant user d'une décoction de camphorata ou d'une forte décoction de douce-amère avec du sirop de violettes. Si l'expectoration devient difficile, on appliquera un vésicatoire entre les deux épaules, dont on entretiendra long-temps l'écoulement, ou bien on fera des onctions entre les épaules et devant la poitrine avec un liniment composé d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac, et de deux ou trois parties d'huile d'amandes douces.

Les purgations énergiques sont contre-indiquées à cause de l'état habituel d'énervation de l'estomac et des intestins. Si cependant les évacuations conseillées sont insuffisantes, on essaiera l'ipécacuanha, en donnant de petites doses de ce remède; par exemple, un demi-gros en décoction dans six onces d'eau et autant de vin, réduites d'un tiers. Les seuls laxatifs qui conviennent, hors toute indication étrangère et imprévue, doivent être de la classe des subastringens, comme la décoction de racines de patience, ou la rhubarbe jointe à petites doses aux apéritifs. On combinera les fortifians et les toniques les plus propres à retablir les forces. Si les fonctions de l'estomac sont affaiblies, le malade prendra avant le repas cinq à six gouttes d'élixir de vitriol dans un petit verre d'eau froide, et plus, par degrés. On

pourra faire usage avec succès d'un petit lait vineux fait avec un vin blanc sec, dont le goût ne domine pas trop. S'il arrivait que les évacuaus introduisissent un état de fonte et de faiblesse trop considérable, on y joindra par intervalles le kinkina et le suc ou la conserve de cresson, ou quelque autre antiscorbutique approprié à l'état semi-paralytique des intestins lié avec l'habitude de la diarrhée.

On fera aussi prendre au malade un vin chalibé, comme celui qui est décrit dans le codex de Paris, dans lequel on aura infusé à froid, pendant deux jours, sur chaque livre de liquide, demi-once de kinkina et deux onces de racine sèche d'aunée. Si les extrémités inférieures restent affectées d'un engorgement pâteux, on tâchera de le dissiper en donnant du ton au tissu cellulaire de ces parties, en les tenant enveloppées de linges imbibés d'une décoction d'eupatoire; ensuite on liera les tégumens affaissés avec des bandes imprégnées de fumées aromatiques avec des linges chauds.

B. *D. M. M.*

LXXXII. *Ecoulement purulent.*

La malade est âgée de sept ans, elle n'a éprouvé aucune maladie de l'enfance; mais, à

l'âge de quatre ans, elle a été sujette à un écoulement purulent par l'oreille, qui, ayant duré pendant deux ans, se supprima de lui-même. Elle eut alors une petite fièvre qui porta sur l'estomac, et causa une toux vraisemblablement stomacale. De doux purgatifs ayant dissipé la fièvre, la toux et l'affection de l'estomac, elle eut des douleurs dans les extrémités inférieures dont elle devint entièrement percluse. Cette incommodité ayant pris fin, elle fut attaquée d'un vomissement bilieux qui revenait presque tous les matins; peu de temps après elle fut attaquée de tintemens d'oreilles; les yeux devinrent louches, et une surdité totale succéda au tintement. Elle a eu des douleurs de colique et des ténesmes en dernier lieu. Le père et la mère sont sujets quelque peu aux affections herpétiques.

D'après cet exposé, il est clair que cet écoulement puriforme de l'oreille a été causé par l'inflammation ulcéreuse des glandes sébacées du conduit externe de l'oreille qui a sa source première dans l'obstruction de ces mêmes glandes; obstruction qui, n'ayant pas été résoute, a perpétué cet écoulement dont la suppression spontanée n'a pas empêché qu'il se soit reproduit une régénération continuelle de la matière puriforme qui a d'abord produit, en se répan-

dant dans la totalité des humeurs, la petite fièvre qui a suivi l'écoulement supprimé, et qui, ayant porté plus spécialement sur l'estomac, y a causé le dégoût et la toux. Chassée de là par les purgatifs, elle a affecté les extrémités inférieures dont elle a causé la paralysie : ayant de là, par metastase, été transportée sur l'estomac, elle y a causé le vomissement bilieux périodique; mais cette évacuation comme critique ayant cessé, l'humeur s'est jetée sur les parties externes de la tête, y a causé le strabisme, le tintement d'oreilles qui a été suivi de la surdité totale.

Il ne faut pas douter que le strabisme n'ait été causé par cette humeur qui, s'étant jetée sur les yeux, s'est fixée plus fortement sur un des côtés de la cornée, et a troublé la transparence des humeurs de l'œil; ce qui a forcé le malade à tourner vers les objets (pour en avoir une vision plus distincte) l'œil opposé à celui qui a été affecté. L'obstruction et l'inflammation des glandes sébacées du conduit externe de l'oreille paraît avoir un caractère dartreux; ce qui est confirmé parce que les parens de la malade sont un peu sujets aux dartres.

Les douleurs de coliques et le ténesme paraissent être occasionnés par des efforts salu-

taires de la nature pour se débarrasser de l'humeur qui l'offense.

Les indications qu'on doit se proposer de remplir pour combattre cette malade, sont 1° de détourner assidument la congestion du sang et des humeurs vers la tête et les oreilles, en procurant le cours très-libre de toutes les excrétions naturelles; 2° d'évacuer les humeurs vicieuses, et en empêcher la régénération continuelle, en excitant fortement par intervalles les évacuations de la nature, et en donnant par un cautère une issue à ces humeurs d'autant plus convenable qu'elles subissent une dégénération purulente; 3° de dériver par des évacuations convenables les humeurs fixées dans la tête et dans les oreilles, et de travailler à résoudre efficacement l'obstruction de ces organes.

Lors même qu'au moyen des secours et des remèdes qu'on va prescrire on serait venu à bout de dissiper la surdité et les autres accidens dont la malade est affligée, il ne faudrait pas les discontinuer, mais en faire toujours usage, jusqu'à ce qu'on ait entièrement dissipé cette humeur qui, ne s'étant jusqu'à présent portée qu'à l'extérieur de la tête, pourrait, si, d'après un succès apparent, on l'abandonnait à elle-même, pénétrer dans l'intérieur de cet organe, en affecter d'autant plus profon-

dément les viscères qui y sont contenus, que leur délicatesse les rend plus susceptibles d'une lésion dangereuse, et y causer les maux les plus graves.

On peut espérer de remplir les indications par les remèdes et le régime suivant :

1.º La malade ne se nourrira que de bons alimens, et qui lui soient faciles à digérer ; elle soupera toujours fort légèrement et de bonne heure, elle s'abstiendra de vin, de café et de liqueurs spiritueuses ; elle fera tous les jours, ou bien aussi souvent qu'il sera possible, un exercice convenable. On prendra les plus grandes précautions pour prévenir la suppression de transpiration ; elle prendra régulièrement des bains ou des demi-bains dans l'eau tiédie légèrement. S'il y a des marques d'un échauffement considérable et d'une agitation plus grande qu'à l'ordinaire, on lui fera user de boissons tempérantes, telles que la limonade, l'orgeat, l'eau de poulet, et s'en tenant à celle de ces boissons dont son estomac s'accommodera le mieux.

2.º On entretiendra la liberté de l'excrétion des selles par les lavemens simples ou émolliens ; si ces secours étaient insuffisans, on emploiera de légers laxatifs, tels que les pruneaux cuits à une forte décoction de racine

de patience. On n'emploiera la saignée dont on a déjà fait usage dans la cure de cette maladie, que lorsqu'on aura les signes de pléthore les plus évidens. On établira incessamment un cautère à une jambe, dont on entretiendra l'écoulement avec soin, et qu'on fera durer jusqu'au temps où la malade sera réglée; on augmentera l'excrétion des urines par des diurétiques efficaces. Ainsi la malade pourra prendre pendant dix jours consécutifs des bouillons de poulets, dans chacun desquels on aura fait bouillir demi-once de racines d'asperge, deux gros de racines de persil, une demi poignée de feuilles de cerfeuil, et dans laquelle on aura exprimé le suc de quinze cloportes, et fait dissoudre dix grains de crême de tartre. Elle le prendra chaque jour le matin et le soir.

On procurera l'augmentation de la transpiration insensible par les diaphorétiques appropriés. Ainsi la malade pourra user par reprises de douze jours consécutifs, entre lesquels on lui laisserait des intervalles de douze à quinze jours, de la tisane suivante : Prenez racines de fénouil deux onces; de racine de bardane, de squine, de salsepareille, parties égales, demi-once : faites bouillir dans huit livres d'eau jusqu'à la réduction d'un tiers, à laquelle on ajoutera sur la fin demi-once de racine de

réglisse et trois ou quatre gouttes de teinture d'antimoine, elle en prendra cinq à six verres dans le jour.

On excitera de temps en temps une plus forte évacuation de l'excrétion des selles, en faisant prendre à la malade, de quatre jours en quatre jours, excepté aux jours qu'elle prendra les autres remèdes, le bol suivant : Prenez racines de jalap réduites en poudre, douze grains; de mercure doux, six grains, et suffisante quantité de pulpe de casse. On donnera par dessus une décoction de chicorée dans laquelle on aura dissous trois ou quatre gros de sel d'epsum; on augmentera et on modifiera les doses respectives suivant leur effet sensiblement utile.

Lorsqu'au moyen de ces remèdes on sera parvenu à dissiper les accidens et à détruire la maladie, comme on a lieu de l'espérer, on pourra faire usage des remèdes topiques soit révulsifs, comme les errhins qui excitent une excrétion plus abondante de l'humeur de la membrane pituitaire ; ainsi on pourra faire prendre, en guise de tabac, une poudre composée avec les feuilles de bétoine, de marjolaine, etc. On excitera l'excrétion plus copieuse de l'humeur des glandes salivaires, en faisant user d'un gargarisme fait avec la décoc-

tion de fleurs de lavande et de feuilles de thym qu'on rendra plus actif en y jetant un peu d'oxymel, d'un topique, comme le garou appliqué suivant l'art, derrière l'oreille. On pourra aussi employer des révulsifs, comme les vapeurs d'une décoction vineuse de sauge, de rue; comme l'introduction dans l'oreille d'une tente couverte de baume de vie, comme l'application derrière et au-dessus des oreilles de sachets d'herbes aromatiques, comme l'aurone, le pouliot, la camomille, etc.

Ετελησα την εκεινην γραφην εν τω τελει τȣ ενιαυτȣ.... 1784 (1).

B. *D. M. M.*

LXXXIII. *Consultation sur une fièvre continue épidémique qui régna à Limoux en* 1774.

Après avoir examiné avec le plus grand soin tous les malades qui sont actuellement attaqués

(1) *Ad finem, perfectam perduxi illam scripturam, anno* 1784.

J'ai laissé cette terminaison du docteur Barthez, non qu'il eut besoin de faire ses preuves d'élocution grecque, mais parce que même les jeux d'esprit d'un homme tel que lui ont un caractère qui commande le respect.

de la fièvre continue épidémique, qui règne à Limoux, nous avons observé que cette fièvre a trois formes principales dans ses différens sujets.

Nous n'avons vu aucune de ces fièvres qui fût essentiellement ardente ou rémittente, c'est-à-dire dans laquelle l'indication d'abattre l'ardeur fébrile ou celle d'arrêter les exacerbations de la fièvre, dût l'emporter sur les autres indications.

Mais presque toutes ces fièvres nous ont paru être, 1° continues, bénignes, peu graves, se terminant assez facilement par la coction; 2° d'une nature pernicieuse, avec les signes d'une putridité universelle; 3° décidément malignes, c'est-à-dire accompagnées de symptômes redoutables, qui se démontrent tout-à-coup dans le cours de la fièvre, et dont la gravité est peu proportionnée avec celle des symptômes antécédens, et des causes sensibles de la maladie.

Nous disons que presque toutes les fièvres continues de ces malades ont l'un de ces trois caractères; il en est quelques-unes qui, seulement dans quelque temps de leur cours, ont pu présenter des complications dominantes d'état inflammatoire dans quelque viscère, ou

d'amas de matières putrides et vermineuses dans les premières voies.

Nous avons remarqué des taches pourprées manifestes dans tous les malades atteints de ces fièvres de mauvais caractère: nous avons eu même occasion de voir de semblables taches pourprées dans un homme attaqué de fièvre intermittente non maligne; ce que nous avons attribué à l'influence de la constitution épidémique sur cette fièvre intermittente; mais nous n'avons pas vu de fièvre dans laquelle l'éruption des taches pourprées ou pétéchies ait eu un caractère vraiment critique.

On ne peut exposer dans cette consultation que les principes généraux sur les méthodes de traitement de ces fièvres épidémiques. L'application de ces principes et la modification qu'ils doivent souffrir dans beaucoup de cas, doivent être réservées aux soins éclairés de MM. les médecins de cette ville.

1° Le traitement de la fièvre continue, bénigne, ne renferme aucunes difficultés; la saignée et les purgatifs y sont inutiles. Pour aider dans ces fièvres le travail de la nature qui suffirait pour les guérir, il ne faut employer que le régime antiphlogistique, qui est connu de tous les gens de l'art, et faciliter les excré-

tions dans une proportion convenable. On reconnaît que les diaphorétiques seraient alors déplacés; et l'on doit sentir que, par une raison semblable, les purgatifs en forme sont contraires, parce qu'ils forcent l'excrétion des selles de manière à troubler et à retarder les opérations salutaires de la nature.

2° Lorsque la fièvre continue est accompagnée d'une fétidité singulière de toutes les matières excrémentitielles, que l'extrême multiplication des taches pourprées, le teint de couleur de suif, les altérations gangréneuses, externes, qui s'établissent facilement, et les autres signes, annoncent que la putréfaction s'étend aux solides (avec les modifications qu'elle doit avoir dans le corps vivant), il est clair que l'indication dominante est d'arrêter les progrès de cette putréfaction par les antiseptiques les plus efficaces. Ainsi les remèdes principaux sont le nitre et les acides végétaux dans les premiers temps de la fièvre (ces remèdes salins étant appropriés pour combattre la dégénération muqueuse, ou cette sorte d'épaississement des sucs qui précède leur fonte putride dans ces fièvres), les acides minéraux donnés à forte dose dans l'accès, le kinkina et le vin.

Mais il faut observer que le vin doit être

employé dans cette vue, lorsque la prostration des forces est jointe à un haut degré avec cette dissolution putride. Le kinkina est certainement alors un antiseptique astringent très-énergique, mais il faut excepter les cas où il arrêterait les excrétions de la transpiration, ou des selles dont il faut entretenir avec soin la proportion naturelle pendant tout le cours de ces fièvres. Dans ces cas, il faudrait le combiner avec les évacuans appropriés ; comme la crême de tartre s'il causait de la constipation, le camphre et le nitre s'il empêchait la transpiration, augmentant la chaleur et la sécheresse de la peau.

Le régime antiphlogistique est nécessaire dans le traitement de ces fièvres ; il est essentiel de faire sortir le malade chaque jour de son lit, qu'on aura soin de refaire ; il faut renouveler l'air de la chambre, évitant néanmoins d'exposer le malade à l'impression d'un courant d'air.

L'émétique donné en lavage et avec les précautions nécessaires, ou un émétocathartique, sera sans doute un grand remède, s'il est donné d'assez bonne heure, et dans le commencement de cette fièvre ; on préviendra par ce moyen le passage des sucs dépravés dans la masse du sang, où ils hâteraient le développement de

la putridité générale. Des purgatifs pourront être placés au déclin pour aider à l'évacuation que la nature fera par cette voie (qu'elle affecte ordinairement) des restes de la fermentation putride générale.

Mais dans cette fièvre putride générale, telle que nous l'avons caractérisée, et sans complication dominante de la putridité dans les premières voies (complication qui sera déterminée plus bas), les purgatifs donnés dans tout autre temps que celui de l'invasion et du déclin de la fièvre, doivent produire plusieurs effets pernicieux. L'irritation prolongée qu'ils excitent dans les intestins, y détermine les fluxions des sucs putrides qui causent le météorisme, des inflammations obscures des viscères du bas-ventre, la suppression des urines et des selles; et cette irritation qui s'étend à toute l'habitude du corps, augmente manifestement les redoublemens subséquens de cette fièvre (ce qui est d'observation constante chez tous les praticiens qui savent distinguer ces cas); la fièvre, ainsi exaltée, porte à l'excès la putridité universelle et ses suites.

3° Lorsque la fièvre continue a un caractère de malignité évident, qui a été défini ci-dessus, il est essentiel d'y observer les mêmes règles

que dans la fièvre putride universelle, par rapport au régime antiphlogistique, à l'usage des évacuans des premières voies, au commencement et au déclin de la fièvre, et à l'abus de ces remèdes employés dans tous les autres temps de la maladie.

Les remèdes spécialement appropriés à la fièvre maligne comme telle, sont le kinkina et les vésicatoires; mais il faut considérer, relativement à ces remèdes, 1º que le kinkina est particulièrement approprié à cette fièvre, lorsqu'il y a des inégalités alternatives dans les développemens succesifs des mouvemens fébriles, et lorsque la malignité se combine avec la putridité universelle, comme il arrive souvent dans l'épidémie régnante; 2° que les vésicatoires doivent être appliqués dès le premier temps de la fièvre maligne, pour prévenir l'affaissement qu'on est ensuite moins sûr qu'ils puissent réparer, parce que l'écoulement qu'ils procurent, entretenu avec soin, empêche la formation des apostèmes gangréneux et autres, qui peuvent avoir lieu dans l'état de cette fièvre, parce que l'application des vésicatoires est un secours beaucoup plus équivoque dans l'état avancé de cette fièvre, à raison de la putréfaction colliquative universelle qui est souvent combinée avec cet état.

Quant aux complications de ces fièvres continues que nous avons dit être rares dans l'épidémie actuelle, nous ferons seulement les observations suivantes : La complication de cette fièvre et d'un état inflammatoire des viscères, demande une extrême réserve dans l'usage de la saignée ; lorsqu'on aura fait précéder une saignée médiocre, il suffira, sans doute, pour la résolution de cet état inflammatoire, d'insister sur le régime antiphlogistique, et d'appliquer des vésicatoires, suivant les lois de la dérivation et de la révulsion, aux parties voisines ou éloignées des viscères menacés de phlogose.

Dans le cas où il y aura complication de la putridité universelle, ou de la malignité avec un degré dominant de corruption putride dans les humeurs des premières voies, cette corruption présentera des signes beaucoup plus forts à proportion, et plus frappans dans l'ensemble des symptômes (tels que les signes anoréxiques pris de l'accumulation des sucs indigestes dans les premières voies, les déjections vermineuses, le météorisme de bas-ventre, etc.) Dans ces cas qu'il faut distinguer avec beaucoup de sagacité, et qui sont fort rares dans l'épidémie présente, il est certain que les purgatifs répétés

de deux jours l'un, ou même tous les jours, peuvent être bien placés, et même dans l'état de la fièvre (en leur joignant toujours le régime antiphlogistique et des remèdes correctifs appropriés). Cependant, il faudra se borner le plus souvent, durant l'état de cette fièvre, à procurer la liberté du ventre par les laxatifs, comme la décoction de tamarins; et la meilleure pratique sera d'attendre, pour employer les purgatifs fort actifs, qu'il y ait des signes de turgescence ou bien de coction, soit bilieuse, soit pituiteuse.

B. *D. M. M.*

LXXXIV. *Consultation sur une perte blanche.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter est âgée de trente-un ans; il y a dix ans qu'elle est sujette à une perte blanche qui s'est accrue par degrés, et qui est aujourd'hui continuelle, abondante et un peu jaunâtre : elle a une fluxion au nez, qui est presque aussi ancienne que cette perte blanche : elle souffre depuis trois ans une démangeaison aux grandes lèvres, qui est fort augmentée par l'exercice.

On assure qu'on ne peut avoir aucun soupçon de virus vénérien qui ait causé ces incommo-

dités de la malade. M. son mari est sujet à des gonorrhées, mais on dit qu'elles sont simples, et qu'il n'y tombe qu'après s'être échauffé en se livrant à un travail immodéré, ou en se permettant quelque excès dans les plaisirs de la table.

Pendant l'espace de dix années qu'a duré la perte blanche, Madame a fait quatre enfans qu'elle a nourris et qui se portent bien; dans toutes ses grossesses, et surtout dans la première, elle a toujours ressenti au bas-ventre des douleurs considérables qui répondaient aux aines, et une douleur à la hanche droite qui la faisait boîter; dans ces mêmes temps elle a été sujette aux hémorrhoïdes, mais aussi elle a beaucoup moins souffert alors des maux de reins dont elle est habituellement tourmentée hors de ses grossesses, et qui se font sentir toutes les fois qu'elle agit avec effort, qu'elle se courbe, ou même qu'elle se retourne dans son lit.

Depuis deux ans, Madame a fait deux fausses couches; la première, qui s'était annoncée vers le sixième mois de grossesse par une diminution sensible des mouvemens de l'enfant, fut déterminée à la fin du huitième mois par deux chutes que fit la malade, et fut accompagnée

d'une perte de sang noirâtre qui dura douze heures.

La seconde fausse couche se fit craindre dès le sixième mois de la grossesse, parce que les mouvemens de l'enfant étaient toujours plus faibles; Madame usa alors d'un régime analeptique, observa un grand repos, se fit appliquer sur le ventre et aux reins deux grands emplâtres, *contra rupturam*; à la suite de leur application, l'enfant parut se remuer avec plus de force, mais la tension que ces emplâtres causaient à la peau obligea de les ôter au bout de trois jours. Peu après, Madame ayant fait un petit effort avec les mains, sentit une pesanteur vers le col de la vessie (avec quelques douleurs semblables à celles qu'auraient causées des piqûres d'épingles). Ce poids qui se renouvelait par intervalles, augmenta au point que la malade ne pouvait plus marcher vers le temps de la fausse couche qu'elle fit étant grosse de sept mois et demi. Cet accouchement prématuré fut précédé d'une suppression d'urines et de défaillances répétées pendant sept heures consécutives; les vidanges furent beaucoup plus abondantes qu'elles n'avaient jamais été. Leur flux dura cinq semaines, pendant lesquelles la malade ne pouvait presque pas se remuer; et, dix

jours après que ce flux eut cessé, il se renouvela pendant quelques jours avec force. Deux mois après cette fausse couche, la malade sentit encore de la faiblesse dans les jambes, et avait de la peine à se remettre.

Madame, qui était d'une humeur fort gaie, est devenue mélancolique, ne trouve rien qui lui plaise, et pleure quelquefois sans sujet; elle rend beaucoup de vents, éprouve quelquefois un gonflement sensible dans les hypocondres, et a fréquemment d'autres symptômes ordinaires aux affections vaporeuses, comme des palpitations de cœur, des excrétions abondantes d'urine, etc.

D'après cet exposé, il paraît que le principe de tous les maux qu'a soufferts la malade, est dans la perte blanche qu'elle a depuis dix ans. L'affection qu'ont produite ces fleurs-blanches, s'est étendue sympathiquement à la membrane pituitaire qui filtre des sucs muqueux analogues à ceux des parties naturelles, et c'est ce qui a produit la fluxion au nez, qui subsiste presque depuis le même temps que les fleurs-blanches.

Quel qu'ait été le premier siége de la perte blanche dans les parties naturelles, c'est depuis trois ans que l'extension de ce siége a été plus considérable, et a eu les effets les plus fâcheux:

depuis cette époque, les grandes lèvres souffrent une démangeaison qui s'accroît par l'exercice et qui est quelquefois accompagnée de suintement. Il paraît aussi que c'est au progrès qu'a fait dans le tissu intérieur de la matière l'affection qui produit la perte blanche, qu'il faut rapporter les fausses couches que la malade a faites depuis deux ans, et les suites qu'elles ont eues.

On sait que la perte blanche est un flux d'humeurs muqueuses qui peuvent venir non seulement des lacunes du vagin, mais encore des lacunes et des follicules de la partie interne du corps et du col de la matrice. Il n'est pas douteux que, lorsque le tissu de la matrice souffre très-généralement et à un haut degré une affection gonorrhoïque, ce viscère ne soit dans un état d'infirmité qui doit altérer toutes ses fonctions.

Cette considération explique d'où viennent les maux de reins très-fâcheux que la malade souffre et que le plus léger effort renouvelle, surtout hors des temps de ses grossesses. Les forces toniques de la matrice étant affaiblies, ce viscère est moins soutenu dans tous ses mouvemens, et, par son poids augmenté relativement, tiraille ses ligamens larges qui tendent le péri-

toine de la région lombaire auquel ils se continuent. Ces maux de reins sont moins incommodes durant la grossesse où la matrice est en général portée plus en avant, et plus du côté droit, et tiraille surtout les ligamens ronds; ce qui détermine les douleurs répondant aux aines, et la douleur à la hanche droite que la malade ressent constamment quand elle est grosse.

Les dispositions de la matrice au flux gonorrhoïque ont déterminé les deux fausses couches que la malade a faites depuis deux ans, en affaiblissant l'adhésion du placenta à l'intérieur de ce viscère, soit en attirant une fluxion de sang et d'humeurs sur ce viscère et sur les parties voisines beaucoup plus forte que dans l'état naturel (où cette fluxion est toujours considérable chez la malade qui est sujette aux hémorrhoïdes lorsqu'elle est grosse), soit en dérivant les sucs nourriciers qui étaient portés de la matrice au placenta.

La même lésion du tissu de la matrice et l'afflux de sang qu'elle a attiré par irritation ont déterminé à la suite de la fausse couche dernière, le flux excessif des vidanges qui a épuisé les forces de la malade, déja fort affaiblies par la perte blanche. Cet épuisement est la prin-

cipale cause des symptômes nerveux qu'elle éprouve maintenant, et on doit sans doute regarder ces symptômes nerveux comme ayant une modification hystérique à raison de la maladie de la matrice.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont, 1° de remédier à la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la matrice qui entretiennent la perte blanche; 2° de résoudre l'engorgement des organes excrétoires d'où cette perte s'écoule; 3° de donner à ces organes un nouveau degré de force tonique qui puisse rétablir leurs fonctions naturelles et prévenir des retours de flux immodéré; 4° d'ajouter aux remèdes qui peuvent remplir les indications précédentes, sur-tout des secours diététiques qui puissent augmenter les forces de la constitution et procurer la distribution la plus convenable de ces forces.

1° Pour remédier à la congestion habituelle des humeurs vers la matrice et le vagin, il faut entretenir dans une proportion convenable la liberté des excrétions naturelles, augmenter même ces excrétions, et procurer des évacuations artificielles, autant qu'il paraîtra nécessaire pour des révulsions utiles.

Il sera avantageux de tenir le ventre libre

par un usage assidu et modéré des lavemens ; mais il ne faut point purger, s'il ne survient quelque indication étrangère à la perte, et même dans ce cas on choisirait des laxatifs subastringens et absorbans, comme la rhubarbe et la magnésie blanche ; on verrait aussi alors s'il ne serait pas plus avantageux de donner l'ipécacuanha comme vomitif. On soutiendra la transpiration, et en même temps on préparera la résolution des engorgemens des parties affectées, par l'usage de l'eau de chaux composée suivante, dont la malade boira trois onces, d'abord deux fois, et ensuite trois fois par jour par des reprises de dix ou douze jours consécutifs, placées hors le temps des règles ; elle se tiendra chaudement pendant l'usage de ce remède, pour en assurer l'action diaphorétique.

Prenez racine d'althæa et de saponaria, de chaque, une once et demie ; racine de salsepareille, sassafras, de chaque, demi-once ; eau seconde de chaux récemment faite, quatre livres : faites macérer à froid pendant deux jours, coulez et ajoutez deux onces de sirop de cinq racines apéritives.

On tâchera d'exciter une évacuation des humeurs muqueuses du nez plus abondante qu'à l'ordinaire, en faisant humer fréquemment par

la bouche et par le nez des vapeurs d'eau très-chaude, et en faisant prendre en guise de tabac une poudre composée avec parties égales de fleurs de lavande, de feuilles de bétoine, de marjolaine et d'arum. Cependant, on ne poussera point l'usage de ces errhins jusqu'à irriter vivement la fluxion sur le nez à laquelle la malade est sujette.

Il paraît essentiel d'établir le plus tôt possible un cautère au bras, et de n'en tarir l'écoulement qu'après une guérison parfaite et avec beaucoup de précaution.

2° On insistera sur les remèdes précédens aussi long-temps qu'il paraîtra nécessaire pour affaiblir extrêmement le catarrhe des humeurs sur la matrice, qui entretient la perte blanche. A mesure que ces remèdes produiront l'effet espéré, on leur combinera des apéritifs médiocrement actifs, dans la vue de résoudre les engorgemens des organes excrétoires qui sont le siége de cette perte, et de prévenir les dégénérations squirrheuses ou ulcéreuses de ces engorgemens. On s'abstiendra des mercuriels, des antimoniaux et des autres fondans trop énergiques.

Ainsi, on pourra faire prendre à la malade, chaque jour, matin et soir, trente grains de

pilules préparées avec six drachmes d'extrait de fleurs de camomille, et suffisante quantité de kermès. Sur chaque prise de ces pilules, elle boira un mélange de deux onces de suc de chicorée, et d'une once de suc de cresson, où l'on aura dissous vingt grains de terre foliée de tartre.

On augmentera graduellement les doses de ces apéritifs suivant leurs effets sensibles. On observera avec soin si, pendant leur usage, il paraît des signes de résolution des humeurs qui engorgeaient les parties affectées, et de leur dérivation salutaire par d'autres voies d'excrétion. Dans ce cas, on assurera ce succès par des apéritifs plus forts et par des évacuans appropriés.

3° Lorsque l'indication principale sera d'augmenter la force tonique des organes qui sont le siége de la perte blanche; lorsque ce flux, affaibli par les remèdes précédens, paraîtra ne plus subsister que par l'atonie de ces organes et par l'habitude, on aura recours aux remèdes propres à fortifier tout le système, et aux excitans dont l'impression peut être dirigée sur les organes lésés.

Parmi les fortifians généraux de la constitution, les plus efficaces sont le kinkina et les

martiaux. Les préparations de mars peuvent être singulièrement efficaces, et surtout les sels martiaux, (comme le tartre kalibé et le sel de mars de rivière), pourvu qu'on administre ces sels avec la prudence convenable, à grandes doses(auxquelles on les portera par degrés), et dans une suffisante quantité de véhicule. Les excitans, dont l'impression pourra être dirigée spécialement sur les organes affectés, sont les astringens forts, comme la poudre styptique d'Helvetius, et les diurétiques spécifiques, comme le baume céphalique, la teinture de cantharides, etc.; mais ces remèdes très-actifs ne peuvent convenir même alors si on ne les emploie avec les plus grandes précautions.

4° La méthode la plus propre à augmenter les forces de la constitution et à établir leur distribution la plus convenable, consistera, dans ce cas comme dans tous les autres cas de maladies nerveuses, à combiner les moyens excitans et les calmans, les fortifians et les relâchans. On doit varier ces combinaisons et dans le régime et dans l'administration des remèdes.

La partie diététique est la seule qu'on puisse suivre pendant qu'on devra être principalement occupé de satisfaire aux deux pre-

mières indications. J'en excepte les palliatifs, par lesquels on peut dissiper plus promptement les symptômes passagers de vents, de palpitation de cœur, etc. Mais, lorsque la troisième indication sera devenue dominante, on joindra au régime varié, comme il a été dit, des médicamens de nature opposée qui seront combinés dans des vues semblables, de manière pourtant à faire prévaloir les fortifians.

Ainsi le régime qu'il importe que la malade suive pendant tout le cours du traitement, consiste en ce qu'elle doit faire un usage fréquent et alternatif de l'exercice à cheval ou en voiture et des bains pris dans de l'eau légèrement tiède. La durée de cet exercice, qui peut être aussi avantageux que l'exercice à pied serait nuisible, et la durée de ces bains, doivent être fort courtes dans les premiers temps du traitement. Ces secours doivent être employés plus long-temps et plus fréquemment lorsqu'on sera parvenu à diminuer l'abondance de la perte. On pourra suppléer jusqu'à un certain point à cet exercice (comme lorsque l'extrême intempérie de l'air s'y opposera), et ajouter à ses effets, par un moyen analogue, en faisant faire à la malade, matin et soir, pendant un demi-quart-d'heure à chaque fois, des frictions le long de l'épine du dos

et sur les hanches, avec des flanelles pénétrées des fumées d'encens et de succin brûlés.

On sent que la malade ne doit se nourrir que d'alimens qui lui soient faciles à digérer, et qu'elle doit fuir toutes les occasions de passions vives.

Quant aux médicamens qui peuvent remplir cette quatrième indication, il n'en est point de plus efficaces que les amers, et surtout le kinkina (à petites doses souvent repétées), donnés alternativement avec des tempérans et des adoucissans, comme l'eau de poulet, le petit lait, le lait d'amandes, etc. L'emploi de ces remèdes opposés, varié selon les circonstances, mais toujours de manière à faire prévaloir dans ce cas l'action des fortifians, sera reglé par M. le médecin ordinaire.

En suivant ce plan avec constance pendant long-temps, on parviendra à dissiper les affections mélancoliques et vaporeuses auxquelles la malade est livrée.

Il serait fort avantageux pour la malade qu'elle ne devînt enceinte que lorsqu'on aura fort avancé la cure de ses infirmités, et particulièrement de la perte blanche. Mais si une nouvelle grossesse survient avant que cette cure ait eu un succès considérable, on ne négligera rien,

surtout vers le sixième mois de cette grossesse, pour prévenir le retour de l'avortement. On peut espérer d'y réussir par un régime fort doux, par le repos absolu, par la saignée du bras, et par un usage prudent des narcotiques.

B. *D. M. M.*

LXXXV. *Fausse paralysie. Menace d'apoplexie.*

Pour remédier à cette affection, on fera une large saignée au malade, qui est pléthorique, et il prendra les bouillons suivans : Prenez un jeune poulet que vous faites cuire à demi dans deux livres d'eau, vous le hacherez ensuite à petits morceaux, que vous remettrez dans le pot avec la même eau jusques à parfaite coction. Passez, ajoutez à la colature deux onces de suc de chicorée clarifié avec le blanc d'œuf et une once de suc de cresson depuré selon l'art.

Ces bouillons doivent être pris pendant dix jours matin et soir. Pendant leur usage, le malade prendra le lavement suivant qu'on rendra plus ou moins purgatif, selon l'exigence des cas.

Prenez fleurs de mauve, une poignée; de camomille et de rue, de chaque, demi-once. Met-

tez infuser chaudement, passez, ajoutez à la colature sirop de nerprun, une once et demie; savon blanc, six drachmes.

Après ces remèdes, il prendra les eaux de Balaruc.

B. *D. M. M.*

LXXXVI. *Consultation sur une vérole héréditaire.*

La malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgée de vingt-quatre ans. M. son père avait eu, avant qu'elle fût née, des attaques de mal vénérien dont il a été depuis tourmenté pendant long-temps, et auquel il a enfin succombé. La malade fut infirme dès sa première enfance; elle n'avait que trois ans lorsqu'il lui survint aux extrémités des tumeurs qui paraissaient et disparaissaient successivement en divers endroits. Elle fut traitée alors par des mercuriels, et jouit d'une assez bonne santé jusqu'en 1762. A cette époque il lui survint des dartres vives sur tout le corps, qui cédèrent à l'usage des remèdes tempérans et rafraichissans.

La malade devint sujette peu après à des maux de tête fréquens. Ces incommodités s'accrurent par l'effet des chagrins domestiques,

dont un, survenu dans le temps de ses règles, ne supprima point cette évacuation, mais y influa de telle sorte, qu'elle n'a plus été aussi abondante qu'auparavant.

Au mois d'octobre 1766, il se forma sur tout le corps des éruptions d'abord vagues, mais fort étendues, accompagnées d'une forte démangeaison. Ces éruptions que la malade appelle des *coutures*, se fixèrent au mois de décembre suivant. L'administration de divers remèdes évacuans, tempérans et mercuriels, dissipa ces éruptions sans retour, quoique depuis ce temps la malade restât sujette à des démangeaisons qui se renouvelaient par les occasions les plus légères. On guérit dans le même temps, par l'application d'un emplâtre fondant, une loupe que la malade avait sur la jointure du poignet avec l'avant-bras.

En 1769, la malade eut un catarrhe sur la poitrine qui dura six ou sept mois; une saignée qu'on lui fit au bout de ce temps, pour dégager la poitrine, fut suivie d'une grande difficulté de respirer, de palpitations de cœur et d'une douleur de tête affreuse. Ces affections durèrent quinze jours, après lesquels il ne subsista que les maux de tête fréquens accompagnés de fortes pulsations dans la tête.

En 1771, la malade eut au genou droit une enflure avec rougeur et cuisson vive qui dégénéra en ampoule, sous laquelle s'amassa d'abord de l'eau jaunâtre, et ensuite du pus fort épais. Plusieurs tumeurs semblables parurent ensuite en divers endroits des extrémités du reste du du corps. Après avoir employé inutilement les bains, les bouillons de vipère, les tisanes sudorifiques, le soufre, le lait et autres remèdes, on se détermina, au mois de juin 1772, à passer la malade par les frictions mercurielles. Pendant le cours de ces frictions elle souffrit pendant quinze jours une salivation avec des douleurs de tête cruelles. Elle prit ensuite le lait et alla aux bains de Rennes. Le soulagement qu'elle obtint par ces remèdes ne fut pas de longue durée, puisque la malade se plaint que, dès le mois de novembre 1772, elle eut un bras attaqué. Elle ajoute que, depuis la Pâques de cette année elle est retombée dans son premier état. Ce soulagement fut même fort imparfait, puisque durant ce dernier traitement il se déclara des condylomes, peu considérables à la vérité, mais qui ont toujours subsisté depuis.

D'après cet exposé, il paraît que la malade n'a jamais été traitée parfaitement de sa ma-

ladie essentielle, qui est une vérole héréditaire. Le premier traitement qu'on lui fit subir dans l'enfance eut plus de succès que les suivans, puisqu'il la fit jouir d'un calme qui dura dix années. Les affections dartreuses, le catarrhe sur la poitrine, les fortes douleurs pulsatives de la tête, les phlyctènes au genou et en d'autres endroits ont paru céder aux mercuriels internes et autres remèdes moins appropriés à la nature du mal; mais il paraît clair que le seul traitement méthodique qui ait été fait à la malade, est celui par les frictions mercurielles qu'on lui a administrées il y a environ un an. Or on voit assez par ce qui précède que ce dernier traitement a été insuffisant, soit à cause de la salivation survenue pendant le cours, soit par quelque autre cause qu'il est difficile de déterminer précisément d'après le mémoire qui m'a été envoyé. Il semble en général que ce traitement n'a pas été gradué avec autant de soin, ni prolongé aussi long-temps qu'il eût été convenable pour déraciner une maladie née avec la malade, et qui n'a pu qu'être irritée par beaucoup de remèdes impuissans.

Je pense qu'il faut traiter cette maladie par les frictions mercurielles, précédées d'une longue préparation, continuées pendant long-

temps et avec les modifications convenables.

La saignée qu'on ordonne communément dans la préparation aux frictions doit être dans ce cas fort médiocre, eu égard à la révolution qu'occasionna une saignée qu'on fit à la malade en 1769. Il est clair qu'il faudrait même s'abstenir de ce remède, si la malade souffrait comme alors un catarrhe ou quelque congestion forte d'humeurs dont il serait à craindre que la saignée n'intervertît le cours pernicieusement.

On commencera par faire prendre à la malade un purgatif médiocre. On aura soin, pendant tout le traitement, d'entretenir le ventre libre par l'usage fréquent de lavemens d'eau pure.

On fera prendre à la malade, chaque jour, pendant deux mois, excepté les jours où la révolution menstruelle aura des effets sensibles, un bain dans de l'eau légèrement tiède. La durée de ce bain sera d'abord de demi-heure, et on la portera par degrés jusqu'à une heure et demie. On réglera la durée et la chaleur de ces bains de manière à ne point causer d'énervation considérable.

Pendant cette préparation la malade prendra chaque jour du petit lait, jusqu'à la quantité d'une livre d'abord, et ensuite d'une livre et demie, qu'elle boira en plusieurs coups et par

intervalles, dans le courant de la matinée. On fera bouillir dans le petit lait, pendant le temps de la clarification, deux ou trois pincées de fleurs de camomille, ou bien quelque autre espèce stomachique à dose convenable.

Après cette préparation on passera aux frictions mercurielles que l'on donnera avec une pommade mercurielle faite au tiers, sur chaque once de laquelle on ajoutera un drachme de camphre, dissoute dans suffisante quantité d'huile. On emploîra d'abord une très-petite quantité de cette pommade pour chaque friction, comme une drachme ou une drachme et demie, et on augmentera par degrés jusqu'à trois drachmes, ou demi-once, par dose; on mettra au moins un jour d'intervalle entre deux frictions immédiatement consécutives. Dans ces jours d'intervalle on fera prendre à la malade des bains tempérés.

La malade, pendant le cours des frictions, sera soumise à un régime convenable, s'abstenant des alimens indigestes et de tout ce qui peut l'échauffer: elle fera un grand usage du lait, si la digestion en est facile.

On suspendra les frictions autant qu'il paraîtra nécessaire, si malgré les précautions précédentes il s'établit une excrétion trop

abondante par la salivation ou par les selles. On sait aussi qu'il faudra les suspendre pendant tout le cours des règles. On ne s'occupera du traitement particulier des crêtes et autres symptômes locaux, que lorsque le traitement général sera fort avancé ; mais il y a lieu d'espérer qu'ils céderont aux progrès de la cure radicale. Il n'est pas possible de déterminer la quantité d'onguent qui sera nécessaire pour corriger entièrement ce vice fondamental ; on a lieu de croire que cette quantité devra aller à quinze ou vingt onces, et peut-être davantage. Si on ne peut déterminer le point où il faudra s'arrêter, par la cessation absolue des symptômes apparens, on pourra se régler sur le degré du rétablissement général et durable qu'on observera dans la constitution.

B. *D. M. M.*

LXXXVII. *Consultation sur une phthisie dorsale.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de trente-six ans ; depuis l'âge de dix ans il s'est livré à des masturbations excessives qui ont beaucoup affaibli sa constitution. Il a été sujet à des crachemens de sang

qui ont été combattus par des saignées répétées à différentes reprises et par de forts astringens, mais qui n'ont cessé que fort tard.

Depuis l'âge de vingt-deux ans jusqu'à celui de vingt-huit, il s'est toujours adonné aux mêmes excès, ce qui a été cause qu'il a été souvent tourmenté de symptômes mélancoliques et nerveux qui lui laissent peu d'intervalles. Il vivait très-inquiet, dormait peu, suait la nuit, et était sujet à des douleurs de colique, à des crampes aux jambes et à des tensions violentes dans les jointures. A l'âge de vingt-huit ans il fut attaqué d'une fièvre aiguë qui dégénéra en fièvre tierce; pour la dissiper, on lui fit prendre des purgations et beaucoup de kinkina qui l'échauffèrent vivement. On l'accoutuma à tel point à prendre des médecines, qu'il ne pouvait plus aller à la selle sans en avoir pris une préalablement; elles passaient sans entraîner d'évacuation considérable, et les intestins étaient devenus si sensibles, que les lavemens d'eau pure qu'on lui faisait prendre, ainsi que l'eau de poulet, augmentaient considérablement le feu des entrailles, et excitaient des pulsations manifestes des artères (mésentériques) dans la région ombilicale.

On lui fit prendre ensuite du petit lait qui

remédia au desséchement, et excita une excrétion de matières sanguinolentes, c'était une crise salutaire; mais les effets du petit lait ayant cessé au bout d'un mois, on lui donna des bols stomachiques qui augmentèrent le mal de l'estomac, et d'autres remèdes qui n'eurent pas plus d'effet. Le malade se trouvant plus malade, je fus consulté avec MM. Fitzmaurice et Venel : nous insistâmes beaucoup dans notre consultation sur la nécessité de répéter ceux d'entre les remèdes de M. Fizes, qui pourraient être efficaces, et auxquels le malade devait son soulagement antérieur, comme les bouillons de poulets, de grenouilles, le petit lait, les demi-bains; les toniques, comme le kinkina et la limaille de fer.

Le malade croit que les bouillons que nous lui avons precrits ont arrêté les bons effets des autres remèdes qui, de l'avis de tout le monde, l'auraient guéri.

Cette présomption ne s'accorde pas avec l'utilité qu'avaient eue auparavant les bouillons prescrits par M. Fizes; et si quelque chose a pu les rendre fâcheux, lorsqu'il en a pris par notre avis, cela ne change rien au fond du traitement.

Quoi qu'il en soit, le malade avoue s'être

bien remis ; et voici à quoi se réduit l'état présent de sa maladie :

Il sent, après les repas, son estomac se gonfler sensiblement ; cette tension est très-marquée et presse la région épigastrique s'il respire avec force. Comme il suit un bon régime, il digère assez bien ; son sommeil est troublé le matin par des rêves ; il en sort avec la tête pesante et la bouche mauvaise, et il coule de ses yeux des humeurs âcres dont l'impression brûlante se dissipe assez facilement ; il est sujet à des vents et à des enchiffrenemens, crache beaucoup de sang, est fort peu altéré, ne buvant qu'à ses repas ; ses gencives sont faibles et saignantes. Il eut l'automne dernier un crachement de sang qui se dissipa de lui-même, mais qui fut suivi d'un feu dans les entrailles qui se dissipa peu à peu de lui-même. Ce feu étant descendu au bas-ventre, il eut de petites douleurs de colique et rendit des urines sanguinolentes.

Voici ce qu'il convient que le malade fasse :

Il restera pendant demi-heure au bain, et en augmentera la durée par degrés. La température de l'eau du bain doit être telle, que le malade ne s'y trouve ni trop chaud ni trop froid, et qu'il y soit agréablement ; si ces bains

le fatiguaient, malgré l'alternative de l'équitation et de la voiture, on mettrait des intervalles dans leur usage. L'exercice à cheval, en voiture, pendant le mauvais temps, doit se faire après dîner.

Le matin, avant de s'habiller, et le soir, en se couchant, il se fera frotter pendant quelques minutes l'épine du dos, les épaules, les hanches avec des linges pénétrés des fumées d'encens, de succin, de mastic, parties égales.

Chaque jour il prendra, à son lever, pour prévenir la constipation, un lavement d'eau pure. On mettra sur la région de l'estomac une peau chargée de l'emplâtre stomacal décrit dans la pharmacopée de Paris.

Pendant quinze jours le malade prendra chaque matin deux onces de petit lait clarifié; on augmentera par degrés, et on y ajoutera du suc de cresson dépuré. Pendant ces quinze jours, chaque matin, il prendra une infusion de millefeuille, de fleurs de camomille en guise de thé, adoucie avec du sirop d'écorce d'orange. Il continuera ces remèdes suivant l'effet qu'ils auront.

Un mois après avoir commencé ce traitement, il prendra, matin et soir, quinze grains d'extrait de kinkina qu'on augmentera jusqu'à

trente, pourvu qu'il ne fatigue pas l'estomac, et qu'il ne diminue point l'appétit.

Lorsque le régime et les remèdes prescrits auront amélioré l'état du malade, on ajoutera à l'extrait de kinkina, depuis six jusqu'à dix grains de fleurs martiales de sel ammoniac; il usera pour boisson d'une eau de rouille.

On graduera la forme de ces remèdes de telle sorte, qu'ils ne nuisent point à la poitrine, et qu'ils n'excitent ni constipation ni chaleur.

Quand il sera plus tourmenté des vents, il prendra, avant chaque repas, dans un petit verre d'eau froide, dix gouttes de l'élixir de vitriol décrit dans la pharmacopée de Paris.

Pour remédier aux vents, il fera usage du cachou, ne se privera point d'alimens un peu aromatisés, et continuera de s'abstenir des boissons et des nourritures échauffantes; il fera chaque soir usage de limonade légère; à ses repas, de l'oseille, du cresson, d'oranges douces. Il se garantira des impressions de l'air et de tout ce qui peut empêcher la transpiration; il cherchera la société, et fuira tout ce qui pourrait l'affecter trop fortement.

B. *D. M. M.*

LXXXVIII. *Consultation sur une phthisie pulmonaire.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de trente-sept ans; il eut, il y a environ trois ans, à la suite d'un travail forcé pour écrire, un crachement de sang considérable qui fut calmé par les saignées : il a eu, depuis, cinq ou six attaques d'hémoptysie, accompagnées d'une légère toux et d'un peu de fièvre.

La dernière attaque qu'il a eue au commencement de septembre a été accompagnée d'une fièvre continue, décidée. Depuis ce temps le malade a des sueurs abondantes toutes les nuits, à un intervalle près de dix ou douze nuits, au mois d'octobre, où il en a été exempt; il sue surtout de la poitrine et des extrémités, il est obligé de changer de chemise trois ou quatre fois dans la nuit. Il se plaint continuellement de frissons, mais plus fort après le repas; il a une toux très-violente qui revient fréquemment, après laquelle il crache une quantité de matières épaisses et jaunes. Depuis un mois et demi il prend le lait d'ânesse le matin, et celui de vache dans le reste du jour. Son appétit qui s'était soutenu jusqu'à présent, est diminué, et il commence à avoir du dégoût.

On voit par cet exposé que la dernière attaque d'hémoptysie, à raison de la fièvre continue qui s'y est établie, et qu'on n'a pas sans doute pu prévenir ou abattre assez promptement, a déterminé chez le malade une véritable phthisie pulmonaire; il y a lieu de croire qu'elle ne soit avec ulcération du poumon, si on a égard à cette origine. Cependant, il est possible qu'il n'y ait point de vraie suppuration dans ce viscère, et que son affaiblisssment, porté au dernier point, le disposât seulement à recevoir une fonte d'humeurs muqueuses qui sont chassées par la toux. La dénomination des matières épaisses et jaunes qu'on donne aux crachats est certainement trop vague, et on aurait dû définir ces crachats relativement à l'odeur, à la pesanteur spécifique dans l'eau, à la circonscription et à la cohérence, puisque les différences à ces égards donnent la distinction, plus difficile qu'on ne croit d'ordinaire, des crachats vraiment purulens, d'avec les crachats muqueux et puriformes.

Dans l'indétermination de l'un ou l'autre de ces deux états du poumon, les indications communes qui se présentent à remplir sont: de remédier à la congestion des humeurs, soit muqueuses, soit purulentes, qui se jettent sur

le poumon, par des médicamens propres à fortifier ce viscère et par des évacuations révulsives; de rétablir la première digestion, de calmer la toux, de procurer le sommeil, et de prévenir les sueurs nocturnes colliquatives. La nature, aidée par les moyens propres à ces fins, pourra dissiper la fièvre lente qui a lieu vraisemblablement et cicatriser l'ulcère qui pourrait exister dans le poumon.

Pour remplir ces vues, je suis d'avis que le malade renonce absolument au lait qui n'a pas produit sensiblement de bons effets, et qui, malgré la pratique presque universelle, est communément contraire dans des cas analogues, où le plus souvent il embourbe les intestins et le mésentère, surcharge le poumon, augmente les sueurs colliquatives, etc. Je crois même que, pour évacuer les restes de lait mal digérés qui peuvent séjourner dans les premières voies, il est peut-être nécessaire de donner un purgatif approprié, comme la décoction de deux onces de manne à laquelle on ajoutera cinquante grains de rhubarbe et deux drachmes de magnésie blanche. S'il paraît même des glaires et de la bile accumulées sur l'estomac, on fera vomir le malade doucement, en lui donnant environ un grain de tartre émétique en lavage.

Le malade doit se réduire aux végétaux, pain, fruits, racines, légumes, etc. Il usera de bouillons de raves et de navets, de sagou, de la décoction aqueuse de salep, de crêmes d'orge ; et si ce régime l'affaiblissait sensiblement, il pourra user au repas d'un peu de vin léger.

Tous les jours, deux ou trois heures avant le repas, il fera une petite promenade en voiture qu'il augmentera peu à peu.

Il prendra, tous les jours, à cinq heures, un lavement d'eau pure en se couchant, un bain jambique tiède. Si ces pédiluves ne calment pas la toux et l'insomnie, il prendra chaque nuit six drachmes de sirop diacode ou demi-drachme de thériaque dans quatre onces d'eau de coquelicot.

Si, après un assez long usage du régime et des remèdes prescrits, les sueurs nocturnes persistent, on tentera de les modérer en mouillant, vers l'heure du coucher, la poitrine et les extrémités avec des éponges imbibées d'un mélange de quatre parties d'eau dégourdie et une partie de vinaigre.

Il prendra d'abord deux fois et ensuite trois fois par jour un bol composé avec dix grains d'extrait de kinkina, cinq grains de pierres d'écrevisse et suffisante quantité de conserve de

roses. Il boira sur chaque une verrée de la décoction des parties égales de feuilles d'aigrémoine et de millefeuille dans quantité suffisante d'eau de chaux seconde. On rendra cette décoction plus forte par degrés.

Il faut suspendre l'usage du bol, s'il paraît empêcher les crachats. Dans ces intervalles, on peut exciter modérément l'expectoration avec un peu d'oxymel scillitique et quelques gouttes de laudamun liquide, ou en faisant recevoir de temps en temps par la bouche la vapeur très-chaude, d'une décoction de plantes pectorales, contenues dans un vase à cou étroit.

On augmentera beaucoup les doses de l'extrait. Il usera beaucoup de tablettes de sucre rosat.

Chaque matin, à son lever, il se gargarisera avec la décoction de figues et le miel rosat pour détacher les mucosités ; il peut prendre par le nez de la poudre de bétoine et fumer du tabac pour exciter l'excrétion de la morve.

S'il y a une douleur fixe à la poitrine, il faut appliquer sur la douleur un vésicatoire. Il ferait bien de se faire appliquer maintenant à la jambe gauche un cautère.

Si le mouvement fébrile augmente, il faut user de limonade, de gelée de groseille, etc., et

faire même de petites saignées, si le pouls était plein et dur.

Si l'ulcère du poumon est manifeste, on usera du soufre et des balsamiques doux, comme l'extrait aqueux de myrrhe.

B. *D. M. M.*

LXXXIX. *Consultation sur une phthisie pulmonaire commençante.*

La dame pour laquelle on me fait l'honneur de me consulter eut, il y a deux ans, à la suite d'une couche, une maladie extrêmement grave, dont on ne détermine point l'espèce, et dont on dit seulement qu'elle fut accompagnée de la répercussion du lait. Elle ne fut point réglée depuis quatre mois qui s'écoulèrent depuis cette maladie jusqu'à ce qu'elle redevînt enceinte. Depuis la couche qui a terminé cette dernière grossesse, elle a très-peu de règles, et n'en a pas même chaque mois.

Il y a environ un an et demi qu'elle commença à sentir au bras de légères douleurs rhumatismales; dans la suite elle souffrit un peu de sciatique, et présentement elle est affectée, depuis quatre mois, de douleurs rhumatismales dans la région des reins. Elle a presque continuellement la tête souffrante; elle se plaint de

piqûres douloureuses au-devant de la poitrine, qui répondent entre les épaules ; elle est sujette à une toux légère, et elle a quelquefois des sueurs nocturnes ; elle est habituellement constipée, et les lavemens dont elle fait usage procurent quelquefois des déjections glaireuses et sanguinolentes.

La malade est âgée d'environ trente ans ; elle est d'une constitution délicate. Depuis quelque temps elle maigrit sensiblement et dort fort peu. Elle éprouve de temps en temps des alternatives de petits frissons et des bouffées de chaleurs ; elle rend beaucoup de vents et d'autres symptômes de vapeurs légères.

On dit dans le mémoire que la malade a pris des bouillons de poulet et d'écrevisses, du lait d'ânesse, des opiates avec des absorbans et des pectoraux ; mais on n'observe pas quels ont été les effets sensibles qu'ont pu avoir ces divers remèdes. On remarque seulement que les douleurs rhumatismales ont cédé en partie au moyen de quelques saignées qui ont été faites dans le commencement.

D'après cet exposé il paraît que la malade est menacée de phthisie pulmonaire qui pourra être causée par une congestion plus forte sur le poumon des humeurs surabondantes qui ont

déjà affecté ce viscère. Ces humeurs, mues par des fluxions vagues, produisent sans doute ces douleurs rhumatismales et les accès de vapeurs dont la malade est tourmentée. Leur accumulation est venue sensiblement de ce que le cours des règles est presque supprimé depuis longtemps. L'interruption du flux menstruel établissant un état pléthorique dans les plus petits vaisseaux des intestins, il n'est pas étonnant que les lavemens pris pour remédier à la constipation entraînent quelquefois des déjections sanguinolentes.

Il n'est point d'indication plus pressante que celle de détourner le mouvement de congestion qui porte le sang et les humeurs vers le poumon, et de fortifier cet organe pour qu'il résiste à cette congestion. On doit se proposer de remplir ces indications, en procurant des excrétions révulsives, comme par la transpiration augmentée, en calmant la toux et l'insomnie, et en soutenant les forces de la constitution par un régime convenable, celles du poumon, par des toniques appropriés ; mais de plus, on doit satisfaire constamment à l'indication principale que donne la cause de cette maladie, en remédiant d'abord par des évacuations convenables à la surabondance des humeurs dont la

nature a contracté l'habitude, et en rappelant dans la suite le cours du flux menstruel tel qu'il était dans la santé.

Dans ces vues, je suis d'avis qu'on fasse à la malade une saignée du bras par laquelle on tirera dix à douze onces de sang. On répétera cette saignée du bras au bout d'un mois : si la première a eu un effet avantageux, aux approches de la troisième révolution prochaine de l'éruption des règles on saignera du pied, dans le cas où elles auraient été trop peu abondantes ou trop irrégulières dans les de uxpériodes précédens.

D'abord après la première saignée et pendant le cours du traitement, la malade prendra plusieurs verres par jour de la décoction d'une demi-once de racines de salsepareille, de deux drachmes de santal citrin, et autant de réglisse, dans trois livres d'eau qu'on réduira à deux livres. On modérera la dose des ingrédiens si on trouve que cette décoction agisse trop vivement.

On pratiquera, chaque jour, matin et soir, des frictions douces avec des linges pénétrés de la fumée d'encens sur les parties qui ont été précédemment attaquées de rhumatisme, et qui en sont exemptes aujourd'hui. On poussera ces frictions jusqu'à faire rougir la peau.

La malade prendra chaque jour un lavement d'eau pure qui sera suivi d'un lavement émollient, ou même laxatif; cela est nécessaire pour remédier à la constipation.

On donnera à la malade, tous les soirs, lorsqu'elle se couchera, aussi long-temps que la toux et l'insomnie paraîtront l'indiquer, trois drachmes, et plus s'il le faut, de sirop diacode, dans un verre d'émulsion ordinaire.

Elle boira, chaque matin, pendant un mois et plus, si l'effet sensible en est assez avantageux, dix onces de petit lait clarifié, auquel on ajoutera deux cuillerées de suc de cresson, et le suc exprimé de vingt cloportes; elle prendra aussi, tous les jours, à cinq heures après midi, un mélange d'une once et demie de suc de cresson, et trois onces de suc de chicorée.

On mettra ensuite la malade, pendant aussi long-temps qu'il paraîtra nécessaire, à l'usage de l'apozème suivant, dont elle prendra quatre onces, d'abord une fois, et ensuite deux fois par jour.

Prenez de bon kinkina, demi-once; faites-en la décoction pendant quatre heures dans suffisante quantité d'eau, ajoutant sur la fin de la décoction, et y faisant bouillir une poignée

d'aigremoine et de millefeuille; sur une livre de cette décoction coulée avec forte expression, ajoutez une once et demie de sirop de karabé.

Durant les trois ou quatre jours qui doivent précéder immédiatement le retour des règles, la malade prendra, matin et soir, des lave-pieds tièdes, dans la vue de rendre l'éruption des règles plus décidée. On lui donnera aussi alors, pour la même fin, deux fois par jour, quinze gouttes de teinture spiritueuse d'ellébore noir dans deux onces d'eau de rue. On en viendra enfin à la saignée du pied, si elle est nécessaire, comme il a été dit ci-dessus.

Si ces moyens sont insuffisans pour rétablir le cours du flux menstruel, je suis d'avis qu'on applique à une jambe un cautère dont on entretiendra l'écoulement avec grand soin, et pendant long-temps; je pense même qu'on doit y avoir recours aussitôt si la malade vient à rendre des crachats suspects.

La malade doit s'abstenir de viande à souper, et se nourrir même presque entièrement de végétanx; je lui conseille aussi de faire usage de bains tempérés et de l'exercice à cheval ou en voiture: on réglera le reste du régime sur les circonstances.

B. *D. M. M.*

XC. *Consultation sur un squirrhe dégénéré.*

La malade, qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ cinquante-cinq ans; elle est d'une complexion maigre et sèche; elle a, depuis quinze ou seize ans, une tumeur au bas-ventre, au-dessus de l'aine gauche : cette tumeur est devenue par degrés, de la grosseur du poing; elle est ronde, aplatie, rénitente, douloureuse, quoiqu'elle paraisse extérieure; la peau, qui est au-dessus, n'a pas changé de couleur, et présente seulement une veine variqueuse assez considérable. La malade souffre toujours, et les douleurs qu'elle ressent à l'endroit de la tumeur semblent se répandre dan sle corps : elle a continuellement la fièvre; ses forces diminuent de jour en jour, et elle a eu même des défaillances.

D'après cet exposé, il paraît que la tumeur de la malade est d'une nature squirrheuse dont la dégénération est décidée et même très-avancée.

Je pense qu'on doit craindre tout usage des fomentations et des topiques émolliens, dont l'effet relâchant ne pourrait qu'augmenter la fluxion et l'obstruction dans cette tumeur. Il

serait peu sûr de vouloir corriger cet effet des topiques émolliens en leur combinant des résolutifs actifs qui pourraient porter à l'excès la sensibilité de la partie affectée. Quant aux emplastiques de toutes espèces, ils seraient très-nuisibles.

On pourrait essayer seulement d'appliquer sur la tumeur de légères couches d'une pommade saturnine préparée de la manière suivante: On dissoudra une quantité donnée de sel de Saturne, dans huit fois son poids du meilleur vinaigre; on fera évaporer cette dissolution à un feu doux, jusqu'à siccité; on malaxera avec deux fois autant de graisse le résidu de cette évaporation; mais lorsqu'on se servira de cette pommade, il faudra en observer soigneusement les effets sensibles, afin d'en modérer convenablement l'administration.

Les indications les plus pressantes sont de calmer les douleurs, de relever les forces et d'arrêter les progrès de la fièvre lente; ce n'est qu'à mesure qu'on remplira avec succès ces indications qu'on peut espérer de réussir; sinon dans la résolution, du moins dans la diminution de la tumeur squirrheuse dégénérée, ou dans sa cure directe palliative qui peut en prévenir les effets pernicieux.

Dans ces vues je crois qu'il faut insister sur le laudanum dont la malade fait usage depuis long-temps; il peut être plus avantageux de faire prendre une dose convenable de gouttes anodines dans du lait récent qu'on donnera en lavement, et que la malade tâchera de garder long-temps. Quoique l'opium paraisse contraire à cette maladie, par lui-même, en ce qu'il attaque les forces et peut accélérer la circulation, il est nécessité par les douleurs vives dont l'irritation augmente la fluxion sur la tumeur et tous les accidens fébriles et autres; il faut donc donner des doses de narcotiques mesurées sur les contre-indications de ce remède, et surtout sur la violence des douleurs.

On peut combattre la fièvre lente par de petites doses d'extrait de kinkina souvent répétées, si les premiers essais de ce remède n'ont point de mauvais effets sensibles.

Mais le principal remède de la fièvre lente serait dans une abstinence totale de la viande, du bouillon, du poisson et des œufs; un régime purement végétal pourrait trop affaiblir la malade; l'analeptique qui lui serait le plus convenable est le lait, dont il serait à desirer que l'on pût parvenir à lui faire faire journellement un grand usage. Il pourrait être fort utile de

couper le lait qu'on ferait prendre à la malade, avec moitié dose d'eau seconde de chaux.

Si l'estomac paraît être trop affaibli par ce régime, on fera user, à intervalles et par reprises, de huit à dix jours consécutifs, des bouillons stomachiques suivans : Prenez racine d'*enula-campana*, trois drachmes; feuilles de chicorée amère, une poignée; feuilles de chamœpitys, une demi-poignée : faites un bouillon avec un jeune poulet vidé et écorché, etc. Coulez pour l'usage.

Si, par le régime et les remèdes précédens, on satisfait sensiblement aux indications les plus urgentes, en continuant toujours les mêmes moyens, on pourra s'occuper du traitement direct de la tumeur. Son état actuel étant fort avancé, semble demander qu'on emploie d'abord les résolutifs vénéneux dont l'expérience a fait connaître depuis peu la vertu en pareil cas. Si l'effet en est heureux, on pourra l'aider ensuite par des apéritifs et des fondans, dont il est plus aisé de diriger et suivre l'opération.

Ainsi on commencera par donner à la malade, chaque jour, matin et soir, un grain d'extrait de ciguë, et on augmentera par degrés, jusqu'à ce qu'elle en prenne trente grains par jour. On pourra appliquer en même temps,

sur la tumeur, des feuilles de cigue pilées, en manière de cataplasme, qu'on renouvellera souvent. — Si l'usage de l'extrait de ciguë ne paraît point assez efficace, on pourra lui combiner ou lui substituer d'autres remèdes analogues, comme l'extrait de jusquiame blanche, l'infusion de solanum, *bella-dona*, etc.

Lorsque les remèdes sembleront avoir produit un changement heureux dans le caractère de la tumeur, on pourra leur joindre, avec beaucoup de précaution, l'usage des apéritifs. La malade prendra alors, chaque jour, matin et soir, trente grains et plus de pilules préparées avec six drachmes de savon d'Alicante, deux drachmes d'extrait de fumeterre, demi-drachme de gomme ammoniaque, et suffisante quantité de sirop de kermès. On fera prendre, sur chaque prise de pilules, des doses convenables des sucs de chicorée et de cresson, auxquels on aura ajouté de la terre foliée de tartre.

Si un long usage des résolutifs vénéneux et des apéritifs produit les bons effets qu'on desire, on pourra compléter leur succès en faisant prendre, d'abord à longs intervalles de plusieurs jours, et ensuite plus souvent, un mélange d'un grain ou d'un grain et demi de

kermès minéral et de quatre à six grains de mercure doux ; on pourra aussi ajouter, à chaque dose de pilules, un ou deux grains et plus, par degrés, d'éthiops antimonial. — On aidera, par des remèdes convenables, les évacuations particulières et avantageuses que les fondans pourront déterminer.

B. *D. M. M.*

XCI. *Consultation sur une affection de la vessie.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter, rapporte l'origine de ses maux à une secousse qu'il souffrit il y a envison dix-huit mois dans la région hypogastrique, par un écart que fit un cheval sur lequel il était monté : une saignée calma la douleur que cette secousse avait occasionnée dans l'hypogastre et dans les parties de la génération ; mais à cette douleur succéda une grande sensibilité qui a toujours persisté dans les mêmes organes ; cette sensibilité a dégénéré en douleurs vives. Après une saignée pratiquée pour une chute sur la tête, que le malade a essuyée au commencement de décembre dernier, ces douleurs ont été accompagnées de quelques accès de fièvre quo-

tidienne, et ont cédé avec eux aux remèdes généraux.

Le 30 janvier, le malade rendant le dernier filet d'urine, entendit un certain bruit dans le canal de l'urèthre, et vit sortir beaucoup de bulles (on ne dit point si ces bulles ou flatuosités continuent depuis ce jour à s'échapper du canal de l'urèthre), ce qui donnerait li eude soupçonner une pénétration de l'intérieur de la vessie dans la cavité du rectum, de même qu'il arriva dans une observation pareille que rapporte M. Freind dans ses Commentaires sur les épidémiques d'Hypocrate.

Depuis ce jour on a remarqué constamment que l'urine est de mauvaise odeur, qu'elle dépose un sédiment épais formé de sable et de flocons glaireux et purulens; qu'elle paraît briquetée à certains jours, et que ce qui s'en égoutte sur la chemise y laisse des taches sanguinolentes : en dernier lieu elles ont paru entièrement rouges couleur de vin, et la chemise portait des taches couleur de sang pur. Les douleurs, qui persistent toujours, sont le plus souvent sourdes et reviennent quelquefois avec élancement : elles se portent tantôt vers la vessie, le long du canal de l'urèthre jusqu'au gland, et tantôt elles suivent le long du canal

spermatique jusqu'aux testicules, ou bien elles se terminent à l'anus. Ces douleurs sont surtout cruelles vers le sphincter de la vessie, et dans l'urèthre pendant et après l'excrétion de la vessie.

D'après cet exposé, il me paraît que la première cause de cette maladie a été en effet la secousse que le malade souffrit il y a dix-huit mois par un écart de son cheval; que cette secousse produisit une extension forcée de la vessie, de ses ligamens et des parties voisines auxquelles elle est attachée. On a vu une secousse semblable produire une rupture de la vessie (*voyez le mémoire de l'Acad. d'Edimbourg*). Le tiraillement que la vessie souffrit alors, établit dans cet organe nerveux une sensibilité vicieuse, et dut occasionner une dilatation variqueuse. Ces veines ont été dilatées de plus en plus par des causes qui ont excité des mouvemens irréguliers dans le sang, comme la saignée pratiquée après la chute sur la tête, et par des mouvemens fébriles qui se sont montrés après des signes de pléthore au commencement de cette année. Il n'est pas surprenant que cette pléthore particulière de vessie, surtout dans un sujet âgé, d'un tempérament sanguin et très-vif, ait déterminé l'in-

flammation de la vessie, et que cette inflammation ait été plus que probablement suivie d'un ulcère avec squirrhe qui a dégénéré.

Après avoir ainsi caractérisé la maladie, je ne puis qu'approuver la modération avec laquelle on a employé jusqu'ici les balsamiques; je crois même qu'il est prudent d'en cesser absolument l'usage, quelque indiqués qu'ils paraissent par l'état de la suppuration de la vessie; vu qu'ils peuvent exciter l'agitation des humeurs, la chaleur et la fièvre, et par là accélérer la dégénération que l'on a lieu de craindre dans la vessie attaquée de varices, de squirrhe et d'ulcère douloureux.

De tous les remèdes connus contre ce genre de maladie, celui dont on croit aujourd'hui pouvoir mieux espérer, est la ciguë. Ainsi, je conseille qu'on applique d'abord l'emplâtre de ciguë sur la région hypogastrique. Je desire que le malade, par un intérêt aussi puissant que celui de sa santé et de la vie, se détermine à souffrir qu'on lui fasse dans la vessie, d'abord de loin en loin et ensuite plus fréquemment, à mesure qu'il s'y accoutumera, des injections avec une infusion légère de ciguë, qu'on coupera avec du lait. On prendra soin que cette injection ne soit pas employée trop chaude;

ce qui pourrait déterminer un pissement de sang.

On fera dès à présent prendre au malade, chaque jour, deux grains d'extrait de ciguë le matin et autant le soir. On augmentera la dose de deux grains tous les trois jours. On poussera ainsi la quantité que l'on fera prendre chaque jour de cet extrait, par degrés, jusqu'à trente grains et plus. Enfin on augmentera ou l'on diminuera les doses de ce remède, suivant son effet, qui sera jugé par MM. les médecins ordinaires.

Si les forces du malade le permettent, je crois qu'il sera avantageux d'appliquer les sangsues à l'anus, et de répéter l'évacuation du sang procurée par ce moyen, selon que le malade en aura éprouvé un soulagement notable : on peut espérer ce soulagement, d'autant plus que le malade a eu quelques attaques d'hémorrhoïdes qui ont même flué. On sait d'ailleurs que les rameaux de la veine hémorrhoïdale se distribuent à la vessie, etc.

On pourrait faire prendre au malade, tous les jours, en même temps qu'il usera de la ciguë, le soir des émulsions nitrées, si l'estomac les supporte, et le matin du lait coupé d'eau seconde de chaux. Les glaires et le gravier, dont

la vessie est embourbée, donnent une indication de plus pour ce remède.

Le kinkina semble d'une efficacité bien douteuse dans cette maladie, si ce n'est contre les mouvemens fébriles, au cas qu'ils prissent un type périodique bien décidé. Ce remède, ainsi que l'aigremoine, la millefeuille, le cachou et autres astringens, pourraient être proposés pour le pissement de sang; mais ce symptôme n'est pas essentiel, et ces astringens pourraient augmenter les engorgemens de la vessie. Je pense même qu'il serait plus avantageux d'opposer à cette hémorrhagie, si elle devient trop considérable, des acides, comme l'eau de Rabel, etc., s'ils ne produisent point d'agacement par la disposition particulière du sujet.

Il faut que le malade ne souffre pas de constipation, et fasse usage fréquemment de lavemens d'eau pure. Si les reprises des douleurs vives reviennent souvent, rien ne les soulagera plus sûrement, que d'injecter dans le rectum quelques onces de lait récent, dans lequel on aura délayé trente ou quarante gouttes anodines ou quelqu'autre composition narcotique à dose convenable.

Si la maladie traîne en longueur, et que les symptômes diminuent autant qu'on peut le de-

sirer, il pourra être utile d'appliquer les sangsues à l'anus.

Il est essentiel que le malade observe un grand régime, qu'il se distraise de tout ce qui peut l'inquiéter et qu'il garde un grand repos.

B. *D. M. M.*

XCII. *Autre consultation pour le même malade.*

Il est fâcheux qu'aux maux que souffrait le malade, qui me fait l'honneur de me consulter, se soit jointe une fièvre lente, avec des redoublemens qui reviennent chaque soir, et que les qualités des matières, qui sortent par l'urèthre avec les urines, démontrent la verité de la conjecture que j'avais formée sur la rupture de l'intestin rectum et de la vessie, dans les deux endroits où ces deux viscères sont adhérens l'un à l'autre.

Dans ces circonstances, je crois qu'il faut continuer à retenir le malade dans le lit, ou l'en faire sortir seulement quelques heures dans la journée, autant qu'on supposera que la chaleur du lit augmente la fièvre, mais pour le transporter sur une chaise : et il est essentiel que, soit au lit ou sur la chaise, il demeure tou-

jours couché dans une position horisontale sur le dos ou un peu de côté, et jamais sur le ventre.

Il faut le réduire pour toute nourriture aux alimens tirés des végétaux, dont on lui donnera peu à la fois, mais aussi souvent qu'il paraîtra nécessaire pour soutenir les forces. On combinera, avec les alimens, telle quantité de fruits doux et cuits, comme pommes, pruneaux, etc., que l'on jugera à propos, pour entretenir le ventre libre. On évitera avec soin d'exciter la diarrhée, et encore plus d'occasionner la constipation.

Si le malade reste plus de vingt-quatre heures sans aller à la selle, on tâchera de procurer cette excrétion par des suppositoires composés avec l'aloës, le sel marin et le miel. Ce ne sera qu'autant que ce moyen manquerait d'efficacité, qu'on aura recours à des demi-lavemens, avec des décoctions émollientes et laxatives. On sait qu'en général l'usage des lavemens est contraire dans les plaies des gros intestins. Leur trop grand volume fatiguerait ici l'ouverture du rectum dans la vessie, et en déterminerait peut-être l'agrandissement. Cependant il sera bon de faire des injections fréquentes dans le rectum avec de petites quantités d'infusion de ciguë et d'eau de chaux, prises à parties égales.

Ces injections pourront remplacer celles que j'ai conseillées par l'urèthre, auxquelles le malade se refuse.

MM. les médecins ordinaires pourront combattre la fièvre lente par de petites doses d'extrait de kinkina souvent répétées, si les circonstances leur semblent permettre ce remède, et si les premiers essais n'ont pas d'effets sensiblement mauvais. Il faut examiner si les circonstances exigent une ou deux petites saignées de cinq à six onces chacune, si après cela il convient de déterminer un flux hémorrhoïdal, par l'usage répété des suppositoires ci-dessus, en faisant recevoir au malade les bains de vapeur par le fondement, appliquant ensuite des cataplasmes émolliens sur les tumeurs hémorrhoïdales qui pourront se former, et enfin des sangsues à l'anus.

Je pense qu'il faut beaucoup insister sur l'eau de chaux, qu'on fera boire fréquemment à des doses qui seront augmentées par degrés.

On continuera de faire prendre l'extrait de ciguë de la manière prescrite; et si ce remède paraît agir trop faiblement pour arrêter les progrès de la dégénération des tumeurs squirrheuses de la vessie, il pourra être aiguisé en faisant prendre chaque jour au malade l'infu-

sion de deux grains de feuilles de solanum-bella-dona, dans une ou deux tasses d'eau. Cette dose pourra être augmentée graduellement, si on observe qu'elle n'altère pas trop les fonctions de l'ame.

Si on réussit par le régime et les remèdes précédens à procurer au malade un soulagement sensible et constant, ce qu'on ne peut espérer qu'au bout d'un certain temps, il pourra être utile, en les continuant, de leur joindre une tisane des bois sudorifiques.

B. D M. M.

XCII. *Observation sur une Tumeur Squirrheuse au gosier. Autopsie.*

Je me rendis le 7 septembre 1773 auprès de feu M. Pinel. Le symptôme le plus fâcheux de sa maladie était alors une grande difficulté de faire passer les injections dans l'estomac. Il les avalait facilement et les portait sans obstacle jusques auprès de l'estomac. Parvenus à cet endroit, tantôt ils pénétraient dans l'estomac, et tantôt ils en étaient repoussés par le vomissement; mais ils causaient toujours au malade des douleurs très-vives et des mouvemens

comme convulsifs. Le passage des alimens dans l'estomac n'avait commencé à être difficile et douloureux d'une manière bien marquée que depuis six à sept semaines; mais, depuis cette époque, l'embarras et la douleur avaient été toujours en croissant. Le malade ressentait aussi, hors du temps où il prenait des liquides et des solides, une douleur inégalement vive, mais fort constante, qu'il rapportait à l'endroit de la partie inférieure de l'œsophage. Cette douleur permettait rarement au malade de se tenir redressé. Il ne pouvait la soulager qu'autant qu'il se tenait plié en avant, soit qu'il marchât, soit qu'il fût assis : elle l'empêchait de rester couché sur le dos ou sur le coté gauche. Cette douleur, dont le siége ne variait point, excitait des douleurs sympathiques moins constantes aux reins et aux épaules, et c'était même par ces douleurs que la maladie avait commencé il y a environ cinq mois.

L'histoire des infirmités que le malade avait souffertes précédemment, et même depuis des temps éloignés, présentait beaucoup de circonstances propres à faire illusion sur la nature de sa maladie actuelle, d'autant qu'elles indiquaient des affections mélancoliques et invétérées de l'ame, un désordre nerveux habituel dans la

constitution, et faisaient soupçonner une maladie hypocondriaque proprement dite.

Cependant cette histoire donnait aussi des lumières sur la cause et le siége de cette maladie. En effet le malade, dans sa jeunesse, avait été sujet pendant une année entière à rejeter tous les jours une partie de sa nourriture; et il avait souffert ensuite, pendant plusieurs années, un vomissement périodique qui revenait tous les quinze jours. Il avait eu, l'année dernière, des tumeurs glanduleuses en divers endroits de la tête, qu'on avait combattues par des remèdes qui n'étaient peut-être pas nécessaires. Elles se dissipèrent comme d'elles-mêmes peu à peu après la cessation de ces remèdes; et cette dissipation avait précédé de deux ou trois mois les premiers symptômes de la maladie actuelle. Ainsi on avait lieu de craindre que la délitescence de ces glandes n'eût déterminé, par métastase d'humeurs ou simple direction des mouvemens sur l'organe le plus faible, la génération d'une obstruction dans la partie de l'œsophage la plus voisine de l'estomac; partie dont la faiblesse et l'irritabilité, relativement aux autres organes, étaient assez prouvées par l'habitude antérieure des vomissemens périodiques; les progrès qu'avait faits cette maladie

étaient extrêmes; les douleurs, l'insomnie, et le défaut de nourriture suffisante avaient porté très-loin l'épuisement et l'émaciation. L'irritation nerveuse était à un très-haut degré, et causait, entre autres symptômes, des attaques de palpitation de cœur que tout exercice un peu considérable rendait plus fréquentes. Cette irritation nerveuse, jointe à l'indigestion des alimens qui étaient reçus dans l'estomac, qu'annonçaient la langue chargée, les flatuosités, etc., avait allumé une fièvre continue lente, où l'on observait chaque nuit des redoublemens marqués et toujours plus graves. Une oppression de poitrine se joignait par intervalles à tous ces maux; elle revenait surtout dans les redoublemens de la fièvre et s'aggravait par l'usage des narcotiques que l'on opposait aux douleurs et à l'insomnie.

Après avoir considéré avec toute l'attention possible cet état des choses, je dis, le lendemain de mon arrivée, aux parens du malade, que mon opinion était que la cause de cette maladie était une tumeur squirrheuse formée dans la partie inférieure de l'œsophage auprès de l'orifice cardiaque de l'estomac; que ce squirrhe me paraissait absolument incurable; que l'on ne pouvait que pallier les effets pernicieux de la dégénéra-

tion de ce squirrhe; que la terminaison funeste qu'il devait avoir, pouvait être éloignée de quelques semaines, mais qu'elle pouvait être aussi très-près. Je crus pouvoir exclure les causes plus légères et plus vagues qui avaient été proposées par des médecins consultés avant moi, comme les vapeurs, l'acrimonie du sang, les affections rhumatismales et d'autres causes qu'on avait soupçonnées sans fondement, telles que les obstructions du foie et de la rate dont je ne reconnus aucun signe suffisant. Cependant je ne donnai point mon sentiment comme démontré, mais comme ayant la plus grande probabilité; je proposai même de faire transporter le malade, avec toutes les précautions convenables à son état, jusqu'à Montpellier où, en lui continuant mes soins, je pourrais joindre mes lumières à celles de quelques-uns de mes confrères.

Je voyais en effet que la cause que j'assignais, quoique beaucoup plus probable que celles qu'avaient données des médecins qui n'avaient point été à portée d'observer les derniers degrés de la maladie, que cette cause, dis-je, pouvait n'être pas la vraie. Il était aisé d'observer et de rapporter à un grand nombre de causes différentes les douleurs extérieures, la

fièvre et les symptômes nerveux. Quant au passage très-difficile et très-douloureux des solides, et des liquides de l'œsophage dans l'estomac, on pouvait le faire dépendre, entre autres causes, d'une contraction spasmodique permanente du petit muscle du diaphragme dont les ailes auraient étranglé partie de l'œsophage. Cependant il est clair qu'un vice purement nerveux était beaucoup moins probable dans ce cas que la lésion organique. Etant persuadé que ce mal, quoique assez connu, était trop avancé pour céder aux remèdes, je crus devoir me borner aux secours palliatifs qui pouvaient diminuer une partie des symptômes et prolonger la vie du malade de quelques jours. Toutes les évacuations naturelles étaient suspendues. Je donnai, pour exciter un peu la transpiration insensible et les urines, de trois en trois heures, du vin stibié non trouble, d'abord à la dose de douze gouttes, et ensuite, à des doses plus grandes, mais toujours assez faibles, pour que ce remède n'agît, ni comme émétique, ni comme purgatif.

Je fis appliquer un vésicatoire à l'endroit de la douleur principale, et cet épispastique fut sans succès. Je fis frotter à plusieurs reprises le dos et les épaules avec un liniment volatil huileux,

et ces onctions soulagèrent sensiblement les douleurs de ces parties. Je tâchai de soutenir le malade par des bouillons de viande donnés en lavement; des lave-pieds tièdes lui procurèrent un peu de sommeil, mais je ne voulus rien tenter pour la cure radicale de cette maladie que je regardai comme désespérée. Je ne lui donnai qu'une pilule de deux grains d'extrait de ciguë; je ne répétai point ce remède qui aurait pu le fatiguer, et dont l'effet palliatif que j'ai observé dans plusieurs cas de squirrhe et de cancer me parut devoir être trop faible et trop tardif dans ce malade.

Le 11 du même mois, le malade fut plus agité et plus affaibli que les jours précédens. La nuit du 11 au 12, les palpitations du cœur et l'oppression de poitrine devinrent continuelles. Le pouls qui, quoique fébrile, avait toujours été assez fort et assez égal, même dans les fortes palpitations, devint petit, inégal, intermittent. Enfin, le malade tomba, le 12, au matin, dans une faiblesse où les forces de la vie s'éteignirent de plus en plus sans qu'il perdît la connaissance, jusqu'à l'heure de midi, qui fut celle de sa mort.

A six heures du soir du même jour, je fis faire l'ouverture du cadavre par M. Carles, maître

en chirurgie de Bise; un autre médecin fut présent à cette ouverture.

Nous trouvâmes le foie et la rate parfaitement sains, ayant la couleur et la consistance naturelles, et nous n'y découvrîmes aucune apparence d'abcès ni d'obstruction considérable. Nous remarquâmes seulement que ces viscères avaient sensiblement plus de volume que dans les proportions ordinaires. Mais la raison de cette différence était facile à saisir; l'estomac étant fort rapetissé par le manque de nourriture, avait cessé depuis long-temps de comprimer dans la digestion la rate qui s'était dilatée, ainsi qu'on l'a vu souvent arriver dans des cas analogues. La grandeur relative du foie qui n'est pas vicié, est un phénomène qu'on observe très-souvent dans les cadavres des personnes mortes en consomption et dont ce n'est pas ici le lieu de rechercher la cause.

L'estomac était extrêmement rétréci dans toutes ses dimensions; mais d'ailleurs il parut sain tant intérieurement qu'extérieurement. Son orifice cardiaque ou supérieur était comme étranglé ou violemment resserré par rapport à l'état naturel. Les parois de l'œsophage vers cet orifice avaient une consistance calleuse, approchant de la dureté du cartilage. A deux

pouces environ au-dessus de l'orifice cardiaque, le canal de l'œsophage était occupé dans toute sa circonférence, mais principalement dans sa partie postérieure, par une tumeur étendue, inégale, dure, noirâtre, et comme frangée, traversent l'intérieur et l'extérieur de l'œsophage. Ces érosions avaient donné beaucoup plus de sang à la surface externe de cette tumeur que dans la cavité de l'œsophage, car le malade n'avait craché que peu de sang; et, dans les derniers temps de sa maladie, il n'avait rejeté que lorsqu'il était à l'extrémité quelques flocons de chair pourrie et mêlée de sanie; mais nous trouvâmes dans la cavité de la poitrine beaucoup de sang épanché qu'avait dû donner une hémorrhagie causée par une érosion à la surface externe de cette tumeur squirrheuse dégénérée en carcinomateuse, d'autant que tous les autres viscères contenus dans la poitrine étaient en bon état. Il ne paraît pas douteux que cet épanchement de sang ne causât l'oppression et la syncope funeste qui terminèrent cette maladie.

N^a. Le rhum ou eau-de-vie de sucre a la vertu d'augmenter les forces de l'intérieur, en poussant à la circonférence les humeurs. Il convient par conséquent à ceux que la faiblesse naturelle ou acquise de leurs poumons ou de l'estomac rend sujets à être suffoqués par le flegme; il est également indiqué dans les suppressions de transpiration qui menacent de catarrhe, ou qui y ont déjà donné lieu, ainsi que dans quelques asthmes, parce qu'alors la matière de l'excrétion cutanée reflue sur ces viscères. Comme tous les autres esprits, le rhum a la propriété de fortifier toutes les parties du corps, mais principalement l'estomac sur lequel a lieu sa première impression; il aide merveilleusement à la digestion, en relevant les forces abattues de ce viscère. On le mêle avec un tiers de sirop appelé dans les colonies *sirop de batterie*, auquel on peut substituer celui qu'on fait avec le sucre brut le plus chargé de mélasse; on en donne une cuillerée et demie à l'heure du coucher.

B. *D. M. M.*

XCIV. *Consultation sur une paralysie des extrémités inférieures.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée de trente-six ans; elle a embrassé la vie religieuse à l'âge de vingt-un ans. Au bout de cinq ou six ans de ce genre de vie, lorsqu'elle avait acquis de l'embonpoint, et qu'elle paraissait jouir d'une bonne santé, elle fut attaquée de maux d'estomac accompagnés de tournement de tête, et d'un vomissement habituel des alimens qu'elle prenait. Ce vomissement continua pendant deux ans, pendant lesquels les remèdes ne purent l'arrêter que pour quelque temps, et il disparut ensuite lorsqu'on eut cessé de faire des remèdes.

La malade ayant été délivrée pendant deux ans de cette incommodité, redevint sujette en 1771 à des vomissemens périodiques qui ont continué jusqu'au mois d'octobre dernier. Ces vomissemens revenaient tous les matins; ils faisaient rendre des matières glaireuses, bilieuses et de mauvaise odeur; ils se calmaient lorsque la malade avait pris un peu de café, et elle passait fort bien le reste de la journée.

En 1777, au mois d'octobre, la malade

ayant eu beaucoup de chagrin à l'occasion de la mort de M. son père, fut attaquée d'une douleur très-violente à l'hypocondre droit; cette douleur a continué pendant quinze mois, quoiqu'elle ait été affaiblie au bout de quelques semaines après son invasion, et elle n'a entièrement cessé qu'au mois de février de cette année.

Au mois de juin de l'année dernière, la malade prit des bains qui firent disparaître la douleur, mais seulement pour quelques jours. Huit jours après ces bains, elle commença à ressentir de la faiblesse dans les jambes; quelque temps après, elle prit des bains de jambes à la suite desquels elle vint à traîner la jambe droite et y perdit le sentiment du tact.

Étant allée ensuite à la campagne, elle s'aperçut, vers la fin d'octobre, que ses pieds et son bas-ventre étaient un peu enflés. Ayant pris encore trois bains, elle perdit entièrement les sensations du tact et les mouvemens volontaires dans les parties inférieures, quoiqu'elle ait été sujette depuis à y ressentir des douleurs et des mouvemens convulsifs, et qu'elle ressente encore continuellement des fourmillemens dans les jambes. Ces vomissemens périodiques ayant fini dans ce mois d'octobre (comme il a été dit), elle perdit l'excrétion du moucher, et les

urines qu'elle ne rendait que difficilement et en fort petite quantité furent supprimées, ce qui augmenta les enflures. Depuis lors, le bas-ventre dont l'enflure s'étend jusqu'à l'estomac, quoiqu'elle soit peu considérable, est privé de sentiment, et on peut le pincer sans que la malade sente rien.

La malade, étant rentrée dans le couvent au mois de novembre dernier, a fait divers remèdes qui ont été sensiblement inutiles ou même nuisibles, comme ont été des bains de jambes dans l'huile; elle avait perdu le sommeil durant les trois premicrs mois de cette année, mais à présent elle l'a assez bon, ainsi que l'appétit et le teint; elle a perdu de son embonpoint; elle est toujours bien réglée, étant d'une constitution pléthorique.

Depuis le mois d'octobre dernier, toutes les fois qu'il faut qu'elle rende les urines, on est obligé d'avoir recours à la sonde. Cette opération qu'elle ne sent pas précisément lui occasionne de la souffrance, et demande une force extraordinaire. Depuis le même temps, elle ne va à la garde-robe qu'autant qu'elle a pris des purgatifs, et elle ne peut retenir les lavemens qu'elle ne sent point.

Elle ne peut se tenir debout ni se déplacer elle-même : quand on touche ses jambes, elles se roidissent aussitôt, entrent en convulsion, et la secouent si violemment, qu'il lui semble qu'il se fait une dislocation générale dans toutes les articulations, où elle éprouve de fortes douleurs. Souvent aussi elle a des mouvemens convulsifs dans tout le corps, qui lui causent des sensations désagréables, et elle a quelquefois de la peine à respirer; elle souffre encore de son ancienne douleur à l'hypocondre droit, et elle en a une autre à l'endroit de l'os sacrum.

Comme elle est toujours dans la même attitude, il est survenu aux fesses une excoriation, suivie d'une plaie considérable, qui donne une suppuration abondante.

D'après cet exposé, qui est résumé avec le plus grand soin des mémoires qui m'ont été envoyés, voici ce que je pense de la nature de cette maladie, et du traitement qui lui convient.

Il paraît que l'estomac a été primitivement affecté dans cette maladie. Il y a environ dix ans qu'il contracta l'habitude d'un état dominant de mouvement antipéristaltique, qui fut continuée pendant deux ans, et qui cessa ensuite pendant deux autres années, mais qui depuis s'est reproduite périodiquement jusqu'au mois d'octobre dernier.

Les progrès de cette maladie de l'estomac, et les passions tristes que la malade a souffertes il y a dix-huit mois, ont déterminé la cardialgie, d'abord extrêmement violente, et ensuite moins vive, qui n'a cessé entièrement qu'après quinze mois de durée. Les affections paralytiques ont succédé à cette cardialgie de la même manière que la colique dite *de Poitou* et suivie de paralysie.

Les bains que prit la malade au mois de juin dernier calmèrent pour quelque temps les douleurs cardialgiques; mais ils décidèrent la langueur paralytique des extrémités inférieures, qui depuis est allée en croissant, tant en faisant prédominer l'atonie dans une partie des organes digestifs, en proportion de ce qu'ils affaiblissaient le spasme de l'estomac, qu'en disposant les extrémités inférieures qu'ils énervaient, à ressentir spécialement l'effet sympathique de cette atonie dans les organes digestifs.

On voit, par l'histoire de cette affection paralytique, que les bains, les demi-bains et les bains des jambes dans l'huile, l'ont toujours sensiblement aggravée; de manière qu'elle s'est étendue successivement des extrémités inférieures à la peau du bas-ventre, au rectum et à la vessie. Cet état de langueur générale a

porté sur toutes les excrétions, sur le moucher, sur l'excrétion des urines et sur la transpiration, ce qui a déterminé les enflures hydropiques, dont le progrès est encore arrêté par l'intensité des autres fonctions qui subsistent comme dans l'état naturel.

Cette paralysie des parties inférieures du corps est de l'espèce rare des paralysies qui sont mêlées de douleurs et de mouvemens convulsifs dans les organes qu'elles affectent. On ne peut concevoir cette sorte de paralysie qu'en reconnoissant que la sensibilité est augmentée dans les troncs des nerfs de l'organe paralysé, en même temps qu'elle est diminuée dans leurs rameaux : de manière que, lorsqu'il se fait une excitation violente ou inaccoutumée de la sensibilité dans les troncs, le sentiment qui descend sympathiquement dans les rameaux est assez puissant pour causer des douleurs et des mouvemens convulsifs dans l'organe paralysé. C'est ainsi que les jambes de la malade, lorsqu'on les remue, se roidissent et entrent dans de fortes convulsions; que la sonde, en pénétrant dans l'urèthre, excite une contraction convulsive, qui fait que cette opération demande une force extraordinaire, etc.

Les indications qui se présentent pour le

traitement d'une maladie aussi difficile et aussi grave sont : 1° si les douleurs cardialgiques qui se font sentir encore, quoique faiblement, redeviennent beaucoup plus fortes, les combattre par des remèdes calmans et antispasmodiques, mais avec la circonspection nécessaire pour ne pas augmenter l'énervation des organes actuellement paralytiques ; 2° exciter et soutenir l'excrétion des selles par des lavemens appropriés à la faiblesse qui domine dans les intestins, qu'on modifiera suivant le degré d'irritation et de spasme qu'on pourra observer dans ces organes, et auxquels on joindra ensuite des remèdes toniques et nervins qui puissent assurer le rétablissement des forces de ces mêmes organes ; 3° d'autant que les maux paralytiques trop invétérés pourraient n'être point dissipés par le seul rétablissement des fonctions des organes digestifs, employer des remèdes internes qui excitent la sensibilité des nerfs cutanés, et qui fassent révulsion de l'extrême sensibilité de leurs troncs.

Il est comme superflu de dire qu'on ne doit point négliger l'usage fréquent de la sonde, et le pansement de l'ulcère aux fesses.

On peut espérer de remplir les indications proposées, par les remèdes suivans, dont l'ad-

ministration doit toujours être modifiée par les conseils de M. le médecin ordinaire.

1° La malade se soumettra à un régime sobre et desséchant. Elle ne mangera de la viande que rôtie, et à dîner, s'abstenant de potages ou bouillon de viande et des ragoûts. Elle soupera légèrement, avec des alimens pris des végétaux, qui soient faciles à digérer et qui ne soient point venteux. Elle évitera le plus léger excès de toute boisson échauffante.

Elle se garantira avec soin de tout ce qui peut réprimer la transpiration. Elle ne dormira point le jour, et craindra même de se livrer trop long-temps au sommeil de la nuit. Ell : cherchera continuellement à se distraire des idées tristes que peut lui causer sa maladie.

2° Si les douleurs cardialgiques reprennent une force approchante de celle qu'elles avaient dans les premiers temps, on emploiera les remèdes externes, les plus propres à les calmer, comme peut être l'application sur l'épigastre et l'hypocondre droit, des vessies remplies de lait tiède, auquel on aura ajouté des doses assez fortes de laudanum liquide; mais on s'abstiendra de l'usage des bains, qui a été sensiblement nuisible.

On aura soin de remédier à la constipation,

dont cette cardialgie sera accompagnée, en donnant, toutes les quatre ou six heures, aussi long-temps qu'il sera jugé nécessaire, une prise d'un purgatif approprié, comme d'un mélange de manne et d'huile d'amandes douces. Si ce laxatif paraît trop augmenter l'irritation, on ajoutera à chaque prise une dose convenable de laudanum liquide.

En même temps on appliquera sur l'épigastre, ainsi que sur l'épine du dos, à l'endroit des dernières vertèbres dorsales, des épithèmes composés avec la thériaque, un huitième de castoréum, et suffisante quantité de vinaigre de rue.

Si la malade vient à être de nouveau tourmentée de vomissemens, on combattra cette affection lorsqu'elle sera la plus forte, en donnant la mixture saline antiémétique de rivière, dans de l'eau de cannelle simple; et dans son état ordinaire, en donnant de l'infusion théiforme ou de l'eau de menthe adoucie avec le sirop de menthe, à laquelle on aura ajouté des doses convenables de la liqueur anodine minérale d'Hoffman, ou même de l'élixir de vitriol.

3° La malade prendra, pendant long-temps, chaque jour, matin et soir, vingt grains, et par

gradation, jusqu'à trente grains de savon blanc médicinal mis en pilules, avec suffisante quantité de poudre de racine d'énula-campana : sur chaque prise de ces pilules, elle boira huit onces de petit lait, préparé avec la moutarde (en mettant trois cuillerées de graines de moutarde, concassées sur deux livres de lait de vache, lorsqu'on aura commencé à le faire bouillir), et parfaitement clarifié, où l'on aura ajouté une once de suc de cresson et autant de suc de becabunga. On augmentera par degrés, suivant qu'il paraîtra utile, les doses du petit lait et des sucs.

Elle prendra, tous les trois jours, à l'heure du coucher, des pilules préparées avec une demi-drachme de sagapenum, quinze grains de rhubarbe, et suffisante quantité d'élixir de propriété. On augmentera graduellement les doses de ces remèdes, et on pourra même joindre à ces pilules quelques grains de jalap. Si ces pilules causent une irritation trop forte, on pourra rendre leur opération plus efficace, en donnant sur chaque prise de ce remède la décoction d'une drachme de tête de pavots blancs.

Si la malade vient à être affectée plus fortement qu'à l'ordinaire de sensations doulou-

reuses ou spasmodiques dans les entrailles, on aura recours à des calmans et à des antispasmodiques efficaces. On fera sur tout le bas-ventre des fomentations fréquentes, avec une décoction dans parties égales d'eau et de lait, de racines de guimauve, de feuilles de jusquiame et de fleurs de camomille. On fera, à l'endroit des parties les plus souffrantes du bas-ventre, des onctions fréquentes, avec un liniment composé de parties égales d'esprit de vin camphré, et du *balsamum trylericum*, qui est décrit dans la Pharmacopée de Paris.

4° Lorsque le régime et les remèdes précédens auront sensiblement rétabli les fonctions des organes digestifs, on combinera avec ces remèdes, et on leur fera succéder des nervins et des toniques appropriés, comme le baume du Pérou (dont on pourra donner, matin et soir, environ dix gouttes incorporées avec du sucre); le kinkina joint à moitié dose à la racine de valériane sauvage, et des martiaux dont on graduera l'énergie, comme de l'eau de rouille, du vin chalibé, etc.

Les remèdes évacuans et toniques, dont j'ai conseillé l'usage, doivent être administrés de la manière qui pourra être la plus avantageuse pour opérer en même temps la résolution des

affections hydropiques, dont la malade n'est attaquée que faiblement, mais dont on peut craindre les progrès.

5º On fera journellement, matin et soir, sur les extrémités inférieures, des onctions avec un liniment composé de deux parties d'huile de vers de terres et d'une partie d'eau de la reine d'Hongrie.

On tiendra constamment ces extrémités revêtues de bas et de caleçons, faits avec des peaux de lapins, dont le poil soit en dedans.

On fera aussi, matin et soir, lorsque le traitement sera plus avancé, des frictions (pendant un petit quart-d'heure à chaque fois) le long de l'épine du dos et sur les hanches, avec des flanelles pénétrées de fumées de mastic, de succin et de baies de genièvre.

Un remède qui pourra être très-utile, sera l'application de petits vésicatoires de côté et d'autre de l'os sacrum, à l'endroit de la douleur que ressent la malade dans cette partie. On joindra du camphre aux cantharides dans la composition de ces vésicatoires: on entretiendra pendant quelque temps l'écoulement qu'ils auront procuré; et, après les avoir laissé sécher, on les renouvellera de temps en temps,

en réglant leur répétition sur leurs effets sensibles.

Entre les remèdes excitans et révulsifs qui peuvent convenir aux lésions des nerfs dans cette maladie, l'on doit compter sans doute les douches faites sur les vertèbres lombaires, sur l'os sacrum et sur les hanches, avec des eaux thermales appropriées, comme sont les eaux de Balaruc. Mais ces douches semblent devoir être plus efficaces, lorsqu'on aura fait précéder un usage assez long des remèdes qui ont été conseillés.

B. *D. M. M.*

XCV. *Consultation sur un ulcère du poumon.*

Madame qui me fait l'honneur de me consulter, est âgée d'environ quarante ans; elle est d'un tempérament sensible et fort irritable, elle est sujette depuis long-temps à des palpitations et à de grands maux de tête, qui cependant sont devenus moins violens; elle a, depuis quinze ou seize ans, une perte blanche; elle fut attaquée, il y a cinq ou six mois, d'une fluxion ulcéreuse au nez, qui dura plus de six mois.

Au mois d'octobre 1775, dans un jour chaud, elle fut saisie par le froid ; elle se trouva enrouée et la poitrine prise, et commença à tousser. Ayant négligé ce rhume, elle avait, deux mois après, la fièvre avec des reprises les soirs ; elle rendait des crachats épais, jaunes et fétides ; elle avait des sueurs nocturnes, surtout à la poitrine qu'elle sentait toujours gênée ; le lait et les bouillons de grenouilles lui firent alors un bien très-marqué, mais la toux subsista, quoique beaucoup moindre. Elle devint plus forte au printemps de 1776, et à plusieurs reprises, dans le cours de cette année et de la suivante, où elle fut soulagée par l'usage du lait, des bouillons de grenouilles, de la teinture de kinkina et d'autres moyens appropriés.

Dans l'hiver de 1778, la toux de la malade devint très-violente, et elle cracha même du sang, dont elle a craché depuis deux ou trois fois ; elle eut aussi alors une fièvre exacerbante les soirs, du dégoût et des sueurs nocturnes. Depuis cette époque, elle a été continuellement enrouée, et elle n'a point cessé de sentir un gargouillement au gosier, et une espèce de sifflement qui part du fond de la poitrine du côté gauche. Depuis ce temps, la toux a été parfois presque sèche, et ne donnant que de la pituite,

très-fatigante, excitant le vomissement et la fièvre, et le plus généralement elle a été suivie de crachats épais, faciles à détacher, et dont l'expectoration a été fort considérable.

La malade a toujours été réglée, son pouls est presque toujours agité et souvent fiévreux. Depuis le printemps, elle a la tête fort prise, lourde, pesante, le nez enchifrené, et la vue trouble; elle a même passé, dans le mois dernier, une quinzaine de jours où elle avait peine à distinguer les objets.

D'après ce résumé historique, on voit que la malade est disposée depuis long-temps aux affections ulcéreuses, et que son poumon est attaqué depuis environ quatre ans d'un état ulcéreux; j'appelle ainsi d'un nom général l'état de phlogose d'un organe, et de fonte des sucs nourriciers qui doivent le réparer.

Cet état ulcéreux du poumon est venu à la suite d'un rhume que la malade eut il y a quatre ans, et qui, étant negligé, amena une fièvre exacerbante hectique avec oppression de poitrine et exerétions colliquatives par les crachats et les sueurs. Un rhume semblable, survenu dans l'hiver de l'année 1778, reproduisit les mêmes symptômes, aggrava la toux, et excita le crachement de sang. La toux qui avait été

habituelle depuis le premier rhume, mais dont la force avait été très-variable après que les symptômes de la fièvre hectique avaient été très-calmés, a été beaucoup plus forte depuis le second rhume; elle a été suivie le plus souvent d'une expectoration facile et très-abondante, et parfois elle a été sèche, ou n'a chassé que des humeurs crues, et a été accompagnée d'une fièvre vive; ce qu'on a dû attribuer sans doute à des augmentations de la phlogose du poumon, qui interceptaient l'expectoration habituelle.

C'est à l'extension de l'état inflammatoire des vaisseaux aériens du poumon, plutôt qu'à des effets sympathiques de cet état, qu'on doit rapporter l'enrouûre continuelle de la malade; le gargouillement qu'elle a au gosier, et l'espèce de sifflement (dépendant d'un engorgement qui resserre la glotte) qu'elle sent résonner du côté gauche de la poitrine, où le poumon est probablement plus vicié.

Depuis le printemps dernier, les chaleurs de la saison et les mouvemens fébriles ont fort augmenté l'agitation intestine du sang, et introduit une pléthore relative, qui a déterminé une congestion plus forte du sang dans les vaisseaux de la tête; c'est ce qui a produit les diverses affections de la tête que la malade a souffertes

depuis, et particulièrement le trouble de la vue qui a été empêchée par la surcharge des humeurs dans ses yeux.

Les indications palliatives que présente le traitement de cette maladie, sont de calmer la toux, et de combattre l'état approchant de la fièvre hectique. Les indications curatives qui se rapportent à l'état ulcéreux du poumon, sont de détourner la congestion habituelle qui porte le sang et les humeurs sur le poumon; d'empêcher le progrès de l'inflammation de ce viscère, de travailler à la résoudre, et de corriger l'infirmité relative de cet organe.

On peut espérer de satisfaire à ces indications par le régime et les remèdes suivans, dont l'administration doit être dirigée d'après les conseils éclairés de monsieur le médecin de la malade.

1o La malade sera réduite presque pour toute nourriture aux alimens tirés des végétaux (pain, fruits, racines, légumes, etc.) que l'on choisira faciles à digérer et bien préparés; elle usera particulièrement de bouillons de navets et de raves, de sagou, de la décoction aqueuse, de la racine de salep, des crêmes d'orge adoucies avec de la cassonade. — Comme ce régime végétal pourrait ne pas soutenir assez les forces

de la malade, on lui donnera (mais seulement à dîner) un peu de viande blanche rôtie, si les mouvemens de la fièvre deviennent plus marqués et prennent une forme de redoublemens périodiques ; on observera de placer tous les repas de la malade à des heures assez éloignées de celles des temps de ses redoublemens.

2° Le lait semble pouvoir convenir très-bien à l'état présent de la malade ; je suis d'avis qu'elle prenne le lait d'ânesse, mais seulement d'abord à la quantité de demi-livre, et ensuite à celle d'une livre, qu'on lui donnera chaque matin dans son lit, et une heure avant qu'elle en sorte. — Si l'usage du lait a quelque inconvénient sensible, on y remédiera par des correctifs appropriés qui sont assez connus, comme par l'addition de l'eau seconde de chaux (à moitié dose ou au tiers), si le lait cause des aigreurs, par des acides faibles et enveloppés convenablement, qu'on donnera à une assez grande distance des prises du lait, s'il subit une corruption nidoreuse ou putride, etc.

3° La malade prendra, chaque jour, matin et soir, un mélange d'une once de suc de cresson, et de deux onces de suc d'endive, auquel on ajoutera dix grains du meilleur kinkina, et autant de nitre ; on augmentera et modifiera

les doses des ingrédiens de ce remède, suivant les effets sensibles qui seront observés. La malade prendra le matin ce remède avant le lait, et le soir elle boira par dessus un verre d'orgeat ou d'orangeade, ou quelqu'autre boisson tempérante dont son estomac s'accommodera le mieux.

En même temps, la malade prendra, chaque jour, à des heures assez éloignées du repas, quelques verres d'une décoction (d'abord médiocrement forte, et ensuite plus saturée) d'espèces balsamiques et vulnéraires; comme racines de consoude, feuilles d'aigremoine et de millefeuille, sommités d'hypéricum et autres semblables, qu'on adoucira avec suffisante quantité de sirop de tussilage.

On continuera pendant fort long-temps l'usage de ces remèdes résolutifs et fortifians, en y apportant les modifications nécessaires.

4° Pour calmer la toux, la malade recevra, par la bouche, plusieurs fois dans le cours de la journée, les vapeurs d'une décoction très-chaude de lierre terrestre, de véronique et d'autres plantes pectorales, contenues dans un vase à col étroit; on ajoutera un peu de vinaigre à cette décoction, lorsque les symptômes manifesteront un état d'inflammation plus forte dans

le poumon, à la suite d'une expectoration interceptée ou d'autres circonstances.

On ne donnera des narcotiques à la malade que dans le cas où ils seraient rendus nécessaires par l'insomnie que causerait la toux; on essaiera de procurer sans leur secours un sommeil plus tranquille, en faisant prendre à l'heure du coucher des bains de jambes dans de l'eau légèrement tiède.

5° On détournera les congestions du sang et des humeurs sur le poumon, en excitant modérément la transpiration, et en soutenant les excrétions des selles. La malade fera journellement un exercice à cheval ou en voiture, qui sera augmenté par degrés, et dans lequel elle prendra les précautions convenables pour ne point souffrir de suppression de transpiration.

Elle prendra aussi des lavemens simples, ou chaque jour, ou du moins aussi fréquemment qu'il sera nécessaire, pour remédier au défaut de liberté du cours des selles.

Pour augmenter l'excrétion des humeurs muqueuses de la membrane pituitaire, la malade pourra user d'errhins doux; prendre, en guise de tabac, une poudre composée de feuilles de bétoine et marjolaine, des fleurs de lavande, etc.

Si, malgré les remèdes précédens, révulsifs et autres, la congestion des humeurs sur le poumon fait des progrès dangereux, et surtout si les règles viennent à se supprimer, je suis d'avis d'établir à une jambe un cautère, dont on entretiendra l'écoulement avec le plus grand soin.

6° Si une douleur vive fixée en quelque endroit de la poitrine, et d'autres indices annoncent un état d'accroissement considérable de l'inflammation du poumon, on se hâtera d'y remédier, en appliquant un vésicatoire à un endroit voisin de la douleur. Dans un cas semblable, on verra s'il est à propos de pratiquer une petite saignée (seulement de quatre ou cinq onces de sang), ayant égard à l'état des forces ainsi qu'à la fréquence et à la dureté du pouls. Dans le même cas, on insistera sur les remèdes tempérans et antiphlogistiques.

Si, malgré tous les secours qui ont été proposés, et qui doivent être suivis long-temps avec beaucoup de constance, l'état ulcéreux du poumon devient plus grave, on suivra un traitement relatif aux progrès et aux variations qu'on observe dans cet état, ainsi qu'aux divers symptômes de flux immodéré ou autres qui pourront survenir.

B. *D. M. M.*

XCVI. *Consultation sur une affection asthmatique et nerveuse.*

Monseigneur qui me fait l'honneur de me consulter, a été sujet, dès sa première jeunesse, à avoir la respiration difficile ; il eut, à l'âge de vingt ans, des oppressions plus fortes, et quelques années après un crachement de pus, accompagné d'une grande faiblesse et de douleurs dans la poitrine et entre les épaules. Il fut réduit, pendant neuf mois, à la diète blanche ; et ce crachement de pus fut tari, mais deux ans après cette suppuration se renouvela avec la même force et fut encore guérie par l'usage du lait. Depuis ce temps le malade a craché plusieurs fois le pus, mais ces crachemens n'ont pas de symptômes graves qui les suivent, et sont seulement annoncés par des oppressions plus fortes qu'à l'ordinaire.

Depuis une vingtaine d'années le malade a une affection asthmatique qui revient toutes les nuits ; depuis cette époque il sent, presque tous les jours, vers les six heures du soir, une gêne dans la respiration, qui augmente jusqu'à la pointe du jour, où elle se dissipe. Chaque accès est terminé par une expectoration diffi-

cile de crachats tenaces : le malade est fort soulagé quand il peut rendre des vents dans l'accès. — On a observé que le serein et la poussière sont fort contraires au malade, et qu'un temps couvert ou pluvieux lui est plus favorable qu'un ciel serein. Ce dernier vice de la sensibilité du poumon est rare chez les asthmatiques.

Le malade, depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de onze, était sujet à des tourmens de tête violens et accompagnés de fadeurs d'estomac; il n'eut pas de ressentiment de cette incommodité jusqu'à l'âge de quarante-un ans, temps auquel il eut un grand nombre d'affections nerveuses très-fortes. Il était sujet alors à avoir des nausées et des langueurs d'estomac suivies de défaillances : il sentait dans la tête des vibrations qui l'obligeaient à tenir les yeux fermés. Les tendons du cou étaient raides et souffraient quand il remuait la tête : toutes les parties externes de la tête étaient tendues et tiraillées, et même les tempes s'enflèrent sensiblement. Le malade sentait l'intérieur de la tête fort embarrassé ; il avait des engourdissemens à la joue droite, au bras et à la jambe, du côté droit : tout lui paraissait pencher du côté droit ; et même lorsqu'il regardait deux

lumières placées à une égale hauteur, celle du côté droit lui paraissait plus basse que celle qui était à la gauche. Lorsqu'il se couchait du côté droit, cette situation augmentait les vibrations dans la tête et les angoisses d'estomac.

Dans le même temps le malade était extrêment faible et avait perdu le sommeil; son pouls était petit et concentré, sans être fréquent; il sentait souvent, entre les épaules, une chaleur vive et durable: il rendait des urines très-limpides; quelquefois, étant au lit, il avait des mouvemens convulsifs des extrémités.

Le malade avait été trois fois dans cet état fâcheux, lorsqu'on le porta à faire un voyage qui produisit une révolution très-avantageuse pour sa santé; depuis lors, il a par intervalles des attaques de nerfs, dont les symptômes sont semblables à ceux de la première attaque, mais à un degré beaucoup plus faible, quoique leur durée soit variable. D'ailleurs, le malade se sent habituellement la tête embarrassée (il a les oreilles comme bouchées, et plus ou moins sourdes dans les fortes attaques des nerfs); il ne peut se coucher sur le côté droit, et il lui paraît n'être pas aussi libre de ce côté que du gauche. — Il y a plusieurs an-

nées qu'on lui a conseillé l'usage du petit lait, mais depuis quelque temps il ne peut le supporter; les seuls remèdes dont il fait usage, sont les bains domestiques et des bouillons appropriés.

On demande les remèdes les plus propres à prévenir les attaques des nerfs et à diminuer leur force, ainsi que ceux qu'il faudrait employer si elles venaient à un certain point.

On demande aussi les remèdes qui pourraient prévenir les reprises de l'asthme, comme ceux qui peuvent diminuer la violence et la durée de ces reprises, lorsqu'elles causent trop de fatigue.

Les attaques de maux nerveux que le malade a de temps en temps, et les reprises d'asthme qu'il souffre toutes les nuits, sont extrêmement éloignées du degré où elles pourraient amener des affections prochainement dangereuses. Cependant, comme on desire que j'indique ces affections graves qu'il serait possible qui survinssent aux infirmités actuelles, et les remèdes qui leur seraient le plus appropriés, je ferai les observations suivantes :

1° Les attaques de nerfs portées au plus haut degré peuvent dégénérer, dans ce cas, de pertes de sentiment et de mouvement dans divers

organes. Les principaux remèdes de ces affections (à la suite des évacuans des premières voies, des sinapismes et autres secours qui pourraient être indiqués) seraient les remèdes dits *nervins* ou *céphaliques*, tels que la teinture d'ambre et les sels volatils huileux, la racine de valériane sauvage, les graines de petit cardamome et autres aromatiques actifs. L'usage continué de ces nervins serait très-efficace pour prévenir le retour de ces affections.

2° Les reprises de l'asthme pourraient devenir violentes au point de menacer de suffocation. On observerait alors avec beaucoup de soin quelles seraient les causes de cette affection périlleuse; si elle était produite par un spasme du poumon qu'aurait irrité la poussière qu'on aurait respiré, ou quelqu'autre cause soudaine: on donnerait, pour remédier à cet état convulsif du poumon, vingt à trente gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac dans un julep anti-spasmodique. — Si ce danger de suffocation venait des progrès qu'aurait faits le catarrhe des humeurs qui engorgeraient le poumon, on appliquerait un vésicatoire entre les deux épaules; on ferait prendre du kermés minéral à doses assez fortes et assez rapprochées, et de l'oxymel scillitique dans de l'eau de cannelle simple.

Les indications que présentent les incommodités compliquées que souffre monseigneur, sont :

1° D'affaiblir les reprises d'asthme dont il est tourmenté toutes les nuits, et de rendre plus complète l'évacuation critique qui termine chacune de ces reprises;

2° De fortifier les poumons dont l'infirmité paraît être originaire, par des remèdes placés dans les temps où les retours de l'asthme seront moins fâcheux, et qui préviennent la dégénération ulcéreuse à laquelle le poumon est disposé;

3° De prévenir les attaques des maux nerveux, en combinant les remèdes destinés à remplir les indications précédentes, et d'autres secours, de manière à fortifier toute la constitution, et à y produire des alternatives d'excitation et de relâchement (opposées aux états successivement dominans de spasme et d'atonie) qui rappellent l'ordre le plus naturel de la distribution des forces du principe vital.

On peut satisfaire à ces indications par le régime et les remèdes suivans :

1° Pour affaiblir les reprises d'asthme, il faut constamment détourner la congestion habituelle des humeurs qui se jettent sur les pou-

mons, et prévenir la génération des humeurs surabondantes; on y réussira, en assurant la facilité des digestions et la liberté des excrétions naturelles.

Dans ces vues, le malade ne se nourrira que des alimens dont il a éprouvé que la digestion lui est facile. Il s'abstiendra de toutes les boissons échauffantes, et particulièrement des liqueurs spiritueuses. Il fera trois repas chaque jour, et persévérera dans l'usage où il est de prendre peu de nourriture au repas du soir.

Il usera fréquemment des alimens médicamenteux qui sont propres à aider l'expectoration, comme le miel, l'ail, l'estragon, les raves, etc. — Il ne négligera pas l'usage des poudres, des plantes céphaliques prises en guise de tabac, et d'autres errhins doux qui puissent lui procurer un moucher abondant. Il se garantira avec soin de tout ce qui pourrait lui causer des suppressions de la transpiration, qu'on excitera par le moyen des bains et de l'exercice (comme il sera dit plus bas); il prendra journellement des lavemens d'eau pure, qu'on rendra émolliens ou laxatifs, si cela est nécessaire, pour remédier à la constipation.

Lorsqu'on aura insisté quelque temps sur ce régime, le malade se mettra à l'usage habituel

d'une décoction de feuilles de marrhube (dont on mettra deux poignées sur trois livres d'eau, qui seront réduites à deux pour la coction) ; il boira dans les premiers temps quatre ou cinq verrées chaque jour, et dans la suite plus par degré de cette décoction, qu'on pourra adoucir avec le sirop de violettes.

Dans les temps où les retours de l'asthme seront rendus plus fâcheux qu'à l'ordinaire, par une accumulation d'humeurs glaireuses et tenaces qui embarrasseront le poumon et l'estomac, il sera utile de procurer des vomissemens médiocres, en faisant boire copieusement d'une infusion tiède et saturée de *raphanus rusticanus.* — Si ce vomitif est faible, on pourra donner, mais beaucoup plus rarement, dans les mêmes circonstances, l'ipécacuanha à petites doses, comme à celle de quinze grains. — Quelque modérés que soient ces vomitifs, on observera si leur impression est très-fatigante et se prolonge trop, auquel cas on n'hésitera pas à faire prendre un léger narcotique au déclin de leur opération.

Lorsque les reprises d'asthme seront plus violentes que de coutume, on pourra les calmer en faisant prendre, dans l'état même de la reprise, des antispasmodiques, comme le julep suivant, qu'on donnera par cuillerées.

Prenez une drachme d'assa-foetida, résolvez-la dans cinq onces d'eau de rue; ajoutez quarante gouttes de la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, et six drachmes de sucre blanc mêlé. — Si le malade a trop de répugnance pour ce julep fétide, on substituera un julep préparé avec l'eau rose, et le musc broyé avec du sucre.

Lorsque les reprises d'asthme seront plus longues et plus pénibles qu'à l'ordinaire, on pourra les abréger, en employant, au déclin de la reprise, divers remèdes propres à exciter l'expectoration qui doit la terminer. Le malade recevra, par la bouche, des vapeurs d'une décoction bouillante d'espèces pectorales, à laquelle on aura ajouté un sixième de vinaigre. On lui donnera quelques tasses d'une forte infusion de *camphorata.* Si les crachats paraissent très-difficiles à détacher, on lui fera prendre vingt grains de gomme ammoniac, résouts par la trituration dans quatre onces d'eau de pouliot.

Si la violence des accès d'asthme porte trop loin l'insomnie, l'usage prudent des narcotiques pourra être nécessaire. On essaiera d'abord les plus doux, comme l'extrait des fleurs de coquelicot (à la dose de quinze ou vingt grains), l'infusion d'une demi-poignée de feuilles de

cynoglosse, etc. Si ces calmans sont trop faibles, on fera prendre vingt gouttes (ou plus par degrés) de l'élixir antiasthmatique suivant :

Prenez fleurs de benjoin et opium purifié, de chaque, une drachme, camphrée, deux scrupules ; huile essentielle de graines d'anis, demi-drachme ; esprit de vin rectifié, deux livres : faites digérer et couler.

2° Dans les temps où les attaques d'asthme seront devenues moins fortes et moins durables, on tâchera de remédier autant qu'il sera possible à l'infirmité relative du poumon, en continuant, suivant les circonstances, les différens remèdes qui ont été prescrits; on leur en joindra d'autres qui puissent fortifier le poumon en même temps qu'ils excitent l'expectoration, comme les tablettes de soufre et la conserve de racine d'*énula-campana*.

La combinaison du lait et du kinkina, qui sera indiquée ci-dessous, sera très-appropriée; si le malade vient à avoir de nouvelles attaques de crachement de pus, on pourra alors y joindre avec succès l'usage des plantes balsamiques, comme les sommités fleuries d'hypéricum, etc., et celui du baume du Canada ou autre baume naturel, à doses prudemment graduées. — Si cet état de suppuration traînait en longueur, il pour-

rait indiquer d'autres secours, comme l'application d'un cautère, etc.

3° Dans l'administration des remèdes destinés à remplir la première indication, on aura soin de faire dominer les remèdes excitans lorsque le malade sera plus abattu, et les calmans si c'est l'irritation qui domine.

On observera la même conduite dans le choix des remèdes par lesquelles on combattra les différentes affections nerveuses. Par exemple, pour dissiper les vents qui fatigueront le malade lorsqu'il sera fort échauffé, on lui donnera quelques gouttes d'élixir de vitriol dans un verre d'eau froide; et s'il se trouve fort abattu, il usera d'une infusion théiforme de gingembre ou de graines d'anis.

Les secours les plus appropriés pour augmenter chez M[gr] les forces du genre nerveux et celles du poumon, sont:

1° L'usage combiné du kinkina et du lait. — Ainsi, il prendra très-long-temps, deux fois par jour, le matin et le soir, vingt grains et plus par degrés, d'excellent kinkina mis en poudre, et incorporé en bol avec la conserve de fleurs de romarin, et il boira sur le bol du matin une demi-livre de lait d'ânesse;

2° L'usage alternatif et fréquemment répété

des bains tempérés que Mgr prendra le matin, et de l'exercice qu'il fera en voiture aux belles heures de la journée.

B. *D. M. M.*

XCVII. *Consultation sur une cataracte.*

Monsieur, qui me fait l'honneur de me consulter, ayant fait des excès de lectures pénibles qui avaient extrêmement fatigué sa vue, a souffert, au commencement de cette année, une fluxion inflammatoire très-violente sur l'œil droit. Cette fluxion s'est étendue à la plus grande partie du globe de l'œil, de sorte que le malade sentait ce globe comme pressé en tous sens dans son orbite; elle a résisté pendant quelque mois à tous les remèdes qu'on a employés pour la résoudre.

Lorsque cette inflammation a cessé, on a vu succéder un épaississement de l'humeur aqueuse et du cristallin de cet œil. Les divers remèdes qu'on a employés depuis, ont été suivis du rétablissement de la transparence de l'humeur aqueuse. On a lieu de croire aussi que, depuis leur usage, l'état du cristallin a été amélioré, puisque le malade distingue aujourd'hui par

l'œil affecté l'ombre de la lumière, distinction qu'il assure n'avoir pas pu faire quelque temps auparavant.

Cependant, par un examen attentif de cet œil malade, nous y avons reconnu une cataracte qui nous a paru formée par l'épaississement du cristallin que nous avons soupçonné de plus être flétri ou diminué de volume, à raison de la profondeur apparente de sa situation derrière la prunelle.

Nous avons vu que cet œil est dans un état de langueur semi-paralytique : il n'est point attaqué de goutte sereine complète; car sa prunelle, qui est toujours dilatée, se resserre à un degré sensible, lorsqu'elle est exposée à l'impression soudaine d'une lumière vive; mais ce resserrement est peu considérable, et l'est d'autant moins, que son apparence est un peu exagérée par une illusion optique qui a lieu dans cette expérience; car cette dilatation de la prunelle, qui reste la même, semble un peu plus grande, quand elle est vue dans l'ombre, que quand on la voit exposée à une lumière plus forte, qui, augmentant l'éclat de l'anneau de l'iris, fait paraître cet anneau plus large relativement à son ouverture.

Ainsi la cataracte de cet œil est de l'espèce

de celles auxquelles on donne le nom de *glaucome*, parce qu'elle a une situation profonde derrière la prunelle, et parce qu'elle est compliquée d'une goutte sereine imparfaite.

Les causes qui ont produit cette maladie sont assez manifestes, sur-tout si l'on considère que la constipation à laquelle le malade est sujet, sa vie sédentaire, et le travail de tête auquel il s'est livré constamment, ont établi chez lui, depuis long-temps, l'habitude d'une tendance vicieuse du sang et des humeurs vers la tête.

L'impression vive d'un air froid ayant irrité l'œil droit qui était singulièrement affaibli, y détermina une fluxion très-forte, à raison de la congestion habituelle des humeurs vers la tête; et sans doute aussi par l'effet de la transpiration supprimée dans une partie du corps, l'œil fut attaqué d'une inflammation fort étendue. Cette ophtalmie ayant été résoute imparfaitement, a laissé des obstructions dans le tissu cellulaire et dans un grand nombre de vaisseaux des membranes de l'œil. Ces engorgemens ont empêché les sécrétions, et les résorptions des humeurs de l'œil, d'où il est facile de déduire le défaut de ténuité et de transparence qu'a souffert long-temps l'humeur aqueuse, ainsi que l'opacité qui subsiste

dans le cristallin. Il est naturel de penser que de semblables engorgemens dans les vaisseaux sanguins, dont la rétine est parsemée, pressent et resserrent cette expansion pulpeuse du nerf optique de manière à en diminuer extrêmement la sensibilité, ce qui cause la semi-paralysie de l'iris.

Les indications qui se présentent dans ce cas sont donc, 1° de travailler à résoudre les obstructions que l'inflammation de l'œil a laissées dans les vaisseaux et le tissu cellulaire de cet organe, et, dans cette vue, d'affaiblir la congestion habituelle du sang et des humeurs vers la tête, d'exciter ensuite des dérivations de mouvemens et d'humeurs vers les parties voisines de l'œil, et d'employer des remèdes incisifs et fondans qu'on rendra plus forts par degrés; 2° d'accroître par des nervins appropriés la sensibilité de la rétine et des autres parties engorgées; 3° de s'écarter de ces méthodes les plus naturelles si elles paraissent trop lentes à procurer la résolution, et d'en essayer de perturbatrices, mais pour revenir aux premières, si ces essais n'ont point une utilité assez promptement sensible, et qui aille en croissant. J'appelle *méthodes perturbatrices* celles qui font dans la constitution un

grand changement qui est quelquefois avantageux dans des cas semblables ; elles consistent, dans ces cas, à administrer des remèdes qui portent une ou plusieurs excrétions au-delà de leur degré naturel, ou bien des remèdes de nature vénéneuse, dont le succès paraît être encore plus accidentel.

Quelque grave que soit cette maladie de l'œil, on peut espérer qu'elle cédera à quelqu'une de ces méthodes de traitement ; mais si elles n'ont point le succès qu'on desire, il faudra en venir à l'opération de la cataracte. Nous pensons que le malade sera préparé de la manière la plus convenable à cette opération, par un long usage des remèdes résolutifs et nervins sur lesquels nous conseillons d'insister principalement. Non seulement l'opération serait infructueuse, tant que l'œil restera dans cet état de langueur, comme paralytique, mais même elle pourrait avoir des suites qui rendraient la goutte sereine, complète et incurable.

On peut espérer de remplir les indications précédentes par les remèdes que nous allons prescrire. M. le médecin ordinaire réglera l'administration et les combinaisons de ces remèdes, ainsi que le choix des remèdes analogues qu'on

pourra leur joindre en différentes circonstances.

1° On établira le plus tôt possible un cautère au bras droit, et on entretiendra cette issue avec beaucoup de soin par des pansemens répétés deux fois le jour.

On commencera par purger le malade avec une médecine ordinaire, ensuite on aura toujours soin d'entretenir la liberté du ventre; pour cette fin, le malade prendra chaque jour un lavement d'eau pure qu'on ne rendra émollient ou laxatif qu'en cas de nécessité; si ces lavemens ne remédient point à la constipation habituelle, on fera prendre au malade de temps en temps, à l'heure du coucher, des pilules composées avec dix grains d'extrait aqueux de rhubarbe, quinze grains de sagapenum, et suffisante quantité d'élixir de propriété.

Il boira, chaque jour, dans la matinée, plusieurs tasses de thé, dans l'une desquelles on aura fondu un *oleosaccharum* fait avec du sucre et trois ou quatre gouttes d'huile essentielle de safran. Ces remèdes pourront exciter utilement le cours libre de la transpiration et des urines. Suivant qu'on observera le bon effet de ces révulsions assidues dans les parties éloignées, on passera à l'usage des dérivatifs ou des

révulsifs appliqués dans les parties les plus voisines de l'œil cataracté. On s'abstiendra des vapeurs des linimens, et des collyres qui porteraient sur les yeux même. Ces topiques seraient, dans ce cas, ou nuisibles comme les gras et les spiritueux, ou indifférens comme les eaux distillées qu'on croit ophtalmiques, etc.

Mais on pourra pratiquer successivement, selon l'effet des révulsifs généraux, les divers remèdes qui vont être exposés. — On lavera fréquemment le visage, et sur-tout les sourcils, avec de l'eau de savon à laquelle on aura ajouté un sixième, ou plus, d'esprit-de-vin camphré; on pourra essayer de faire, matin et soir, pendant quelques jours, sur la tête, des douches avec l'eau commune chauffée jusqu'au trente-huitième degré du thermomètre de Réaumur.

On appliquera derrière l'une et l'autre oreille de la *trentavelle* (ou écorce de la tige de thymelda), qui produira un suintement qu'on entrediendra long-temps; enfin on pourra essayer un usage fréquent de divers sternutatoires. Le malade usera, en guise de tabac, d'une poudre composée avec parties égales de cubèbes, et de racines de valériane sauvage. Il ne serait pas prudent d'user de sternutatoires violens.

Ces différens révulsifs doivent aider au succès

des résolutifs qu'il faut faire prendre assidument au malade pendant long-temps. Parmi les résolutifs qui sont les plus appropriés dans ce cas, nous indiquerons, 1° des bouillons de poulet (qu'on fera prendre d'abord le matin, et dans la suite le matin et le soir), dans lesquels on aura fait cuire des racines de persil, de céléri, de panais, de salsifis et autres analogues (ayant soin de passer les bouillons pour séparer la partie ligneuse de ces racines qui causerait des vents), et dans chacun desquels on ajoutera le suc exprimé de douze cloportes, et plus, par degrés. On donnera ces bouillons par des reprises de plusieurs jours consécutifs; 2° des bols altérans avec un ou deux grains de kermès minéral, de six à dix grains de mercure doux, et suffisante quantité de conserve de racine d'*enula-campana*. On donnera un de ces bols de deux ou trois soirs l'un, à l'heure du coucher, pendant l'usage des bouillons ci-dessus.

2° Il est essentiel de placer dans les intervalles des reprises des bouillons qui ont été conseillés, et dans la suite de joindre perpétuellement aux remèdes révulsifs et résolutifs qui seront employés, l'usage des remèdes vraiment nervins, qui sont dits aussi *céphaliques*,

antiparalytiques, etc. Tels sont la conserve de fleurs de romarin, l'extrait des feuilles de rue préparé avsc l'esprit-de-vin, etc.; mais de tous les vrais nervins, le plus approprié dans des cas semblables à celui-ci est la valériane sauvage dont on fait prendre la décoction, en y ajoutant un peu de noix muscade pour corriger la qualité nauséeuse de ce médicament.

3º Nous avons dit qu'il y a deux sortes de méthodes perturbatrices qu'on peut essayer, si les remèdes précédens ont de faibles effets; mais avec la condition qu'il faut revenir promptement à ces remèdes, si ces méthodes n'ont point un succès assez marqué et assez durable.

La première sorte de ces méthodes, qui ont réussi quelquefois dans des cas semblables, renferme celles qui portent les excrétions naturelles au-delà du degré ordinaire. On peut réussir dans ce cas en donnant intérieurement du mercure doux, ou quelque autre préparation plus faible de mercure, qui excite une salivation médiocre, qu'on soutiendra quelque temps, ou en faisant prendre du sublimé corrosif, de telle manière qu'il augmente très-sensiblement toutes les excrétions à la fois.

La seconde sorte de ces méthodes est de

celles où l'on emploie des remèdes vénéneux, qui ont quelquefois un effet résolutif, tels que l'extrait de ciguë, l'infusion *de solanum belladona*, etc. Parmi les remèdes de ce genre, nous sommes portés à croire que l'extrait de jusquiame blanche peut être plus souvent utile. La première dose de cet extrait doit être seulement d'un quart de grain; chacune des augmentations des doses de ce remède doit être aussi d'un quart de grain tout au plus. Ces augmentations doivent être faites avec beaucoup de prudence, et ne doivent point avoir lieu tant que ce remède produit un sentiment de sécheresse dans la gorge (qui est son effet spécifique).

Nous conseillons au malade de faire, chaque jour, pendant la durée de ce traitement, un exercice modéré, surtout en voiture, ayant soin de ne pas s'exposer sans précaution aux fortes intempéries de l'air. Il doit prendre fréquemment des bains tempérés; il doit s'abstenir de tous les alimens indigestes, et particulièrement du poisson et des légumes.

M. le médecin ordinaire suppléera à tous les conseils diététiques qui peuvent être utiles.

Le malade évitera avec soin de se livrer à de fortes contentions d'esprit; il lui importe

extrêmement de posséder son ame en paix ; mais nous l'aurions mal connu, si nous jugions nécessaire de lui donner des conseils moraux.

B. D. M. M.

XCVIII. *Consultation de MM. Lamure et Barthez sur une affection scrofuleuse.*

Le jeune malade, pour lequel on nous a fait l'honneur de nous consulter, est âgé de quatorze ans ; il est né d'un père qui, à la suite d'une fièvre maligne qu'il eut à l'âge de vingt ans, est devenu sujet à un fort catharre sur la poitrine, qu'il a habituellement depuis quarante ans. Il s'est bien porté jusqu'à quatre ans ; ayant fait à cet âge une chute considérable, il fut affecté de suite de diverses incommodités que produisit un vice scrofuleux qui se manifesta dans toute la constitution. Le développement de ce vice peut être décidé par cette chute, comme on voit de semblables accidens déterminer vers le même âge des affections rachitiques, etc.

On remarqua alors qu'il se réchauffait difficilement dans son lit en hiver ; il avait des douleurs dans les membres, des tumeurs aux

articulations, surtout des poignets et des pieds, et les glandes du cou engorgées; à ces maux se joignaient l'exténuation, la fièvre qui était parfois violente, et divers autres symptômes. Ces infirmités se soutinrent pendant trois ans; elles furent sensiblement aggravées par l'usage de quelques bains domestiques, qui rendirent le malade pris et roide de tout le corps; il fut aussi plus incommodé par l'effet des bains d'Assas, qui n'ont pas plus d'activité que les bains domestiques. Il était naturel que ces bains employés sans préparation, et sans être précédés d'autres remèdes convenables, déterminassent sur les articulations affectées des fluxions plus fortes des humeurs surabondantes et excrémentitielles.

Le malade prit ensuite pendant un an des poudres d'Aillaud qui parurent le guérir, et pendant leur usage il devint sujet à avoir sur le cuir chevelu une éruption d'une humeur fétide qui se formait en croutes. La suppuration qui s'établit ensuite à la tête, n'a jamais entièrement tari; et l'engorgement qui a toujours subsisté dans les glandes du cou, a été constamment proportionné à cette suppuration. Les évacuations révulsives, procurées assidument par les poudres d'Aillaud, aidèrent la

nature à produire à l'extérieur de la tête une suppuration dont les variations ont toujours été dépendantes de celles de l'engorgement primitif des glandes du cou, dans lequel cette suppuration n'a pu faire qu'une crise incomplète.

Deux ans après cette cure imparfaite obtenue par les poudres d'Aillaud, les douleurs et la gêne des articulations reparurent au mois d'avril. Ces maux furent singulièrement augmentés au mois d'août suivant, après une course forcée que le malade fit avec une vive frayeur ; il survint de la fièvre qui redoublait les soirs, qui parut dans la suite céder aux purgatifs, une toux sèche, fréquente, avec difficulté de respirer, de l'embarras et du gonflement dans le bas-ventre ; un plus grand engorgement des articulations, des extrémités avec amaigrissement du reste du corps. Il paraît que ce renouvellement de la maladie fut puissamment déterminé par le trouble et l'infirmité que causa dans toute la constitution l'accident que le malade éprouva au mois d'août.

A la fin du mois de mai dernier, le malade a commencé d'être traité par un médecin qui a trouvé les symptômes moins fâcheux qu'ils ne l'étaient au commencement de l'année der-

nière ; il a remarqué que le bas-ventre n'était pas douloureux, et ne présentait point au tact d'obstructions sensibles ; il a fait pratiquer deux exutoires, l'un au bras, et l'autre à une jambe du malade ; il l'a fait user d'une décoction de garance et de capillaire. Le malade a pris et prend encore tous les jours des pilules (dont on a augmenté la dose par degrés) composées avec l'extrait de ciguë, la terre foliée de tartre, le mercure doux et le sel volatil de corne de cerf ; et il a pris tous les huit jours les pilules alexitères purgatives de Rotrou, qui lui ont fait rendre par haut et par bas beaucoup de matières glaireuses et fétides, dont les évacuations ne l'ont point affaibli. L'usage de ces remèdes, qu'on a continué jusqu'à présent, a été suivi d'une diminution sensible de la toux. Le pouls est devenu moins petit et moins fréquent, surtout les soirs, qu'il n'était auparavant. L'engorgement dans les glandes du cou est toujours le même, mais il est moins considérable dans les articulations des mains et des pieds, dont le mouvement est plus aisé.

M. le médecin du malade propose, 1° de continuer le même traitement pendant plusieurs mois, en donnant de temps en temps de la magnésie ; 2° de faire prendre au malade les

eaux et les bains d'Ax (qui sont analogues aux eaux de Barèges), de faire avec ces eaux des douches sur les articulations des pieds et des mains, et de continuer pendant trois mois la boisson de ces eaux ; 3° de faire des fumigations avec les poudres mercurielles de M. l'Alouette. — Il est indécis sur l'usage du lait, qui, d'un côté, paraît indiqué par la maigreur du malade, par un peu de toux qui lui reste, par le goût décidé qu'il témoigne avoir pour ce remède ; mais qui, d'un autre côté, est contre-indiqué par l'épaississement de la lymphe et la tendance des humeurs à l'acidité.

On nous demande de donner notre avis sur ce projet de traitement, en marquant les modifications qu'il peut nous paraître convenable d'y apporter, ou bien de détailler tel autre plan de curation que nous jugerons devoir être plus utile.

Nous sommes d'avis que le plan de traitement qu'a suivi depuis le mois de mai M. le médecin du malade, a été fort bien entendu ; cependant il nous semble qu'on pourrait le perfectionner d'après les observations suivantes. L'effet des exutoires qu'on a pratiqué chez le malade, semble devoir être moins avantageux que ne serait celui d'un cautère qu'on applique-

rait à une jambe, dont on entretiendrait l'écoulement avec soin, et qu'on ne laisserait plus tarir (avec les précautions convenables) que lorsque la maladie serait solidement guérie.

La magnésie qu'on propose de donner de temps en temps ne peut avoir qu'une action faible sur les principes constitutifs de cette maladie, dans laquelle on ne dit point que l'acessence des humeurs soit prouvée par des signes manifestes, et où il paraît qu'elle est seulement présumée d'après une théorie célèbre sur la cause des écrouelles. Cette remarque nous paraît essentielle pour ordonner le régime.

Les pilules que prend le malade semblent avoir eu évidemment de bons effets; mais leur efficacité est peut-être épuisée; et si on le juge ainsi, en observant la graduation du succès qu'ont eu ces remèdes, il est à propos de leur substituer des remèdes analogues, dont l'habitude n'ait pas affaibli l'action.

D'ailleurs, quoique l'extrait de ciguë soit souvent un bon remède dans ce genre de maladie, il ne paraît pas conforme aux règles de la méthode la plus éclairée, de donner ce résolutif vénéneux, confusément avec ceux dont la manière d'agir est plus connue (comme le mercure doux), et il est mieux sans doute de le donner

séparément de ce résolutif, et lorsqu'il n'a pas réussi.

Nous sommes d'avis que l'usage des eaux de Barèges peut être encore plus salutaire au malade que celui des eaux d'Ax, qui sont analogues, mais moins actives. Nous croyons qu'il est à propos que le malade profite du temps qui reste de la saison des eaux de Barèges, et qu'il aille les prendre en boisson, en bains et douches sur les parties affectées ; il se conformera aux conseils éclairés des personnes de l'art qui dirigent l'administration de ces eaux.

On pourra sans doute, dans les intervalles de l'usage de ces eaux, en assurer l'effet heureux dans cette maladie, en faisant alors, sur les extrémités affectées, des frictions mercurielles, ou des fumigations avec les poudres mercurielles de M. l'Alouette.

Au retour de Barèges, on reprendra le traitement que le malade a suivi depuis le mois de mai; et si ces remèdes n'ont point un assez grand succès, on leur substituera les remèdes suivans, qui pourront se trouver plus appropriés pour remplir les mêmes vues, et qu'on modifiera toujours suivant qu'il paraîtra indiqué.

On donnera alors au malade trois fois par

jour quinze grains des pilules suivantes : Prenez de savon d'Alicante, trois drachmes ; de terre foliée de tartre, un drachme ; de rhubarbe, trente grains. Faites une masse de pilules avec le sirop de chicorée.

On placera les prises de ces pilules, à l'heure du réveil du malade, une heure avant son dîner ; et à six heures du soir, il boira sur chaque prise une verrée de la tisane suivante.

Prenez des feuilles de scolopandre, deux poignées ; de racine d'iris de Florence, une once. Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, et réduire à quatre livres, ajoutant sur la fin une demi-once de réglisse.

On donnera de plus au malade, tous les trois jours, à l'heure du coucher, un bol composé avec six grains de mercure doux, un grain de kermès minéral, et suffisante quantité d'extrait de racine d'aunée. On augmentera les doses des ingrédiens de ce bol, suivant qu'on jugera utile d'en accroitre l'effet purgatif.

Si ces remèdes résolutifs, étant continués long-temps, n'ont point un succès complet, on essaiera ensuite des résolutifs d'autre sorte, comme sont les absorbans salins et la ciguë.

Ainsi on donnera alors au malade, chaque jour, à son réveil, et, le soir, trois ou quatre

heures après le dîner; dix grains d'éponge brûlée seulement jusqu'à noirceur, qu'on incorporera avec du miel, et il boira par dessus quatre onces d'eau seconde de chaux; on augmentera par degrés, jusqu'à moitié en sus, les doses de ces remèdes. Pendant leur usage, on continuera de faire prendre, de la manière qui a été marquée, les bols de mercure doux et de kermès minéral; on pourra ensuite employer l'extrait de ciguë, en le portant par degrés journellement à des doses beaucoup plus fortes que celles qu'on a données jusqu'ici.

Pendant l'usage des divers remèdes qui ont été conseillés, le malade se nourrira principalement d'alimens tirés des végétaux. L'usage modéré des fruits parfaitement mûrs ou cuits peut lui être fort salutaire. Il s'abstiendra des alimens indigestes et incrassans; il se privera de toutes les boissons échauffantes ou spiritueuses. L'usage du petit lait et du lait d'ânesse peut lui faire beaucoup de bien, mais on ne lui donnera pas d'autre espèce de lait ni des laitages.

Pendant tout le cours du traitement, le malade prendra des lavemens d'eau tiède, aussi fréquemment qu'il sera nécessaire pour prévenir la constipation. Il fera journellement un exercice

modéré à cheval ou en voiture. Il restera tous les matins au lit, de manière à aider la transpiration sans la forcer.

Lorsque par les remèdes on aura sensiblement avancé la résolution des tumeurs, des glandes du cou, on pourra appliquer utilement sur ces glandes, des topiques résolutifs appropriés; comme, un liniment composé avec deux parties de savon blanc, et une partie d'huile de tartre par défaillance; des cataplasmes composés avec le vinaigre et les farines résolutives, etc.

Lorsqu'on sera parvenu à dissiper, du moins en très-grande partie, les infirmités présentes du malade, on lui fera faire usage pendant long-temps de remèdes toniques, dont les plus convenables pourront être l'extrait de kinkina à petites doses, et les fleurs martiales de sel ammoniac. On aura soin en même temps d'entretenir la plus grande liberté des excrétions naturelles.

Ce long usage des remèdes propres à fortifier la constitution, sera sans doute nécessaire pour prévenir qu'il ne se forme des tubercules dans les viscères, ni d'autres reproductions fâcheuses du vice écrouelleuses.

B. *D. M. M.*

XCIX. *Manie à la suite d'une Couche.*

On doit travailler dans ce cas à détruire la congestion habituelle, ou la fluxion chronique du sang et des humeurs vers la tête; 1°. en remédiant au désordre nerveux de toute la constitution; 2° en procurant la liberté et la proportion convenables des excrétions naturelles; 3° en calmant la sensibilité vicieuse de la matrice qui influe particulièrement sur cette manie hystérique, et en rétablissant le cours de l'évacuation menstruelle.

Si les méthodes analytiques n'ont point un succès assez prompt et assez considérable, il faut avoir recours à des méthodes empiriques du traitement de la manie. Quoique cette espèce de manie soit d'une nature rebelle et difficile à guérir radicalement, on peut espérer de remplir les indications précédentes par le régime et les remèdes suivans, dont l'administration doit être modifiée par les observations du médecin ordinaire.

1° La malade, lors même que la fièvre aura été entièrement dissipée, ne doit être nourrie que d'alimens qui lui soient faciles à digérer, qui ne soient pas flatueux ni échauffant. Elle

doit manger peu à chaque repas ; la quantité de sa nourriture doit être réglée sur les effets sensiblement avantageux ou contraires d'un régime plus sévère ou plus restaurant. Ces alimens seront pris des végétaux, ou du moins autant qu'il sera possible ; on lui donnera pour boisson ordinaire, hors de ses repas, du petit lait ou de l'eau de poulet. On la privera absolument du vin, du café, ou de toute autre boisson échauffante.

On lui fera prendre chaque matin un lavement d'eau pure ; et, lorsqu'elle l'aura rendu, on la fera entrer dans un bain dont l'eau sera fort tempérée. La durée du bain ne sera d'abord que de demi-heure, et on pourra la porter par degrés jusqu'à une heure et demie ; pendant le temps du bain, on pourra (comme il a été déjà pratiqué) faire appliquer sur la tête rasée des linges trempés dans l'oxicrat. Lorsque la malade sera libre de fièvre, on lui fera faire aussi chaque jour un exercice en voiture deux on trois heures après son dîner, et on prolongera cet exercice graduellement.

On combinera, pour le traitement de la congestion du sang vers sa tête, les antiphlogistiques, les calmans et les antispasmodiques excitans. Lorsque la violence de cette conges-

tion rendra le délire furieux, qu'il y aura de la dureté dans le pouls, et des signes de pléthore relative, on fera saigner la malade. Il pourra être particulièrement utile alors de faire ouvrir l'artère temporale; après la saignée, on appliquera à la nuque ou à l'une des extrémités inférieures un vésicatoire, et on entretiendra long-temps l'écoulement avec soin. Pendant le cours des fortes reprises de délire maniaque, on fera prendre à la malade, toutes les six ou huit heures, le mélange suivant : eau de mélisse simple, deux onces; eau de fleur d'orange, demi-once; huile d'amande douce, une once; teinture de castor, vingt gouttes; sirop de lin et de karabé, parties égales, trois drachmes. On augmentera par degrés la dose de sirop de karabé qui entre dans ce mélange, et on pourra même y joindre du laudanum liquide; mais ensuite si ces narcotiques n'opèrent pas promptement un soulagement assez durable, on diminuera leurs doses pour insister plus long-temps sur des antispasmodiques excitans, comme la teinture de castor, le camphre, et des doses modérées.

2° Lorsque la malade sera dans un état de délire plus tranquille, pour rétablir les diverses excrétions dans l'ordre naturel, on tâchera de donner plus de fluxilité aux humeurs dont la

consistance et la circulation sont altérées dans la mélancolie, avec suppression du cours du lait et des règles. Ainsi on fera prendre à la malade, tous les jours, pendant long-temps, le matin au sortir du bain, et le soir au retour de la promenade, une drachme, et par dégrés, jusqu'à deux drachmes de sel végétal dans quatre onces de suc de chicorée; pendant le cours de ces remèdes, on purgera d'abord une fois la semaine avec les tamarins et la crême de tartre à grande dose; dans la suite, on répétera plus souvent les purgatifs, et on les rendra plus actifs en y joignant quelques grains d'extrait d'ellébore noir, si l'inégalité du pouls et autres signes indiquent une fonte, qu'il faille aider des humeurs épaissies, atrabilaires ou autres.

Il pourra être utile, dans le cas qu'on obtienne un effet heureux des remèdes résolutifs, de substituer, chaque jour, au lavement simple dont j'ai conseillé l'usage, un lavement fait avec une décoction de racines de chicorée, de fleurs de millefeuille, de camomille et autres analogues, sur-tout si on pouvait engager la malade à garder ce lavement assez long-temps. On pourra encore aider l'action de ces remèdes résolutifs par un secours très-convenable, dans

ce cas, en faisant faire à la malade un grand usage des fruits aigrelets ou fondans, et qui soient parfaitement mûrs.

On remarquera quelle est l'excrétion que la nature excitée par ces résolutifs affectera davantage, et on l'aidera suivant qu'on jugera qu'il doit être nécessaire par des laxatifs, des diurétiques et autres évacuans appropriés.

3° Dans le choix des remèdes calmans et antispasmodiques qu'on opposera aux attaques violentes de délire maniaque, on aura soin de placer des antihystériques, ou des remèdes que l'expérience a fait connaître, comme pouvant corriger spécifiquement la sensibilité vicieuse de la matrice, tels que le castoréum, le musc à des doses modérées, l'assa-fœtida, etc; mais, pour l'application plus heureuse de ces antihystériques, il faut reconnaître par essai, et employer de préférence ceux qui seront les plus convenables à l'idiosyncrasie et aux dispositions présentes de la malade.

Dans le temps où le délire sera mélancolique et tranquille, on fera usage des résolutifs marqués ci-dessus. On placera des remèdes propres à rappeler les règles aux approches des jours qui correspondent à ceux où la malade avait coutume d'avoir cette évacuation menstruelle;

on lui fera prendre alors, deux ou trois fois le jour, des doses convenables d'extrait aqueux de myrrhe résout dans l'eau de mélisse simple, à laquelle on ajoutera d'assez fortes doses de liqueur anodine minérale d'Hoffmann, et même ensuite de petites doses de teinture spiritueuse d'ellébore noir. En même temps on ne négligera pas l'usage répété des suffumigations avec la vapeur d'eau très-chaude, des pessaires faits avec des linges enduits de suif de bouc, des lavemens faits avec des espèces de coctions, des carminatives et emménaguogues.

Si le régime et les remèdes précédens ont le succès qu'on desire, on les continuera long-temps avec les modifications nécessaires durant la convalescence qui, dans cette maladie, est fort exposée à la rechute. Pour assurer la constance de leurs bons effets, on y joindra l'usage des vrais toniques ou du kinkina et des martiaux appropriés.

Si les méthodes précédentes, qui sont les plus directes et les plus naturelles, n'ont point assez tôt des effets avantageux et toujours croissans, on passera sans délai à des méthodes empiriques de traitement pour prévenir l'incurabilité qui survient ordinairement à cette maladie, lorsqu'elle a été long-temps traitée

sans succès. La diversité des circonstances pourrait déterminer alors le choix entre les divers remèdes qu'on aurait à tenter, comme les bains froids, le camphre et le musc donnés à grandes doses, le vinaigre distillé dont on procurait l'effet diaphorétique.

On doit apporter tous les soins possibles à distraire la malade des idées vaines dont elle peut être affectée ; il ne faut point lui opposer des raisonnemens qui sont des remèdes trop forts pour un jugement altéré ; en se prêtant à ses chimères, on doit la porter insensiblement à s'occuper d'objets d'une nature différente, et dont elle ait des idées plus saines. Une intelligence malade ne peut qu'être blessée par les contradictions de ce qu'elle voit, avec la vérité qu'on lui présente, au lieu qu'elle se fortifie par une succession assidue d'objets sensibles qui l'affectent d'une manière légère et égale.

B. *D. M. M.*

C. *Maladie des voies urinaires, causée par un vice dartreux.*

Le malade est âgé de trente-six ans, il a rendu une pierre par le canal de l'urèthre. Il y a quatre ans qu'une tisane apéritive, trop forte, lui fit

pisser le sang et causa des sensations douloureuses vers la vessie; il fut dès-lors sujet à ces douleurs lorsqu'il marchait beaucoup ; il ne peut arriver lorsqu'il en a besoin; l'urine un peu retenue donne des douleurs aux reins; il rend peu d'urine la nuit, il en rend beaucoup le jour, et très-claire; mais elle sort difficilement, et à plusieurs reprises. L'urèthre est libre, comme le prouve l'introduction de la sonde et des bougies. Dès sa première jeunesse, le malade fut affecté du desséchement de la peau, d'ébullitions, de taches, et depuis long-temps d'éruptions dartreuses à la verge, sous les aisselles. Elles occupent l'extérieur et l'intérieur de l'urèthre, mais rarement le dedans, et le suintement qui leur survient les guérit bientôt. Les autres irritent les glandes voisines qui s'engorgent souvent, et se cicatrisent sans que les caustiques aient pu en prévenir les cicatrices et le retour de l'engorgement trois ou quatre fois par an.

De là on voit que depuis long-temps il a la faiblesse relative des organes secréteurs et excréteurs de l'urine augmentée par l'irritation des reins, de la vessie, que le diurétique actif produisit il y a quatre ans. Le sommeil de la nuit, qui, dans l'enfance, diminuait la secrétion de

l'urine, l'affaiblit à présent qu'il ne rend le matin que peu d'urine qui est épaisse et fétide. Le jour, elle est très-abondante; mais l'excrétion n'en peut être retardée sans causer des douleurs qui se communiquent sympathiquement aux reins. Elle se fait difficilement et par reprises, parce que la vessie n'a pas assez de force dans les contractions, et que ses efforts pour se vider ne sont ni soutenus ni uniformes. La sécheresse de la peau, les ébullitions, les taches, ont occasionné les dartres aggravées par les humeurs excrémentitielles, âcres, qui se sont portées à la peau après avoir été retenues dans le sang par l'irrégularité de la secrétion et de l'excrétion de l'urine. Les plus fâcheuses sont celles des aisselles. Il est à craindre que celles qui occupent l'extérieur de l'urèthre ne deviennent dans la suite plus fortes, parce que cet organe participe de la faiblesse des voies urinaires, et a dû être spécialement offensé par les maladies précédentes.

Les indications sont : 1° d'adoucir la masse du sang, corriger la sécheresse de la peau par un régime doux et des remèdes tempérans, humectés et rafraîchissans; 2° de remédier à l'infirmité de la vessie et de tout le système des voies urinaires par des diurétiques et des

fortifians d'une activité médiocre; 3° si les diurétiques ne sont pas assez révulsifs pour dissiper les dartres ou les combattre par des diaphorétiques et des fondans appropriés, dont l'administration sera modifiée suivant leurs effets sensibles et les circonstances où se trouvera le malade qui doit observer,

1° Un régime qui ne soit point échauffant; il s'abstiendra des alimens indigestes ou trop assaisonnés, d'un vin trop spiritueux, de liqueurs et de café; il évitera de faire trop d'exercice; il ne se livrera pas assidûment et long-temps aux travaux d'esprit; il fuira les affections de l'ame qui irriteraient et énerveraient de plus en plus sa constitution affaiblie.

Les lavemens d'eau tiède entretiendront la liberté du ventre; ils seront répétés autant qu'il sera nécessaire pour remédier à la constipation, et non afin que leur abus affaiblisse sensiblement l'action de la vessie.

Le malade prendra avec les précautions convenables de fréquens bains dans une eau un peu tiède, afin que leur température ne puisse ni échauffer ni affaiblir notablement. La durée de chaque bain sera d'abord de demi-heure, ensuite par degrés; on l'augmentera jusqu'à une heure; il les prendra le matin journellement,

il fera l'après-dîner un exercice modéré en voiture à la campagne. S'il vient à ressentir dans l'hypogastre une incommodité douloureuse et constante, on lui fera, matin et soir, sur cette partie, des onctions avec l'huile de rue, dans laquelle on aura fait infuser, au bain-marie, pendant vingt-quatre heures, un douzième de castoréum coupé menu; on tiendra dessus appliqués des flocons de l'aine fine imbibée de la même huile.

2° On excitera assidûment l'action languissante des reins et de la vessie par un usage assez abondant d'une boisson toujours appropriée à l'état du malade. Ainsi, dans le courant de la journée, il pourra prendre, à des heures assez éloignées des repas, des boissons tempérantes, comme du petit lait, de l'orgeat, une forte infusion de feuilles de mauve, s'en tenant à celle qui plaira le plus à l'estomac. Il insistera sur les boissons quand il sentira plus d'échauffement ou d'agitation, mais il n'en abusera point, de crainte de trop exciter l'action des urines. Si la secrétion ou l'excrétion en devenait plus difficile, on fera un usage assez fréquent des diurétiques proprement dits, en employant d'abord les plus légers, comme la décoction de pariétaires; ensuite de plus actifs,

tels que celle d'ononis-spinosa ; et s'il y a indication de plus forts toujours enveloppés par des mucilagineux, comme l'esprit de nitre dulcifié donné par gouttes dans l'infusion de graine de lin, on donnera les toniques pour fortifier les organes quand leur action sera rapprochée de l'état naturel ; comme le kinkina à petites doses, les martiaux en commençant par les plus légers.

3° Le malade se bornera, pendant long-temps, pour tout remède à ses dartres, aux diurétiques conseillés ou autres analogues qui peuvent être appropriés lorsque les dartres sont vives, et renouvelées comme une forte décoction de racine de patience sauvage adoucie avec le sirop de bourrache ; le suc de cerfeuil, avec l'expression des cloportes, à assez grandes doses, tous les jours, matin et soir, dans l'eau de veau ; si elles se reproduisent à la verge, on n'emploîra aucun remède externe, ni injections, ni topiques, non plus qu'à celles des aisselles ; mais on entretiendra avec soin la suppuration des abcès qu'elles pourront déterminer dans les glandes axillaires. On pansera pour cet effet avec un digestif ordinaire animé avec une petite quantité de mercure doux, et on appliquera autour des glandes engorgées l'emplâtre de

vigo avec le mercure. Lorsqu'on aura remédié à l'irritabilité de la constitution et à l'infirmité des organes urinaires, si les dartres ne sont point affaiblies et sont fâcheuses au point d'exiger un traitement particulier, on fera, pendant six semaines et plus, suivant leur utilité, usage des remèdes suivans.

Le malade boira, dans la journée, à longs intervalles, trois ou quatre grands verres de la décoction sudorifique ci-après, et il se tiendra plus chaudement quelque temps après avoir bu. Prenez de racine de salsepareille, de bardane, parties égales, deux onces; de bois de sassafras, de santal citrin, parties égales, une once; de fumeterre, une poignée: faites cuire dans huit livres d'eau réduites à quatre par la coction; ajoutez sur la fin demi-once de racine de réglisse, deux drachmes de semence de fenouil.

On peut se flatter qu'après un usage assidu des remèdes précédens, on pourra obtenir la résolution de l'humeur dartreuse par le bol suivant: Prenez mercure coulant, deux onces; fleurs de soufre, demi-once; tartre vitriolé, demi-once; de camphre, demi-drachme: mêlez et pilez dans un mortier, jusqu'à ce que le mercure soit éteint. Prenez de ce mélange, demi-drachme; de gomme de gayac, demi-scrupule;

de baume de Pérou, six gouttes; de sirop d'œillet, quantité suffisante pour faire un bol à prendre tous les matins en sortant du lit.

B. *D. M. M.*

CI. *Colique néphrétique.*

Le malade, pour lequel on me fait l'honneur de me consulter, est âgé de dix-huit ans. Il est sujet, depuis son enfance, à des coliques néphrétiques, qui, pendant qu'elles durent, interceptent presque entièrement le cours des urines. Dans l'enfance et dès l'âge de quatre ans, cet enfant avait d'abondantes hémorragies du nez, et rendait des urines teintes de sang. Chacune de ces attaques néphrétiques était précédée d'un petit froid, et il lui survenait, au déclin, un sommeil qui la terminait complétement.

Depuis l'âge de quinze à seize ans, les attaques de colique sont devenues plus fréquentes et beaucoup plus fortes. Chacune est précédée et suivie de fièvre; et, quelques jours avant l'attaque, le malade ressent de la tension dans le bas-ventre, des tiraillemens et des douleurs qui sont différentes de celles qu'il éprouve durant

sa colique. Il n'a plus d'hémorragies du nez et ne rend plus d'urines teintes de sang; mais il les rend extrêmement chargées de glaires très-épaisses, parmi lesquelles on a reconnu en dernier lieu de petits graviers; il a été sondé plusieurs fois, et on ne lui a point trouvé de pierre dans la vessie. Le malade a fait usage sans succès de savon, de la bousserole, de la boisson de diverses eaux minérales; il n'a pu être soulagé que par les bains; il a usé de bains domestiques, de ceux de Bagnères, de Bigorre et de ceux d'Assas.

D'après cet exposé, on voit quelle est la nature de cette maladie des voies urinaires, et quelles sont les principales indications qu'on doit se proposer pour la traiter avec succès.

Les hémorragies du nez auxquelles le malade était sujet dans son enfance, rendaient alors beaucoup moins fâcheuses les attaques de coliques néphrétiques et leurs suites; mais depuis l'âge de quinze ans, ces hémorragies ayant cessé, la révolution de chaque attaque est beaucoup plus forte et plus étendue, puisqu'elle est accompagnée de fièvre et précédée d'affections produites et par sympathie, et par extension synergique dans les intestins et les autres viscères du bas-ventre.

La grande énervation que cette maladie a causée dans les organes secrétoires de l'urine, fait que les canaux urinaires s'embourbent facilement; que le mucus qui enduit les voies urinaires n'a point assez de fixité, et est facilement entraîné avec les urines; enfin, qu'il se forme des graviers dans les passages qui sont fortement et long-temps obstrués tant par l'accumulation de cette humeur muqueuse, que par les étranglemens spasmodiques qui ont lieu dans les attaques de colique néphrétique.

Les indications que présente le traitement de cette maladie sont de soulager et de résoudre le plus parfaitement possible chaque attaque de colique néphrétique qui pourra survenir; de détourner, en fortifiant et en rétablissant le cours des excrétions naturelles, la congestion habituelle du sang et des humeurs sur les voies urinaires; d'exciter graduellement les forces toniques de ces organes par des astringens vulnéraires appropriés, que l'on combinera avec des apéritifs, lorsque ceux-ci seront indiqués par des embarras manifestes dans les voies urinaires.

On peut espérer de remplir ces indications par les moyens suivans, dont l'administration doit toujours être réglée suivant les circonstances.

1° Lorsque le malade aura une attaque décidée de colique néphrétique, on observera avec soin si elle prend un caractère inflammatoire : ainsi, au cas que la fièvre soit forte avec un pouls dur et tendu, on commencera par faire une saignée médiocre, et on mettra de suite le malade dans le bain, où on le fera séjourner long-temps.

Si l'état inflammatoire persiste ou s'aggrave, on fera prendre au malade, toutes les quatre heures, un bol composé avec deux grains de camphre, six grains de nitre, avec suffisante quantité de conserve de cynorrhodon.

Pendant tout le cours de l'attaque, soit que l'on ait à craindre ou non une affection inflammatoire, on insistera sur l'usage des bains tempérés que le malade prendra deux ou trois fois par jour, et il y séjournera au moins une heure chaque fois. On donnera aussi au malade des lavemens réitérés, et on lui fera faire usage d'une décoction de tamarins pour hâter les évacuations par les selles qu'on dit commencer ordinairement la révolution de ces attaques.

Lorsqu'on n'aura point à craindre l'inflammation des reins, si les douleurs de colique sont bien vives, on pourra donner en lavement une décoction émolliente à laquelle on ajoutera

des doses convenables de laudanum liquide. Quelque opiniâtre que soit la colique néphrétique, on s'abstiendra d'appliquer à l'endroit des reins des fomentations ou d'autres topiques émolliens; mais il pourra être utile d'y appliquer, dans le déclin d'une longue attaque, des épispastiqnes d'une activité modérée, comme d'y faire, de temps en temps, des onctions avec un liniment huileux, composé de trois ou quatre parties d'huile de lys, et d'une partie d'esprit volatil de sel ammoniac.

2° Le malade ne se nourrira que d'alimens qu'il ait éprouvé lui être de facile digestion, et qui n'aient rien d'échauffant; il s'abstiendra du riz et des autres farineux non fermentés; d'ailleurs il fera beaucoup usage des alimens tirés des végétaux, comme des fruits parfaitement mûrs ou cuits, des purées de légumes, entre lesquels les pois-chiches donnés avec précaution peuvent être singulièrement utiles, des racines et herbes potagères.

Le malade ne boira que peu de vin, il se privera de toutes les boissons spiritueuses ou échauffantes; il partagera la nourriture de chaque jour en plusieurs repas; il soupera fort légèrement, et il observera de ne se coucher au plus tôt que deux heures après. Il évitera

également de se livrer avec excès au sommeil et aux veilles ; les digestions seront parfaitement aidées par l'usage assidu d'un stomachique convenable. Un des stomachiques le plus approprié dans ce cas, est le rob des baies de genièvre dont le malade prendra vingt à trente grains avant le dîner, et autant avant le souper.

Le malade prendra, chaque jour, le matin, à son lever, un lavement simple, et au besoin, émollient ou laxatif. Après l'avoir rendu, il entrera dans un bain d'eau tiède ; on graduera la durée de ces bains qui sera d'abord très-courte, et leur température qui doit être toujours très-douce, de manière qu'ils n'augmentent point l'échauffement, l'énervation ni la congestion du sang sur les voies secrétoires de l'urine. Il lui sera avantageux de faire chaque jour de l'exercice en voiture ; mais il évitera de marcher long-temps à pied. L'exercice du jeu de boule ou de billard étant pris modérément, pourra lui être salutaire.

3° Après avoir fait précéder un assez long usage du régime et des remèdes qui ont été conseillés, en les continuant on leur joindra l'usage des astringens vulnéraires et des diurétiques appropriés. Ainsi le malade boira, dans

le courant de la journée, et à des heures assez éloignées des repas, plusieurs verres d'une décoction de sommités de verge-dorée dont on mettra une poignée pour chaque livre de décoction. On insistera fort long-temps sur l'usage habituel de cette tisane, ou d'une décoction d'espèces amères, analogues, comme de mille-feuilles.

Lorsque l'état du malade ne fera pas craindre d'irriter trop vivement les voies urinaires, il pourra de même être fort utile de lui faire prendre du baume du Pérou qu'on lui donnera deux ou trois fois le jour à la dose de trois ou quatre grains mis en bol avec du sucre.

Lorsque les urines charrieront plus qu'à l'ordinaire, si on n'a point de signes d'une colique néphrétique instante, on aidera les mouvemens d'expulsion des matières qui pourraient embarrasser les voies urinaires, en donnant des apéritifs diurétiques, mais qu'il faudra toujours envelopper par des mucilagineux, comme l'est le suc de cloportes dans du petit lait, l'esprit de nitre dulcifié dans une infusion de graines de lin. Si le sédiment graveleux qu'on a remarqué dans l'urine du malade vient à former des concrétions plus considérables, on emploîra, comme un des diurétiques détersifs des plus appro-

priés la racine de pareira-brava dont on donnera chaque jour presque un demi-gros en substance et trois gros en décoction, en continuant plusieurs jours de suite ce remède qu'on répétera par intervalle, suivant qu'il paraîtra indiqué. Mais on craindra d'abuser de ce diurétique puissant, qui peut, ainsi que la bousserole, être nuisible en excitant le détachement de l'humeur muqueuse, qui doit enduire les voies urinaires.

B. *D. M. M.*

CONSULTATIONS
DE DIVERS
MÉDECINS.

CONSULTATIONS DE DIVERS MÉDECINS.

I. *Gonflement douloureux à l'articulation de la cuisse avec la jambe, et tiraillemens aux côtés du genou.*

Le malade qui m'a fait l'honneur de me consulter, se plaint d'un gonflement douloureux à l'articulation de la cuisse avec la jambe; les douleurs et les tiraillemens sont encore plus sensibles aux parties latérales du genou, et au creux du jarret, qu'en devant. On ne peut assigner de cause manifeste de cette incommodité; on est donc réduit à la présumer une suite du tempérament vif et sec du malade qui paraît en même temps très-sanguin, et dont la profession exige des études et des travaux toujours mêlés de quelque inquiétude et de veilles. Il est donc vraisemblable que les causes connues, en irritant la sensibilité extrême du système nerveux, auront produit dans les humeurs une altération du genre de celles qu'on suppose

dans les rhumatismes goutteux. Les fonctions des entrailles, et leurs correspondances avec la peau en auront été dérangées, d'autant mieux que la source, ou le foyer du vice, altérant des humeurs, a, selon l'observation la mieux suivie, son siége constant dans les viscères du bas-ventre. Cette dernière conjecture, en venant à l'appui de ce que nous avons d'abord présumé de la nature de la maladie du consultant, est autorisée de vives coliques spasmodiques qu'il éprouve de temps en temps. Ainsi donc les remèdes capables de rétablir les fonctions de la peau, et le jeu réciproque entre cet organe et ceux du bas-ventre, et les autres moyens qui, en calmant les solides, peuvent en même temps corriger le vice des humeurs, tous ces remèdes, dis-je, nous paraissent devoir être employés incessamment comme promettant une guérison entière, ou du moins un soulagement notable au malade. Pour cet effet, je suis d'avis qu'il prenne les bouillons de tortue, au nombre de quinze ou vingt, selon l'effet qu'il en éprouvera; on joindra à chacun de ces bouillons préparés à l'ordinaire les cuisses de derrière de deux grenouilles, une poignée de chicorée douce appelée *endive*, un peu verte, et l'écorce sèche d'une orange

amère, ouverte, de médiocre grosseur; on coupera cette écorce par morceaux, et on en diminuera la dose si l'estomac du malade en était rebuté ou indisposé. Après ces bouillons, et trois ou quatre jours de repos, on en viendra à l'usage du petit lait, tiré du lait de chèvre ou de vache par la pressure ordinaire, et bien clarifié avec du blanc d'œuf, dans lequel petit lait on aura fait bouillir, pendant la clarification, un petit bouquet de sommités fleuries d'*hypericum*. On mêle ensuite avec ce petit lait, après l'avoir passé, un peu de sucre blanc rapé et d'eau de fleur d'orange. Le malade prendra un verre de ce petit lait ainsi préparé, le matin à jeun, et autant le soir en se couchant; après vingt-cinq jours au moins, excepté que le malade en serait incommodé, on pourra faire dissoudre dix ou douze grains de nitre purifié dans chaque prise, si le malade se trouvait constipé pendant son usage. Après ce petit lait qui sera continué pendant environ trois mois consécutifs, prenez tiges fraîches de douce-amère et de bois de gayac, et de salsepareille, une drachme; faites infuser le tout pendant la nuit, dans un peu plus d'une livre d'eau de fontaine fraîche; faites bouillir le lendemain pendant environ trois quarts-d'heure,

ou plutôt jusques à la réduction de près de la moitié; passez ensuite à travers un linge, en exprimant modérément, et coupez la colature avec un tiers de lait de vache bien écrémé, et un tiers d'eau seconde de chaux préparée avec les écailles d'huîtres calcinées. On pourra édulcorer un peu de temps en temps ces prises d'*hydrogala* qui seront distribuées dans la journée par intervalles égaux, avec un peu de sirop de coquelicot; on observera de plus d'augmenter graduellement toutes les semaines de demi-drachme la dose des tiges de douce-amère seulement, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à celle de trois onces par jour, à laquelle on s'arrêtera. Cependant on ne passera à ces augmentations qu'autant que le malade n'éprouvera aucun effet de la dose actuelle. Tous ces différens remèdes, exactement administrés et continués sans interruption, conduiront d'ici au printemps prochain, temps auquel le malade prendra le lait d'ânesse pendant environ un mois et demi. Les douleurs et le gonflement du genou étant pour lors calmées, et les chaleurs de l'été bien décidées, on tentera quelques bains domestiques pris le matin à jeun, et d'une température plutôt froide que trop chaude; le tout néanmoins relativement à la sensibilté du

malade, qui, au sortir du bain, avalera un simple bouillon de poulet auquel on aura ajouté quelques feuilles de chicorée *endive*. On prendra une vingtaine de ces bains, plus ou moins, selon que le malade pourra les supporter, les suspendant de temps en temps, pour les reprendre ensuite. Dès les premiers jours de ce traitement, le malade prendra tous les jours constamment à dîner, dans la première cuillerée de soupe, depuis un grain jusques à deux d'ipécacuanha en poudre, en commençant d'abord par un demi-grain, pour tâtonner la sensibilité de son estomac. Je réitère que cet ipécacuanha doit être continué sans interruption pendant tout le temps que durera le traitement entier. Si, malgré tous ces remèdes prescrits, le malade était toujours tourmenté de ses coliques, et que par l'inspection des urines il soit bien constaté que ces coliques ne sont pas spasmodiques, ainsi que nous l'avons d'abord jugé, pour lors je crois que l'ouverture d'un fonticule au bras serait d'une grande utilité, si toutefois la maigreur et l'affaiblissement du malade ne s'y opposent, accident que l'on ne saurait prévoir aujourd'hui, et auquel même on ne doit pas s'attendre. Je dois encore observer au consultant, que s'il s'aperçoit de quelques mouvemens de la nature du

coté des vaisseaux hémorroïdaux, et que les mouvemens fussent mêlés de quelque constipation, il conviendrait, dans ce cas, de prendre, le soir, à l'heure du coucher, une pilule d'un grain d'aloës mêlée avec un peu d'huile essentielle de *macis ;* on forme pour cet effet une masse de pilules sur laquelle on verse une petite quantité de cette huile. Au surplus le consultant observera le régime doux et humectant et un peu laxatif qui lui a été prescrit verbalement, et aura le plus grand soin de se garantir des in-intempéries de l'air, principalement de l'humidité ; il évitera en même temps les veilles et écartera loin de lui tout ce qui peut exciter les passions vives de l'ame toujours ruineuses pour un tempérament trop sensible.

9 novembre 1772.

II. *Virus vénérien dégénéré.*

Il paraît, par l'exposé au mémoire communiqué, que la maladie de M. le consultant n'est point équivoque. La nature des principaux symptômes qui y sont mentionnés, leur opiniâtreté, leur siége, indiquent manifestement la présence d'un virus vénérien dégénéré et peut-être compliqué, pour lequel il n'a été ad-

ministré qu'un traitement interrompu, souvent irrégulier, et par conséquent nul. D'après cette opinion, je suis d'avis que le malade soit d'abord soumis au traitement antivénérien, qui est le plus usité dans ce pays.

Pour cet effet, il sera saigné et purgé successivement pour être mis à l'usage des bains dont il prendra environ cinquante à soixante, et un bain par jour. Les douze ou quinze premiers jours, le malade prendra deux bains; il avalera, au sortir du bain du matin qui sera pris à jeun, un bouillon préparé avec six onces de racine de grande bardane, d'autant de celle de *lapathum acutum* (en français *patience*), d'une poignée de feuilles fraîches de chicorée endive un peu verte, de demi-poignée de chicorée sauvage appelée *dent de lion*, d'une bonne pincée de fumeterre, et de demi-livre de rouelle de veau bien dégraissée, ou du collet de mouton pour une pinte de bouillon. Après les douze ou quinze bouillons, on leur substituera un verre de petit lait tiré du lait de vache ou de chèvre par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc d'œuf, et auquel on aura ajouté un peu de sirop des cinq racines apéritives, et un peu d'eau de fleurs d'orange. On pourra même faire bouillir dans ce petit lait, pendant la clarification, une

pincée de fumeterre. Chaque prise de ce petit lait, qui sera donné le matin à jeun au sortir du bain, sera précédée de la pilule de la formule suivante: Prenez kermès minéral *granum unum; saponis veneti et gummi tragacanti grana duodecim, cum sufficienti quantitate sirupi de althœâ fernelii sac. pil.* nº 1, *et decoretur.* Si la forme de pilule ne convient point au malade, on la changera en celle de bol, en y ajoutant un peu plus de sirop, et on pourra faire dissoudre ce bol dans une cuillerée de petit lait pour en faciliter la déglutition. Cette pilule ou ce bol sera réitéré le soir à l'heure du coucher, à moins toutefois que le malade ne s'en trouve fatigué); il suffira de boire par-dessus une tasse de fleurs et feuilles de tilleul ce petit lait où les pilules ou bols seront continués jusqu'à la fin des bains, c'est-à-dire, au moins pendant une vingtaine de jours. Les préparations étant finies, on saignera et purgera pour la seconde fois le malade, et on le fera passer tout de suite aux frictions mercurielles avec l'onguent préparé au tiers de l'ordinaire, et administré prudemment et à petites doses, par exemple, à celle de deux gros, ou un peu moins, pour chaque friction, observant au commencement un jour d'intervalle, et dans la suite ou vers la

fin deux et même trois jours d'intervalle d'une friction à l'autre, de manière que douze ou quatorze onces d'onguent soient employées à ce traitement bien ménagé, pour ne pas exciter de salivation. Que si l'on avait à craindre cet accident de la sensibilité du sujet ou de celle de la bouche, pour lors on mêlerait le camphre à l'onguent mercuriel dans la proportion d'une drachme pour chaque once d'onguent. Avant le temps des frictions, le malade sera tenu, selon l'usage, à une diète légère, c'est-à-dire qu'il sera nourri avec du lait, des œufs frais, des soupes aux volailles bouillies. En outre, il boira dans la journée quatre ou cinq verres de tisane préparée de la manière qui suit : Prenez racine de grande bardane et celle de saponaire, parties égales, demi-once; de bois de gayac rapé, une once : faites bouillir le tout dans une pinte d'eau de fontaine pendant une bonne demi-heure. On ajoutera à cette tisane quelques morceaux de racine de réglisse, s'il était besoin de l'adoucir. Je conseille que le malade soit soumis à ce traitement dès le mois de mars prochain, quoiqu'il n'y ait aucun inconvénient de l'y soumettre : aujourd'hui. La meilleure des méthodes, quelque sagement administrée, quelque bien combinée qu'elle soit, échoue bien souvent chez certains

tempéramens; il ne faudrait donc pas que M. le consultant se rebutât, s'il n'éprouvait pas de la méthode proposée tous les succès qu'on est en droit d'en attendre; mais, dans ce dernier cas, il conviendrait de tenter celle du sublimé dont, en mon particulier, je vois journellement les effets les plus heureux dans les maladies vénériennes ou analogues les plus rebelles, ainsi que dans les maladies cutanées. Voici la manière dont on administrera ce remède, après avoir accordé au malade un temps suffisant pour se rétablir du traitement précédent :

Prenez mercure sublimé corrosif, six grains; *detur ad vitrum, et adde spiri. nitri. dulc.*, six gros : *misce, lagenam agitando*. On ajoutera de vingt-cinq à trente gouttes de ce mélange dans une bouteille noire d'Angleterre, contenant environ quatre bons gobelets de grandeur ordinaire, de la décoction suivante : Prenez de bois de gayac et de salsepareille, parties égales, deux gros; de racine de grande bardane, et de celle chicorée amère de jardin, parties égales, trois gros, et de racine de réglisse. Mettez le tout infuser pendant la nuit, à la température ordinaire d'une chambre où l'on fait du feu pendant le jour, dans environ un pot d'eau, mesure de Paris : faisant bouillir le tout le lendemain matin jusques

à la diminution d'un tiers ; quatre gobelets de décoction ainsi chargés des gouttes du mélange ci-dessus, feront la dose journalière que prendra constamment le malade ; mais, après les quinze ou vingt premiers jours de l'usage de ce remède, on essaiera de porter le nombre des gouttes de ce mélange à celui de quarante par jour, réparties à l'ordinaire sur la quantité des quatre gobelets de décoction. Cependant on ne se permettra cette première augmentation qu'autant que la première dose de vingt-cinq ou trente gouttes n'aura pas été reconnue trop active dans les effets qui seront observés et suivis avec soin. Cette boisson antivénérienne sera continuée sans interruption (autant qu'il sera possible) jusques à l'entière disparition des symptômes, quand bien même l'usage de cette boisson devrait durer trois mois. Si la maladie ne paraissait pas encore détruite par cette dernière méthode, il sera pour lors à propos de faire prendre au malade, et après quelques temps de repos, les tablettes de *kunkel*, conjointement avec quatre verres par jour de l'*hydrogala* suivant. Prenez de tiges de douce-amère, préparées à l'ordinaire et de même manière administrées. On s'arrêtera à la dose de deux onces, et on ne passera à cette augmentation graduellement, qu'autant que les

effets de la dose actuelle le permettront. On pourra continuer pendant tous les trois ou quatre mois de suite les tablettes de *kunkel* et d'*hydrogala*, en proportionnant les doses au long temps pendant lequel on peut prévoir que les remèdes de cet ordre doivent être donnés. On pourra même associer à ces remèdes l'usage de l'extrait de kinkina. A l'égard des remèdes extérieurs on pansera les ulcères de la verge avec un onguent composé de parties égales d'onguent mercuriel, et de styrax. Si, après quelques jours, le topique ne mord point, on lui substituera des lotions et l'application de linges trempés dans une forte décoction de bois de gayac, de salsepareille, et sassafras, animée plus ou moins de quelques grains de sublimé corrosif. Quant à la bouche, le malade peut user de différens gargarismes préparés avec la décoction de plantes astringentes, telles que celles de tiges de jasmin sauvage, de feuilles de ronces de chèvre-feuille; l'une ou l'autre de ces tisanes sera chargée de quelques gouttes d'esprit de vitriol bleu, un peu adouci par le miel, dont on aura chargé l'extrémité d'un pinceau de charpie. Ces remèdes ayant été employés sans effet sensible pendant quelques jours, on tentera une décoction de *solanum scandens* un peu forte, à laquelle on aura ajouté quelques

gouttes d'extrait de vinaigre de saturne et une suffisante quantité de *sedum acre minus vermiculare.* On touchera les ulcères avec la mixture suivante. Prenez *argenti vivi depurati, et cretœ albœ,* parties égales, demi-once : *mellis rosati,* deux onces. *Fiat mixtura oralis.* L'esprit de sel ou l'eau tempérée de Basile Valentin, adouci par le miel rosat, est encore un bon remède qu'on peut substituer à la mixture ci-dessus, si elle n'a pas d'heureux effets. Enfin on ouvrira au malade un fonticule sur le bras, et on le tiendra ouvert pendant long-temps. Du reste les bains d'eau thermale soufrée conviennent très-fort dans la belle saison au malade, comme étant très-appropriés aux maladies de la peau. Au surplus nous laissons la direction du régime que le malade doit observer aux personnes de l'art qui donnent leurs soins au malade : nous nous contenterons d'observer que tout ce qui est cochonaille ou viande salée est très-nuisible.

F.

10 décembre 1772.

III. *Commencement de la Phthisie vénérienne.*

Le malade qui me fait l'honneur de me demander conseil est très-manifestement attaqué

de la maladie vénérienne; le virus qui produit et caractérise cette maladie a été fort exaspéré, soit par la mauvaise conduite du malade, soit par les traitemens peu méthodiques et peu suivis qu'il a essuyés, et qui ont dû tourner à son désavantage plus encore qu'à son soulagement; le venin a fait des progrès intérieurs très-notables, au point d'intéresser aujourd'hui le système nerveux, d'altérer les principales fonctions, telles que la digestion, ou du moins le résultat de cette dernière, c'est-à-dire la nutrition générale, etc. Sous ce point de vue, on peut facilement interpréter l'amaigrissement, ou la cause du commencement du marasme qu'il éprouve, et qui se fait principalement remarquer aux extrémités inférieures et aux parties génitales. Si le tronc, la tête, et en un mot les extrémités supérieures ne paraissent pas aussi émaciés, c'est d'ailleurs qu'elles sont peut-être affectées de quelque vice rachitique, suite de la dégénération des humeurs qui se manifestent plus aux extrémités supérieures qu'aux inférieures, *et vice versâ*, selon que le diaphagrame est dans un état plus ou moins spasmodique, et que son abaissement se fait avec plus ou moins de difficulté; du reste la transudation d'une matière, que je crois être simplement séminale à travers le gland, et l'état

comme *stabide* de ces parties, est un effet assez naturel du séjour du virus dans les membranes muqueuses de ces organes, et de l'impression profonde qu'il y cause le plus souvent. D'après ce qui vient d'être exposé, on voit que le traitement le plus convenable est sans contredit celui de toutes les maladies de ce genre. Mais les frictions mercurielles précédées des préparations longues et appropriées à l'état du malade, me paraissent être préférables, pour le moment, à toutes les préparations de mercure qu'on a coutume d'employer en pareil cas. Pour cet effet, ayant toujours égard à l'état de sécheresse et de maigreur du malade, état qui suppose quelque mouvement fébrile ou vibratile dans le pouls, je suis d'avis qu'il retranche entièrement de sa nourriture toute substance animale, hors les bouillons : il se nourrira le plus qu'il lui sera possible avec des végétaux, des fruits fondans, tels que la plupart de ceux de l'été et de l'automne. Les cucurbitacées et les autres plantes potagères douces doivent toujours occuper le premier rang dans cette diète végétale ; le poisson frais de mer ou de rivière peut lui être permis de temps en temps bouilli, ainsi que les grenouilles. Il usera également de quelques farineux, tels que la *sémoule*, le *sagou*, l'*orge*, le

riz préparé avec l'eau ou avec très-peu de lait. Mais on n'insistera pas trop sur ce dernier genre de nourriture ; sa boisson sera composée d'eau de fontaine rougie d'un peu de bon vin vieux du pays ; et on aura soin dans la suite, sitôt que le radoucissement des symptômes, et surtout l'amélioration du pouls le permettront, de rouiller cette eau et d'en augmenter graduellement et sagement la teinte. En outre, le malade ira se promener le plus souvent qu'il pourra en voiture, ou sur une monture à la campagne. Les remèdes préparatoires commenceront par la tisane suivante : Prenez de tiges de douce-amère et saponaire, un gros ; parties égales de salsepareille. Faites bouillir comme à l'ordinaire ; passez ensuite et ajoutez à la colature moitié de lait de vache bien écrêmé, et autant d'eau seconde de chaux préparée avec les écailles d'huître bien calcinées, de manière qu'il ait en tout quatre petits verres que le malade prendra dans la journée à intervalles égaux. Il sera utile de faire infuser dans l'eau de chaux, pendant la nuit, deux bonnes pincées de roses rouges sèches, afin de donner à cette eau quelque vertu tonique. On continuera pendant un mois au moins, et même deux s'il est possible, l'usage de cette tisane, ayant soin d'augmenter, tous les cinq à six jours, à la dose de deux gros, la

dose des tiges de douce-amère, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la dose de deux onces, ou deux onces et demie par jour, à laquelle on s'arrêtera, quoiqu'on doive toujours consulter l'effet de la dose actuelle avant que de passer à une augmentation, mais on laissera la salsepareille à la dose d'un gros sans jamais augmenter. En outre, le malade usera pour boisson ordinaire de l'eau de fontaine, ainsi qu'il a été déjà dit, mais dans laquelle on aura fait infuser pendant la nuit une pincée de capillaire fraîche de Montpellier, qu'on trouve autour des puits et à la source des fontaines; on mettra cette quantité dans chaque grand pot d'eau, et le lendemain matin on fera prendre au tout un léger bouillon; on ajoutera ensuite à chaque pot de cette eau refroidie une bonne cuillerée de vin rouge vieux. Pendant l'usage de ces remèdes, le malade prendra matin et soir le bol suivant: Prenez *extracti mollis corticis peruviani* quinze à vingt grains, *extracti gliricis*, dix à quinze grains *cum suffic. quantitate conservæ ros. rub. ve sirupi è cortice amygdalarum amararum fiat bolus;* on reduira la dose de ces bols, si le malade s'en trouvait échauffé. Le malade s'étant purgé avec une médecine convenable, mais non trop forte après les préparations, il verra d'essayer les bains à une

température plutôt froide que chaude, bien entendu que cette température sera proportionnée à sa sensibilité : les bains seront pris le matin à jeun, et au sortir du bain on avalera un bouillon préparé avec un jeune poulet écorché vivant et éventré à l'ordinaire, un demi-drachme de cascarille, une pincée de chicorée, pissenlit, parties égales, de mâche (*valeriana locusta*) et une demi manipule d'aigremoine. On continuera les bains jusqu'au nombre de soixante, les interrompant de temps en temps pour quelques jours, s'ils affaiblissent ou fatiguent un peu trop le malade. On aura soin, au sortir du bain de frotter ou frictionner toute l'habitude du corps, notamment le long de l'épine du dos, avec des linges pénétrés de la vapeur du *mastic* et d'*oliban* en poudre, dans la proportion d'une partie d'oliban sur deux de mastic. Les bouillons ci-dessus ne seront continués que pendant vingt ou vingt-cinq jours, après lesquels on leur substituera ceux de tortue activés avec les plantes mentionnées, sans la cascarille. Le malade prendra une vingtaine de ces derniers bouillons s'il s'en trouve bien; et si on ne trouve point de tortues, il prendra, pendant tout le temps indiqué, du petit lait avec des baies de genièvre écrasées, eau de chaux et sirop des

cinq racines apéritives, à la dose d'un verre tous les matins. Ces derniers remèdes étant finis, on verra pour lors si le malade est en état de supporter les frictions mercurielles administrées suivant la méthode ordinaire de Montpellier, ou par extinction, mais on usera du plus grand ménagement dans cette administration. En conséquence on n'emploîra aux trois ou quatre premières frictions qu'un gros et demi d'onguent mercuriel préparé au tiers, et on mettra deux et même trois jours d'intervalle, s'il le faut, d'une friction à l'autre ; on augmentera graduellement la dose des frictions suivantes, de manière qu'on emploie environ dix onces seulement d'onguent mercuriel, réparties dans le nombre de seize à dix-huit frictions. Au surplus c'est à M. le consultant lui-même, ou aux médecins chargés de lui donner leurs soins, à modifier les doses et l'étendue des frictions relativement aux circonstances. Pendant l'usage des frictions, le malade sera tenu à la diète ordinaire en pareil cas, c'est-à-dire, qu'il prendra le matin deux ou trois tasses de thé, de décoction de grande bardane coupée avec le lait bien écrêmé : à dîner, il mangera un léger potage à la viande ou une soupe au bouillon de poisson, etc., avec quelque peu de poisson ou de volaille; le soir

une soupe au lait et des œufs frais et mollets, ou quelques cuillerées de compotes de fruits, etc., et dans la journée il boira plusieurs verres de la tisane suivante : Prenez racine de grande bardane (*lappa major*) coupée par tranches, une once ; semence de persil et de racine de réglisse, parties égales, un gros ; préparez du tout une tisane selon l'art. Après s'être reposé pendant quelques jours de ce traitement par les frictions, nous sommes d'avis que le malade aille prendre les bains dans quelque eau minérale légèrement soufrée, du genre de celles qu'on appelle eaux de *bonnes* dans le Béarn, et qu'il boive en même temps pendant quelques jours ces eaux coupées avec le lait. Pendant l'usage de ces bains il se fera doucher la région du pubis, faisant tomber l'eau d'un penchant, comme on le pratiquait dans le sanciennes irrigations. Si la gonorrhée reparaît encore, pour lors M. le consultant prendra la peine de m'en donner avis, en y ajoutant les circonstances bien détaillées sur son état en général, sur celui de sa poitrine, et celui des viscères abdominaux en particulier.

12 mars 1773. F.

IV. *Tumeur à la mamelle gauche, perte utérine, hydropisie enkistée.*

La demoiselle pour laquelle on me fait l'honneur de me demander conseil, est agée de quarante-sept ans; sa constitution, quoique bonne dans le fond, se trouve néanmoins altérée par de fréquentes pertes utérines qui n'ont pu que porter sur le système nerveux, ou intéresser notablement le ton de ce système. Depuis environ sept ou huit ans, elle se plaint d'une tympanite qu'elle rapporte aux pertes utérines, lesquelles ont pu effectivement influer sur cet accident, soit qu'elles fussent ou non causées par une sensibilité extrême des autres viscères abdominaux, principalement des nerfs qui animent les différens organes. On nous donne d'ailleurs cette affection du bas-ventre comme une tympanite décidée, et sans doute d'après un examen particulier qui ne permet point de douter entre l'existence de cette dernière maladie, et celle d'une hydropisie enkistée (*hydrops saccatus*) qui en impose quelquefois pour la première; car les écoulemens périodiques du sexe, tels qu'on les observe chez la malade, ont ordinairement lieu dans cette dernière espèce d'hydro-

pisie. Quoi qu'il en soit de cette tumeur du bas-ventre, elle n'incommode pas la malade, ou du moins elle n'en éprouve aucune douleur, et l'on doit, par conséquent, moins s'en occuper aujourd'hui, comme d'un objet de curation, que comme un objet de présomption ou de conjecture. L'objet principal, celui qui mérite la plus grande attention, est une tumeur à la mamelle gauche dont se plaint la malade depuis environ trois ans, à la suite d'une légère contusion qu'elle reçut à cette mamelle, et qui fut accompagnée d'une légère meurtrissure : cette tumeur s'est accrue trois ou quatre années après cette première époque, par l'effet d'un accident semblable au premier; les douleurs s'y firent dès-lors ressentir, et elles furent considérablement exaspérées, ainsi que les autres symptômes, par des applications irritantes qui furent employées au premier lieu, et qui firent dégénérer la tumeur en carcinome. Les glandes axillaires se trouvent en outre intéressées dans le mauvais état de la malade. Cependant les remèdes nouvellement appliqués par une main plus sage et plus habile ont dissipé les accidens les plus alarmans; mais il reste toujours des inégalités, des douleurs lancinantes, quoique variables, et une lividité de la peau; accidens qui s'é-

tendent jusqu'au col. Cette tumeur est d'ailleurs adhérente, et l'état des forces de la malade n'en saurait permettre l'extirpation : tel est l'exposé qu'on nous a fait de la maladie de mademoiselle la consultante, et d'après lequel on ne saurait en méconnaître la nature ; les différens détails dans lesquels on est entré à cet égard offrent des réflexions dont le résultat ne saurait également être équivoque. Le tempérament de mademoiselle est certainement nerveux ; l'affection de la mamelle, bien qu'occasionnée par une cause externe ou mécanique, semble néanmoins, si l'on considère son étendue et ses progrès, tenir aujourd'hui à ce tempérament en général, et à l'état de la matrice en particulier ; puisque, ainsi qu'on l'a bien remarqué, il y a lieu de craindre une exaspération des symptômes de la cessation imminente des règles. La malade est dans sa quarante-septième année, époque de la vie qui amène ordinairement des révolutions considérables dans le sexe, lesquelles portent très-souvent d'une manière plus ou moins fâcheuse sur les mamelles, et très-vraisemblablement à raison de leur correspondance avec l'*uterus* ; enfin, elle est assez faible pour qu'on n'ose recourir à une opération chirurgicale. Il suit donc manifestement de ces considérations

rapprochées et approfondies, que cette dernière voie ne saurait être tentée en aucune manière, quand bien même on y serait invité par l'intégrité des forces. Dans ces circonstances, il n'y aurait, sans doute, ressource que dans les remèdes palliatifs, si l'exemple des heureux succès produits en pareils cas par quelques remèdes fondans, à la vérité, encore peu usités, et dont nous avons en notre particulier une expérience particulière, n'autorisait à essayer la cure radicale avec les ménagemens et la circonspection qu'exige la qualité de ces remèdes : du moins, aurions-nous à nous reprocher de ne les avoir pas proposés, d'après ce que nous en observons journellement, et malgré les grandes raisons de l'âge qui peuvent en affaiblir les vertus. Ces remèdes méritent d'autant plus d'être essayés, que l'on n'en connaît pas jusqu'à présent de plus efficaces, et qui puissent être associés utilement aux palliatifs. Je suis donc d'avis que la malade se fasse ouvrir au plus tôt un fonticule au bras gauche, qu'on aura soin d'entretenir long-temps ; on disposera la malade à l'ouverture du fonticule par la purgation et l'usage de quelques bouillons rafraîchissans, avec le poulet et le maigre de veau, la chicorée, la

dent de lion, l'endive, et une très-petite pincée de feuilles de menthe des jardins. Le fonticule ayant été ouvert, et commençant à couler, on fera passer tout de suite la malade à l'usage des pilules suivantes : Prenez *extract. hyasciami albi*, huit grains, *extract. cicut. maj.* quatre grains, *Misce, et cum. sufficienti quantitate syrupi de althœâ fac pilulas*, nº 12. La malade prendra, le matin à jeun, et le soir en se couchant, une seule de ces pilules pendant les quatre ou cinq premiers jours après lesquels elle augmentera d'une seule pilule, en portant cette augmentation sur la dose du soir. Dans la suite, on augmentera ainsi, tous les quatre ou cinq jours d'une pilule, soit que cette augmentation tombe sur la dose du matin, soit sur celle du soir, car il faut tâcher de rendre les doses du matin et du soir égales. Cependant, on ne passera à ces augmentations, qu'autant qu'elles seront permises par l'effet des doses actuelles ; car si la malade se plaint de vertiges, d'éblouissemens, d'une grande sécheresse avec une chaleur vive dans le gosier, la bouche et l'intérieur des narines (symptômes ordinaires et qu'on dissipe sur-le-champ par un verre d'oxicrat), il faut pour lors attendre que les accidens soient entièrement cessés pour se permettre une nouvelle augmentation. Il est

à propos d'observer que les remèdes ne pouvant être donnés qu'à petites doses graduées, ils demandent à être continués pendant très-long-temps : ainsi la malade doit se résoudre à persévérer pendant quinze mois, et même davantage. Par-dessus chaque dose des pilules, la malade avalera, savoir : sur celle du matin, un bouillon composé de petit lait préparé comme il sera dit ci-après ; et, quant à la dose du soir, il suffira que la malade prenne immédiatement par-dessus une tasse de l'une des fortes infusions de fleurs et feuilles de tussilage, de fleurs de bouillon blanc, de fleurs de violettes, ou bien des décoctions d'orge, ou tel autre de ce genre. Les bouillons seront composés comme il suit : Prenez de racine d'osmonde, et de celle de grande bardane, mettez parties égales, une once; de feuilles fraîches de chicorée et dent de lion, une poignée; de fumeterre, fraîche ou sèche, une pincée; *d'arcanum duplicatum* une demi-drachme; de maigre de rouelle de veau bien dégraissé, une demi-livre: préparez du tout une prise de bouillon, selon l'art. Ces bouillons seront continués quinze ou vingt jours plus ou moins, selon que la malade les supportera. On leur substituera, après le terme, un verre de petit lait, tiré du lait de chèvre ou de vache, par la pressure ordinaire, bien clarifié

avec le blanc d'œuf, et dans lequel on aura fait bouillir pendant la clarification un nouet renfermant de soixante à quatre-vingts cloportes qu'on y aura écrasés en vie après les avoir bien lavés, sauf à diminuer la dose de ces insectes. Si, par extraordinaire, les voies urinaires se trouvaient affectées, je dis par extraordinaire, car il a été observé plus d'une fois, que le nombre de deux cents cloportes donnés tous à la fois ne produisait qu'un très-léger effet sur les personnes les plus sensibles : on passera ensuite à travers un linge ce petit lait, et on y ajoutera d'abord deux onces, et dans la suite six onces d'eau seconde de chaux préparée avec les écailles d'huîtres bien calcinées, et dans laquelle on aura fait infuser pendant la nuit une pincée de roses rouges sèches ou édulcorées; enfin, ce petit lait avec le sirop des cinq racines apéritives, et on le parfumera avec une cuillerée d'eau de fleur d'orange; si le ventre n'est pas libre, on rendra le petit lait tous les huit jours purgatif, par une once de sirop de pommes composé, qu'on substituera à celui des cinq racines. Après avoir usé pendant un mois de ce petit lait, on viendra aux bouillons ci-dessus auxquels on fera également succéder le petit lait, et ainsi à l'alternative, jusqu'à l'entière

çessation des pilules. La malade pourra néanmoins se dispenser de l'une ou l'autre de ces boissons de temps en temps, mais seulement pour quelques jours, et à titre de délassement; elle y suppléera, dans ce cas, par une tasse de l'une des infusions ou décoctions notées ci-dessus. Indépendamment de ces remèdes, la malade usera constamment d'un grain d'ipécacuanha, qu'elle prendra dans sa première cuillerée de soupe, et elle se réduira à un demi-grain, si le grain entier mordoit trop sur l'estomac, et elle tâchera de porter insensiblement la dose à deux grains par jour, auxquels elle s'arrêtera. Dans la journée, elle boira trois ou quatre verres de la tisane suivante : Prenez *rad. graminis canini*, une pincée; *caulium solani scandentis vulgò dulcœ amarœ, paululùm contusarum*, un gros. *Bulliant in aquâ fontanâ*, une livre et demie, *ad consumptionem tertiœ partis*. Dans les suites et suivant les circonstances dans lesquelles se trouvera la malade, on verra s'il est possible d'augmenter la dose de douce-amère qui peut être portée graduellement jusqu'à celle de deux onces par jour, mais qui doit y être portée avec beaucoup de prudence. Pendant l'usage de tous ces remèdes, la malade observera un bon régime de vie, se nourrira d'alimens doux et de

facile digestion, principalement de végétaux, et de temps en temps de jeunes animaux ou de bon poisson frais de mer ou de rivière, le tout bouilli, rôti, grillé; elle se privera entièrement de toute espèce de cochonaille ou viande salée ou poisson salé, de toutes liqueurs spiritueuses ou boissons échauffantes; elle se garantira également avec le plus grand soin de toute humidité et de tout ce qu'on appelle intempérie de l'air, prendra garde de s'exposer au soleil; elle ira souvent promener en voiture, ou sur une monture, à la campagne, autant néanmoins que le temps le permettra; si, pendant l'usage, il survenait à la malade une augmentation notable à la mamelle de douleur et de chaleur avec de vives inquiétudes, quelques mouvemens fébriles dans le pouls, et les signes d'orgasme ou de plénitude dans les vaisseaux; dans ce cas, on suspendra les remèdes pour peu de temps, et on fera une petite saignée du bras à la malade; on pourra même appliquer avec quelque avantage une ou deux sangsues. Si la plénitude, la chaleur et autres symptômes font craindre une inflammation profonde de la partie, on réitérera cette opération, au besoin. S'il se présente également, dans le cours de ces remèdes, des signes de putridité dans les premières

voies, on purgera avec de doux minoratifs, parmi lesquels on mêlera des sels, tels que celui de tamaris, d'epsum, etc., dans une décoction de tamarin : on tiendra, au surplus, le ventre libre par des lavemens ; à l'égard des applications sur la mamelle, la nature de la tumeur paraît n'en comporter que de très-légères, telles que les fleurs de grande bardane, auxquelles il faudra revenir sitôt que la saison en présentera, ou celles de *portulaca americana*. Si l'état indolent de la tumeur et les autres circonstances permettaient des applications plus efficaces, on pourrait user de l'emplâtre suivant, qui est très-recommandé pour les tumeurs carcinomateuses des mamelles : prenez *emplastri diap.*, deux onces ; *succi solani nigri, vulgò morelle*, deux gros. *Tere simul in mortario cum vitello ovi; dein adde amalg. mercur. et plumbi*, deux gros ; *spermatis seti*, un gros et demi. *Misce, fac emplastr. suffic.* On étendra de cet emplâtre pour un léger enduit sur du linge qu'on appliquera sur la mamelle. D'ailleurs, on tiendra la partie constamment chaude au moyen de la filasse du lin, ou mieux encore la peau, ou le duvet de cigne. Nous finissons par observer, que si, après plusieurs mois de remèdes prescrits, la malade se trouve n'en avoir éprouvé

aucun soulagement, il conviendrait peut-être de recourir à la *bella-dona*, administrée selon la méthode de M. Lamberghen : sur quoi, l'on doit s'en rapporter aux lumières et à la prudence des personnes qui conduisent la malade.

16 janvier 1773. *F.*

V. *Conseils à la suite du traitement d'une gonorrhée bénigne par les frictions.*

Monsieur observera pendant quelques mois un bon régime de vie, se nourrissant d'alimens doux et de facile digestion, se privant en même temps de tout ce qu'on appelle *liqueurs* ou *boissons échauffantes*. Après s'être reposé quelques jours chez lui des fatigues du voyage, il prendra, pendant dix ou douze jours, le matin, consécutivement, les bouillons ci-après, à jeun : Prenez de racine de fraisiers, une once; racine de buglosse, une once; de feuilles de chicorée, dent de lion, une pincée; feuilles d'aigremoine, une demi-pincée ; de maigre de veau bien dégraissé, une demi-livre ou huit onces pour un prise de bouillon. Après le troisième de ces bouillons, le malade en suspendra l'usage pour se purger avec la médecine suivante.

Prenez racine de polipode un gros; follicules de séné, deux gros; manne choisie, trois onces et demie; sel de glauber, deux gros pour un verre de médecine; après la médecine, c'est-à-dire, le lendemain, le malade se reposera deux ou trois jours sans faire de remèdes; et, après ce temps de repos, il prendra, tous les matins, à jeun, pendant environ vingt ou vingt-cinq jours, plus ou moins environ, huit onces de lait de vache bien écrêmé et dans lequel on aura mêlé, après l'avoir passé à travers un linge, selon l'art, environ trois onces d'eau seconde de chaux bien préparée, avec les écailles d'huîtres calcinées, et dans laquelle eau de chaux auront infusé pendant une nuit des roses rouges sèches ou des roses de Provins. Au printemps prochain, si le malade ne se trouve pas parfaitement soulagé ou guéri, il pourra prendre tous les matins environ deux verres d'une eau martiale ou ferrugineuse dans le goût de celle de Spa. Il pourra encore se faire injecter dans le canal de l'urèthre de l'eau minérale sulfureuse, analogue à celle de Barèges.

F.

VI. *Rhumatisme vérolique sur le côté gauche du visage.*

On saignera du bras le malade, le lendemain on le purgera avec le séné, la manne, le sel de glauber dans une décoction de racine de polipode. Le lendemain de la purgation, le malade prendra quatre pilules suivantes le matin. Prenez *œthiopis mineralis*, deux gros, *cerucœ antimonii*, un gros; *gummi guayaci*, deux gros; *syrup. è cortic. amygd. amar. cum sufficienti quantitate. Fac pilulas*, N° 10, *è quâvis drachmâ.* Le malade continuera pendant une quinzaine de jours ces pilules, avalant immédiatement pardessus un verre de petit lait, etc. Après cette quinzaine, le malade sera mis à l'usage de la tisane suivante : Prenez *lign. guayac*, trois gros; *salsaparilla*, trois gros; *dulcœ amarœ*, deux gros; *saponariœ*, deux gros; coques de noix en poudre, une once; hermodates concassées, deux gros; chiendent, une pincée. Mettez le tout infuser pendant la nuit dans environ un pot et demi d'eau de fontaine, conjointement avec un nouet contenant trois onces d'antimoine cru et autant d'argent vif; faites bouillir le lendemain le tout pendant demi-heure. Passez ensuite, et versez sur ce qui reste dans le pot autant d'eau qu'au-

paravant, et remettez encore bouillir pendant une demi-heure. La première tisane étant la plus forte, ne sera employée qu'à la dose de deux verres par jour, un verre le matin à jeun, et l'autre à l'heure du coucher, ayant soupé sobrement, avalant sur chaque verre une tasse de lait de vache bien écrêmé. Quant à la deuxième tisane, il en usera en guise de bochet, c'est-à-dire, qu'il en prendra quatre verres dans la journée pendant l'usage de ces remèdes, et commencera, dès le lendemain de la purgation, à prendre un pédiluve matin et soir : on animera le bain avec un peu de moutarde en poudre, ou gros comme une noisette de savon. Il usera, en même temps, dans la journée, d'un gargarisme de *lycium europeum*, un peu de miel rosat ou sirop de mûre. Si ce gargarisme ne produit aucun bien sensible au bout de quinze jours, on ajoutera à la décoction de *lycium*, au lieu du miel rosat, l'opiat suivant en petite quantité : Prenez *mercurii. crudi... cretœ albœ*, parties égales, une once et demie; *mellis impistati*, deux onces. *Misce*.

F.

VII. *Pour un enfant de cinq ans ayant la teigne à la tête.*

On purgera l'enfant avec quinze gros, *rubarb. contrit. folli. sennæ*, un demi-gros; *mannæ*, deux onces; *salis glauber*, un demi-gros pour un verre de médecine. Le malade se reposera un jour après la médecine, pour reprendre ensuite de deux jours l'un une prise de la poudre suivante, le matin. Prenez *rhei. elect. rad. jalap pulv.* parties égales, quatorze grains; *terra, fol. tart.*, un demi-gros; *lapidis necancrorum*, quarante grains. *Misce accuratissimè, fac. pulveres*, N° 8, *ponderis œqualis*. Si la forme de la poudre rebutait l'enfant, on incorporerait chaque prise dans un peu de sirop rosat solutif, ou, en cas de trop d'action, dans du sirop simple, après six ou sept prises de cette poudre plus ou moins, et pendant l'usage de laquelle on aura fait prendre tant les jours libres que les autres jours trois ou quatre petits verres de décoction de bois. Le malade passera au bouillon ci-après : Prenez *rad. lapathi.*, deux gros; *rad. scabios.*, parties égales *fumariæ*, un quart de maigre de veau, ou collet de mouton, pour une prise de bouillon. Le malade prendra un de ces

bouillons, le matin à jeun, pendant neuf ou dix jours, après lesquels on le purgera avec la première médecine, et on en viendra le lendemain à des demi-bains, et s'il se peut à des bains entiers, dont on fera prendre sept ou huit, plus ou moins. Au sortir du bain, le malade avalera environ demi-gros de suc dépuré de fumeterre et par-dessus un petit verre de petit lait. Pendant l'usage du petit lait et des bains, on lui lavera la tête une fois par jour, avec une décoction de baies de genièvre; après dix ou douze jours, on emploîra l'onguent ou pommade de musarda. *F.*

VIII. *Pour des boutons ou rougeurs considérables au visage.*

La malade se fera saigner du bras, si rien ne l'empêche; elle se purgera le lendemain avec demi-gros de racine de polipode, de follicules de séné, de manne et de sel d'epsum, pour un verre de médecine, sur lequel on exprimera la moitié d'un citron. Après cette médecine, elle prendra dix ou douze bouillons, plus ou moins, suivant l'effet qu'elle en ressentira. Ces bouillons seront coupés avec six gros de rac. de patience *lap. acut.*, parties égales, racine de grande bar-

dane, une pincée ; chicorée, dent de lion, parties égales, endive, une bonne poignée de fumeterre, et une livre de veau. Après les bouillons, la malade se purgera avec la médecine déjà prescrite, et passera ensuite à l'usage du petit lait, duquel elle prendra tous les matins un verre assaisonné avec une cuillerée d'eau de fleurs d'orange, et un peu de sucre ; ce petit lait sera précédé immédiatement d'une prise d'environ deux onces de suc dépuré de fumeterre tiré de la plante fraîche. Le soir, à l'heure du coucher, on réitérera la prise de petit lait sans le suc d'herbe : après dix à douze jours d'usage de ce petit lait, qui sera continué en tout pendant vingt-cinq jours, on substituera au suc de fumeterre deux pilules suivantes : Prenez *kermès mineralis*; un gros, *gommi traga. sapon. venit.* parties égales, une demi-once, *cum. sufficienti quantitate syrupi de althœâ fernelii. Fac pilulas*, N° 14. Par-dessus ces pilules (prises le matin), elle avalera immédiatement le petit lait ; et pendant tout le temps des pilules et de ce petit lait, on prendra un bain domestique le matin à jeun, ou le soir sur les quatre ou cinq heures. Durant l'usage de tous ces remèdes, on boira dans la journée trois à quatre verres d'une tisane préparée avec une once *rac. de lapat.*

acutum., une demi-once de bardane, et parties égales racine de réglisse, pour un pot de tisane de plus. Pendant l'usage des bains, on se lavera le visage soir et matin avec une légère décoction de tiges de douce-amère et de saponaire.

F.

IX. *Colique, mal de tête, angoisses vers la région de l'estomac, vomissemens, etc.*

La personne, qui me fait l'honneur de me consulter, éprouve depuis dix ans une colique dont les accès sont plus ou moins violens et plus ou moins rapprochés, selon que la malade se laisse aller plus ou moins à des erreurs de régime. Les attaques de cette colique sont caractérisées par des douleurs vives qui occupent principalement tout le flanc gauche jusqu'au-dessous de l'hypocondre, du même côté, avec un sentiment de constriction et un gonflement notable et rénitent. Dans cette portion du bas-ventre, cette dame est également sujette à un mal de tête continuel, et à des angoisses vers la région de l'estomac, qui se trouve même endolorié, lorsqu'on le presse un peu fortement, et présente à l'exploration par le tact

quelque soupçon d'un léger engorgement dans e lobe moyen du foie. Elle éprouve de temps en temps de fausses envies de vomir et même des vomissemens ; elle est encore souvent constipée et elle s'est aperçue que la matière des selles était pour l'ordinaire d'un gris cendré, et que leur évacuation lui procurait du soulagement ; accidens qui, pour le remarquer en passant, semblent tous indiquer une irritation habituelle dans les principaux viscères de cette région épigastrique, laquelle intéresse plus ou moins les couloirs de la bile et des intestins. Du reste, la malade qui peut avoir aujourd'hui une trentaine d'années n'éprouve aucun dérangement notable du côté des évacuations ordinaires à son sexe ; son appétit est pourtant médiocre, ainsi que son embonpoint, et la couleur de son teint un peu blême, son sommeil léger et souvent interrompu par des rêves : tels sont en général les symptômes qu'on observe sur madame la consultante, et qui, comme on voit, caractérisent une affection spasmodique, à laquelle il faut, sans doute, rappeler la colique dont elle se plaint et les flatuosités dont cette colique paraît compliquée : ce diagnostic s'éclaire d'ailleurs utilement de ce qu'on connaît des causes de cette maladie et de leur nature, telles que des frayeurs,

et une longue suite d'inquiétudes, de vives peines d'esprit auxquelles la malade déclare avoir été exposée, un tempérament très-sensible, etc. On ne peut se dissimuler que les maladies de ce genre sont souvent d'une guérison un peu longue, un peu difficile; ce qui, d'abord, peut être compensé jusqu'à un certain point par l'assurance positive et bien consolante qu'on peut donner à la malade, qu'elles sont presque toujours sans danger, et que les seuls progrès du temps ou de l'âge en viennent quelquefois à bout : d'ailleurs, la médecine offre des moyens efficaces avec lesquels elle réussit le plus souvent à dissiper ces sortes de maladies; et l'âge heureux dans lequel se trouve encore Madame, fait espérer qu'elle ne les tentera pas sans succès. A la tête de ces moyens, nous placerons le régime, et nous ne pouvons trop exhorter la malade à l'observer avec constance et exactitude; elle se nourrira d'alimens doux et de facile digestion, et se privera de fromage, crême, pâtisserie, etc; sa boisson sera de l'eau d'aloès : elle prendra parfois du chocolat, etc.; *remèdes*, bouillons avec pivoine mâle, pissenlit, mâche ou aigremoine, menthe, et poulet ou veau, petit lait avec un demi-gros de râpure d'écorce d'orange, etc.; bains avec plantes émol-

lientes. En automne, tous les matins à jeun, un verre d'eau fraîche d'aloës, avec eau de cerises noires et quelques gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Elle prendra ensuite ses bains avec des bouillons de cloportes. S'il n'y a plus rénitence au bas-ventre, elle se fera appliquer un écusson sur l'estomac, épithème au front contre le mal de tête; elle prendra l'ipécacuanha dans la première cuillerée de soupe à dîner; elle prendra aussi des lavemens avec une pincée de fleurs de camomille, autant de rue fraîche, l'huile de camomille et le musc; le médecin ordinaire pourra y ajouter, si le cas l'indique, un peu de thériaque; il pourra aussi lui donner, en temps et lieu, les savonneux avec la terre foliée de tartre, le sirop des cinq racines apéritives, et l'élixir de propriété. Il verra si, après le calme et les désobstructions, on peut placer le kinkina et les martiaux; on peut aussi donner à la malade une tisane légère d'orange et d'aigremoine.

F.

X. *Pour un mal de tête avec une ophtalmie menaçante.*

Madame, après s'être reposée quelques jours des fatigues du voyage, et s'être purgée, ainsi que

nous en sommes convenus, passera à l'usage du petit lait, tiré du lait de chèvre ou de vache par la pressure ordinaire, et bien clarifié avec le blanc d'œuf. Elle prendra, tous les matins, à jeun, un verre de ce petit lait, dans lequel on aura fait bouillir pendant la clarification deux ou trois feuilles sèches d'oranger, ou mieux encore, demi-gros d'écorce d'oranger sauvage en poudre, et une trentaine de cloportes enfermés dans un nouet après les avoir préablement écrasés en vie, ou en avoir exprimé le suc dans ce petit lait, les ayant lavés avant.

N. B. Si ce nombre de cloportes ne produit aucun effet sensible, comme c'est le plus ordinaire, on peut en porter la dose jusqu'au nombre de soixante ou quatre-vingts. On édulcorera le petit lait avec une cuillerée de sirop des cinq racines apéritives. Après avoir continué pendant une vingtaine de jours ce petit lait, la malade passera à l'usage des bains domestiques, dont l'eau sera tempérée, de manière pourtant que cette température approche plus du froid que du chaud : elle prendra, tous les matins, à jeun, un de ces bains, dans l'eau duquel on aura fait bouillir une quantité de branche-ursine, et autres plantes émollientes, telles que les fleurs et

feuilles de mauve, de violettes, de pariétaire avec la graine de lin. Elle y restera les premiers jours environ trois quarts-d'heure : au sortir du bain, elle avalera un bouillon préparé avec un jeune poulet farci avec une demi-once de semences froides un peu écrasées, un gros de semence de pivoine mâle ou de celle d'arroche, une pincée de feuilles de chicorée, dent de lion, une demi-pincée de pimprenelle : ces bains seront continués pendant vingt ou vingt-cinq jours, plus ou moins, selon l'effet qu'ils produiront sur la malade, qui pourra les suspendre de temps en temps, mais pour peu de jours, chaque fois. Après douze ou quinze des bouillons ci-dessus, Madame passera à ceux de tortue préparés à l'ordinaire, et auxquels on ajoutera une pincée de chicorée endive un peu verte, et vers la fin de l'ébullition une petite pincée d'origan ou de serpolet, qu'on y laissera infuser un moment. Elle prendra une quarantaine ou une cinquantaine de ces bouillons, et elle fera en sorte de ne les interrompre que le plus rarement possible. Pendant l'usage de tous ces remèdes, la malade pourra boire dans la journée quelques verrées d'une tisane préparée avec une décoction de six gros ou une once de gui de chêne, d'une

demi-pincée de feuilles d'aigremoine et d'une bonne poignée de fleurs de primevère, dans environ un pot d'eau de fontaine. Si elle a le ventre naturellement resserré, elle pourra s'en procurer la liberté, en prenant, tous les soirs, à l'heure du coucher, une pilule d'un grain d'aloës choisi, incorporé avec un peu d'huile essentielle de *macis*. Ces pilules pourront être suspendues aux approches des règles, si elles sont habituellement abondantes chez la malade. Mais le remède ne doit être employé qu'autant qu'elle ne se plaindra d'aucun échauffement dans le bas-ventre. Malgré tous les remèdes mentionnés, si la malade n'éprouve aucun amendement notable; dans ce cas, je propose à M. le médecin ordinaire d'en venir à l'usage d'une décoction de bois sudorifiques, coupée avec le lait de vache ou de chèvre bien écrêmé continué pendant quelques jours, et enfin l'ouverture d'un fonticule au bras; remède d'autant plus recommandable, qu'on l'y voit opérer journellement les meilleurs effets dans des cas pareils à celui où se trouve Madame, et chez les tempéramens parfaitement analogues au sien. Ces derniers remèdes pourraient être précédés de l'usage continué pendant quelque temps des pilules ci-après, en supposant néanmoins que

des circonstances dépendantes du tempérament vif et sensible du la malade ne s'opposassent point à leur administration qui promet d'ailleurs de bons effets. Prenez *sapon. venet.*, demi-once; *myrrh. gumm. styrax. gumm. ammoni.*, *partes œquales*, un gros; *salpolichr.* deux scrupules; *mass. pilul. ruffi.* un gros. *Misce, et cum sufficienti quantitate therebint. venet. fiat pilul. singul.* six grains; *cape manè et serò pilulas* Nº 2. Par-dessus chaque dose de ces pilules, la malade avalerait un verre de petit lait préparé comme celui qui a déjà été prescrit ci-dessus, mais dont les cloportes seraient retranchés. En même temps on frotterait matin et soir la nuque, l'épine, les bras et les jambes du malade avec des linges pénétrés de la fumée de la poudre ci-après, tandis qu'elle aurait le corps exposé à la même vapeur, mais pourtant de manière que le visage en fût garanti. Prenez d'oliban, de succin, parties égales, demi-gros. Mêlez, en concassant le tout en une poudre grossière. Au surplus, Madame observera très-exactement le régime qui lui a été prescrit de vive voix; elle cherchera principalement tous les moyens de distraction et d'amusemens qui peuvent convenir à son état et à son âge, qui sont de se promener à la campagne le plus souvent qu'il

lui sera possible aux belles heures du jour, sur une monture.

18 juin 1773. *F.*

XI. *Affection du systême nerveux de l'estomac et du foie.*

La nature des incommodités de M. le consultant ne paraît point équivoque. Il se plaint de légers vestiges occasionnés manifestement par une récréation sympathique de l'estomac sur la tête, soit d'après l'effet de la digestion, soit d'après la présence des vents dans ce dernier et important viscère. Le systême nerveux paraît également affecté, ce qui est une suite assez ordinaire de l'irritation constante et habituelle de l'estomac, dont le malade est tourmenté depuis environ dix ans et dont il accuse le traitement un peu actif qu'on fut obligé d'employer pour combattre quelques accidens graves de la petite vérole qu'il eut pour lors à Paris : sur quoi, néanmoins, il convient d'observer qu'indépendamment d'une cause aussi évidente que celle qui vient d'être assignée, des excès en étude, de profondes méditations, et généralement tout ce qui est du ressort du moral, le quel agit toujours plus énergiquement

chez les gens de lettres ; que ces dernières circonstances, dis-je, auxquelles M. a été exposé, suffisent pour répandre les plus grands désordres dans le systême nerveux en général, et la région de l'estomac en particulier, et que le plus souvent une de ces affections s'accompagne de l'autre, soit que l'affection des nerfs détermine originairement celle de l'estomac, soit au contraire que le mal-être de l'estomac cause primitivement celui du systême nerveux. En outre, et c'est encore une conséquence naturelle de l'irritation naturelle de l'estomac, M. le consultant ressent des douleurs assez inquiétantes à la région épigastrique, et on reconnaît au tact une légère rénitence douloureuse dans la partie du lobe moyen du foie qui recouvre le premier des viscères. Il paraît donc, par l'énumération de ces symptômes, les seuls, au reste, dont se plaigne M. le consultant, et par ce que nous avons remarqué de leurs causes, qu'il n'est question ici que de légères incommodités qui intéressent principalement le genre nerveux et l'estomac, et dont les progrès ont commencé à porter un peu sur le foie, d'après la contiguité ou le voisinage de ce dernier viscère avec le précédent, de manière qu'un bon régime, et l'emploi de tous les

moyens de distraction et de dissipation aussi variés qu'il peut se le permettre, etc., etc., semblent devoir composer, en très-grande partie, le fond du traitement qu'exige le ton vicieux des nerfs. Ces sortes d'affections nerveuses demandent à être, pour ainsi dire, usées par le temps plus encore que par les médicamens proprement dits, qui peuvent toujours être employés, autant pour calmer l'estomac que pour aller au-devant de l'affection commençante du foie. D'après ces vues, je suis d'avis que M. se nourrisse d'alimens doux et de facile digestion, tels que la viande de jeunes animaux, la bonne volaille, le bon poisson de mer ou d'eau douce, le tout en bouillie, rôti, grillé, de bons herbages cuits, et quelquefois de fruits, principalement de ceux qui passent pour avoir une qualité savonneuse, tels que les pruneaux, les abricots et autres de ce genre. Il s'abstiendra de toute espèce de cochonaille, de pâtisserie, de viande salée, sans renoncer absolument aux ragoûts, dont les épiceries ne doivent pas être prohibées aux estomacs faibles, aussi souvent qu'on le fait pour l'ordinaire, mais dont il n'usera que sobrement et de temps en temps. Il mangera peu à chaque repas, qu'il pourra multiplier en compensation et manger peu de soupe à diner; sa boisson sera composée de bonne eau de fontaine,

coupée d'un peu de vin vieux de Languedoc ou de celui de Bourgogne, ou de Bordeaux, si toutefois il n'a pas éprouvé de l'usage même modéré du vin, des rapports acides; car, dans ce dernier cas, il s'interdirait entièrement cette liqueur, comme il doit s'interdire le cidre, les vins acides ou austères de Champagne, du Rhin, de la Moselle et autres de cette qualité, les liqueurs proprement dites, le café et autres boissons échauffantes; cependant, il pourra prendre de temps en temps une demi-tasse de chocolat de santé, c'est-à-dire sans vanille et sans lait. M. évitera de jouer aux cartes et autres jeux qui demandent une session longue et continuelle, ou du moins il n'y jouera que rarement, il ne lira et ne s'appliquera à rien de ce qui occupe fortement l'esprit pendant la digestion; il se couchera de bonne heure et se levera matin; ira se promener le plus souvent qu'il lui sera possible, à la campagne et dans les endroits agréables, sur une monture ou en voiture; quelquefois même il prendra le plaisir de la chasse ou celui de la pêche; il recherchera les autres genres d'exercices modérés qui peuvent lui convenir, en observant de s'y livrer sans passion; mais surtout il aura soin d'écarter de son esprit tout ce qui pourrait l'affecter

désagréablement ou trop vivement. A ce régime soutenu constamment pendant long-temps, et modifié, selon les circonstances qui peuvent être particulières au tempérament et à l'état du malade, on joindra l'usage de quelques remèdes. En conséquence, le malade se fera appliquer incessamment sur la région de l'estomac le premier des deux emplâtres suivans en forme d'écusson, qu'il portera habituellement, en faisant renouveler les drogues sitôt qu'elles seront usées, et il passera au second s'il n'éprouve aucun soulagement du premier, après l'avoir deux ou trois mois consécutifs.

Cape theriacœ veteris, unum semen; camphor., decem semina; olei rectifi. succin., quatuor gutt. Misce terendo in mortario; dein extende exactè super linteum, et insperge pulv. fol. cicutœ majo. exsic. fiat scut. stomachi.

Cape emplastri diabotani., semi-unciam; theriacœ veteris, unum semen; camph. quatuor, semina; cinnamomi, pulv. quindecim semina, cum sufficienti quantitate olei menthœ per expressionem. Fiat scut. emplast., et extende super linteum pro scuto stomachi.

Après cette application, le malade se purgera avec une médecine composée comme il suit, en supposant néanmoins qu'il en ait un besoin bien décidé ou bien pressant.

Prenez rhubarbe concassée, demi-gros; manne choisie, deux onces; de sirop rosat solutif, une once; de sel polichreste de glace, un demi-gros. Préparez du tout, une médecine dans une décoction de racine de polipode pour un verre. On en viendra ensuite à l'usage des bouillons composés avec huit gros de racine de fraisier, une demi-once de racine de chicorée endive un peu verte, une demi-poignée d'aigremoine, parties égales de pimprenelle, une demi-once de racine de grande chicorée amère de jardin, une poignée de pissenlit et demi-livre de collet de mouton, ou mieux encore de maigre de veau bien dégraissé, pour une prise de bouillon que le malade prendra le matin à jeun, y faisant tomber, avant que de le prendre, de quinze à vingt gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Ces bouillons seront continués pendant douze ou quinze jours, plus ou moins, selon l'effet que l'on en éprouvera, après lesquels on se contentera de prendre, tous les matins, à jeun, pendant deux mois, deux verres d'eau de Vals, à la distance de deux heures l'un de l'autre, prenant quelque peu d'alimens pendant cet intervalle, c'est-à-dire une heure après le premier verre: en même temps, et à commencer dès

aujourd'hui, le malade prendra régulièrement, tous les jours, à diner, demi-heure avant le repas, un bol composé de vingt grains d'opiate *salomonis*, d'un grain d'ipécacuanha en poudre et de six grains de terre foliée de tartre, délayée dans une cuillerée d'eau. Ce bol sera continué les six mois entiers, si le malade s'en trouve bien. Si la nature donnait quelques signes de mouvemens ou tendance vers les vaisseaux hémorroïdaux, il serait important de satisfaire à cette indication, en faisant prendre, tous les soirs, à l'heure du coucher, au malade, un grains d'aloës incorporé avec un peu d'huile essentielle de macis en forme de pilules, qu'on aura soin de continuer plus ou moins de temps, selon que le tempérament du malade paraîtra s'en accommoder. On pourra attendre, pour l'employer, l'époque du traitement général le plus favorable à son usage.

Au mois d'avril prochain, l'estomac se trouvant un peu calmé par les remèdes précédens, on augmentera la dose de l'eau de Vals, qu'on pourra porter à celle d'une pinte et même deux par jour, si rien ne s'y oppose, et l'on substituera l'eau de Vichi ou de Pougues à celle de Vals, si on se trouve pour lors trop éloigné de la source de ces dernières eaux, ou plus

à portée des autres, ou de quelque autre eau d'une qualité nitreuse et âcre, analogue à celle des précédentes. La boisson de ces eaux pourra être continuée à la dose présente pendant quinze jours de suite, ayant attention de rendre purgatif le premier et le dernier verre du premier et du dernier jour, par l'addition de quelque sel convenable, tels que celui d'epsom, de seignette, de glauber. La boisson de ces eaux étant finie, le malade prendra, le matin, à jeun, et le soir en se couchant, après un souper frugal, pendant une vingtaine de jours, deux onces de suc de chicorée et dent de lion, et huit gros de suc de racine de chiendent, l'un et l'autre tirés par expression de la plante fraîche et dépurés légèrement par résidence; immédiatement par-dessus ces trois onces de sucs mélangés, on avalera un verre de petit-lait, tiré du lait de vache ou de chèvre, par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc - d'œuf, auquel on ajoutera, après la clarification et après l'avoir passé au travers un linge, quinze gouttes de liqueur de terre foliée de tartre, demi-once de sirop des cinq racines apéritives, et une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. Après vingt jours de suc et de petit-lait, on se purgera s'il est nécessaire (car les purgations or-

dinaires ne conviennent guère à M. le comte), et on passera à des bains d'une température plutôt froide que chaude, qu'on prendra le matin à jeun, pendant un mois, avalant, au sortir du bain, un bouillon préparé avec un poulet, un gros de racine de pivoine mâle concassée, une poignée de chicorée amère de jardin, parties égales de mâche ou salade des chanoines, et une petite pincée de feuilles de menthe de jardin. Pendant l'usage de tous ces remèdes qui viennent d'être prescrits, le malade boira, dans le jour, quatre ou cinq verres de tisane de pimprenelle de jardin à laquelle on substituera de temps en temps la décoction d'une poignée de racine de chiendent et de demi-poignée d'aigremoine, qui auront bouilli dans un peu plus d'une pinte d'eau de fontaine, mesure de Paris, où l'on aura ajouté, vers la fin de l'ébullition, une poignée de scolopendre qui ne feront qu'infuser un bon moment. Enfin, ce traitement étant entièrement fini, ce sera pour lors aux personnes de l'art que le malade aura soin de consulter, à décider s'il y aurait lieu à l'emploi de quelques légers martiaux, ou bien si l'état du foie exige quelques fondans plus puissans, tels que les bols de savon, de

ciguë, combinés avec la terre foliée de tartre, ou avec la panacée mercurielle.

24 janvier 1773. *F.*

XII. *Tumeur dure et indolente occupant une grande partie de la matrice.*

La malade qui nous fait l'honneur de nous demander conseil, porte, depuis un an, dans la région hypogastrique, une tumeur dure et indolente qui semble occuper toute l'étendue et la substance de la matrice, ou du moins une grande partie de ce viscère, et intéresse sensiblement son orifice interne, qui présente également des duretés, et en outre des points douloureux, ainsi qu'on s'en est assuré par l'examen ou par le toucher. Il est remarquable :

1° Que cette tumeur s'est manifestée immédiatement à la suite d'un orage que la malade a essuyé du côté de la région épigastrique, ce qui a été marqué par des vomissemens fréquens, des douleurs et des frissons dont l'origine se portait à l'estomac, etc.; que cette dame est âgée de près de cinquante-deux ans, et éprouve néanmoins encore, quoique très-irrégulièrement, les évacuations ordinaires à son sexe,

lesquelles sont suppléées, dans l'intervalle d'une période menstruelle à l'autre, par une perte en blanc, si toutefois cette perte n'est pas continuée ; car on ne peut assurer qu'elle cesse lorsque la malade voit en rouge.

3° Qu'aux approches de ces évacuations, la tumeur est plus considérable, plus volumineuse, sans pourtant qu'elle cause des élancemens ni des douleurs, et qu'elle a paru depuis quelque temps s'affaisser, ou être moins étendue vers la partie supérieure, parce que le viscère qu'elle occupe s'est probablement arrondi, en même temps que la saillie du museau de tanche s'est oblitérée (car c'est l'état dans lequel se trouve aujourd'hui cette partie), par les progrès de la matière qui engorge le tissu de la matrice. Enfin la malade est d'un tempérament nerveux, et a été exposée, pendant une longue suite d'années, à l'action de la plupart des causes qui portent essentiellement sur le systême nerveux (dans lequel on peut comprendre à beaucoup d'égards l'estomac), telles que les peines d'esprit les plus vives, les chagrins les plus cuisans et les plus imprévus, des fatigues excessives ; tels sont les détails où nous avons cru devoir entrer sur la maladie de Madame et où l'on voit une tumeur se former

presque subitement après une révolution nerveuse ou spasmodique, déterminée visiblement par les mouvemens de l'âge critique dans lequel se trouve la malade. On ne peut élever aucun doute sur les causes bien établies de l'accident dont il s'agit, causes qui doivent nécessairement altérer les digestions, et les mouvemens des liqueurs dans l'économie animale, et qui éclairent en même temps sur la nature de cette tumeur, que nous appelons *spasmodique*, pour la distinguer de celles qui sont formées par des congestions lentes et successives, à la suite d'un état d'atonie ou d'érachement, et qui ne font que trop souvent méconnaître dans la pratique celles qui appartiennent à la classe de la précédente. On connaît le danger attaché au progrès des tumeurs de ce genre, et l'issue qu'elles ont assez ordinairement à un certain âge, lorsqu'on en néglige le traitement. Cependant, comme la malade est à cela près bien constituée, que sa tumeur n'est pas ancienne, et qu'elle n'est accompagnée ni de douleurs ni d'élancemens, on est très-fondé à espérer du succès des remèdes que nous avons à prescrire, et que nous croyons être les seuls capables d'opérer efficacement et utilement, pourvu toutefois qu'ils soient administrés par une main prudente et expérimen-

tée, et qu'ils soient continués avec constance et exactitude; car sans cela ils seraient nuls ou peu efficaces, en quoi ils ressembleraient tout-à-fait à ceux que l'usage ou la routine prescrit pour l'ordinaire dans ces sortes de cas. La nature de cette maladie exige les remèdes qui lui sont appropriés, c'est-à-dire, des fondans légèrement actifs, et dans lesquels la vertu anti-spasmodique soit combinée avec la vertu légèrement évacuante; car tout évacuant irritant ne peut qu'être nuisible, du moins dans les commencemens; ce qui, sans exclure les purgatifs proprement dits, doit rendre rare et circonspect l'usage des évacuans même trop doux, qui peuvent convenir par intervalles. Pour cet effet (et sans le préalable trop ordinaire de la purgation, qui ne doit pas avoir lieu sans une indication bien constatée), on en viendra incessamment à l'usage des pilules ci-après: *Cape extract. conii. maculati, hyoscya mia· lbi et solan. scand., partes æquales, duodecim semina. Misce accuratè et cum sufficienti quantitate syrupi è cortice aurant. amar. Fac pilulas*, No 60. La malade prendra, pendant les quatre premiers jours, une seule de ces pilules, le matin à jeûn et le soir en se couchant, après un souper sobre et

léger, fait de bonne heure. Après les quatre premiers jours on augmentera d'une seule pilule, c'est-à-dire, que la malade en prendra trois par jour au lieu de deux, et on portera cette augmentation sur la dose du soir : ainsi tous les quatre jours ou même tous les trois jours (si l'impression de ce remède n'est point sensible), on augmentera d'une pilule la dose journalière; mais nous répétons que ces augmentations doivent être déterminées par la prudence du médecin ordinaire de la malade, et réglées sur l'effet de la dose actuelle. Ces pilules doivent être continuées pendant les huit mois entiers, et plus long-temps, intermêlant à leur usage de légers purgatifs, lorsque la partie de la matière de la tumeur devenue mobile semblera demander à être évacuée, suspendant cet usage le jour des purgatifs, et l'interrompant même entièrement s'il survient des accidens qui nécessitent cette interruption. Immédiatement sur la dose des pilules du matin, la malade avalera un léger brouet (*brodum*), composé de six onces de maigre de veau, d'une demi-pincée de feuilles d'herbe à robert (*geranium robertianum*), d'autant de feuilles de parelle (*oxi la pathum*), et d'une poignée de feuilles de scolopandre.

Après vingt ou trente de ces bouillons, on leur substituera un verre de petit lait de vache ou de chèvre, par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc d'œuf, et auquel on ajoutera après l'entière clarification, d'abord deux onces, dans la suite jusqu'à quatre onces d'eau seconde de chaux, tirée des écailles d'huître bien calcinées, une petite cuillerée à café de sirop des cinq racines apéritives, et une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. Le petit lait sera également continué pendant vingt-cinq à trente jours, après lequel temps on reviendra aux bouillons ci-dessus, laissant reposer, s'il le faut, la malade pendant trois à quatre jours, sans autre boisson par-dessus les pilules du matin, qu'un peu d'eau ou de la tisane qui sera prescrite ci-après; laissant, dis-je, reposer pendant trois ou quatre jours avant de passer au bouillon ou au petit lait qui doit être substitué. Ainsi, l'on passera tour à tour du petit lait aux bouillons, *et vice versâ*. Par-dessus la dose des pilules du soir, il suffira que la malade prenne une petite dose d'une infusion de fleurs de violettes, ou d'une décoction de fleurs ou feuilles de tussilage avec addition d'un peu de sucre. A mesure qu'on avancera dans ce traitement, on pourra ajouter aux bouillons depuis vingt à

vingt-cinq grains d'*arcanum duplicatum* ou sel de *duobus*, qu'on y fera bouillir un petit quart-d'heure avec les herbes qui ne doivent bouillir que le même espace de temps, et on consultera soigneusement, pour cette addition, l'état de la tumeur et la sensibilité des entrailles de la malade. Pendant l'usage de ces remèdes la malade prendra constamment tous les jours à dîner, dans la première cuillerée de soupe, depuis un demi-grain, jusqu'à un grain, et même un grain et demi d'ipécacuanha; elle usera en même temps dans la journée de la tisane ci-après, dont elle boira de trois à quatre verres par jour. Prenez des tiges fraîches de douce-amère un gros, et passez à travers un linge en exprimant mollement : prenez des feuilles d'aigremoine deux bonnes pincées, faites bouillir pendant un gros moment dans une pinte d'eau de fontaine; passez ensuite au travers d'un linge, et mêlez cette décoction à la précédente; on délaiera dans chaque verre de cette tisane une petite quantité de sirop de coquelicot, et quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange. Tous les six ou huit jours, on augmentera d'un demi-gros la dose des tiges amères, sans augmenter la quantité du véhicule aqueux, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à celle de deux onces et même trois onces

de ces tiges pour la dose journalière, à laquelle on s'arrêtera : on ne touchera pas cependant à la quantité des feuilles d'aigremoine, qui doit toujours être la même. Sitôt que la belle saison sera décidée, c'est-à-dire, vers la fin du mois d'avril prochain, la malade prendra tous les jours, et deux fois par jour, s'il est possible, un bain dont l'eau sera chargée de la décoction de fleurs et feuilles de branche-ursine, et de quelques feuilles de jusquiame blanche, ou à défaut, de morelle (*solanum nigrum officinarum*): elle ne fera que s'asseoir dans le bain, de manière à y tremper seulement les cuisses, les fesses, et le tronc jusqu'au nombril. Elle continuera ces *insessus* pendant trente ou quarante jours consécutifs, et les reprendra après une vingtaine de jours de repos; car le remède doit être continué long-temps.

Du reste, vers la fin du bain, elle se fera faire des irrigations sur la région hypogastrique, en se faisant verser de l'eau du bain de plus ou moins haut, bien entendu que l'état de la tumeur pourra comporter l'usage de ces espèces de douches ; en outre, portez constamment jusqu'à parfaite guérison, ne le quittant que pour entrer dans le bain et le reprenant à la sortie : *Cape emplast. diabotani et cicut. maj., partes*

œquales, unam unciam, cum sufficienti quantitate olei capar. malaxentur invicem, et extendatur super alutam pro emplastro. La malade se fera de plus ouvrir un cautère à la jambe, elle observera un régime dans lequel entre la prohibition des alimens indigestes, l'usage d'un air pur et sec, et d'eaux pures, courantes.

8 janvier 1713. *F.*

XIII. *Affections érysipélateuses, fièvre et autres petits ulcères au fondement.*

Le malade qui me fait l'honneur de me consulter est âgé de quarante-cinq ans. Il est né de parens d'un tempérament nerveux, et sujets à des affections érysipélateuses; il a vraisemblablement hérité de ces vices. Dès son enfance, il s'est montré passionné pour l'étude, et il n'a cessé de satisfaire cette passion, déterminée le plus souvent par un excès de sensibilité dans les nerfs, mais qui, à coup sûr, irrite ou aigrit les affections de cette dernière espèce : en effet, le malade a confirmé sur lui-même cette triste vérité; à mesure qu'il a continué, dans cette application extrême, soit aux devoirs de son état, soit à la connaissance des sciences abstraites,

le vice des nerfs s'est développé ou déterminé; les autres excès auxquels il s'est livré d'autant plus volontiers qu'il les regardoit comme une compensation des effets nuisibles de la vie sédentaire du cabinet, n'ont pu qu'ajouter beaucoup encore à l'irritation nerveuse. Par une suite inévitable d'un désordre marqué dans les solides, les fluides se sont altérés; et il est résulté de cette altération des affections érysipélateuses presque habituelles avec des fissures, et autres petits ulcères autour du fondement, qui fournissent une sérosité âcre et rongeante, avec une démangeaison insupportable. Ce dernier symptôme est même permanent, et par-là d'autant plus incommode. Tel est en gros l'exposé qu'on nous a fait de la maladie de M. le Comte, et dans lequel on voit évidemment les causes et la nature de ses incommodités. Quoiqu'on ne puisse se dissimuler qu'une maladie ainsi compliquée ne soit d'une guérison difficile, cependant on peut raisonnablement se promettre des secours appropriés qui seront indiqués ci-après, mais principalement d'un bon régime de vie que le malade doit commencer dès aujourd'hui et observer, et auquel il est nécessaire qu'il se tienne pendant long-temps, même après la guérison. Je suis donc d'avis que Mgr renonce au travail du

cabinet et à toute espèce de contention d'esprit; qu'il se nourrisse d'alimens de facile digestion, comme la viande de jeunes animaux, tels que veau, agneau et chevreau, poulet, et les bons herbages, les bons fruits d'été et d'automne, comme les pruneaux, les raisins, les figues, etc.; sa boisson sera d'eau de fontaine, légèrement teinte de bon vin vieux rouge de Languedoc; il renoncera, par conséquent, à toute viande salée ou boucanée, surtout à la cochonaille, sous quelque forme qu'elle puisse être, comme aussi au café, aux liqueurs, et à tout ce qu'on appelle boissons échauffantes, quoique pourtant il puisse prendre de loin en loin, c'est-à-dire de temps en temps seulement quelque peu de chocolat de santé; en outre, le malade se couchera de bonne heure, et se levera matin. Dans les beaux jours de la belle saison, il ira promener le plus souvent qu'il lui sera possible à la campagne, soit à pied, soit à cheval, ou en voiture. Il évitera soigneusement les intempéries de l'air, telles que l'humidité du vent du sud, et des endroits marécageux; la rosée du soir et du matin, et les fortes chaleurs de l'été; et enfin, il tâchera de se procurer, soit à la ville, soit à la campagne, tous les plaisirs, principalement les exercices modérés qui peuvent le distraire et l'amuser.

Pour ce qui est des remèdes, je conseille au malade, s'il se trouve agité par une plénitude sanguine, par des insomnies, etc., de se faire tirer un peu de sang du bras; après cette saignée on le purgera avec la médecine suivante : Prenez de pulpe de tamarins, un gros; de grande bardane, parties égales, racine de scille une pincée; de chicorée, dent de lion, parties égales; de mâche, une demi-pincée, de pimprenelle de jardin, et de six onces de maigre de veau, ou collet de mouton, pour une prise de bouillon. On prendra ce bouillon le matin à jeun, pendant environ quinze jours, après lesquels, on se repurgera, s'il en est nécessaire. Pour en venir au petit lait préparé à l'ordinaire, pendant la clarification, on y fera bouillir douze baies de genièvre écrasées, et après la colature on y ajoutera dix à douze grains de nitre purifié, et une cuillerée de sirop des cinq racines apéritives. On prendra ce petit lait le matin à jeun pendant un mois, et on en fera précéder immédiatement la boisson d'une prise de l'électuaire suivant : *Cape antim. crud. pulverisat., semi unciam; conservœ. cochlear. horten. vel nasturtii aquatici alteru trius, unam unciam; gummi. gayac, semi unciam. Misce, et cum suffic. quantit. syrup. è cort. aurant. amar. Fiat electuarium.* On prendra

gros comme une noisette de cet électuaire. Après un mois d'usage de petit lait et de l'électuaire, on prendra des bains domestiques dont le malade prendra jusqu'à quarante s'il lui est possible, les interrompant s'il se sentait fatigué de la trop grande continuité : on restera les premiers jours trois quarts-d'heure ou une heure dans le bain, et dans la suite deux bonnes heures, observant que l'eau ne soit que tempérée, et plutôt froide que chaude : au sortir du bain, le malade avalera un bouillon préparé avec un jeune poulet, écorché, éventré à l'ordinaire; une poignée de chicorée amère de jardin, et une pincée de fumeterre. Après ces divers remèdes, le malade se fera ouvrir un cautère à la jambe et un second au bras opposé à la jambe. Si les affections qu'il éprouve se portent plus au visage ou à la poitrine qu'aux extrémités inférieures, on entretiendra l'ouverture de ces fonticules le plus longtemps qu'il sera possible, mais surtout au moins durant plusieurs années, bien entendu que l'état des forces et l'embonpoint du malade ne s'opposent point à ces sortes d'évacuations, qui d'ailleurs n'ont jamais rien que de lent, et que de doux en soi. Les cautères ayant été ouverts, et étant en train de fournir des sérosités, on passera à l'usage de quelques eaux minérales du

genre de celle de Sedlitz, qu'on continuera pendant quelques jours, aiguisant les premiers verres du premier et du dernier jour d'un peu de sel de seignette ou de sel d'epsum. Enfin, on finira le traitement par l'usage continué pendant quelque temps du lait de vache bien écrêmé, et coupé à moitié avec la décoction suivante : Prenez de tiges de douce-amère un gros, et d'écorce intérieure d'ormeau une demi-once : faites bouillir le tout dans une livre d'eau jusqu'à la diminution de la moitié ; passez ensuite à travers un linge en exprimant modérément, et mêlez avec une égale quantité du lait ci-dessus. On divisera cette espèce d'hydrogala en quatre prises égales qu'on prendra dans la journée à des intervalles convenables l'un de l'autre. Enfin, s'il reste encore quelques traces d'incommodités, on pourrait tenter, vers la fin du mois de septembre, le lait d'ânesse coupé avec l'eau seconde de chaux. A l'égard des remèdes extérieurs, nous sommes d'avis que le malade se bassine, le soir et le matin, le fondement avec une décoction de fleurs de sureau, à laquelle on aura ajouté une petite quantité de vinaigre lithargé : et après chaque lotion, on appliquera sur les parties du cérat de Galien mêlé avec quelques grains de sel de saturne, on introduira même dans le fondement une languette

ou bandelette de linge chargée de cérat. Dans la suite, lorsque l'irritation des parties aura diminué et que les ulcères auront commencé à se cicatriser, on pourra mêler au cérat de l'onguent citrin, et du *nitratum*, dans la proportion d'un tiers de chacun de ces derniers onguens sur un tiers de cérat. Au surplus, si l'humeur que fournissent les petits ulcères du fondement participe de la nature dartreuse, on peut couper à moitié la décoction de sureau destinée aux lotions avec une forte décoction de racine de patience. C'est d'ailleurs aux médecins qui ont la confiance du malade à corriger et à modifier les remèdes proposés, d'après les circonstances ou les accidens qui pourront se présenter.

14 avril 1773. *F.*

XIV. *Sur une disposition à la phthisie nerveuse.*

Le malade qui nous fait l'honneur de nous demander conseil, est né avec beaucoup de sensibilité et de mobilité dans le système nerveux. Cette affection irritée par des circonstances plus ou moins fâcheuses auxquelles M. le consultant s'est trouvé exposé, et par l'effet des passions inséparables d'une extrême sensibilité des nerfs,

a porté d'une manière particulière sur la région épigastrique, et en a perverti les fonctions et les mouvemens; d'où les varices des vaisseaux hémorroïdaux et le flux qui en a résulté en différens temps, les pesanteurs et la douleur de tête, la plénitude des vaisseaux de cet organe, et ceux de la poitrine prouvée par la rougeur constante des joues, et par les différentes attaques d'hémoptysie qui lui sont survenues; enfin, de là encore les désordres de nutrition, qui d'un état de corpulence notable, ont réduit le malade à un état de maigreur sensible, et aux autres symptômes dont se plaint ce dernier depuis quelques années : tel est en général le tableau de la maladie du Comte, où l'on reconnaît tous les traits d'une affection grave qui tient principalement à la constitution ou tempérament nerveux ou spasmodique du malade, et qui, par exemple, admet moins un traitement curatif qu'un traitement préservatif ou prophylactique qui calme, adoucisse l'activité du mal et en arrête le progrès. Nous espérons d'autant plus de succès de cet ordre particulier de remèdes, que M[gr] est encore dans l'âge heureux de la jeunesse, et que l'on peut compter sur sa bonne conduite et sur son exactitude. A l'égard des divers articles qui doivent composer le traitement, à la tête des

moyens les plus efficaces ou les plus utiles que nous ayons à proposer, nous placerons le régime, et nous ne pouvons assez recommander au malade de s'y conformer scrupuleusement: il se nourrira donc avec des alimens doux et de facile digestion, tels que les viandes de jeunes animaux, la bonne volaille, le bon poisson frais de mer ou de rivière, le tout bouilli, rôti, ou grillé; les végétaux ou herbages cuits et modérément assaisonnés, les fruits mûrs de la fin de l'été ou de l'automne, et il fera très-bien de donner, de plus, souvent la préférence aux végétaux, du moins autant que les forces de l'estomac n'en seront pas diminuées sensiblement, et d'user encore, par prédilection, des végétaux qu'on appelle *cucurbitacés*, etc.; comme les courges de toute espèce, les melons, etc. Il pourra également retirer quelque avantage de l'usage des grenouilles accommodées à la sauce de poulet, le peu d'épiceries qu'il entre dans ces sortes de ragoûts, et dans quelques autres, étant avantageux, en entretenant le ressort de l'estomac au lieu de nuire, comme on se l'imagine, trop généralement et trop légèrement, lorsqu'il s'agit du régime du malade; à l'égard de la boisson elle sera composée d'eau de fontaine, rougie

d'un peu de vin vieux du pays, et on se privera d'ailleurs de tout ce qu'on appelle *liqueur*, *café* et autres boissons échauffantes. Tous les jours constamment, autant que la saison le permettra, matin et soir, s'il est possible, le malade ira se promener à la campagne, sur une monture (soit cheval, soit bourrique), il soupera de bonne heure, couchera sans lit de plume, et se levera un peu matin. Il observera de ne pas s'occuper immédiatement même au jeu de cartes; il attendra, pour se livrer à ses occupations ou à ces exercices, que la digestion soit faite. Il se garantira également avec soin des intempéries de l'air, principalement des froids rigoureux et des chaleurs vives; recherchera tous les amusemens agréables, les charmes de la musique et les autres genres de distraction qu'il est à portée de se procurer. Enfin, il évitera tout ce qui peut donner lieu à des contentions d'esprit et à un éréthisme, ou à des secousses vives dans le genre nerveux, comme les fortes passions de l'ame, les occupations forcées ou précipitées, et ne se permettra que fort rarement les plaisirs du mariage. M. le consultant ayant déjà éprouvé, à deux reprises, du soulagement marqué des eaux de Bagnols, en Gévaudan, nous sommes d'avis

qu'il enfasse encore usage cette année, et qu'il profite de la saison prochaine. Il se disposera à ce remède par une quinzaine de bains domestiques, et sans le préalable trop ordinaire de la purgation, à moins qu'elle ne soit évidemment indiquée. Il restera, les premiers jours, environ trois quarts-d'heure dans le bain qui sera pris le matin à jeun, et dont l'eau sera chargée de la décoction des plantes émollientes, telles que fleurs et feuilles de mauve et de violette, les feuilles de branche-ursine, celles de morillon, ou marjolaine, la racine d'althæa, et autres de ce genre. Les jours suivans, il tâchera d'y rester depuis une heure et demie jusqu'à deux heures. Au sortir du bain, il avalera un bouillon composé d'une once de racine de fraisier, d'autant de racine d'oseille, d'une petite poignée de feuilles de mauve ou de morillon, d'autant de feuilles et fleurs de paquerettes (*bellis junior*), et de demi-livre de mou ou poumon de veau. Pendant les quinze jours il pourra boire dans la journée quelques verres d'une tisane préparée avec un jeune poulet farci d'une demi-once de semences froides, et d'une drachme de semence de pavot blanc, qu'on fera bouillir trois petits quarts-d'heure dans environ un pot d'eau de fontaine, en y ajou-

tant, vers la fin de l'ébullition, une pincée de feuilles d'oranger ou de citronnier sèches, qu'on y laissera bouillir un bon moment, ou une pincée de zest de citron, qui ne feront qu'y infuser. Au retour des bains de Bagnols, et après quelques jours de repos, le malade reviendra à des bouillons composés avec une demi-livre de veau (de la rouelle) bien dégraissée, une poignée de chicorée douce un peu verte, une demi-manipule de feuilles d'aigremoine, et une demi-drachme de râpure d'écorce d'orange amère, ou, à défaut, une pincée de lierre terrestre, l'une ou l'autre de ces dernières par infusion. Les bouillons seront continués pendant une vingtaine de jours, après lesquels, et après un purgatif doux, s'il est absolument nécessaire, on essaiera le petit lait tiré du lait de vache ou de chèvre, par la pressure ordinaire, et bien clarifié avec le blanc d'œuf. Le malade en prendra le matin deux forts petits verres, à la distance de deux ou trois heures l'un de l'autre, et dans chacun d'eux on mêlera une bonne cuillerée à bouche d'eau seconde de chaux tirée des écailles d'huîtres bien calcinées, et six grains de cachoubrut, en poudre, un filet d'eau de fleurs d'orange, un peu de sucre blanc râpé, et de sirop de capillaire; l'après-midi, vers les cinq heures, il

prendra un autre verre seulement, dont on aura retranché le cachou. Le petit lait sera continué pendant vingt-cinq jours, et plus long-temps s'il est possible. Dans le cas où le malade ne pourrait supporter le petit lait ainsi préparé, on y substituera le remède suivant : Prenez du suc tiré du jeune gland de chêne ordinaire, par la trituration dans un mortier, avec la décoction de feuilles et fleurs de paquerette, ou de telle autre plante vulnéraire douce, une once et demie, et édulcorée, après avoir passé à travers un linge avec du suc rosat, ou du sirop de roses rouges ou de Provins. Ce remède sera réitéré matin et soir, et continué pendant quinze ou vingt jours. Pendant l'usage de ces derniers remèdes, le malade boira dans la journée quelques verres de l'une ou de l'autre des décoctions de paquerette, de cresson d'eau, de bugle, etc., édulcorés avec de la conserve de roses rouges, à raison d'une once par pinte et demie de décoction. Lorsque les maux de tête seront considérables, avec indication de plénitude, on appliquera trois ou quatre sangsues, à la marge de l'anus, sur les vaisseaux hémorroïdaux. Si cette plénitude se fait remarquer du côté de la poitrine, on la combattra par une saignée du bras, quoiqu'il faille être réservé sur cette dernière

saignée, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient d'une habitude, dont les suites peuvent être fâcheuses en devenant un remède nécessaire ou inévitable. Enfin si le malade se sent quelque gêne, quelque mal-être dans les organes de la respiration, qu'on puisse rapporter à toute autre cause qu'à une plénitude sanguine, il se fera ouvrir dans le mois de novembre prochain un fonticule sur le bras. Du reste M. le consultant fera très-bien de revenir aux bains préparés comme il est dit ci-dessus, ou aux demi-bains, aussi souvent que le temps et les autres circonstances le lui permettront, se reposant après dix ou douze de ces bains, pour les reprendre après huit ou dix jours de repos. Il sera encore utile qu'il prenne constamment, tous les jours, à diner, dans la première cuillerée de soupe, un grain d'ipécacuanha en poudre, qu'on réduira les premiers jours au demi-grain. Si l'estomac était d'abord indisposé du grain entier, et si ce viscère lui cause des angoisses, soit par irritation, soit par quelque autre cause qui rendît les digestions pénibles ou douloureuses, on appliquera sur la région de l'estomac un écusson de la grandeur de la main d'un homme grand; lequel sera composé comme il suit: Prenez *emplastri diabotani*,

une demi-once ; *theriacæ veteris*, un gros; *camph.*, six grains; *cinnamomi pulver.*, quinze gros, *cum sufficienti quantitate olei menthæ per expressionem. Fiat emplastrum, et extende super alutam pro scuto stomachali.*

Ce 12 juin 1775. *F.*

XV. *Affection de la poitrine. Amaigrissement. Abattement. Dégénération du lait à la suite de l'état de nourrice. Fièvre continue. Toux sèche. Respiration gênée, etc.*

La malade, pour laquelle on me demande conseil, est âgée de vingt ans, d'un tempérament vif; ses nerfs sont très-délicats et très-sensibles. Sa première et dernière couche fut douloureuse, et ses lochies ne coulèrent qu'en petite quantité, ou pendant fort peu de temps. Depuis cette époque, qui date depuis huit mois seulement, sa santé s'est trouvée toujours plus altérée; cependant elle n'a pas laissé de nourrir son enfant pendant six mois: mais après ce terme, elle a été obligée de quitter son nourisson, l'état de nourrice l'ayant fort épuisé. Cet épuisement fut manifesté par des tiraillemens douloureux que la malade ressentait à la poitrine, un sentiment de sécheresse dans les prin-

cipaux organes de cette cavité, un amaigrissement journalier de tout le corps, un abattement général, une dégénération de lait qui est devenu presque entièrement séreux ou aqueux, etc. Aujourd'hui la malade se plaint d'une fièvre continue qui redouble sur le soir et d'une manière très-marquée, de moiteur ou de demi-sueurs nocturnes, d'insomnie accompagnée d'agitation, et d'une chaleur vive sur l'habitude du corps et à l'intérieur. Elle éprouve d'ailleurs une sensation douloureuse dans la partie de la région épigastrique qui répond à l'estomac, et en partie à l'endroit où ce viscère est en quelque sorte recouvert par le lobe moyen du foie; on sent même au tact une légère rénitence en cet endroit : en outre la malade se plaint de douleurs assez vives à la partie inférieure du sternum, et dans une assez grande étendue. Elle a une petite toux sèche, la respiration est gênée notablement toutes les fois qu'elle marche pendant quelque temps, ou qu'elle monte des lieux un peu élevés. Enfin, elle ressent des lassitudes dans tout le corps, elle maigrit de jour en jour, et a une petite perte en blanc : d'après l'exposé de ces symptômes, qui sont à peu près tous ceux que le plus exact examen nous a présentés sur madame la consultante, on ne peut

certainement méconnaître la nature de la maladie, laquelle intéresse principalement le genre nerveux, et la plus grande partie de cette région du corps, très-anciennement désignée par le nom de *région précordiale.* Cette région participe ordinairement plus ou moins aux affections nerveuses, chez les tempéramens vifs et sensibles, et on peut soupçonner, dans le cas présent, que plusieurs des viscères qu'elle contient se trouvent d'ailleurs affectés de la crise imparfaite de la couche. Cette maladie, qui a d'abord de quoi alarmer par quelques-uns de ses symptômes, paraît dépendre originairement de cette sensibilité ou irritabilité excessive des nefs, que nous avons remarquée chez la malade. Il peut être que les révolutions du mariage et le travail de l'accouchement n'aient pas peu contribué à aigrir cette sensibilité native. Quoi qu'il en soit, les moyens capables de calmer, d'assoupir et d'humecter les nerfs, et rétablir plus immédiatement les désordres de la région épigastrique et ceux qui menacent la poitrine; tous les moyens, dis-je, desquels on ne peut séparer le bon régime et la tranquillité d'esprit, doivent incessamment être mis en usage par la malade; et l'âge heureux dans lequel elle se trouve, fait espérer qu'elle ne les

emploîra pas sans succès. La malade commencera dès aujourd'hui à ne se nourrir que d'alimens doux et de facile digestion, tels que le bon poisson frais de mer ou de rivière, en bouilli, rôti, et grillé. Les bons herbages cuits, tels que les épinards, les cardes, le pourpier, les carottes jaunes, la racine de scorsonère, la rave, toute espèce de choux, excepté le chou-fleur; les grenouilles à la sauce de poulet; les fruits, tels que les bons pruneaux, les abricots, les figues, les raisins, le tout bien mûr, et chacun de ces fruits dans le temps de la saison, et cueilli sans rosée: elle mangera peu de soupe, et n'en mangera qu'à dîner; mais elle pourra varier les soupes qui seront au poisson, tantôt avec les raves, et aux fines herbes, et au bouillon de viande, mais qui sera très-léger et très-clair. Tantôt elle mangera du riz, du vermicelli, en patois *fideaux*: rarement de la viande; et lorsqu'elle en mangera, ce sera celle de jeunes animaux, tels que le veau, l'agneau, le chevreau, le poulet rôti et grillé: elle féra en sorte de n'en jamais manger à souper. Elle se privera de cochon, de viande noire, comme levreau, sanglier, bécasse, canard, et autres oiseaux aquatiques; de toute espèce de poisson salé, viande boucanée ou fumée, etc., ainsi que du café, du chocolat,

et de tout ce que l'on appelle *liqueur*. Cependant il lui sera permis quelquefois de prendre une demi-tasse de chocolat de santé à l'eau, lorsqu'elle y sera forcée par son goût, et par son appétit qui ne pourra pas s'accommoder d'autres mets à déjeûner. Du reste elle mangera peu à chaque repas, mais elle multipliera ses repas en compensation. Sa boisson ordinaire sera composée d'eau de fontaine, rougie d'un peu de vin vieux du pays. Elle ira promener constamment tous les jours (à moins que sa mauvaise santé ne s'y oppose, et que le temps ne soit pas beau) sur une monture, dans les endroits les plus agréables des environs du lieu de sa demeure. Elle ira, autant qu'il lui sera possible, soir et matin, aux belles heures du jour, observant, lorsqu'il fera un peu de vent, d'aller d'abord vers le vent, pour l'avoir ensuite par devant en retournant. Elle se couchera de bonne heure, et se levera vers sept ou huit heures du matin, en ce temps, et vers les six heures, vers le beau temps du printemps, et au commencement de l'été. On rejettera de son lit les coëtes ou lit de plumes, les couvertures de laine appelées vulgairement *flacadas* de *lana*, auxquelles on substituera celles de filoselle ou autres de ce genre. Son lit sera médiocrement mou, elle y

sera peu couverte, et elle aura soin, dans la journée, de se garantir des froids piquans, des ardeurs du soleil trop chaud, et des intempéries de l'air, dans lesquelles est comprise la rosée du soir et du matin. Elle se tiendra le ventre libre par des lavemens; la malade se fera en même temps appliquer le plus tôt possible, sur la région de l'estomac, un écusson composé de la manière suivante (*voyez* la consultation sur l'affection du systême nerveux de l'estomac et du foie, du 24 janvier 1773), qu'elle portera jour et nuit, le fixant sur la partie par un bandage; elle fera renouveler les drogues aussitôt qu'elles seront usées. Que si, au bout de deux ou trois mois, on n'éprouve aucun soulagement de cette application, on essaiera la suivante (*voyez* le second écusson de la même consultation), qu'on tiendra également fixée. Tout de suite à l'usage des bouillons suivans, sans se purger, à moins qu'on en eût un besoin indispensable, bien constaté. Prenez, racine de buglose ou bourrache sauvage, une once, parties égales de racine de fraisier, demi-pincée de feuilles de chicorée, pissenlit une pincée, de chicorée endive un peu verte une pincée, de cerfeuil une petite poignée, de mou ou de poumon de veau une demi-livre: prépa-

rez du tout une pinte de bouillon qu'on prendra le matin à jeun, pendant vingt jours, durant lesquels la malade boira pendant la journée quatre ou cinq verres, et même davantage si elle peut, de la tisane suivante : Prenez de feuilles de capillaire fraîche autour des puits, une bonne poignée; après les avoir hachées grossièrement, faites-les infuser toute la nuit à froid, et dans un pot d'eau de fontaine, mesure du pays; le lendemain matin, faites prendre un léger bouillon à la plante, et laissez infuser un moment, et passez ensuite à travers un linge, et ajoutez à à la colature une bonne cuillerée de bon vin rouge vieux du pays ou du vin d'Espagne, tel que le Malaga vieux. Si, après plusieurs jours de cette tisane qui peut être bue même au repas, et dans la nuit, la malade ne trouvait pas que l'irritation de sa poitrine et de son estomac en fût calmée, ou que sa toux en fût diminuée, on lui substituerait alors celle-ci. Prenez de maigre de veau bien dégraissé, un quarteron; de chicorée endive un peu verte, ou au défaut de pimprenelle de jardin, parties égales, une manipule; une petite tête entière ou la moitié d'une grosse tête de pavot écrasé, et dont on aura rejeté les graines, environ une demi-once de semences froides écrasées : faites bouillir

le tout pendant un gros quart-d'heure dans un peu plus d'un pot d'eau de fontaine, mesure du pays, et ajoutez, vers la fin de l'ébullition, une petite pincée de feuilles de menthe de jardin, ou quelque zest de citron, si la malade n'aime pas le goût de menthe. Coulez après avoir laissé infuser un moment l'un ou l'autre, et usez dans la journée de la colature pour tisane. L'une ou l'autre de ces tisanes pourra être continuée pendant tout le traitement; buvant une semaine de l'une, une semaine de l'autre, et quelquefois pour varier, d'une décoction légère d'une poignée de mélange, à parties égales de pimprenelle de jardin, et d'aigremoine dans un pot d'eau, ou mieux encore d'une décoction de deux drachmes de simples tiges de douce-amère, d'une manipule de racine de chiendent, et une demi-manipule d'aigremoine. Après les vingt-cinq jours des bouillons ci-dessus, et s'être reposé deux ou trois jours de leur usage; on passera à du petit lait, dont on prendra, le matin à jeun, et le soir en se couchant, un bon verre dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une pincée de sommités de millefeuille, y ajoutant, après avoir passé à travers un linge, plein une cuiller à café de sirop des cinq racines apéritives, et de plus, si la malade le desire, un

filet d'eau de fleurs d'orange. Ce petit lait sera continué pendant un mois : et pendant tout ce temps, la prise du petit lait du matin seulement sera précédée d'environ quatre onces tierces, par expression sans feu, d'un mélange, à parties égales, de cresson de fontaine, de chicorée dent de lion ou pissenlit, de la racine et des tiges de chiendent frais. On laissera déposer un peu ces sucs ; et immédiatement après les avoir pris, la malade avalera par dessus son petit lait préparé comme il est dit ci-dessus. Si l'estomac de la malade se trouvait fatigué ou affaibli des deux prises par jour de petit lait, on le réduirait à une seule prise le matin, bue immédiatement par-dessus les sucs d'herbes. L'usage de ce petit lait et des sucs d'herbes étant fini, on verra de purger la malade avec une purgation douce, telle que celle qui est notée ci-après. Prenez de racine de polypode une demi-once, dont on fera une décoction pour un verre de médecine, de rhubarbe concassée un demi-gros, de manne choisie deux onces, de sirop rosat solutif une once, sel polichreste de glazer un demi-gros. Le lendemain de cette purgation, la malade sera mise à l'usage des bouillons de poulet préparés de la manière suivante. Prenez un jeune poulet qu'on écorchera vivant et éven-

trera à l'ordinaire, le farcissant ensuite avec du riz, avec demi-gros de cascarille concassée, une pincée de chicorée dent de lion, une pincée de mâches (*valeriana locusta*) et demi-poignée de cerfeuil. On prendra un de ces bouillons le matin à jeun pendant quinze jours, après lesquels la malade suspendra tout remède jusqu'aux fortes chaleurs, temps auquel on verra si l'état de la poitrine peut s'accommoder de l'usage des bains: dans ce dernier cas, elle en prendra une vingtaine et même une trentaine, si elle en peut supporter le nombre. La température de ces bains sera très-douce, tombant plutôt sur le froid que sur le chaud, et en même temps on prendra, au sortir du bain, qui sera pris le matin à jeun, un verre de petit lait tiré, comme il a déja été dit, du lait de vache ou de chèvre par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc d'œuf, et auquel on ajoutera, après avoir passé au travers un linge, trois bonnes cuillerées les premiers jours, et dans la suite trois ou quatre onces d'eau seconde de chaux, dans laquelle auront infusé pendant la nuit, des roses rouges sèches, un peu de sucre râpé et une cuillerée d'eau de fleurs d'orange. S'il y a toujours pour lors un mouvement notable de fièvre sur le soir, on associera à ce petit lait l'usage du bol ci-

après. Prenez *extract. moll. cort. peruv.*, dix à quinze grains ; *extr. gliriciz.*, dix grains, *cum sufficienti quant. sirup. è cort. aurant. amar. Fiat bolus.* Par-dessus ce bol on avalera le verre de petit-lait. Ce bol sera réitéré vers les quatre heures du soir, on avalera par-dessus un petit verre de tisane, et une heure après la malade pourra manger un morceau. Ces bols, et ce petit lait bu sur le bol du matin, doivent être continués pendant un mois; et si la malade se trouve bien du bol du kinkina, ces derniers seront continués encore plus long-temps sans le petit lait, auquel on substituera dans ce cas un simple bouillon de viande le matin. Au surplus, soit que la malade puisse supporter les bains, soit qu'elle ne les prenne pas, ne pouvant les supporter, on fera toujours usage des bols de kinkina et du petit lait. Durant le traitement qui vient d'être proposé, la malade prendra constamment à dîner, tous les jours, dans la première cuillerée de soupe, un grain d'ipécacuanha, qu'on réduira les premiers jours à un demi-grain, si l'estomac était soulevé par un grain entier. Enfin l'on jugera, d'après l'état dans lequel la malade pourra se trouver après avoir fait exactement tous ces remèdes, s'il est convenable de lui donner le lait d'ânesse dans

l'automne, ou celui de vache coupé avec l'eau de chaux et la decoction de quelque plante appropriée.

29 janvier 1773. *F.*

XVI. *Affection de la matrice (perte blanche) et des voies urinaires. Douleurs à la région iliaque gauche.*

La dame, qui nous fait l'honneur de nous consulter, a le systême nerveux sensible et mobile, après avoir été sujette dans son enfance à des obstructions. Cette affection des nefs a porté notablement sur la région hypogastrique, et intéresse d'une manière particulière la matrice et ses environs, au point de causer des cuissons dans les voies urinaires, de rendre les urines glaireuses, et d'occasionner une perte en blanc considérable. L'état spasmodique et presque habituel des viscères, soit de cette dernière région, soit de celle de l'estomac, n'a pu qu'altérer sensiblement les humeurs de madame la consultante, par les mouvemens irréguliers ou désordonnés qu'ils produisent ordinairement, et les vices qui en résultent dans la digestion et l'assimilation des sucs. Le jugement sur les causes des incommodités de Madame est fondé sur les

symptômes qui se font remarquer chez elle : tels que la perte en blanc, l'excoriation que les matières occasionnent par leur âcreté dans les passages, la chaleur dévorante qui la consume principalement pendant la nuit, et qui se fait sentir plus vivement à la paume de la main et à la plante des pieds, par les petites sueurs nocturnes qui s'y mêlent, l'état vibratile du pouls, principalement aux heures du soir, les douleurs à la matrice et à la région iliaque gauche, etc., enfin par l'imagination vive et agitée de la malade et les songes désagréables qu'elle produit pendant la nuit. Quoique la maladie, dont on vient de tracer le tableau, offre des difficultés d'autant plus grandes que l'imagination paraît affectée ; quoiqu'elle présente des dangers qui paraissent pourtant moins dépendre de la nature même de la maladie, que de la négligence qu'on peut avoir eue dans l'emploi des remèdes efficaces, cependant l'âge heureux dans lequel se trouve madame la consultante, fait espérer beaucoup pour sa guérison, d'autant mieux qu'il paraît que la maladie n'a pas encore fait des progrès, ni répandu de grands désordres dans les fonctions principales. Nous sommes donc d'avis qu'on en vienne aux remèdes capables de calmer les nerfs, et d'en rétablir le ton

vicieux, de rafraîchir, de tempérer ou amadouer les humeurs, et d'égayer en même temps l'imagination, au point de lui en imposer sur les idées fâcheuses et peu fondées qui l'affectent. Pour cet effet l'on prendra, le matin à jeun, et le soir en se couchant, après avoir soupé sobrement, et de bonne heure, le bouillon suivant. Prenez racine de fraisiers demi-once, parties égales, racine d'oseille, une pincée de chicorée verte de jardin, une demi-manipule de pimprenelle, le cœur d'une laitue, une demi-livre de collet de mouton, et les cuisses de deux ou trois grenouilles : on préparera du tout une prise de bouillon ; on continuera ces bouillons, comme il a été dit, matin et soir, pendant quinze ou vingt jours, plus ou moins, selon l'effet qu'ils produiront, après lesquels, et après s'être purgée s'il en est nécessaire, la malade en viendra à l'usage du petit lait tiré du lait de chèvre ou du lait de vache, par la pressure ordinaire, et bien clarifié ; la malade en prendra environ un pot, mesure de ce pays, tous les jours, pendant environ un mois, ayant soin de faire bouillir dans cette quantité, et pendant la clarification, trois ou quatre feuilles sèches d'oranger, et une pincée de sommités fleuries d'*hypericum*, et d'y faire dissoudre un gros de cristal minéral. Pendant

l'usage de ce petit lait, la malade s'exposera matin et soir à la vapeur du lait dans lequel on aura fait bouillir une bonne poignée de fleurs de sureau, aussi fraîches qu'on pourra les trouver, et où l'on aura jeté environ un gros et demi de sel de saturne, ou une égale quantité d'eau végéto-minérale. La malade aura soin d'environner de ses jupes le vaisseau dans lequel on aura mis ce lait ainsi préparé, et de diriger les vapeurs vers la partie affectée, au moyen d'un entonnoir d'une forme appropriée; on réitérera cette fumigation ou bain de vapeur le matin et le soir à l'heure du coucher, et après cette opération on s'injectera de ce même lait avec une seringue dont le bout sera percé en arrosoir; on fera même très-bien de réitérer ces injections une ou deux fois dans la journée, indépendamment de celles qui suivront les fumigations du matin et du soir, et de se laver ou bassiner à l'extérieur. Ces divers remèdes conduiront jusqu'à la mi-juin, ou jusqu'à la Saint-Pierre. On est d'avis que pour lors la malade se transporte aux eaux de Silvanez; elle y prendra les bains tous les jours, et le matin s'il se peut; elle restera dans le bain aussi long-temps qu'elle pourra le supporter. Avant d'en sortir, on lui jettera d'un peu haut, sur la région, de la même eau qu'on

lui douchera légèrement. Elle s'injectera en même temps de la même eau, et ces injections pourront être répétées deux fois dans la journée hors du bain; au sortir de ce dernier, elle avalera un verre d'eau de la source, coupée au tiers avec du lait de chèvre bien écrémé; elle en boira dans la journée trois ou quatre verres sans lait, en observant des distances convenables d'un verre à l'autre. Madame restera aux eaux de Silvanez durant tout le temps des fortes chaleurs. Elle reviendra après ce terme à son domicile ordinaire, d'où elle prendra la peine de nous informer de son état, afin que nous puissions lui continuer nos conseils s'ils peuvent lui être nécessaires. Pendant l'usage des divers remèdes qui viennent d'être prescrits, il est essentiel que Madame observe un bon régime; elle se nourrira principalement de bons potages, de poisson de mer ou de rivière bien frais, et simplement bouilli ou grillé, de fruits savoureux de la saison, tels que les abricots, les pruneaux, les cerises, les figues, les raisins; le tout bien mûr, et cueilli dans la rosée: elle s'abstiendra scrupuleusement de la viande le soir à souper, et en tout temps du cochon soit frais ou salé, de pâtisserie, et de ragoûts trop épicés, quoiqu'elle ne doive pas absolu-

ment se priver de ragoûts ; du reste elle pourra de temps en temps manger à dîner de la bonne volaille, de la viande de boucherie, telle que celle de veau, de l'agneau, du chevreau, et surtout des grenouilles à la sauce au poulet. Sa boisson sera composée d'eau de fontaine rougie avec un peu de vin vieux du pays, renonçant absolument à ce qu'on appelle liqueurs et boissons échauffantes. Elle ira promener le plus souvent qu'il lui sera possible à la campagne sur une monture, et usera d'autres exercices modérés, se levant de bon matin, se couchant de bonne heure, et recherchant tout ce qui peut la distraire agréablement et l'amuser.

Ce 31 mars 1773. *F.*

XVII. *Consultation sur une Dartre.*

Après avoir mûrement réfléchi sur les détails consignés dans la lettre de M. le docteur R**, concernant la maladie dont M. N** est atteint depuis plus d'un an, et sur la nature particulière de cette maladie, je pense qu'elle ne doit pas être tellement regardée comme un vice local, qu'il ne faille encore soupçonner quelque altération générale dans les humeurs qui fomente la maladie ou l'affection locale, et en augmente

l'opiniâtreté. Cette considération semble naître naturellement de l'ancienneté de la dartre, qui, quoique contractée, à ce qu'on assure, par le simple contact ou par contagion, n'a pu qu'infecter à la longue les humeurs du même vice qui la caractérise; si toutefois la contagion, appliquée et fixée d'abord sur la peau, n'a pas été une occasion prochaine au développement d'une humeur très-analogue chez un sujet qui a peut-être à se reprocher beaucoup de fatigues et d'erreurs antérieures contre le régime, qui, peut-être encore, a eu précédemment ou dans son enfance des éruptions de ce genre, que leur médiocrité ou leur peu de durée a fait négliger ou oublier.

D'après cette conjecture, que nous croyons fondée, on sent qu'une pareille affection (quoique non autrement compliquée) ne peut céder qu'à des remèdes intérieurs combinés avec quelques applications ou remèdes externes, sagement et long-temps administrés; je dis long-temps, car on ne peut se dissimuler que ces sortes d'éruptions, ainsi que bien d'autres (sur la véritable cause desquelles les malades sont sujets à se tromper aisément), sont, pour l'ordinaire, d'une guérison difficile, et demandent beaucoup de ménagement, d'autant mieux qu'elles sont bien souvent l'effet d'un

effort salutaire et périodique de la nature, qui se manifeste quelquefois à chaque équinoxe, après avoir entièrement cessé ou disparu pendant tout le temps intermédiaire.

Je suis donc d'avis qu'aujourd'hui que le malade se trouve convenablement préparé par des rafraîchissans très-appropriés, et auxquels on pourrait encore joindre utilement une saignée au bras (s'il y a toujours des signes de beaucoup de plénitude dans les vaisseaux); je suis, dis-je, d'avis qu'il en vienne incessamment à des remèdes directs ou dépuratifs, qui seuls peuvent opérer la guérison en y associant un bon régime, ainsi que l'a très-bien pensé M. le médecin ordinaire du malade.

On commencera ces remèdes par une médecine composée de demi-once de racine de polypode, de demi-drachme ou quarante grains de rhubarbe concassée, de deux onces de manne, d'une once de sirop rosat solutif, et de vingt à vingt-cinq grains de sel polycreste de glaser, pour un verre de médecine.

Le lendemain de cette purgation on en viendra aux bouillons ci-après :

Prenez de racine de grande bardane et de celle de patience, de chaque, six drachmes; de feuilles de chicorée douce ou endive verte, une poignée; de feuilles d'aigremoine, demi-poignée; de

feuilles fraîches (ou à défaut sèches) de fumeterre, une bonne pincée; de maigre ou de rouelle de veau bien dégraissée, demi-livre : préparez du tout, selon l'art, un bouillon pour une pinte, sur laquelle on fera tomber de quinze à vingt gouttes de la liqueur de terre foliée de tartre bien préparée.

Ce bouillon sera pris le matin à jeun, et on en continuera l'usage pendant vingt jours, plus ou moins, selon l'effet que le malade en éprouvera.

Après ces bouillons, on se repurgera avec la médecine déjà prescrite, pour passer le lendemain à l'usage de l'électuaire suivant :

Cape antim. crudi subtilissime pulver, semi unciam; extr. fum., unam unciam; gummi guayaci, semi-unciam; cum sufficienti quantitate sirupi è cortice aurantiorum, vel è quinque radicibus. Fiat electuarium, et adde cuilibet unciæ mercurii sublim. corros., unum granum, miscendo accuratissimè.

On pourra faire préparer trois ou quatre onces à la fois de cet électuaire, afin d'y incorporer plus commodément ou plus facilement un grain de sublimé par chaque once.

Le malade prendra, le matin à jeun et l'après-midi vers les cinq heures (ou même à l'heure du coucher, après un souper frugal, si cela lui

est plus commode), d'abord demi-drachme, et dans la suite jusqu'à un drachme ou gros comme une petite noisette dudit électuaire. Sur la prise du matin, ainsi que sur celle du soir, immédiatement, il avalera un verre de petit lait tiré du lait de chèvre ou de vache par la pressure ordinaire, bien clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une bonne pincée de fumeterre. Si le malade ne pouvait supporter le suc dépuré de cette plante fraîche, il serait plus utile d'y mêler du petit lait à la dose d'une once et demie ou de deux onces, du moins quant au verre du matin, et on assaisonnera ce petit lait avec un peu de sirop des cinq racines apéritives et un peu d'eau de fleur d'orange.

L'électuaire sera continué pendant environ trois mois et plus long-temps, à moins que le malade ne s'en trouvât, par extraordinaire, trop fatigué; mais on observera d'en faire interrompre l'usage tous les quinze ou vingt jours, afin de purger le malade ce jour d'interruption.

A l'égard du petit lait, la boisson n'en sera jamais continuée plus d'un mois, après lequel temps on lui substituera un léger bouillon ou brouet avec le maigre de veau, les feuilles fraîches de chicorée, pissenlit ou dent de lion, et la

fumeterre. Ces bouillons seront également continués pendant vingt-cinq ou trente jours, les interrompant tout de même chaque quinze jours pour une purgation; mais le malade n'en prendra que le matin sur l'électuaire, et il lui suffira le soir d'une tasse de la tisane qui sera prescrite ci-après, et que le malade boira un peu chaude sur la seconde dose de l'électuaire. Après ces bouillons, on pourra revenir encore au petit lait, et ainsi tour à tour du petit lait aux bouillons.

Pendant l'usage de tous ces remèdes, le malade boira trois ou quatre verres, le jour, de la tisane suivante, qui sera continuée jusqu'à la fin du traitement.

Prenez de râpure de bois de guayac et de sassafras, de chaque, demi-once; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau de fontaine pour qu'il reste environ huit onces ou turquette (mesure de ce pays) de colature, et garder cette dernière.

Prenez de tiges fraîches de douce-amère ou vigne de Judée, ou bien encore morelle grimpante, en latin *solanum scandens*; je dis de ces tiges bien dépouillées des feuilles, fleurs et baies, et un peu écrasées, une drachme; faites bouillir dans environ une livre d'eau de fon-

taine, jusqu'à la diminution de la moitié; passez ensuite à travers un linge, et mêlez cette colature avec la précédente, divisant ensuite le tout en quatre ou cinq prises égales.

Tous les quatre ou cinq jours on augmentera de demi-drachme la dose des seules tiges de douce-amère, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à celle de deux ou trois onces par jour de ces tiges, à laquelle on se fixera, et sans jamais augmenter la quantité prescrite d'eau, non plus que la dose de sassafras et du guayac. Cependant on réglera ces augmentations dans les doses de la douce-amère sur les effets des doses précédentes ou de la dose actuelle.

Pour ce qui est maintenant des applications extérieures, le malade trempera, tous les jours, matin et soir, ses mains dans l'une des décoctions suivantes, qu'on fera succéder tous les quinze ou vingt jours l'une à l'autre, et il les y laissera une bonne demi-heure à chaque fois. Ces décoctions doivent être au surplus un peu tièdes.

Ainsi donc on emploiera, 1° la décoction de son de farine, bien chargée, à laquelle on mêlera, après les huit premiers jours, égales parties de décoction de fleurs de sureau; 2° une décoction de racines de scabieuse et de grande

bardane, à laquelle on aura mêlé du suc de morelle ordinaire, *solanum nigrum officinarum*, ou un tiers d'une forte décoction de cette plante sèche, ou des tiges de douce-amère, si elles se trouvent plus récentes ou plus fraîches; 3° cette dernière décoction chargée d'une légère dissolution d'une petite quantité de savon blanc d'Alicante, ou de quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, ou enfin de quelques gouttes d'eau végéto-minérale, autrement eau de vinaigre de Saturne. Ces additions doivent être faites selon le temps et l'état de la dartre, etc.

Les pommades avec la pulpe de *lapathum*, le cérat de Galien et le soufre, celle de *nutritum* avec le soufre, pourront également être employées avec circonspection vers la fin du traitement. On pourra aussi faire entrer dans ces pommades, qui sont susceptibles d'être variées de plusieurs manières, quelques grains de fleurs de zinc ou de pompholix, lorsqu'on verra jour à employer sans danger les dessicatifs.

Enfin, si, malgré tous ces secours, la dartre persistait, je conseille l'ouverture d'un cautère au bras.

A tous ces remèdes doit être joint le bon

régime : le malade se nourrira donc avec des alimens doux et de facile digestion ; il s'abstiendra par conséquent de tout ce qui est viande grossière, pesante, salée, comme viande noire, chair de bœuf, pâtisserie, cochonaille, petit salé de toute espèce, etc. La cochonaille est sur-tout la viande dont il doit se priver le plus scrupuleusement. Sa boisson sera composée d'eau de fontaine rougie d'un peu de vin rouge vieux du pays. Il renoncera au café, aux liqueurs proprement dites ; mais il pourra prendre de temps en temps seulement un peu de chocolat de santé à l'eau (demi-tasse). Enfin il se garantira avec le plus grand soin des intempéries de l'air, notamment de l'humidité ; se tiendra le ventre libre par des lavemens ; ne fera qu'un exercice modéré, et ne s'occupera que médiocrement et long-temps après les repas.

XVIII. *Consultation sur une danse de Saint-Guy.*

Le jeune malade pour lequel on me fait l'honneur de me demander conseil, est attaqué d'une faiblesse dans tout le côté droit du corps, qui même a paru porter un peu sur la langue, et d'une espèce d'agitation convulsive de tous les

membres. Cette affection compliquée ne date guère que d'un mois ou d'un mois et demi, et elle est rapportée par les uns à une attaque de vers qui a précédé de quelques jours, et par les autres à des vices dans les digestions, ou plutôt à quelque désordre dans les organes des premières voies, occasionné, peut-être, par la présence de quelque mauvais levain ou de quelques sucs altérés, etc. Quoi qu'il en soit (car la connaissance de ces causes premières des maladies est le plus souvent, très-difficile, et heureusement on peut s'en passer dans la plupart des cas), on ne saurait se dissimuler que la maladie dont il s'agit ne soit très-grave, dangereuse même; d'autant plus que le jeune malade, à peine âgé de six ans, se refuse, comme c'est l'ordinaire à cet âge, aux remèdes qui pourraient lui être les plus avantageux. Cependant, il y a lieu d'espérer que l'on tirera parti de cette maladie, très-guérissable d'ailleurs en elle-même, en employant tous les moyens de persuasion ou les petites ruses, qui peuvent mener le malade à prendre quelques remèdes, et à se soumettre aux autres moyens qu'on croira devoir mettre en usage dans la vue de le soulager ou de le guérir.

Je suis donc d'avis que le jeune malade, après

avoir été émétisé un ou deux jours auparavant, soit purgé incessamment avec la poudre ci-après.

Prenez de rhubarbe choisie, bien pulvérisée, une drachme; de castoréum, en poudre fine, quinze grains; de sucre blanc, réduit pareillement en poudre fine, un scrupule. Mêlez exactement le tout pour une poudre dont le malade prendra, tous les quatre jours au matin, une quatrième partie jetée dans un peu d'eau simple, ou une cuillerée du bouillon suivant, qu'il prendra tous les matins à jeun, dans l'intervalle d'une prise de poudre purgative à l'autre, et même le jour de la prise de cette poudre.

Prenez de feuilles de chicorée, pissenlit ou dent de lion, une petite demi-poignée; de semences de pivoine mâle et d'arroche écrasées, de chaque, vingt grains; de feuilles de menthe de jardin, une très-petite pincée : préparez du tout, avec un quarteron de maigre de veau, une pinte de bouillon.

Si l'enfant rebutait ce bouillon, comme trop dégoûtant, on n'y mettrait que la chicorée et la menthe, ou même à la place de cette dernière (la menthe) quelques grains de feuilles sèches d'oranger ou de citronnier en poudre très-fine.

S'il rebutait pareillement la poudre purgative

délayée dans l'eau ou le bouillon, on la lui donnerait dans une cuillerée de soupe, dans un pruneau, etc.; ou bien encore on substituerait à ce purgatif le sirop de fleurs de pêcher, bien préparé, dans lequel on aurait fait dissoudre une dose convenable de diagrède, ou même encore une poudre avec le jalap et la rhubarbe, etc.

Après ces bouillons et ces petites purgations préalables, on fera passer le jeune malade à l'usage de l'électuaire suivant :

Prenez vitriol de mars, vingt-cinq grains; coraline préparée, demi-drachme; corne de cerf philosophiquement préparée, racine de valériane sauvage, et de pivoine mâle pulvérisée, de chaque, deux drachmes et demie; de semence de sémen-contra, cinq drachmes; de hiera-piera, une drachme; de castoréum pulvérisé, vingt-cinq grains, avec une quantité de miel de Narbonne suffisante pour former un électuaire.

On fera prendre, tous les matins, à l'enfant, environ la douzième ou treizième partie de la masse de cet électuaire, et on le lui fera continuer jusqu'à l'entière consommation de la quantité prescrite par la formule. On lui donnera ce remède dans une petite cuillerée de soupe entre deux tranches de pain, ou dans du pain à chanter dans un pruneau, etc., et on lui fera avaler

immédiatement par-dessus une petite tasse d'une légère décoction de fleurs de primeverre ou de tilleul, etc.

Si l'enfant se refusait à prendre encore cet électuaire, soit à cause de son amertume, soit à cause du volume, on pourrait y substitue rla poudre suivante, qu'on donnerait facilement à l'enfant entre deux tranches de pain ou de soupe, ou dans un grain de raisin sec sans pepins, etc.

Prenez de soufre doré d'antimoine précipité trois ou quatre fois, quatre grains; de succin blanc pulvérisé, de feuilles de rue et de racine de pivoine mâle aussi pulvérisée, de chaque, huit grains; de sucre blanc pulvérisé, demi-drachme: on fera du tout une poudre subtile, pour quatre doses dont le malade prendra une tous les matins.

On fera continuer cette poudre à l'enfant pendant neuf ou dix jours. On pourra même la réduire en bol, en substituant le sirop de stœchas au sucre, etc. En un mot, c'est aux parens, c'est à MM. les médecins chargés de la conduite de ce traitement, à prendre le biais, la tournure, la forme, qu'ils croiront la plus convenable, pour engager le jeune malade à prendre les remèdes, dont la dose, au surplus, doit être ubordonnée à ce qu'on observera de la sensibi-

lité d'entrailles, dans ce jeune sujet; de l'effet des premières doses, etc.

Le kinkina est encore un remède dont l'emploi ne doit pas être négligé dans le traitement des maladies de l'ordre de celle dont il s'agit.

On peut le placer après les remèdes ci-dessus, et le donner en poudre, ou en extrait, et même en lavement (et en substance), si l'enfant n'en voulait pas par la bouche.

Pendant l'usage de ces remèdes, on doit assujettir le malade à un régime sévère, quant à la qualité, la quantité, etc., des alimens; on le garantira avec le même soin des intempéries de l'air; on le fera promener matin et soir, autant que la saison le permettra, sur une monture, à la campagne. On écartera de lui tout ce qui pourrait lui causer quelque frayeur, ou l'affecter par surprise, etc. On aura également attention de le purger de temps en temps; et en lavemens, s'il ne voulait pas prendre les purgatifs par la bouche, etc.

Les moyens extérieurs capables de donner du jeu et du ressort aux parties, ou de les rétablir dans leur ton naturel, ne doivent pas non plus être négligés. On aura donc soin, après les premières purgations, d'exposer, matin et soir, les parties affectées à la vapeur d'une poudre composée

d'oliban, de gomme caranna ou de celle de stirax, d'assa-fœtida, de baies de laurier et de celles de genevrier, mêlées à parties égales et projetées par pincées sur des charbons ardens. Si, après quelques jours de ces fumigations, auxquelles on joindra en même temps des frictions légères avec des flanelles pénétrées de la même vapeur, le malade ne paraît pas soulagé, on essaiera de le frotter le long de l'épine, du bras et de l'extrémité inférieure affectée, avec un liniment composé d'une once et demie d'huile de laurier, six drachmes de celle de lombrics ou vers de terre, et de quelques gouttes d'huile essentielle de succin.

L'ouverture d'un séton au bras gauche ou au bras sain est encore un remède que je ne puis que recommander. J'en dis autant d'un séton à la nuque. A l'égard des bains d'eaux thermales, je crois qu'on doit attendre quelques mois encore pour se décider sur cet article, d'autant mieux que ce genre de remède sera toujours plus convenablement placé à la fin de ceux qui ont été proposés dans cette consultation.

Je finis par observer que si les mouvemens involontaires ou spasmodiques, dont se plaint l'enfant, ne cèdent pas aux divers remèdes prescrits, on pourrait tenter, avec quelques succès,

les fleurs de zinc préparées par un bon chimiste, et poussées jusqu'à la dose de deux ou trois grains par jour, en commençant par un grain ou grain et demi, divisé en trois doses par jour, pendant les premiers jours. *F.*

XIX. *Supplément à la consultation ci-dessus,*

Par MM. Lamure, Barthèz, Fouquet.

Après avoir réfléchi attentivement aux différens symptômes qui caractérisent l'espèce de maladie convulsive pour laquelle on nous fait l'honneur de nous demander conseil, et avoir entendu le détail que l'un de nous, M. Fouquet, a fait des remèdes prescrits dans une consultation qu'il a déjà envoyée aux parens du jeune malade, nous pensons que le traitement proposé par ce médecin est le plus convenable ou le plus approprié contre la maladie dont il s'agit, laquelle nous a paru avoir le plus grand rapport avec ce qu'on appelle *chorea sannti viti*, et qu'il doit être suivi avec exactitude. Nous nous en rapportons aux lumières de la personne de l'art chargée de la conduite du jeune malade, pour les variétés dont ce traitement peut être susceptible relativement aux accidens qui pour-

raient survenir, ou aux changemens ou modifications qui pourraient se faire remarquer dans les accidens actuels.

Seulement, nous croyons avantageux de mêler avec la rhubarbe qui entre dans la poudre purgative, prescrite par M. Fouquet, l'aquila alba, ou mercure doux, bien préparé, qu'on pourra y faire entrer à la dose de cinq ou six grains, ou à moindre dose, selon ce qu'on a observé de la sensibilité des entrailles du jeune malade, et en réduisant à celle de huit ou dix grains la quantité de la rhubarbe.

Nous insistons également sur la nécessité d'employer la racine de valériane, soit dans les bouillons, soit dans l'électuaire indiqué dans la consultation de M. Fouquet, ainsi que le kinkina placé convenablement selon qu'il est porté dans ladite consultation. Nous faisons la même remarque, à l'égard du régime qui doit être observé rigoureusement, et dans lequel nous comprenons tout ce qui peut donner du jeu ou du ressort au systême nerveux, ou rétablir le ton de ce systême, et les précautions aisées à prendre pour écarter ou prévenir tout ce qui pourrait effrayer l'enfant, ou l'affecter par surprise, ou le chagriner d'une manière vive; sans pourtant se laisser trop aller à des complaisances qui

pourraient lui nuire, sous prétexte qu'il ne doit pas être contrarié.

A l'égard de l'usage des eaux thermales, comme ce remède ne peut être plus utilement employé qu'à la suite de ceux qui sont indiqués dans la consultation, nous croyons qu'on doit attendre d'en être à cette époque, c'est-à-dire vers le commencement du mois de juin (saison ordinaire de ces eaux), pour s'en occuper. On prendra alors la peine de nous informer de l'état actuel du jeune malade, et de l'effet des remèdes antérieurs, afin que nous puissions donner plus sûrement notre avis sur cet objet particulier.

Autre consultation de M. Fouquet, sur la rechute de la même maladie qui arriva trois ans après.

Dès que les remèdes prescrits dans ma dernière consultation n'ont plus eu aujourd'hui les effets heureux qu'ils eurent il y a trois ans, il faut se retourner d'un autre côté.

Je suis donc d'avis qu'on fasse passer incessamment le jeune malade (qui me paraît d'ailleurs suffisamment évacué ou préparé), à l'usage des pilules qui seront notées ci-après.

Ces pilules seront prises dans l'ordre suivant:

Le premier jour, le deuxième, le troisième, rien qu'une seule pilule le matin à jeun, et une autre pilule le soir, vers les cinq ou six heures de l'après-midi ; le quatrième jour au matin, deux pilules, et une seule pilule le soir; les cinquième, sixième, *idem;* le septième au soir, deux pilules, qui, avec les deux du matin, feront quatre pilules par jour; les huitième, neuvième et dixième, *idem.* Ainsi tous les quatre jours on augmentera d'une seule pilule la dose journalière, insistant pendant les quatre jours sur la même dose avant de passer à une plus forte; au surplus, ces augmentations doivent être réglées sur l'effet du remède : on observera, d'ailleurs, de donner les pilules hors le temps des convulsions, ou dès les premières menaces des convulsions, si elles surviennent, soit le matin, soit le soir; je veux dire qu'il ne faut pas donner, autant qu'il est possible, le remède durant les fortes convulsions, mais dans le temps du calme, ou au moment où l'on s'apercevra qu'elles vont prendre le malade. Si les convulsions sont continuelles, on donnera les pilules dans l'ordre prescrit, ne pouvant mieux faire pour lors.

Par-dessus la dose des pilules du matin on fera avaler à l'enfant un bouillon préparé avec demi-poignée de feuilles fraîches de chicorée, pissenlit ou dent de lion, demi-poignée de cerfeuil, demi-poignée de fleurs de caille-lait jaune, une petite pincée de feuilles de menthe des jardins, et environ six onces de rouelle de veau bien dégraissé, pour une prise médiocre de bouillon léger, dans lequel on mêlera, après avoir coulé, de deux à trois onces de suc de mouron (*anagallis*), tiré par expression de la plante fraîche.

Après vingt-cinq ou trente de ces bouillons on leur substituera le petit lait bien clarifié avec le blanc d'œuf, dont le malade prendra également, sur les pilules du matin, un petit verre dans lequel aura bouilli, pendant la clarification, demi-poignée de fleurs de caille-lait jaune, et auquel on aura ajouté ensuite un peu du sucre blanc râpé, et d'eau de fleurs d'orange double. Ce petit lait sera continué pendant un mois. S'il causait quelque dévoiement, on le corrigerait par deux ou trois cuillerées d'eau seconde de chaux, ou en y éteignant une brique rougie au feu.

Sur la dose des pilules du soir, il suffira que le malade prenne une petite tasse de la

tisane ci-après, dont il boira d'ailleurs trois ou quatre bons verres tous les jours.

Prenez de gui de chêne une once et demie, de feuilles sèches d'oranger ou de citronnier demi-poignée; faites bouillir (la racine demi-heure, les feuilles un quart-d'heure) dans une bonne pinte d'eau, mesure de Paris, et faites-y dissoudre une vingtaine de grains de sel sédatif de Homberg.

Si, par un hasard malheureux que je ne prévois pas, la maladie augmentant, le jeune malade donnait des marques non équivoques de manie, on emploîrait les bains tempérés faisant tomber, vers la fin du bain, de l'eau de ce bain sur la tête du malade.

On lui donnerait, en outre, de trois à quatre cuillerées (dans le courant de la journée) de vinaigre distillé; on le ferait saigner successivement du bras, du pied, et même enfin de la jugulaire; on le tiendrait à l'usage d'une tisane préparée avec l'oxymel simple, délayé dans une quantité d'eau, etc.; mais, dans le cas de ce fâcheux événement, il conviendrait qu'on nous fît passer un mémoire circonstancié, afin que nous pussions donner des avis plus étendus et plus raisonnés.

Formule des pilules.

Prenez de gomme stirax et de camphre, de chaque, demi-drachme ; de feuilles sèches d'oranger, réduites en poudre, vingt-cinq grains ; d'extrait de souci des Indes, dix grains ; de sirop de safran ou de celui de pivoine, ou de tel autre analogue, comme celui de stœchas, d'armoise, etc., quantité suffisante. Mêlez pour former du tout une masse de pilules, qu'on réduira au nombre de trente-six ou de quarante. Si le malade passe des nuits inquiètes, agitées, on lui fera prendre, tous les soirs, à l'heure du coucher, et pendant la nuit, une cuillerée toutes les deux heures de la potion suivante :

Prenez de teinture anodine de Sidenham, cinquante ou soixante gouttes ; de mucilage de semences de coings, extrait par l'eau rose, une once (à défaut on emploiera le mucilage de gomme adragan) ; d'eau de coquelicot et de fleurs de nymphæ, de chaque, quatre onces : mêlez le tout pour un julep.

Ces cuillerées seront données à deux heures de distance l'une de l'autre, en poussant, s'il le faut, en tout jusqu'à quatre cuillerées, qui est une dose assez haute.

Le malade doit être assujetti à un régime léger, humectant, etc., tel que je suppose qu'on le lui fait observer. Il faut le distraire par la promenade à la campagne, dans une voiture, et lui ouvrir dans peu un fonticule ou cautère à un bras. On doit également lui tenir le ventre libre par des lavemens en cas de constipation. J'ajoute que, si l'enfant venait à donner des signes de démence, il faudrait suspendre l'usage des pilules, comme aussi on doit les suspendre dans le cas de folie ou manie.

XX. *Consultation sur un diabète.*

On ne peut certainement se méprendre sur la nature de la maladie, dont l'histoire exacte est présentée avec les plus grands détails dans le mémoire qui a été mis sous mes yeux, et sur lequel on me fait l'honneur de me demander conseil. On y reconnaît évidemment tous les traits caractéristiques, tous les signes univoques d'une espèce de *diabète*, maladie dont le principal symptôme est un flux immodéré d'urines, ayant l'odeur et la saveur fades du miel, accompagné d'une soif ardente et d'une chaleur consomptive, etc. On y voit en outre que cet-

maladie en est aujourd'hui à un degré qui rend indispensable et pressant l'emploi des divers moyens que la diète et la pharmacie peuvent fournir pour en arrêter les progrès, ou en prévenir les suites fâcheuses, sans qu'elle en soit pour cela moins susceptible de guérison, ainsi que l'a déja remarqué fort judicieusement l'auteur du mémoire.

On peut en effet espérer très-raisonnablement de parvenir à ce but desirable;

1° Par le bon régime qui doit être doux, léger, rafraîchissant et *analeptique*, dont les principaux articles seront notés ci-après.

2° Par l'usage des remèdes adoucissans, des calmans et des antispasmodiques que les accidens *nerveux* qu'a éprouvés dans le principe madame la consultante, sa constitution analogue, l'état de sécheresse et de maigreur, et les autres symptômes d'irritation qu'on observe chez elles, semblent indiquer, par la combinaison de ces remèdes, avec des toniques et des corroborans, mêlés plus ou moins avec les apéritifs et les astringens, substituant à tous ces moyens les stimulans et les *âcres* d'après les preuves qu'on aura de l'insuccès des précédens, et les autres circonstances dont les personnes de l'art qui doivent surveiller, au moins par intervalles,

l'administration et l'opération des remèdes, seront à portée de juger. Cet espoir est d'autant mieux fondé, que l'affection *diabétique* paraît n'être ici qu'un accident et non un symptôme essentiel de la maladie, et que le fluide nerveux compliqué de beaucoup d'âcreté dans les humeurs, y prédomine manifestement. Je conseille donc qu'on en vienne sans délai;

1° A des bouillons préparés avec demi-once de racines de *symphitum*, une drachme de racines de fraisier des bois, une drachme de racine de squine, demi-poignée de feuilles de chicorée blanche, demi-poignée de celles de pilosèle ou oreille de souris, le cœur de trois ou quatre laitues, une bonne pincée de mille-feuilles, demi-livre de mou de veau, pour une pinte de bouillon, dans lequel il conviendrait de faire dissoudre deux onces de bon et vrai sucre rosat. Si toutefois l'estomac de la malade n'y répugne pas absolument, ces bouillons seront continués pendant un mois plus ou moins, et on pourra, s'ils passent bien, en prendre un second l'après-midi vers les six heures, ou une heure avant le souper, après avoir pris le premier le matin à jeun.

2° A l'usage de sirop de corail de *Quercetan*, dont on prendra une cuillerée à bouche de

grandeur médiocre avant chaque repas, faisant tomber sur chaque cuillerée de douze à quinze gouttes de sirop de karabé. Ce sirop de corail pourra, s'il procure quelque soulagement, être continué pendant toute la période des bouillons.

3° A celui de quelque boisson adoucissante ou tempérante, dont on boira dans le courant de la journée, et en commençant les remèdes, en guise de tisane : telles sont l'eau de tilleul émulsionnée par les amandes douces ordinaires, mêlées avec quelques pignons, et triturées avec un peu de sucre; la décoction d'orge édulcorée ou avec la conserve de roses rouges récente, ou avec le miel rosat, et à la dose d'une once de chacun de ces ingrédiens, pour chaque pinte et demie de décoction; celle de feuilles et fleurs de paquerette ou petite marguerite des prés, ou celle de feuilles de piloselle, l'une ou l'autre édulcorée *idem*, et auparavant aromatisée par une petite quantité d'orange amère ou verte, qu'on y aura fait infuser vers la fin de l'ébullition. La décoction d'une once de racine de grande consoude (*symphitum majus*) et d'une petite poignée de renouée dans une grande pinte et demie d'eau de fontaine, édulcorée et aromatisée *idem*, ou avec l'eau de

cannelle orgée quant au parfum et autres de ce genre.

4° Après la période des bouillons, on passera à l'usage du lait de vache, dont la malade prendra, tous les matins à jeun, environ huit onces, dans lesquelles auront infusé pendant la nuit dix à quinze grains de rhubarbe en poudre, y mêlant ensuite quatre à six onces d'eau seconde de chaux et édulcorant avec le sirop de tortue ou avec celui de limaçon, au défaut de celui de tortue. Ce lait sera continué pendant un mois plus ou moins selon l'effet que la malade en éprouvera.

5° Pendant l'usage de ce lait, on boira, tous les jours, à l'heure du coucher, et après un léger souper, une émulsion préparée avec trois, quatre ou cinq glands de chêne doux des Pyrénées, dépouillés de leur peau et de leur cucuphe et triturés avec quelques amandes douces et un peu de sucre au fond d'un mortier; y versant peu à peu plein un gobelet d'une infusion un peu chargée de fleurs de *verba cum* ou bouillon blanc et édulcorant avec du sucre rosat ou de sirop de lierre terrestre. Cette émulsion doit laisser un léger sentiment d'astriction dans la bouche.

6° Le flux extraordinaire d'urines persistant

à un degré notable, et les symptômes d'irritation étant d'ailleurs modérés, on essaiera successivement, et après avoir usé quelque temps du lait d'ânesse coupé avec l'eau de chaux et pris matin et soir :

1° L'usage des pilules ci-après conjointement avec les demi-bains *frais* ; prenez de safran de mars astringent, de bol d'Arménie, de corail préparé, de sang-dragon et de mastic, de chacun, une drachme; d'huile essentielle de *cinnamomum*, ou de quintescence de cannelle (et mieux encore de celle de macis), dix gouttes. Mêlez avec cinq gouttes de térébenthine de Venise triturée avec un peu de sucre, et divisez le tout de manière à faire dix ou douze pilules de chaque drachme.

La dose de ces pilules est de deux pilules réitérées trois fois le jour. On peut aller progressivement jusqu'à trois pilules par dose, si la malade n'en est pas trop affectée.

Par-dessus chaque dose de pilules on avalera un verre de petit lait tiré par la pressure ordinaire, et bien clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel verre on aura fait bouillir un moment, pendant la clarification, une bonne pincée de feuilles de brunelle ou de celles de pervenche. Après avoir coulé et filtré, on y mê-

lera un peu de sucre fin ou un peu de sirop de coings.

2° Si l'on n'aperçoit aucun bon effet des pilules et du petit lait ci-dessus, au bout d'une vingtaine de jours de leur usage, l'irritation de la gorge étant d'ailleurs calmée, on la calmera avec le petit lait aluminé, qu'on substituera au précédent et aux pilules. Ce petit lait se prépare en jetant depuis quinze jusqu'à vingt ou vingt-cinq grains d'alun purifié, sur une pinte et demie de bon lait, qu'on fait bouillir, et dont on retire ensuite le petit lait ou la sérosité, qu'on prend après l'avoir simplement coulée et filtrée. On peut l'édulcorer avec un peu de sirop d'althæa. On prend, matin et soir, pendant quelque temps, environ trois bons verres de ce petit lait, ou six bons verres par jour.

3° Après l'usage du petit lait aluminé, on viendra à la boisson de quelque eau légèrement ferrugineuse et gazeuse, continuée pendant huit ou douze jours, à la dose de quatre, cinq ou six verres par jour, selon le degré d'activité de ces eaux. On observera de rejeter celles de ces eaux qui peuvent contenir quelque sel diurétique ou purgatif, tel que celui de glauber, celui d'epsom, etc.

4° On pourra faire encore usage du kinkina, pris matin et soir à la dose de deux drachmes, ou même d'une drachme, selon le cas, en infusion dans un verre d'une décoction de la moitié d'une petite tête de pavot blanc écrasée, et édulcorée avec le sirop de tortue. On continuera ce kinkina quelque temps, et l'on pourra l'adoucir encore en le coupant avec un peu de lait écrêmé.

5° Enfin, si, malgré tous ces moyens qui viennent d'être prescrits (et auxquels on pourrait ajouter l'ouverture d'un cauterre sur une cuisse, si la malade n'était trop maigre et trop sèche), on aura recours au remède ci-après, l'un des plus recommandables par le nombre de cures heureuses qu'il a opérées dans ces derniers temps, entre les mains de plusieurs habiles praticiens de l'Europe. Ce remède doit être préparé par un bon chimiste.

Prenez des cantharides récentes, réduites en poudre, deux onces; de graine de kermès récente et en poudre, une once et demie, bon poids; esprit de vin rectifié, une livre et demie : faites digérer le tout, mis dans un matras de verre, à unfeu modéré, c'est-à-dire au bain d'avoine ou de sable, pendant deux ou trois jours plus ou moins; coulez ensuite

cette teinture. On en donnera, les cinq ou six premiers jours, cinq ou six gouttes dans trois verres d'une eau d'orge, où l'on aura fait dissoudre quelques grains de gomme arabique. On ira ensuite en augmentant par degrés, et avec la plus grande circonspection, tous les cinq ou six jours, de deux ou trois gouttes seulement, jusqu'à ce qu'on en soit à quinze, vingt, ou trente gouttes par jour, prises dans ces trois verres de boisson mucilagineuse, lesquels seront donnés à une distance convenable l'un de l'autre. Du reste, ces augmentations doivent être réglées sur l'effet que produira le remède sur l'état de la malade, etc.

A tous ces remèdes sagement administrés on joindra constamment le bon régime, qui consistera, quant aux alimens, en bonne viande blanche et viande de jeunes animaux, en rôti, bouilli et grillé; en bon jardinage, doux, cuit, et modérément assaisonné; en crêmes d'orge, de semoule, d'amidon, de pommes-de-terre cuites au lait ou à l'eau, et avec un peu de cannelle; en crêmes de lait et de la plante appelée mousse d'Islande, *muscus islandicus*, *muscus pulmonarius*, ou *lichen islandicus*, *muscus catharticus*. (Il ne sera pas difficile de se procurer de cette plante.) Ces crêmes se préparent

en faisant bouillir quelque temps dans le lait cette plante, qui a trempé auparavant toute la nuit dans de l'eau modérément tiède ; préalable nécessaire pour lui faire perdre sa vertu purgative et corriger son amertume. On boira son vin rouge bien trempé au repas ; on se privera de toute boisson échauffante ; on évitera tout ce qui pourrait émouvoir trop vivement ou trop échauffer ; on se gargarisera avec une décoction de feuilles de cassis, ou de celles de brunelle, édulcorée avec le sirop de mûre. On avalera aussi, lentement et par intervalles, une cuillerée à café de mucilage plein de semences de coings, extrait par l'eau rose et sucrée. On se tiendra le ventre libre par des lavemens, et on ira se promener souvent à cheval à la campagne.

On voit par le précis aussi clair qu'instructif que m'a communiqué en dernier lieu M. le docteur P..., et en s'éclairant ultérieurement des notions que contient un mémoire très-raisonné qui y était joint ; on voit, dis-je, 1° que Mgr....., pour lequel on me fait l'honneur de me demander conseil, a été su et, dès son enfance, à des maladies qui ont intéressé plus ou moins et les organes de la respiration et le système général des nerfs ; 2° que ces

affections ont, dans la suite, dégénéré, d'une part en asthme, et de l'autre en attaques de nerfs très-vives, dont les principaux symptômes étaient des sortes de spasmes de l'estomac, accompagnés de tensions et de tiraillemens du même genre, qui, de ce viscère ou de sa région, se propageaient jusque sur tout le systême nervo-membraneux et musculeux de la tête et du cou; 3° que le malade éprouve, depuis quelque temps, une diminution de ces affections, mais que néanmoins son état présente encore plusieurs accidens qui exigent une continuation des secours de l'art.

Ces accidens, qui constituent l'état actuel de Mgr le consultant, et auxquels doivent se borner mes considérations dans l'énoncé de mon avis, consistent, 1° dans une espèce d'engoûment de toute la tête, qu'augmente le souffle des vents du midi, et auquel se joignent des tensions douloureuses des tégumens de cet organe et des tendons du cou, mêlées de quelques vibrations dans ces parties, quoique ces derniers symptômes surviennent plus rarement qu'autrefois, et seulement par intervalles. Le malade se sent en même temps les oreilles bouchées au point d'en être sourd; il a éprouvé quelquefois des langueurs d'estomac qui sem-

blaient le menacer de défaillance; le côté droit du corps ne lui paraît pas aussi libre que le gauche, et il se plaint d'un serrement à la jambe pareil à celui que causerait un bas étroit.

Mais celui de ces accidens qui affecte le plus le malade, et sur lequel on desire que l'attention du médecin consulté se porte spécialement, c'est la sensation d'une espèce de contre-coup à la tête, qu'il éprouve toutes les fois qu'il appuie le pied pour marcher. Cet accident ne peut mieux se rapporter (pour le remarquer en passant) qu'à un état habituel d'éréthisme ou d'irritation considérable dans les parties nerveuses et aponévrotiques de la plante des pieds, correspondant à une semblable affection du système nervo-membraneux de la tête. Les sensations douloureuses excitées dans le pied par les efforts simultanés des muscles pour changer la ligne de direction de tout le corps dans la progression, et probablement encore par le poids compressif de ce corps sur cette extrémité inférieure, sont répercutées sympathiquement et comme par commotion sur la tête ou l'organe primitif du système nerveux.

2° En un enroûment accompagné d'aphonie ou d'extinction de voix, avec phlogose légère au gosier, et excrétion pénible d'un phlegme

épais et visqueux, plus abondant le matin et le soir que dans le reste de la journée. Il est remarquable que ces accidens ne soient survenus que depuis l'entière cessation de l'asthme qui a si long-temps tourmenté le malade. On dirait qu'il s'est fait un déplacement de l'affection spasmodique ou asthmatique des poumons ou du diaphragme sur les organes immédiats de la voix, ou qu'il s'est déterminé par l'effet d'une âcreté générale des humeurs qu'on ne peut méconnaître chez le malade, ou par d'autres causes, au point fixe d'irritation sur ces parties, qui suspend ou interrompt les tiraillemens de la plèvre, ou cette gêne de la respiration par laquelle se manifeste l'asthme. On sait combien, dans cette maladie, est affecté le systême nervo-membraneux de la cavité de la poitrine et de la région précordiale.

On remarque d'ailleurs que le malade a ressenti en dernier lieu, pendant plusieurs jours, une douleur violente sous le *sternum* durant la déglutition des alimens, et on attribue cette douleur à un serrement spasmodique de l'œsophage.

3° En une dartre écailleuse placée sur la nuque; genre de maladie cutanée dont le malade a eu, il y a vingt-un ans, des atteintes consi-

dérables ; sur quoi on demande, dans le précis, si l'affection nerveuse n'aurait pas été jusqu'ici entretenue ou fomentée sourdement par ce levain dartreux, dont les effets se sont pleinement montrés à l'époque mentionnée ci-dessus, et si cette acrimonie *psorique* n'influerait pas en même temps sur l'irritation et la phlogose de la gorge, dont se plaint aujourd'hui le malade.

Ces questions expriment non seulement un doute très-raisonnable, mais elles présentent encore des vues qui ne doivent pas être négligées, et dont on peut tirer bon parti dans le traitement.

Il résulte maintenant de cet exposé, que les principales indications qu'on ait à remplir dans le traitement de cette maladie compliquée, et relativement aux divers symptômes qui établissent les trois genres d'affections dont les détails viennent d'être donnés, sont, 1° de calmer et d'adoucir l'irritation du système nerveux en général, et de rétablir son ton naturel en s'occupant de celui des organes de la tête, de la poitrine, et de la région de l'estomac en particulier ; 2° de tâcher de dissiper l'enroûment et l'aphonie, en calmant peu à peu l'irritation et la phlogose du gosier ou du larynx, et en

combinant avec les moyens appropriés à cette indication ceux de l'indication suivante, qui peuvent attirer au dehors et dériver sur des endroits déterminés de la peau les mouvemens et les humeurs, ce qui satisfait en partie à la considération particulière de ce qui a été remarqué auparavant au sujet de l'acrimonie psorique; 3° de corriger, autant qu'il sera possible, le levain dartreux dont il y a lieu de croire que les humeurs du malade sont fortement infectées, ou d'en affaiblir les effets sur les nerfs.

On pense que ces indications pourront être remplies avec quelque avantage, par la persévérance dans le régime auquel on doit croire que le malade est assujetti depuis long temps; et par les remèdes qui seront indiqués ci-après.

1° Il est important que le malade s'abstienne scrupuleusement de toute espèce d'occupation qui demande une contention d'esprit un peu soutenue; rien ne contribue tant à entretenir les affections spasmodiques de la tête, de la poitrine et de l'estomac, ou à irriter ces affections, que ce genre de travail, d'autant mieux que tout le système nervo-membraneux de ces parties est dans un état de tension chez le malade.

En outre, les occupations du cabinet et la

vie sédentaire, en général, altérant les fonctions de la peau, interceptent la transpiration insensible, tandis qu'il est essentiel d'exciter cette excrétion (eu égard surtout à l'âcreté des humeurs du malade) par un excercice modéré et de fréquentes promenades en voiture à la campagne, auxquelles on joindra matin et soir des frictions sèches sur toute l'habitude du corps avec des flanelles douces pénétrées de la vapeur du karabé, du mastic et de l'assa-fœtida, mêlés à parties égales. Ces frictions sont d'ailleurs appropriées contre le serrement spasmodique que le malade ressent à une jambe, et la faiblesse qu'il éprouve dans le côté droit du corps.

En insistant sur ce régime et l'emploi de ces moyens, on usera de demi-bains, et plus souvent de pédiluves, dont l'eau sera animée d'une petite cuillère à café de graine récente de moutarde en poudre, ou d'une dissolution de gros comme une noix de savon blanc. Il portera habituellement, et hors le temps des bains, des cucuphes ou calottes, dont l'entre-deux sera de coton ramé bien fin, et saupoudré de feuilles de thim, de romarin, de serpolet, de lavande, de poudre de noix muscade, de succin, de musc, et autres substances de ce genre mêlées et réduites en poudre.

Il prendra en même temps tous les jours à dîner, dans la première cuillerée de soupe, un mélange de demi-grain (poussé par degrés jusqu'à un grain entier) d'ipécacuanha en poudre, et de huit à dix grains de semences de petit cardamomum également pulvérisées. On pourra associer à cette poudre une quantité de la poudre antispasmodique du Codex de Paris. Enfin on prendra quelquefois dans la journée, en guise de tabac, un mélange de feuilles de bétoine et de marjolaine avec une très-petite quantité de racine de valériane, le tout en poudre médiocrement fine, pour être respirée sans inconvénient par le nez. On pourra aussi tenter l'intromission du coton musqué ou imbibé d'une ou deux gouttes d'huile essentielle de rue ou de celle de succin, dans le méat auditif de l'une et l'autre oreille, et l'application sur la région épigastrique d'un écusson avec la gomme caranna, le labdanum, le galbanum, le camphre et la poudre de noix muscade; le tout incorporé avec quantité suffisante de baume du Pérou. Que si les accidens nerveux persistaient en s'élevant à un certain degré d'intensité, il serait à desirer que le malade fût à portée de se soumettre à de légers essais d'électricité négative, dont on vante beaucoup, et

avec fondement, les effets dans de pareils cas.

Sur le tout on aura soin d'intercaler, dans l'administration de ces divers remèdes (et lorsqu'on croira devoir s'occuper efficacement des moyens de fortifier l'estomac et tout le systême), des bols préparés avec l'extrait mou du kinkina préparé sans ébullition, la racine de grande valériane sauvage en poudre, et le sirop de pivoine.

On tempérera l'action de ce remède en faisant avaler par-dessus ou un bouillon avec les racines de patience, de pivoine mâle, et les plantes chicoracées et céphaliques, telles que le muguet, les fleurs de tilleul et autres, ou un verre de petit lait bien clarifié, dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une petite poignée de sommités fleuries de caille-lait jaune, *gallium luteum*.

2° On emploiera contre l'enroûment et l'irritation de la gorge les gargarismes et les loks adoucissans rendus plus ou moins incisifs. Parmi ces remèdes, je crois devoir proposer les suivans.

Prenez de navets de moyenne grosseur, de carottes jaunes, de chacun n° 8. Après les avoir lavés et ratissés, faites-les bouillir dans trois pintes d'eau pour réduire à moitié; passez en-

suite à travers un linge, et ajoutez de sel végétal une once. Mêlez. Le malade se gargarisera souvent dans la journée avec cette décoction tiède, et on appliquera le marc entre deux linges autour du cou.

Prenez de suc clarifié de chou rouge, une livre; de safran coupé très-menu, trois drachmes; miel écumé et sucre fin, de chaque, demi-livre. Faites bouillir en consistance de sirop, et gardez pour l'usage. On pourra prendre de ce sirop par petites cuillerées en guise de lok, et y ajouter, selon le cas, de l'oxymel scillitique et de la poudre de racine d'arum.

Une quantité de blanc de baleine, triturée avec du sucre et mêlée avec un sirop balsamique, peut encore fournir un lok convenable contre l'enroûment. Si des viscosités considérables engluent les organes de la voix et causent quelque oppression, on aura recours à un mélange de soufre lavé, d'iris de Florence, et de zédoaire en poudre; le tout incorporé avec le miel de Narbonne, pour un bol qu'on avalera le matin à jeun.

Les vapeurs des plantes émollientes respirées par la bouche ne paraissent pas tout-à-fait convenir, eu égard à l'asthme qui a précédé; on peut néanmoins tenter avec réserve quelqu'une

de ces fumigations avec la décoction de la racine de fénouil et des plantes bechiques dans le lait ou l'eau de raves.

3° La plupart des accidens graves qu'éprouve le malade étant essentiellement rapportables à des affections qui ont leur siége dans les membranes et les nerfs, et qui tiennent au même principe de sensibilité vicieuse ou d'irritation spasmodique, toutes les indications rentrent, en quelque sorte, l'une dans l'autre, et les divers remèdes qui sont appropriés à chacune d'elles peuvent, par cette même raison, se combiner facilement entre eux. Ainsi on peut faire concourir avec les précédens les secours destinés à cette troisième indication, c'est-à-dire à corriger l'âcreté ou les autres vices des humeurs, en détournant, attirant au-dehors et évacuant ces dernières, de manière qu'elles ne nuisent plus ou soient moins incommodes aux nerfs des parties qu'elles affectent : tels sont les linimens volatils appliqués au-dessous de la nuque ou autour de la gorge, les exutoires ouverts par le moyen du sain-bois sur le haut des bras, indépendamment des remèdes plus directs contre les affections humorales présumées, tels que les bouillons de tortue, les sucs des plantes dépuratives, de légers diaphoré-

tiques, quelques eaux minérales sulfureuses du genre de celles de Coterets ou des eaux *bonnes*, quelques purgatifs, le lait d'ânesse, etc. etc.

F.

XXII. *Consultation sur un rhumatisme goutteux.*

La nature de la maladie dont une dame âgée de trente-neuf ans se plaint depuis environ cinq années, et pour laquelle on me fait l'honneur de me demander conseil, ne paraît pas équivoque. Les vives et fréquentes douleurs que la malade éprouve aux articulations, mais plus constamment encore aux mains et aux pieds, avec gonflement de ces parties; leur plus grande violence en hiver et pendant la nuit, et quelques autres circonstances qui les accompagnent et qu'on trouve exposées avec beaucoup de détail dans le Mémoire qui m'a été communiqué, caractérisent parfaitement un rhumatisme goutteux.

Les premières atteintes de ces douleurs se sont fait ressentir quinze jours après une couche; et la malade, qui, depuis, est accouchée quelques autres fois, a entièrement négligé les précautions usitées pour prévenir les ravages

du lait ou pour en procurer l'évacuation dans ces différentes couches. On pourrait inférer de ces circonstances, qu'un hétérogène laiteux, indépendamment du rhumatismal, entre pour quelque chose dans les causes des douleurs mentionnées, ou du moins contribue à leur opiniâtreté.

On remarque, en outre, que la seconde attaque de ces douleurs fut déterminée par une vive affection d'ame; que madame la consultante est douée du tempérament le plus irritable ou d'une constitution singulièrement disposée aux spasmes; que de fortes crampes accompagnent souvent les douleurs aux mains, au point que les doigts en deviennent roides et insensibles; qu'enfin deux des enfans de la malade qu'elle nourrissait ou avait commencé de nourrir ont été très-sujets à des convulsions; que l'un même en est mort immédiatement, et l'autre, qui n'a survécu que jusqu'à l'âge de trois ans, en a été violemment agité en mourant.

Ces remarques et ce qu'on y ajoute du vague de la plupart des douleurs, qui se transportent quelquefois, avec la plus grande rapidité, d'une partie sur une autre, pourraient faire croire que le rhumatisme participe beaucoup encore du caractère nerveux chez madame la consultante.

En considérant maintenant sous ces trois points de vue (comme je pense qu'on doit le faire) la malade dont il s'agit, il est aisé d'en présumer beaucoup de difficultés à une parfaite guérison. Il en résulte en même temps qu'on ne saurait parvenir à ce but desirable qu'en détruisant par degrés, et avec beaucoup de ménagement, le principe rhumatismal; qu'en adoucissant ou calmant l'excessive irritabilité du systême nerveux, et en corrigeant le vice particulier, ou l'acrimonie présumée en grande partie laiteuse, des humeurs.

On peut satisfaire à ces trois principales indications par le régime et les remèdes suivans, et on a lieu d'espérer que ces moyens ne seront pas tentés sans succès.

1° La malade se nourrira constamment de légumes tendres et frais, et autres végétaux doux, cuits, et modérément assaisonnés; de compotes et gelées de fruits, crêmes de riz, de semoule, d'orge, de sagou, salep, et autres farineux cuits à l'eau ou à un bouillon très-léger. Elle pourra néanmoins se permettre, par intervalles, un peu de bonne volaille en bouilli, rôti et grillé, ainsi qu'un peu de poisson frais, bouilli ou cuit sur le gril, et, dans la saison, quelques fruits fondans d'été

et d'automne, mangés cruds, avec discrétion, et bien mûrs. La quantité et le choix de ces divers alimens seront réglés sur l'état du pouls et les autres circonstances où pourra se trouver la malade.

Sa boisson ordinaire, aux repas, consistera en bonne eau de fontaine rougie de bon vin vieux du pays ou de Bordeaux.

Madame fera d'ailleurs, tous les jours, un exercice modéré, ira souvent se promener en voiture à la campagne, prendra de bonne heure les habits d'hiver, et ne les quittera que bien avant dans le printemps ou au commencement de l'été; portera habituellement, sur la peau, une camisole de flanelle légère, et des caleçons de la même étoffe; évitera avec soin les occasions de s'émouvoir trop vivement ou de s'affecter d'une manière désagréable et fâcheuse; s'éloignera, autant qu'il lui sera possible, des affaires du ménage, où elle trouvera peut-être des motifs d'inquiétude; cherchera en même temps à s'égayer ou se distraire par tous les amusemens qui seront à sa portée ou qui pourront lui être offerts. Enfin elle se couchera de bonne heure et se levera un peu matin, sera médiocrement, quoique suffisamment, couverte dans son lit, sans plume ou édredon, et, en ca-

de constipation, usera de lavemens préparés avec une petite poignée de fleurs de camomille, demi-poignée de feuilles de rue, pour une décoction, à laquelle on mêlera une ou deux bonnes cuillerées à bouche d'huile douce d'olive, dans laquelle on aura fait dissoudre deux ou trois grains de musc, ou neuf à dix grains d'assafœtida, selon le cas.

2° A ce régime, qui doit être observé dans tous ses points avec exactitude et persévérance, on joindra l'usage de quelques remèdes administrés sous la direction d'une personne de l'art expérimentée.

1° Des bouillons préparés avec demi-drachme de racine de pivoine mâle concassée, demi-drachme de racine de squine, deux drachmes de celle de saponaire, demi-drachme de feuilles vertes d'endive, le cœur de trois ou quatre petites laitues, demi-poignée de feuilles de pimprenelle de jardin, et une petite pincée de feuilles de menthe de jardin; le tout bouilli avec demi-livre de maigre de veau, ou les cuisses de six ou sept grenouilles (savoir, les racines demi-heure, les herbes un quart-d'heure, la viande ou les grenouilles deux heures) pour une pinte de bouillon, qui sera bu le matin à jeun, pendant un mois, ou plus long-temps si on s'en trouve bien.

2° D'un mélange de quinze grains d'antimoine diaphorétique non lavé, de vingt grains de sel sédatif d'Homberg, de dix grains de succin blanc préparé, d'un grain (en commençant par demi-grain) d'ipécacuanha en poudre, et de quantité suffisante de sirop de pivoine ou de celui de limon, pour un bol, qui sera pris tous les matins, un moment avant le bouillon, qu'on avalera immédiatement par-dessus.

3° D'une décoction de tiges fraîches de douce-amère (*solanum scandens*), dont on fera bouillir, pendant les quatre ou cinq premiers jours, deux drachmes seulement (après les avoir un peu écrasées) dans une bonne livre d'eau, jusqu'à la diminution de la moitié. Après avoir passé la décoction à travers un linge, on coupera la colature avec parties égales d'eau d'orge; divisant ensuite le tout en quatre verres ou prises, édulcorées chacune avec plein une petite cuillère à café de sirop de coquelicot, et placées à une distance convenable l'une de l'autre, dans le courant de la journée.

Cette décoction de douce-amère doit être continuée les quatre et six mois consécutifs, si on veut en éprouver quelque bon effet, qu'on n'obtient, d'ailleurs, jamais qu'à une dose un peu haute de ces tiges, à laquelle on doit néces-

sairement monter par degrés ménagés. C'est dans cette vue que, tous les quatre ou cinq jours, la dose actuelle de ces tiges doit être augmentée de demi-drachme, sans jamais augmenter le véhicule aqueux dans lequel elles bouillent; réglant, en outre, ces augmentations sur l'effet du remède, qui demande à être suivi avec quelque soin.

Après un mois d'usage de cette tisane de douce-amère, on la coupera avec le petit lait bien clarifié, à la place de l'eau d'orge, observant de l'édulcorer de même avec le sirop de coquelicot, et de faire bouillir dans le petit lait, pendant la clarification, une bonne demi-poignée de sommités fleuries de caille-lait jaune, *gallium luteum*, pour chaque verre.

Au bout d'un autre mois ou de quarante jours, plus ou moins, on substituera au petit lait le lait de vache bien écrêmé, pour en couper également les quatre verres de décoction de douce-amère, et l'on continuera ce lait mêlé avec la tisane aussi long-temps qu'on s'en trouvera bien; on pourra cependant, et pour varier la boisson ou surprendre un peu le goût, mêler, par intervalles, de l'eau d'orge ou du petit lait dans la douce-amère, à la place du lait de vache.

4° Pendant l'usage de ces remèdes, on les

suspendra tous les quinze ou vingt jours, pour se purger, ou avec deux verres de petit lait de Weisse, ou avec demi-once de sel d'epsom dissoute dans deux verres de petit lait, où l'on aura fait bouillir, pendant la clarification, une demi-poignée de feuilles fraîches de mélisse ou citronelle. Du reste, le petit-lait de Weisse se prépare en faisant infuser, dans la totalité de deux verres de petit lait, deux drachmes de follicules de séné (ou un scrupule de feuilles de séné en poudre), une bonne pincée ou petite demi-poignée de fleurs d'hypéricum, autant de celles de caille-lait jaune; jetant ensuite, après avoir passé à travers un linge une drachme ou une drachme et demie de sel d'epsom dans la colature. Six drachmes de crême de tartre mêlées avec une égale quantité de sucre, et bouillies dans deux verres de petit lait, sont encore un purgatif doux à employer. Dans l'usage de l'une ou de l'autre de ces purgations, on observera une heure d'intervalle d'un verre à l'autre.

5° Après les trente jours du bol du n° 2, on en viendra à la teinture de kinkina ci-après.

Sur quarante grains ou soixante de kinkina en poudre, mêlés avec quinze grains de semences de petit cardamomum également en poudre,

versez dix ou douze onces d'une décoction de la moitié d'une tête de pavot blanc écrasée, bouillante; après vingt-quatre heures d'infusion, ajoutez demi-once de sirop de karabé, demi-once de sirop de menthe, et vingt gouttes de teinture de succin. On prendra une cuillerée à bouche de cette infusion le matin à jeun, ou avant tout autre remède ou aliment, et une seconde cuillerée un moment avant le dîner. Cette teinture sera continuée plus ou moins de temps, selon l'effet qu'on en éprouvera.

6° On fera prendre, à l'heure du coucher, contre les nuits inquiètes, agitées, tantôt une demi-drachme de la poudre tempérante de Sthal, tantôt un julep antispasmodique et calmant, composé de deux drachmes de sirop de karabé, de deux ou trois drachmes de celui de nymphæa, d'une cuillerée d'eau de fleurs d'orange, de vingt gouttes de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann; le tout dans un verre d'eau de tilleul.

L'assoupissement dans lequel on observe que la malade se trouve ordinairement ne me paraît pas être un obstacle à l'emploi modéré de quelque léger narcotique. Cet accident est rapportable à une augmentation d'énergie dans le cerveau, plutôt qu'à une plénitude excessive ou un engorgement des vaisseaux sanguins de

ce viscère. On verra dans la suite, et sur les nouvelles qu'on voudra bien me faire l'honneur de me donner de l'état de la malade, s'il faut avancer ou non l'usage du lait d'ânesse continué pendant quelque temps, avec les bouillons de tortue, ce lait paraissant très-convenable, quoique pris déjà sans beaucoup d'effet. La diète lactée, l'eau de goudron, peut être encore des bains dans une des sources d'Ax, d'une température pareille à celle des bains doux de Rennes, près d'Alet, pourront, avec quelques autres antispasmodiques, entrer dans ce traitement.

F.

XXIII. *Consultation sur une Dureté d'Oreilles.*

Il paraît, par l'exposé au mémoire qui nous a été envoyé, que le mal de tête et la surdité dont se plaint la personne pour laquelle on nous fait l'honneur de nous demander conseil, tiennent en partie à la présence et au mouvement de quelque humeur fixée du côté de la tête, et qui pourrait bien être du genre rhumatismal (ce que M. le médecin ordinaire est à portée de décider), mais que ces incommodités sont plus particulièrement fondées sur une affection nerveuse indiquée par le tempérament même

de M. le consultant, ainsi que par plusieurs symptômes qu'il éprouve, et qui n'a pu qu'être considérablement irritée par les divers excès qu'il a commis. La surdité ou dureté de l'oreille gauche qui a succédé assez promptement aux premières attaques du mal de tête, est souvent une espèce de crise cérébrale dépendante du désordre des nerfs, comme on le remarque dans plusieurs gouttes sereines, et l'affection commençante de l'autre oreille paraît être autant l'effet de cette première cause que celui de la correspondance intime entre les organes dont les fonctions sont identiques ou parallèles. C'est ainsi qu'en vertu de cette identité ou parallélisme de fonctions, l'ophtalmie se commmunique plus ou moins vîte d'un œil à l'autre.

D'après ces considérations sur la nature des causes essentielles des incommodités de M. le consultant, on ne peut se dissimuler que la guérison en doit être nécessairement longue et difficile. Cependant l'âge encore heureux où se trouve le malade, et la circonstance des intervalles ou des diminutions marquées qu'on observe dans les paroxismes ou dans leur intensité, invite naturellement à l'emploi de quelques remèdes céphaliques, antispasmodiques, etc., combinés avec

des évacuans, des atténuans, et même avec des révulsifs plus directs, et on espère que ces remèdes ne seront pas tentés sans succès.

Je suis donc d'avis que Monsieur soit incessamment purgé avec une médecine composée de demi-once de racine de polipode pour un verre de décoction, demi-drachme de rhubarbe concassée, deux onces de manne, une once de sirop rosat solutif, et de vingt à vingt-cinq grains de sel policheste de glazer.

Le lendemain de cette purgation, il prendra, le matin à jeun, un bain de pieds, dont l'eau sera un peu animée par une cuillerée de moutarde en poudre. Ces bains, qui seront chacun de demi-heure, pourront être continués pendant vingt jours consécutifs, au moins, et, au sortir du bain, le malade après avoir été convenablement frotté et essuyé avec des linges chauds, avalera un bouillon composé de la manière suivante :

Prenez de racine de chardon-rolland, *eringium maritimum*, une once; de semences de pivoine mâle, et de celles d'arroche, *attriplex*, écrasées, de chaque, demi-drachme; de cerfeuil et de cresson d'eau, de chaque, une demi-poignée; de feuilles fraîches de menthe de jardin, une petite pincée; de

rouelle ou de maigre de veau bien dégraissée, environ six onces. Préparez du tout un bouillon pour une pinte, observant que le veau ne bouille en tout que deux heures, la racine et les semences une demi-heure, les herbes un quart-d'heure, et la menthe un instant en infusion comme du thé.

Après ces pédiluves et ces bouillons, le malade sera repurgé avec la médecine déjà prescrite, pour passer tout de suite à l'usage des demi-bains tempérés ou des *insessus*, auxquels on pourra substituer, après les sept ou huit premiers, les bains entiers, ou les bains domestiques proprement dits, si toutefois on prévoit, par ce qu'on aura observé de l'effet des *insessus*, que le malade ne sera pas incommodé du bain entier; car le mauvais succès d'un demi-bain pris à la rivière, et sans doute avec peu de précaution, n'est pas une vraie contre-indication aux bains domestiques, dont la température et la durée doivent être telles que le malade n'en puisse jamais éprouver du mal. Au sortir du demi-bain ou du bain entier qui sera pris le matin à jeun, on avalera une pilule ou un bol composé selon la formule ci-après, et on boira immédiatement par-dessus un verre de petit lait tiré du lait de chèvre ou

de vache par la pressure ordinaire, *la chardonnette*, bien clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une pincée de feuilles sèches d'oranger ou de bétoine, et auquel on aura ajouté, après l'avoir coulé ou filtré, un peu de sucre blanc râpé ou de sirop d'écorce d'orange amer, si on en a, ou qu'on soit à portée d'en avoir.

Prenez : *Cinnabar. fact.* . . . . . un grain.
Castor. pulver. . . . . dix grains.
Mass. pilular. ruffi. . . un grain.

Cum sufficienti quantitate terebinth. venet. fiat bolus et deauretur.

L'assa-fœtida, à la dose d'un ou deux grains, pourra être utilement substitué au castoréum dans le bol ci-dessus.

Du reste ce bol pourra également, après les quatre premiers jours, être réitéré le soir à l'heure du coucher, et on avalera par-dessus une tasse de fleurs de tilleul.

Après environ un mois d'usage de ces bains, des bols et du petit lait, le malade sera encore repurgé, et on essaiera de lui appliquer un vésicatoire à la nuque ou à l'occiput qu'on aura rasé pour cet effet; mais on aura attention de faire précéder cette application ou d'une saignée du pied, ou d'une saignée locale aux

tempes, ou derrière les oreilles, par le moyen des sangsues s'il se présente des signes non équivoques d'une pléthore générale ou simplement *capitale*, et que les forces permettent cette évacuation. Le sain-bois appliqué à l'un et l'autre bras à l'endroit de l'insertion du muscle deltoïde, et le séton à la nuque, sont encore des remèdes à tenter, dans le cas où l'humeur justifierait l'emploi des épispastiques, et que l'état des nerfs ne fît pas craindre d'ailleurs l'effet des révulsifs ou attractifs de cette classe.

Avant et après cés évacuations et applications, le malade s'introduira tous les soirs dans le méat auditif, en se mettant au lit, du coton en rame ou non filé, imbu d'un mélange d'une drachme d'huile d'amandes douces avec une goutte d'huile essentielle de succin et une goutte d'huile essensielle de rue.

On pourrait encore, dans la suite, essayer, contre la surdité de l'oreille gauche, des embrocations en faisant tomber d'un lieu plus ou moins élevé, sur le dos de l'oreille, quelques gouttes d'un mélange de deux livres d'eau de chaux avec une once de limaille d'acier contenue dans une espèce d'entonnoir. Chaque douche doit être d'environ cinq minutes, et on peut la répéter deux fois par jour pendant quelque temps.

Il portera constamment appliqué sur la région de l'estomac un écusson composé d'une once de diabotanum, six grains d'opium crud, dix grains de camphre, quinze grains de macis en poudre. Le tout malaxé avec suffisante quantité de baume du Pérou, pour un emplâtre qu'on étendra sur un morceau de chamois de la grandeur de la main d'un homme. Cet écusson ne doit jamais être quitté, même en prenant des bains au tiers.

Si la laxité du ventre demande à être sollicitée, ou plutôt s'il y a constipation habituelle, on fera user pendant long-temps ou d'un grain d'aloës incorporé avec une petite goutte d'huile de macis rectifiée, ou d'un grain et demi de pilules de ruffus pris en se couchant. Car, outre l'avantage désirable d'entretenir la liberté du ventre, les aloétiques produisent encore l'heureux effet de solliciter une espèce d'orgasme du côté des vaisseaux hémorrhoïdaux, et de déterminer par cette voie un écoulement toujours plus ou moins salutaire dans le cas dont il s'agit.

A tous ces remèdes doivent être joints absolument le bon régime, le calme des fortes passions de l'ame, un exercice modéré, principalement la promenade à cheval ou en voiture, le

soin de se garantir des intempéries de l'air, surtout de l'humidité, la sobriété dans les repas; l'usage d'une poudre avec la marjolaine, la bétoine sèche substituée au tabac.

F.

Ischurie avec pissement de sang. Sciatique, etc.

Au mois d'avril dernier, M. d'Aubeigné, âgé de soixante-cinq ans, eut des difficultés d'uriner, d'abord légères, mais très-fréquentes, avec des cuissons considérables, suivies d'un pissement de sang en partie fluide et en partie caillé. On l'a sondé sans rencontrer de pierre; les urines ont coulé abondamment; les douleurs sont devenues plus rares. Mais, après deux mois de souffrances, une douleur de sciatique s'est fait sentir violemment, d'autant plus inquiétante qu'il s'y est joint de la fièvre. Le malade, naturellement mélancolique, a eu, depuis long-temps, à la suite d'une gale mal guérie, des éruptions dartreuses en plusieurs endroits du corps, des dartres, et principalement aux mains. Il a pris d'abord des bains, des boissons mucilagineuses. On lui a mis des sang-

sues au dos à plusieurs reprises, mais tout cela sans soulagement. Des eaux acidules, des bouillons apéritifs, des embrocations, des fumigations spiritueuses sur la hanche et la cuisse, n'ont pas eu plus de succès. La fièvre, qui était d'abord aiguë, est devenue fièvre étique, et se trouve actuellement accompagnée d'un dévoiement colliquatif. Les facultés intellectuelles se sont conservées dans leur intégrité; mais le dépérissement du corps est compliqué d'œdème aux extrémités supérieures.

D'après ce précis de tout ce que l'exposé qui m'a été remis contient de plus intéressant, j'estime qu'il était nécessaire de passer la sonde dans la vessie, comme on a fait. Ce doit être un motif de consolation pour le malade, qu'on ne lui ait pas trouvé de pierre dans la vessie, ou que, s'il y en a une, elle est chatonnée dans quelque repli de la vessie, ou d'un si petit volume, qu'elle a échappé à la recherche. Dans ces suppositions, il serait inutile, et même fort nuisible, d'en tenter l'extraction.

L'objet qui doit principalement fixer l'attention du médecin, est la sciatique, causée, selon toute apparence, par le transport de l'humeur psorique et dartreuse sur l'articulation de la cuisse et ses environs. L'âcreté de ces humeurs,

pour ainsi dire caustique, a agi et agit encore vivement sur les enveloppes des tendons et des ligamens, de manière à éluder tous les moyens propres à adoucir et calmer la douleur. Mais il y en a encore quelques-uns à essayer, et dont il n'est pas fait mention dans l'exposé.

Je voudrais, par exemple, que l'on essayât des fumigations avec le karabé réduit en poudre. Le malade étant placé sur un tabouret un peu élevé et sans chemise, on le couvrira d'un drap en manière de chappe, dont les deux côtés viendront se croiser en devant. L'on placera entre les pieds du malade un réchaud rempli de braise ardente; l'on jettera dessus deux gros de la poudre de karabé, et l'on croisera promptement les côtés du drap, afin que la fumée ne se perde pas. Qnand cette fumée aura disparu, l'on aura un autre réchaud de braises, pour le substituer au premier, et dans lequel on jettera encore deux gros de la poudre. Quand elle aura cessé de fumer, on remettra au malade sa chemise, on le replacera dans son lit bien bassiné, et on le couvrira assez pour lui procurer de la moiteur à la peau. Ces fumigations se feront le matin; et, quand elles auront été faites sept ou huit jours, si la douleur diminue, on les continuera jusqu'à ce qu'elle ne se fasse plus sentir.

Mais si, après les sept ou huit jours, le malade n'éprouve aucun soulagement, l'on abandonnera les fumigations, et l'on tentera d'opérer la révulsion de l'humeur, à l'aide d'un emplâtre vésicatoire, d'environ trois pouces de diamètre, que l'on appliquera vers la partie la plus douloureuse de la hanche, et qu'on laissera en place pendant vingt-quatre heures. On levera l'appareil et tout l'épiderme qui se trouvera soulevé en manière de cloche. On pansera, pour la première fois, avec une feuille de chou, ou de poirée enduite de beurre frais. Pour les pansemens suivans on se servira d'un mélange, à parties égales, d'onguent de la mer et de basilicum, chaque once duquel on répandra bien également huit grains de cantharides en poudre extrêmement fine. A l'aide de ce topique on entretiendra, le plus long-temps que l'on pourra, une douce suppuration. Je crois devoir ajouter qu'il faut que cette poudre soit bien également répandue dans toute la masse d'onguent.

Relativement à la dysurie, on donnera, tous les jours, au réveil, vers onze heures du matin et à six heures du soir, un demi-gros de poudre ainsi composée.

Prenez de la racine d'eryngium, faites-la sécher à l'ombre et la réduisez en poudre fine;

réduisez-y pareillement de la gomme arabique. Mêlez bien soigneusement une once de la première et une demi-once de la seconde, et faites-en un mélange bien exact que vous partagerez par doses d'un demi-gros chacune. Il n'y a aucun risque de continuer cette poudre tant que le malade s'en sentira soulagé. Quant au dévoiement colliquatif, je conseille au malade de se purger avec une once seulement de catholicum double, et autant de sirop magistral astringent, le tout délayé dans un verre d'eau.

Une boisson bien convenable, tant pour la dysurie que pour le dévoiement, c'est la décoction blanche faite selon la pharmacopée de Paris. Tant que le dévoiement durera, le malade doit s'abstenir de toute nourriture solide. Il ne vivra que de bouillon fait avec le bœuf, le veau et la poule, de soupe faite avec ce bouillon et du pain bien blanc, ou bien avec du riz, de la sémoule, du vermicelle, du gruau d'avoine, mais surtout de la purée de lentilles, ou de fèves rouges.

Délibéré à Paris, le 28 octobre 1781.

Bouvart.

Consultation sur des Vapeurs convulsives.

Les accidens qu'éprouve M. le consultant depuis environ un an, tels qu'on nous les a décrits, caractérisent parfaitement la maladie que les médecins indiquent souvent par le nom de *vapeurs convulsives.* On ne peut se dissimuler que la guérison radicale de cette maladie ne soit presque toujours au-dessus des ressources connues de l'art. Néanmoins, on peut soulager les malades en augmentant les intervalles des accidens et en diminuant la longueur et la violence de ceux-ci. Nous souhaitons que M. le consultant soit dans le cas de l'exception à la règle établie ci-dessus; quoi qu'il en soit, nous nous flattons qu'il recevra du soulagement, et du régime, et des remèdes qui vont être établis :

1° M. le consultant doit s'abstenir de tout mets épicé, salé, de viande noire, de celle de cochon, de toute espèce de pâtisserie, de vin pur, de liqueur, de café, de thé, et de chocolat.

Il doit manger très-peu à souper et ne pas satisfaire pleinement son appétit au dîner. A ce dernier repas, il se contentera de la soupe dont

le bouillon sera fait avec le mouton, le veau, un quartier de jeune volaille, et altéré avec les herbes rafraîchissantes, telles que la laitue, l'oseille, le pourpier, l'endive; du bouilli, d'un plat de poisson frais cuit simplement à l'eau ou rôti sur le gril, d'un plat de jardinage cuit et de quelques fruits en compote pour dessert. Il suffira qu'il prenne à l'heure du souper un peu de légumes et quelques fruits cuits; la boisson qui lui convient le mieux est l'eau pure ou tout au plus rougie, au repas, avec de bon vin vieux. Il ne faut pas qu'il s'écarte de cette manière de se nourrir sous quelque prétexte que ce soit, les heures du coucher et du lever doivent être réglées comme celles des repas. Sept heures de lit suffisent.

Un exercice modéré est nécessaire soit à pied ou en voiture, en se garantissant des intempéries de la saison.

Il faut, sur toutes choses, que M. le consultant soit attentif à ne pas se livrer à des contentions d'esprit tant soit peu soutenues; il faut qu'il évite toutes les occasions qui pourraient le chagriner, l'inquiéter ou l'affecter vivement, qu'il cherche les amusemens et la distraction, et qu'on lui procure toute la dissipation possible.

Si le ventre est paresseux, il conviendra de

l'exciter au moins de deux jours, l'un avec des lavemens d'eau simple légèrement dégourdie.

2° Les remèdes dont il peut faire usage sont, 1° des bouillons faits avec le collet de mouton, une once et demie de racine de patience sauvage, demi-poignée de cresson d'eau et d'oseille, une forte pincée de fleurs de tilleul, et cinq à six feuilles de menthe de jardin; 2° de petit lait clarifié, dans lequel on aura fait bouillir, pendant la clarification, une bonne pincée de sommités fleuries d'hypéricum, auquel on ajoutera, après la colature de douze ou quinze onces au plus, une cuillerée de bonne eau de fleurs d'orange, et un peu de sucre; 3° de l'extrait de kinkina à la dose de dix à douze grains; 4° de la racine de valériane sauvage bien choisie et en poudre à la dose de quinze grains; 5° de l'infusion théiforme d'une pincée de gallium lutéum pour chaque tasse d'eau; 6° des bains des jambes tièdes; 7° d'un purgatif de quinze en quinze jours, composé de deux ou trois drachmes de follicules légèrement bouillies dans suffisante quantité de jus de pruneaux.

M. commencera son traitement par le purgatif proposé, qui sera suivi d'une quinzaine de bouillons, tels qu'ils ont été prescrits, et qui seront donnés le matin à jeun et suivis des pur-

gatifs, après lesquels le malade passera à l'usage du petit lait, pendant quinze jours le matin à jeun, et le soir cinq à six heures après son dîner. Pendant l'usage des bouillons et du petit lait, M. prendra une douzaine de grains d'extrait de kinkina dans sa première cuillerée de soupe au dîner. Après la purgation, qui suivra le petit ait, M. le consultant se mettra à l'usage de la valériane et d'une ou deux tasses d'infusion de gallium lutéum, qu'il boira immédiatement par-dessus, le matin à jeun. On délaiera la poudre de la racine susdite dans quantité suffisante de la même infusion. Les bains des jambes se prendront trois fois la scmaine, mais dès le commencement du traitement le soir une demi-heure avant de se coucher. M. continuera deux mois l'usage de cette racine et de l'infusion susdite : au mois de mars, on nous instruira du succès et du régime et des remèdes prescrits, afin de nous mettre à portée de juger des nouveaux secours qui pourraient convenir au printemps et pendant l'été.

LAMURE.

Consultation de M. Lamure *sur une lippitude sèche.*

L'affection des yeux, dont M. qui me fait l'honneur de me consulter est attaqué, est une vraie chassie sèche, que l'on a observé, depuis long-temps, ne s'attacher, pour l'ordinaire, qu'aux paupières supérieures. Cette espèce de chassie me semble dépendre immédiatement de l'abondance et de la trop grande concrescibilité de l'humeur des glandes situées dans les pourtours des tarses, et connues sous le nom des glandes de *meibomius*. Un certain degré de faiblesse des tarses, c'est-à-dire, de leurs follicules glanduleux, peut donner lieu d'abord à l'accumulation de cette humeur qui, débordant pour ainsi dire sur les cils, s'y attache et s'y sèche, en quelque façon, dans une plus ou moins grande longueur de ces cils. Cette concrescibilité de l'humeur des glandes de *meibomius* tient sans doute à la constitution générale de son sang et des humeurs qui s'en séparent. En effet, M. le consultant a un extrême penchant à la mélancolie, et toutes les causes qui ont pu favoriser ce penchant, tant physiques que morales, ont eu lieu chez lui. Or, il est connu que la constitution

du sang et des humeurs des mélancoliques est épaisse, visqueuse, et en même temps âcre; d'où il suit que les indications qu'on doit remplir dans le traitement de son incommodité se bornent en général à donner à ses humeurs plus de douceur et de fluxilité, et en particulier à fortifier les organes sécrétoires de l'humeur de *meibomius*, et à prévenir l'adhésion de cette humeur aux cils. Le régime et les remèdes suivans me paraissent les plus convenables.

1° La dissipation et la distraction, la privation de toute contention d'esprit, surtout lorsqu'elle est accompagnée de l'application de la vue; l'éloignement de toutes les idées et de toutes les occasions qui peuvent l'inquiéter, le chagriner ou l'émouvoir fortement; un exercice modéré, mais avec l'attention de ne point s'exposer à l'intempérie des saisons, froid, vent, humidité et trop grande chaleur; le brossement de tout le corps, sans en excepter la tête, répété chaque soir ou de deux soirs l'un, à l'heure du sommeil, ne saurait être trop recommandé; suivant toute apparence, il deviendrait beaucoup plus utile, si le malade pouvait se résoudre à quitter ses cheveux, et à se faire raser souvent la tête. Il faut qu'il se nourrisse de soupe à la viande, au poisson ou aux herbes; de viandes blanches,

excepté de celle de cochon, de poisson frais, de toutes les parties comestibles des végétaux doux; qu'il s'abstienne de viandes noires, de tous mets salés, épicés, piquans, quelconques; de pâtisserie de toute espèce; de vin pur, de liqueurs, de café, de thé, et même de chocolat: que sa boisson ordinaire soit l'eau la plus pure rougie aux repas avec un peu de bon vin vieux: qu'il ait des heures réglées pour ses repas, et qu'il ne s'écarte pas de la règle qu'il se sera prescrite; qu'il ne néglige pas l'usage des lavemens tant que la constipation aura lieu.

2° Les remèdes qui conviennent le mieux jusqu'aux grands froids, sont les suivans: 1° des aposèmes faits avec les racines d'anonis et de fraisier, de chaque, demi-once; une poignée d'endive, autant de feuille des capillaire et de scolopendre, vingt grains d'écorce de winter concassée, demi-poignée de sommités fleuries d'hypéricum. On partagera la colature en deux doses égales, à prendre, l'une le matin à jeun, en y ajoutant une once et demie de sirop de roses pâles; et l'autre, cinq à six heures après le dîner, en y ajoutant une once et demie de sirop des cinq racines. Ces aposèmes seront pris trois jours de suite; 2° le petit lait de vache ou de chèvre, bien clarifié, et coulé avec addition sur

six ou sept onces de deux onces d'une forte infusion de gallium lutéum, d'un filet d'eau de fleur d'orange, et d'un peu de sucre fin. Ce petit lait sera pris pendant douze à quinze jours le matin à jeun. On reviendra aux aposèmes pendant trois jours, et de nouveau au petit lait indiqué durant une quinzaine de jours. Les aposèmes succéderont encore à ce petit lait; 3° huit à dix grains de terre foliée de tartre que l'on ajoutera au petit lait; 4° un demi-grain d'ipécacuanha en poudre dans la première cuillerée de soupe à dîner. On augmentera peu à peu cette dose jusqu'à celle de deux grains; 5° la constipation subsistant, M. le consultant fera usage de deux soirs l'un, en se couchant, d'une pilule d'Anderson, et même de deux, si la première dose ne suffisait pas pour procurer une ou deux selles au plus.

Quant aux remèdes locaux, je conseille d'exprimer avec ménagement, sur les cils affectés, une éponge fine, imbibée d'eau de Balaruc un peu chaude. Cette petite opération peut être répétée plusieurs fois le jour, mais surtout à l'heure du lever et du coucher.

J'espère qu'à l'aide du régime qui est très-important, et des remèdes que je viens de prescrire, vous vous trouverez soulagé. Lorsque les

froids arriveront, vous me ferez part de votre situation et de l'effet des remèdes susdits, afin que je puisse continuer votre traitement, si vous le jugez à propos.

Consultation sur des Coliques bilieuses.

D'APRÈS la description de la maladie d'une Demoiselle, âgée d'environ vingt-trois ans, telle qu'on la trouve dans une lettre de M. Fouquet, il me paraît qu'elle dépend du trop de viscosité de la bile qui, ne coulant pas avec assez de facilité, ce qui arrive plus volontiers en hiver, s'amasse, devient âcre en se corrompant, et alors produit par son irritation ces coliques que l'on éprouve plus ordinairement au printemps.

Les moyens de guérison que je crois les plus convenables, sont :

1° Un régime simple dans lequel on doit éviter non seulement le beurre et les laitages dont on a éprouvé de mauvais effets, mais toutes les chairs grasses et visqueuses; salé, pâtisserie, fritures, toutes celles qui sont véritablement acides et émoussent la bile déjà trop peu ac-

tive; une grande quantité de pain ne peut pas convenir, mais on peut prendre des fruits fondans, bien mûrs : la meilleure boisson sera de l'eau fraîche; les liqueurs nuiront.

2° Tous les matins, à jeun, dans le lit, on frottera l'estomac et tout le ventre avec une flanelle : il faut faire beaucoup d'exercice.

3° On prendra, tous les matins, pendant trois mois, une demi-pinte d'eau d'Youset en quatre verres, à une demi-heure de distance l'un de l'autre : une heure avant dîner, on prendra six pilules avec un peu d'eau, composées de la manière suivante :

Prenez du savon blanc de Venise, demi-once; gomme ammoniac, une drachme; sirop des cinq racines, suffisante quantité : faites des pilules de trois grains chacune.

4° Au printemps, on prendra, pendant six semaines, le petit lait de vache, vingt-quatre onces, tous les matins, clair et chaud, en quatre verres; dans le premier, on mettra toujours deux drachmes de terre foliée de tartre; et si elles ne suffisent pas pour procurer une couple de selles, on en mettra deux autres dans le troisième verre.

5° En été, les bains froids feront grand bien.

Consultation de M. Leroy, *sur des Vapeurs hystériques.*

La dame qui me fait l'honneur de me consulter, ayant été fort délicate dans sa jeunesse, a eu dans sa seconde grossesse de fréquentes syncopes. Ensuite ont succédé des chagrins très-vifs et très-longs, qui paraissent l'avoir disposée à la maladie qu'elle éprouve depuis plusieurs années et qui a obligé de lui ôter l'enfant qu'elle nourrissait, quoiqu'il n'eût encore qu'un an.

Les accès de cette maladie reviennent trois ou quatre fois par jour, d'autres fois ils ne reviennent qu'après cinq à six jours d'intervalle. Mais en général ils sont plus forts et plus fréquens après les règles, qui viennent à la vérité au temps marqué, mais en très-petite quantité et fort décolorées.

L'accès s'annonce par des baillemens et des rots. Quand il se décide, il lui semble qu'il lui monte au cou quelque chose qui lui gêne la respiration au point qu'il semble qu'elle va être étouffée. Alors son visage pâlit, elle est étonnée, et elle semble chercher quelque chose autour d'elle.

Considérant attentivement les symptômes qui caractérisent ces paroxismes, il est évident que ce n'est point une épilepsie, comme on l'avait présumé, mais plutôt des vapeurs hystériques, et en particulier cette espèce qu'on appelle *suffocation hystérique*. On doit donc s'attacher en premier lieu à rassurer la malade sur le caractère de sa maladie, et à éloigner les idées mélancoliques qui l'obsèdent.

Je suis d'avis que la malade prenne pendant quinze ou vingt jours un pot et demi ou quatre livres d'eau de poulet, aromatisée avec du citron, et fraîche; deux bains froids chaque jour, un le matin à neuf heures, et l'autre le soir à cinq. Elle quittera les bains deux jours avant ses règles, et les reprendra deux jours après.

Après l'usage de l'eau de poulet, la malade passera à celui du petit lait fait avec la crême de tartre et coupé avec un tiers d'eau de fontaine. On fera rafraîchir ce petit lait, et la malade en prendra pendant douze ou quinze jours environ trois livres par jour. On y fera fondre cinq onces de sucre, et elle le prendra par cuillerées pendant le jour.

Après le petit lait, la malade prendra pendant un mois le lait d'ânesse, douze onces le matin

avec une once de sucre et une cuillerée d'eau de fleur d'orange, et douze onces le soir.

Dans le paroxisme, la malade prendra deux verrées d'eau froide.

La malade doit s'abstenir, et des alimens échauffans, et des viandes indigestes, et des boissons spiritueuses, et des appartemens chauds, et des occupations sérieuses, etc.

Consultation de M. Broussonet, *sur un asthme hypocondriaque.*

Monsieur, pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, est âgé d'environ soixante-cinq ans. Il était né fort robuste ; il avait vécu dans une parfaite santé, malgré les excès qu'il avait pu faire dans le manger ou le boire, lorsqu'il ressentit, il y a environ quinze ans, une attaque de vapeurs qui l'agita pendant l'espace de cinq semaines, qui fut accompagnée d'insomnie, d'intermittence dans le pouls, et qui reparut deux ans après, pour durer l'espace de plusieurs mois.

Depuis cette dernière époque, la santé de M. le consultant a été dérangée par une affec-

tion venteuse habituelle, qui se fait ressentir principalement dans la région épigastrique, et l'hypocondre gauche, qui, depuis quelques années, reparaît de temps en temps avec une telle violence dans le côté gauche, qu'il craint de mourir; qui lui occasionne des insomnies presque habituelles; qui lui rend le pouls vif, fréquent, inégal; qui est accompagnée depuis dix-huit mois d'une affection asthmatique qui a résisté aux différens remèdes qu'on a employés pour la combattre, et qui a réduit M. le consultant, depuis un an, à un état de maigreur, de desséchement fort considérable.

Sur cet exposé, nous pensons que la maladie de M. le consultant est un asthme hypocondriaque; que le siége de cette maladie est dans l'intestin colon; que l'affection maladive de cet organe se porte à l'estomac et au poumon; que cette maladie est une suite des excès de table que M. le consultant a faits; que ces dérangemens ont dû se manifester lorsqu'il a discontinué la vie active qu'il menait; qu'ainsi l'on ne peut espérer de remédier, soit à l'affection venteuse, soit à l'asthme, qu'autant qu'on enlèvera les embarras qui peuvent se trouver dans les intestins, et qu'on parviendra à ce but, par le régime et les remèdes que nous allons indiquer.

1° Il sera avantageux à M. le consultant de prendre tous les matins un lavement fait avec l'infusion des fleurs de camomille, auquel on substituera, lorsque le ventre sera paresseux, ou la décoction des bâtons de casse, ou l'infusion des follicules de séné. Rien ne doit interrompre l'usage de ce remède.

2° Il prendra, chaque jour, le matin à jeun, et quatre heures après le dîner, chaque fois, environ trois ou quatre onces de suc dépuré des plantes chicoracées, auquel on ajoutera de la terre foliée de tartre, demi-drachme dans les premiers temps, et qu'on augmentera insensiblement.

Si, pendant l'usage des sucs, le ventre n'est pas plus libre qu'à l'ordinaire, on ajoutera aux sucs une once et demie de sirop de chicorée composé, seulement à la prise du matin; on répétera ce mélange les jours suivans, jusqu'à ce qu'il se décide une évacuation sensible. Il sera même avantageux de combiner ce remède avec les sucs tous les huit jours.

Nous ne fixons point la durée de ce remède. Nous en laissons le soin à M. le médecin ordinaire, qui se réglera sur les changemens avantageux qu'il verra arriver et se soutenir.

3° Pendant l'usage des sucs, nous sommes

d'avis que M. le consultant prenne des bains domestiques à un degré de chaleur agréable : qu'il choisisse, tantôt le matin, tantôt le soir, et qu'au sortir du bain ou avant d'y entrer, il prenne les sucs. Si, par l'usage des sucs, sur-tout lorsqu'on aurait ajouté le sirop de chicorée composé, M. le consultant était plus fatigué de sa colique, pour lors il prendrait ces sucs demi-heure avant d'entrer dans le bain.

4° Sa boisson ordinaire sera une forte décoction de la racine fraîche et écrasée de *lapathum acutum*, où l'on aura fait infuser les fleurs de camomille.

5° Dès qu'il discontinuera l'usage des sucs, il prendra matin et soir un grand verre de petit lait, dans lequel on aura fait infuser des fleurs de camomille.

6° Après avoir fait usage de ce petit lait pendant une semaine, M. le consultant prendra ensuite, avant de le boire, un bol fait avec douze grains de kinkina en poudre, cinq grains de rhubarbe, dix grains de racine d'aunée, et ce qu'il faudra de sirop de kermès. Il insistera pendant long-temps sur l'usage du petit lait et du bol.

7° Tous ces secours lui procureront le bien qu'il desire, si pendant leur usage il va fréquem-

ment à cheval ; s'il a soin de se faire frictionner le bas-ventre et l'épine du dos, le matin avant son lever et le soir en se couchant, avec des morceaux d'étoffe de laine pénétrés de la vapeur de succin ; s'il cherche les occasions de se distraire agréablement ; s'il mange modérément à ses repas, sur-tout à celui du soir ; s'il évite les alimens indigestes, comme viandes noires, porc, fromage, etc. ; s'il boit très-modérément du vin ; s'il s'abstient de liqueurs et du café.

Consultation de M. SABATTIER, *sur une ophtalmie.*

Nous croyons, avec M. le médecin ordinaire, que l'ophtalmie légère que ressent de temps en temps la malade pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter, ne doit point faire craindre pour la perte de la vue, et que, pour y remédier, on doit travailler à corriger le vice du sang et des humeurs ; mais il nous paraît aussi que cette maladie, déjà ancienne et contractée dans une époque qui a contribué, comme il arrive ordinairement, à rendre la cause profonde et rebelle, a besoin d'un traitement mé-

thodique, suivi, efficace et relatif à la nature de la maladie et aux circonstances que présente le tempérament de la malade.

L'usage des délayans, des tempérans et des diaphorétiques paraît très-bien indiqué, et nous sommes d'avis qu'on leur associe, sur-tout dans cette saison, celui des bains de rivière ou domestiques très-tièdes et agréablement frais.

Il nous paraît essentiel aussi d'observer s'il n'y a point de vice dans l'excrétion des selles: dans ce cas, et pour peu qu'il y ait de constipation, on doit faire prendre fréquemment des làvemens à la malade, soit simples, soit légèrement laxatifs; et, quoique ce vice n'existe point, nous regardons comme très-utile d'exciter cette évacuation de temps en temps par le même moyen.

Nous croyons aussi qu'il sera très-utile de faire boire à la malade, dans le courant du mois d'août et dans le courant du mois de septembre, les eaux de Vals pendant quatre ou cinq jours de suite, ayant l'attention d'ajouter, le premier et le dernier jour, dans une verrée desdites eaux, une once et demie de manne et demi-once de sel de seignette. Les purgatifs ordinaires employés aussi à des distances convenables, et dans les commencemens du retour des ophtalmies,

peuvent les rendre moins longues et même les dissiper.

On doit faire attention au dérangement sensible qu'il y a du côté de la menstruation, et dans l'époque où elle doit paraître ; essayer si les demi-bains, les pédiluves, l'usage des boissons apéritives, et réputées légèrement emménagogues, comme la décoction d'*enula-campana*, d'*ononis*, les infusions de fleurs de coquelicot, de safran et autres semblables, ne pourraient point rétablir ou aider cette évacuation. Ces moyens peuvent aussi être combinés avec ceux qui sont indiqués par la maladie même.

Si cependant ces moyens ne suffisent pas, nous sommes d'avis qu'on tente l'ouverture d'un cautère à la nuque ou au bras ; et il nous paraît qu'on s'assurera encore plus de ses effets, si, avant d'ouvrir le cautère, on observe ceux que pourront produire ou un vésicatoire appliqué à la nuque, dont on entretiendra l'écoulement aussi long-temps qu'on le pourra, ou l'application des cautères volans derrière les oreilles. Ces moyens, sans être sujets aux mêmes inconvéniens que le cautère, pourront être suivis d'un effet plus prompt et plus décisif.

La malade pourra user aussi avec succès, lorsque la fluxion des yeux sera dissipée, d'une eau

ophtalmique simple et non irritante, soit pour émousser la sensibilité de cet organe, soit pour le fortifier, de manière qu'il obéisse facilement à l'habitude de la fluxion.

D'après ce qu'on marque touchant le tempérament de la malade, il paraît que les alimens peu succulens, doux et de facile digestion, de même que l'exercice modéré, doivent lui convenir.

Les observations judicieuses qu'a faites M. le médecin ordinaire dans le mémoire à consulter qui a été mis sous nos yeux, nous ont porté à supprimer bien des détails des remèdes auxquels il voudra bien suppléer, et qui lui paraîtront, par les circonstances qu'on ne peut prévoir, les plus propres à remplir les indications et le plan de traitement que nous proposons.

Consultation de M. Sabattier *sur une hémorragie des vaisseaux hémorroïdaux, accompagnée d'une perte blanche.*

La malade, qui me fait l'honneur de me consulter, se plaint actuellement d'une perte blanche très-abondante, d'un gonflement hémorroïdal très-douloureux, accompagné de perte de sang si considérable, qu'elle tombe en

faiblesse lors de l'évacuation. Ses règles sont supprimées depuis cinq mois, et elle éprouve des dégoûts et des rapports d'estomac lorsqu'elle a mangé.

En suivant les observations qu'on nous a faites dans le mémoire à consulter, qu'on a mis sous nos yeux, nous devons regarder ces indispositions comme habituelles chez Madame, et comme dépendantes d'un vice primitif de constitution. Dans sa plus tendre jeunesse, elle a été soupçonnée de pâles couleurs ; dès qu'elle fut réglée, cette évacuation parut excessive. Après ses premières couches elle fut attaquée de pertes blanches très-fortes, sans que la menstruation diminuât, et d'un gonflement douloureux des hémorroïdes. On peut donc conclure que les symptômes qu'elle éprouve aujourd'hui sont une suite des indispositions qu'elle porte depuis long-temps, et qui ont dû nécessairement augmenter, soit par leur continuation, soit par le défaut de traitement approprié.

Pour l'établir dans ce moment-ci, il faut nécessairement combattre les causes principales qui y donnent lieu, c'est-à-dire l'acrimonie, et la dissolution des humeurs, en même temps qu'on obviera à l'état d'affaiblissement qui a dû suivre les pertes immodérées que fait la malade.

Pour remplir ces vues, il convient de la mettre tout de suite à un régime exact ; ce régime doit être doux et analeptique. En conséquence on nourrira Madame avec les soupes grasses, les viandes blanches bouillies ou rôties, le poisson de mer cuit à l'eau ou sur le gril, les légumes frais de la saison, préparés au bouillon, avec addition dans l'assaisonnement de quelques aromates doux, tels que la cannelle, la coriandre, le girofle, etc. ; les crêmes de sagou, ou mieux encore de salep, et les fruits en compote à demi sucré, ajoutant aussi les substances aromatiques dans le temps de leur cuisson. Elle fera sa boisson ordinaire avec l'eau rougie d'un peu de bon vin vieux. Elle s'abstiendra de tous alimens pesans, indigestes, venteux, trop succulens et échauffans, comme le porc, le bœuf, les viandes noires, les ragoûts, les pâtisseries, les viandes salées ou fumées, les liqueurs, le café, dont on pourrait tout au plus lui permettre quelques cuillerées après le dîner, supposé qu'elle y soit accoutumée, tout comme aussi nous croyons que de temps en temps elle peut faire son déjeûner avec une demi-tasse de bon chocolat de santé cuit à l'eau. Dans l'état où se trouve Madame, il est sans doute inutile de lui recommander de ne pas trop se livrer à l'exercice et au

travail; le repos lui est nécessaire, et elle ne doit s'exercer et s'occuper que pour se distraire.

Quant aux remèdes, nous sommes d'avis qu'elle use tout de suite des bouillons faits avec un jeune poulet, ou bien six onces de maigre de veau ou de cou de mouton, demi-once de racine de symphitum, trois ou quatre feuilles de plantain, le cœur d'une laitue, et une bonne demi-poignée des feuilles et tiges de renouée.

Après avoir pris neuf ou dix bouillons, ou même avant de les commencer, si le dégoût et les rapports persistent, elle sera purgée avec demi-drachme de râpure de santal citrin, deux drachmes de follicules de séné et trois onces de manne.

Elle passera ensuite à l'usage du lait d'ânesse qu'elle prendra le matin dans son lit, au sortir du pis de l'animal, à la dose de douze ou quinze onces, y ajoutant seulement une petite cuillerée de bonne eau de fleurs d'orange. Si Madame soutient bien le lait, elle pourra en user deux fois le jour, mais de temps en temps elle en suspendra l'usage le matin, pendant quatre à cinq jours, pour prendre à la place un bouillon fait avec quatre onces de maigre de veau, une tortue du poids de sept ou huit onces, trois ou quatre feuilles de plantain, et une petite poignée

en tout de renouée et de pimprenelle de jardin.

Après avoir pris quatre ou cinq de ces bouillons, on reviendra au lait d'ânesse que Madame quittera encore neuf ou dix jours après pour revenir aux mêmes bouillons, repassera ensuite au lait après en avoir pris cinq, de manière qu'elle use alternativement de ces deux remèdes, pendant un couple de mois, en suivant les reprises que nous venons d'indiquer. Si on ne peut pas se procurer des tortues, on leur substituera les escargots de vigne au nombre de sept ou huit pour chaque bouillon; mais pour lors, outre les substances végétales déjà prescrites, on ajoutera une drachme de racine d'angélique à chacun desdits bouillons.

En même temps que Madame pratiquera ces remèdes, elle boira dans le courant de la journée quelques tasses d'une tisane faite avec une once de racine de symphitum, une pincée de roses rouges, une douzaine des fruits de kinorrhodon et vingt-cinq grains de cachou, qu'on fera bouillir pendant un gros quart-d'heure dans un pot d'eau: on adoucira cette tisane avec un peu de sirop de coings ou de roses rouges.

Si les pertes deviennent plus considérables, ou même dans le cas où, sans augmentation, la malade en serait singulièrement affaiblie, il fau-

drait nécessairement recourir à des astringens plus actifs et plus puissans, et employer les bols ou les opiates faites avec la racine de bistorte, le sang-dragon, les fruits de myrte, même l'alun, la conserve de roses, le sirop de roses, etc.

Si l'état cachectique domine chez la malade avec un caractère de relâchement et d'atonie marqué dans les solides, il sera bon d'associer avec les remèdes prescrits les préparations de fer appropriées à ce cas; on observera néanmoins pour lors si Madame n'a pas de signes évidens de grossesse, quoique dans l'état des choses on soit plus fondé à croire qu'elle n'est pas enceinte, et qu'on puisse croire avec fondement que la suppression des règles n'est occasionnée que par l'abondance de la perte blanche et du flux hémorroïdal. On doit néanmoins user de prudence et de circonspection dans l'administration des remèdes, jusqu'à ce qu'on connaisse la véritable situation de Madame. Si elle est telle que nous devons raisonnablement le présumer, et qu'elle ne soit pas enceinte, le meilleur moyen, sans doute, d'arrêter l'engorgement et le flux hémorroïdal, c'est de rétablir le cours de la menstruation.

Il est bon que Madame se tienne très-pro-

prement, et qu'elle se lave assez souvent les parties naturelles avec une décoction émolliente, dont elle pourra aussi bassiner les hémorroïdes lorsqu'elles seront tendues et douloureuses, ou bien les fomenter avec une décoction de cerfeuil dans le lait, ou bien y appliquer une pommade faite avec le suc de grande joubarbe mêlé et battu avec de l'huile très-douce, ou bien y appliquer l'onguent populéum auquel on ajoutera un peu de laudanum, ou tel autre remède de même nature.

Consultation de MM. LAMURE, BARTHEZ, LEROY *et* CHAPTAL, *sur des obstructions du bas-ventre.*

Nous estimons que les tumeurs que l'on observe au bas-ventre supérieurement et inférieurement, peuvent avoir leur siége dans le tissu cellulaire, subcutané, submusculaire, et dans celui de l'épiploon ; que ces tumeurs sont de nature squirrheuse par leur dureté et leur indolence ; que la différente grosseur, apparente en différens temps, de même que le différent volume du bas-ventre, dépendent de la plus ou

moins grande quantité de vents renfermés dans les intestins; que ces symptômes ont pour principe la concrescibilité trop forte de la partie blanche du sang, qui en suppose la sécheresse, toujours combinée avec un certain degré d'acrimonie; que le malaise, les inquiétudes, les sensations de chaleur et d'ardeur répandues çà et là, les douleurs vagues, passagères, tiennent en partie au même principe, mais principalement à une affection nerveuse, mélancolique, vaporeuse, laquelle suppose une excessive mobilité et sensibilité du systême nerveux; que, pour détruire ce mal et en prévenir les suites fâcheuses, il faut adoucir, humecter le sang, atténuer légèrement sa partie blanche, déterminer les sérosités superflues par la voie des urines, entretenir les fonctions de l'estomac en bon état, et diminuer autant qu'il est possible la mobilité et la sensibilité des nerfs.

Les moyens propres à remplir nos vues seront fournis par le régime et les remèdes que nous prescrirons, en prévenant Madame que leurs effets salutaires ne sauraient être que lents, et qu'il ne serait du tout point raisonnable de s'attendre qu'ils fussent aussi prompts que ses desirs et les nôtres.

Le premier et le plus important article du

régime, celui sans lequel, non seulement le régime, mais tous les remèdes, deviendraient inutiles, est de distraire l'imagination des objets relatifs à ce qui se passe ou se passera dans le cours de la maladie. La malade doit éviter toutes les occasions de se chagriner ou de s'inquiéter, et rechercher celles qui pourraient l'amuser, la dissiper ou la distraire : elle doit faire un exercice modéré à pied ou en voiture. Il faut qu'elle ait attention de se bien couvrir le jour et la nuit, et d'éviter les impressions du froid, du vent, de l'humidité, de la trop grande chaleur. Elle se nourrira à dîner avec un bon potage à la viande, dont le bouillon sera altéré avec la chicorée, la laitue, un peu de cerfeuil ou de céleri, de carottes et autres plantes semblables; du poisson frais, de la viande blanche; des herbages cuits, tels que les épinards, la chicorée, la laitue, l'oseille, etc.; des fruits cuits pour son dessert. Elle boira, à ce repas, au moins deux gobelets d'eau rougie avec de bon vin vieux. A son souper, elle se contentera d'un potage comme celui du dîner, et d'une pomme cuite; sa boisson, hors des repas, sera l'une des tisanes qui seront prescrites, et dont elle boira dans les vingt-quatre heures une bouteille ordinaire, environ trois turquettes; il suffira qu'à son sou-

per elle boive un gobelet d'eau rougie comme à dîner, sans néanmoins qu'elle soit coupable d'erreur dans le régime, quoiqu'elle en boive davantage.

Les remèdes sont, 1° une tisane faite avec les décoctions de vingt ou trente grains de baies de cynorrhodon, à laquelle on ajoutera d'esprit de nître dulcifié *ad gratam aciditatem*, et dans laquelle on dissoudra une drachme de nître purifié. Elle en prendra, comme nous l'avons dit, la quantité de trois turquettes par jour. On pourra substituer à cette tisane l'eau de veau faite avec quatre ou cinq onces de maigre de veau, qu'on fera bouillir pendant demi-heure dans un pot d'eau. Sur la fin de la décoction, on y mettra une poignée de chicorée de jardin et une drachme de rhubarbe concassée, suspendue dans un nouet. Cette dernière peut être remplacée par une simple infusion de capillaires, à laquelle on ajoutera une drachme de terre foliée de tartre par pot, ou bien par une légère décoction d'une poignée de camomille, et d'autant de fleurs de mélilot dans environ un pot d'eau de fontaine. On pourra rendre cette dernière tisane plus agréable, en y ajoutant deux onces et demie ou trois onces de sirop de limon ou de grenade, ou de vinaigre, etc.

Lorsque madame se trouvera plus échauffée, que les urines seront moins abondantes, la première tisane est la plus convenable. Lorsque les vents domineront, sans chaleur marquée, la dernière tisane est préférable. On peut se servir des autres deux indifféremment, hors des cas où nous avons donné la préférence à la première et à la dernière. Madame boira journellement l'une de ces tisanes, à la dose ci-dessus mentionnée.

2° Le petit lait de vache ou de chèvre bien clarifié, dans lequel on fera bouillir, pendant la clarification, douze à vingt cloportes lavés et écrasés, et dont on adoucira la colature; de dix ou douze onces avec du sucre royal, en y ajoutant une once et demie ou deux onces de suc de cresson dépuré. Alternativement avec le petit lait, elle prendra les sucs mêlés de cerfeuil, cresson et pariétaire, à la dose de deux onces, en ajoutant à ces sucs une drachme de teinture de mars pommée; des pilules, composées chacune avec trois grains de savon d'Alicante, un grain de mercure, deux grains et demi d'extrait de ciguë; des demi-bains exactement tièdes; des frictions sèches sur l'épine du dos et sur le bas-ventre avec des linges pénétrés de la vapeur de succin, lesquelles seront suivies d'embrocations

sur le bas-ventre avec l'huile de camomille ou celle de rue, combinée avec celle d'anis; de cataplasmes appliqués sur le ventre, faits avec les feuilles de ciguë.

Les frictions et les embrocations se feront, matin et soir, avant le lever et après le coucher, trois fois la semaine. On continuera les applications des feuilles de ciguë tous les jours pendant deux ou trois heures. Les demi-bains dans lesquels Madame ne restera que demi-heure ou trois-quarts d'heure au plus, se prendront le matin à jeun, les jours vides de frictions et embrocations. Au sortir du bain, elle prendra alternativement le petit lait, précédé d'une des pilules ci-dessus marquées, et tantôt une prise des sucs mentionnés. Si l'on s'apercevait que le cours des urines fût notablement diminué, on ajouterait au premier, ou aux deux premiers gobelets de tisane, demi-once d'oxymel scillitique; et si le ventre était trop resserré, on userait de lavemens.

Consultation de MM. Lamure *et* Cusson, *sur une trop abondante secrétion de la semence.*

Les secrétions ne sont pas égales chez tous les hommes. Les uns mouchent beaucoup, les autres salivent beaucoup; tel va copieusement du ventre, tel rend beaucoup d'urine, etc., tandis que d'autres ont peu de morve, peu de salives, peu de selles, peu d'urine, etc. La même chose peut avoir lieu et l'a en effet pour la secrétion de la semence; tel en a peu, tel en a beaucoup; il n'est point douteux qu'il ne s'en sépare plus chez M. le consultant que chez le général des hommes. Cette quantité de semence s'est encore accrue par l'usage considérable qu'il a fait des femmes; et il semble, par ce qui s'est passé chez lui et qui est très-détaillé dans le mémoire qui a été dressé à Narbonne, que tant qu'il se secrétera cette quantité de semence chez M. le consultant, sa sensibilité sera au même degré, tant que ses humeurs auront ce caractère d'âcre qu'elles portent; il semble, dis-je, que l'émission de la semence lui sera utile,

nécessaire même par intervalles, et qui plus est lui deviendra remède s'il vient à traîner la jambe après avoir eu des douleurs au côté gauche. On ne lui conseille pourtant pas ce remède, tant s'en faut; il n'a qu'à remplir les indications que présente son état pour faire cesser et ce besoin qu'il s'est fait d'évacuer de la semence, et les symptômes paralytiques qui paraissent suivre le défaut de cette évacuation. Les indications qu'il y a à remplir sont :

1° De diminuer la quantité de la semence secernée en enlevant la matière qui la produit, c'est-à-dire le chyle.

2° De diminuer sa sensibilité.

3° D'adoucir la masse des humeurs pour détruire l'âcre stimulant qui sollicite pour sa part l'émission de la semence. Cet âcre est bien établi par divers symptômes qu'éprouve M. le consultant.

Dans ces vues, le conseil soussigné propose les remèdes suivans.

1° M. le consultant usera partout de la laitue; en conséquence il boira entre ses repas, au lieu d'eau commune, de la tisane de laitue; elle sera faite avec deux ou trois laitues hachées grossièrement, bouillies dans un pot d'eau, coulées avec expression, et adoucies, s'il le veut, par

quelques morceaux de réglisse en bâton. Il boira de cette tisane le matin à jeun et entre ses repas ; digestion faite, il mangera de la laitue en salade matin et soir : si son estomac paraissait ne pas s'en accommoder, il les fera blanchir légèrement dans l'eau bouillante, pour les manger de même en salade. Il mangera des laitues comme on mange des épinards ; il en mangera en ragoût dans un bouillon de veau ; il peut en manger en garniture autour d'une viande accommodée simplement, et même de farcies et de frites, pourvu que la farce soit faite avec un peu de veau, etc. A la laitue on associera, lorsqu'elle manquera, ou pour varier, la courge, le concombre, toutes les herbes fades : comme la poirée, l'épinard, la chicorée blanche, la betterave, même les tomates et l'oseille ; les farineux, comme le riz, l'avenat, le gruau, le sagou, et même les légumes fins, quoiqu'ils soient secs, comme les lentilles, les pois, etc. Il faut ajouter à ces végétaux les fruits aqueux et fondans, tels que les raisins, les poires, les pommes, les fraises, les melons, etc., etc. Voilà quel doit être le fond du régime de M. le consultant ; il doit manger très-peu de viande, et même celle qu'il mangera doit être tirée des jeunes animaux, comme du poulet, du veau, de l'agneau, des

grenouilles, du poisson le plus léger, comme le merlan. M. le consultant doit éviter toute viande forte, comme le bœuf, la volaille faite, le pigeon, la viande noire. Ses soupes doivent être faites de mouton et de veau, et le bouillon doit en être faible; et il se souviendra surtout qu'il doit manger peu : c'est le seul moyen de soustraire la matière de la semence.

2° Quant aux remèdes, s'il est exact sur le régime, il en a besoin de peu; cependant, il ne doit pas croire qu'il ne lui en faille point du tout, il fera un usage fréquent de lavemens simples; c'est un bien que le moindre relâchant lui double ses selles sans pourtant lui donner de diarrhée qui, bien considérée, ne doit pas être regardée de mauvais œil, quand elle surviendrait par intervalles. Les émulsions, quelques verres de tisane émulsionnée, lorsque l'eau de laitue lui manquera, lui conviennent parfaitement entre les repas. Il peut mettre dans les émulsions, et même dans la tisane émulsionnée, au lieu de sucre, un peu de sirop de nymphæa. On lui conseille à l'alternative une quinzaine de bouillons et tout autant de verres de petit lait, tiré par la pressure, clarifié par le blanc d'œuf, légèrement sucré et parfumé par un peu d'eau de fleurs d'orange. Il pourra se reposer

quelques jours entre son petit lait et ses bouillons : l'un et l'autre seront pris le matin à jeun. Nous avons dit comment devait être fait le petit lait ; voici comment se feront les bouillons : On prendra un quart de maigre de veau, ou, ce qui vaudrait mieux, les cuisses de six grenouilles écorchées, quelques tranches de courge, une poignée de chicorée blanche de jardin, une poignée de laitue, et on fera avec ces ingrédiens un bouillon selon l'art. A la place de la tisane émulsionnée, M. le consultant peut prendre, entre ses repas ou dans la matinée, à jeun, quelques verres d'eau de veau, ou d'eau de poulet, et substituer la betterave à la courge.

3° Avant le verre de petit lait ou les bouillons, M. le consultant prendra avec profit trois ou quatre grains de camphre avec huit à dix grains de nitre qu'on réduira en quatre pilules bien argentées.

4° On lui conseille surtout les bains, d'abord frais et ensuite froids. D'abord il les prendra locaux, c'est-à-dire, aux bourses et à la verge ; dès qu'il aura accoutumé ces deux parties aux bains frais, il passera aux bains froids de ces mêmes parties : suivront les bains de siège, d'abord frais et ensuite froids : on appelle *bains de siége* ceux où les fesses, un peu les reins, un

peu le ventre, les parties génitales, et un peu les cuisses, trempent. Enfin suivront des bains de tout le corps, d'abord frais et ensuite froids. Il sortira, tant des bains de siége que des bains entiers, lorsqu'un froid vif l'en chassera. Il faut qu'il fasse un long usage de ces différentes espèces de bains, surtout des derniers : il en prendra dix, douze, quinze, et se reposera quelques jours pour y revenir, et ainsi de suite.

Traitement de la colique des peintres, employé à la Charité de Paris.

1° Le premier jour, on donne, le matin, au malade, le lavement purgatif des peintres, dont voici la formule :

Prenez feuilles de séné, une demi-once; pulpe de casse, trois onces; sel d'epsom, quatre gros; vin émétique trouble, deux onces, dans une chopine d'eau pour un lavement (1).

(1) Le vin émétique se fait en mettant du verre ou du foie d'antimoine à dissoudre dans du vin : le vin blanc d'Espagne est celui qu'on doit préférer; on laisse digérer long-temps au feu ou au soleil, et on laisse le vin émétique trouble. Quand on passe cette liqueur ainsi mise en digestion, on a le vin émétique clarifié qui n'est pas d'un si bon usage dans le cas dont nous parlons.

2° Dans la même matinée, on donne l'eau de casse composée : Prenez feuilles de séné, trois onces; pulpe de casse, trois onces; tartre stibié, trois grains; sel d'epsom, une demi-once; sirop de nerprun, une once : faites bouillir dans une chopine d'eau, que vous réduirez aux deux tiers pour trois verres donnés d'heure en heure, un chaque fois.

3° Le soir du premier jour, on donne le lavement adoucissant des peintres : Prenez huile de noix, et vin rouge chaud, parties égales, pour un lavement; assez souvent, on y joint deux gros de thériaque.

4° Le second jour on donne, le matin, l'*aqua benedicta*, ainsi préparée : Prenez tartre stibié, six grains; faites dissoudre dans trois verres d'eau; dans le dernier verre, ajoutez sel d'epsom, une demi-once.

5°. Dans le courant de la journée, quand l'effet vomitif est passé, on donne : *tisana sudorifera pictorum purgans* : Prenez gayac, sassafras, squine, de chaque, une once : faites bouillir dans trois pintes d'eau que vous reduirez à une, sur la fin de la décoction : ajoutez, feuilles de séné, trois gros; pulpe de casse, deux onces; sel d'epsom, une demi-once : passez le tout, et ensuite délayez une demi-once de

sirop de nerprun. Cette tisane est pour le reste de la journée.

6° Le même soir, on donne le lavement adoucissant et un gros de thériaque.

7° Le troisième jour, on donne, le matin, le lavement purgatif des peintres, et l'eau de casse composée; le soir, le lavement adoucissant et la thériaque.

8° Le quatrième jour, on purge le malade avec la médecine suivante : Prenez feuilles de séné, une demi-once; pulpe de casse, deux onces; sel d'epsom, trois gros; tartre stibié, un gros; confection hamech, un demi-gros (cette préparation est un des plus forts purgatifs que nous connaissions) : faites bouillir dans suffisante quantité d'eau pour une médecine à prendre en un verre, on aide son action par la tisane sudorifique purgative.

9° Le soir du même jour, on donne la thériaque et le lavement adoucissant.

10° Le cinquième jour, on donne, le matin, le lavement purgatif, et l'eau de casse composée pour le matin; pour la soirée, tisane sudorifique purgative; et le soir, le lavement adoucissant et la thériaque.

11° Le sixième jour, on donne la même médecine que le quatrième jour, aidée de même

par la tisane sudorifique purgative, etc. Le soir, le lavement adoucissant et la thériaque; en général, la colique des peintres est terminée au bout de six jours; il y en a cependant qui exigent une troisième médecine, et alors on donne celle du quatrième jour : tel est le traitement qu'on doit suivre dans cette maladie.

Il y a cependant des circonstances particulières qui établissent des différences dont il faut parler. Il y a des malades qui ne peuvent prendre aucune boisson sans la vomir; cela arrive toutes les fois que le canal intestinal est si resserré, que les boissons forment un volume trop considérable, et ne peuvent y pénétrer : dans ces cas, on purge avec les bols purgatifs suivans : Prenez gomme gutte, douze grains; scamonée, dix grains; résine de jalap, dix grains; confection hamech, un demi-gros; sirop de nerpun, suffisante quantité, pour préparer six bols dont on fait prendre deux, d'heure en heure. Ces bols sont violemment purgatifs.

Par ce traitement, qui est très-drastique, on se propose trois choses : la première est d'évacuer les parties métalliques par les selles; la deuxième, de chasser hors du corps cette matière morbifique par les sueurs; la troisième,

de calmer la douleur; et de procurer du relâche et de la détente.

Quoique guéris de cette maladie, il reste souvent à ceux qui en ont été attaqués, cette lassitude dans les membres, cette pesanteur dont j'ai parlé : c'est pourquoi on doit continuer, long-temps après le traitement fini, l'usage de la tisane sudorifique, qui ne doit point alors être purgative. Voici comme elle doit être faite : Prenez gayac, squine, salsepareille, parties égales, une once : faites bouillir dans trois pintes d'eau que vous reduirez à une ; passez et donnez au malade, on y ajoutera, avec succès, pour chaque verre, dix à douze gouttes d'esprit de *mendererus*.

Il y a des cas où la faiblesse des membres est telle, que le malade ne peut pas s'en servir, il y a une espèce de paralysie : elle est très-souvent incurable, quand elle a duré long-temps, sans y apporter de remède. On ne peut la guérir qu'en continuant long-temps l'usage des forts sudorifiques, auxquels on ajoutera l'extrait de genièvre, l'huile essentielle d'anis ; ainsi on donnera les bols suivans : Prenez extrait de genièvre, une once ; huile essentielle d'anis, douze gouttes : faites des bols dont on prendra deux de deux heures en deux heures.

Le foie de soufre est d'un excellent usage dans

ces faiblesses de membres, dans ces commencemens de paralysie, à la suite des coliques métalliques; c'est à raison de son efficacité, dans ce cas, qu'on envoie les malades aux eaux de Bagnères, et autres sulfureuses; on y supplée en donnant le foie de soufre, sous forme sèche, on en fait entrer huit grains dans les bols ci-dessus.

Il y a des cas de paralysie qui, quoique assez légers, éludent ce traitement; c'est alors qu'on emploie l'électricité avec succès. *De Haën* la recommande dans ce cas; M. *Desbois* a vu deux exemples de son efficacité.

En suivant le traitement que nous venons de décrire, on en obtient constamment d'heureux effets dans tous les cas; il y en a cependant où il faut s'écarter de cette marche routinière, et dans lesquels on est obligé d'augmenter ou de diminuer la dose; ces derniers cas sont on ne peut pas plus rares, on est plus souvent obligé d'y ajouter, que d'y retrancher quelque chose.

Quelquefois on est obligé d'employer le traitement émollient que quelques auteurs recommandent, mais ces cas-là sont on ne peut pas plus rares; les seuls où ils puissent convenir, sont lorsque la colique métallique attaque pour la première fois un enfant, un jeune homme, lorsque le malade a la fièvre, que le pouls est plein,

la langue rouge, etc. On guérit alors, en employant les émolliens, les huileux, le lait, etc.; mais, je ne saurais trop le répéter, ces cas-là sont très-rares, et font exception à la règle générale.

Fin du second et dernier Volume.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.

(1) On reprend ici le dernier des N°, à dater de la première Consultation de M. Barthez, du premier volume, qui a été interrompue par erreur au second.

CONSULTATIONS

DE DIVERS MÉDECINS.

Fin de la Table des Articles de ce dernier Volume.

